This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

48
M. M.

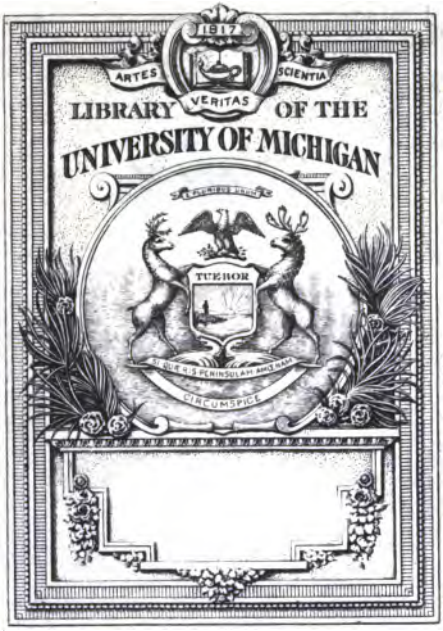
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Z
1007
.B586

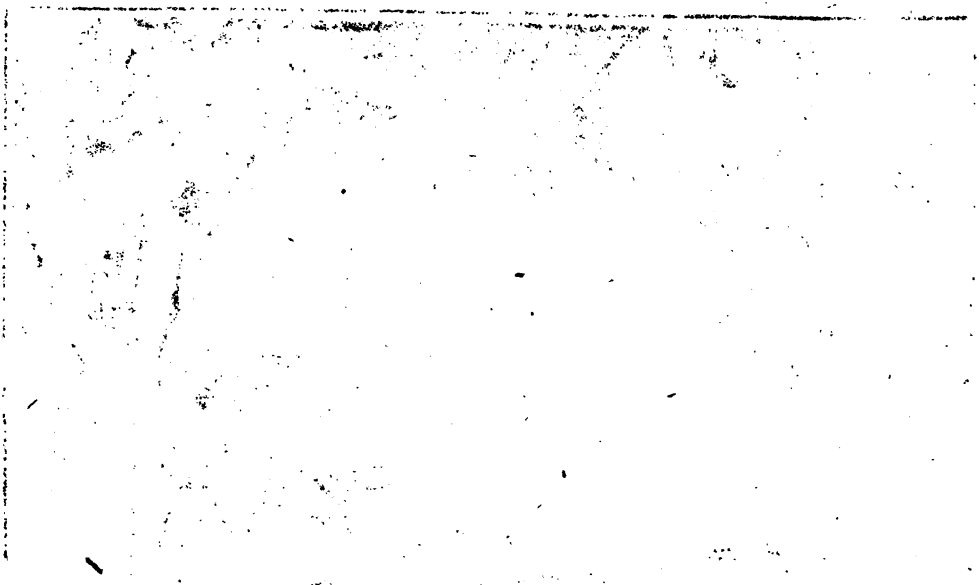

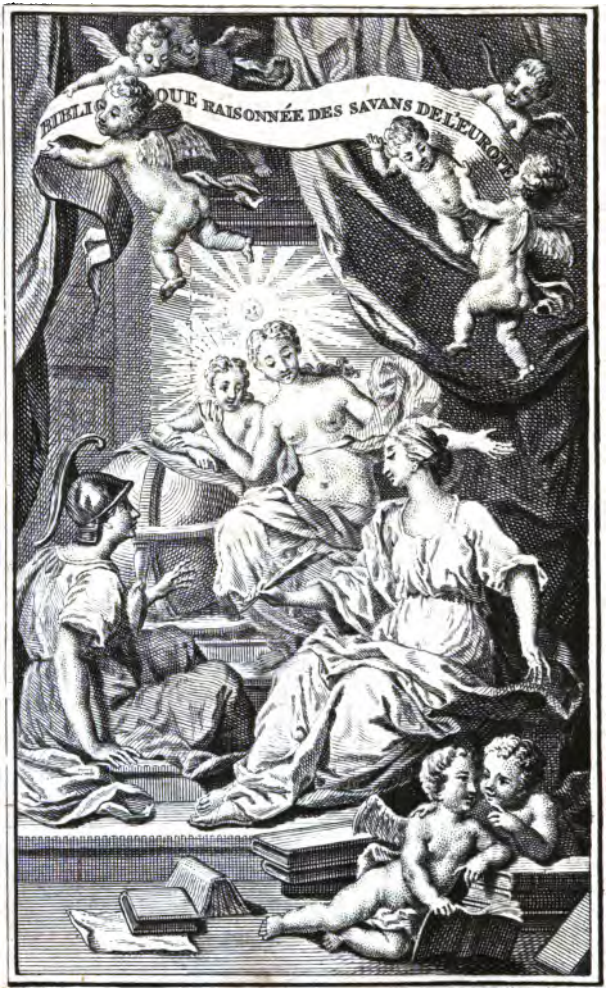

L. F. D. B. inv. *A. Duflos f.*

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de
JANVIER, FEVRIER & MARS.
1735.

TOME QUATORZIEME.

Premiere Partie.

BIBLIOTH. EDUCON. CADETTI

A AMSTERDAM,
Chez J. Wetstein & G. Smith.
MDCCXXXV.

librarian
rijksoff
909-35
21625

BIBLIOTHEQUE

RAISONNÉE

DES OUVRAGES DES SAVANS

DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Fevrier & Mars, 1735.

ARTICLE I.

JOH. LAURENTII MOSHEMII, *Theologi Julii, Sereniss. Ducis* BRUNSV. & LUNEBURG. *a Consiliis rerum sanctarum, Abbatis Cœnobiorum* Vallis S. Mariæ & Lapidis S. Michaelis, *reliq.* Dissertationum ad Sanctiores Disciplinas pertinentium *Syntagma. Accedunt* GUALTHERI MOYLII, & PETRI KINGII *Dissertationes* De Legione Fulminatrice, *ex Anglico Latine versæ, additis Observationibus.*

C'est-à-dire;

RECUEIL de *Dissertations Théologiques*, par Mr. MOSHEIM, Conseiller Ecclésiastique de Son

Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le *Duc de* BRUNSVIG *& de* LUNEBOURG, Abbé des Couvens de *Mariendal* & de *Michelſtein* &c. On y a joint les Diſſertations de Mr. GUALTHER MOYLE, & de Mr. PIERRE KING, ſur la *Légion Fulminante*; traduites de l'Anglois, par le même Mr. *Mosheim*, avec ſes Remarques. *In quarto*, pagg. 891. A *Leipſig*, & à *Gorlitz*; chez *Chriſtian Gottfried Marche*, 1733.

CE Recueil eſt compoſé de *Diſſertations Académiques*, ſoûtenuës ſous la préſidence de l'Auteur, & imprimées en divers tems. On ſait, que de telles piéces ne ſe répandent pas bien loin pour l'ordinaire, & que d'ailleurs elles ſont fort ſujettes à ſe perdre; ou à diſparoître, à cauſe de leur petiteſſe. Il y en a même beaucoup, qui ne méritent guéres meilleur ſort. Mais quand elles ſont d'un goût & d'un choix, tel que paroiſſent être en général celles de Mr. MOSHEIM, c'eſt grand dommage qu'on les laiſſe périr, ou demeurer presque inconnuës hors du païs où elles ont pris naiſſance. Ainſi on doit ſavoir bon gré aux Amis de nôtre Théologien, de l'avoir engagé à les raſſembler; & le remercier lui-même de ce qu'il a bien voulu en prendre la peine; ce qui, comme on peut bien le préſumer d'abord, lui a donné occaſion de retoucher & d'augmenter toutes ces piéces. Nous allons les parcourir de ſuite, & en donner une idée plus ou moins étenduë, ſelon que nous le jugerons à propos.

I. *De*

I. *De* THEOLOGO NON CONTENTIOSO, *ad* II. TIMOTHEI, Cap. II. *verſ.* 23, 24. *Diſſertatio Prima.* Cette Diſſertation (*a*) parut en M. DCC. XXIII. & les deux ſuivantes, ſur le même ſujet, en M. DCC. XXIV.

Il s'agit de ſavoir, comment on doit entendre le précepte que ST. PAUL donne à ſon Diſciple TIMOTHE'E: *Evitez les Queſtions folles & qui ne ſervent de rien pour l'inſtruction; car vous devez ſavoir, qu'elles produiſſent des quérelles; Or le Serviteur du Seigneur ne doit point être quéréleux, mais doux envers tout le monde, propre à enſeigner, & patient.* Mr. *Mosheim* (*b*) s'étend d'abord à réfuter ceux qui croient, qu'on ne doit jamais diſputer ſur des matiéres de Religion. Cela ſuppoſe, dit-il, qu'on peut regarder comme indifférent, ſi les Hommes ſe trompent, ou non, ſur les Véritez les plus aimables, & de la plus haute importance. Et il eſt fort à craindre, qu'on ne laiſſe ainſi un champ libre à l'Impiété, ou à la Superſtition. Je ne ſai ſi, entre ceux qui paroiſſent être de bonne foi attachez à quelque Parti du Chriſtianisme, il y en a aucun qui condamne abſolument les Diſputes. Auſſi nôtre Auteur n'indique-t'il perſonne: il ſe contente de citer, dans une Note, un paſſage de (*c*) SPINOSA, où il eſt dit, que la Foi ne demande

(*a*) Que l'Auteur fit ſoûtenir, lors qu'étant appellé à la Profeſſion en Théologie dans l'Univerſité d'*Helmſtadt*, il prit le degré de Docteur.

(*b*) Pag. 1, *& ſeqq.* §. 1, 2.

(*c*) *Tractat. Theologic.* Cap. XIV. *pag.* 162.

mande pas tant des Dogmes vrais, que des Dogmes pieux, & qui portent *à l'Obéiſſance :* Or on ſait aſſez que le jugement de cet Auteur ne peut être ici d'aucune conſidération. Ceux qui ont le plus blâmé les Diſputes Théologiques, ne l'ont fait, ce me ſemble, qu'à l'égard des objets de la Diſpute, & de la maniére de diſputer. Mr. *Mosheim* veut néanmoins tirer de cela même la ſource de l'erreur, qu'il combat. Selon lui, l'averſion extrême que des perſonnes diſtinguées, & nullement ſuſpectes d'avoir le cœur mauvais, témoignent pour toutes les Diſputes & les Quérelles Théologiques ; vient de cette infinité de Queſtions, ou creuſes & inutiles, ou très-abſtruſes & inexplicables, qui ont de tout tems troublé le Monde Chrétien ; & de ce que ſouvent on diſpute avec chaleur, non des choſes, mais des mots ; on ne fait que repéter ſans ceſſe les mêmes argumens, on ne veut jamais diſcontinuer de ſe chamailler, on fait aſſez connoître par la maniére dont on s'y prend, qu'il ne s'agit pas de ſavoir ce qui eſt vrai, mais qui eſt le plus habile à défendre ſa théſe, on en vient même aux injures contre ſes Fréres &c. Toutes choſes, qui prouvent ſeulement, qu'il y a de l'abus ici, comme ailleurs. C'eſt, dit nôtre Auteur, la raiſon pourquoi le fameux Archevêque (*d*) TILLOTSON haiſſoit ſi fort *les Diſputes ſur des choſes de peu de conſéquence, ou ſur des ſubtilitez qui ont du rapport aux matiéres de la plus haute im-*

(*d*) *Oraiſon Funébre* de TILLOTSON, par l'Evêque BURNET, pag. 73. de la Verſ. Françoiſe.

importance &c. Il y a là, ajoûte nôtre Auteur, à considérer le choſe en général, un grand air de Prudence & de Piété: mais rien n'eſt plus difficile, que l'application de ces ſortes de Maximes générales; & en la faiſant mal, plus d'une perſonne a abandonné quelque Vérité. Pour moi, je tombe d'accord de la difficulté d'appliquer toûjours bien une régle très-bien fondée en elle-même: mais on doit avoüer d'autre côté, qu'il eſt très-facile de prendre pour vérité inconteſtable, ou de grande conſéquence, des Dogmes fort incertains, ou de très-peu d'importance, & dans cette prévention de courir aux armes légérement.

Quoi qu'il en ſoit, Mr. *Moſheim* (*a*) paſſe enſuite à expliquer, par la ſuite du diſcours, le but des paroles de l'Apôtre. Elles ſe réduiſent à détourner de tous les Vices, qui portent aux Querelles; & à recommander les Vertus néceſſaires pour entretenir la Paix. La prudence d'un Théologien, qui veut défendre la Vérité, conſiſte à ſavoir deux choſes principalement. Premiérement, quand, & contre qui, il doit diſputer; Enſuite, de quelle maniére il doit s'y prendre, & dans quelles bornes il doit ſe tenir. Sur le prémier point, *St. Paul* veut qu'on s'abſtienne de *Queſtions folles*. Nôtre Auteur avoüe de bonne foi, qu'il ignore, quelles ſortes de Queſtions particuliéres, agitées en ce tems-là, l'Apôtre pouvoit avoir ici en vuë, & il laiſſe aux Commentateurs toutes leurs conjectures.

(*a*) Pag. 13, & ſeqq. §. 2-7.

La nature de ces sortes de Questions, condamnées généralement, se sent mieux par l'épithéte dont on les caractérise, qu'elle ne peut être définie. Telles sont sans contredit, en matiére de Religion, celles où l'on compare témérairement les choses Divines avec les choses Humaines, & où l'on veut savoir au de-là de ce qu'il faut. Les Questions qui ne servent point à instruire (ἀπαίδευτοι) sont des Questions inutiles, ou qui ne contribuent en rien à *l'édification* (*a*) *divine par la Foi*, c'est-à-dire, à la véritable Science, qui est celle de la Piété & du Salut. C'est à quoi reviennent les explications de la plûpart des Interprêtes, différentes seulement pour les termes. On en réfute une particuliére du grand GROTIUS. Après quoi on explique, ce qu'il faut entendre par les Quérelles (μάχας) que *St. Paul* défend; (*b*) & voici deux Régles, qu'on tire de-là, pour enseigner à se précautionner contre l'Esprit Quérelleux.

1. *Qu'un Théologien ne fasse rien lui-même, qui soit capable de donner occasion aux Quérelles.*

2. *Qu'il n'attaque jamais son Frére sans cause, mais qu'il supporte les Opinions, qui ne sont pas fondamentales.*

Nôtre Auteur explique ensuite au long ces deux Régles, l'une après l'autre, dans cette prémiére Dissertation, & dans les deux suivantes, où il montre aussi en combien de maniéres on peut les violer. Mais il déclare, qu'il n'épuisera

(*a*) I. TIMOTHÉE, Chap. I. *verf.* 4.
(*b*) Pagg. 35, *& seq.* §. 8-12.

ſera pas ſon ſujet. Cela eſt impoſſible, à cauſe de la variété infinie des cas & des circonſtances. Chacun peut, & doit, uſer ici de ſon propre discernement à appliquer les Régles générales, qui ſont certaines; & les exemples, qu'on en alléguera, peuvent ſervir de direction ſuffiſante pour le reſte.

Sur la prémiére Régle, après avoir recommandé l'étude de la Piété, comme une diſpoſition générale abſolument néceſſaire, on veut, que le Théologien, pour ne pas ſe mettre mal dans l'eſprit des autres, & éviter de donner ainſi lieu aux Quérelles, s'exprime, autant qu'il eſt poſſible, d'une maniére claire & aiſée. Ainſi point de termes bas, groſſiers, obſcurs, barbares. Ici ſont propoſez pour modéles, LUTHER, MELANCHTON, BRENTIUS, CHEMNITIUS, & autres de ces tems-là, dont la maniére d'écrire, mâle & convenable à un Théologien, eſt ſi fort abandonnée de quelques-uns d'aujourdhui. Et on donne pour exemple des mauvais effets d'un ſtile contraire, le fameux PIERRE ABELARD, à qui ST. BERNARD ſuſcita bien des affaires, pour ne pas entendre ſon langage embarraſſé. Les termes nouveaux, étrangers, empruntez d'autres Sciences, doivent auſſi être ſoigneuſement évitez. JEAN ARNDIUS, pour s'être ſervi des termes de la *Théologie Myſtique*, dans un (*a*) Ouvrage d'ailleurs excellent, choqua bien des gens, & s'attira de grandes Diſputes. Il en eſt né de fort échauffées, entre des Théo-

(*a*) *De vero Chriſtianismo.*

Théologiens, qui ont voulu employer les subtilitez de la Jurisprudence Romaine à expliquer les *Alliances* de DIEU avec les *Hommes*, & les articles qui y ont du rapport. Les principes de la *Politique* amenez dans les Questions sur la forme du *Gouvernement Ecclésiastique*, ont mis aux mains FRIDERIC SPANHEIM, (a) VANDER WAYEN, & autres Théologiens.

Mais peut-on faire usage, dans la Théologie, de *Termes d'art*? (b) Cela semble contraire aux maximes qu'on vient de voir. Aussi y a-t'il des gens, qui tiennent pour injurieux à la Majesté Divine, d'aimer mieux s'exprimer en de tels termes, qu'en ceux de l'Ecriture Sainte; pendant que d'autres soûtiennent fortement, qu'il n'y a là rien de fort à blâmer. Nôtre Auteur croit, que, pour traiter bien la question, il faut écarter ce que l'on y mêle d'étranger. Il ne s'agit pas de savoir, si un bon Théologien peut former des Questions subtiles en matiére de choses Divines, & examiner des points, sur lesquels on ne trouve rien dans l'Ecriture: Ni, si l'on fait bien de prétendre expliquer des choses qui surpassent l'Intelligence Humaine, par de petites distinctions, & des termes inventez? Tout homme sage a toûjours mis une témérité, & une curiosité comme celles-là, au rang des égaremens

(a) On renvoie ici, comme suffisant pour le prouver, au Livre de SPANHEIM, intitulé, *pro* FRID. SPANHEMIO *adversus sictitios nuperi Criminatoris, de varia & illicita Ecclesiarum Politia, Animadversionum Pars specialis*, Leide, 1684.

(b) Pag. 47, *& seqq.* §. 13-15.

remens de l'Esprit Humain. Cependant ceux qui se déchaînent le plus contre l'usage des Termes de l'Art, changent ainsi souvent l'état de la question. La pratique des *Scholastiques*, & de leurs imitateurs, a donné occasion au mal entendu. Comme ces sortes de Théologiens se sont émancipez à traiter & décider, avec la dernière hardiesse, des Questions difficiles, & impénétrables aux Mortels, d'où il est né des Disputes & des Quérelles échauffées; on en a accusé les Termes qu'ils employoient, au lieu d'en attribuer la cause aux choses mêmes, ou plûtôt à la démangeaison qu'avoient ces Docteurs de vouloir connoître plus qu'il ne leur étoit permis. Il n'est pas question non plus de la méthode d'enseigner la Théologie, ou en suivant les Régles d'ARISTOTE, qui demande qu'on use des termes de *matiére*, de *forme*, & autres semblables; ou en rapportant tout aux *Alliances*, sur quoi on ne peut se dispenser d'employer quelques Termes de *Jurisprudence*, que tout le monde n'entend pas d'abord. Mais, selon nôtre Auteur, il faut voir. 1. Ce que l'on entend ici par *Théologie*. 2. De quels *Termes d'Art* il s'agit. Et 3. Quel peut être leur *usage*, dont on dispute.

On ne doit point entendre ici toute la *Théologie*, mais seulement les Articles de cette Science, qui peuvent être suffisamment traitez en termes populaires. Car il y en a d'autres, qui concernant des idées abstraites, ne sauroient être exprimez qu'en termes abstraits, & Philosophiques. Qu'on voie, dit nôtre Auteur, si, en

en expliquant la Nature & les Perfections de DIEU, il eſt poſſible de ſe paſſer des mots de *Perſonne*, d'*Infini*, d'*Eternel*, & autres ſemblables. ETIENNE GAUSSEN, (*a*) autrefois ſavant Profeſſeur en Théologie à *Saumur*, proteſta, que depuis cinq ans qu'il enſeignoit cette Science, il n'y avoit rien trouvé de ſi obſcur & de ſi difficile, qu'il ne pût, & tout autre que lui, exprimer en termes connus & uſitez de tout le monde. On trouve là de l'exaggération, ou de l'équivoque.

A l'égard des *Termes*, les perſonnes ſages conviennent, qu'il faut bannir tous ceux qui, par leur obſcurité, fourniſſent matiére aux Erreurs & aux Disputes, ou qui ne ſignifient rien, & n'ont qu'une fauſſe apparence de quelque choſe d'exquis. Le langage des *Scholaſtiques* eſt tout plein de ces ſortes d'expreſſions, dont on donne ici quelques exemples, & auxquelles on applique un mot de PASCAL: (*b*) *Je chargeai ma mémoire de ce terme; car mon intelligence n'y avoit aucune part.*

Enfin, il n'eſt pas queſtion de ſavoir, s'il eſt à propos de rechercher les ſens des *Mots techniques*, & de les retenir dans ſa mémoire? Autre

(*a*) *Ad voces technicas quod attinet, hoc liquet dejerare, me quinque abhinc annis (tot enim ſunt, ex quo hunc volvo lapidem) nihil obſcurum adeo & perplexum audiviſſe, quod ego, & mecum alius quilibet, qui modo annitatur, non poſſit ſermone vulgari & quotidiano declarare* &c. Diſſ. *De utilitate Philoſophiæ ad Theologiam*, pag. 320, 321. *Diſſertation* Ultraject. 1678.

(*b*) *Lettres Provinciales*, Lett. I. pag. 7. *Ed. de Holland.* 1657.

tre choſe eſt l'*uſage*, autre choſe la *connoiſſance* des Termes. Il faut bien les entendre, quand on veut lire les Auteurs, disputer avec les Adverſaires, & tirer du fatras des Scholaſtiques ce qui s'y trouve de bon, l'or mêlé quelquefois avec leur fumier.

La queſtion ſe réduit donc à ceci : Prémiérement, *S'il eſt permis, & puis s'il eſt à propos, quand on traite de Dogmes qui peuvent d'ailleurs être expliquez ſans aucun Terme d'art, d'en employer, qui ſoient tirez de la Philoſophie, ou d'ailleurs, & qui néanmoins n'aient pas beſoin d'une longue explication, ni ne puiſſent aiſément donner lieu aux Diſputeurs de chercher quérelle* ? Sur le prémier, ou la queſtion de droit, nôtre Auteur ne doute nullement que cela ne ſoit permis, & il en allégue deux raiſons. La prémiére, qu'on a beſoin, pour expliquer & pour défendre les Dogmes Théologiques, d'autres termes que de ceux qui ſe trouvent dans l'Ecriture. L'autre, que, de quelque maniére qu'une Vérité ſoit exprimée, elle ne perd rien pour cela. Par exemple, ajoûte-t'il, que l'un diſe, DIEU *exiſte*; & l'autre, (*a*) DIEU *eſt un acte entitatif*: la Verité, contenuë dans l'une & l'autre expreſſion, demeure la même; quoi que chacune ne faſſe pas une égale impreſſion ſur les Esprits de tous les Hommes. Mais comme, ſelon la maxime de (*b*) ST. PAUL, (*b*) *tout ce qui eſt permis, n'eſt pas à propos*; on demande avec raiſon, ſi l'in-

(*a*) *Deus eſt actus entitativus.*
(*b*) I. CORINTH. Chap. X. *verſ.* 23.

l'intérêt de la Religion permet d'en exprimer les Véritez par de semblables termes ? Nôtre Auteur l'affirme sans balancer, pourvû qu'on distingue entre l'instruction du *Peuple*, & celle des personnes appellées un jour à l'instruire. Il n'y a que des sots, qui puissent approuver qu'on fasse sonner aux oreilles du Peuple, & des Ignorans, qu'on doit instruire de la Science du Salut, des mots qui leur sont barbares. Mais si on accoûtume ceux qui étudient pour parvenir au St. Ministere, à entendre un peu les Termes de l'art, il en résultera deux avantages, l'un pour le Docteur, l'autre pour les Auditeurs. Le Docteur pourra quelquefois, par un seul mot, exprimer plus briévement ce qui demanderoit autrement un long circuit de paroles, & par-là fixer l'attention des Auditeurs. Les Auditeurs eux-mêmes seront ainsi amenez peu-à-peu à l'intelligence des Ecrivains, qui contenant bien des choses excellentes, ont trop suivi le mauvais goût de leur Siécle, en usant de termes peu clairs : & ils se trouveront plus en état de découvrir les ruses des Ennemis de la Vérité, qui, sous ces épines, cachent souvent du vénin. Cependant, ajoûte Mr. *Mosheim*, comme les caractéres sont différens, & que tous les Auditeurs n'ont pas la même facilité à comprendre les choses obscures, les Docteurs doivent se servir de cette liberté d'une maniére proportionnée à la capacité de chacun. D'ailleurs, plusieurs Termes étant pris en divers sens par les Philosophes, & tous ces sortes de Termes étant plus difficiles & plus inconnus, que ceux du Langage ordi-

dinaire; il faut toûjours les expliquer clairement, & en déterminer bien la signification. Enfin, on ne doit pas les entaſſer ſans néceſſité.

Voilà ce que dit nôtre Auteur, ſur une queſtion de grande importance. Avec toutes les précautions qu'il apporte, je ne ſai s'il ne reſte pas encore des difficultez conſidérables. Déja je ne vois pas qu'on ait encore bien prouvé, qu'il y ait des Véritez de quelque conſéquence pour le Salut, & par conſequent qui faſſent partie de la bonne *Théologie*, pour l'explication deſquelles il faille néceſſairement emprunter le ſecours des Termes inventez par les Philoſophes. Il me ſemble même, qu'on a grande raiſon de ſe perſuader le contraire. Car DIEU ayant voulu ſans doute, que chacun pût connoître ces Véritez, ſa Sageſſe demande qu'il les ait exprimées d'une maniére ſuffiſante à être entendues de tout le monde. On ne voit nulle part, que, ſur cet Article, l'Ecriture Sainte renvoie les Hommes à l'Ecôle des Philoſophes. Bien loin de-là, les Saints Apôtres prévoiant l'abus qu'on feroit de la *Philoſophie*, ont ſoigneuſement (a) précautionné les *Chrétiens* contre les illuſions qu'elle pourroit leur faire, & auxquelles ne contribuoient pas peu les Termes obſcurs, par leſquels les Philoſophes éblouiſſoient leurs Diſciples. C'eſt d'ailleurs une choſe certaine, par toute l'Hiſtoire du Chriſtianiſme, qu'une des choſes qui ont le plus contribué à corrompre la pureté & la ſimplicité de la

(a) COLOSSIENS, Chap. II. *vers.* 8.

la Religion, c'eſt le mélange qu'on en a fait avec la Philoſophie.

De plus, il y a ici un autre inconvénient. On ſuppoſe que les Termes Philoſophiques, mis en uſage dans la Théologie, ſont conformes aux idées de l'Ecriture Sainte. Cela eſt-il toûjours vrai, ou plûtôt n'eſt-ce pas ſouvent une pure ſuppoſition? On a déterminé le ſens de quelques Paſſages obſcurs, conteſtez de tout tems, & qui apparemment le ſeront toûjours entre les *Chrétiens*, avec quelque bonne foi qu'ils cherchent la Vérité. On appelle enſuite au ſecours un Terme de l'Art & on bâtit là-deſſus, pour expliquer divers paſſages, d'une maniére qui n'a d'autre fondement que le Sens du Terme même, qu'on a pour ainſi dire, canonizé. D'où viennent tant de différentes Opinions, ſur certaines choſes qui regardent les Attributs de DIEU, & les profondeurs de ſa Nature, ſi ce n'eſt des Termes, que les uns ont emprunté d'un Syſtême de Philoſophie, les autres d'un autre, & en conſéquence de quoi ils ont ſuivi les idées auxquelles menoit le ſens de ces Termes étrangers? Chez les anciens *Péres de l'Egliſe*, où au moins la plûpart, la (a) *Théologie* étoit *Platonicienne*. Dans les Siécles ſuivans, elle devint *Ariſtotélicienne*, & elle l'eſt encore chez bien des gens. DES-CARTES parut, vers le milieu du Siécle paſſé: la *Théologie* ne tarda pas

(a) Voiez la Diſſertation de Mr. MOSHEIM, *De turbata per Recentiores Platonicos Eccleſia*; inſérée dans ſa Traduction de CUDWORTH.

pas long-tems à être *Cartésienne*. Elle commence aujourdhui, en quelques endroits, à devenir *Leibnitzienne*, ou *Wolfienne*.

A l'égard de la maniére d'enseigner la Théologie à ceux qui se destinent au St. Ministére, il y a des *Connoissances Historiques*, qui peuvent avoir leur usage, & des *Connoissances nécessaires*. Je mets au prémier rang l'intelligence des Termes Scholastiques, & des Auteurs qui s'en sont servis. Mais il faut considerer, que la plûpart des Etudians en Théologie, de la maniére que les choses vont, n'ont pas le tems de s'attacher à tant d'études différentes, & qu'autant qu'ils en donneront à celles qui sont plus curieuses qu'utiles, ce sera autant de rabattu sur les nécessaires. L'essentiel est, de savoir expliquer l'Ecriture Sainte, par l'intelligence des Langues Originales, & des Régles d'une judicieuse Critique. Il y a là bien de l'ouvrage; pour ne rien dire de la maniére d'établir ensuite, & de développer, dans une juste étenduë, les Vérités que renferme un Texte. Il est bien plus facile, de retenir des Termes & des Distinctions Scholastiques. Aussi voit-on, qu'il ne manque pas de Prédicateurs, qui ayant étudié la Théologie de cette maniére, vont débiter au Peuple leurs Lieux Communs, avec tout ce beau jargon de l'Ecôle, dont ils sont hérissez. Mais il est tems de revenir à Mr. *Mosheim*.

II. Il commence sa *II. Dissertation*, par la méthode, (a) que doit tenir un Théologien, pour

(a) Pag. 63, *& seqq.* §.

pour éviter les quérelles. Ici on condamne formellement ceux qui ont voulu expliquer la *Théologie*, selon la méthode de PLATON, d'ARISTOTE, de PIERRE RAMUS, de DES-CARTES, des SCHOLASTIQUES. On fait voir le grand préjudice qui en eſt revenu à la Religion; & par-là on me fournit de quoi confirmer ce que j'ai remarqué ci-deſſus.

Pour ce qui eſt des (*a*) choſes mêmes, on établit, après *St. Paul*, qu'il faut éviter les Queſtions ſottes, impertinentes, & inutiles. Mais de marquer, quelles ſont les Queſtions qui portent ce caractére inconteſtablement, c'eſt, ajoûte Mr. *Mosheim*, ce que je crois au deſſus des forces humaines, vû la diverſité infinie des goûts. Ainſi il ſe borne à recommander, d'un côté l'étude ſérieuſe de la Sageſſe, de la Sainteté, & de l'Amour de DIEU, pour ſe garder d'agiter de telles Queſtions; de l'autre, un ménagement de Charité & de Prudence envers ceux qu'on croit être dans le cas; & qui conſiſte à leur donner là-deſſus des avis, non en public, mais en particulier. Il me ſemble néanmoins, que de ce que nôtre Auteur dit lui-même enſuite des Queſtions abſtruſes, ſubtiles, & obſcures, formées par un eſprit de Curioſité, qui veut plus ſavoir qu'il n'eſt poſſible; il me ſemble, dis-je, que de-là on peut tirer de quoi diſtinguer ſuffiſamment les Queſtions inutiles, d'avec celles qui ne le ſont pas. Rien de ce qui eſt contenu dans l'Ecriture Sainte, n'eſt abſo-

(*a*) Pag. 68, & ſeqq. §. 2-4.

abſolument inutile, quoi qu'il y aît des choſes plus utiles les unes que les autres. Mais il faut prouver, par de bonnes raiſons, que la déciſion de telle ou telle Queſtion, que l'on s'imagine être utile, y eſt véritablement contenuë. Le déſir qu'on a de l'y trouver ne ſuffit point; non plus que de tirer à perte de vuë des conſéquences de choſes connuës d'ailleurs, mais qui ou ne le ſont qu'imparfaitement, ou n'ont pas une liaiſon néceſſaire avec ce qu'on veut ſavoir. Je ſuis fort trompé, ſi ce n'eſt là la grande ſource de toutes les Queſtions inutiles; & il y en a d'ailleurs, dont l'impertinence ſaute aux yeux de quiconque a un bon-ſens médiocre, quoique de grands génies, par un effet de la foibleſſe humaine, donnent quelquefois dans ces ſortes de travers, & ſur la Théologie, & en matiére d'autres Sciences.

Quelque attention (*a*) qu'on aît à ne rien dire ou écrire, qui puiſſe donner de ſoi des Soupçons desavantageux, on ne laiſſe pas ſouvent d'être expoſé aux traits injurieux ou de la Calomnie, ou d'une Simplicité imprudente & aveugle. Quel parti doit prendre alors un Théologien amateur de la Paix, & en même tems de la Vérité? Celui du Silence, dit nôtre Auteur; à moins que de très-fortes raiſons n'engagent à le rompre. Sur quoi on renvoie à deux Diſſertations, l'une de feu Mr. (*b*) BUDDEUS, l'au-

(*a*) Pag. 77, *& ſeqq.* §. 5, 6.

(*b*) *De moderamine inculpatæ tutelæ in controverſiis Theologicis*, à *Jéna*, 1708.

l'autre, de (a) Mr. *Le Clerc*. On fait voir, ce qui eſt facile, les avantages d'une telle conduite; le fondement qu'elle a dans les maximes de l'Evangile; & les funeſtes ſuites d'une conduite oppoſée.

Que ſi par (b) malheur un Théologien eſt tombé malgré lui dans quelque erreur, il doit l'avouer de bonne foi, & y renoncer, qui que ce ſoit qui la lui aît fait connoître, & quand même on la lui auroit reprochée avec aigreur. Les exemples de cette grandeur d'ame, ſont rares. Il n'en manque pourtant pas, & on cite là-deſſus un Ecrivain, qui en a ramaſſé de remarquables dans ſa (c) *Palinodia Sacra*.

VOILA' pour la prémiere Régle générale, qui tend à éloigner tout ce par où l'on pourroit donner lieu à des Diſputes & des Quérelles. Suit (d) l'autre, qui concerne la conduite qu'un Théologien doit tenir, quand il veut lui-même redreſſer les Erreurs où il croit que d'autres ſont tombez.

Il faut voir, prémiérement, ſi ce qui nous paroît une Erreur, l'eſt véritablement; car on peut ſe tromper ſoi-même dans cette penſée: & puis, ſuppoſé que l'Erreur ſoit certaine, on doit examiner, ſi elle eſt d'aſſez grande conſéquence, pour mériter qu'on l'attaque en public, & s'il

(a) *Num ſemper reſpondendum ſit calumniis Theologorum*: dans les *Epiſtolæ Critic. & Eccles.* qui ſont le III. Volume de l'ARS CRITICA.

(b) Pag. 81, *& ſeqq.* §. 7.

(c) JOAN. HENR. C. FEUSTKINGIUS.

(d) Pag. 82, *& ſeqq.* §. 8-11.

s'il ne reviendra pas de-là plus de mal, que du ſilence, & du ſupport.

A l'égard du prémier point, il faut bien examiner le ſens des termes & des expreſſions de ceux que l'on croit être dans l'erreur. Les Diſputes de mots ont cauſé de grands troubles, dès le commencement du Chriſtianisme, & donné lieu à une forte condamnation, que ST. (*a*) PAUL en fait. Il s'en faut bien que cette maniere aît ceſſé; elle dure jusqu'à nos jours. Un Savant (*b*) Théologien de *Bâle* y a trouvé de quoi compoſer une ample Diſſertation, qui diſpenſe nôtre Auteur de s'y étendre. Il ſe contente d'en alleguer deux exemples remarquables. L'un eſt, la Diſpute (*c*) animée qu'il y eut, vers la fin du Siécle paſſé, entre MELCHIOR LEYDECKER, JEAN REGIUS, ULRIC HUBER, HERMAN WITSIUS, d'un côté; & HERMAN ALE'XANDRE ROELL; HENRI HULSIUS, JEAN VAN DER WAYEN, de l'autre; ſur la maniére de prouver la Divinité & l'Autorité de l'Ecriture Sainte. L'autre exemple, plus ancien, eſt une (*d*) Diſpute entre d'autres *Théologiens Réformez*, ſur la queſtion, *Si l'eſſence, ou l'acte formel de la Foi, renferme la Confiance, ou ſi la*

(*a*) I. TIMOTH. Chap. VI. *verſ.* 4, 5.

(*b*) MR. SAMUEL WERENFELS, *De Logomachiis Eruditorum.*

(*c*) Voiez des Extraits de ces Livres, de part & d'autre, dans la BIBL. UNIVERSELLE, Tom. VI. pag. 422-503.

(*d*) Renouvellée il y a quelques années. Voiez BIBLIOTHEC. HIST. THEOLOGIC. *Brem.* Claſſ. VI. p. 752, *& ſeqq.*

ſi la Confiance doit être regardée comme l'effet de la Foi.

Que ſi, après avoir bien peſé tous les termes, on ſe trouve d'opinion réellement différente, on doit alors examiner avec le dernier ſoin, de quel côté eſt l'Erreur, ou de celui du Théologien qu'on en accuſe, ou du nôtre. L'amour de nous-mêmes & de nos propres penſées, la haine pour ceux qui n'y entrent pas, les Préjugez de l'Education, & de l'Autorité, l'Eſprit de Parti & d'Intérêt, ſont des motifs puiſſans, par où chacun eſt ſujet à ſe laiſſer imperceptiblement prévenir en faveur d'Opinions, qui ne ſont rien moins que certaines. Si l'on ne renonce à tout cela, on court grand risque de condamner en autrui, comme une Erreur, ce qui ne l'eſt point; ou de prendre même la Vérité pour l'Erreur. Cet avis, que nôtre Auteur donne, eſt excellent, & je ſuis perſuadé, que c'eſt faute de le ſuivre que ceux même qui agiſſent ſans paſſion & ſans intérêt, ſont quelquefois ſi prompts & ſi vifs à attaquer des Erreurs, qui leur paroiſſent dangereuſes. Comme ils ſont fortement perſuadez de la vérité de leurs propres ſentimens, & de leur importance, ils ne ſauroient ſe mettre dans l'eſprit, que la modeſtie ſoit de ſaiſon, & ils croient qu'elle doit alors ceder à la conviction du Vrai. Mais la plus forte perſuaſion du monde n'eſt pas ſeule une marque infaillible qu'on ſoûtient la Vérité. De la maniére que les Eſprits des Hommes ſont faits, ils ſe perſuadent bien des choſes par des raiſons qu'ils s'accoûtûment à regarder

garder comme inconteſtables, quoi qu'elles ne le ſoient point. Il n'y a peut-être perſonne, entre ceux qui font uſage de leur Raiſon, à qui il ne ſoit arrivé d'avoir tenu en un tems, & quelquefois aſſez long, certains principes pour évidens, qui, après un mûr examen, lui ont enfin paru douteux, ou même entiérement faux. Ainſi qu'on demeure attaché à une Opinion, tant qu'on en eſt bien convaincu, chacun le peut, & le doit; cela eſt dans l'ordre. Mais la poſſibilité qu'il y a en général qu'on ſe trompe, tant qu'on eſt Homme, & qu'on ne ſe croit pas infaillible; ſuffit pour qu'on doive s'abſtenir de condamner déciſivement ceux qui ſont dans des idées contraires, & plus encore de déclarer la Guerre en même tems à l'Opinion & à la Perſonne. La Modeſtie & la Charité y ſont également bleſſées.

III. Il s'agit maintenant (& c'eſt ici le grand point) de (*a*) diſtinguer les *Erreurs ſupportables*, d'avec celles qui étant manifeſtement dangereuſes, autoriſent à en attaquer & cenſurer publiquement les Défenſeurs; en un mot, de ce que l'on appelle communément *Héreſie*. Nôtre Auteur ne trouve rien de plus difficile à déterminer. Il cite un paſſage de St. Augustin, (*b*) où ce Pére avoue de bonne foi, que de définir, ce qui conſtitue l'*Hérétique*, c'eſt une choſe

(*a*) Pag. 97, *& ſeqq.* §. 1, 2, 3.

(*b*) *Quid ergo faciat Hæreticum, regulari quadam definitione comprehendi, ſicut ego exiſtimo, aut omnino non poteſt, aut difficillimè poteſt.* Lib. *De Hæreſib.* col. 3. Tom. VIII. *Edit. Benedictin.* (*Antverp.* ſeu *Amſtelod.*)

choſe ou entiérement impoſſible, ou très-malaiſée. L'*Héréſie* peut-être conſidérée ou comme un ſimple défaut d'Intelligence, ou comme un vice de l'Entendement & de la Volonté tout enſemble. Au prémier égard, ſelon lequel l'Héréſie eſt le plus ſouvent enviſagée par les anciens *Docteurs de l'Egliſe*, & toûjours par les *Loix* des *Empereurs*; quiconque s'éloigne le moins du monde des Véritez regardées communément comme capitales, eſt Hérétique par cela ſeul; & chez les *Catholiques Romains*, celui qui ne ſe ſoûmet point au jugement de ce qu'ils appellant l'*Egliſe*. Mais la queſtion eſt de ſavoir, quelles Véritez ſont réellement *capitales*. ou *fondamentales*. Quoi qu'on puiſſe les connoître, ſi l'on conſulte l'Ecriture avec attention, tous les Hommes n'ont pas la même meſure d'intelligence: ils ne cherchent pas & n'enviſagent pas tous la Vérité de la même maniére: les Eſprits de tous les tems & de tous les lieux, ne ſont pas faits au même moule. Il y a des Erreurs, dont l'oppoſition à la Vérité ne peut ſe connoître, que par une longue ſuite de conſéquences. Pour voir ces conſéquences, il faut & un long uſage de l'Art de raiſonner, & un heureux naturel, vuide d'ailleurs de toutes maladies de l'Ame, de toute Haine & de tout Amour. Or le nombre des gens, qui ſont douez de tant de qualitez néceſſaires, eſt-il fort grand? Auſſi n'y a t'il point de mot, dont le ſens aît plus varié, ou reçû plus de définitions différentes, que celui d'*Héréſie*, comme Mr. *Mosheim* le prouve par de bonnes autoritez. Il eſt encore

re plus dangereux de qualifier l'*Héréſie*, en y renfermant une mauvaiſe diſpoſition de la Volonté, & une opiniâtreté vicieuſe à défendre des Erreurs. Il n'y a que DIEU, ſeul Scrutateur des Cœurs, qui puiſſe juger ſûrement, ſi quelcun réſiſte de propos déliberé à l'évidence des Véritez, & de leurs Preuves. Nôtre Auteur conclut, que, pour garder ici un juſte tempérament entre un zèle trop ardent, & une trop grande modération, il faut en être inſtruit par celui qui eſt (*a*) *l'Esprit de force, de Charité, & de Prudence.* Ce qu'il y a de certain, à mon avis, & qui diminueroit beaucoup la difficulté, c'eſt qu'on rendroit les occaſions bien plus rares, & qu'on ôteroit bien des prétextes aux Eſprits quérelleux, ſi on banniſſoit de la Théologie tout ce qu'il y reſte d'étranger à la Religion.

C'eſt par des *conſéquences* qu'on trouve ſouvent de l'Héréſie dans les opinions d'autrui. (*b*) Faut-il imputer ces Conſéquences à celui qui ſoûtient une Opinion erronée, comme s'il les admettoit lui-même? Nôtre Auteur diſtingue entre ceux qui n'ont jamais apperçu les Conſéquences, & ceux à qui on les a fait remarquer. Il ne faut pas les attribuer aux prémiers: car on ſait par un grand nombre d'exemples, que des Eſprits même très-pénétrans ne voient pas toûjours tout ce qui ſuit de leurs Dogmes & de leurs Maximes. En quoi néanmoins la nature mê-

(*a*) II. TIMOTH. Chap. I. *verſ.* 7.
(*b*) Pag. 105, *& ſeqq.* §. 4, 5.

même des Conſéquences, & le génie de celui qui poſe le Principe, peuvent former quelque exception; de quoi on allégue pour exemple SPINOZA, à qui l'on ne fait aucun tort de prétendre, qu'après avoir entiérement détruit la *Liberté*, & établi une *Néceſſité fatale*, il a auſſi cru, qu'il eſt indifférent de quelle maniére l'Homme agiſſe, & que celui qui commet un Meurtre, n'eſt pas (*a*) naturellement moins eſtimable, que celui qui ne fait du mal à perſonne. Pour ceux qui ont été ſouvent avertis des mauvaiſes Conſéquences auxquelles méne leur Opinion, s'ils ſoûtiennent encore qu'ils ne les apperçoivent point, & qu'ils aient d'ailleurs quelque pénetration; il faut voir, ſi ces Conſéquences ſuivent de près, ou ſi elles ſont éloignées du Principe. Dans le prémier cas, une perſonne, dont l'Esprit eſt bouché, peut fort bien n'étendre pas ſes lumiéres jusqu'à découvrir la liaiſon des Conſéquences avec le Principe; & ainſi on doit l'en croire, quand elle les rejette. Mais lors que les Conſéquences ont une liaiſon très-évidente avec le Principe, ſi celui qui ſoûtient le Principe a auſſi de la pénétration, il eſt hors de doute, ſelon Mr. *Mosheim*, qu'on peut lui attribuer les Conſéquences, & qu'en vain s'en défend-il, tant qu'il n'allégue pas de bonnes raiſons

(*a*) Nôtre Auteur s'eſt ici exprimé, par inadvertence, d'une maniére contraire à ſa penſée : *Nec* PRÆSTANTIOREM *eſſe naturam, qui hominem occidit, eo, qui neminem umquam laeſit.* On voit bien, qu'au lieu de *praeſtantiorem*, il vouloit dire, *deteriorem*; ou que du moins, il a transpoſé, *qui hominem occidit*, & *qui neminem umquam laeſit.*

sons pour faire disparoître la liaison nécessaire des Conséquences avec le Principe. Sur quoi nôtre Auteur condamne, comme étant dans le cas, (*a*) les *Réformez*, qui posent en DIEU des *Décrets absolus*, quoi qu'il s'ensuive de là manifestement que DIEU est *Auteur du Péché*. Nous laissons aux Théologiens à se défendre sur le fond même d'une Question, qui néanmoins a été rebattuë tant de fois. Mais, en prenant la chose au pis, & accordant à Mr. *Mosheim*, que la Conséquence affreuse, dont il s'agit, est évidemment liée avec le Principe des *Réformez*, il me permettra de lui dire, qu'il établit ici une régle, entiérement contraire à l'Expérience, & en même tems à la Charité Chrétienne. Quiconque connoît l'Esprit Humain, peut se convaincre, qu'en matiére de toutes les Sciences, il n'est pas rare de voir des gens, qui ne reconnoissent point certaines Conséquences, quelque manifestement qu'elles soient liées avec un Principe, qu'ils soûtiennent. L'esprit de prévention est seul capable de produire cet effet.

On est fermement persuadé de certaines Vérités: on vient à s'entêter de quelque Opinion, qui

(*a*) *Si diffiteantur* [Reformati, dogma eorum de absolutis Dei decretis eo ducere, ut omnis mali moralis auctor Supremum sanctissimumque Numen constituatur] *iniuriam certe sibi ipsis & ingeniis suis faciunt, idque ut credamus a nobis flagitabunt, fieri posse, ut Viri cæteroquin magna præditi eruditione, quarum propositionum necessario arctissimoque vinculo conjunctarum adfinitatem non comprehendant.... Sin vero fatebuntur, non præterire se pessimum hoc consequens; quo jure quæso, ægre ferre possunt, id sibi imputari? &c.* Pag. 120.

qui les détruit par de juſtes conſéquences : on s'apperçoit enſuite ou par ſoi-même, ou par autrui, que cette Opinion eſt difficile à accorder avec les Véritez dont on eſt d'ailleurs convaincu, & que l'on ne peut point abandonner. Il n'eſt pas donné alors à tout le monde, de faire bien attention à cette incompatibilité. La prévention pour l'Opinion favorite en détourne puiſſamment. Que fait-on ? On cherche à s'éblouir ſoi-même ſur les Conſéquences ; on imagine toute ſorte d'expédiens pour les éluder, & on ſe perſuade enfin qu'on a réuſſi. Cela a lieu en matiére de Religion, plus qu'en toute autre choſe ; & principalement quand il s'agit de matiéres obſcures, comme Mr. *Moſheim* ne ſauroit nier que ſoient celles qui regardent la *Connoiſſance infinie* de DIEU, & ſes *Décrets*. On ſe paie aiſément de mots, & de diſtinctions ; dont on s'accoûtume à ſe faire un rempart, avec autant de bonne foi que ſi on avoit pû découvrir les plus fortes raiſons du monde pour démontrer que la Conſéquence imputée, qu'on rejette, ne ſuit point du Principe qu'on retient. Mr. *Moſheim* ignore-t-il, que de certains Dogmes favoris qu'il admet, comme attaché à la Confeſſion d'*Augsbourg*, les *Reformez* tirent à leur tour des Conſéquences qui leur paroiſſent auſſi évidemment liées avec ces Dogmes ; que celle qu'il prétend ſuivre des *Décrets Abſolus* de DIEU ? Ils ont néanmoins l'équité & la charité, de laiſſer ces Conſéquences ſur le compte des Dogmes mêmes, & de n'en point charger ceux qui tiennent les derniers, pendant qu'ils

ne

ne reconnoissent point les prémières. Comment Mr. *Mosheim* peut-il se persuader, que tant d'Ecclésiastiques, qui ne cessent en toute occasion de dire & de presser, que tout ce qu'il y a de mal en nous, vient de nous-mêmes, & nullement de DIEU, que DIEU a en horreur le Péché, & qu'il n'est Auteur que de tout bien; voient néanmoins distinctement, qu'en établissant des *Décrets absolus* de DIEU, ils le font Auteur du Péché? En vérité, il est bien difficile de se dépouiller des Préjugez de l'Education, & de l'Esprit de Parti; puis qu'un homme, comme Mr. *Mosheim*, qui paroit d'ailleurs chercher la Vérité de bonne foi, & qui a de grandes dispositions à la Douceur, se fait ainsi illusion, d'une maniére qui ne peut tendre d'ailleurs qu'à éloigner de plus en plus toute espérance de réunion, entre les *Protestans* divisez malheureusement pour des points, qui n'auroient jamais dû rompre la concorde.

Les qualitez, qu'on exige ensuite, après St. *Paul*, dans un Théologien, qui veut défendre la Vérité, (*a*) ce sont, du côté de l'Entendement, les *Talens de l'Esprit*, & le *Savoir*; d'où naissent, la *Solidité*, & la *Clarté*: du côté de la Volonté, l'*Equité*, & la *Modestie*. Sur le défaut d'Equité, on blâme beaucoup les *Péres de l'Eglise*, & en particulier ST. JE'RÔME. Il y a en tout cela bien de bonnes choses. Mais la matiére des trois prémiéres Dissertations nous a long

(*a*) *Rom. XII. 6. & suiv. 1 Cor. XII.*

long-tems occupez. Il faut reſerver quelque place pour les autres.

IV. COGITATIONES *de eo quod juſtum eſt circa* SACRARUM LITTERARUM *ex* Profanis Auctoribus INTERPRETATIONEM & EMENDATIONEM. *Accedunt, præter emendationes & ſupplementa,* VINDICIÆ. Le but de cette Diſſertation eſt de montrer l'abus qu'on fait des *Langues*, de la *Philologie*, & de la *Critique*, en expliquant l'Ecriture Sainte. Car nôtre Auteur ne condamne point un uſage modéré de ſes cours, qu'il reconnoît qu'on peut en tirer. Il nous apprend néanmoins, que, ſi bien des gens approuvérent ſa piéce, d'autres n'en furent pas contens, ou à cauſe des choſes mêmes qu'il y établit, ou parce que ſes cenſures leur paroiſſoient outrées, & exprimées en termes trop vifs. Il y eut même enfin un Savant de ſa nation, qui prit la plume, pour le refuter. C'eſt contre ce Savant, (*a*) nommé JEAN ANDRÉ CLERFELIUS, & qui eſt mort depuis, qu'il ajoûte ici une *Défenſe*, répanduë dans toute la Diſſertation, à meſure que l'occaſion s'en préſente. Nous laiſſons aux Lecteurs à juger, ſi Mr. *Mosheim* s'eſt tenu dans les juſtes bornes; & il eſt d'autant moins néceſſaire d'entrer ici dans aucun détail, que le fond de la Diſſertation, quoi-

qu'

(*a*) Mort Recteur de l'Ecole de *Stetwit*. Sa Diſſertation a pour titre: *Diſſertatio Critica, de Interpretatione* NOVI TESTAMENTI *ex Scriptoribus Profanis, Obſervatoris* Kilonienſis *argutationibus oppoſita*. Wittenberg. 1722. Elle fut ſoûtenuë ſous ſa Préſidence, dans l'Académie de *Wittenberg*, où il étoit alors aggrégé à la Faculté de Philoſophie.

que nôtre Auteur n'en dise rien, fut rimprimé, & inséré dans un Volume d'*Observationes Sacræ & Historicæ*, qu'il publia à *Amsterdam*, en M. DCC. XXI. Nous remarquerons seulement, que, quel que puisse être l'abus des Langues, de la Littérature, & de la Critique, il n'est pas, à beaucoup près aussi grand, que celui qu'on fait de la Scholastique, introduite dans la Théologie, & des Systêmes pris pour régle de l'Interprétation des Ecrivains Sacrez, en dépit du sens naturel de leurs expressions, de leur but, & de toute la suite du discours.

V. *De Raptu* (*a*) CHRISTI *in Cœlum*, *quem* SOCINIANI *fingunt*, *adversus* L. M. ARTEMONIUM, *seu* SAMUELEM CRELLIUM, *Dissertatio Theologico-Historica*. On sait, que les SOCINIENS, pour se débarrasser des (*b*) Passages, où il est dit, que Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST *est descendu du Ciel*, qu'il *montera dans le Ciel, où il étoit auparavant*, & autres semblables; disent, qu'il fut ravi dans le Ciel au commencement de l'Evangile, après sa naissance d'une Vierge, & avant sa mort. Quoique cette pensée ait été réfutée par un grand nombre de Théologiens, un très-Savant Unitaire, qui d'ailleurs a abandonné en plusieurs choses les Dogmes de ceux qu'on appelle proprement *Sociniens*, a tâché de la défendre de nouveau, dans un Ouvrage publié sous le nom deguisé de

(*a*) Pag. 339-403.

(*b*) JEAN, Chap. III. *vers.* 13. VI. 62. XVI. 28. VI. 33, 38, 51. I. JEAN, Chap. I. *vers.* 2.

de (a) L. M. ARTEMONIUS. Le vrai nom de l'Auteur eſt aſſez connu, & il n'a pas pris beaucoup de peine pour ſe cacher. Ainſi Mr. *Mosheim* n'a pas fait difficulté de dire dès le titre de ſa Diſſertation, qu'*Artemonius* eſt le même, que SAMUEL CRELLIUS. Il fait plus: il nous donne ici un détail fort circonſtancié de la Vie de cet Adverſaire, encore vivant, & les titres de tous les Ouvrages qu'on a vû de lui jusqu'ici, en diverſes Langues. On ne ſauroit écrire une Vie ſur de meilleurs Mémoires, puisque tout eſt tiré, ou de ce que nôtre Auteur a ouï de la propre bouche de Mr. *Crellius*, ou de ſupplémens communiquez par celui-ci, depuis que la Diſſertation de Mr. *Mosheim* eût vû le jour pour la prémiére fois. Le fond même de cette Diſſertation conſiſte en deux Chapitres. Dans le prémier, on répond à tous les Paſſages de l'Ecriture, que Mr. *Crellius* allégue en faveur de ſon ſentiment, & on montre qu'ils ne prouvent rien. Dans l'autre, on examine les Paſſages de l'Antiquité Eccleſiaſtique, d'où l'Adverſaire a voulu inferer, que les plus anciens *Chrétiens*, tant Orthodoxes, qu'Hérétiques, ont crû que JE'SUS-CHRIST avoit été ravi dans le Ciel, & en étoit depuis deſcendu. Le dernier genre de Preuves eſt particulier à Mr. *Crellius*; aucun autre Unitaire n'y avoit penſé avant lui. Ainſi la réponſe de Mr. *Mosheim* là-deſſus, eſt ce qu'il y avoit ici de plus néceſſaire: car, à l'égard

(a) *Initium Evangelii* S. JOANNIS *Apoſtoli, ex Antiquitate Eccleſ. reſtitutum* &c. 2. Voll. *in octavo*, à *Londres*, 1726.

gard des Preuves tirées de l'Ecriture Sainte, la plûpart avoient été déja alléguées, & réfutées; Mr. *Crellius* n'a fait qu'y donner un tour nouveau.

VI. De (*a*) Pœnis Hæreticorum, *cum* Stephano Javorskio, *Archiepiscopo* Rezanensi *&* Muromiensi, *Disputatio.* Il y a quelques années qu'Etienne Javorski, Archevêque Moscovite, publia un Livre, en Langue Russienne, (*b*) intitulé, *La Pierre de la Foi* &c. Ce Prélat, élevé parmi les *Jésuites*, & autres Catholiques Romains, a eu en vuë, dans son gros Ouvrage, d'un côté, d'animer les *Russiens* contre les *Protestans*; de l'autre, de favoriser secrétement les intérêts du *Pape*, en tâchant de persuader à ceux de la nation, qu'il n'y a aucune différence entre leur Religion, & la *Romaine*. Pour parvenir au premier but, il soûtient fort & ferme, que non seulement on ne doit point tolérer les *Hérétiques*, mais encore qu'on peut légitimement les punir de mort. Quelque éloigné que soit cet Adversaire furieux, *Mr. Mosheim* jugea à propos de le réfuter, pour prévenir les mauvaises impressions que son Livre pouvoit faire sur les *Russiens*, par rapport aux *Protestans*, tant *Luthériens*, que *Réformez*, qui vivent paisiblement dans ce grand Empire.

H

(*a*) Pag. 411-515.

(*b*) Voici la traduction Latine qu'on en donne *Petra fidei, Orthodoxæ Sanctæ Ecclesiæ filiis in solidationem & spiritualem ædificationem, offendentibus autem ad lapidem offensionis & scandali in resurrectionem & correctionem.* Mandato *Augusti Imperatoris* Petri II. benedictione autem *Sanctissimæ Synodi.* A *Moscou*, en 1728. *in fol.*

Il y fut même engagé par des personnes de grande considération ; & il a eû le plaisir de voir, que cette Dissertation, publiée en forme de Dispute Académique, a produit un bon effet. La prétenduë conformité des sentimens de l'*Eglise Russienne* avec la *Romaine*, ne demandoit pas qu'il s'y arrêtât beaucoup : ainsi il s'est contenté de montrer la différence par quelques exemples sensibles. Mais il s'attache à réfuter pleinement tout ce que dit le Prélat Persécuteur, pour justifier les Supplices des prétendus *Hérétiques*. Et afin qu'on en puisse mieux juger, il a traduit tout entier l'endroit où est contenuë la décision impie & barbare. Ce n'est qu'une misérable Déclamation, qui, ailleurs qu'en *Moscovie*, ne mériteroit que le silence & le mépris. Mais les *Russiens* ne connoissent pas les Ouvrages publiez en si grand nombre, parmi les autres Peuples, contre la Persécution pour cause de Religion. Ainsi Mr. *Mosheim* n'a pas mal employé son tems à montrer, en faveur de cette nation, la foiblesse des raisons de l'Archevêque, qui sont les mêmes dont se servent ceux de qui apparemment il avoit appris à les mettre en œuvre.

VII. De *vi argumenti quod* a tuto *ducitur in Sacris Controversiis Disputatio.* (*a*) C'est une régle de prudence, dont les personnes sages croient devoir faire usage en bien des cas, *Que, dans un doute, il faut prendre le parti le plus sûr.* Nôtre Auteur examine ici, Si l'argument est solide, appliqué aux Véritez de la Religion ? Il mon-

(*a*) Pag. 519-574.

montre d'abord, qu'on ne doit pas confondre cet argument avec un autre, tiré directement de l'*Utile* & de l'*Agréable*, ou de ce qu'on trouve quelque avantage, ou quelque plaiſir, à croire telle & telle choſe; quoi qu'il y aît beaucoup de rapport entre les deux maniéres de raiſonner. Pluſieur Auteurs, Anciens & Modernes, ſe ſont ſervis de celle dont il s'agit, tournée en différentes maniéres. Le prémier qu'on trouve, eſt (*a*) ARNOBE; & enſuite un Auteur, contemporain, à ce que croit Mr. *Mosheim*, ſavoir, celui de l'Ouvrage ſuppoſé ſous ce titre: (*b*) *Recognitiones* CLEMENTIS ROMANI. Dans le dernier Siécle, le fameux (*c*) PASCAL a développé cet argument avec beaucoup plus de pénétration & de dextérité. Quelques années après que ſes *Penſées ſur la Religion* eurent paru, un (*d*) Auteur François anonyme pouſſa le même raiſonnement. En quoi il furent ſuivis par le Docteur (*e*) ANTOINE ARNAUD, & une infinité d'autres, que l'on pourroit à peine compter. Sur tout l'Archevêque TILLOTSON em-

(*a*) *Adverſus Gentes*, Lib. II. pag. 55. *Ed. Deſid. Herald.* (pag. 44. *Ed. Salm. Lugd. B.* 1651.

(*b*) Lib. I. §. 62. pag. 508. Tom. I. *Patr. Apoſtolic.* Edit. Amſtelod.

(*c*) *Penſées ſur la Religion, & ſur quelques autres ſujets*, Chap. VI.

(*d*) *Traité de Religion, contre les Athées, les Déiſtes, & les nouveaux Pyrrhoniens.* Paris, 1677. *in duodecim.*

(*e*) *Art de Penſer*, Part. IV. Chap. XVI. ou dernier, ſur la fin. Au reſte, il n'eſt pas ſûr que cette Logique ſoit toute de Mr. ARNAUD, quoi qu'il y ait eû, à ce qu'on dit, beaucoup de part.

emploia à cela deux (a) *Sermons* entiers, où il prit une méthode beaucoup plus circonspecte, que n'avoit fait *Pascal*, & d'autres après lui. Tous ceux, dont on vient de parler, ne faisoient usage de l'argument, dont il s'agit, qu'à l'égard des Véritez générales de la Religion. On l'appliqua ensuite aux Disputes particuliéres des *Chrétiens*, diviſez en plusieurs Partis. Les *Catholiques Romains*, sur tout, ont cru en tirer une preuve invincible, pour ramener les *Protestans* à reconnoître l'*Autorité de l'Eglise*: mais le fameux CHILLINGWORTH a (b) retorqué contr'eux l'argument avec beaucoup de succès. Parmi les *Protestans* même, feu Mr. (c) JURIEU en est venu à dire: *Je crois les mystéres de l'Evangile, non par conviction, mais parce que je les veux croire: & je les veux croire, parce que je crois que cela est de la derniére importance pour la Gloire de* DIEU, *& pour mon Salut.* Il n'est pas jusqu'à Mr. BAYLE, qui (d) n'ait fort approuvé & loué l'argument de PASCAL.

D'autres néanmoins se sont hautement déclarez contre une telle maniére de raisonner. L'Abbé DE VILLARS, dans son (e) *Traité de la Délicatesse*, attaqua là-dessus *Pascal*, mais avec très-

(a) Les deux prémiers du Recueil, qu'il avoit publiez lui-même.

(b) Dans son Ouvrage, traduit en *François*, *La Religion Protestante une voie sûre au Salut* &c.

(c) *Traité de la Nature & de la Grace*, pag. 325.

(d) *Dict. Histor. & Critique*, Artic. PASCAL, Lett. I. pag. 607. Tom. III. *dern. Edit.* 1730.

(e) Dialog. V. pag. 115, 116. *Ed. de Holl.*

très-peu de ſuccès, au jugement de Mr. *Bayle*, approuvé par nôtre Auteur. Feu Mylord (*a*) SHAFTSBURY, donna de plus rudes atteintes à l'argument, & le tourna en ridicule. Mais, ſelon Mr. (*b*) LEIBNITZ, il outra la penſée de PASCAL & de TILLOTSON, à qui il en vouloit; & qui n'avoient point prétendu porter par là les *Athées* à croire, mais ſeulement les engager à bien vivre. Mr. *Mosheim* trouve l'explication plus conforme à la penſée de *Tillotſon*, qu'à celle de *Pascal*. Et pour ce qui eſt de Mylord SHAFTSBURY, en lui laiſſant un beau génie, une grande pénétration, & beaucoup de ſavoir, il *ne doute pas* que ce Seigneur ne fût malheureuſement prévenu contre la Religion Chrétienne; ſur quoi il en appelle en général à divers endroits de ſes Ecrits, & il ſe munit du ſuffrage de Mr. (*c*) PFAFFIUS. Auſſi les *Déiſtes*, ajoûte-t'on, tournent l'argument, dont il s'agit, & le rétorquent à leur maniére contre les *Chrétiens:* mal à la vérité, mais cela même doit nous empêcher d'emploier des armes, dont on puiſſe abuſer contre nous-mêmes.

Après cette hiſtoire, mêlée de bien des réflexions ſur les Paſſages des Auteurs qu'on y cite, nôtre Auteur vient à examiner le fond même de l'argument tiré du *parti le plus ſûr*. Pour cet effet, il commence par démêler l'ambiguité du

(*a*) *Lettre ſur l'Enthouſiasme*, §. 29. *pag.* 96, 97. de la *Verſ. Françoiſe*: (Tom. I. de l'Original, *pag.* 26, 37.)

(*b*) *Recueil de diverſes Piéces &c. par* MRS. LEIBNITZ, CLARCKE, NEWTON &c. Tom. II. pag. 261, 262.

(*c*) Diſſ. *De Præjudiciis Theolog.* §. 17. pag. 44. *Not.*

du mot *croire*. Ce n'eſt ici autre choſe, qu'être perſuadé d'un Dogme par des raiſons, ou vraies, ou fauſſes. Cela ſuppoſe, eû égard à la queſtion préſente, prémiérement, que l'on comprend le Dogme dont il s'agit; enſuite qu'on le croit vrai; & enfin, que l'on a quelque raiſon de ſouhaitter qu'il le ſoit. Quelle de ces trois conditions qui manque, la perſuaſion d'une perſonne, qui croit ſur un tel fondement, ne mérite pas le nom de créance, mais d'opinion, ou de vaine perſuaſion. Ceux qui font quelque fond ſur l'argument tiré du *parti le plus ſûr*, ne peuvent entendre autrement le mot de *Croire*, s'ils ſavent ce qu'ils diſent. Car puis qu'ils veulent par là perſuader les autres, & qu'ils croient devoir emploier ce raiſonnement comme propre à les perſuader, ils ſuppoſent manifeſtement qu'on ne doit rien croire ſans raiſon. Et quel beſoin y auroit-il d'avoir recours à un tel argument, ſi les Hommes pouvoient être convaincus, ſans qu'on leur alléguât aucune raiſon? A la vérité, on voit ſouvent des gens, qui paroiſſent croire, quoique deſtituez de toute raiſon. Mais ſi on y fait bien attenſion, on trouvera, ou qu'ils ne croient point, à proprement parler, ou que ce n'eſt en eux qu'*opinion*, ou une créance fondée ſur des raiſons peu convaincantes. Un Ignorant croit bonne la Religion de ſon païs; c'eſt ainſi qu'on parle. Mais examinez avec ſoin la ſituation de ſon Eſprit, vous verrez qu'il n'y a dans cet homme, qu'un panchant à croire, & non pas une véritable perſuaſion. Preuve de cela, c'eſt qu'il chan-

changera aiſément de Religion, ou par des raiſons très-légéres, ou pour des motifs d'intérêt. Un autre croira, que PLATON a puiſé dans les Livres des *Juifs:* prenez y bien garde, il n'aquieſce pas tant à cette opinion, qu'il eſt diſpoſé à ne pas la rejetter. Le Commun Peuple, au jugement de quelques-uns, eſt attaché à la Religion du païs ſans aucune raiſon. Mais la vérité eſt, que l'autorité de ſes Docteurs lui tient lieu de raiſon. Ainſi il eſt impoſſible de croire véritablement, ſans quelque raiſon, ou quelque autorité, qui y détermine. De tout cela on conclut, que l'argument du *parti le plus ſûr*, n'a aucune force pour établir la Vérité d'un Dogme, & en perſuader ceux qui le rejettent. Et voici comment on le prouve.

Celui qui veut qu'on croie un Dogme, parce qu'il y a moins de danger à l'affirmer, qu'à le nier, ſuppoſe néceſſairement l'une ou l'autre de ces deux choſes: ou que les argumens du pour & du contre ſont ſi égaux, qu'on ne voit point du tout quel parti eſt le meilleur: ou du moins, qu'encore qu'il y aît d'un côté de plus fortes raiſons, elles paroiſſent néanmoins égales à ceux qu'on veut deſabuſer, ſoit par un effet de la foibleſſe de leur Eſprit, ou par une ſuite de quelque autre cauſe. Car s'il y a d'une part des argumens plus forts, ou qui paroiſſent tels, voilà une raiſon, claire comme le jour, qui demande néceſſairement qu'on s'y rende. Or quelle des deux ſuppoſitions indiquées qu'on faſſe ici, on ne ſauroit éviter l'abſurdité. Car ſi les raiſons de part & d'autre ſont véritablement d'une égale

force, il n'y a rien qui engage à recevoir, ou à rejetter, ce qui fait le sujet de la question. Faut-il donc alors croire sans raison ? ou bien en fera-ce une, Qu'il est plus sûr de croire, que de ne pas croire ? Le prémier est trop absurde, pour qu'une personne de bon-sens en tombe d'accord. En se retranchant à l'autre, on se contredit, puis qu'on nie par-là que les raisons soient égales de part & d'autre ; de quoi néanmoins il faut être assûré, avant que de pouvoir mettre en usage cet argument. D'ailleurs il doit y avoir quelque liaison entre le Dogme même, & la raison du *parti le plus sûr*. Or quelle liaison y a-t-il entre ces deux propositions, DIEU *existe : car il est sûr de croire un* DIEU ? J'avouë, dit Mr. *Mosheim*, mon peu de pénétration : je ne saurois voir là aucune liaison, & je ne crois pas que personne puisse être persuadé de cette Vérité éternelle par un tel raisonnement. Bien plus : dès-là que quelcun est assûré, que les raisons sont égales de part & d'autre, vouloir lui persuader de croire l'un ou l'autre, parce qu'il est plus sûr de le croire, c'est exiger de lui une chose qui est au dessus des forces de l'Intelligence Humaine ; parce que l'équilibre des raisons laisse nécessairement l'Esprit dans un état de suspension. A la vérité, on voit des gens, qui embrassent aveuglément un parti, quoi qu'ils ne voient pas qu'il soit le meilleur. Mais alors c'est un effet de leur Liberté, qui se détermine souvent, malgré le doute, & qui a beaucoup de pouvoir sur l'Esprit, comme il paroît par l'expérience. Mais il ne faut pas s'imaginer, que l'équilibre des raisons

ſons ſubſiſte alors. La force de la Volonté & des Paſſions a rendu plus probable le parti qu'on a été bien aiſe de prendre. Or il ne s'agit point ici des Opinions, entant qu'elles influent ſur la Volonté, & qu'elles portent à agir: mais entant que dépendantes d'un ſeul & même acte de l'Entendement, & par rapport à la créance d'un Dogme. En un mot, la queſtion eſt, ſi quelcun peut croire l'une ou l'autre de deux Propoſitions contraires, tant qu'il ne voit aucune raiſon plus forte d'un côté que de l'autre? & c'eſt tout ce que l'on nie. Ceux qui l'affirment, doivent dire en même tems, qu'il n'eſt pas beſoin de raiſons, pour croire. Un exemple éclaircira tout ceci. Suppoſons qu'on diſpute ſur ce fait, Qu'il y a au fond du *Nord* des Tréſors cachez, plus riches que tous ceux des *Indes*. Si les raiſons de ceux qui l'affirment, & celles des autres qui le nient, paroiſſent préciſément d'une égale force, & qu'un homme, en les examinant, les trouve telles; il ne décidera rien, ni pour ni contre. Mais que ce même homme, preſſé de diſette, & ſe trouvant dans le païs où peuvent être ces Tréſors, vienne à concevoir un grand déſir de Richeſſes, la ſcéne changera alors. Les raiſons pour l'exiſtence des Tréſors recevront peut-être un ſi grand poids de l'ardeur avec laquelle il les ſouhaitte, qu'il ne doutera plus, que ces Terres pleines de glaces & de frimats ne renferment dans leur ſein une abondance des mêmes Richeſſes, que celles de l'*Orient*. Mr. *Mosheim* montre enſuite, que l'application de la raiſon du *parti le plus ſûr* aux Véritez de la Religion,

ligion, eſt encore plus imprudente, dans la ſuppoſition d'une égalité de raiſons de part & d'autre.

Les mêmes inconvéniens reviennent, ſi l'on ſe retranche à dire, comme font quelques-uns, qu'on ne ſuppoſe pas ſoi-même les raiſons égales, mais ſeulement qu'elles paroiſſent telles aux Adverſaires, ou faute d'intelligence, ou par un effet de leur malice. La méthode eſt moins vicieuſe : mais c'eſt toûjours s'imaginer, qu'on peut engager les Hommes à croire, par un argument qui n'a de lui-même aucune force, & par conſéquent ſans raiſon. D'ailleurs, ſi l'on a en main de plus forts argumens, comme on l'avouë, à quoi bon emploier de ſi foibles armes ? On donne lieu par-là aux Adverſaires de ſoupçonner, que, comme il n'eſt que trop ſouvent arrivé, on n'a pas de meilleures raiſons à produire, & de regarder ainſi comme mépriſables celles qu'on tient d'ailleurs pour les plus invincibles. Enfin, lors qu'on preſſe la raiſon tirée du péril, on accorde aux Adverſaires pour un moment, la ſuppoſition, que les argumens de part & d'autre fuſſent d'une égale force. Or cela eſt auſſi dangereux, & auſſi téméraire, que ſi véritablement ces argumens étoient d'une égale force. „ Vous voulez nous intimider, (dira „ un Profane:) mais vous ne nous dites pas, „ pourquoi nous avons à craindre. Vous nous „ exhortez à ne pas nous perdre : mais vous ne „ nous prouvez pas, pourquoi nous ſommes per„ dus, ſi nous ne voulons pas croire ". Que répondre à tout cela ? A moins qu'on ne diſe, qu'il

qu'il paroît néanmoins par des exemples, que quelques Incrédules ont été convertis par cet argument du *parti le plus sûr*. Mais Mr. *Mosheim* demande, qu'avant que de raisonner sur un fait aussi douteux, ou plûtôt qui lui paroît entiérement faux, on détruise la vérité de ce Principe, *Qu'il n'y a point de Foi Historique sans raisons, ou sans témoignages*. Il peut-être, que quelques Incrédules ont été portez, par l'argument dont il s'agit, à examiner avec plus de soin la nature des choses, & à reconnoître ainsi peu-à-peu la Vérité. On ne nie pas non plus, que quelques-uns n'aient pû, épouvantez par-là, vivre d'une maniére plus réglée qu'auparavant. Mais après tout, ce n'est pas là croire; c'est raisonner & agir.

Nôtre Auteur examine ensuite la maniére dont Mr. GASTRELL, (*a*) Théologien Anglois, a tourné l'argument en question, pour lui donner plus de force: & il explique enfin, jusqu'où il croit qu'on peut en faire usage. C'est prémiérement, comme d'un puissant *motif* pour engager à un examen attentif de la Religion, ceux qui ou aiment mieux ne rien savoir, que de se donner la peine d'apprendre, ou préférent, sur de raisons frivoles, ou sur le simple préjugé de l'Autorité, l'opinion qu'ils croient leur être plus avantageuse. Un Incrédule, par exemple, raisonne ainsi: „ Je vois qu'on dispute fortement, „ S'il y a un DIEU, ou s'il n'y en a point. Je „ ne

(*a*) Dans son Ouvrage Anglois, sur *la Vérité, la Certitude, & la Nécessité de la Religion*, Part. IV. Chap. V. §. 2.

„ ne veux, ni ne puis examiner tout ce qu'on „ dit là-dessus de part & d'autre. Je ne croirai „ donc ni l'un, ni l'autre : ou bien je me rangerai du côté de ceux qui nient l'Existence „ de cet Etre, parce qu'ainsi je pourrai satisfaire „ plus tranquillement mes désirs ". A un tel homme on peut dire : „ Le Dogme, dont il s'agit, est de si grande conséquence, qu'en le „ niant, ou en doutant, pour de si pauvres raisons, on court risque, s'il se trouve qu'il y „ ait un DIEU, d'être exposé à souffrir des Peines Eternelles. Or que la chose soit possible, „ il paroît de cela seul, que vous voiez qu'on „ dispute tant là-dessus. Car s'il n'y avoit aucune probabilité, les Incrédules n'auroient pas „ besoin de se donner tant de peine pour réfuter les argumens alleguez en faveur de l'opinion qu'ils rejettent. Si donc vous voulez „ agir en homme sage, avant que de rien décider sur la question, ou que d'assûrer qu'elle „ ne peut-être décidée, vous devez examiner „ avec le dernier soin les raisons de part & d'autre. Après quoi, si vous trouvez fausses celles que les autres croient très-solides, non seulement vous n'y perdrez rien, mais encore „ vous y gagnerez beaucoup, puis que vous „ pourrez vous tenir raisonnablement en sûreté, & pécher sans crainte. Au lieu que, si „ l'opinion des autres vous paroît véritable, „ vous serez encore à tems d'appaiser DIEU „ par vos priéres, & de vous frayer le chemin „ au Salut. En un mot, il est plus sûr, quand „ il s'agit d'un si grand intérêt, de prendre quel-

„ que

„ que peine à examiner, que de s'épargner la „ fatigue de l'examen. La Raiſon veut, que „ vous preniez ce parti. Et c'eſt ainſi qu'on „ en uſe dans un grand nombre de cas ſemblables, qui regardent les affaires de cette Vie". Nôtre Auteur renvoie ici au beau Livre de (*a*) Mr. DITTON, où ce Mathématicien Anglois raiſonne à peu près de même contre les DE'ISTES.

Un autre uſage de l'argument tiré du *parti le plus ſûr*, c'eſt de faire revenir à eux-mêmes, ceux qui, après quelque examen, ne laiſſent pas, ſoit faute de réſolution, ſoit par un effet de la force des Paſſions, ou de quelqu'autre cauſe, d'en venir ou à ſe tranquiliſer dans le doute, ou à pancher vers l'Incrédulité. On allégue ici l'exemple du fameux Comte de *Rochester*, (*b*) JEAN WILMOT, converti depuis par le Docteur BURNET. En attendant que des gens de ce caractére puiſſent être désabuſez ou par des raiſons, ou par la Grace de DIEU, Mr. *Moshein* ne doute pas qu'on ne puiſſe au moins les porter à mieux vivre, par un raiſonnement comme celui-ci. „ Supposons que, comme vous „ l'aſſûrez, vous ayez fait tous vos efforts pour „ connoître la Vérité: vous nous accorderez „ ſans peine à vôtre tour, qu'il peut-être que „ vous vous ſoyez mal pris dans vôtre examen, „ &

(*a*) Part. II. Sect. V. *pag.* 20, *& ſuiv.* Tom. I. de la Traduction Françoiſe.

(*b*) *Mémoires de* JEAN WILMOT, Comte de *Rochester*, par ſon Mylord BURNET. Amſt. 1716.

» & qu'il vous aît échappé certaines choſes,
» ſans quoi la démonſtration ne ſauroit être
» parfaite. Or vous ſavez, combien grand eſt
» le péril du mépris de la Religion, & que,
» ſuppoſé qu'il y aît un DIEU, les Impies doi-
» vent s'attendre à des Supplices Eternels. Vous
» n'ignorez pas non plus, que ceux qui s'aban-
» donnent aux Voluptez & aux Crimes, s'ab-
» brutiſſent peu-à-peu, & perdent chaque jour
» de leur pénétration, à proportion de la force
» des mauvaiſes Habitudes qu'ils contractent. Il
» eſt donc plus ſûr pour vous, de vous attacher
» à bien régler vos mœurs, que de vous livrer
» à vos Paſſions. Car ſi vous prenez le pré-
» mier parti, il ne vous en reviendra aucun
» mal: au contraire, vous conſerverez la liber-
» té & la pénétration de vôtre Eſprit. Au lieu
» qu'en prenant l'autre parti, vous avez à crain-
» dre de périr pour toûjours, s'il ſe trouve que
» vous vous ſoiyez trompé dans vôtre calcul ».
Mr. LEIBNITZ a (*a*) cru, que c'eſt auſſi tout ce qu'ont voulu dire & PASCAL, & les autres après lui. Mr. FABRICIUS (*b*) eſt entré dans la même penſée. Nôtre Auteur ne s'oppoſe pas au déſir qu'on a d'interpreter favorablement la maniére dont tant d'Auteurs ſe ſont pris à emploier l'argument du *parti le plus ſûr*. Il lui paroît néanmoins très-difficile de juſtifier quelques-uns ſur

(*a*) J'ai indiqué ci-deſſus le paſſage du *Recueil de diverſes Piéces* &c. où il ſe trouve.

(*b*) *Delect. argumentorum & Sylloge Scriptorum pro Veritate Relig. Chriſt.* Cap. VI. §. 7. pag. 284.

ſur cet article : & les autres ſe ſont au moins expliquez confuſément. On cite encore ici Mr. CLARCK, comme aiant donné à l'argument le tour qu'il faut. (*a*) *Suppoſons, ſi l'on veut*, dit-il, *que tout ce que la Foi peut faire, c'eſt de mettre la croiance de la Vérité de la Révélation Chrétienne au rang des choſes ſimplement poſſibles, je poſe en fait, que cela ſeul devroit porter des Créatures Raiſonnables à vivre ſobrement, juſtement, & réligieuſement.* A ce Théologien Anglois, je puis joindre un grand Philoſophe de la même Nation, le célébre Mr. LOCKE, que nôtre Auteur n'auroit pas manqué ſans doute d'indiquer, s'il ſe fût ſouvenu d'un grand & beau paſſage, qu'on lit dans (*b*) l'ESSAI *ſur l'Entendement*.

VIII. Jo. LAUR. MOSHEMII (*c*) *De* CHRISTO UNICE THEOLOGO IMITANDO *Oratio, quum publice docendi munus ſuſciperet, recitata.* On ne ſauroit choiſir un plus beau ſujet, ni plus convenable, que celui que traite ici Mr. *Mosheim*. Il prononça ce Discours, lors qu'il entroit dans les fonctions de Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de *Helmſtadt*. Quoi de plus à propos, dans une telle circonſtance, que de ſe propoſer à ſoi-même, & de propoſer à tous les autres Théologiens, l'exemple de Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST, comme l'unique modéle, ſur lequel ils doivent conſtamment ſe ré-

(*a*) *Diſcours ſur les Devoirs de la Relig. Naturelle, & ſur la Vérité de la Relig. Chrétienne*, Chap. XXI. pag. 420. de la Traduction de Mr. RICOTIER.

(*b*) Liv. II. Chap. XXI. §. 70. pag. 213. 2. Edit. 1729.

(*c*) Pag. 579-620.

régler? La piéce méritoit d'être lue toute entiére. La solidité des penſées y eſt relevée par tous les ornemens d'une éloquence mâle & naturelle.

IX. LE dernier, & le plus long Ouvrage de ce Volume, eſt (*a*) une Traduction Latine des Lettres Angloiſes de feu Mrs. GUILLAUME MOYLE, & PIERRE KING, ſur le *Miracle de la* LEGION FULMINANTE. Le nom du dernier n'eſt déſigné, dans l'Original, que par un K. Mais on ſoit d'ailleurs avec certitude, que c'eſt ce grand homme, qui a été depuis Chancelier de la *Grande Bretagne*; emploi dont il ſe démit peu de tems avant ſa mort. Les Lecteurs François peuvent connoître le fond de cette Diſpute, par l'Extrait qu'en donna (*b*) Mr. LE CLERC. Je me bornerai donc à la Préface du Traducteur.

Qu'il y ait eû une Legion, compoſée principalement de *Chrétiens*, qui, dans une grande diſette d'eau où étoit l'Armée commandée par l'Empereur MARC ANTONIN, obtint du Ciel par ſes prières, & une Pluie abondante, & la victoire, à cauſe de quoi cette Légion fut nommée *Fulminante*: c'eſt, dit nôtre Auteur, une queſtion, depuis aſſez long-tems conteſtée entre les Savans, qui ont étudié l'Antiquité Eccléſiaſtique. (*c*) Les uns regardent le fait comme incon-

(*a*) Pag. 621-691.

(*b*) BIBLIOTHEQUE ANC. & MODERNE, Tom. XXVII, Artic. IX. pag. 175, *& ſuiv.*

(*c*) Mr. FABRICIUS indique ceux des deux opinions contraires, dans ſon Ouvrage intitulé, *Salutar. Lux. Evan-*

incontestable. D'autres le tiennent pour inventé, & le mettent au rang des *fraudes pies*. Quelques-uns (*a*) trouvent tant de difficultez de part & d'autre, qu'ils laissent la chose indécise. Ce n'est pourtant pas un point d'Histoire indifférent. Il entre dans la question bien des choses qui regardent les Mœurs, les Loix, les Coûtûmes, & toute la Discipline des anciens *Chrétiens*; de sorte que, selon qu'on prend l'un ou l'autre parti, on décide aussi différemment sur tout cela. Et pour en bien juger, il faut une profonde connoissance de l'Histoire de ces Siécles, tant Profane, que Sacrée. Entre les deux Tomes, dont il s'agit, Mr. *Moyle* défend la négative; & Mr. *King*, l'affirmative. Tous deux tiennent bien leur partie. Aucun n'oublie rien de ce qui peut servir à sa cause. Ils ont épuisé tous les secours que leur fournissoit ou une grande connoissance de l'Antiquité, ou la force de leur esprit, d'une maniére à mettre en état d'examiner & de décider la question, avec toutes celles qui s'y joignent. Ainsi Mr. *Mosheim* a rendu un très-bon service au Public, en profitant du loisir, que lui laissent ses grandes occupations, pour traduire ces Dissertations en une Langue infiniment plus connuë, que l'Angloise. Il a suivi, dans cette Version, la même méthode, à peu près, que nous avons dit qu'il tenoit dans

Sanguli toti Orbi stories, Cap. VII. pag. 138, 140. On joint ici Mr. BURMAN, qui s'est fortement déclaré pour la négative, *Adnot. in* PETRON. pag. 213.

(*a*) Mr. HENRI DE BUNAU, dans une Histoire en Allemand des Empereurs d'*Allemagne*, Tom. I. pag. 325.

dans celle de *Cudworth*. La maniére d'écrire de Mr. *King*, plus attaché aux choſes qu'aux expreſſions, lui a donné auſſi plus d'occupation; le Stile de Mr. *Moyle* étant au contraire eſtimé en *Angleterre*, comme celui d'un des meilleurs Ecrivains de la nation. Ces Meſſieurs avoient l'un & l'autre inſeré dans la ſuite de leur discours l'indication des endroits où ſe trouvent les Paſſages, qu'ils citent. Nôtre Traducteur a mis tout cela au bas des pages, en forme de Notes, pour la ſatisfaction des Lecteurs, dont l'attention eſt par-là interrompuë. Mais il a auſſi examiné tous les Paſſages dans les ſources, ce qui lui a fourni occaſion de les indiquer plus exactement, quand il le jugeoit à propos. Quelquefois même il rapporte les paroles plus au long, afin qu'on en puiſſe juger plus facilement. Non content de cela, il à ajoûté du ſien certaines choſes, ſoit pour éclaircir & confirmer, ſoit pour réfuter les penſées de ſes Auteurs. Les Notes, qui lui appartiennent ainſi, ſont diſtinguées par des crochets, de celles qui ont été tirées du Texte même. Voici encore une bonne réparation. Mr. *Moyle* avoit partagé la Diſpute en certaines propoſitions, qui ſont débattuës l'une après l'autre. Tout eſt compris en cinq Lettres, fort longues, dans chacune desquelles on examine toutes les propoſitions, ſur quoi roule la diſpute. Par-là les choſes qui concernent chaque chef, ſe trouvent fort diſperſées, & difficiles à raſſembler. Pour remédier à cet inconvénient, Mr. *Masheim* a pris de chaque Lettre ce qui ſe rapporte à chaque point par-

particulier, & réuni le tout, en ſorte que les objections, & les réponſes, ſur un même ſujet, ſe ſuivent les unes les autres. Il avoit d'abord réſolu de donner ſon jugement ſur le fond même de toutes les propoſitions : mais l'impatience du Libraire, à l'approche des Foires où il vouloit mettre le Livre en vente, n'a pas laiſſé le tems d'exécuter ce deſſein. On pourra néanmoins juger, & par les Notes de nôtre Auteur ſur divers endroits, & par ſes *Inſtitutions d'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, dont il promet au prémier jour une nouvelle Edition fort augmentée, ce qu'il penſe touchant la plûpart des points de cette Diſpute. Il eſpére trouver occaſion de s'expliquer plus au long, dans le Tome ſuivant de ſes *Diſſertations*, qui rouleront ſur *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*. En attendant, il dit en un mot, qu'il n'épouſe entiérement ni l'une ni l'autre des opinions contraires, mais qu'il croit qu'aujourd'hui perſonne ne peut ſavoir avec quelque certitude, ſi la Pluie, qui ſauva l'Armée Romaine, étoit miraculeuſe, ou purement naturelle.

Dans le reſte de la Préface, nôtre Auteur nous donne tout ce qu'il a pû découvrir, ſur la Vie & les Ecrits de Mrs. *King* & *Moyle*. Il a eû dequoi s'étendre davantage ſur le dernier : & comme celui-ci a été accuſé par quelques-uns d'irréligion, il en indique d'autres, qui l'ont diſculpé hautement ſur cet article. Pour lui, laiſſant à DIEU le jugement du cœur de Mr. *Moyle*, il avoüe, qu'il n'a rien trouvé dans ſes Ecrits, qui donne lieu à une telle accuſation, & que ce Savant parle par tout de DIEU, & de

la *Religion*, d'une maniére à paroître bon Chrétien ; quoique ſes expreſſions ſoient quelquefois peu circonſpectes, & ſentent la même liberté avec laquelle peut-être il opinoit ſur les affaires d'Etat, dans le *Parlement*. D'ailleurs, Mr. *Moyle* n'étoit pas aimé des *Eccléſiaſtiques*, a cauſe qu'il s'oppoſoit avec chaleur à leurs prétenſions & à leurs projets. Il n'admiroit pas non plus les anciens Docteurs, nommez *Péres de l'Egliſe*, & il les cenſuroit avec peu de ménagement, quand l'occaſion s'en préſentoit. Il y en a là de reſte, pour s'attirer les reproches les plus odieux & les plus mal fondez, de la part de ceux dont on combat les intérêts & les préjugez.

J'aurois volontiers rapporté tout ce que le Traducteur nous dit ſur ſes deux Auteurs : mais ces Article eſt déja aſſez long, & il me reſte à ajoûter quelque choſe, dont je ne puis me diſpenſer, au ſujet d'une Lettre qu'on a reçuë de Mr. *Mosheim*.

CETTE Lettre eſt ſi honnête, & ſi obligeante, que, ſi je pouvois croire qu'il fût permis de donner quelque juſte ſujet de plainte, je ne dis pas à Mr. *Mosheim*, pour qui j'ai une grande eſtime, mais aux Auteurs du plus bas étage, je craindrois que l'Amour propre ne me portât à me féliciter de m'être attiré à ce prix même dequoi le flatter beaucoup. Mais ce Savant Théologien doit être perſuadé, que je n'ai eû nul deſſein de diminuer en rien l'opinion avantageuſe ni de ſa perſonne, ni de ſes Ecrits ; & que ſi j'ai pris la liberté de faire par ci par-là quelques remarques critiques, ce n'a été qu'en ſuivant le plan de cette

cette *Bibliothéque*, assez conforme au but & à l'usage des Journaux, qui est d'indiquer le fort & le foible des Ouvrages, dont les Auteurs ne se croient pas, ou ne doivent pas se croire infaillibles. L'Histoire des actions, & l'Histoire des Livres, sont à cet égard, sujettes aux mêmes Loix. Il est juste, d'autre côté, que les Auteurs aient droit de se plaindre, s'ils trouvent qu'on a eû tort de les critiquer : & c'est aux Journalistes à leur faire raison, s'ils se sont trompez eux-mêmes. Mr. *Mosheim* verra, que personne n'est plus disposé, que moi, à m'aquitter de ce devoir. Il a suivi l'ordre des pages, dans ses remarques, & je vais le suivre après lui.

Dans l'Extrait de la *Vie* de CUDWORTH, j'ai dit, (*a*) que le Beau-Pére de *Cudworth* lui rendit ce témoignage, *Qu'il n'étoit jamais venu à l'Université* [de *Cambridge*] *aucun Enfant de cet âge, qui eût plus de connoissance de ce qu'on apprend dans les Ecôles.* Sur quoi j'ajoûte, dans une Note : „ C'est le sens des paroles Angloises, que Mr. *Mosheim* rapporte, en Note: *That* „ *is was as well grounded in School-Learning, as* „ *any Boy of his age that went tho the Universisty.* „ Ainsi nôtre Traducteur a eû raison de douter, s'il les avoit exactement renduës en Latin de cette maniére : *Tanta puerum hunc Scientia Humaniorum Litterarum & Artium Liberalium valere, quanta in homine ætatis hujus* „ *fingi & cogitari posset.* Voilà qui renchérit „ sur l'éloge, & qui change fort la pensée de „ l'Au-

(*a*) Tom. XIII. *pag.* 9.

„ l'Auteur du Mémoire ; quoique l'expreſſion „ Angloiſe ſoit aſſez claire ". Voici ce que Mr. *Mosheim* dit là-deſſus. „ J'ai fort bien entendu le ſens des paroles : car rien n'auroit été „ à moi plus ridicule, que d'entreprendre la „ Verſion d'un Ouvrage auſſi difficile, que celui de *Cudworth*, ſi j'avois héſité ſur le ſens de „ mots ſi clairs. Mais ce ſens me paroiſſoit „ trop plat (*nimis eſſe plebejus & pedeſtris videbatur*) pour être exprimé en Latin mot-à-„ mot d'une maniére convenable. Je crus donc, „ qu'il ſuffiſoit de donner ſeulement le ſens ; & „ afin que perſonne ne pût ſe plaindre que je „ l'avois trompé, d'ajoûter les paroles même „ *Angloiſes*. Je n'ai donc voulu rien ajoûter à „ l'éloge du jeune *Cudworth*, & je n'étois pas „ ſi ignorant, que de douter de ce qu'avoit „ voulu dire ſon Beau-Pére. Je crois auſſi avoir en gros aſſez clairement exprimé ſa penſée ; & ſi je ne me trompe, il n'y a pas grande „ différence pour le fond, entre vôtre traduction, & la mienne ".

Il faut que je rapporte ici les propres termes de la Note de Mr. *Mosheim*. *Nescio, an Satis apte verba reddam Anglica. Itaque placet, ea ſubjicere &c.* Je demande aux Lecteurs, ou plûtôt je prie Mr. *Mosheim* lui-même de bien conſiderer, ſi en s'exprimant ainſi, il n'a pas donné lieu à ma remarque. Eſt-ce la même choſe, de *douter ſi l'on a aſſez bien traduit les mots Anglois*, & *de trouver ce ſens trop plat, de l'exprimer en gros*, d'une maniére *où il n'y a pas grande différence*, mais il y en a pourtant. La

diffé-

différence en elle-même eſt-elle ſi petite? Dire, qu'*il n'étoit jamais venu dans l'Univerſité aucun Enfant de cet âge, qui eût plus de connoiſſance de ce qu'on apprend dans les Ecôles, ou des Humanitez*, me paroît bien moins, que de dire, qu'*il avoit une connoiſſance des Humanitez, auſſi grande* QU'ON PEUT MEME L'IMAGINER ET LA CONCEVOIR *dans un enfant de cet âge.* Car tous les Enfans qui parviennent, dans un ſi bas âge, à ce point de connoiſſance, qui eſt le plus haut, ne ſont pas envoiez à l'Univerſité; & entre ceux qui y viennent, même en divers tems, les plus habiles peuvent ne l'avoir pas été jusques-là puis qu'il s'agit d'un degré d'habileté qui ne peut-être que fort rare. D'ailleurs, ſi, au lieu de *quanta in homine ætatis hujus fingi & cogitari poteſt*, Mr. *Mosheim* eût dit: *quanta ullus unquam qui in Academiam Studiorum cauſſâ venerit*: ce ſens auroit-il été ſi *plat*? Encore un coup, je ſupplie Mr. *Mosheim* de faire attention à l'idée que donnent ſes propres expreſſions, & de juger ſi après cela j'ai eû tant de tort d'ajoûter: *Il faut eſperer que Mr.* Mosheim *aura été plus exact dans ſa Verſion, par la grande intelligence qu'il a des matiéres; car j'avoüe que je n'ai pas l'Original, pour pouvoir le conſulter.* Il craint, que par-là je n'aie donné lieu à ſes Ennemis, ou à ceux qui s'en rapportent au jugement d'autrui, de penſer qu'il n'entend l'Anglois que médiocrement. Mais dès-là que je déclare plus d'une fois, que je n'ai pas ſous ma main l'Original, perſonne ne peut compter avec la moindre apparence de raiſon ſur tous les ſoupçons que je

voudrois même donner ouvertement. Or bien loin de là, je les préviens, en disant que *j'espére*, que, nonobstant ce petit doute, le Traducteur aura été plus exact dans sa *Version* du Corps même de l'Ouvrage, qui est le principal. J'ai dit ailleurs, que je (*a*) *présumois* cela, sur un point particulier; & peut-on faire autre chose, quand on n'a pas l'Original sous ses yeux? De plus, ce que j'ajoûte de la *grande intelligence que* Mr. *Mosheim* a des *matiéres*, fait voir la bonne opinion que j'ai de la Traduction. Je suis persuadé, qu'avec cela un Traducteur attentif peut beaucoup suppléer à ce qui lui manqueroit même pour la parfaite intelligence de la Langue de l'Original. J'en connois un, qui aiant envoié une Version Angloise à un de ses Amis, avec plein pouvoir d'y changer & corriger tout ce qu'il jugeroit à propos, fut bien surpris en lisant quelques Feuilles imprimées, d'y trouver des endroits où l'Ami lui paroissoit avoir changé la pensée de l'Auteur, au lieu de redresser la Version. Il les lui indiqua, & le pria d'y faire attention. Cet Ami alors reconnut qu'il s'étoit trompé: & cependant il entendoit à fond la Langue, au lieu que le Traducteur n'étoit qu'apprenti.

Pag. 13. J'ai soupçonné, que *Cudworth* ne garda peut-être point jusqu'à sa mort l'Emploi de *Maitre du Collége de* CHRIST; & je l'ai inferé de ce que *je ne voiois point* ce titre sur son *Epitaphe*. Ici j'ai fait une bevuë grossiére, & je

suis

(*a*) *Pag.* 14.

fais fort obligé à Mr. *Mosheim* de m'en avoir averti. Il faut que dans le moment que j'écrivois cela, aiant le Livre sous les yeux, il me soit survenu quelque forte distraction, & qu'en relisant mon Manuscrit pour la derniére fois, j'aie oublié de consulter encore l'Original, comme j'en use ordinairement. Je prie les Lecteurs d'effacer toute cette période, ou de tenir pour non dit tout ce qu'elle contient.

Pag. 19. J'avois cité Mr. LE CLERC, comme parlant de *deux Sermons*, joints à quelque Edition du *Système Intellectuel*. Ces Sermons, à ce que m'apprend Mr. *Mosheim*, ne sont autre chose, que le Traité *de l'Union Typique de* JESUS-CHRIST, *& de son* EGLISE. J'avois conjecturé (*a*), que *Cudworth* fondit depuis en un ces Sermons, pour leur donner la forme de Traité; & la conjecture se trouve vraie.

Pag. 28. Mr. *Mosheim* confirme aussi celle que j'avois faite, au sujet de l'*Index*, qu'il annonçoit, des *Editions* dont il s'est servi. Le Libraire, pressé par l'approche des Foires, omit cet *Index*, & quelques autres choses, que l'Auteur lui avoit envoiées.

Pag. 34. Sur ce que Mr. *Mosheim* en appelle au jugement d'Ecrivains Anglois, qui reconnoissant d'ailleurs tout le mérite de *Cudworth*, le regardent comme aiant été dans les mêmes idées que le Docteur CLARCK, au sujet de la *subordination des personnes Divines*; j'ai dit, qu'*on cite là-dessus un seul Auteur, le Chevalier* ROBERT NEL-

(*a*) Pag. 17.

NELSON. Je n'ai point dit, ni voulu dire, que Mr. *Nelson* fût le ſeul de cette opinion; comme Mr. *Mosheim* le ſuppoſe. J'aurois mieux fait, je l'avouë, d'ajoûter, que c'eſt le ſeul d'entre pluſieurs, que Mr. *Mosheim* auroit pû alleguer, comme il le déclare. Du reſte, je ne décide rien ſur le fond même de la queſtion, quel a été le vrai ſentiment de *Cudworth*. Je n'ai point pris à tâche d'examiner, comme il le faudroit, tous les endroits du *Syſtême Intellectuel* qui peuvent fonder ici un jugement ſûr; & ſi je voulois le faire, il faudroit que j'euſſe les Livres, qui indiquent ceux d'où l'on infére ſa conformité avec les idées du Docteur *Clarck*.

Pag. 35, *& ſuiv.* Mr. *Mosheim* convient des petites inadvertences, que j'ai remarquées, dans ſa Critique de quelques endroits des Extraits du *Syſtême Intellectuel*, répandus dans les Journaux de Mr. LE CLERC. Il a pû voir, par la maniére dont je m'y ſuis pris, que mon unique but a été de juſtifier, autant qu'il étoit poſſible, un homme de grand mérite, qui n'eſt plus en état de ſe défendre lui-même; puis que je ſuis convenu des fautes qu'il m'a paru qu'on lui reprochoit avec raiſon. Je ſuis perſuadé, au reſte, de la vérité de ce que dit Mr. *Mosheim*, qu'il a compoſé ſa *Préface* à la hâte, à cauſe du peu de tems que lui donnoit l'empreſſement du Libraire; & que, s'il eût eû plus de loiſir, il auroit aiſément évité les petites inadvertences, qu'il reconnoît. Pour confirmer l'idée avantageuſe, que donne de lui un tel aveu, j'ajoûterai une autre preuve, dont je n'ai pas eû occaſion de faire

faire uſage ci-deſſus. Dans ſa Diſſertation ſur l'abus de l'*Erudition Profane*, emploiée à expliquer Ecriture Sainte, il critique un peu rudement le même Mr. *Le Clerc*, à l'occaſion d'un Paſſage de DIOGENE LAERCE, que celui-ci avoit cité ſur un endroit de l'Hiſtoire (*a*) de la *Femme adultére*, & cela ſeulement dans la ſuppoſition que cette Hiſtoire ne fut point de l'Auteur Sacré, comme BE'ZE même l'a cru. A l'endroit de cette Edition, où ſe trouvent les paroles dont il s'agit, nôtre Auteur a ajoûté une (*b*) longue Note, où, ſans ſe départir du fond même de la cenſure, il tombe d'accord, qu'il auroit dû ménager mieux ſes expreſſions, en critiquant un Savant à qui la République des Lettres a beaucoup d'obligation, & il ſouhaitte qu'on rejette ſur le feu de la Jeuneſſe, auquel il s'étoit laiſſé un peu emporter, ce qu'il a dit de trop fort ſans néceſſité. Ainſi le mal eſt reparé; & le Texte corrigé par la Note montre que Mr. *Mosheim* n'a pas voulu dérober déſormais aux Lecteurs la connoiſſance d'une faute, dont il ſe répent.

Puis que j'y ſuis, j'ajoûterai ici quelque choſe que j'ai appris depuis au ſujet de Mr. MASHAM, Petit-Fils de *Cudworth*, & que Mr. *Mosheim* ne ſavoit pas non plus; c'eſt que ce digne perſonnage eſt mort depuis plus d'un an. J'avois conjecturé, que ſon Emploi de *Tréſorier général* de la *Chancellerie*, étoit celui du *Maſter of the*

(*a*) Not. in HAMMOND. JOANN. VIII. 6.
(*b*) Pag. 279.

the Rolls, ou du prémier des douze *Maſters in Chancery*. Mais j'ai été informé depuis de bonne part, que Mr. *Masham* avoit ſon Emploi en qualité d'un des *Maitres* de la *Chancellerie*; & que c'eſt un Emploi tout nouveau, qui conſiſte à revoir les Comptes de l'argent qui étoit autrefois entre les mains d'un Maître de la Chancellerie, mais qu'on met préſentement à la Banque, parce qu'un de ces Maîtres hazarda une ſomme conſidérable dans les *Actions* de la *Mer du Sud*, laquelle fut perduë pour les intéreſſez. Ainſi il ne faut pas s'étonner, que CHAMBERLAYNE n'ait rien dit d'un tel Emploi, qui n'étoit pas encore créé.

ARTICLE II.

VETERA ROMANORUM ITINERARIA, *ſive* ANTONINI Auguſti *Itinerarium*, *cum integris* Jos. SIMLERI, HIERON. SURITÆ, *&* ANDR. SCHOTTI *Notis*. ITINERARIUM HIEROSOLYMITANUM; *&* HIEROCLIS Grammatici SYNECDEMUS. *Curante* PETRO WESSELINGIO, *qui & ſuas addidit Adnotationes*,

C'eſt-à-dire:

ANCIENS ITINE'RAIRES *des* ROMAINS, ſavoir, l'*Itinéraire* d'ANTONIN *Auguſte*, avec les *Notes* entiéres de JOSIAS SIMLER, de JE'RÔME SURITA, & d'ANDRE' SCHOTT: l'Iti-

l'ITINERAIRE *de* JERUSALEM ; *&* la *Notice Géographique* de HIEROCLE's *le Grammairien.* Le tout publié par les soins de Mr. WESSELING, qui y a joint ses propres Remarques. *In quarto*, pagg. 762. sans la *Préface*, qui en a 16. & les *Indices*, qui en contiennent 56. A *Amsterdam*, chez *J. Wetstein*, & *G. Smith.* 1735.

LEs piéces, que l'on publie ici de nouveau, pourront paroître d'abord quelque chose de fort sec, puis que ce ne sont que des Listes Géographiques, qui imprimées seules, se réduiroient à une brochure. Mais ceux qui connoissent de quelle utilité sont ces monumens, avec toute leur simplicité, pour la connoissance de l'ancienne Géographie, & par conséquent pour l'intelligence de l'Histoire, & des Auteurs de l'Antiquité en général, recevront sans doute avec plaisir une Edition d'*Itineraires*, dont les précédentes étoient très-rares, & qui, dans celle-ci, sont accompagnez de bien de nouveaux secours, pour en faciliter l'usage.

La meilleure, & aussi la derniére Edition qu'on avoit à part, du prémier *Itinéraire*, qui passe jusqu'ici sous le nom d'ANTONIN *Auguste*, est celle d'ANDRE' SCHOTT, imprimée à *Cologne* en M. DC. avec un ample Commentaire de (*a*) JE'RÔME SURITA. Le Savant Jésuite y joignit, mais sans aucunes Notes, l'*Itinéraire* de

(*a*) Espagnol très-Savant, qui mourut en 1580. & dont SCHOT publia le Commentaire posthume.

de *Jéruſalem*, publié déja en M. D. LXXXVIII. par PIERRE PITHOU. Le *Synecdemus* ou *Compagnon* de *Voiages* du Grammairien HIE'ROCLE'S, écrit en Grec, parut pour la prémiére fois, parmi les *Notices anciennes* inférées à la fin de la *Géographie Sacrée* de (*a*) CHARLES DE ST. PAUL: mais il y manquoit quatorze Provinces. Le P. JAQUES SIRMOND (*b*), & LUC DE HOLSTEIN, penſérent à y ſuppléer: mais le prémier abandonna ſon deſſein, & la mort empêcha l'autre d'exécuter le ſien. Enfin EMMANUEL SCHELSTRATE tira de la *Bibliothéque Barbérine* les papiers de *Luc de Holſtein*, qui y avoient demeuré long-tems cachez, & publia là-deſſus une Edition complette du *Synecdemus*, dans ſes (*c*) *Antiquitez Eccléſiaſtiques*; d'où il a paſſé depuis dans la Collection du (*d*) P. ANSELME BANDURI. Mr. WESSELING nous donne de ſavantes Préfaces, auſſi bien que de belles Notes, ſur chacun de ces trois Ouvrages. Commençons par la prémiére Préface, qui regarde l'*Itinéraire* d'ANTONIN, le prémier auſſi en ordre.

LES opinions des plus habiles gens, ſur le véritable Auteur de cet *Itinéraire*, ſont fort différentes. Les uns (*e*) l'attribuent à JULES CE'SAR, d'autres à MARC ANTOINE; fondez, les pré-

(*a*) Pag. 12. *Ed. Amſtelod.*
(*b*) *Epiſt. ad L. Holſten.* pag. 471. *Edit. Vent.*
(*c*) *Antiquitas Eccleſia illuſtrata*, Tom. II. in *Appendice*, Rom. 1697.
(*d*) *Imper. Oriental.* Tom. I. pag. 31, *& ſeqq.*
(*e*) FELIX MALIBOLUS, Dialog. *De Nobilitate.* JEAN CUSPINIEN.

prémiers, ſur un Manuscrit, où le titre eſt ainſi conçû : *Itinerarium* JULII CÆSARIS ; les autres, ſur pluſieurs Manuscrits, où il y a ANTONII. Mais comme l'Itinéraire ne ſauroit être auſſi ancien, que ces deux fameux *Romains*, nôtre Auteur croit, que tout cela eſt venu d'un endroit mal entendu de la Préface qu'on voit au devant de la *Cosmographie* attribuée à AETHICUS, dont on parlera dans la ſuite. Pluſieurs trouvent ici ANTONIN *le Pieux* : mais ou ils en donnent pour garants des (*a*) Manuscrits imaginaires, ou ils le concluent de ce que deux Manuscrits (*b*) réels portent pour titre, ANTONINI *Auguſti*. Le dernier ſeroit de quelque poids, ſi tout ce qu'on lit dans l'Itinéraire pouvoit convenir au tems de cet Empereur ; mais le contraire eſt très-évident. Il n'y a pas plus de raiſon d'entendre par *Auguſtus*, ANTONIN CARACALLA, comme fait JE'RÔME SURITA, qui ſe trouve auſſi fort embarraſſé, dans cette ſuppoſition, à expliquer pourquoi on lit ſouvent dans l'Itinéraire les noms de *Diocletianopolis*, *Maximianopolis*, & *Conſtantinopolis* ; toutes Villes qui ne ſont nullement du tems des *Antonins*. Le fameux Géographe (*c*) CLUVIER a ſoupçonné que l'Hiſtorien AMMIEN MARCELLIN,

(*a*) Un Fragment cité par l'Impoſteur JEAN ANNIUS *de Viterbe* : & un ancien Manuscrit de l'Abbaïe de *Fulde*, indiqué dans les *Adverſaria* LUITPRANDI, Cap. 172. Ouvrage fabriqué auſſi par HERÔME DE HIGUERA.

(*b*) Un du *Vatican*, & l'autre de la Bibliothéque du Roi d'*Eſpagne*, indiqué par SURITA.

(*c*) *German. Antiq.* Lib. II. Cap. 5. pag. 353, 354.

LIN, qui vivoit long-tems après, pouvoit bien être l'Auteur de cet Itinéraire, parce qu'il suit précisément la même méthode, de donner à la plûpart des Villes Capitales de chaque Nation des *Gaules*, le nom de la Nation même. Raison, qui n'est nullement décisive, puis qu'il peut y avoir eû d'autres Ecrivains de ce tems-là, qui en aient suivi le langage. HADRIEN JUNIUS (*a*) infére d'un passage d'ETIENNE (*b*) *de Byzance*, que MARCIEN *d'Héraclée* avoit composé en sa Langue cet *Itinéraire*, qui fut depuis traduit en Latin. Mais nous avons des Fragmens (*c*) de l'Ouvrage même de *Marcien*, cité là & ailleurs, qui montrent clairement que c'est un Ouvrage de toute autre nature. Suit (*d*) JULIUS HONORIUS, Auteur d'une *Cosmographie*, qui est parvenuë jusqu'à nous. GERHARD JEAN VOSSIUS semble (*e*) le faire Auteur de l'*Itinéraire*, sur la foi de quelques Manuscrits, où il témoigne qu'on lit : *Julio, Oratori utriusque artis.* Mais il nous laisse dans l'incertitude, si ces paroles sont au titre de l'*Itinéraire*, ou à celui de la *Cosmographie*, laquelle est certainement de *Julius Honorius*; & le Manuscrit de Mr. DE THOU, qu'il cite ensuite, ne se rapporte qu'à cette

(*a*) *Batavia*, pag. 263. *Edit. Plantin.* 1588.

(*b*) Au mot Ἀμισσα.

(*c*) MARCIANI *Periplus Maris externi* &c. Il se trouve dans le I. Volume des *Geographi Minores* de Mr. HUDSON.

(*d*) JULII HONORII Oratoris *Excerpta, quæ ad Geographiam pertinent.* Cet Ouvrage a été imprimé à la fin de POMPONIUS MELA, de l'Edition de Mr. ABRAHAM GRONOVIUS, à *Leiden* 1722.

(*e*) *De Philologia*, Cap. II. §. 14.

cette *Cosmographie*. Ainſi on ne ſauroit rien conclure de là. Nous avons une autre (*a*) *Cosmographie*, ſous le nom d'AETHICUS, qui, à cauſe de cela, eſt tenu par pluſieurs pour le Pére de l'Ouvrage dont il s'agit. CASPER BARTHIUS (*b*) croit même, que l'*Itinéraire* fait partie de cette *Cosmographie*. *Aethicus*, ſelon lui, avoit d'abord donné une Deſcription générale du Monde, il finiſſoit enſuite ſon Ouvrage par l'*Itinéraire* de l'*Empire Romain*. Car, dit-il, le ſujet de la *Cosmographie* eſt tout ſemblable; & les anciens Auteurs ont qualifié *Aethicus* Auteur de l'*Itinéraire*. Mais ces raiſons, quelque plauſibles qu'elles paroiſſent d'abord, ne ſuffiſent pas, au jugement de Mr. *Weſſeling*. Car la *Cosmographie d'Aethicus* eſt le plus ſouvent différente de l'*Itinéraire*. Elle contient bien les principales Villes des Provinces, mais pas toutes; & il n'y a preſque aucune déſignation de *Milles*. De plus, quoique l'*Itinéraire*, & la *Cosmographie*, ſe trouvent enſemble dans quelques Manuſcrits, c'eſt comme deux Ouvrages différens; il n'y a aucun Manuſcrit, où l'*Itinéraire* ſoit attribué à *Aethicus*. Mr. FABRICIUS (*c*) en indique bien un, ſur la foi de *Barthius*: mais nôtre Editeur n'a trouvé nulle part l'endroit où *Barthius* témoigne cela. Pour ce qui eſt des Auteurs Anciens, (*d*) qui citent l'*Itinéraire*, comme étant d'*Aethi-*

(*a*) Elle ſe trouve auſſi à la fin du POMPONIUS MELA de Mr. GRONOVIUS.

(*b*) *Adverſar.* Lib. XLV. Cap. 13.

(*c*) Lib. I. *Bibliothec. Latin.* Cap. 16.

(*d*) FLODOARD. & HUGO FLAVINIACENSIS.

d'*Aethicus*, on ne voit pas qu'ils l'aient fait ſur un autre fondement, que les Modernes ; comme NICOLAS BERGIER (*a*) l'a déja remarqué. Voilà les principales opinions, dans leſquelles les Savans ſe ſont partagez, depuis deux cens ans. Le docte Juriſconſulte (*b*) JAQUES GODEFROI en a propoſé une nouvelle, qui l'emporteroit ſur toutes les autres, ſi elle étoit ſuffiſamment prouvée. Il y a dans la Bibliothéque du Roi de *France*, un Manuſcrit de l'*Itinéraire* d'*Antonin*, dans lequel on lit, que (*c*) *l'an quinziéme du régne de l'Empereur* THE'ODOSE, *ce Prince ordonna à ſes Commiſſaires, d'aller meſurer en long & en large les provinces du Monde.* Après quoi ſuivent des vers de ces mêmes *Commiſſaires*, où ils expoſent la maniére dont ils ſe ſont aquittez de leur emploi. Voilà, dit *Godefroi*, l'Auteur de l'*Itinéraire*, qui s'appelloit *Antonin*, ou *Antoine*, & qui étoit du nombre des *Commiſſaires*. Par-là auſſi on a le tems précis auquel l'*Itinéraire* fut écrit. Mais on ne trouve rien dans le Manuſcrit, d'où il paroiſſe qu'*Antonin* fût un de ces Commiſſaires ; *Godefroi* le ſuppoſe, ſans le prouver. D'ailleurs, les Vers mêmes montrent, que l'Ouvrage des Commiſſaires étoit tout autre, que l'*Itinéraire*. Car ils commencent ainſi :

Hoc

(*a*) *Hiſt. des Grands Chemins* &c. Lib. III. Chap. IX. §. 9.

(*b*) *Ad L.* 10. COD. THEODOS. *De Metatis*, Tom. II. pag. 353 ; 354.

(*c*) *In quinto decimo anno regni Imperatoris* Theodoſii, *præcepit ille* MISSIS *ſuis Provincias Orbis terræ in longitudinem & latitudinem menſurari.*

Hoc opus egregium, quo mundi ſumma tenetur;
Aequora quo montes, fluvii, freta, portus & urbes
Signantur; cunctis ut ſit cognoſcere promptum,
Quidquid ubique latet

Ces *Montagnes*, ces *Riviéres*, ces *Détroits*, ces *Ports*, où ſont-ils ? On les chercheroit en vain dans l'*Itinéraire*. La vérité eſt, comme Mr. *Weſſeling* le croit, & avec raiſon, que les Vers, dont il s'agit, étoient faits pour la Rélation des Commiſſaires du méſurage, envoiez par l'Empereur, *Codex Miſſorum Theodoſii*; comme il paroît & par les Vers mêmes, & par le Manuscrit, que SAUMAISE, qui l'avoit vû, cite ſouvent dans ſes *Exercitations* (*a*) ſur SOLIN.

On cherche enſuite, ſi l'on pourroit tirer ici quelque lumiére des Auteurs qui ont écrit avant le renouvellement des Lettres, fait dans les derniers Siécles. FLODOARD, (*b*) le plus ancien, & (*c*) HUGUES *de Flavigni*, ont certainement donné *Aethicus* pour Auteur de l'*Itinéraire*; comme il paroît par les paſſages qu'on en cite. BALDERIC, (*d*) l'attribuë à *Jules Céſar*. Un *Chronographe* de *Ferrare*, publié par Mr. MURATORI,

(*a*) Voiez ſur tout *pag.* 58. *Edit Traject.* Le Manuscrit même a été publié par EMMANUEL SCHELSTRATE, Tom. II. *Antiq. Eccleſ.* pag. 525, *& ſeqq.*

(*b*) *Hiſt. Rhemenſis*, Lib. I. Cap. 1.

(*c*) *Chronic. Virdunens.* Tom. I. *Biblioth. nov.* LABBEI, pag. 79.

(*d*) *Chronic. Cameracens.* Lib. I. Cap. 3.

RI, dit, (*a*) que, trente ans ou plus, avant la Naiſſance de JE'SUS-CHRIST, *Marc Antoine* étant Conſul, fit faire, par ordre du Sénat, une méſure des Chemins, ſelon la diſtance qu'il y avoit entre les principales Villes ſujettes à l'Empire Romain; & que, des Mémoires écrits là-deſſus, fut compoſé le Livre, qui s'appelle *Itinerarium*. Mais ce que débitent là ces Auteurs du *Moien Age*, eſt plus propre à tout brouiller, qu'à faire découvrir la vérité. La *Préface* d'*Aethicus*, qui trouve ici ſa place, ſert à montrer d'où viennent des penſées ſi creuſes. Mr. *Weſſeling* entre ici dans un grand détail de Critique. Il corrige quelques endroits de cette *Préface*: après quoi, il conjecture, que, comme l'*Itinéraire* étoint joint la plûpart du tems à la *Cosmographie* d'*Aethicus*, ainſi qu'il l'eſt encore aujourdhui dans quelques Manuscrits, *Flodoard*, & *Hugues de Flavigni*, l'ont attribué par cette ſeule raiſon à *Aethicus* même. Pour ce qui eſt de *Balderic*, & du Chroniqueur de *Ferrare*, ils avoient lû dans la Préface d'*Aethicus*, (*b*) que, ſous le Conſulat de *Jules Céſar*, & de *Marc Antoine*, on commença à meſurer toute l'étenduë de l'Empire Romain: il ne leur en a pas fallu d'avantage, pour leur perſuader, à l'un, que l'*Itinéraire*, auſſi bien que la *Cosmographie*, à la-

(*a*) *Scriptor. Hal.* Tom. VIII. *pag.* 474.

(*b*) *Ergo a* Julio Cæſare, *&* M. Antonio *Conſulibus, orbis terrarum mensuri cœpit, id eſt, a Conſulatu ſupra ſcripto usque ad Conſulatum* Auguſti *tertium &* Craſſi . . . *A Conſulatu etiam* Julii Cæſaris *&* M. Antonii *usque in Conſulatum* Auguſti *decimum* &c.

à laquelle il étoit joint, avoit pour Auteur *Jules Céſar*; à l'autre, que c'étoit *Marc Antoine*. De là eſt venu enſuite le changement du titre d'*Antonii Auguſti*, qui ſe voit dans quelques Manuſcrits, en celui d'*Antonii Auguſtalis*, & puis d'*Antonini Auguſti*; lors qu'on s'apperçut, que *Marc Antoine* n'avoit jamais été appellé *Auguſte*. Car, ajoûte Mr. *Weſſeling*, il n'y a pas la moindre apparence à ce que conjecture (*a*) NICOLAS BERGIER, *Que dès les tems de* Jules & Auguſte, *il ſe fit par l'Ordonnance du Sénat quelque deſcription du Monde, en laquelle les Chemins furent marquez par les Villes, Citez, Colonies, Municipes, Giſtes, Poſtes, & lieux ſemblables, qui ſe trouvent aſſis ſur iceux en chacune Province: Et que quelcun des* Antonins, *ſoit* le Débonnaire, *ou autre, y ajoûta quelque choſe du ſien: comme pareillement les Empereurs ſuivans y mirent les Villes & autres Places fondées ès ſiécles poſterieurs, à meſure qu'elles avoient été faites.* Tout cela n'eſt fondé, que ſur la narration d'*Aethicus*, qui ne ſauroit paſſer pour inconteſtablement vraie. Car le moien de croire, que, s'il y eût eû des Meſures Géographiques, écrites par (*b*) *Zénodoxe*, *Polyclite*, & *Théodote*, ainſi que le poſe en fait *Aethicus*; PLINE le Naturaliſte, Auteur ſi éxact & ſi curieux, n'en eût pas dit un ſeul mot? D'ailleurs, comment eſt-ce que

Théo-

(*a*) *Hiſt. des Grands Chemins de l'Empire Rom.* Liv. III. Chap. VI. §. II.

(*b*) Zenodoxo *omnis* Oriens *dimenſus eſt* . . . a Theodoto Septentrionalis *pars dimenſa* . . . a Polyclito *meridiana pars dimenſa eſt* &c.

Théodote, Grec de nation, auroit pû pénétrer jusqu'au fond de la *Germanie*, appellée par AETHICUS, *pars ſeptentrionalis*, & la meſurer, dans un tems où elle n'avoit point encore été domtée par les armes des *Romains* ? A la vérité, les *Romains* avoient alors des *Itinéraires*, (*a*) & même des *Cartes Géographiques* ; on ne le nie pas. Mais on ſoûtient, que l'*Itinéraire* d'*Antonin* ne ſauroit être d'une datte ſi ancienne.

Quand donc a-t-il été fait, tel que nous l'avons ? Après le régne de CONSTANTIN *le Grand*, à ce que penſe nôtre Editeur. Cela ſuit, de ce qu'on y voit, en leur place, les Villes de *Conſtantinople*, de *Dioclétianople*, de *Maximianople*, & d'*Héraclée* même, auparavant nommée *Périnthe*. JERÔME SURITE, & d'autres, veulent que ces noms aient été ajoûtez par une main plus récente. C'eſt ſuppoſer ce qui eſt en queſtion ; & il y a bien d'autres choſes, qui ne peuvent convenir qu'au quatriéme Siécle, ainſi qu'on le prouve par divers exemples.

Cependant, quoique l'*Itinéraire*, dans l'état où nous l'avons, ne puiſſe être reculé plus haut, on ne nie pas, que la prémiére origine n'en ſoit plus ancienne. Les *Romains* pavoient les Grands Chemins de leurs Provinces, de *Pierres*, ou de *Gravois* ; & il y avoit des lieux de *Poſte*, ou des *Gites* marquez de diſtance en diſtance. Cela eſt connu ; on ne fait que l'indiquer. Mais voici ce

(*a*) C'eſt ce que ſuppoſe un Vers de PROPERCE, qu'on indique ici : *Cogor & e tabula pictos edíſcere mundos. Lib.* IV. *Eleg.* III. verſ. 35. *Ed. Broeckhus.*

ce que l'on fait remarquer, comme fort à propos. AGRIPPA, (*a*) Gendre d'*Auguſte*, expoſe en public, ſur une Table, le Monde, avec les meſures des diſtances de chaque lieu. Il faut donc, que, du tems d'*Auguſte*, on eût déja fait quelque meſure générale, quoi qu'apparemment groſſiére & imparfaite; la plûpart des parties n'étant pas encore aſſez connuës. Toute l'*Italie* étoit décrite par ſes Grands Chemins. La *Voie Egnatienne*, qui conduiſoit par la *Macédoine* en *Orient*, avoit anciennement, comme le témoigne (*b*) STRABON, les *Mille* marquez par des *Colomnes Milliaires*. La *Voie Aurélienne*, pour ne rien dire des autres, étoit continuée du côté de l'*Eſpagne*. Il reſtoit néanmoins encore, de tous les côtez de l'Empire, bien des endroits ſans meſure & ſans diviſion. Dans les années ſuivantes, DE'NYS, STRABON, POMPONIUS ME'LA, & PLINE, s'attachérent, avec plus de ſoin qu'on n'avoit encore fait, à remplir ce vuide. De ſorte que, du tems de *Domitien*, (*c*) METIUS POMPOSIANUS fit voir une Carte Géographique du Monde en parchemin. MARINUS *de Tyr*, & PTOLOME'E, allérent depuis plus loin; quoi qu'ils n'aient pas également bien réuſſi en tout; ce qui n'eſt pas ſurprenant, & qu'on doit aiſément excuſer, vû la grande étenduë d'un tel travail. Les nouvelles Victoires, que les *Romains*

(*a*) PLINE, *Hiſt. Nat.* Lib. III. Cap. 2. (*num.* 3. *Hardouin.*)
(*b*) Lib. VII. *pag.* 322. *Ed. Paris.* (496. *Ed. Amſt.*)
(*c*) SUE'TONE, in *Domitian.* Cap. 10.

mains remportoient continuellement, tant de Peuples & de Nations, qui groſſiſſoient leur Empire, furent d'un grand ſecours à ces Auteurs, pour l'exécution de leur deſſein. Du tems de *Domitien*, on avoit déja pénetré preſque juſqu'au fond de la *Grande Bretagne*. *Trajan* avoit pouſſé juſques dans la *Dace*, & porté ſes armes victorieuſes en *Arménie*, en *Méſopotamie*, en *Arabie*. L'Orateur (*a*) ARISTIDE, qui vivoit ſous *Marc Aurèle*, dit, que les *Romains*, avoient meſuré toute la Terre, fait des Ponts en divers endroits des Fleuves, coupé des Montagnes, afin qu'on pût y aller à Cheval, rempli les Déſerts d'Hôtelleries, & rendu tout commode par l'établiſſement & l'arrangement des Gîtes. Tout étant donc alors meſuré, & diſpoſé en Gîtes, pour l'uſage des Poſtes; il y a apparence, que, pour en faciliter la connoiſſance, on dreſſa des Tables exactes, qui étoient abſolument néceſſaires aux *Légions* & aux *Cohortes*, lors qu'elles alloient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ſelon l'uſage de ce tems-là. On raconte (*b*) d'*Alexandre Sévère*, que, quand il vouloit entreprendre une Expédition, il publioit, deux mois auparavant, un Edit, portant: *Un tel jour, à une telle heure, je ſortirai de la Ville, & s'il plaît aux Dieux, j'irai juſqu'au prémier Gîte.* Après quoi, il marquoit les autres Gîtes de ſuite, puis les lieux où l'Armée s'ar-

(*a*) Orat. *in Romam*, Tom. I. pag. 394, 395. *Edit Genev.* (pag. 225. *Edit. Jebb. Oxon.*)

(*b*) LAMPRIDIUS, Cap. 45.

s'arrêteroit, & ceux où on lui distribueroit des Vivres. Or à quoi bon donner de tels avertissemens, s'il n'y avoit eû déja des Listes par écrit des Gîtes & des Stations? LAMPRIDIUS parle de l'Historien ACHOLIUS, qui écrivit aussi les Routes du même Empereur, *qui & itinera hujus Principis scripsit.* Ce peut être lui, dont *Alexandre Sévére* se servoit à l'usage dont il s'agit, comme ALE'XANDRE *le Grand* avoit autrefois ses (*a*) *Mesureurs de chemin*, qui mettoient par écrit les endroits où ce Prince s'arrêtoit dans sa marche. Peut-être même qu'*Acholius* étoit du nombre des Fourriers, (*b*) qui alloient devant, pour choisir un endroit propre à camper. Les Généraux aussi devoient connoître les Chemins, & la position des Lieux, pour conduire sûrement leur Armée, & pour savoir où ils devoient se reposer. C'est pourquoi VE'GE'CE, entr'autres Préceptes de l'Art Militaire, recommande (*c*) sur tout au Commandant de l'Armée, d'avoir, en partant, des Itinéraires exacts de tous les Païs où est la Guerre; par où il soit instruit non seulement des distances par les Milles, mais encore de la qualité des Chemins, de ceux qui sont les plus courts, des Détours, des Montagnes, des Riviéres: jusques-là, ajoûte-t'il, qu'on sait que d'habiles Géné-

(*a*) Βηματισταί. Voiez ATHE'NE'E, *Deipnosophist.* Lib. X. Cap. 12. *pag.* 442.

(*b*) Voiez VE'GE'CE, *De Re militari*, Lib. II. Cap. 7. & JAQUES GODEFROI, *in* COD. THEODOS. *L.* 4. *De Metatis*, Tom. II. pag. 346, 347.

(*c*) Lib. III. Cap. 6.

néraux ont eû, outre les Routes écrites des Provinces où ils faiſoient la Guerre, d'autres Descriptions en peinture, afin de pouvoir par-là joindre aux lumiéres de leur Esprit, le ſecours de leurs yeux, dans le choix du chemin qu'ils devoient tenir : *Usque eo ut ſolertiores Ducés itinera Provinciarum, in quibus neceſſitas geritur, non tantum* ADNOTATA, *ſed etiam* PICTA habuiſſe *firmentur, ut non ſolum conſilio mentis, verum adſpectu oculorum, viam profecturis eligerent.* Voilà en même tems de quoi confirmer ce qu'on vient de dire, & deux ſortes d'*Itinéraires* diſtinguez : les ſimples Liſtes, avec les meſures ; & des *Cartes Géographiques : Adnotata, & Picta ;* de quoi on parle encore plus bas. On ajoûte ici un Paſſage de (*a*) ST. AMBROISE, déja cité, & un autre (*b*) de ST. HILAIRE.

Les *Romains* aiant donc eû des *Itinéraires*, & pour l'uſage des *Poſtes*, & pour celui des Expéditions Militaires, l'*Itinéraire* d'*Antonin* peut être d'un de ceux qui étoient établis pour en faire de ſemblables. Et, comme c'eſt l'ordinaire, on y aura depuis ajoûté les nouveaux noms des Villes. Il ne ſauroit être plus ancien, que les régnes de *Sévére* & de *Caracalla*, puis qu'il contient pluſieurs Routes de la *Grande Bretagne* depuis le Retranchement fait dans cette Ile par *Sévére*, *à Vallo*, ainſi que l'a remarqué *Surita*. Mais il n'y a pas non plus moien de le mettre beau-

(*a*) Comment. *in* PSALM. CXVIII. Voiez là *Préface* de SIMLER.

(*b*) *In d. Pſalm.*

beaucoup au deſſous de CONSTANTIN *le Grand*, parce qu'on y voit peu de ces ſurnoms qui furent alors donnez à quelques Villes. On n'y trouve, par exemple, ni *Conſtantine*, Ville de *Numidie*, appellée auparavant *Cirtha*; ni *Oſtudizum*, Ville de *Thrace*, ſous le nom de *Nice*, qu'elle prit du tems de CONSTANSE; ni *Conſtantia*, appellée ainſi par le même Empereur, au lieu d'*Antaradus*.

De dire maintenant, qui eſt l'Auteur de nôtre *Itinéraire*, & par ordre de qui il fut d'abord dreſſé, c'eſt ſur quoi Mr. *Weſſeling* avouë de bonne foi ſon ignorance. Il n'eſt pas d'humeur à ſe paier de conjectures frivoles.

Au reſte, l'*Itinéraire* n'eſt point parvenu entier jusqu'à nous. On n'y trouve que quelques morceaux des *Routes Maritimes*, mais excellens, comme celui où ſont décrits les *Ports*, & les *Rades* (*poſitiones navium*) depuis *Rome* jusques dans la *Gaule*. Il y a cependant ici bien des choſes, ajoûtées dans les Siécles ſuivans, & tirées d'ISIDORE *de Seville*; comme on l'infére de raiſons très-plauſibles.

On examine enſuite, de quelle nature étoit l'*Itinéraire* dans ſon origine, ſelon la diſtinction de VE'GE'CE entre *Itineraria adnotata*, & *picta*. Nous en avons un du dernier genre, la fameuſe *Table* ou Carte *de* (*a*) PEUTINGER, monument pré-

(*a*) Ainſi appellée des nom de CONRAD PEUTINGER, Savant d'*Augsbourg*, qui l'avoit trouvée. MARC VELSER, Magiſtrat de la même Ville, & fort ſavant lui-même, fit imprimer cette Table à *Veniſe*, en 1599. en huit feuilles.

précieux de l'Antiquité, qui pour la plûpart des choſes eſt fort ſemblable à l'*Itinéraire* d'*Antonin*, & répand ſur celui-ci beaucoup de jour, comme il en reçoit réciproquement. C'eſt dommage qu'il manque quelque choſe à cette *Table*. On peut y ſuppléer en quelque maniére par un Géographe, d'ailleurs plein de barbarie & d'ignorance. C'eſt (*a*) GUIDON *de Ravenne*, par la comparaiſon duquel Mr. *Weſſeling* a trouvé, que ce qu'il dit, comme tiré d'Auteurs Anciens, inconnus d'ailleurs, & qui n'ont peut-être jamais exiſté, eſt preſque tout tiré de la *Table* de *Peutinger*. On a grand ſujet de ſoupçonner, que ces garants, dont il ſe munit, il les a inventez pour cacher ſon larcin quand on voit dans leur nombre (*b*) un *Penteſilaus*, qu'il dit avoir décrit la *Colchide*, Patrie des *Amazones*; abuſant ainſi, avec une imprudence groſſiére, d'un vers de (*c*) VIRGILE, où il eſt parlé de *Penthéſilée*, Rei-

ne

les. On l'inſéra depuis dans un Recueil des Oeuvres de *Velſer*, imprimé à *Nurenberg*, en 1682. Elle a été auſſi jointe à la nouvelle Edition du Livre de NICOLAS BERGIER, *Des Grands Chemins* &c. imprimée en 1721. à *Bruxelles*. Elle ne pouvoit mieux être placée.

(*a*) C'eſt ce *Guidon*, à qui notre Auteur donne l'Ouvrage, publié par le P. PORCHERON, & depuis par JAQUES GRONOVIUS, ſous le titre de *Ravennatis Anonymi Geographia Libri quinque*. En quoi il ſuit l'opinion du Savant Auteur de la *Diſſert. Chorograph. Italiæ medii ævi*, pag. 10. Ce GUI *de Ravenne* vivoit dans le IX. *Siécle*; & il étoit Prêtre. Voiez VOSSIUS, *de Hiſtoric. Latin.* Lib. II. Cap. 26.

(*b*) *De primis* [Colchis] *contraxit* Penteſileus *Phthiſophium.* Lib. IV. Cap. 4.

(*c*) *Duxit* [Amazonidum] *agmina* [*ſecum*] *nova* [*de*] *prole* Penthéſilea *furens* &c. Aeneid. *Lib.* I. *verſ.* 490, 491.

ne des *Amazones*, & quand on dit, (*a*) qu'il nous donne le Géographe *Ptolemée* pour *Roi* & *Philosophe*, qui traite du païs des ROXOLANIENS, par lequel, entre autres Fleuves, coule le *grand Fleuve de* VISTULE, qui va se jetter dans l'Océan. Tout cela n'empêche pas que Mr. *Wesseling* ne croie cet Auteur utile pour l'étude de la Géographie, parce qu'il nous a conservé plusieurs choses de la *Table de Peutinger*, qu'il avoit plus entiére, sur tout en ce qui regarde l'*Afrique*, l'*Espagne*, & la *Grande Bretagne*.

Pour revenir à l'*Itinéraire* d'*Antonin*, comme on n'y voit aucune *peinture*, il est clair qu'on doit le mettre au rang des *Itineraria adnotata*. Tel est aussi l'*Itinéraire* de *Jérusalem*, quoi qu'il y ait quelques différences, que l'on indique, & qui paroîtront encore mieux par les Notes. On remarque ici par occasion les plaisantes bevues d'un Moine inconnu, qui, pour en imposer aux Lecteurs, s'est servi de l'Itinéraire d'*Antonin*, dans une *Chronique* (*b*) du *Mont Cassin*, où il veut, à quelque prix que ce soit, enrichir son Couvent de Donations imaginaires qu'il prétend avoir été faites par JUSTIN I. à SAINT BENOÎT.

Notre Editeur vient enfin à ce qui regarde la

(*a*) *Per quam partem* [Roxolanorum] *inter alteras transeunt flumina, quæ dicuntur, fluviis maximus, qui dicitur* Vistula, *quilo nimis undosus in Oceanum mergitur. De quo partim subtiliùs regens, partim sequens* Pentesilenem . . . *atque* Ptolomeus *ibi*, Ægyptiorum Macedonumque *Philosophi. Ubi supr.*

(*b*) *Epitome Chronic. Casinens.* dans le Recueil *Script. Ital.* de Mr. MURATORI, Tom. II. pag. 351 & *seqq.*

la nouvelle Edition de cet *Itinéraire*. Il ne s'arrête point à parler des anciennes Editions, & des autres qui ont paru, jusqu'à la sienne. ANDRE' SCHOTT, (*a*) dont la Préface a été insérée à la fin, le dispense de ce soin. Les *Scholies*, que JOSIAS SIMLER joignit à son Edition, publiée en M. D. LXXV. & qui ne sont nullement à mépriser, le Commentaire de JE'RÔME SURITA & les petites Notes, dont ANDRE' SCHOTT l'accompagna; tout cela a été retenu, & exactement mis à sa place, sous le Texte. Comme le second de ces Auteurs est le plus étendu de beaucoup, c'étoit aussi celui de qui l'on pouvoit le plus attendre, s'il eût achevé & publié lui-même son Commentaire. On témoigne un grand regret, de ce qu'à cause de cela il s'y trouve bien des endroits gâtez, & en désordre; comme aussi de ce que *Surita* n'avoit pû voir la *Table* de *Peutinger*, qui lui auroit été d'un grand secours. Depuis *Schott*, personne n'avoit fait imprimer à part l'*Itinéraire* d'*Antonin*. PIERRE BERTIUS l'inséra dans son (*b*) PTOLOME'E, mais sur l'Edition de *Schott*, &c

(*a*) SCHOT ne les indique pas toutes, & ne marque point l'année de quelques-unes de celles dont il parle. La prémiere est de CHRISTOPHLE LONGOLIUS, publiée à *Paris* en 1512. L'*Itinéraire* fut ensuite imprimé à *Venise*, chez ALDE MANUCE, en 1518. à *Florence*, chez les JUNTES, en 1519. à *Venise* encore, chez *Alde Manuce*, en 1521. à *Florence*, chez les *Juntes*, en 1526. à *Lyon*, chez les Héritiers de *Simon Vincent*, en 1539, à *Bâle*, par les soins de JOSIAS SIMLER, en 1575. après quoi suit l'Edition de SCHOTT avec le Commentaire de SURITA.

(*b*) Qui parut en 1618.

& en copiant jusqu'aux fautes d'impreſſion. Sur la fin du dernier Siécle, EMMANUEL SCHELSTRATE le joignit aux autres (*a*) Piéces de ſes *Antiquitez Eccléſiaſtiques*, en ſuivant un Manuscrit du *Vatican*; par où il a rendu un bon ſervice, quoi qu'il ne paroiſſe avoir vû d'autre Edition, que celle de *Lion*, une des plus fautives. Mais ſi depuis *Schott* aucun n'a travaillé tout exprès ſur l'*Itinéraire* même, il s'eſt trouvé en revanche quantité d'Auteurs, qui en ont corrigé par occaſion divers endroits dans leurs Ouvrages. Tels ſont FRANÇOIS GUILLIMAN, ABRAHAM ORTELIUS, PHILIPPE CLUVIER, PAUL MERULA, HADRIEN DE VALOIS, PIERRE BERTIUS, HONORE' BOUCHE, GUILLAUME CATEL, PIERRE DE MARCA, ARN. OINEHART, CHRISTOPHLE CELLARIUS, MENSO ALTING, & pluſieurs autres de diverſes Nations, qu'on indique. Mr. *Weſſeling* a conſulté tous ces Auteurs, & bien d'autres, pour en tirer de quoi éclaircir cet *Itinéraire*. Encore lui a-t-il reſté beaucoup à faire, dans un ſi grand nombre de routes, pleines de mauvais pas & de précipices. Il s'eſt attaché ſcrupuleuſement à ſuivre les traces des Manuscrits. Il a rétabli par tout, dans les noms des Villes, les cas & les infléxions, où *Jerôme Surita* avoit fait des changemens mal à propos, pour les accommoder aux Régles des Grammairiens, dont l'Auteur de l'*Itinéraire* ſe mettoit fort peu en peine. Dans l'Edition de *Schott*, on avoit mis

(*a*) *Tom* II. pag. 569, *& ſeqq.*

mis des Etoiles en divers endroits, pour donner à entendre qu'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi d'*Espagne*, dont il s'étoit servi, se trouvoit là défectueux: on a ôté ces Etoiles, de peur que les Lecteurs ne crussent qu'il manquoit quelque chose dans le Texte. Les Notes de Mr. *Wesseling* sont tantôt plus longues, tantôt plus courtes, selon que l'occasion le demandoit, & qu'il le jugeoit à propos. C'est là qu'il propose ses conjectures, sur les endroits où il croit qu'il y a quelque chose à corriger; sans prendre la liberté de changer rien au Texte de son chef. Il y dit aussi librement sa pensée sur les conjectures des autres Savans, mais d'une maniére dont personne ne peut-être choqué; si l'on en excepte, ajoûte-t-il, un ou deux, qui méritoient une critique encore plus rude. On trouvera encore, dans ses Notes, plusieurs Passages d'Anciens Auteurs expliquez, ou corrigez. Si en tout cela il s'est trompé, il espére que les personnes équitables, & qui ont quelque humanité, le lui pardonneront aisément; puis qu'il n'a eû par tout d'autre but, que de chercher la Vérité; ou du moins, lors qu'il n'a pû se flatter de la découvrir sûrement, de prendre le parti qui lui paroissoit le plus vraisemblable; laissant de bon cœur à chacun la liberté d'entrer dans de tout autres pensées. Ce ne sera pas d'ici que l'on commencera à connoître ces belles dispositions de Mr. *Wesseling*. On a pû s'en convaincre par ses autres Ouvrages, où la modestie & la politesse vont du pair avec le savoir & le bon goût.

Pour bien exécuter le dessein qu'il avoit, de

ne

certain changer dans un Ouvrage auſſi défiguré par les Copiſtes, ſans le ſecours des Manuscrits, il a cherché de toutes parts de quoi s'en procurer de nouvelles Collations. Mr. BURMAN lui a communiqué celle d'un Manuscrit d'*Iſac Voſſius*, qui eſt dans la Bibliothéque de *Leide*; auſſi bien qu'une autre Collation d'un Manuscrit du Cardinal DE CUSA, envoiée autrefois par *Gerard Mercator* à *Cambden*. Mr. OUDENDORP avoit copié de la même Bibliothéque de *Leide*, les Collations de deux Manuscrits, miſes par *Voſſius* à la marge de l'Edition de *Schott*: il les a fournies à nôtre Editeur, qui conjecture, ſur certains indices, que ces Manuscrits étoient de quelque Bibliothéque de *Paris*. Ces Diverſes Leçons ſont tout-à-fait ſemblables à celles que l'on a euës de Mr. (*a*) MARKLAND, tirées d'un exemplaire de la même Edition, où le Docteur RICHARDSON les avoit écrites; d'où l'on conjecture que celui-ci les avoit copiées de l'Exemplaire de *Voſſius*. Le docte & obligeant Mr. FABRICIUS, qui parle, dans ſa (*b*) *Bibliothéque Latine*, d'un Exemplaire, qu'il poſſede, de l'Edition de *Lion*, chargé de diverſes Leçons d'une main inconnuë, n'eut pas plûtôt été informé du déſir qu'avoit Mr. *Weſſeling* de conſulter ces Collations, qu'il lui envoia l'Exemplaire même. Mr. D'ORVILLE, Profeſſeur en Belles Lettres à *Amſterdam*, & feu Mr. VAN DE VALE, Miniſtre

(*a*) Qui a donné une Edition des Silves de PAPIN. STATIUS.

(*b*) Dans l'Index du I. Volume.

niſtre de la même Ville, en ont uſé avec le même empreſſement, par rapport à divers Manuscrits de leur Bibliothéque. Mr. *Weſſeling* leur en témoigne ſa reconnoiſſance, & à tous les autres de qui il lui eſt venu quelque ſecours. Il remercie en particulier Mr. HEEMSTERHUYS ſon Collégue, dont il a, dit-il, inſéré dans ſes Notes, bien des choſes qui en feront un grand ornement.

Il ne manqueroit à cette Edition, pour n'avoir rien à y deſirer, que des Cartes Géographiques, dreſſées ſur l'*Itinéraire*, & corrigées par les nouvelles Remarques. Nôtre Editeur en auroit volontiers pris la peine: mais il n'en a pas eû l'occaſion, & il reſerve cela à un autre tems.

Nous renvoions auſſi à un autre Article ce qui nous reſte à dire ſur l'*Itinéraire* de *Jéruſalem*, & ſur la Notice d'*Hiéroclès*; auſſi-bien que ſur les Notes de tout le Livre.

ARTICLE III.

CAJI PLINII CÆCILII SECUNDI Epiſtolarum *Libros decem, cum* Notis Selectis Jo. MARIÆ CATANÆI, JAC. SCHEGCKII, JAC. SIRMONDI, Is. CASAUBONI, HENRICI STEPHANI, CONRADI RITTERSHUSII, CL. MINOIS, CASPARIS BARTHII, AUG. BUCHNERI, Jo. SCHEFFERI, Jo. FRIDER. GRONOVII, CHRISTOPHORI CELLARII; *aliorumque, recenſuerunt, ſuisque animadverſionibus*

bus illustratum, GOTTLIEB CORTIUS, & PAULUS DANIEL LONGOLIUS: *Qui etiam universum Opus Indicibus locupletissimis instruxit.*

C'est-à-dire:

LES LETTRES de PLINE *le Jeune*, avec des *Notes* choisies de JEAN MARIE CATANE'E; de JAQUES SCHEGCKIUS, de JAQUES SIRMOND; d'ISAC CASAUBON, d'HENRI ETIENNE, de CONRAD RITTERSHUSIUS, de CLAUDE MINOS, de CASPAR BARTHIUS, d'AUGUSTE BUCHNER, de JEAN SCHEFFER, de JEAN FRIDERIC GRONOVIUS, de CHRISTOPHLE CELLARIUS. Edition revuë par Mrs. GOTTLIEB CORTE, & PAUL DANIEL LONGOLIUS, qui y ont joint leurs propres Remarques; & accompagnée d'*Index* très-étendus sur tout l'Ouvrage, de la façon du dernier de ces Editeurs. *In quarto*, pagg. 846. pour le *Texte* & les *Notes*: 120. pour les *Index*: 64. pour les *Préfaces* de divers Editeurs; sans compter la *Vie* de PLINE, par Mr. JEAN MASSON, qui en contient 96. A *Amsterdam*, chez les *Janson-Waesberge*, 1734.

LES *Lettres* de PLINE *le Jeune* sont si agréables à lire, & si utiles d'ailleurs pour la connoissance de l'Antiquité, qu'il ne faut pas trouver étrange d'en voir paroître de tems en tems quelque nouvelle Edition en divers païs, malgré le grand nombre des précedentes. Il y a plûtôt lieu d'être surpris, que les Libraires de *Hol-*

lude aient tort tardé à en redonner une avec des Notes *Variorum*, puis que la feuille, qu'ils en avoient publiée sous cette forme, est de (*a*) l'Année 1669. Mais on n'a rien perdu pour attendre: celle dont nous venons de rapporter le titre, l'emporte de beaucoup, & sur la prémière, & sur toutes celles qui ont paru ailleurs jusqu'ici. Aussi avoit-elle été entreprise par un Savant d'*Allemagne* très-distingué en ce genre d'étude. C'est celui, que le titre annonce le prémier, entre les deux Editeurs, & qui seroit l'unique, comme il est toûjours le principal de beaucoup, si la mort ne l'avoit enlevé, avant qu'il eût entiérement achevé la révision & les Notes. La perte, que fait par-là la République des Lettres, doit diminuer un peu le plaisir qu'on trouvera à lire cette Edition. Une circonstance comme celle-là, méritoit bien que Mr. LONGOLIUS, qui s'est chargé du soin de suppléer ce qui restoit à faire, nous dît quelque chose sur la Vie de celui à côté duquel il se met, comme compagnon d'ouvrage. Il le devoit d'autant plus, qu'il le pouvoit aisément, sur tout après l'Eloge que Mrr. les Journalistes de *Leipsig* (*b*) donnérent de ce Savant, leur Collégue, l'année même qu'il mourut. Je vais emprunter de-là dequoi contenter les Curieux, qui lisent nôtre *Bibliothéque*, & je le fais d'autant plus volontiers, que tous n'ont pas occasion de voir, au moins si-tôt, les *Acta Eruditorum*.

GOTT.

(*a*) *In octavo*, à *Leide*, par les soins de JEAN WEENIUSIUS. (*b*) ACT. ERUDITOR. Ann. 1731. pag. 535, & seq.

GOTTLIEB CORTE nâquit à *Bescow*, Ville peu considérable de la *Basse Lusace*, sur la *Spréche*, le 28. de *Fevrier*, en l'année M. DC. XCVIII. *Pierre Corte*, son Pére, étoit Marchand, & Assesseur du Tribunal de Justice de cette Ville. Dès la prémiére Enfance le jeune *Corte* se distingua, parmi ses compagnons d'Ecôle, d'une maniére à faire connoître ce qu'on devoit attendre de lui. Il étudia d'abord dans le Collége de sa Patrie; & puis il fut envoié à celui de *Landsberg* sur la *Warthe*, où il eût de bons Maîtres. En quittant le dernier, pour aller à l'Académie de *Leipsig*, il fit; selon la coûtûme des Ecôles d'*Allemagne*, une Harangue d'adieu, *De Intemperantia & temperamento Literarum*, de l'excès dans l'étude des Lettres, & de la modération qu'on y doit garder. La piéce, dit-on, étoit fort savante; & le Recteur POLANUS, dans le Programme dont il accompagna l'invitation, rendit à ce Disciple, qu'il congédioit ainsi honorablement, un témoignage public du prémier rang qu'il ayoit toûjours tenu entre tous les autres. Ce fut en M. DCC. XV. que *Corte* arriva à *Leipsig*, le 5. d'*Octobre*, âgé d'un peu plus de seize ans. Là il continua de s'appliquer avec tant d'ardeur, que trois ans après il fut reçû Bachelier en Philosophie, le 26. de *Novembre*, M. DCC. XVIII. & au bout d'environ quatorze mois, il passa Docteur, le 15. de *Fevrier* M. DCC. XX. On vit bien-tôt des preuves authentiques, qu'il étoit digne de ces honneurs. Car il publia trois Disputes, toutes sur l'Ortographe Latine, *De usu Orthographiæ*

phiæ Latinæ. La prémiére, qu'il soûtint en public le 16. de *Novembre* de la même année, lui valut le droit de monter sur la plus haute Chaire de sa Faculté. Les deux autres, soûtenuës le dernier d'*Avril* de l'année suivante M. DCC. XXI. & le 10. de *Juin* M. DCC. XXII. le firent aggréger au Corps de la Faculté. Jusqu'à ce tems-là néanmoins, il s'étoit attaché principalement à la *Théologie*, & il avoit même souvent prononcé des Sermons devant un grand Auditoire. Apparemment il se destinoit alors au Saint Ministére; quoi qu'on ne nous en dise rien. Mais il joignit depuis à l'étude de la Théologie, celle de la *Jurisprudence*; si bien qu'il fut reçû Docteur en Droit à *Francfort* sur l'Oder, le 4. d'*Octobre* M. DCC. XXIV. après avoir soûtenu une Dispute publique sur l'origine & le droit des Sceptres, *De Origine & Jure Sceptrorum*. Cela ne lui fut pas inutile. AUGUSTE lui donna ensuite une place de Professeur Extraordinaire en Droit, dans son Académie de *Leipsig*. Il y fut installé par une Harangue, qu'il prononça le 11. *Décembre* M. DCC. XXVI. sur les meilleurs moiens d'expliquer le Droit Romain, *De optimis mediis interpretandi Jus Romanum*; après avoir invité à cet Acte Public, selon la coûtûme, par un Programme, où il expliquoit (*a*) une Loi du DIGESTE. On remarque ici, comme un cas singulier, que Mr. *Corte*, en allant à l'Académie pour haranguer, fut si pressé, qu'il oublia son papier, dont il comptoit

(*a*) *L. 37. princ. D. De negot. gest.*

toit néanmoins de ſe ſervir. Cependant, lors qu'il fut en Chaire, où il s'apperçut de l'oubli, il ne ſe déconcerta point, & recita par cœur tout ſon Discours, comme s'il l'eût ainſi appris. Dans les fonctions de ce nouvel Emploi, il fit ſoûtenir, en M. DCC. XXVII. une Dispute, ſur le Droit que la Nature enſeigne (*a*) à tous les Animaux, *De Jure, quod natura omnia Animalia docuit*: & une autre, en M. DCC. XXX. pour défendre le *Préteur Romain*, & le *Droit Honoraire*, comme on l'appelloit: *Vindiciæ Prætoris Romani, & Juris Honorarii.* Quelques mois avant ſa mort, il ſe maria avec la (*b*) Fille d'un riche Marchand de (*c*) *Penick*, dont il n'a point laiſſé d'enfant. Il mourut le 7. d'*Avril* M. DCC. XXXI.

Outre les Diſſertations, dont j'ai parlé, Mr. *Cortius* avoit publié 1. *Epiſtola Critica ad* C. A. HEUMANNUM, *de Emendationibus Curtianis*, Tom. VII. *Supplementor.* ACT. ERUDITORUM, *propoſitis.* In 8. A *Leipſig.*, 1719. Les *Corrections* de Mr. HEUMAN, ſur leſquelles nôtre Auteur donnoit ſes remarques, avoient été propoſées, (*d*) comme l'Eſſai d'une nouvelle Edition de QUINTE-CURSE que le prémier avoit deſſein de publier, mais que nous ne ſavons pas qui aît encore paru.

2. *Tres*

(*a*) Selon la définition des Juriſconſultes Romains, *L.* 1. *D. De Inſt. & Jur.* §. 3. *Inſt. ibid.* Cette Dispute fut ſoûtenuë le 25. *Septembre.* (*b*) *Virginem Rochiam* &c.

(*c*) Bourg de la *Miſnie*, en *Haute Saxe.*

(*d*) ACT. ERUDIT. *Supplem.* Tom. VII. Sect. II. pag. 54, *& ſeqq.*

2. *Two* SATYR MENIPPEÆ, L. ANNÆI SENECÆ Ἀποκολοκύντωσις: J. LIPSII *Somnium*: PETR. CUNÆI *Satyræ Venales; recensitæ & Notis perpetuis illustratæ.* A *Leipsig*, in 8. 1720. Mr. *Corte* ne mit pas son nom, comme on voit: & Mrs. les Journalistes de *Leipsig*, dans l'Extrait (*a*) qu'ils en donnérent alors, dirent simplement que l'Editeur, qui vouloit se cacher, ne s'étoit indiqué que par ces trois Lettres, (*b*) *G. C. B.* Mais ils ont découvert depuis le mystére, en donnant à Mr. *Cortius* cette Edition, & les Notes qui l'accompagnent, dans l'Eloge du Défunt. Je m'imagine, que, comme il étudioit alors en Théologie, il ne crut pas qu'il lui convint de se déclarer l'Editeur d'un tel Recueil; sur tout à cause de la Satyre de CUNÆUS, qui, comme on sait, lui attira bien des affaires de la part des Théologiens. Mr. *Cortius* avoit aussi alors des Notes toutes prêtes sur les Harangues Latines de *Cuneus*, qui auroient grossi du double celles de CELLARIUS: mais elles vinrent trop tard; & le Libraire, qui n'en pouvoit plus faire usage, les lui renvoia. Ces Notes auroient consisté, comme celles qu'il publia sur les Satyres de LIPSE, & de CUNÆUS, à découvrir les tours & les expressions que ces Auteurs Modernes empruntent de ceux de l'Antiquité. Pour la Satyre de SENE'QUE, on juge bien,

(*a*) Dans le même *Tome* VII. des *Supplémens*, Sect. XII. pag. 521, *& seqq.*

(*b*) On voit assez, qu'elles indiquent *Gottlieb Cortius Beseviensis.*

bien, qu'outre cela, Mr. *Cortius* y exerça sa Critique, de la même manière que sur les Anciens Auteurs, qu'il publia depuis sous son nom, comme nous allons le voir.

3. M. TULLII CICERONIS Epistolarum ad diversos (Familiares *vulgo vocant*) Libri XVI. CHRISTOPHORUS CELLARIUS *recensuit*, *& Adnotationibus illustravit*, *Indicesque plures adjecit. Quæ omnia hac Tertia Editione aucta sunt multum & emendata*, *Studio* GOTTLIEB CORTII. *In octavo*, *à Leipsig*, 1722. Quoique Mr. *Cortius* eût travaillé à la hâte, comme il le dit lui-même, à revoir le Texte de CICERON, & à y faire des Notes, parce qu'on étoit pressé de rimprimer l'Edition de CELLARIUS; son travail est néanmoins fort utile, & d'autres pourroient se faire honneur de telles Notes, composées à loisir.

4. CAII CRISPI SALLUSTII *quæ exstant. Item* Epistolæ de Republica ordinanda: *Declamatio in* Ciceronem, *&* Pseudo-Ciceronis *in* Sallustium. *Nec non* JULIUS EXSUPERANTIUS de Bellis Civilibus, *ac* PORCIUS LATRO in Catilinam. *Recensuit diligentissime*, *& Adnotationibus illustravit* GOTTLIEB CORTIUS. *Accedunt* Fragmenta Veterum Historicorum: CONSTANTIUS FELICIUS DURANTINUS de Conjuratione Catilinæ, *& Index necessarius. In quarto*, *à Leipsig*, 1724. Cette Edition, très-bonne assurément, est l'ouvrage qui a le plus fait connoître Mr. *Cortius* hors de l'*Allemagne*. Les Journaux en ont parlé, avec les éloges qu'elle mérite.

5. M. ANNÆI LUCANI Pharsalia, *sive* de Bello

Bello Civili *Libri X, eidemque adscriptum Carmen* ad Pisonem. GOTTLIEB CORTIUS *recensuit, & plurimis locis emendavit.* In 8. à *Leipsig*, 1776. Cette Edition, où il n'y a que le Texte, n'étoit que l'avant-coureur d'une autre, où il devoit joindre à ses propres Notes, toutes celles des Savans, qui ont travaillé sur LUCAIN, aussi bien qu'un Ancien Scholiaste de ce Poëte. Quoi qu'il aît paru depuis en *Hollande* un *Variorum*, bien étoffé, cela n'avoit point découragé Mr. *Cortius*: & l'année même qu'il mourut, tous ses matériaux étant prêts, il se disposoit à mettre (*a*) sous presse son Edition. Je crois qu'elle auroit contenu deux Volumes *in folio*, selon ce que disent les *Nouvelles Littéraires* de la (*b*) *Bibliothéque Germanique*.

Nôtre Savant a laissé quantité d'additions à ses Dissertations sur l'*Ortographe Latine*. On fait esperer, que Mr. LONGOLIUS aura soin de les publier, en faisant rimprimer ces Dissertations, conjointement avec les autres petites Piéces de Mr. *Cortius*, tant imprimées, que Manuscrites. Mais il n'y pensera, qu'après avoir achevé une révision de SUETONE, à laquelle il travaille depuis plusieurs années. Voilà encore une bonne nouvelle pour le Public: Le futur Editeur renvoie lui-même à ses Notes sur cet Auteur, en plusieurs endroits de celles qu'il a faites sur le reste du dernier Livre de *Pline*.

C'est

(*a*) Et cela à ses dépens, si j'entens bien les termes de Mrs. les Journalistes de *Leipsig*: *Hoc anno typis per se exscribi fecit &c.* (*b*) Tom. XXII. *pag.* 211.

C'est le même Mr. *Longolius*, que Mr. *Cortius*, sentant approcher sa fin, chargea de continuer ce qui manquoit à la nouvelle Edition des *Lettres* de PLINE, dont il s'agit. La presse rouloit à *Amsterdam*, quand l'Editeur mourut, & il en étoit venu, pour son travail, jusqu'à la XXXV. Lettre du X. & dernier Livre. Il est fâcheux, qu'il n'aît pas eû le tems de pousser jusqu'au bout de sa carriére: mais c'est toûjours beaucoup, qu'il s'en fallût si peu.

De tout ce que nous venons de dire, sur les productions de Mr. *Cortius*, il paroît bien, ce qu'on verra encore mieux en les lisant, que l'étude des Belles-Lettres étoit son fort, & l'objet de son panchant naturel. Aussi ramenoit-il là tout, depuis qu'il se fût attaché à la Jurisprudence, comme le montrent les titres seuls de ce qui a paru de lui en ce genre. Dans ses Leçons même, lors qu'il fût Professeur Extraordinaire en Droit, il n'expliquoit que les *Antiquitez du Droit Romain*, comme nous l'apprenons de Mrs. les Journalistes de *Leipsig*, qui ajoûtent qu'il avoit toûjours jusqu'à cent-cinquante Auditeurs. Pour la Théologie, il y a apparence que ce n'étoit point par son propre choix qu'il s'y étoit appliqué; & il semble se feliciter, dans sa *Préface* sur SALLUSTE, de ce que Mr. JEAN BURCKARD-MENKENIUS l'avoit ramené à son étude favorite des Belles-Lettres. Il faut qu'il aît bien aimé celle-ci, puisque, malgré les distractions, & pendant une vie si courte, il avoit fait un si prodigieux amas de tout ce qui concerne la Critique. *Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret*,

nuriet. Il n'y a pas d'apparence, qu'il eût auſſi bien réuſſi, à beaucoup près, dans aucun autre genre de Connoiſſances (*a*), ſur tout dans celles qui demandent plus de raiſonnement, que de lecture. Au reſte, il avoit commerce de Lettres avec quantité de Savans, & on nous donne la liſte des principaux. S'il eût vêcu, on auroit ſans doute pû attendre de lui bien d'autres Editions d'Auteurs Latins. Je vois, par exemple, qu'il en fait (*b*) eſperer une d'APULE'E.

VENONS enfin au Livre, qui nous a fourni occaſion de contribuer, autant qu'il dépend de nous, à faire honorer la mémoire d'un Savant, qui le mérite beaucoup. S'il eût vû la fin de cette Edition, il y auroit ſans doute mis une Préface, où il nous auroit inſtruit de ſon plan, & des ſecours, dont il s'étoit ſervi. Au défaut de cela, il faut ſe contenter de ce que nous dit ſon Succeſſeur.

Le meilleur Manuſcrit qu'on ait des *Lettres* de PLINE, eſt celui de la Bibliothéque du *Grand Duc* de FLORENCE. Le célébre NICOLAS HEINSIUS avoit autrefois conféré ce Manuſcrit, & marqué les Diverſes Leçons à la marge de l'Edition d'ALDE MANUCE, imprimée en M. D. III. y joignant par ci par-là ſes propres conjectures. Mr. *Cortius* eut une Copie de cette Collation, que Mr. BURMAN, qui la poſſéde, lui envoia. La bonté du Manuſcrit paroît par la

(*a*) Voïez le jugement, que ME. HEINECCIUS porte de ſes *Vindiciæ Prætoris Romani* &c. dans l'*Hiſt. Juris Rom. & Germanic.* pag. 63. *& ſeqq.*

(*b*) Pag. 344. col. 1.

la comparaiſon même des endroits où il diffère des autres Manuscrits & des Editions : il contient d'ailleurs le VIII. Livre, qui manque dans tous les autres Manuscrits, dont on a pû ſe ſervir. C'eſt auſſi de Mr. *Burman*, que notre Editeur reçut une Collation, faite par ISAAC VOSSIUS, ſur un Manuscrit, qui paroît à la vérité peu ancien, mais où néanmoins la vraie maniére de lire s'eſt quelquefois conſervée. Mr. D'ORVILLE, Profeſſeur en Belles-Lettres à *Amſterdam*, fournit, outre ſes propres conjectures ſur divers endroits, les Diverſes Leçons de deux Manuscrits : l'un qui avoit appartenu à Mylord HUMFREDI, Duc de GLOCESTER ; l'autre, corrigé autrefois par LAURENT. VALLA ; tous deux transportez depuis dans la Bibliothéque d'*Oxford*. Le même Mr. *d'Orville* obtint de Mr. ANTOINE FRANÇOIS GORI, Profeſſeur en Hiſtoire à *Florence*, la Collation d'un Manuscrit, appartenant à Mr. le Marquis RICCARDI, & qui paroît écrit entre le dixiéme & l'onziéme Siécle. Il y a, dans la Bibliothéque de *Hambourg*, des diverſes Leçons d'un ancien Manuscrit, recueillies autrefois par le Savant FRIDERIC LINDENBROGIUS : Mr. *Cortius* les avoit lui-même apportées de cette Ville, dans un ſéjour qu'il y fit. Il eut auſſi communication, par le moien de Mr. VAN DER HARDT, d'un Manuscrit de *Helmſtadt*, de l'année 1477. & la Collation d'un autre lui fut offerte par Mr. ARNZEN (*a*), qui ne comptoit pas de lui fournit

(*a*) Le même, qui a donné depuis peu une nouvelle Edition d'AURELIUS VICTOR.

nir par-là un grand ſecours, puis que, comme il le marquoit lui-même en la lui envoiant, le Manuscrit étoit en papier, & d'une main ni fort ancienne, ni intelligente, ſur tout pour les Paſſages Grecs, qui y ſont ſuppléez par quelque autre Poſſeſſeur du Manuscrit.

Pour ce qui eſt des Editions, outre celles qui ſont communes, Mr. *Curtius* en avoit ramaſſé quelques-unes d'anciennes, entr'autres une *in quarto*, ſans nom, & dont on ne marque pas l'année : & celle de JEAN DE TRIDINO, imprimée en M. D. II. auſſi *in quarto*. Je ne vois pas la derniére indiquée dans la *Bibliothéque Latine* de Mr. FABRICIUS. Elle eſt de *Vérone*, & Mr. *Curtius* en avoit déſigné les diverſes leçons par V. ſur le X. Livre, à la marge d'un exemplaire de l'Edition de *Cellarius*. Cela eſt cauſe d'une mépriſe de Mr. *Longolius*, dont il nous avertit lui-même. Comme il voioit, ſur les livres précedens, la même Lettre *V.* emploiée à marquer les Collations d'*Iſac Voſſius*, dont on a parlé ci-deſſus ; il crût que les Diverſes Leçons, qui ſe trouvoient à la marge du dernier, étoient auſſi tirées de-là : & il s'en félicitoit beaucoup, parce que tous les plus anciens Manuscrits, auſſi bien que les plus anciennes Editions, n'ont point ce dixiéme Livre, ſur le reſte duquel il avoit à travailler. Mais en parcourant les feuilles imprimées, il trouva dans les Notes de quoi le faire revenir de ſon erreur. Ainſi on doit ſe ſouvenir, que les Diverſes Leçons de l'Edition de *Jean de Tridino*, & celles de la Collation de *Voſſius*, dont il parle comme étant différen-

sentes, ne sont qu'une seule & même chose.

Enfin, à l'égard des Notes de divers Auteurs, VEENHUSIUS (a) avoit épargné la peine à Mr. *Cortius*, d'extraire & de rassembler celles de CATANE'E, d'ISAC CASAUBON, d'HENRI ETIENNE, de (b) RITTERSHUSIUS, de CLAUDE MINOS, de BUCHNER, de GRONOVIUS, & autres; dont néanmoins ce Compilateur ne rapporte pas toûjours les pensées exactement. L'Editeur y joignit les principales Notes de CELLARIUS, & des Notes posthumes de JEAN SCHEFFER, publiées dans un (c) Recueil d'autres piéces. La Bibliothéque Publique de (d) *Zwicka* fournit à Mr. *Cortius* une Edition d'HENRI ETIENNE 1591. sur laquelle on voit des Notes Manuscrites très-savantes de CASPAR BARTHIUS, & de CHRE'TIEN DAUMIUS. Celles du prémier ne se trouvent point pour la plûpart parmi celles qu'on avoit déja publiées de lui. L'Editeur en eut aussi quelques-unes de la façon de Mr. DANIEL GUILLAUME TRILLER, mais en très-petit nombre, & faites sur le champ. On ne dit rien de quelques Notes de JAQUES PE'RIZONIUS, que je vois indiquées (e) en quelques endroits, de celles de Mr. *Cortius*, qui auroit

(a) Dans l'Edition *Variorum* de 1689. dont on a parlé.
(b) Celles de RITTERSHUSIUS, qui furent imprimées à *Amberg*, en 1608. ne sont que sur le X. Livre.
(c) Intitulé, *Miscellanea* &c. Il parut à *Upsal*, en 1697. *in octavo*.
(d) *Cygnea*, en Latin.
(e) Par exemple, *pag.* 89. col. 1. *pag.* 162. col. 1.

roit sans doute marqué, dans sa *Préface*, d'où il les avoit tirées.

Voici maintenant les secours, qu'a eûs Mr. LONGOLIUS, en prenant l'Ouvrage depuis la XXXIV. Lettre du dernier Livre, où son Prédécesseur l'avoit laissé, jusques à la fin. Il vouloit fort en remplissant cette tâche, dont il se chargea alors à la priére même du Défunt, donner du sien quelque chose de nouveau. Une occasion favorable, qui se présenta d'aller voiager, avec un Jeune *Hambourgeois*, lui fit concevoir là-dessus de grandes espérances. Mais, dans les Bibliothéques & Publiques, & Particuliéres, qui lui furent ouvertes, il ne trouva rien qui lui pût servir pour son *Pline*, hormis deux ou trois endroits de ceux que Mr. *Cortius* avoit eû à examiner. Il fut plus heureux à son retour. Car un (*a*) Magistrat de *Leipsig*, qui a une belle Bibliothéque, lui communiqua l'Edition de CLAUDE MINOS, imprimée à *Paris* en M. DC. VIII. aux marges de laquelle il y a les Diverses Leçons de deux Manuscrits, & de l'Edition de *Naples* M. CCCC. LXXVI. Cette Collation fut faite, il y a long-tems, par le docte (*b*) FRIDERIC BRUMMER, de *Leipsig*, lors qu'il étoit à *Paris*, & qu'il visitoit la Bibliothéque du Roi : mais il ne dit point, s'ils étoient anciens, ou non. Nôtre Editeur comptoit d'en faire usage, aussi bien

que

(*a*) Mr. GODEFROI LEONHARD BAUDIUS.

(*b*) Savant, qui mourut jeune, & se noia en voiageant. On a un Recueil de Piéces de sa façon, imprimé à *Leipsig*, *in octavo*, en 1712. BRUMMERIANA, sive *Opuscula Juridica-Historico-Philologica* FRIDERICI BRUMMERI &c.

que d'une Edition des *Juntes*, publiée à *Florence* en M. D. XV. & de quelques autres, non encore consultées, qui lui étoient tombées entre les mains. Mais il n'en étoit plus tems: les Imprimeurs d'*Amsterdam* achevoient alors le IX. Livre, où finissent, comme nous l'avons déja dit, les Manuscrits & les Editions anciennes. Le seul parti, qui restoit, auroit été de mettre à la fin de cette Edition un Recueil de Remarques à part, sur les endroits où Mr. *Longolius* trouvoit, par ses Editions & sa Collation de Manuscrits, tantôt dequoi rétablir la meilleure maniére de lire, tantôt dequoi décider sur les douteuses, tantôt dequoi confirmer les Corrections proposées par les Savans. Mais cela auroit fort augmenté un Volume déja bien gros. Cependant, pour ne pas retarder la satisfaction des Curieux au sujet de la Collation de *Brummer*, il l'a fait imprimer toute entiére à la tête de cette nouvelle *Edition*: par où on pourra juger de l'utilité de ces Diverses Leçons.

Là aussi on trouve les *Préfaces*, non de tous les Editeurs de *Pline*, mais celles qui ont paru les plus considérables; car Mr. *Longolius* n'a voulu, dit-il, que suivre la mode de nôtre tems. Par la même raison, il a joint ici le Chapitre de la *Bibliotheque Latine* (*a*) de Mr. FABRICIUS, où il traite de PLINE *le Jeune*, c'est-à-dire, seulement la prémiére partie, qui roule sur les *Lettres*, mais avec des Additions considérables, communiquées par l'Auteur même.

Nous

(*a*) *Lib.* II. *Cap.* 22.

Nous aurions bien voulu (ajoûte Mr. *Longolius*) inſerer auſſi la Vie de *Pline*, par Mr. MASSON. Mais, comme il fait attendre de jour en jour depuis deux ans les Corrections & les Additions qu'il promet, & que cependant on ne peut pas renvoier plus loin la publication de ces *Lettres*; la nouvelle Edition de la *Vie* de *Pline* trouvera ſa place à la tête du *Panégyrique*. (a) que Mr. ARNZEN ſe diſpoſe actuellement à publier.

On ſera ſans doute bien aiſe d'apprendre, que l'on peut compter d'avoir dequoi rendre complet tout ce qui nous reſte de PLINE *le Jeune*, & apparemment de la même forme, & ſur le même plan, que les *Lettres*, qui paroiſſent aujourdhui. Il y a apparence; que Mr. *Cortius* auroit auſſi donné, s'il eût vêcu, le *Panegyrique*, qui ſe trouve joint aux *Lettres* dans pluſieurs Editions. Mais pour ce qui eſt de la *Vie* de *Pline* par Mr. *Maſſon*, on ſera agréablement ſurpris de la voir ici après les *Préfaces*, nonobſtant ce que Mr. *Longolius* dit dans la ſienne, & quoi qu'il n'y en aît pas un mot dans le titre. Les Libraires ont pris ſagement le parti d'attendre, & leur attente enfin n'a pas été vaine. Mais les feuilles, qui contiennent le Titre, & les Préfaces, étoient déja imprimées quand on a reçû la Copie de la *Vie* de *Pline*, comme il paroît par la reclame de la derniére page, entre

(a) On vient d'annoncer cette Edition, comme étant ſous preſſe, dans les Nouvelles Littéraires du JOURNAL DES SAVANS, au Mois d'*Octobre*, *Ed. d'Amſterd.*

tre laquelle & le Corps de l'Ouvrage on a inſeré l'Ouvrage de Mr. *Maſſon*.

On ſait, que cette *Vie* de *Pline* avoit paru premierement à la tête d'une Edition (*a*) d'*Angleterre*. Mais elle eſt encore plus connuë par l'Edition que l'Auteur en donna à part, & fort augmentée, en M. DCC. IX. à *Amſterdam*. La *Préface*, eſt maintenant intitulée: *Ad Benevolum Lectorem Præfatio, cum Vindiciis aliquot neceſſariis, uti & Inſcriptionibus ad* PLINIUM *ſpectantibus, quæ Notis illuſtrantur Criticis.* Mr. *Maſſon* en a retranché ou changé certaines choſes, & y en a ajoûté d'autres. Il y défend ſur tout un (*b*) endroit de cette *Vie* de *Pline*, à l'occaſion duquel il avoit dit quelque choſe, dans ſes Notes (*c*) ſur les *Inſcriptions* de GRUTER, contre l'Illuſtre Baron DE SPANHEIM, qui (*d*) ſe défendit enſuite lui-même. Nôtre Auteur prétend, que ce grand homme avoit mal pris ſa penſée; & ne ſe départ point d'ailleurs du fond de la critique qu'il avoit faite. A l'égard du Corps de l'Ouvrage, il y a des Additions en bien des endroits & du Texte, & des Notes; comme il paroîtra en comparant les deux Editions. Mais c'eſt de la nouvelle reviſion des *Lettres* de *Pline*, que nous avons principalement à rendre compte.

ON

(*a*) Publiée en 1703. par Mr. HEARNE, à *Oxford*.

(*b*) Sur l'Année XLI. §. 7.

(*c*) Sur la pag. 245. *num.* 2. de GRUTER: pag. 326, 327. *Var. corrig. & animadvert.*

(*d*) *De Præſtantia & uſu Numismat.* Tom. II. pag. 464, *& ſeqq.*

On trouve, au commencement de la II. Lettre du I. Livre, un endroit obſcur, & dont néanmoins la plûpart des Interprêtes n'ont pas ſenti la difficulté. *Pline* envoiant à ſon Ami *Arrien* un de ſes Ouvrages, qu'il lui avoit promis, le prie d'y faire les corrections qui lui paroîtroient néceſſaires, & d'épargner d'autant moins la critique, qu'il n'a rien écrit encore qui ſoit tout-à-fait de ce ſtile. Après quoi il ajoûte: (a) *Tentavi enim imitari* Demoſthenem *ſemper tuum*, Calvum *ſuper meum*, *figuris duntaxat orationis. Nam vim tantorum virorum pauci, quos æquus amavit, aſſequi poſſunt.* C'eſt ainſi que portent les meilleures des dernières Editions; & ſur ce pié-là, il faut traduire: *J'ai tâché d'imiter* DEMOSTHE'NE, *qui a toûjours fait vos délices*, & Calvus, *qui fait depuis peu les miennes. Car peu de gens, & de gens favoriſez du Ciel, peuvent atteindre à la force de l'Eloquence de ces Grands Hommes.* Mais les mots *ſemper tuum*, *ſuper meum*, demandent, par leur oppoſition même, qu'on les entende d'une ſeule & même perſonne. Auſſi le nom de *Calvus* ne ſe trouve-t-il pas dans l'excellent Manuſcrit de *Florence*, ni dans un (b) autre du *Vatican*; & on l'a omis dans l'Edition de *Bâle*. Il faut donc l'effacer. Mais comment accorder enſuite avec le nom de *Démoſthene*, qui reſte ainſi ſeul, le *tantorum virorum*, qui ſuit? Par une reſtitution, à laquelle méne le Manuſ-

(a) Pag. 3. A. num. 2.
(b) Ce Manuſcrit eſt indiqué dans les Notes de Mr. HEARNE.

manuscrit de *Florence* : car il porte, *nim vim tant verborum* &c. d'où CATANE'E, & HENRI ETIENNE, avoient fait, *vim tantorum verborum*; mais il falloit lire *vim tantam*, en suppléant la Syllabe *tam*, omise par le Copiste, à cause de la ressemblance avec la dernière *tam*. De plus, au lieu du pénultiéme mot *assequi*, il y a seulement *qui*, dans le même Manuscrit. Mr. *Cortius* en fait *sequi*. De sorte que, dans sa Note, il lit ainsi tout le passage: *Tentavi enim imitari Demosthenen semper tuum, nuper meum, figuris duntaxat orationis. Nam vim tantam verborum pauci, quos æquus amavit, sequi possunt.* D'où résulte ce sens, bien différent de l'autre: *J'ai tâché d'imiter, mais seulement dans les Figures du discours, Démosthéne, qui a toûjours fait vos délices, & qui depuis peu fait les miennes. Car d'imiter la grande force de ses expressions, c'est ce que peu de gens, favorisez du Ciel, peuvent seulement entreprendre.* Selon la leçon de tous les Manuscrits & de toutes les Editions, *Pline* dit, que peu de gens peuvent y atteindre, *assequi*. Mr. *Cortius* trouve, que cela est trop fort, & ne s'accorde point avec la modestie de *Pline*, qui venoit de dire, qu'il a *tâché* seulement d'imiter *Démosthéne*; or il se mettroit maintenant, d'une maniére indirecte, au nombre de ceux dont il parle, qui auroient atteint la force de l'Eloquence de *Démosthéne*. D'ailleurs, il déclare lui-même dans une autre (*a*) Lettre, qu'il n'a point prétendu aller du pair avec *Démosthéne*, il

(*a*) *Lib.* VII. *Epist.* 30. à la fin. *pag.* 545.

(il faudroit être fou, ajoûte-t-il) mais l'imiter & le *suivre*. Voilà le même mot *sequi*. Au reste, que *Pline* se soit proposé ici *Démosthène* pour modéle, il paroît par-là, & par (*a*) d'autres endroits, où il ne dit pas le mot de *Calvus*; ce qui confirme la nécessité de bannir d'ici ce nom. Pour l'expression *vis tanta verborum*, on la confirme par un grand nombre d'exemples. Mr. *Cortius* en use ainsi presque par tout; de sorte qu'on ne peut qu'admirer, combien il avoit lû, avec quelle attention il lisoit, & quelle peine il prenoit à faire incessamment des Recueils de tout ce qui pouvoit lui être d'usage.

Sur la fin de la même Lettre, *Pline* dit à son Ami, pour l'engager à l'examen le plus sévére de la piéce en question, qu'il n'est pas éloigné de penser à la publier, & que ses Amis aussi ne sont pas éloignez de le lui conseiller, *Si modo* (ajoûte-t-il) *tu fortasse errori nostro album calculum adjeceris*. Quelques Manuscrits portent ici, *si non fortasse*, ou, *si modo non fortasse*, ou *si modo tu fortasse errori non album* &c. De-là un (*b*) Savant, persuadé que, sans cette négation, le sens répugne à la pensée de l'Auteur, en tire celui-ci: *Pourvû que vous ne me flattiez pas, en donnant vôtre approbation à la trop bonne opinion que j'ai de mon Ouvrage*. Mais nôtre Editeur montre, que la leçon commune n'a besoin d'aucun

(*a*) *Lib.* VI, *Epist.* 33. où il parle du même Plaidoier, dont il s'agit ici. Car c'est celui où il défendit la cause d'*Accia Variola*, deshéritée par son Pére.

(*b*) JACOB. BONONIENS. *Adnot.* Cap. 17. pag. 691. *Tom.* I. GRUTER. *Fac. Artium.*

eut changement, & qu'en rapportant *fortaſſe à errori noſtro*, il faut expliquer ainſi le paſſage: (a) *Pourvû que vous approuviez mon deſſein, ſoit que je me trompe, comme cela peut être, ou que j'aie raiſon.* La ſuite du diſcours demande ce ſens. *Car*, ajoûte *Pline*, *il faut abſolument que je mette au jour quelque choſe; & je ſouhaite ſur tout de pouvoir me ſervir de cette piéce qui eſt déja prête, (petite, comme vous voïez, le ſouhait d'un pareſſeux) d'autant plus que j'ai d'ailleurs pluſieurs raiſons de la faire paſſer devant, ſurtout parce que les Libraires me diſent que les petits Livres de ma façon, déja publiez, ſont tous recherchez, quoi qu'ils aient perdu à l'heure qu'il eſt, la grace de la nouveauté. Peut-être néanmoins que les Libraires me flattent. Soit, pourvû que leurs flatteries nous encouragent à cultiver avec ardeur nos études.* Tout cela eſt appuié d'un autre paſſage de *Pline*, où il témoigne les mêmes ſentimens, & en termes à peu près ſemblables: (b) *Qui ſive judicant, ſive errant, me delectant. Unum precor, ut poſteri quoque aut errent ſimiliter, aut judicent.*

Voici (c) une belle Sentence, où le ſens eſt bien clair, mais une négation miſe mal à propos dans les Editions communes, l'affoibliſſoit. *Sequi enim debet Gloria, non appeti debet: nec, ſi caſu aliquo non ſequatur, idcirco quod Gloriam me-*

(a) Mr. DE SACY traduit: *Nous ſerons la folie de le publier, ſi vous ne nous retenez.* Le ſens revient ainſi au même; mais le *fortaſſe errori noſtro*, ne s'y fait point ſentir.

(b) *Lib.* VII. *Epiſt.* XIV. à la fin.

(c) *Lib.* I. *Epiſt.* VIII. pag. 32.

meruit, minus pulchrum est. „ Il La Gloire doit „ suivre nos actions, & non pas être le but „ qu'on se propose en agissant. Que si par mal„ heur elle ne suit pas, ce qui l'a méritée n'en „ est pas moins beau". Au lieu de *gloriam meruit*, on lit ordinairement, *gloriosa non meruit*; & le docte ISAAC CASAUBON soûtient cette leçon, sous ombre que *meruit* se prend quelquefois pour marquer ce qui arrive, au même sens que le Grec συγχάνει, & non pas ce qui devroit arriver. On ne nie pas, que cette signification ne puisse avoir lieu quelquefois: bien loin de-là, on en allégue divers autres exemple. La question est de sçavoir, s'il convient de l'appliquer ici, & c'est ce que l'on nie avec raison; parce que *Pline* laisseroit douter, si l'action, dont il s'agit, mérite quelque gloire. J'ajoûte, qu'il y auroit là une repetition fort inutile, puisque, sur ce pié là, *non sequatur Gloria*, & *Gloriam non meruit*, sont une seule & même chose. Ainsi Mr. *Cortius* a bien fait de suivre l'autorité des Manuscrits, où la négation manque, d'autant plus que celui de *Florence* en est du nombre. Je vois que le Traducteur François (*a*) a ici bien rencontré: *Et s'il arrive que par un fort bizarre, elle* [la Gloire] *nous échappe, il ne faut pas croire, que celui qui l'a méritée, perde rien de son prix.*

LA ponctuation seule, changée, peut quelquefois rétablir le vrai sens. En voici un exemple, au commencement de la XVIII. Lettre du

(*a*) *Page* 21.

du I. Livre (*a*) *Scribis te perterritum somnio, vereri ne quid adversi in actione patiaris. Rogas ut dilationem petam, & pauculos dies : certe proximum excusem difficile est, sed experiar.* Il faut ponctuer : *& pauculos dies, certe proximum excusem. Difficile est* &c. „ Vous m'écrivez, qu'un „ Songe, qui vous effraie, vous fait craindre „ un mauvais succès dans la Cause que vous de„ vez plaider. Vous me priez de demander „ pour vous un délai de peu de jours, ou au „ moins de vous faire dispenser de comparoître „ au prémier jour marqué. Cela est difficile ; „ je tâcherai néanmoins de l'obtenir ". Ici encore nous pouvons rendre justice à Mr. DE SACY : il a bien exprimé le sens selon cette distinction : „ Vous me priez de faire remettre pour „ quelques jours la cause, ou du moins de la „ faire renvoier à un autre jour, qu'à celui qui „ étoit marqué. Cela n'est pas aisé, j'y ferai „ pourtant de mon mieux ". Mr. *Cortius* auroit pû se prévaloir d'un (*b*) Manuscrit d'*Oxford*, où la ponctuation est justement telle qu'il faut. Et je ne sai pourquoi la vicieuse parole encore dans cette Edition, où, de la manière que l'Editeur s'exprime, elle devoit être changée.

DANS une (*c*) Lettre, où *Pline* exhorte *Calvine*, dont il étoit allié, à ne pas répudier l'Héréditè de son Pére, qu'elle craignoit d'accepter, à cause des Dettes dont elle étoit chargée ; il com-

(*a*) Pag. 67.
(*b*) Cité par Mr. HEARNE, pag. 17.
(*c*) *Lib.* IV. *Epist.* IV. pag. 106.

commence par lui représenter, qu'il ne restoit d'autre Créancier, que lui, parce qu'en considération de l'alliance, (*a*) il avoit lui-même payé tous les autres Créanciers du Père de *Calvine*, après quoi il ajoute: *Cumque vivente eo nubenti tibi in dotem centum millia contulerim, præter eam summam quam Pater tuus suasu de meo dixit (erat enim salvenda de meis) magnum lubes facultatis meæ pignus* &c. Les mots: *vivente eo*, sont ici fort superflus, & insinuent que ce n'est pas du (*b*) vivant de *Calvinus* que *Pline* avoit satisfait ses Créanciers, pour rester le seul: mais qu'il avoit seulement alors donné à *Calvine* une grosse somme pour sa dot; outre celle que le Père lui même avoit confirmée, & que *Pline* avoit promis de paier du sien. Or il est clair, que l'un & l'autre acte de générosité avoit été fait avant la mort du Père de *Calvine*. Ici le Manuscrit de *Florence* a seul conservé la véritable leçon, que Mr. *Cortius* a insérée dans le Texte: *Cumque ego nubenti tibi* &c. L'expression même plus coulante

(*a*) Ici Mr. DE SACY a pris tout de travers le sens de l'Original: *Mais*, dit-il, *vous avez satisfait tous les autres Créanciers, plus fâcheux, ou plus vigilans que moi.* Voici l'Original: *Quum* EGO *duplex affinitatis officio, dimissis omnibus, qui, non diu molestiores, sed diligentiores erant, creditor solus extiterim* &c. On voit par-là, que c'est *Pline* lui même, qui satisfit tous les autres Créanciers, & qui ainsi *resta seul*. Il ne dit pas, *dimissis a te*, comme il faudroit, pour autoriser l'explication du Traducteur; qui diminuë d'ailleurs la générosité de *Pline*, portée, comme on voit par la suite, au plus haut point.

(*b*) Cette raison détruit aussi la manière dont nous venons de voir, que Mr. DE SACY traduit.

te de cette maniére ordinaire que c'eſt ainſi que *Pline* avoit écrit.

Il y a une autre Lettre, où *Pline*, charmé de la maniére de vie d'un ſage Vieillard, nommé *Veſtricius Spurinna*, à qui il avoit été rendre viſite, en fait une longue deſcription. (*a*) Entr'autres choſes il dit, que ſouvent ſes repas ſont entremêlez de *Comédiens*, pour aſſaiſonner d'étude les plaiſirs même de la Table. *Frequenter Comœdis cœna diſtinguitur, ut voluptates quoque ſtudiis condiantur.* Scheffer a cru, que, par ces *Comédiens*, il ne faut point entendre des *Acteurs*, mais des gens qui liſoient ou recitoient par cœur à quelque Comédie. Mr. *Cortius* au contraire ſoûtient, qu'en bonne Latinité *Comœdus* ſignifie toûjours un Acteur, qui ou chante & joue ſon rolle ſur les Inſtrumens de Muſique, ou recite en cadence; & jamais celui qui a compoſé une Piéce, ou qui la lit ſimplement. Il prouve par *Pline* même, que les ſimples *Lecteurs* (*b*) ſont diſtinguez de ces *Comédiens*; & il montre d'ailleurs, qu'un ſeul jouoit ainſi toute une Piéce. Cette Note eſt curieuſe & ſavante, comme bien d'autres.

Silius Italicus avoit tant de vénération pour la mémoire de Virgile, qu'il fêtoit le jour de ſa naiſſance, avec beaucoup plus de ſoin que la ſienne propre, ſur tout à *Naples*, où il alloit ordinairement viſiter le Tombeau de ce

(*a*) Poë-

(*a*) *Lib.* III. *Epiſt.* I. pag. 181.
(*b*) *Lib.* IX. *Epiſt.* XVII. *num.* 3. pag. 664. *Epiſt.* XXXVI. *num.* 4. pag. 700.

(a) Poëte, comme si c'eût été un Temple. C'eſt ce que dit *Pline* (b): VIRGILII *ante omnes, cujus natalem religioſius, quam ſuum curabat:* Neapoli *maxime, ubi monumentum ejus adire, ut Templum, ſolebat.* Mr. *Cortius* remarque ici, que de-là eſt venuë, chez les anciens *Chrétiens* la coûtûme de viſiter les Tombeaux des *Martyrs*, qui alla enfin à ce point, qu'on érigeoit dans ces lieux-là des Autels, des Chapelles & autres marques d'un Culte réligieux. On cite là-deſſus (c) PRUDENSE, (d) SULPICE SÉVÈRE, PAULIN (e); & entre les Modernes, le Juriſconſulte (f) BALDUIN.

Du tems de l'Empereur DOMITIEN, un méchant homme, nommé *Norbanus Licinianus*, fut accuſé en Juſtice, comme Prévaricateur. Il demanda du tems pour ſe juſtifier: il n'obtint ni l'un ni l'autre, & fut obligé de répondre dans le moment. C'eſt ce que dit *Pline*, dans toutes les Editions. (g) *Dari ſibi diem ad diluenda crimina poſtulabat. Neutrum impetravit, coactus eſt ſtatim reſpondere.* Voilà deux choſes que *Norbanus*

(a) CELLARIUS (dans une Note, que l'on a omiſe ici) indique une Epitaphe de VIRGILE, trouvée à *Naples*, & rapportée dans le *Muſeum Italic.* du P. MABILLON. *Siſte viator, quæſo, pauca legito: hic* MARO *Situs eſt.*

(b) *Lib.* III. *Epiſt.* VII. pag. 204, 205.

(c) Περὶ στεφάνων, Paſſ. III. verſ. 212. Paſſ. IX. verſ. 528. Paſſ. XI. *verſ.* 173. &c.

(d) *Hiſt. Sacr.* Lib. II. Cap. 38. *Dialog.* II. Cap. IV. *in fin.*

(e) *Natal.* XIII.

(f) Diſſert. *de Minucio*, pag. 188. (*pag.* 9. §. 14. *Edit.* 2. *Duvis.*)

(g) *Lib.* III. *Epiſt.* IX. *num.* 32. pag. 216.

bunus ne put obtenir. Où eſt donc l'autre? car il n'eſt parlé que d'un délai demandé. Ici encore paroît la bonté du Manuſcrit de *Florence*, d'où, quoique fautif en un mot de ces paroles, Mr. *Corſini* a tiré la véritable leçon. On y lit: *Dari ſibi* idem, & edi *crimina poſtulabat*. Il ne faut que changer *idem* en *diem*, que les autres Manuſcrits ont retenu, pour trouver les deux demandes, l'une & l'autre conformes aux Procédures du Barreau Romain. On donnoit aux Accuſez un certain *tems*, pour plaider leur cauſe: & l'Accuſateur devoit auſſi lui *expoſer* le Crime dont il les accuſoit, ou la nature de l'Accuſation qu'il intentoit contre eux; pour pluſieurs raiſons, & entr'autres, afin qu'ils puſſent préparer leurs défenſes. Le prémier s'appelloit, *Diem dare*; l'autre, *edere crimen*, *actionem*. Rien n'eſt plus connu de ceux qui ſont un peu verſez dans la Juriſprudence Romaine, & les Commentateurs (*a*) de CICERON, que l'on cite, ſuffiroient pour en inſtruire. On allégue encore un paſſage de TACITE tout-à-fait à propos: (*b*) *Contra apud alios nihil aque Reo proderat, quam nimia potentia accuſatoris*, DARI TEMPUS, EDI CRIMINA, *quamvis inviſum ac nocentem, mare tamen audiendum cenſebant*. Au reſte, *Catanée* avoit tâché d'expliquer le Paſſage dont il s'agit, en ſuivant la leçon commune. *Neutrum*] *nec ut reum priùs perageret, nec ut in aliud tempus*

défen-

(*a*) FRANC. HOTOMANNI. in CICER. Orat. *pro Quinctio*, Cap. 14. NICOL. ABRAM. in Orat. *in Vatin*, Cap. 24.

(*b*) *Hiſtor.* Lib. II. Cap. 10.

defensionem peragerent. Mr. *Cortius* ne réfute point cette interprétation, & cela vient apparemment de ce que la Note a été fort mal-à-propos ômise par *Veenhusius*; à quoi il n'a pas pris garde, autrement il en auroit sans doute dit quelque chose. Le Traducteur François a aussi (*a*) suivi ce sens, qui rendroit inutile la nouvelle correction. Je la crois néanmoins bien fondée, sur tout appuiée comme elle est sur l'autorité du meilleur Manuscrit. Car ce que *Pline* avoit dit de la Loi, qui veut qu'avant que de connoître de la *Prévarication*, on vuide la cause même, ou l'Accusation, dans laquelle quelcun est accusé d'avoir prévariqué; cela, dis-je, est trop éloigné pour qu'on puisse y rapporter le *Neutrum impetravit.* En ce cas-là, *Pline*, à mon avis, auroit dit: *Ne hoc quidem impetravit.*

L'AUTEUR, dans une autre Lettre (*b*) décrit, la maniére dont il vivoit à la Campagne, quand il y passoit l'Eté. Après avoir détaillé tout ce qu'il faisoit depuis le matin jusqu'au soir, il ajoûte, que néanmoins il ne s'assujettissoit pas toûjours à l'ordre qu'il s'étoit prescrit; & il commence

(*a*) NORBANUS *demanda un jour au moins pour préparer sa défense. On n'eut pas plus d'égard à cette seconde remontrance, qu'à la prémiére.* Là le Traducteur fait aussi une grosse faute: *Norbanus*, dit-il, *demanda un jour au moins* &c. Mais *diem dari* ne marque pas un jour seul. Il paroit par un passage de PLUTARQUE, indiqué ici (*Vit. Ciceron.* pag. 864.) qu'en ce cas-là, les Préteurs donnoient pour le moins *dix jours.* A cause dequoi le Peuple fut fort choqué, de ce que *Ciceron* n'accorda qu'un jour à *Manilius*, accusé par devant lui de Péculat.

(*b*) *Lib.* IX. *Epist.* XXXVI.

mence ainſi à marquer le changement qu'il y apportoit quelquefois : (*a*) *Nonnunquam ex hoc prædine aliqua mutantur. Nam ſi diu* tacui *vel ambulavi, poſt ſomnum demum lectionemque, non vehiculo, ſed quod brevius, quia velocius, equo veſtor.* Le mot *tacui*, ſe trouve dans les Editions communes, & dans la plûpart des anciennes. Ainſi il faudroit traduire : „ Car ſi je me ſuis long tems tu, ou ſi j'ai fait une longue „ promenade, ce n'eſt alors qu'après mon ſom„ meil & ma lecture, que je vais, non en voi„ ture, mais à Cheval, pour abréger le tems, „ en allant ainſi plus vîte ". Que ſignifie ce *tacui* ? Et quel eſt ce *long ſilence*, dont *Pline* vouloit ſe dedommager par une promenade à cheval ? Mr. *Cortius* préfére ici avec raiſon, comme *beaucoup meilleure* (il pouvoit dire, comme la ſeule qui convient ici, & qui devroit d'abord venir dans l'eſprit des Lecteurs attentifs) la maniére de lire qu'on voit dans une des plus anciennes Editions, dans celles d'ALDE MANUCE, dans celle de *Gryphius*, & dans la Collation d'*Iſac Voſſius*, (*b*) *ſi diu* JACUI.

On ne ſauroit douter, que ce ne ſoit là le vrai mot, quand on conſidére l'ordre, auquel ſe rapporte le changement dont il s'agit. *Pline*, de-

(*a*) Num. 5. pag. 701.

(*b*) Mr. *de Sacy* a auſſi ſuivi cette leçon : *Car ſi j'ai demeuré au lit, ou ſi je me ſuis promené long tems après mon ſommeil & ma lecture, je ne me ſers point de ma Chaiſe* &c. Mais le reſte eſt mal traduit, & le Traducteur n'a point fait attention au *demum*, qui demande qu'on entende les paroles comme on voit que je les ai exprimées.

demeuroit au lit quelques heures du matin, après ſon reveil, & là il méditoit ou dictoit quelque choſe. Il ſe levoit enſuite, & alloit d'abord ſe promener à pié; puis il montoit en chariot; après quoi il dormoit un peu. Ce ſommeil étoit ſuivi d'une autre Promenade à pié: enſuite il liſoit à haute voix quelque Harangue, *Gréque* ou *Latine* &c. Voilà à quoi il changeoit quelque choſe, quand il avoit reſté trop long-tems au lit, ou qu'il s'étoit trop longtems promené pour la prémiére fois. Il renvoioit alors l'autre ſorte de Promenade après le petit ſommeil qu'il faiſoit, & la lecture d'une Harangue; mais, au lieu de Chariot, il ſe ſervoit du Cheval. Dans un endroit de cette narration, il emploie le mot *jacere*, au même ſens qu'il a ici: *Ibi quoque idem, quod ambulans, aut* JACENS. Et il n'y a rien de plus commun dans les Manuscrits, que les mots *jacere*, & *tacere*, confondus enſemble par les Copiſtes; comme la mépriſe en elle-même eſt très-aiſée. Mr, *Cortius* renvoie là-deſſus aux exemples qu'il en donne dans ſes Notes ſur LUCAIN, qui ſeront poſthumes, ſi jamais elles paroiſſent.

APRE'S la mort de *Domitien*, qui entr'autres cruautez, avoit fait mourir *Helvidius*, ſur une fauſſe accuſation de *Publicius Certus*; *Pline*, qui étoit Ami du Défunt, crut trouver l'occaſion favorable de venger ſa mort, en faiſant punir *Certus* d'une maniére ou d'autre. Il l'accuſa pour cet effet dans le Sénat, avec une hardieſſe ſurprenante, & en préſence même de l'Empereur *Nerva*. Quoique la plûpart des Sénateurs admi-

miraſſent ſon courage, d'autres s'oppoſérent à ſa demande par timidité, ou pour quelque autre raiſon. Il obtint néanmoins ce qu'il ſe propoſoit principalement. *Certus* étoit alors (*a*) *Préfet du Tréſor*, & déſigné *Conſul* par le feu Empereur *Domitien*. *Vectius Proculus*, ſon Collégue dans la même Charge eut le *Conſulat*; & on donna un Succeſſeur à *Certus*: (*b*) *Obtinui tamen, quod intenderam. Nam Collega* Certi *Conſulatum, Succeſſorem* Certus *accepit*. Il s'agit, de ſavoir, ſi le ſucceſſeur donné à *Certus*, étoit pour la *Préfecture du Tréſor*, ou pour le *Conſulat*? *Catanée* eſt embarraſſé là-deſſus, à cauſe de l'ambiguité de l'expreſſion: il décide néanmoins, que c'eſt au (*c*) Conſulat ſeulement qu'un autre ſuccéda, & que celui-ci eſt appellé *Succeſſeur*, à cauſe que *Certus* l'étoit déja en quelque manière par la déſignation de l'Empereur défunt, & l'eſpérance prochaine de parvenir au Conſulat. Mais, dit Mr. *Cortius*, *Proculus* n'étant pas encore Conſul, ce ſeroit mal-à-propos que *Certus* ſeroit appellé ſon *Collégue*, comme il eſt appellé ici, & plus haut (*d*). Au contraire, en entendant ici la ſucceſſion à la *Préfecture du Tréſor*, il n'y a plus de difficulté. Le ſens eſt clair, & que *Certus* perdit le Conſulat, qui paſſa à *Proculus*,

(*a*) *Præfectus Ærarii.*

(*b*) *Lib.* IX. *Epiſt.* XIII. num. 22. *pag.* 659.

(*c*) CATANE'E ſe fonde ſur ce que *Certus* eſt appellé plus haut, *jam Conſul*. Mais il y a ſeulement: *& BREVI Conſulem*. Num. 11. Le Traducteur François a ſuivi l'explication de *Catanée*, pag 253.

(*d*) *Vectius Proculus, Collega Publicii Certi* &c. num. 13.

culus, ſon Collégue dans la *Préfecture*; & qu'il perdit auſſi cette *Préfecture*, pour laquelle on lui ſubſtitua un Succeſſeur. *Succeſſorem dare, mittere, accipere*, ſe diſent ſouvent de ceux qui ſont deſtituez d'un emploi. On le prouve par SUETONE (*a*), & par (*b*) SPARTIEN, où l'on renvoie auſſi aux Notes d'ISAC CASAUBON. Je ſuis ſurpris, que Mr. *Cortius* ou n'eût pas lû la Vie de *Pline* par Mr. MASSON, ou n'y eût pas remarqué ce qui eſt dit aſſez au long ſur le paſſage dont il s'agit: autrement il n'auroit pas manqué apparemment d'y renvoier; d'autant plus que l'Auteur eſt de même ſentiment que lui, & qu'il réfute quelques autres Savans, qui (*c*) ont autrement entendu le paſſage. Mr. *Maſſon* prouve, par toute la ſuite du diſcours précedent, que les paroles, dont il s'agit, ne peuvent être entenduës autrement: & il le confirme par ce que *Pline* dit immédiatement après qu'il finiſſoit ſon Diſcours en diſant: (*d*) *Que celui qui avoit reçû d'un très-méchant Prince une récompenſe honorable, la perde ſous un très-bon Prince. Certus* n'auroit pas perdu cette récompenſe, s'il n'eût été dépouillé & du Conſulat, & de la *Préfecture du Tréſor*, qu'il tenoit, la prémiére ſeulement en eſpérance, & l'autre actuellement, de la libéralité de *Domitien*. C'eſt ainſi que *Cellarius*

(*a*) *Auguſt.* Cap. 38.
(*b*) *Hadrian.* Cap. 8. & 24.
(*c*) ONUPHRIUS PANVINIUS, & TILLEMONT. In *Ann. Plin.* XXXV. & XXXVI. pag. 44, *&c. ſeqq.*
(*d*) *Reddat præmium ſub optimo Principe, quod à peſſimo accepit.*

rius explique tout ceci : mais ſa Note, comme bien d'autres, n'a point été inſérée par Mr. *Cortius*.

Voici encore un autre endroit, d'où l'on peut inferer que Mr. *Cortius* a ignoré ou négligé l'Ouvrage de Mr. *Maſſon*, que je ne me ſouviens pas d'avoir vû indiqué ſeulement dans aucun endroit de ſes Notes. *Pline* remercie *Trajan*, dans une des Lettres du X. Livre, de ce qu'il lui avoit accordé le *Jus trium Liberorum*, ou les (*a*) priviléges de ceux qui avoient trois Enfans; & il ſe félicite, comme étant au comble de ſes vœux, de ce qu'au commencement d'un ſi heureux régne, l'Empereur lui a témoigné qu'il avoit une attention particuliére à le favoriſer des marques de ſa bienveillance. „ Par-là, (ajoûte-t-il) je ſuis „ encore plus porté à ſouhaitter d'avoir des En„ fans, que j'ai ſouhaitté même dans ce tems le „ plus facheux (ou ſous *Domitien*) comme vous „ pouvez le croire ſur la foi des deux différens „ Mariages que j'ai contractez". (*b*) *Eoque magis liberos concupisco, quos habere etiam illo tristissimo seculo volui, sicut potes duobus matrimoniis meis credere.* Mr. *Maſſon* (*c*) trouve là une ambiguité de conſéquence, par rapport au tems que *Pline*

(*a*) Qui étoient conſidérables, par rapport aux Héréditez, aux Charges, aux immunitez &c. Voiez, entr'autres Auteurs, JUSTE LIPSE, *Excurſ. ad* TACIT. *Annal.* III. 25. Mr. SCHULTING, ſur la *Juriſprud. Ante-Juſtinianea*, pag. 606, 607, 612. &c. Mr. HEINECCIUS, *Comm. ad Leg. Jul. Pap.* L. II. Cap. 7, 8. &c.

(*b*) *Lib.* X. *Epiſt.* II. pag. 712.

(*c*) Ad *Ann. Plin.* XXXVI. & XXXVII. pag 47, *& ſeqq.*

Pline épouſa ſucceſſivement ſes deux Femmes. Il avoit d'abord cru, en rapportant les derniéres paroles, *ſicut potes duobus matrimoniis meis credere*, à celles qui précédent immédiatement, *quas habere etiam* &c. que *Pline* avoit épouſé deux Femmes du tems de *Domitien*, & qu'ainſi, dans ce tems-là même il ſouhaittoit d'avoir des Enfans. Mais, après y avoir mieux penſé, il a jugé, que, dans ces derniéres paroles, *Pline* rend raiſon de ce qu'il ſouhaitte préſentement d'avoir des Enfans, comme il le dit d'abord: *Eoque magis liberos concupisco.* Selon le prémier ſens, *Pline* auroit eû déja *deux* Femmes, avant le régne de *Trajan*, & il n'en auroit pas pris encore une *troiſiéme*, dans le tems qu'il écrit ceci. Selon l'autre ſens, *Pline* donne à entendre, qu'il avoit épouſé une *ſeconde* Femme ſous le régne même de *Trajan*. Car, s'il eût été ſans Femme depuis un an, l'Empereur n'auroit pas pû aiſément croire ce que *Pline* vouloit lui perſuader, que le bénéfice, qu'il venoit de recevoir de lui, étoit cauſe qu'il ſouhaittoit encore plus d'avoir des Enfans. Cela ſe confirme par les paroles ſuivantes: „ Mais, graces aux Dieux, ils ont reſervé „ entiérement à vôtre bonté l'occaſion de m'ac„ corder cette faveur. J'ai mieux-aimé devenir „ Pére dans ce tems-ci, où je puis l'être & tran„ quille & heureux". *Sed Dii melius, qui annua integra bonitati tuæ reſervarunt, malui hoc potius tempore me patrem fieri, quo futurus eſſem & ſecurus, & felix.* *Pline* n'auroit pû parler ainſi, s'il n'eût déja épouſé une autre Femme. D'ailleurs,

leurs, le *droit de trois Enfans* (*a*) ſemble n'avoir été accordé, qu'à ceux qui étoient mariez, mais qui n'avoient point d'Enfans. De-là Mr. *Maſſon* conclut, que, la prémiére Femme de *Pline* (dont on ignore le nom) étant morte l'année précédente, il doit avoir épouſé ſa ſeconde, (*b*) *Calpurnie*, ou (*c*) *Calpburnie*, ſur la fin de cette Année, ou dans la ſuivante. Mr. *Cortius* ne dit abſolument rien ici ſur ces deux Mariages de *Pline*. Il ſe contente de faire remarquer l'élégance de l'expreſſion, *matrimoniis credere*, & d'en alléguer de ſemblables exemples, tirez de (*d*) *Pline* même, de (*e*) QUINTILIEN, & de (*f*) LUCAIN.

AJOÛTONS encore quelques exemples des No-

(*a*) Mr. *Maſſon* cite ici PLINE, Lib. X. Epiſt. XCV. ANTON. AUGUSTIN. *De Legib.* Cap. *De Papia Poppea.* La choſe eſt certaine. On peut voir Mr. SCHULTING, *in Jurisprr. Ante-Juſtinian.* pag. 612, 613. où il refute DUAREN, VERTRANIUS MAURUS, & autres, qui ont crû le contraire; & il renvoie à JAQUES GODEFROI, qui l'avoit déja fait, *ad L.* 3. COD. THEODOS. *De jure Liberorum*, & *ad L. un. de his qui numero Liberor. vel paupertate excuſationem meruntur.*

(*b*) Voiez *Lib.* VI. *Epiſt.* IV. & VII. *Lib.* VII. *Epiſt.* V. toutes Lettres écrites à cette Femme.

(*c*) *Calphurnia*, comme potent, dit Mr. MASSON, quelques Manuscrits. Il n'y a aucune variété de lecture indiquée par Mr. *Cortius*: & l'Edition d'*Oxford* porte *Calphurnia*: mais elle indique un Manuscrit de la *Bibliothéque Bodlejenne*, où on lit *Calpurnia*. On peut voir dans Mr. *Maſſon*, d'autres choſes ſur le nom, & la famille de cette Femme de *Pline*.

(*d*) *Lib.* VI. *Epiſt.* VIII. num. 8.

(*e*) *Declam.* VII. Cap. 12.

(*f*) Lib. VII. *verſ.* 705. Lib. I. *verſ.* 344.

Notes Critiques de Mr. *Cortius* ſur le X. Livre, où le ſecours des Manuscrits lui manquoit ; & où il n'a pû pouſſer ſon travail que juſqu'au quart, ou environ, de ce dernier Livre. Je tirerai ces exemples de deux Lettres, que je rapporterai toutes entiéres, parce qu'elles ſont fort courtes.

L'une eſt de *Pline* (*a*) écrivant à l'Empereur TRAJAN, en faveur de ceux de *Pruſe*, Ville de *Bithynie*. On ſait qu'il étoit Proconſul de cette Province.

PRUSENSES, *Domine, balineum habent & ſordidum, & vetus : id itaque indulgentia tua reſtituere deſiderant. Ego tamen æſtimans novum fieri debere, videris mihi deſiderio eorum indulgere poſſe. Erit enim pecunia, ex qua fiat, primum ea quam revocare a privatis, & exigere jam cœpi : deinde quam ipſi erogare in oleum ſoliti, parati ſunt in opus balinei conferre, quod alioqui & dignitas civitatis, & ſeculi tui nitor poſtulat.*

„ Les PRUSIENS, Seigneur, ont un Bain & „ mal propre, & vieux. Ils vous demandent „ la permiſſion de le rebâtir. Pour moi, com„ me je penſe qu'il eſt à propos d'en faire un „ tout neuf, je crois auſſi que vous pouvez leur „ accorder ce qu'ils ſouhaittent. Car, il y aura „ un fond ſuffiſant pour cet ouvrage : prémiére„ ment, de l'argent dû par des Particuliers, & „ que j'ai déja commencé d'exiger ; & puis, de „ celui qu'ils avoient accoûtumé de fournir pour „ l'huile du Bain, & qu'ils ſont tout prets d'em„ ploier

(*a*) *Lib. X. Epiſt.* XXXIV. *pag.* 744.

„ ploier à la conſtruction du nouveau Bâtiment. „ La beauté de la Ville, & la magnificence de „ vôtre Siécle, demandent d'ailleurs une telle „ réparation.

Il n'y a rien ici, dans le Texte, dont le ſens ne ſoit aſſez clair. Mais la période; *Ego tamen æſtimans novum fieri debere, videris mihi deſiderio eorum indulgere poſſe*; renferme une conſtruction très-vicieuſe, en bonne Latinité. Car à *videris mihi deſiderio* &c. devroit répondre un *Mihi tamen æſtimanti* &c. & non pas *Ego æſtimans* &c. Auſſi GRUTER ſoûtient-il, qu'il y a faute, & que *Pline* ne peut, jamais s'être ainſi exprimé. RITTERSHUSIUS ne va pas ſi vîte; il dit, que c'eſt une conſtruction mal liée (ἀνακόλουθον) dont on trouve des exemples dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité, à qui de telles inexactitudes ont échappé; de ſorte qu'il faut ſe contenter de les indiquer, & non pas les imiter, comme quelques Modernes font ſotement. Mr. *Cortius* prend ſagement ce parti. Il allégue des Paſſages non ſeulement de (*a*) SALLUSTE, de l'Auteur (*b*) *de la Guerre d'Afrique*, de (*c*) LUCAIN, d'un Auteur Chrétien (*d*) de l'Antiquité; mais encore de LUCIEN (*e*), qui a écrit d'ail-

(*a*) *Jugurth.* Cap. 30. num. 1.

(*b*) *Cap.* 35.

(*c*) Lib. III. *verſ.* 42. où nôtre Editeur en allégue, dit-il, d'autres, dans les Notes manuſcrites.

(*d*) *De Monacho Captivo*, ſelon la leçon d'un ancien Manuſcrit, que l'Editeur indique.

(*e*) Dialog. *Neptun. & Nereid.* pag. 107. Ἀλλὰ κρουσόμενον ἐῶμεν

d'ailleurs en Grec avec tant de pureté & d'élégance.

Voici maintenant la *Réponſe* de TRAJAN, encore plus courte. *Si inſtructio novi Balinei operatura vires* Pruſenſium *non eſt, poſſumus deſiderio eorum indulgere : modo ne quid ideo aut intribuant, aut minus illis in poſterum fiat ad neceſſarias erogationes.*

Au lieu d'*intribuant*, quelques Editions (car, comme je l'ai dit ci-deſſus, le ſecours des Manuſcrits manque dans ce Livre) portent *intribuatur.*

εἶναι δεῖσαι NOMIZΩN *τῶν μὲν ὑμετέρων* HΔY MOI *φαίδεσθαι.* Pag. 107. Voilà comment le paſſage eſt cité, je ne ſai ſur quelle Edition. Mais voici ce que je trouve dans le *Dialogue* indiqué : Ἀλλὰ *χαλεπὴν εἶσαι δεῖσαι, χαριζόμενος τῷ Διονύσῳ.* Tom. I. pag. 203. *Ed. Benedict.* (251 *Amſt.*) Les Imprimeurs ont ſans doute ici fauté beaucoup de mots, ſavoir les derniers du paſſage de *Lucien*, & ceux d'un autre paſſage Grec, qui y étoit joint avec la déſignation de l'Auteur. Or il faudroit être devin, pour trouver le paſſage omis, & confondu avec celui de *Lucien*. Je puis néanmoins en nommer l'Auteur : car immediatement après, Mr. *Cortius* ajoûte : *Et proximè ad noſtrum* IDEM *Lib.* VI. pag. 420. Cet Auteur ne peut-être *Lucien* ; car où eſt l'*Hiſtoire* ; qu'il ait portée juſqu'au VI. *Livre*. Mais c'eſt XENOPHON. Voici le paſſage cité, comme étant du *Lib. VI.* pag. 420. (ſans dire ni de quel Ouvrage, ni de quelle Edition) Βουλόμενος δέ τινα κατάσκοπον πέμψαι ἐπὶ Αὐδίας, ἔδοξεν ἀνδρὶ ἐπιτηδείῳ εἶναι Ἀράσπας ἱππεῖν ἐπὶ τοῦτο. On le trouvera dans le Livre VI. de la *Cyropédie*, pag. 153. B. *Ed. Paris.* (Cap. I. §. 18. *Ed. Oxon.*) Ainſi il eſt clair, que Mr. *Cortius* avoit cité auparavant un autre paſſage de *Xénophon*, dont ce qui eſt reſté, confondu avec celui de *Lucien*, n'a rien d'où je puiſſe conjecturer, où il doit être. Si Mr. *Cortius* eût pû voir cette feuille imprimée, il nous auroit ſans doute tiré d'embarras dans l'*Errata*.

tur. *Rittershusius*, & *Scheffer*, le croient auſſi meilleur. Mr. *Cortius* ne dit rien là-deſſus: mais comme il a laiſſé dans le Texte *intribuant*, il ſemble croire le changement non néceſſaire; & je le crois auſſi, parce que la raiſon ſur laquelle on ſe fonde, eſt peu ſolide. On prétend que cela convient mieux avec le *fiat*, qui ſuit. Mais je ne vois pas pourquoi; & quand même il y auroit quelque irrégularité, ce ne ſeroit pas une raiſon ſuffiſante. Dans les paroles ſuivantes, SCHEFFER eſt fort embarraſſé. Que ſignifie, dit-il, *aut minus illis fiat ad neceſſarias erogationes*? Eſt-ce, *an ut minus habeant, quod poſſint erogare*? ou bien, *an fiat illis*, eſt-ce pour *fiat ab illis*? Sur ce fondement, il ſoupçonne ici quelque faute. Mr. *Cortius* dit là-deſſus: *Cur vero ſuſpectus locus? Senſus eſt, modo ne in poſterum facultates eorum minuantur ad neceſſarias erogationes*. Voici la Traduction de cette Réponſe.

„ Si la conſtruction d'un nouveau Bain n'eſt „ point à charge aux *Pruſiens*, nous pouvons „ accorder ce qu'ils ſouhaittent, bien entendu, „ qu'ils n'emploient à cet ouvrage aucune Con„ tribution, & que par-là ils ne ſoient pas dé„ ſormais moins en état de fournir aux dépenſes „ néceſſaires ".

DONNONS maintenant quelque échantillon des Notes Critiques de Mr. *Longolius*.

PLINE avoit repréſenté à *Trajan* la néceſſité de couvrir d'une Voute un Ruiſſeau, qui paſſoit le long de la plus belle Rue d'*Amaſtris* (*a*), mais qui

(*a*) Ville du *Pont*, ou de *Paphlagonie*.

qui au fond n'étoit qu'un vilain Cloaque, dont l'eau choquoit également la vuë & l'odorat. L'Empereur y consent, & répond ainsi: (a) *Rationis est, mi* Secunde *carissime, contegi aquam istam, quæ per Civitatem* Amastrianam *fluit, si* DETECTA *salubritati obest.* Le mot *detecta*, qui se trouve dans toutes les Editions Modernes, & dans celle de *Catanée*, ne peut convenir ici: car il signifie, ôter la couverture de ce qui en avoit une; or le Ruisseau, dont il s'agit, n'avoit jamais été couvert. Toutes les autres Editions anciennes portent *intecta*. Voilà le mot, qu'il faut, & que Mr. *Longolius* a rétabli dans le Texte. Il allégue des passages de TACITE (b) & de (c) JULES CE'SAR, & de (d) MAMERTIN, où le mot d'*intectus* se trouve. Par tout ailleurs, soit pour justifier ce qu'il avance dans ses Notes, soit pour confirmer ou critiquer celles des autres Interprêtes, il cite avec une abondance, qui peut paroître tenir de la profusion.

DANS une autre (e) Lettre, *Pline* avoit demandé à *Trajan*, pour trois Affranchis, le droit qu'on appelloit (f) *Jus Quiritium*. Voici la Ré-

(a) *Lib.* X. *Epist.* C.
(b) *Annal.* Lib. IV. Cap. 1. Lib. V. Cap. 22. *De morib. Germaner.* Cap. 17.
(c) *De Bell. Gallic.* Cap. 21. *in fin.*
(d) *Panegyric Julian.* Cap. 13.
(e) *Lib.* X. *Epist.* CV.
(f) C'est-à-dire, le droit plain & entier de Citoiens Romains: Car les Affranchis, dont il s'agit, nommez *Latini*, dont l'Affranchissement n'avoit pas été fait avec les formes requises par les Loix Romaines, ne jouissoient

Réponſe de l'Empereur, ſelon qu'on la lit dans les Editions communes: *Cum* (*a*) *honeſtiſſime iis, qui apud fidem tuam a* Valerio Paulino *depoſiti ſunt, conſultum velis mature per me, iis interim, quibus nunc petiiſti, ut ſcias dediſſe me jus Quiritium, referri in commentarios meos juſſi: idem facturus in cæteris, pro quibus petieris.* Au lieu de *mature per me*, joint à *conſultum velis*, toutes les anciennes Editions portent: *matura per me*; & elles n'ont point les mots *ut ſcias*. Mr. *Longolius* les a ſuivies; de ſorte que le Texte eſt maintenant ainſi conçû: *conſultum velis: matura per me; iis interim, quibus nunc petiiſti, dediſſe me jus Quiritium* &c. „ Rien n'eſt plus „ honnête, que ce que vous ſouhaittez en faveur des Affranchis, qui ont été confiez à vôtre foi par *Valerius Paulinus*. Je conſens que „ vous leur ſignifiyez au plûtôt l'effet de vôtre „ requête. J'ai déja fait enregîtrer dans mes Mémoires le don que je fais du plein droit de „ Bourgeoiſie Romaine à ceux pour qui vous „ me l'avez demandé: prêt à l'accorder auſſi „ aux autres, pour qui vous me le demanderez". *Matura per me*, où il faut ſouſentendre *iis conſulere*, eſt une façon de parler élégante, touchant quoi on renvoie aux Notes de Mr. *Cortius* (*b*) ſur SALLUSTE. Je m'étonne que Mr. *Longolius* n'ait pas fait remarquer ici, que *mature*

ſoient que d'une partie des avantages & priviléges de la Bourgeoiſie Romaine. Voiez Mr. SCHULTING, ſur la *Jurisprud. Ante-Juſtinianea*, pag. 573, 574.

(*a*) *Epiſt.* CVI. pag. 831.

(*b*) *Catilinar.* Cap. XXXVI. *num.* 3.

turé joint à *consulsùm velis*, fait un faux sens. Car il supposeroit, que *Pline*, en demandant à l'Empereur le bénéfice dont il s'agit, l'avoit prié de se dépêcher. Or on n'en voit pas le moindre indice dans sa Lettre. D'ailleurs, il y auroit eû là quelque chose d'indiscret & de peu respectueux, sur tout envers un Prince si porté d'affection & de bonne volonté envers lui. Bien loin de laisser échapper de semblables traits, *Pline* déclare, qu'il n'a osé demander le droit de Bourgeoisie Romaine, que pour trois des Affranchis, sur lesquels *Paulinus* lui avoit laissé par Testament son droit de Patronat; & il en allégue pour raison que, plus l'Empereur lui donne de grandes marques de bienveillance, & plus il doit en user modestement.

C'étoit la coûtûme, dans la Province où *Pline* commandoit, que ceux qui prenoient la Robe (*a*) Virile, ou qui se marioient, ou qui entroient dans quelque Charge, ou qui faisoient la Dédicace de quelque Ouvrage Public, invitoient à un Festin, non seulement tout le Sénat de la Ville, mais encore un grand nombre de personnes du Peuple, à chacun desquels ils donnoient un ou deux (*b*) *Déniers*. *Pline* consulte là-dessus *Trajan*, & lui dit ce qu'il croit lui-même être à propos de permettre, ou de ne pas permettre. (*c*) *Ipse enim, sicut arbitror, non imprú-*

(*a*) Ce qui se faisoit à l'âge de quinze ans. Voïez le Cardinal NORIS, *Cenotaph. Pisan.* Diss. II. Cap. 4.

(*b*) Le *Dénier* Romain valloit six sols de *Hollande*.

(*c*) *Lib.* X. *Epist.* CXVII. pag. 840.

prudenter, præsertim ex solennibus causis, concedendum jussi invitationes: ita vereor, ne in, qui mille homines, interdum etiam plures vocant, modum excedere, & in speciem diamœries incidere videantur. C'est ainsi que portent la plûpart des Editions. Mais les mots, *non imprudenter*, ne se trouvent point dans les anciennes, avant celle de *Gryphius*, d'où ils ont passé dans toutes les suivantes. Mr. *Longolius*, qui trouve que ces mots ne sont nullement nécessaires ici, les a renfermez entre deux crochets, pour les chasser, dit-il, plus doucement, par une marque qui donne à entendre qu'ils ne sont pas légitimes. De plus, au lieu de *concedendum jussi invitationes*, il a trouvé dans l'Edition des *Juntes*, *concedendum ipsis* &c. & il juge cette leçon la meilleure, supposé qu'on doive faire fonds sur l'autorité de cette Edition. Il a laissé pourtant *jussi* dans le Texte. Pour moi, il me semble, que sans balancer il pouvoit, & qu'il devoit même, dès-là qu'il a chassé le *non imprudenter*, mettre *concedendum ipsis* &c. sans quoi il n'y a point de liaison. Le *sicut arbitror*, forme alors un sens suspendu, qui n'est suivi de rien à quoi on puisse le rapporter; & c'est apparemment pour cela que dans l'Edition de *Gryphius* on ajoûta, *non imprudenter*; après quoi il reste encore à trouver quelque terme qui réponde à ce qui suit; *ita vereor, ne* &c. ce qui a obligé quelques Editeurs, comme CELLARIUS, à fourrer ici une parenthése, de cette maniére: *Sicut (arbitror non imprudenter, præsertim ex solennibus causis) concedendum jussi* &c. Au contraire, tout est coulant,

lant, & de plain pié, en lisant : *Ipse enim, sicut arbitror, præsertim ex solennibus causis, concedendum ipsis invitationes : ita vereor*, &c. „ Pour „ moi, comme je crois, d'un côté, qu'on peut „ leur laisser la liberté d'inviter à de tels Fes„ tins : de l'autre, je crains, que, si on leur „ permet d'y inviter jusqu'à mille personnes, & „ quelquefois davantage, cela ne soit excessif, „ & n'ait tout l'air d'une largesse dangereuse ". J'ai traduit, *d'une largesse dangereuse*. C'est le sens, de quelque maniére qu'on lise dans les derniers mots, *diamœries*, comme porte une ancienne Edition, & celle de *Catanée*, que Mr. *Longolius* a suivie ; ou *dianomes*, comme CELLARIUS & Mr. HEARNE ont mis dans leur Texte, en suivant la correction d'ISAC CASAUBON, & une correction nécessaire : car *diamones*, qu'on lit dans toutes les autres Editions, ne sauroit convenir ici. *Diamœries* & *dianomes*, sont deux mots Grecs, qui signifient l'un & l'autre, *distribution* : & il s'agit d'une largesse, qui peut-être faite à dessein de former une faction, en gagnant ainsi ceux à qui l'on distribue quelque chose. Cette correction de *diamones* en *dianomes* me fournit matiére à quelques remarques, qui ne seront pas inutiles.

Catanée critique ici un Savant, sur ce qu'au lieu de *diamœries*, il a voulu qu'on lût *malam*. Voici ses paroles, telles qu'on les lit avant la Note de Mr. *Longolius*, & telles que je les vois dans une Edition de *Genéve* : *Non video, cur quidam, vir alioqui doctus, qui in* Pandectas *annotationes conscripsit, pro* diamœries *scribendum putet*,

putet, MALAM. Ce Savant, c'eſt le célébre BUDÆUS: & voici l'endroit de ſes *Annotations* ſur les PANDECTES, que *Catanée* avoit en vuë. (*a*) La Lettre de *Pline* y eſt citée tout du long, juſqu'au mot *invitationes* ſeulement: & là, pour le dire en paſſant, il rapporte à *Trajan*, une partie de ce que *Pline* dit de lui-même dans les Editions: *Ipſe enim* (ſicut arbitror) *præſertim ex ſolennibus cauſſis concedendum* JUSSISTI *invitationes*; je ne ſai ſi c'eſt ſur la foi de quelque Edition, ou par inadvertence. Après quoi, il ajoûte: *Et* Trajanus *ad* Plinium: *Merito vereris, ne in* MALAM *ſpeciem incidat invitatio* &c. juſqu'au mot *contrahit*. Ce n'eſt donc point à la fin de la Lettre de *Pline*, que *Budæus* met *malum* pour *diamœries*, moins encore dans les deux Lettres, comme *Catanée* ſemble l'avoir cru, mais au commencement de la Lettre ſeule de *Trajan*. Et ici même *Budæus* ne dit rien abſolument, d'où il paroiſſe qu'il a voulu corriger le Texte. Que ſavons-nous, s'il ne ſuivoit pas quelque Edition, qui portoit ainſi? Au fond, ſi l'Empereur avoit dit ſimplement, *ne in ſpeciem malam incidat* &c. cela auroit ſuffi, étant rélatif au terme particulier, dont *Pline* s'étoit ſervi, qui déterminoit la généralité de *ſpecies mala*. Du reſte, que *Budæus* aît laiſſé, au moins dans le prémier paſſage, le mot tiré du Grec, lû à ſa maniére; je puis le montrer par un autre de ſes Ouvrages. Car, dans ſon beau Livre *De Aſſe* &c. il rapporte ainſi (*b*) le

(*a*) Pag. 379, 380. *Edit. Pariſ. Vaſcoſan.* 1543.
(*b*) Fol. 171. *verſ.* lit. I. *Edit. Pariſ. Vaſcoſan.* 1543.

le paſſage : *Ita vereor, ne ii qui mille homines, interdum etiam plures vocant, modum excedere, & in ſpeciem dianomes incidere videantur.* Après quoi, il ajoûte : *id eſt, diviſionis & largitionis. Criminoſum enim verbum* diviſionis *erat propter ambitus ſuſpicionem. Sed in omnibus* Plinii *exemplaribus hoc verbum varie corruptum eſt.* Autre réflexion, que je tire de-là. *Budæus* y corrige manifeſtement le mot, qui eſt, dit-il, corrompu en diverſes maniéres dans toutes les Editions de *Pline*, & il le change en *dianomes*, qui certainement convient bien ici, peut-être mieux que *diamœries*. Cependant *Iſac Caſaubon* a donné cette correction, comme ſienne. BUCHNER lui en fait honneur ; & Mr. *Longolius* ne s'y oppoſe pas. Qu'on aille après cela traiter quelcun de plagiaire, dès qu'on trouve ailleurs la même choſe remarquée avant lui ; comme certaines gens le font avec le plus grand plaiſir du monde. Perſonne ne croira aiſément, que *Caſaubon*, ſi riche de ſon propre fonds en matiére de Critique, ait voulu s'emparer de ce qui appartenoit à un Savant, comme *Budæus*. On ne peut guéres néanmoins s'imaginer, qu'il n'eût bien lû le Livre *De Aſſe*. Mais ou il n'avoit pas pris garde alors à cette correction, ou il ne s'en ſouvenoit plus. Elle lui vint depuis dans l'eſprit, & rien n'étoit plus aiſé à un homme de ſon ſavoir. De ſorte qu'il peut bien en être regardé comme l'auteur ; ſans préjudice néanmoins de celui qui l'avoit publiée le prémier. J'allégueraï un autre Savant, qui eſt tombé ici préciſément dans le même cas, & à qui il faut certainement ren-

rendre la même justice. C'est l'Illustre GROTIUS, qui pouvoit avoir vû & l'endroit du Livre de *Budæus*, & l'Edition d'*Henri Etienne*, où se trouvoit la Note de *Casaubon*; quoi qu'il puisse aussi n'avoir jamais eû occasion de consulter cette Edition. S'il eût sû que la correction, dont il s'agit, eût été déja proposée par deux Savans, il n'auroit eû garde de la donner, comme de son cru, ainsi qu'il fit dans sa *Sparsio* (*a*) *florum ad Jus Justinianeum*, en ces termes: *Huc pertinent* διανομαὶ, *nummorum aut sportularum in multos elargitio. In Glossario:* διανομὴ χρυσίου, διανομὴ ἀργύρου, sportulæ. *Restituenda hæc vox* Plinio & Trajano, *Epistolis* 117. & 118. *ubi* dianomes *scriptum pro* dianomes; *Sportulas explicat ipse* Trajanus.

MAIS il est tems de finir cette digression, & aussi ce que nous avions à dire sur les Notes de la nouvelle Edition des *Lettres* de *Pline*. Il y en a là de reste, pour faire comprendre, combien cette Edition l'emporte à tous égards sur les précedentes; & c'est dequoi on se convaincra aisément par la comparaison, si on l'entreprend. Il ne faut pas oublier de dire un mot des *Index*. On en trouve ici quatre, tout nouveaux. Le *premier*, des mots qui se lisent dans les *Lettres* de *Pline*: on n'en a ômis que ceux qui sont ou de peu d'importance, ou entiérement inutiles, & que personne ne s'aviseroit d'y chercher. Le *second* est pour les *termes Grecs*, répandus en divers endroits de ces *Lettres*. Le *troisiéme* indique

(*a*) In Tit. D. *De Lege Jul. ambitus*, pag. 208, 209.

que les Anciens Auteurs, qui y ſont citez. Le *quatriéme* & dernier contient les choſes remarquables, dont il eſt traité dans les *Notes* de tous les Commentateurs, & autres Auteurs, de qui elles ſont tirées. On a l'obligation à Mr. *Longolius* de tant de Tables alphabétiques, qui ne peuvent que lui avoir coûté un grand travail, auſſi pénible pour lui, que propre à épargner de la fatigue aux Lecteurs.

ARTICLE IV.

LES DEVOIRS *de l'*HOMME, *& du* CITOIEN, *tels qu'ils lui ſont prescrits par la* LOI NATURELLE. *Traduits du Latin du* BARON DE PUFENDORF, *par* JEAN BARBEYRAC, *Docteur & Profeſſeur en Droit à* GRONINGUE. Cinquiéme Edition, accompagnée, comme la précédente, des deux DISCOURS *ſur la Permiſſion & ſur le Bénéfice des Loix*; & du JUGEMENT de Mr. LEIBNITZ ſûr cet Ouvrage, avec des Réflexions du même Traducteur: mais revuë de nouveau, & augmentée d'un grand nombre de Notes. En grand *octavo*, 2. Voll. qui contiennent 533. pagg. ſans les *Préfaces*, & les *Avertiſſemens*, qui en ont 52. A *Amſterdam*, chez la Veuve de *P. de Coup*, & *G. Kuyper*, 1735.

CE n'eſt nullement pour donner un Extrait du Livre, dont on vient de voir le titre, ni

ni pour le faire connoître, que nous annonçons la nouvelle Edition, qui vient d'en paroître. Après tant d'Editions de l'Original, qu'il ſeroit difficile de compter, publiées non ſeulement en *Allemagne*, où il eſt né, mais encore dans ces Provinces, & ailleurs; après les Traductions, qu'on en a vuës & en Allemand, & en Anglois, & en François; le Public ne peut qu'être bien inſtruit de ce que contient un tel Ouvrage, & qu'avoir décidé de ſon prix. A l'égard même de la Traduction Françoiſe, les cinq Editions, que le titre ſuppoſe, ne ſont pas les ſeules: il y en a d'autres, faites ſans la participation du Traducteur, en *Allemagne*, & à *Bâle*. Il ne nous reſte donc qu'à rendre compte de ce qu'il y a de particulier dans cette derniére.

Elle eſt d'une plus grande forme, que les Editions précédentes, & en plus gros caractéres, auſſi bien que d'un papier plus beau, que celui de quelques-unes. Le Libraire a compté, que cela feroit plaiſir aux Lecteurs. Mr. *Barbeyrac* de ſon côté a voulu leur rendre l'Ouvrage utile de plus en plus, par une nouvelle réviſion, & par des Additions, faites en divers endroits des *Notes*, autant que la briéveté, qui fait le caractére du Livre, le permettoit. Ses deux *Diſcours*, ſur *la Permiſſion*, & ſur le *Bénéfice des Loix*, ſujet bien aſſorti avec la matiére de l'Ouvrage principal, reparoiſſent ici à la ſuite, pour la troiſiéme fois: on n'a presque fait qu'y ajoûter par ci par-là quelque peu de choſe dans les Notes. Pour ce qui eſt d'une troiſiéme piéce, qui avoit été jointe à l'Edition précédente, ſa-

voir, le *Jugement*; ou la Critique de feu Mr. LEIBNITZ, traduite en François par Mr. *Barbeyrac*, & accompagnée de ſes Remarques; elle demeure toute telle qu'il la publia; hors trois ou quatre Notes, qui ne regardent point la matiére. Il auroit eû néanmoins dequoi donner un Supplément aſſez long, s'il eût jugé à propos de répondre à un (a) Jeune Docteur de *Leide*, qui ſe fit de fête, il y a treize ans, de prendre le parti de Mr. *Leibnitz* contre *Puſendorf*, & ſon Traducteur, dans un Ouvrage en Latin. Mais il avoit dès-lors déclaré à ce Défenſeur, qui lui envoia lui-même ſon Livre, qu'il croioit pouvoir ſe repoſer abſolument ſur le jugement de toute perſonne intelligente & non prévenuë, qui ſe donneroit la peine de comparer les *Réflexions* ſur la Critique de Mr. *Leibnitz*, avec le *Leibnitzius vindicatus* du Docteur de *Leide*. On nous donne ici un petit Extrait des raiſons qu'on lui en allégua dans une Lettre, à laquelle il ne répondit rien lui-même, & n'en ouvrit pas même la bouche, lors que Mr. *Barbeyrac* eût depuis occaſion de le voir à *Leide*. Si ce Docteur s'attendoit encore à une Réponſe publique, il eſt mort ſans en avoir eû le plaiſir; & cette circonſtance étoit un nouveau motif à Mr. *Barbeyrac* de ne point changer de réſolution. D'ailleurs, ajoûte-t-il, *je n'ai jamais aimé les Diſputes, & plus j'avance en âge, plus je les hais.*

Deux attaques, qu'il a reçuës depuis peu, lui fourniſſent occaſion de montrer, par des preuves

(a) *Balthazar Bekker.*

ves réelles, qu'il eſt ſincérement & fortement dans cette diſpoſition, que les perſonnes ſages ne ſauroient deſapprouver. La prémiére ſe trouve dans un Journal, qu'il ne nomme pas; mais ceux qui liſent ces ſortes d'Ouvrages périodiques, ne peuvent ignorer que c'eſt celui qui paſſe ſous le titre de Continuation du *Journal Littéraire* de *La Haie*; l'autre eſt contenuë dans un Livre Anglois, que Mr. *Barbeyrac* ne connoît que par les Extraits de la BIBLIOTHE'QUE BRITANNIQUE. Le prémier Aggreſſeur eſt anonyme, mais ſe découvre aſſez *Catholique Romain*; l'autre, Proteſtant Anglois, mais *Théologien*, *Diſputeur de profeſſion*, & il ne faut que le nommer; c'eſt le Docteur *Waterland*. Ils s'accordent néanmoins dans le motif principal; qui les a fait agir l'un & l'autre. Ils n'ont pû digerer, que Mr. *Barbeyrac* ait oſé, dans ſon *Traité de la Morale des Péres*, ne témoigner pas pour ces anciens Docteurs un reſpect aveugle, tel que le Catholique Romain voudroit qu'on eût, ſelon les principes de ſa Religion; & le Théologien Proteſtant, contre les principes de la ſienne. Le prémier joint à ſon caractére, celui de *Pyrrhonien*, ſur les matiéres de Droit Naturel & de Morale, c'eſt-à-dire, ſur celles où le Pyrrhonisme eſt le plus dangereux & le plus abſurde. Il montre d'ailleurs clairement, qu'il ne critique que pour critiquer, ſur une Science où il n'entend rien. La maniére de diſputer eſt bien aſſortie avec le peu de fondement de la Diſpute. Ainſi, conclut Mr. *Barbeyrac*, *je n'ai garde de ſacrifier mon repos, & de perdre mon tems, à*

mettre dans tout ſon jour, le peu de lumiéres & d'équité d'un Anonyme qui m'attaque malhonnêtement & avec des airs fanfarons.

La paſſion ne paroît pas moins dans l'inſulte du Théologien Anglois, jusques-là qu'il ſemble ne connoître que par oüi-dire, le Livre, qui a ſi fort échauffé ſa bile; comme on le montre par un fait, qu'il avance, & dont la fauſſeté paroît par le Livre même. Mr. *Barbeyrac* n'eſt, dit-il, ni ſurpris ni fâché, de ſe trouver du nombre de ceux que Mr. *Waterland* attaque à droite & à gauche, dès qu'il voit qu'on s'éloigne de ſes ſentimens. „ Je dois plûtôt (ajoûte-t-il) lui „ ſavoir gré, de ce qu'il m'a mis en fort bonne „ compagnie. Car j'ai le plaiſir & l'honneur de „ me voir ici expoſé aux traits du Théologien „ Anglois, en même tems & pour la même rai- „ ſon, que le Savant & judicieux DAILLE', „ dont la réputation eſt au deſſus des atteintes „ d'un *Waterland*, & de tous ceux qui lui reſ- „ ſemblent..... Qu'ils me déchirent donc, „ tant qu'il leur plaira, ils peuvent compter, „ que je lirai ou j'apprendrai de ſang froid leurs „ invectives. Toute l'impreſſion qu'elles feront „ ſur moi, ce ſera de me confirmer de plus en „ plus dans mes ſentimens, par cela même que „ je verrai qu'on ſe ſent bien deſtitué de rai- „ ſons; puiſque, ſans ſe mettre en peine de dé- „ truire les miennes, on y ſupplée par des in- „ jures &c. "

Nous n'alléguerons qu'un exemple des nouvelles Notes. C'eſt ſur le II. Livre, *Chap.* XVIII. §. 6. où *Puſendorf* donne pour régle, *De n'aſpi-*

rer

rer à aucun Emploi Public, & de ne l'accepter pas même, lors qu'on ne se sent point capable de le remplir dignement. Voici ce que dit là-dessus le Traducteur: „ Mr. OTTO distingue entre les „ Emplois qu'on recherche, & ceux que l'on „ accepte. Il n'y a pas, dit-il, des raisons aussi „ fortes de ne point embrasser un Emploi dans „ le dernier cas, que dans le prémier; car la ca„ pacité ne consiste pas dans un point indivisi„ ble. On a vû souvent des personnes, qui par „ modestie desesperoient dans leur jeunesse d'a„ voir assez d'habileté, qui néanmoins avec l'â„ ge sont devenus de Grands Hommes. Et il „ n'importe pas beaucoup à l'Etat, que, dans „ les Corps composez d'un assez grand nombre „ de personnes, tous soient également habiles. „ J'avouë qu'il y a & qu'il doit y avoir nécessai„ rement divers degrez de capacité. Le nom„ bre des gens capables du prémier ordre, est „ trop petit toûjours, & celui des personnes „ nécessaires pour remplir les divers Corps & „ les différens Emplois de l'Etat, est quelque„ fois trop grand, pour que l'on ne doive pas „ se contenter souvent, dans ceux à qui l'on „ confére ces Emplois, d'une capacité fort au „ dessous de celle qui seroit requise, si les cho„ ses alloient autrement. Mais il arrive très-ra„ rement que quelcun, qui n'y pensoit point, „ soit appellé à un Emploi, sur tout à un Em„ ploi considérable: & rien au contraire n'est „ plus commun, que les Brigues, au préjudice „ de personnes infiniment plus habiles; pour ne „ rien dire de ceux qui recherchent des Em-

„ plois, dont ils ne sont ni ne veulent jamais „ se rendre capables. Ainsi on ne sauroit trop „ inculquer l'obligation où chacun est en con- „ science, & en qualité de bon Citoien, de „ n'accepter pas même un Emploi de quelque „ importance, sans avoir du moins un degré de „ capacité suffisant pour pouvoir l'exercer, & „ profiter des lumiéres de ceux du même ordre „ qui sont les plus habiles.

ARTICLE V.

Histoire des REVOLUTIONS D'ESPAGNE. *Par le P.* JOSEPH D'ORLEANS *de la Compagnie de Jésus. Revuë & publiée par les PP.* ROUILLE' *&* BRUMOY, *de la même Compagnie.* A la Haye, chez Henri Scheurleer. 1734. 8. 4. Tomes. I. Tome Pages 376. sans compter la Table des Matieres pour tous les Volumes. Tome II. Pages 700. Tome III. Pages 467. Tome IV. Pages 514.

LE Titre général de *Revolutions* convient assez à l'Histoire de tous les Etats, n'y en ayant aucun qui dans une longue durée, ne subisse, tant au dedans qu'au dehors, un grand nombre de Vicissitudes. Mais l'Editeur de cet Ouvrage observe, avec beaucoup de raison, dans son *Avertissement au Lecteur*, que ce Titre appartient singulierement à une *Histoire d'Espagne* depuis la conquête des *Maures* jusqu'à la reünion par-

parfaite des divers Membres de la Monarchie sous les regnes de *Ferdinand* & d'*Isabelle*. Ce n'est ici effectivement autre chose qu'une Histoire suivie de ce Royaume, depuis l'an 711, de nôtre Seigneur, jusques à l'an 1516.

Elle est de trois mains différentes. Le P. d'*Orléans*, qui l'avoit entreprise, & fort avancée, mourut avant que de l'avoir pû finir, & même avant que d'avoir eû le loisir de revoir ce qu'il avoit commencé. Le P. *Rouillé*, devenu dépositaire de son Manuscrit, le trouva d'un prix assez considerable pour être communiqué au Public, & le donne à présent avec des Corrections qu'il y a cru nécessaires, tant pour l'exactitude des Faits, que pour celle du Stile. Mais comme la Piéce étoit demeurée imparfaite, il la fit continuer par le P. *Arthuys*, dont la Plume commençoit à se faire connoître dans la Republique des Lettres; & celui-ci venant encore à mourir, avant que d'avoir pû fournir la carriére, on lui substitua le P. *Brumoy*. L'Ouvrage du prémier Auteur est exactement compris dans le I. le II. & le III. Tome jusqu'à la Page 139. Celui du prémier Continuateur s'étend ensuite jusqu'à la Page 83. du Tome quatriéme, & le reste est du dernier de ces Peres.

Les *Révolutions d'Angleterre* ont aquis au P. d'*Orléans* un rang si distingué parmi nos meilleurs Ecrivains, que son nom seul donneroit un grand prix à tout ce qui le porte. Mais on le reconnoit avec tant de facilité, dans ces *Révolutions d'Espagne*, on y retrouve si fort son goût, son Esprit, ses manieres, qu'on doit savoir

gré

gré au P. *Rouillé* du ſoin qu'il a pris de cet Ouvrage Poſthume, tant pour le conſerver, & pour le publier, que pour le faire achever. D'un bout à l'autre, la Lecture en eſt très agréable, & quoique les Continuateurs ne ſoient pas tout à fait le P. d'*Orléans*, ils n'en différent pas aſſez pour deshonorer ſon Travail, ou plûtôt ils en approchent ſi fort que l'on ne s'apperçoit presque pas de la différence. L'*Editeur* nous aſſure dans ſon *Avertiſſement*, qu'ils n'ont point prétendu lutter avec un Homme du Mérite de ce Pere; qu'ils ſe ſont contentés de le ſuivre avec tout le ſoin poſſible, ſans affecter d'être ſes Imitateurs, & que toutefois ils ont biens ſenti que le Stile d'une Hiſtoire de Révolutions devoit être plus vif & plus animé que celui d'une Hiſtoire Générale. Il ajoûte auſſi, que „ s'il „ arrive que l'on ne ſoit pas mécontent des Con„ tinuations, quoique le deſſein du P. d'*Orléans* „ ait été rempli, il ne ſera plus permis de ſe re„ fuſer aux Inſtances de pluſieurs Perſonnes „ reſpectables, qui, après la Lecture de cet Ou„ vrage en Manuſcrit, ont ſouhaité, des deux „ Editeurs, l'Hiſtoire des Regnes poſterieurs à „ la réünion de toutes les Couronnes d'*Eſpagne* „ juſqu'à nos jours ". Il y a donc tout lieu d'eſperer qu'à quelque Heure, cette Hiſtoire ſera completée, & l'on peut dire que ce que l'on nous en promet, n'en eſt pas le morceau le moins curieux. Car ſi depuis la Mort de *Ferdinand* & d'*Iſabelle* la Monarchie *Eſpagnole* a eſſuyé moins de *Revolutions* au dedans; celles qu'elle a ſubies au dehors ſont tout autrement inte-

teréſſantes que celles qui les avoient précédées. En attendant cette Continuation ulterieure, examinons un peu ces quatre Volumes.

Comme on n'y voit presque nulle part les Auteurs cités à la Marge, il faut s'en rapporter par tout à la bonne foi des trois Hiſtoriens, & l'on ne ſauroit verifier la plûpart des Faits par l'inſpection des Sources dans lesquelles ils les ont puiſés. Mais on nous aſſure dans l'*Avertiſſement au Lecteur* „ qu'ils n'ont ſuivi, dans tout „ le Cours de cette Hiſtoire, que les Hiſtoriens „ d'*Eſpagne* les plus autoriſés & les moins partiaux, & qu'ils n'ont cherché que le vrai, qu'ils „ ont tiré des meilleures ſources ". Il eſt effectivement vrai qu'en certaines rencontres, ils citent, dans leur Texte, les Monumens Hiſtoriques qu'ils ſuivent, & qu'en d'autres ils relevent les fautes qu'ils y ont remarquées, ou discutent les différentes Relations qui s'y trouvent des Evenemens. Donnons en deux Exemples, afin que l'on puiſſe, par-là, juger de leur Méthode ſur cet Article. Je tirerai le I. du P. d'*Orléans* ſur l'An 794. où il s'agit de l'Expedition de *Charles Magne* contre les *Sarraſins Eſpagnols*. „ *Charles*, *dit-il*, revint en *France*, après avoir „ fait demolir les murailles de *Pampelune*. Ce „ fut dans ce retour, que ſon Armée reçut un „ Echec au paſſage des défilés de *Roncevaux*. „ Cette action que les Romanciers ont pris plaiſir a répreſenter avec des circonſtances fabuleuſes, ne fut au fond qu'une rencontre fortuite, où de l'aveu d'Eginard, il ne ſe paſſa „ rien de conſiderable. Quelques Hiſtoriens „ *Eſ-*

„ *Espagnols*, fondés sur le Roman de l'Archevêque *Turpin*, en ont fait une Victoire complete de leur Nation sur la *Françoise*, & ont soûtenu que leurs Ancetres avoient eû la gloire de vaincre le plus grand de nos Rois, & ses douze Pairs, qui ne furent pourtant institués que plus de trois cens ans après. D'autres, ne pouvant soûtenir un Conte si mal inventé, font faire, à *Charles*, sur la fin de ses jours, un voyage en *Espagne*, & prétendent que ce fut alors que se donna cette bataille, où *Bernard del Carpio*, l'un des Héros de leurs Romans, fit des prodiges de valeur. Le Cardinal *Baronius* a si bien refuté ces Mensonges, qu'inutilement je m'y arresterois. J'ai regret qu'un Homme d'aussi bon sens que *Mariana* les ait rapportés. Ils conviennent mieux à l'Histoire de *Rodrigue* de *Tolede* qu'à la sienne, qui est un Chef d'œuvre de ces derniers temps. J'ai lû néanmoins, avec plaisir, l'objection qu'il se fait à lui-même, après avoir raconté l'affaire, sur ce qu'*Eginard*, ni aucun des Auteurs contemporains n'en ont parlé. Ce qu'il y répond marque assez la foiblesse de ses preuves, & qu'il avoit suivi le torrent. La verité est que *Charlemagne* ne fut point en *Espagne*, dans le temps où l'on marque cette seconde expedition, & qu'il ne lui arriva autre chose dans la prémiere, que de perdre une partie de son bagage, & quelques Compagnies de son Arriere Garde, taillées en piéces par les *Basques*, qui l'avoient plûtôt attaqué en Voleurs, qu'en Gens de Guerre;

„ puis

„ puis qu'après avoir fait ce coup, ils se diſſi-
„ perent dans les Montagnes, & qu'il n'en pa-
„ rut plus aucun. Quelques perſonnes de mar-
„ que périrent dans cette embuſcade; entre au-
„ tres ce *Roland*, ſi fameux dans les Romans du
„ temps paſſé, qui n'étoit pas Neveu de *Char-*
„ *les*, comme on le dit communément, mais
„ Gouverneur des Côtes de *Bretagne*. ”

Le P. *Arthus* me fournit le ſecond Exem-
ple, que je tire du Tome III. de cette Hiſtoi-
re, au commencement du 7. Livre, & ſur l'an
1471. Après avoir dit que ce fut cette année-
là que naquit *Elizabeth* de *Caſtille* & que *Ferdi-*
nand d'*Arragon*, vint au monde en 1472. voici
ce qu'il ajoûte. „ Je rapproche exprès, dit-il,
„ les dattes de cette double naiſſance, telles
„ qu'on les trouvera dans tous les Hiſtoriens *Ar-*
„ *ragonois* & *Caſtillans*, à la reſerve de *Garibai*,
„ qui fait naître *Ferdinand* une année plus tard,
„ & j'ai cru devoir faire cette recherche, pour
„ découvrir la mauvaiſe foi d'un (*a*) Hiſtorien
„ Moderne, qui voulant, à toute force, de-
„ crier *Iſabelle*, ne ſe contente pas de lui faire
„ mettre en œuvre les plus grands crimes pour
„ contenter ſon ambition, mais veut encore lui
„ donner le ridicule d'avoir recherché pour E-
„ poux, un Prince dont elle auroit pû être la
„ Mére. *Le Roi de* CASTILLE, dit cet Ecri-
„ vain, en parlant d'*Henri* IV. ſurnommé l'Im-
„ puiſſant, *avoit une ſœur appellée* ISABELLE
„ *agée de trente deux ans paſſés ſans avoir été*
„ *ma-*

(*a*) Varillas, Hiſt. de Louis XI. Liv. VIII.

„ *marié. Sa beauté qui n'avoit été que Mediocre,*
„ *& commençoit à ſe paſſer, étoit tellement obſcur-*
„ *cie par l'éclat de la Reine de* CASTILLE, *ſa*
„ *Belle-Sœur, & de l'Infante* JEANNE *ſa Niéce,*
„ *qu'elle n'oſoit presque paroître à la Cour.....*
„ *L'Infante* ISABELLE, ajoûte-t-il, *avoit deux*
„ *fois l'âge du Prince* Ferdinand, *& néanmoins*
„ *elle offrit de l'épouſer .... & elle l'épouſa ſans*
„ *dispenſe, quoi qu'ils fuſſent proches parens.* U-
„ ne erreur de 14. ans, dans un fait ſi voiſin
„ de nos jours, rend fort ſuſpectes la Critique,
„ & les découvertes anecdotes de l'Auteur; Car
„ non ſeulement il eſt certain qu'*Iſabelle* naquit
„ en 1451. & *Ferdinand*, pour le plus tard en
„ 1453, ſuivant *Garibai*; mais encore qu'ils fu-
„ rent mariés en 1469. & qu'ainſi *Iſabelle* n'a-
„ voit alors que 18. ans, & que *Ferdinand* en
„ avoit au moins 16.".

En ſuppoſant donc la fidelité des trois Hiſtoriens des *Révolutions d'Espagne*, nous dirons qu'ils ne paroiſſent avoir negligé aucun des agrémens qui font lire, avec plaiſir, ces ſortes d'Ouvrages. Sans revenir à celui du Stile, & des Tour, donc j'ai déja parlé au ſujet du P. d'Orléans, les arrangemens de la Narration, ſoit pour placer les Faits, ſoit pour lier les matiéres, y répandent ici de grandes graces. Il n'y a peut-être point d'*Hiſtoires*, où cela ſemble être plus difficile, que dans celle de la Monarchie *Eſpagnole*. Depuis le VIII. Siécle jusqu'au XVI. ce Pays-là fut partagé entre tant de petits Souverains, que la multiplicité des Objets eſt capable de diſtraire & de fatiguer le Lecteur, lors qu'on ne

les

les rappelle pas a cette espece d'Unité, que l'on demande par tout, & c'eſt préciſement en quoi ces Hiſtoriens ont déployé toute la dexterité de leur Plume. On doit le dire principalement à l'honneur du premier de ces Meſſieurs, qui commençant à l'invaſion des *Sarraſins*, a eû, pour ſon partage, un temps, où presque chaque année faiſoit éclore de nouvelles Dynaſties, qui s'établiſſoient ſur les ruines de la domination *Arabesque*. Rien de plus adroit & de plus heureux, que les ſoins qu'il s'eſt donné pour rapprocher, ſous un même point de vuë, l'Hiſtoire des différens petits Etats qui ſe formerent des débris de celui des *Maures*, & de rappeller ſans ceſſe ſon Lecteur par l'importance & par la varieté des Evenemens, par la nouveauté, & par la rapidité des objets qu'il fait ſucceder les uns aux autres, & par l'ingenieuſe fécondité des denouemens qu'il prépare.

Un autre endroit, qui plait toûjours dans l'Hiſtoire, aux Lecteurs qui ont quelque ſentiment de Vertu, & de Religion, c'eſt que les Hiſtoriens s'y attachent à faire voir le Doigt de Dieu dans la punition du Vice, & par conſéquent à marquer l'Empire de la Providence. A cet égard on doit avouer que les trois Auteurs de ces *Révolutions* ont aſſez bien rempli leur devoir. Leur Ouvrage eſt rempli de Réflexions, & de Faits, qui tendent à reprimer la licence des Mœurs, ſoit en peignant les Criminels des couleurs odieuſes qu'ils meriterent, ſoit en faiſant ſentir la ſeverité des jugemens de Dieu ſur le crime. Ils ont même quelquefois le courage de

ne point épargner des défauts ſur leſquels la plûpart des Princes s'aveuglent, & peut-être aujourd'hui plus que jamais. Combien de Monarques voit-on, de nos jours, qui ſe reprochent des infidelités conjugales, & quels exemples affreux ne donnent ils pas ſur cet Article, à leur Sujets, à la face du Ciel, & comme pour braver toutes les loix de l'honneur? Si leurs Caſuiſtes, & leurs Confeſſeurs reſſembloient au P. d'*Orléans*, leur Conſcience ne ſeroit pas ou ſi fiere ou ſi tranquille. Ecoutons le parler ſur l'an 1194. au ſujet d'*Alphonſe* VIII ſurnommé *le Noble*, Roi de *Caſtille*. L'Armée Sarraſine, dit-il, ayant paſſé la *Sierra Morena*, „ *Alphonſe* „ n'eut pas le temps d'attendre les Rois de *Navarre* & de *Léon*, qui n'avoient pas fait leur „ préparatifs. Il prit les devans, pour arrêter „ le torrent qui alloit inonder ſon Pays. Il eût „ bien fait de n'entreprendre autre choſe que „ de l'arrêter, juſqu'à l'arrivée des ſecours, qui „ ſe diſpoſoient à ſe mettre en marche. Les „ plus ſenſés de ſon Armée ayant découvert le „ Camp infidéle, qui couvroit toutes les Campagnes, & toutes les Collines oppoſées juſqu'où la vuë pouvoit s'étendre, étoient de ce „ ſentiment. Dieu permit qu'*Alphonſe*, contre „ ſon caractére, qui n'étoit ni téméraire, ni „ emporté, ſuivit le conſeil des braves imprudens, qui, ne voulant pas partager la gloire „ de cette action avec les *Léonois*, & les *Navarrois*, furent d'avis qu'on donnât bataille, „ avant qu'ils fuſſent arrivés au Camp. On „ crut alors que ce Prince, naturellement éclai-

„ ré,

» ré, fut frappé d'aveuglement, par une puni-
» tion visible du Ciel. Il avoit aimé une belle
» *Juive*, avec tant d'emportement, au mépris
» de la Reine son Epouse, que toutes les remon-
» trances des Grands ne le purent guerir de cet-
» te passion monstrueuse. Enfin les Seigneurs
» du Royaume, irrités d'une conduite qui des-
» honoroit également la Majesté du Trône, &
» la Sainteté du Christianisme, firent massacrer
» cette Infame Maitresse. Cette mort fit la plus
» vive impression sur l'esprit de ce Prince. L'ex-
» cés de sa douleur causa, dans lui, des mou-
» vemens de phrénésie, & ne lui laissoit presque
» plus l'usage de la raison. On a dit qu'un An-
» ge lui étant apparu, en songe, sous la même
» forme qu'il en avoit vû un representé dans un
» Tableau de son Palais, l'avoit menacé de la
» part de Dieu. L'on voit encore aujourd'hui à
» *Illescas*, dans une Chapelle, nommée la *Cha-*
» *pelle de l'Ange*, une inscription qui fait foi
» de cette apparition prétenduë. Quoiqu'il en
» soit de cette Tradition, que je n'ose pas ga-
» rantir, les maux dont fut affligée l'*Espagne* &
» la *Castille* en particulier, l'esprit de vertige,
» pour me servir de ce terme de l'Ecriture, qui
» posseda ce Roi pendant plusieurs Années, fu-
» rent regardés comme un de ces châtimens,
» que les péchez des Rois attirent, & sur eux,
» & sur leur Sujets. Non seulement il perdit
» cette bataille près d'*Alarcas*, mais, peu après
» une perte si fatale à la Chrétienté, la Peste,
» & la Famine desolerent l'*Espagne*, & la Guer-
» re s'alluma entre les Princes Chrétiens qui y

» regnoient alors, pendant que les infideles, at-
» tentifs à profiter de leurs avantages, rava-
» geoient, impunément, la *Caſtille*. On eut dit
» que Dieu avoit juré de ne retirer jamais ſon
» Glaive de deſſus la Maiſon d'*Alphonſe*, com-
» me il avoit fait autrefois à l'égard de celle de
» *David* après un ſemblable péché. »

C'eſt le même Eſprit qui regne dans ces quatre Volumes. Par tout on y dispenſe impartialement le blame aux Perſonnes, & aux choſes à qui il appartient, & cela même dans les occaſions, où le zèle de Religion, & de Parti, fait quelquefois couvrir & diſparoître les defectuoſités. Je n'en donnerai qu'un Exemple, qui ſera tiré du P. *Brumoi*, vers la fin du 4. & dernier Tome. Les Paroles ſuivantes, qui ſont les ſiennes, ſont partie du Caractére que cet Hiſtorien donne de *Ferdinand* d'*Arragon*, mari d'*Iſabelle*, Reine de *Caſtille*. » Il étoit plus profond
» & plus ſubtil politique, qu'habile ou brave
» guerrier. Tout ſon art dans la Guerre, com-
» me dans le Cabinet, conſiſtoit à ſaiſir juſte les
» occaſions; il les prévoyoit, & ne les laiſſoit
» jamais échapper..... A l'égard de la Politi-
» que, *Ferdinand* la porta auſſi loin, & plus loin
» peut-être que *Louis* XI. Roi de *France*, c'eſt-
» à-dire juſqu'au raffinement de la fourberie.
» Auſſi *Zurita*, & *Mariana* ne l'excuſent-ils de
» ce Vice, qu'en diſant naïvement, l'un qu'il
» eſt injuſte d'imputer à un Roi un Vice com-
» mun à tous les Rois, l'autre que *Ferdinand*
» étoit dans la néceſſité de s'accommoder aux
» Mœurs, au Langage, & aux Maniéres, qui

» é-

» étoient pour lors en uſage. Frivole excuſe, » qui en flétriſſant injuſtement tous les Souve- » rains, ou pour le moins ceux de ce temps-là, » ne ſauroit juſtifier le Roi de *Caſtille*. . . . . (*a*) » Un Auteur peu favorable au Roi Catholique, » mais d'ailleurs exact dans ce qu'il avance, a- » joûte, que *Ferdinand* ſe ſervit de Moines dans » presque toutes ſes affaires, qu'il en avoit tou- » jours à ſa ſuite, & dans les Intrigues qu'il » tramoit chez tous les Princes ſes voiſins . . . . » qu'enfin les Prélats faiſoient l'ornement de » toutes ſes Ambaſſades, & les Religieux le fort » de toutes ſes Negociations, particuliérement » lors qu'il avoit envie de tromper; ce qui ne » lui étoit pas fort extraordinaire. Cet Ecri- » vain tire pour Concluſion, que la Pieté & la » Sincerité n'étoient pas les plus grandes ver- » tus du Roi Catholique; qu'au contraire il a- » voit une Dévotion très intereſſée, qui tenoit » bien fort de la Bigoterie. Mais ſans ſonder ici » les ſentimens ſecrets de ce Prince, choſe re- » ſervée au ſouverain Scrutateur des cœurs, on » peut aſſurer que ſa Pieté fut, du moins, très » utile à la Religion, dont il embraſſa toujours » vivement les interets. Ce fut par un eſprit » de zèle que l'année 1492, il chaſſa de ſes E- » tats tous les Juifs au nombre de près de deux » cent mille; d'autres diſent de huit cent mil- » le. . . . . Quelques uns plus attachez à leur Pa- » trie qu'à leur Religion ſe convertirent, ou » feignirent de ſe convertir, pour ſe maintenir » en

(*a*) Wicquefort.

„ en *Espagne* sous le masque du Christianisme. „ Mais cela même fut plus pernicieux qu'utile „ à la vraie Piété. . . . . Quant au Tribunal „ de *l'Inquisition*, Tribunal singulier dans son „ Objet, & dans ses Procédés, Probleme étonnant pour toutes les Nations Chrétiennes, sujet d'exécration pour les unes, & de veneration pour d'autres, on peut dire que son but & „ ses succès semblent excuser, sinon son Etablissement, au moins le zèle trop ardent du „ Roi Catholique qui l'établit. "

Je ne dirai pas que le discernement & l'impartialité ne se dementent jamais dans cette *Histoire*. Il y a certainement bien des choses où les personnes judicieuses ne seront pas également contentes des Auteurs qui l'ont composée. Quelquefois on y trouve une credulité, visiblement affectée, au sujet de certains Miracles qui sont affermis dans la Tradition *Espagnole*. Quelquefois même on voit qu'ils adoptent le merveilleux Romanesque pour donner dans les Préjuges populaires, & c'est en particulier ce qu'a fait le P. d'*Orléans* au sujet de la croisade contre les *Albigeois*, & singuliérement par rapport à la maniére dont Pierre II. Roi d'*Arragon* y périt. Voici le Narré de ce Pére. „ Le Roi d'*Arragon*, dit-il, assiégeoit *Murat*, petite Ville fortifiée par *Montfort* sur les rives de la *Garonne*. . . . *Montfort* y accourut avec huit cens „ Cavaliers, quelques uns y ajoûtent mille Fantassins. Ce fut un miracle visible de la main „ du Dieu des Armées, étenduë pour proteger „ son Eglise, que le succès de cette Action, qui „ nous

„ nous paroîtroit incroiable, s'il n'étoit attesté „ par autant de Témoins oculaires qu'il y avoit „ alors d'Ecrivains. Le Comte & sa Troupe, „ pleins d'une foi, & d'une confiance en Dieu, „ qu'avoient encore renduës plus vives leur Priéres, & les Sacremens dont ils s'étoient munis le matin, attaquerent l'Armée Roiale avec „ tant de résolution, qu'ils s'y firent jour de „ toutes parts, & qu'étant parvenus jusqu'au „ Roi, ils l'étendirent mort sur la place." Cela sent la déclamation, à pleine bouche, quand il n'y auroit que ce pompeux Galimathias, que *cette Action eut autant de Témoins oculaires qu'il y a avoit alors d'Ecrivains*. Mais pour en sentir tout le faux, il n'y a qu'à comparer le reçit de *Mezeray*, qui est tout autrement naturel. „ (*a*) Mont„ fort, *dit-il*, avoit laissé une forte Garnison „ dans *Murat*, pour faire le dégât aux environs „ de *Toulouze*. Ce Roi [d'*Arragon*] y mit le „ Siége au Mois de Septembre. Son Armée „ étoit de cent mille hommes. *Montfort*, qui „ étoit à *Castelnaudary*, en aiant à peine ramassé, mille ou douze cens, s'alla jetter dans la „ Place; d'où faisant une furieuse sortie sur ce „ Roi, qui par mépris d'un si petit nombre, „ s'étoit mis à table au commencement du Com„ bat, il tailla en piéces toutes ses Troupes, „ l'abatit par terre, où il fut égorgé par un sim„ ple Soldat . . . & couvrit le champ de Corps „ morts, sans perdre que huit de ses gens."

L'Historien des *Révolutions d'Espagne* donne d'au-

(*a*) Mezeray. Abr. Chron. Philip. Aug. sur l'An 1213.

d'autant plus de prise ſur lui à la Cenſure en ceci, qu'en d'autres occaſions il raconte, d'une maniére fort dégagée certaines Particularitez qui ne ſont pas tout à fait à l'avantage de l'Egliſe *Romaine*. Je mettrai, dans ce rang ce qu'il dit à la Page 214. &c. du I. Tome ſur le changement des Offices. Voici ce que c'eſt. „ Les „ Papes *dit-il*, s'étoient propoſé d'abolir l'Office *Gothique* en *Eſpagne*, inſtitué par St. *Iſidore* & fort différent du *Romain*. . . . Les *Muzarabes* furent encore moins dociles à recevoir cette Nouveauté que les autres Chrétiens „ d'*Eſpagne*. Ils s'y oppoſerent opiniatrement, „ & tout ce que put faire le Roi. . . . fut de les „ engager à ſouffrir que l'affaire fût miſe en „ déliberation. Les avis furent partagés, & l'on „ fut obligé d'en venir à des moyens de déciſion, qui nous paroîtroient incroiables, s'ils „ n'étoient atteſtés par des Auteurs graves, & „ ſi les mœurs de ce temps-là n'autoriſoient „ cette Tradition. Les *Muzarabes* n'étoient pas „ les ſeuls qui vouloient conſerver l'ancien Office. La plupart des Eccléſiaſtiques, les Gens „ de Guerre, les Courtiſans même ſe faiſoient „ un mérite de prier comme leurs Aieux, & „ nulle part l'Office *Romain* n'avoit été reçu ſans „ contradiction. Comme pluſieurs ſe méloient „ de décider, avec préſomption, ſur un Point „ de Religion, qu'ils n'entendoient pas, les „ Guerriers opinerent que la querelle devoit être finie à la pointe de l'Epée. Deux Champions ſe préſenterent, l'un pour conſerver „ l'Office *Muzarabe*, l'autre pour lui ſubſtituer „ l'Of-

„ l'Office *Romain*. L'Expedient fut jugé rai-
„ sonnable. Telle étoit la bisarrerie de ces
„ Temps-là, que l'éducation & un long usage
„ avoient autorisée. Il fut conclu, que selon
„ l'avantage des Combatans, une des deux Li-
„ turgies seroit reçuë à l'exclusion de l'autre.
„ *Jean Ruys* de *Matanca* combatit pour la *Mu-*
„ *zarabe*, & le bonheur qu'il eut de vaincre
„ eût décidé contre la *Romaine*, si la Reine
„ n'eût répresenté qu'il étoit honteux, que la
„ décision d'une affaire de cette nature dépen-
„ dit du succés d'un Combat. Le Roi entra
„ dans des sentimens si justes, & l'Archevêque
„ les appuya. On eut donc recours à l'épreu-
„ ve du Feu, & il fut arrêté que de deux Li-
„ vres, qui contenoient les deux Liturgies, ce-
„ lui qui resisteroit aux Flammes, auroit la pré-
„ ference dans la célebration des Divins Offi-
„ ces.... *Rrodrigue* de *Tolede* assure, que le
„ livre de l'Office *Romain* fut réduit en cendres,
„ & que celui du *Muzarabe* demeura entier au
„ milieu des Flammes.... Ceux de ce Parti
„ triomphoient, mais le Roi n'interpretant pas
„ tout à fait le Miracle comme eux, modera
„ leur joie par sa decision", qui ne laissa l'an-
cien Office qu'à six Eglises de *Tolede*.

Je ne ferai plus qu'une observation sur cette *Histoire des Révolutions Espagnoles*, & ceci revient à ce que j'ai déja dit, des soins que les Auteurs se sont donnés, pour en rendre la Lecture agréable. Ces Historiens ne se sont pas contentés, de rapporter, avec feu, les Faits interessans. Ils les ont encore souvent animés par des

Discours, des Harangues, & des Lettres, où ils ont prêté tout leur Esprit aux Personnages qu'ils font paroître sur la Scene. Je ne voudrois pas absolument condamner une Méthode que d'illustres Ecrivains de l'Antiquité ont tracée, & que beaucoup de Modernes ont suivie. Tant s'en faut, que *Tite Live* ne me paroit jamais ni plus beau ni plus grand qu'en ces endroits-là. Je crains seulement que ces Endroits-là n'en imposent à quelques Lecteurs, qui seront assez simples pour se persuader que les Gens ont dit ou écrit ce que les Historiens leur font dire ou écrire. A cela près, on ne sauroit nier que ces ingenieuses inventions n'embellissent extremement les Histoires. Les Exemples, que celle-ci en fournit, ne sont pas en petit nombre. Je m'arrêterai au prémier qui s'y trouve, & qui est du P. d'*Orléans*. Après avoir narré la violence que fit le Roi Don *Rodrigue* à la fille du Comte *Julien*, que l'Histoire nomme *Cabâ*. Voici ce qu'il ajoûte, „ *Caba* penetrée d'une douleur si juste, ne pût se taire de l'insulte qu'on „ avoit faite à sa pudeur: mais le désir de s'en „ vanger lui inspira la discrétion de ne s'en ouvrir qu'à son Pere. *Plût à Dieu*, lui écrivit „ elle, *que la terre m'eut engloutie, & que je ne „ fusse pas obligée de vous donner le cruel avis, „ dont ma gloire & la vôtre m'engage à troubler „ un repos qui m'est cher! Vous connoîtrez assez „ par mes larmes, qui effacent presque mes mots „ à mesure que je les écris, le triste état où est „ mon cœur. Mais si je me tais, vous me croirez coupable, & je demeurerai accablée de tout*

„ *le*

le poids de mon malheur, ſans eſperance de ſoulagement. Attendrai-je que le temps découvre un ſecret, qui ne peut éclater qu'à ma honte, & à la vôtre, ſi nous ne nous mettons en devoir de la prévenir par une Vengeance, qui marque que nous y ſommes ſenſibles? La peine que je ſens à parler, eſt égale à la néceſſité où je me trouve de ne me pas taire. En un mot vôtre Fille, vôtre Sang, celui de nos Rois mêlé avec le vôtre a ſouffert la plus honteuſe violence par leur indigne Succeſſeur. C'eſt à vous, & à vos Amis, ſi leur courage les rend dignes de l'être, à expier un attentat, qui ne peut demeurer impuni, ſans rendre nôtre Maiſon infame à toute la Poſterité. Cette Lettre trouva dans le Comte toutes les diſpoſitions néceſſaires &c."

N'eſt il pas vrai qu'un Lecteur crédule, & qui y va à la bonne foi, jugera d'abord, que ce fut effectivement la Lettre que cette Dame écrivit, & que l'Original en a paſſé juſqu'à nous? Elle n'eſt pourtant que de pure Imagination, & pour peu que l'on ait de goût, on voit bien que c'eſt le P. d'*Orléans* qui y parle. Un autre Auteur l'auroit tournée d'une autre maniére, parce qu'il l'auroit compoſée à ſa mode, & la Preuve en eſt facile à donner. Il parut à *Paris* en 1680. une Traduction *Françoiſe*, de l'*Hiſtoire de la Conquete d'*Eſpagne *par les* Maures, *compoſée en* Arabe *par* Abulcacim Tariff, Aben Tariq, *& traduite en* Eſpagnol *par* Michel de Luna. Cet *Arabe* a auſſi prêté une Lettre de ſa façon à la Fille du Comte *Julien*, qu'il nomme *Florinde*, & pour voir le rapport, qu'il y a entre

ces

ces deux Piéces, on me permettra de transcrire ici la derniére. La voici. „ Le regret que j'ai „ de l'abſence d'un Pére qui m'eſt auſſi cher, „ que vous le devez être, me fait chercher, en „ vous écrivant, la conſolation que je ne ſau- „ rois trouver à vous voir. Ce n'eſt pas que „ je veuille vous mander toutes les Nouvelles „ du Palais, où il y en a toûjours aſſez qui me- „ riteroient de vous être écrites. Ce n'eſt que „ pour vous en apprendre une, qui, encore „ qu'elle ſoit déja vieille dans cette Cour, ſera „ toûjours nouvelle pour une fille comme moi, „ & paroitra toûjours, aux yeux de tout le „ monde, fort étrange pour un grand Prince, „ comme *Rodrigue*. Vous ſaurez donc Mon- „ cher Pére, que j'avois laiſſé par mégarde, ſur „ une Table, la Bague, que je vous envoïe „ dans cette Lettre, & n'avois pas eu ſoin de „ bien ſerrer, comme je devois, ce précieux „ joiau, que j'eſtimois plus que ma vie, & que „ vous & ma Mere m'aviés tant recommandé. „ Lors que le Roi, qui en a eu envie, s'eſt jet- „ té deſſus avec impetuoſité pour le prendre, „ & comme il a vû que je ne le lui voulois pas „ donner, il a tiré ſon Epée, & y a donné tant „ de coups, que quelques cris & quelques ef- „ forts, que j'aie faits pour l'en empêcher, il „ a, comme vous voiez, fendu en deux & „ l'Anneau, & l'Emeraude qui y étoit enchaſſée. „ Un accident ſi facheux, & ſi inopiné, me „ donne tant de confuſion, que je ne le ſaurois „ expliquer davantage, & me fait vous conju- „ rer d'y donner remede, s'il ſe peut; car il

„ n'y

„ n'y a que vous à qui je me puiſſe adreſſer „ pour cela. Ma Mere ſe porte aſſez mal, & „ moi encore pis. Je prie Dieu qu'il vous ait en „ ſa garde. De *Tolede* le 3. de Decembre l'an „ 750. de l'Ere de Ceſar." Laquelle de ces deux Lettres penſe-t-on qui ait été copiée ſur l'Original?

J'oubliois d'avertir d'une choſe qui me frappa d'abord à l'ouverture du Livre, & qui n'en diminue pourtant en rien le mérite. C'eſt que l'*Epitre Dedicatoire* en eſt adreſſée à ſon Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Prince d'*Orange*: il me parut bien ſingulier que l'ouvrage de trois Jeſuites fût dedié à un Prince que ſon Nom, ſon Sang, ſon Education, ſes Lumieres, ſes interets, & ſes principales Alliances attachent intimement à la Communion Proteſtante: Auſſi cette Dedicace eſt elle du Libraire, qui fait pour ſon Alteſſe des Vœux qu'aſſurément des Catholiques *Romains* ſe garderoient bien de faire.

ARTICLE VI.

Hiſtoire d'Angleterre de Mr. De *Rapin Thoyras*, continuée juſqu'à l'avenement de *George* I. à la Couronne. Tomes XI. & XII. A la Haye, chez Jean van Duren, & Pierre de Hondt Libraires. 4. Tome XI. Pages 579. Tom. XII. Pages 628.

A conſiderer ces deux Volumes comme une *Continuation* de l'*Hiſtoire* de Mr. de *Rapin*, on

on ne peut qu'en savoir beaucoup de gré aux Libraires, puisque cette Histoire y est poussée jusqu'à la fin des *Stuarts*. Mais à les regarder comme venants d'une main différente, la moindre chose que l'on puisse dire en faveur du nouvel Historien, c'est qu'il écrit très-bien, & que son ouvrage mérite toute l'attention du Public. L'Eloge que j'en fais seroit moins circonspect, si j'ignorois la prévention générale où l'on est, en faveur des Ouvrages dont la Reputation a été universellement établie. Presque tout le monde est dans la pensée que les Continuateurs sont toûjours fort au dessous des Auteurs principaux, & qu'ils n'en sauroient approcher. Je n'entreprendrai donc point de combattre cette Pensée; & sans me charger d'une comparaison si delicate, j'en laisse la discussion aux personnes qui ont du discernement & du goût.

En attendant que chacun en puisse juger par soi-même, on peut s'en faire une assez juste idée sur celle que le nouvel Auteur nous donne de son propre travail. „ Je souhaite, *dit-il dans sa* „ *Préface*, que l'on y retrouve le jugement ex„ quis de feu Mr. de Rapin Thoyras. Mais du „ moins j'ose promettre qu'on y verra la même „ attention, à ne rien avancer sans des autori„ tés suffisantes, la même reserve sur des faits „ dont les preuves sont équivoques, le même „ soin de fuir ces particularités peu interessantes „ qui ne servent guére qu'à charger la Narra„ tion, & qu'à la faire languir, les mêmes re„ cherches pour ne rapporter rien de quelque „ im-

„ importance ſans en marquer, autant qu'il a
„ été poſſible, les cauſes, & les ſuites.

„ J'ai feuilleté dans cette vuë un grand nom-
„ bre d'Ecrits importans ſur les Matiéres que j'ai
„ touchées. C'eſt un avantage qui ne ſauroit
„ manquer à ceux qui travaillent ſur l'Hiſtoire
„ d'Angleterre, pourvû qu'ils prennent la peine
„ de les chercher, & qu'ils entendent l'Anglois.
„ Chaque Particulier écrit & publie ce qu'il
„ lui plaît, & des libelles même, que la Paſſion
„ y produit en foule, un homme qui a quelque
„ connoiſſance des Affaires avec de la bonne
„ foi, peut tirer la vérité. Ces Libelles auſſi bien
„ ſont, la plûpart du temps, l'ouvrage ou des
„ Miniſtres même, ou des Chefs du Parti con-
„ traire, & rarement il en paroit un ſeul où
„ les uns ou les autres n'aient quelque part. On
„ a de plus les journaux du Parlement. On peut
„ avoir les Discours qui s'y prononcent. . . .

„ Non ſeulement j'ai profité, autant que j'ai
„ pû d'un avantage ſi rare & ſi eſtimable. Mais
„ même je ne me ſuis pas fait un ſcrupule de
„ traduire, & d'inſerer dans mon Ouvrage un
„ aſſez bon nombre de Piéces publiques, com-
„ me ſont les Discours de Guillaume & d'Anne
„ au Parlement, leurs Meſſages, les Adreſſes des
„ deux Chambres, les Réponſes, non plus que
„ d'entrer dans de grands détails touchant les
„ principales procedures du Parlement. Telle
„ eſt l'influence de cette auguſte Aſſemblée ſur
„ le Gouvernement que, comme l'a judicieuſe-
„ ment remarqué St. Evremond, *quiconque ſe*

„ *mêle*

„ *met à écrire l'Hiſtoire d'Angleterre doit écrire* „ *l'Hiſtoire du Parlement.*

„ Je croi pouvoir ajoûter que jamais l'eſprit „ de Parti, toûjours aveugle & injuſte, n'a „ eu, que je ſache, la moindre part à mes ju„ gemens. Whigs & Torys, Presbytériens & „ Anglicans, Anglois & Ecoſſois, Alliez & „ François, ſont tour à tour louez & blamez „ dans mon Ouvrage, ſelon que je les ai cru „ louables ou blamables. Je puis bien m'être „ trompé. Je ſerois même fort ſurpris, ſi je ne „ m'étois jamais trouvé dans un cas ſi ordinaire. „ Mais du moins je n'aurai pas contribué à mon „ erreur par mes préventions pour ou contre au„ cun des Partis."

On ne ſauroit exiger rien de plus d'un Hiſtorien exact & fidele. La verité, & l'impartialité en ſont les premiers devoirs, & les qualités les plus eminentes. Quant au premier Point il eſt ſur qu'un Homme d'Eſprit & judicieux, qui connoit un peu l'*Angleterre*, ne peut manquer de bons Materiaux pour en écrire l'Hiſtoire, depuis une cinquantaine d'Années. La Révolution de 1688. rendit à la Preſſe, une ſi grande liberté, dans le Roiaume, & cette liberté s'y eſt ſi bien maintenuë, jusques à préſent, qu'il n'y a jamais eû ni de Païs, ni de Siécle, où il ait été plus aiſé de parvenir au Vrai hiſtorique, ſur les faits de la plus grande importance, par le moyen d'une infinité d'Ecrits de toutes les ſortes. A la verité prétendre ſavoir tout, par ce moyen, & qu'il n'y ait pas encore un grand nombre ou de particularités imparfaitement développ-

veloppées, ou parfaitement anecdotes, ce ſeroit trop dire. Auſſi n'eſt ce point dans ce ſens rigoureux qu'il faut prendre les choſes. Il eſt ſeulement très-certain que la plûpart des Intrigues de Cour, ou des Affaires interieures du Gouvernement, ou des Negociations Etrangeres, qui ſous d'autres Princes, ſe couvroient longtems d'un voile, impénetrable aux Contemporains, & presque impénetrable à la Poſterité, furent expoſées au grand jour ſous les regnes de *Guillaume* III. & d'*Anne* I. à la faveur de tant de Brochures Politiques, de Libelles, de Memoires, de Rapports Parlementaires, & d'autres Piéces ſemblables dont on a la principale obligation au précieux avantage de pouvoir faire imprimer ce qu'on veut. Il eſt donc très-poſſible de donner une bonne Hiſtoire de ces deux Regnes ſans attendre que l'on ſoit plus éloigné des Evenemens. On y a de tout autres ſecours que ceux que l'on auroit, par exemple, pour celle de *Louis* XIV. ou de l'Empereur *Leopold*. Un Hiſtorien de ces deux Princes ne pourroit guere travailler encore que ſur des Gazettes, des Mercures, des Traités, des Edits, des Manifeſtes, des Panegyriques, des Invectives, & qu'eſt ce qu'on peut tirer de tout cela que l'écorce des choſes, la plus ſuperficielle, & la moins inſtructive?

Cette Réflexion pourroit être facilement étenduë. Je me contente pourtant de l'avoir indiquée, & j'ai cru devoir le faire pour déprevenir certains perſonnes, qui s'imaginent que l'on ne ſauroit avoir encore aſſez de Materiaux conſiderables pour écrire une bonne Hiſtoire de ce

qui s'eſt paſſé de nos jours. Cela ne regarde point abſolument la *Grande Bretagne* depuis près d'un demi ſiécle, & l'avis m'en a paru néceſſaire afin de rendre Juſtice au Continuateur de Mr. de *Rapin*, en diſſipant un Prejugé qui à l'égard de tout autre Hiſtorien Moderne ne ſeroit que trop legitime. Il me paroit effectivement avoir puiſé dans ce grand nombre de Sources differentes dont il vient de donner le Détail, & cela me perſuade que dans les endroits même où il ne cite pas ſes Garands, il n'avance rien, comme il le dit que ſur *des Autorités qui ſont juſtifiantes*, ou qui lui ont paru telles.

Quant à ſon impartialité dans le tour qu'il donne à certaines choſes, ou dans les jugemens qu'il en porte, c'eſt une autre affaire, & ſur laquelle il n'eſt pas ſi facile de prendre le ton déciſif. L'Equité veut bien que l'on ſuppoſe un Homme d'honneur incapable de ſe livrer à la faveur ou à la haine, & de tenir à la main des Balances qui ſoient inégales. Mais, l'experience nous doit convaincre que tout Homme eſt ſujet à illuſion & que ſouvent l'Eſprit eſt chez nous la dupe du Cœur. Le nouvel l'Hiſtorien d'*Angleterre* a donc eu raiſon d'avouer qu'il a pu s'être trompé quelquefois. Il ſuffit pour ſa juſtification qu'il ne l'ait pas fait volontairement, & qu'il ait même fait tout ſon poſſible pour l'éviter. Il y paroit en effet en liſant ſon Ouvrage, où l'on voit tous les Partis loués ou blamés tour à tour, ſelon qu'ils lui ont paru dignes de louange ou de blâme. Auſſi craint il, comme il l'obſerve dans la même Préface, que cette conduite

le ne lui concilie pas „ ceux qui ont des préjugez de Nation ou de Parti. Bien loin de là, „ *ajoute-il* chacun d'eux ſera choqué de ce que „ j'aurai écrit contre ſes ſentimens, ſans me ſa„ voir bon gré de ce que j'aurai rapporté en ſa „ faveur, & tous imputeront à un défaut de lu„ mieres ce qui ne ſera qu'une marque de mon „ reſpect pour la Vérité. Mais j'aurai fait le de„ voir d'un Hiſtorien, & je dois m'attendre aux „ ſuites".

Le nouvel Hiſtorien a du d'autant plus prendre les devans là-deſſus, que comme il l'a très-bien ſenti lui-même, „ il eſt difficile d'écrire l'Hiſ„ toire d'un tems voiſin du notre ſans rencon„ trer ſouvent ſur ſes pas de ces Veritez delica„ tes qui peuvent déplaire à pluſieurs perſonnes. „ L'adulation & la crainte conſeillent de dé„ guiſer ces faits, ou de les enſevelir dans le ſilen„ ce. L'amour de la Satire, & l'envie de flatter „ la malignité des hommes veulent qu'on expo„ ſe ces mêmes faits au grand jour." L'Auteur ajoûte qu'*il y a du vrai & du faux dans les opinions des uns & des autres*, que l'*on doit épargner les Morts, dont une Condition obſcure a empeché que les Vices ne corrompiſſent les Mœurs, & ne renverſaſſent la fortune des Nations entieres*; mais que les *Vices d'un Roi, les malverſations d'un Miniſtre, les fautes d'un General, l'ambition d'un autre ne ſont point conſacrez par le rang que le coupable occupe*; qu'*il appartient à l'Hiſtoire de lever le voile ſous lequel une puiſſance injuſte avoit caché quelque tems d'odieux Myſteres*, que *c'eſt à elle à juger les Souverains, & les Grands*, & qu'elle ſeroit inu-

tile, *ſi elle écoutoit trop une timide prudence ou un faux reſpect.* „ J'ai donc tâché, *dit-il*, de tenir „ un juſte milieu entre la pretenduë diſcretion „ des uns, & la licence effrénée des autres. Il „ eſt vrai que j'ai dit des choſes facheuſes pour „ plus d'un Grand, & d'une Puiſſance. La „ Vérité l'exigeoit. Mais j'ai uniquement rap- „ porté des Faits, ſans jamais me permettre de „ qualifications odieuſes, ou de réflexions ma- „ lignes, & de plus je n'ai rien avancé de ce „ genre-là, ſans nommer peux après qui je par- „ lois ou ſans citer mes Originaux".

La vérité eſt, qu'il y a dans ces deux Volumes de l'Hiſtoire d'*Angleterre*, bien des choſes qui ne peuvent qu'intereſſer vivement une infinité de perſonnes vivantes, ſoit à cauſe de la part qu'elles eurent aux Affaires, ſoit à cauſe du parti qu'elles y prirent pendant qu'elles ſe paſſoient, ou enfin à cauſe de diverſes conſiderations ſemblables, qui ne laiſſent presque à qui que ce ſoit une impartialité parfaite ſur des Evenemens dont il fut comme impoſſible d'être Spectateur indifferent & tranquille. Tout ce qui s'eſt fait, dans l'*Europe*, ſous les Regnes de *Guillaume* III. & d'*Anne* I. avoit tant d'influence ſur la Religion, ſur le Commerce, ſur le ſort general des Nations, & ſur celui d'un nombre infini de Particuliers, que ce ſeroit une eſpece de Miracle, de trouver encore, à l'heure qu'il eſt, un Whig & un Tory, un Proteſtant & un Papiſte, un *Anglois* & un *François*, un Homme d'Epée, & un Negociant, qui en parlat ou qui jugeat ſans paſſion & ſans préjugé. Le Continua-

nuateur de Mr. de *Rapin*, n'a donc pas eu tort de prévoir que ce ſoupçon tomberoit ſur lui-même, & les Lecteurs qui ne ſeront pas toûjours de ſon avis, ne croiront pas, peut-être, qu'il ſe ſoit mis ſuffiſamment à couvert, en nommant *ceux après qui il parle*, ou en citant *ſes Originaux* parce qu'il peut parler après des perſonnes prevenuës, ou citer des Originaux peu fideles. A l'uſage même que l'on fait de certains Materiaux, à la foi que l'on ajoûte facilement & par preference aux uns plûtôt qu'aux autres, au choix que l'on fait de ſes Piéces favorites, le Cœur ſe trahit, malgré qu'on en ait, & cela me fait craindre, que dans un tems où l'on s'intereſſe encore ſi fort aux choſes, tout le monde ne conviendra pas que l'impartialité du nouvel Hiſtorien ſe ſoit partout également ſoûtenuë. Mais comme il reconnoit lui-même qu'il n'eſt pas infaillible, & qu'il ſeroit même fort ſurprenant qu'il ne fût jamais tombé dans l'erreur, il y auroit de l'injuſtice de ne lui pas pardonner quelques fautes, en faveur de tant de Beautés qui ſont d'ailleurs, dans ſon Ouvrage.

Quoi qu'il en ſoit, ces deux Volumes contiennent l'Hiſtoire de 25. ans, en commençant au 23. de *Fevrier* 1689. que la Couronne d'*Angleterre* fut offerte par la Convention à *Guillaume & à Marie*, & finiſſant au 12. d'*Août* 1714. que la Reine *Anne* mourut. Ce que j'ai dit du commencement, doit néanmoins s'entendre avec modification; Car l'Auteur ne debute pas abruptement par la premiere des deux Epoques que je viens d'indiquer. Pour prepa-

rer l'Esprit des Lecteurs, il reprend les choſes de plus haut, & donne d'abord un Abregé de l'Etat où ſe trouva la *Grande Bretagne* ſous *Jaques*. Ce Prince, enflé des premiers ſuccès de ſon Regne, ne ménagea pas la patience des *Anglois*, & ſe hâta trop, & trop tôt d'élever ſa Religion ſur le Trône. Se rendant par ce moien ſuſpect à ſes peuples, il ſoûleva contre lui preſque toutes les Puiſſances du dehors par ſon attachement inebranlable à *Louis* XIV. La fermentation de ces mauvaiſes humeurs étant augmentée par la naiſſance d'un Fils Legitime ou ſuppoſé, pluſieurs Seigneurs *Anglois* recoururent au Prince d'*Orange*, qu'ils appellerent au ſecours de la *Nation Britannique*. Ce Prince jugea que les Circonſtances étoient favorables, & pour attaquer plus avantageuſement le Roi d'*Angleterre*, il réüſſit à lui rendre l'appui de la *France* inutile, en l'occupant à ſe défendre elle-même. La Politique n'avoit déja que trop indiſpoſé l'*Europe* entiere contre les deux Monarques. Leur zèle, pour la Religion *Romaine*, leur fut auſſi très-nuiſible. „ Il ne manquoit, *dit l'Hiſtorien*, „ à tant de meſures, *que le Roi de France avoit* „ *priſes pour humilier ſes Voiſins*, ou que de laiſſer en repos les Proteſtants, & les Reformez, „ ou que de les detruire entierement, & *Louis* „ XIV. ne ſut faire, ni l'un, ni l'autre. Il ôta aux „ Reformez de ſon Royaume la liberté de „ Conſcience, en revoquant (*a*) l'Edit de Nantes qu'Henri IV. leur avoit accordé, & en „ les ſoumettant à toute ſorte de mauvais trai-

„ te-

(*a*) En 1685.

» temens, s'ils perſeveroient dans leur Religion. » Il obligea le Duc de Savoye à traiter de mê- » me ſes Sujets Réformez dans les Vallées du » Piémont. Les Capitulations de Strasbourg » ne purent épargner aux habitans de cette Vil- » le qu'une partie de la rigueur de ſes Edits. » La qualité de Sujets d'une autre Puiſſance ſer- » vit auſſi peu aux Réformez d'Orange. Cet- » te Ville & cette Principauté, enlevées à la » Maiſon de Naſſau, furent reünies au Dauphi- » né, & les Dragons, à force de violences y » établirent l'Autorité, & la Religion de *Louis* » XIV. Son étroite Alliance avec *Jaques* I. » Roi d'Angleterre encouragea ce Prince à tout » entreprendre pour retablir la Religion Catho- » lique Romaine dans la Grande Bretagne. » Mais les démarches trop violentes de ces deux » Princes, ſans éteindre la Religion Proteſtan- » te, ſervirent ſimplement à faire perdre à la » France, l'Amitié des Princes & Etats Pro- » teſtans, qui avoient & qui auroient toujours » été pour elle contre la Maiſon d'Autriche. » Elle donnerent aux Ennemis de *Louis* XIV. » huit cent mille François, qui emporterent, » hors du Royaume, des Sommes immenſes, & » de riches Manufactures. Elles remplirent » leurs Armées de Guerriers qui, à leur experien- » ce & à leur valeur joignirent le deſeſpoir de » l'exil auquel on les avoit forcez de ſe condam- » ner, & le deſir de la Vengeance. Enfin elles » renverſerent *Jaques* II. de deſſus le Thrône & y firent monter *Guillaume* III". En vain les deux Rois alliez ſe flatterent-ils que leur eſprit

de perſecution dût mettre le Pape dans leurs interêts. *Innocent* XI. Politique ferme & penetrant ne s'y laiſſa point eblouir, & tout concourut de la ſorte à favoriſer l'Expedition du Prince d'*Orange*.

Jaques chercha un Aſyle en *France*, & l'on crut d'abord qu'il y trouveroit de grandes reſſources pour reconquerir ſes Etats. Ce que *Louïs* fit pour lui ne fut pourtant pas, à beaucoup près, ce que l'on devoit naturellement attendre. Voici les Raiſons que l'Hiſtorien en donne. „ La „ Politique vouloit, *dit-il*, qu'il [Louïs XIV.] „ retablit le Roi *Jaques*. Ce Prince trouva effectivement en France de grandes diſpoſitions à „ le ſuivre. Mais bientôt il n'y trouva plus qu'un „ foible & inutile reſte de ces diſpoſitions. Sa „ propre conduite fut une des choſes qui lui „ attirerent ces malheurs. La Cour fut la premiere qu'il dégoûta. Il y étoit à peine arrivé qu'on remarqua qu'il avoit un exterieur „ peu impoſant. On fut choqué de ne point „ voir dans ſes Diſcours cette facilité d'expreſſion, & cette grandeur de ſentimens qu'on attendoit de lui. Le goût & l'ardeur qu'il marquoit pour le plaiſir de la Chaſſe, le fit conſiderer comme un Prince, qui, par un lache „ deſeſpoir, cedoit à la fortune, & lui reſignoit „ une Couronne, qu'il ſe ſentoit trop foible „ pour reconquerir & pour porter. De là vint „ que bientôt on n'eut plus pour lui que cette „ Pitié qui n'eſt pas éloignée du mépris & qui y „ conduit. L'Archevêque de Rheims en le „ voyant venir de la Meſſe, ne put s'empêcher „ de

„ de dire d'un ton ironique, *voila un fort bon* „ *homme, il a quitté trois Royaumes pour une* „ *Messe.* On regarda auſſi comme une choſe „ de mauvais goût, qu'il fût ſans ceſſe obſedé „ de Jéſuites, & qu'il affectât de dire qu'il étoit „ de leur Société. On alla juſqu'à lui faire ſe„ cretement un crime de ſes malheurs, parce „ qu'ils alloient engager la France dans une guer„ re onereuſe, & dont on prévoioit l'inutilité. „ Aucune de ces Circonſtances n'échappoit à „ la penetration de *Louis* XIV.. Il vit que pro„ bablement ce Prince échoueroit faute de ſa„ voir s'aider lui-même, & de répondre par ſa „ prudence & par ſon courage au zèle de ceux „ qui le ſervoient. D'un autre côté le Mar„ quis de Louvois, Miniſtre de la Guerre, vou„ loit du mal a *Jaques* II. de ce qu'il avoit paru „ lui preferer le Marquis de Seignelay, Miniſtre „ pour la Marine, & de ce qu'il s'étoit attaché „ à obtenir pour le Comte de Lauzun le com„ mandement des Troupes Françoiſes deſtinées „ à ſecourir les Irlandois. Cette conduite of„ fenſoit d'autant plus le fier Louvois, qu'il „ voioit Lauzun, dont il étoit ennemi declaré, „ prêt d'emporter une place, que lui Louvois „ avoit inutilement briguée auprès de Jaques „ pour un de ſes fils. Ces Circonſtances, jointes „ au beſoin extrême que la France avoit de Trou„ pes & d'argent pour ſe defendre elle même, „ reduiſirent à peu de choſe les efforts qu'il „ avoit eſperé qu'elle feroit en ſa faveur, & „ qu'elle avoit effectivement interêt de faire.

Ce fut le 21. d'Avril 1689. que „ Guillau„ me

» me III. fut couronné Roi d'Angleterre à » Weſtminſter avec les Cérémonies accoûtu- » mées. Les gens les plus ſenſez, dans ces oc- » caſions frappantes, obſervent, avec une at- » tention presque ſuperſtitieuſe, les moindres » évenemens qui ont quelque choſe de ſingulier. » On remarqua donc que quand le Roi alla » faire ſon offrande, ce qui fait partie de la Cé- » rémonie du Couronnement, il n'avoit point » d'argent dans ſa bourſe, ou que du moins il » n'en avoit pas aſſez pour cette action publi- » que. Le Comte de *Danby*, depuis Duc de » Loeds, s'en étant apperçu, lui mit vingt Gui- » nées dans la main. Une autre choſe à laquel- » le on fit attention fut la ſuivante. Les Rois » ſont obligez de payer, le jour de leur Cou- » ronnement, cent Livres Sterling au Doyen, » & au Chapitre de Weſtminſter. Le (a) Lord » Altham, qui étoit Chanoine de cette Collegia- » le, fut député pour aller demander cette ſom- » me au grand Chambellan, & lui fit voir une » liſte des Rois qui l'avoient payée. Il ſe trou- » va que le Roi Jaques n'avoit pas payé ce » Droit. Le Lord Altham en convint, & dit » plaiſamment, *auſſi lui en avons nous donné pour* » *ſon Argent; nous l'avons couronné comme il nous* » *a payez.*

Les

(a) Je crois que l'Auteur ſe trompe ſur le Titre qu'il donne à ce Chanoine. Il y avoit bien en Angleterre un Docteur en Theologie qui portoit le nom d'*Altham*; mais il ne me ſemble pas y avoir jamais ouï parler, ni d'aucun Lord, ni d'aucune Maiſon Seigneuriale qui ſe ſoit nommé de la ſorte.

Les Deputez d'*Ecoſſe*, qui vinrent offrir la Couronne de leur Royaume aux nouveaux Roi & Reine d'*Angleterre*, n'arriverent que le 21. de *Mai*. Ce Prince & cette Princeſſe leur donnerent une Audience publique dans laquelle „ le „ Comte d'Argyle leur lut les Sermens que l'on „ ſouhaitoit qu'ils prêtaſſent, & ils le firent. Le „ Roi l'interrompit à certains mots, où, ſuivant „ les anciens Formulaires des Catholiques, on „ exige du Souverain qu'il promette de pourſuivre & d'exterminer les Hérétiques. Il dit „ là-deſſus, qu'*il étoit Proteſtant, & que comme* „ *tel il ne pouvoit s'engager qu'à maintenir la Re-* „ *ligion Réformée; que d'ailleurs il ne ſçavoit point* „ *préciſément ce qu'on entendoit par Héretique,* „ *ni juſqu'où on pouvoit étendre le ſens de ce ter-* „ *me; mais que pour lui il ne ſouffriroit jamais,* „ *qu'on perſecutat perſonne pour ſa Religion, & que* „ *qu'il n'entreprendroit de convertir qui que ce* „ *ſoit, que par la voie de la perſuaſion, conformé-* „ *ment à l'Evangile.* Un tel Diſcours étoit „ bien different des impreſſions qu'on avoit voulu donner de ce Prince dans les Cours Catholiques. On l'y avoit repreſenté comme brulant d'une haine cruelle contre ceux qui profeſſoient la Religion Romaine, & comme n'aſpirant qu'à les opprimer. Peut-être, ce qui avoit donné quelque couleur à ces Inſinuations, „ étoit que dans les premiers jours de ſon arrivée en Angleterre, la Populace furieuſe de „ Londres, ou peut-être des Gens qui ne cherchoient qu'à voler, „ avoient pillé la Chapelle de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & qu'ils en

„ avoient

„ avoient été quittes pour un leger châtiment.
„ Mais le Prince raſſura l'Empire & le Roi d'Es-
„ pagne, en proteſtant à leur Miniſtre *ſur ſon*
„ *honneur, & ſur ſa Conſcience, qu'il n'avoit ja-*
„ *mais penſé à rien de pareil, & qu'il emploieroit*
„ *au contraire ſes ſoins pour procurer des traite-*
„ *mens favorables aux Catholiques, qui demeure-*
„ *roient dans le devoir, & dans le reſpect dû au*
„ *Gouvernement.* On verra dans la ſuite qu'il
„ n'a dementi ces diſcours par aucune de ſes
„ demarches".

Je n'ai garde d'entreprendre un Extrait ſuivi de ces deux Volumes. L'Ouvrage ſeroit de trop longue haleine. Il me ſuffit d'en avoir donné quelque idée par les morceaux que je viens d'en transcrire. On y voit d'un coup d'œil le ſtile de l'Hiſtorien, ſa Méthode, ſon Jugement, ſa Vérité, ſa Liberté. Si l'on en veut encore d'autres Echantillons, tirons les de quelques-uns des Tableaux qu'il a tracés pour peindre les Perſonnes. Le premier ſera celui de la Ducheſſe de *Mazarin* contre laquelle quelques gens de mauvaiſe humeur tâcherent en 1789. de ſoulever les Communes. Cette Dame, dit l'Auteur, „ étoit
„ venue en Angleterre dès le regne de Charles II.
„ pour ſe dérober aux pourſuites d'un Epoux,
„ dont la dévotion & la jalouſie la gênoient
„ également. La naiſſance & la beauté ſem-
„ bloient être de trop chez cette Dame. Elle
„ avoit un Eſprit fin & delicat, un jugement
„ ſain & net, beaucoup de connoiſſances acqui-
„ ſes, qui ornoient moins ſon Eſprit qu'il ne les
„ ornoit lui-même, un cœur tendre & humain,

„ des

„ des manieres aiſées & engageantes, une con-
„ duite raiſonnée & ſuivie ſans affectation, des
„ mœurs regulieres & pures par principe d'hon-
„ neur. Elle avoit abandonné en France un
„ haut rang, & de grandes richeſſes; mais il
„ n'en avoit rien coûté à la tranquillité de ſon
„ ame. Egarée par ſon amour pour la liberté,
„ autant que par ſon temperament, elle s'étoit
„ jettée dans les bras de cette Philoſophie douce
„ & molle, que St. Evremond enſeignoit alors
„ en Angleterre, & qui a ſeduit beaucoup de
„ perſonnes, par l'air d'innocence qu'elle don-
„ ne à la volupté, ou par les égards qu'elle ſem-
„ ble conſerver pour la vertu. C'étoit ainſi, à
„ ce qu'on prétend, qu'elle avoit perdu ce foi-
„ ble reſte de Religion qu'elle avoit apportée
„ à Londres & dont il eſt étonnant, qu'avec
„ une Raiſon auſſi droite, elle n'eut pas meil-
„ leure opinion."

A la ſuite de ce Portrait je placerai celui de l'Empereur *Leopold* qui mourut à *Vienne* le 8. de Mai 1705. „ Cette mort, *dit l'Hiſtorien*, fit ſi
„ peu de ſenſation, & eut ſi peu de ſuite par
„ rapport aux affaires que j'oubliois presque d'en
„ parler. Ce Prince mourut dans la 65. année de
„ ſon âge. La Maiſon d'Autriche ſi féconde en
„ bons Princes en a eu peu dont on ait autant
„ exalté la Vertu. Le méritoit-il? On en pour-
„ ra juger par ce portrait. Ce Prince avoit de
„ la pieté, de la dévotion même. S'il ne ſe diſ-
„ tingua pas des Souverains de ſon tems, par la
„ force & l'étenduë de ſon génie, par ſa gran-
„ deur d'ame, par ſa valeur, & par ſon coura-

„ ge,

» ge, ſa docilité aux avis de ſes Conſeils ſup-
» pléa à ce qui lui manquoit d'ailleurs. Jamais
» Empereur n'a été ſi puiſſant dans les Dietes.
» Il en préſcrivoit les délibérations, il en fixoit
» les Reſolutions, il y agiſſoit en Maître, ſans
» que perſonne oſât ou ſe plaindre, ou en-
» treprendre de ſe faire écouter. On le vit créer
» un nouvel Electeur, & faire un Roi en ver-
» tu de ſa *toute-Puiſſance*, comme il s'exprima
» lui-même dans l'Acte d'Erection de la Pruſſe
» en Royaume, Acte fait ſans le conſentement,
» bien plus, contre le ſentiment de trois Colle-
» ges. Sans être ni Soldat, ni Capitaine, ſans
» presque même avoir vû d'Armée, il fit la guer-
» re avantageuſement pour lui, & l'Allemagne
» autrefois ſi jalouſe de ſa liberté ne s'arma &
» ne combatit ſous ſon regne que pour l'agran-
» dir. S'il avoit autant aimé ſa grandeur qu'il
» redoutoit celle de Louis XIV. il auroit pû
» réünir en ſa perſonne le titre d'Empereur d'O-
» rient & d'Occident. Il ſe vit en de grands
» dangers, mais il fut puiſſamment ſecouru. So-
» bieski arracha ſa Capitale des mains des Turcs,
» & l'Angleterre & la Hollande tout recem-
» ment viennent de la dérober à la vengeance
» du Duc de Baviere, outragé, & en état de
» ſe vanger. Si les Catholiques peuvent lui fai-
» re quelque reproche pour avoir contribué (a)
à ache-

(a) Je ne comprends pas bien ce que l'Hiſtorien veut dire ici, après avoir avoué que *Guillaume* III. ne perſecuta point les Catholiques Romains. Il eſt vrai que les Princes *Anglois* ne peuvent plus être *Catholiques*; mais il ne l'eſt

„ à achever de bannir la Catholicité d'Angle-
„ terre, ils lui doivent des éloges pour l'avoir
„ soutenuë en Hongrie au risque de perdre ce
„ Royaume. Il fut constamment rival de Louis
„ XIV, & après l'avoir vû, pendant presque
„ toute sa vie, triompher de ses efforts & de
„ sa politique, il eut le plaisir peu de tems avant
„ sa mort, de le voir humilié par la fameuse
„ Victoire de Hochstet, & par là d'avoir sujet
„ d'esperer que la Couronne d'Espagne rentre-
„ roit dans sa Maison."

Un troisieme Portrait que j'ajouterai aux précedens, sera celui de Mr. *Robert Harley*, créé par la Reine *Anne*, Comte d'*Oxford* & de *Mortimer*. Après avoir rapporté diverses choses qui se disoient, dans les Adresses, à l'honneur de ce Comte, voici de quelle maniere l'Historien continuë. „ Tels étoient les éloges que l'on faisoit
„ d'un Homme, qu'une partie de la Nation s'est
„ appliquée à décrier. Je veux croire qu'ils
„ étoient outrez. Mais on avouera aussi qu'en
„ effet le Comte d'Oxford en meritoit au moins
„ une partie, & qu'un Corps tel que le Parle-
„ ment de la Grande Bretagne ne s'accorderoit
„ pas à élever aux Cieux un homme qui n'au-
„ roit

l'est pas que la *Catholicité* ait été *bannie* de la *Grande Bretagne*. Cet endroit est donc un de ceux dont j'ai dit que *le Cœur s'y trahit malgré qu'on en ait*. Dans l'opinion populaire de certains païs, bannir d'*Angleterr* le credit de *Louis* XIV. c'étoit en bannir la *Catholicité*. Elle y est plus tranquille & moins inquietée depuis la Revolution de 1688. qu'elle ne l'avoit été auparavant depuis la Reformation.

„ roit aucun vrai mérite. Je voi d'ailleurs des „ faits certains qui appuient ces louanges, & „ qui en prouvent l'équité. Je voi le grand „ nombre des ſuffrages reünis en faveur du Com- „ te avant ſa grande élevation, & ſa déclara- „ tion contre le parti qui la décria. Je voi au „ contraire qu'on l'accuſe en l'air d'être ambi- „ tieux, vindicatif, fourbe, & qu'on le charge „ de ces crimes uſez, ſi je puis ainſi parler, „ d'avoir été ami de la France, du Pretendant, „ du Papiſme. Je n'ai eû aucune liaiſon avec „ ce Seigneur. Mais s'il eſt vrai, comme on „ le dit communément, qu'il avoit encore plus „ de mérite que le Secretaire d'Etat St. Jean, „ depuis Vicomte Bollingbroke, ſon ami, j'en „ puis juger par comparaiſon. Il eſt peu d'hom- „ mes d'un esprit auſſi délié, auſſi penetrant, auſſi „ juſte, & ſi le Comte d'Oxford en avoit plus „ que lui, & d'une meilleure eſpece, je dirois „ preſque qu'il en avoit infiniment."

A l'occaſion des derniers traits de cet Eloge je ne puis que faire obſerver l'adreſſe qu'a eu l'Hiſtorien d'y faire entrer celui de Mylord *Bollingbroke*, avec lequel il paroit, comme il l'inſinuë, avoir été en liaiſon. Ce Seigneur eſt effectivement un des plus beaux Esprits, & une des Plumes les plus delicates qu'il y ait en *Angleterre*. Un Hiſtorien qui eſt en quelque liaiſon avec lui aura pû en tirer de grands ſecours, & certains Endroits de ſon Ouvrage peuvent faire conjecturer que cette connoiſſance ne lui a pas été tout à fait inutile. C'eſt là un des grands avantages de ceux qui écrivent l'Hiſtoire

de

de leur tems. Ils ſont à portée de conſulter un grand nombre de Perſonnes vivantes, qui furent dans le ſecret des Affaires, & dans le commerce desquelles on apprend toûjours mille particularités qu'elles firent, ou qu'on leur confia. En travaillant ſur des Memoires ſemblables il eſt dont très-poſſible de développer des Myſteres d'Etat, très-cachez au vulgaire, & de parvenir à quelque certitude dans les cauſes profondes de certains évenemens qui ſurprennent. Il eſt extrêmement vraiſemblable que le Continuateur de Mr. de *Rapin* n'a pas negligé ces Sources, autant qu'il en aura pû connoître, ou qu'elles auront pû lui être ouvertes.

A cet avantage ſi grand en lui-même, il faut ajouter celui, dont j'ai deja parlé, les Feuilles volantes, les Libelles, les Brochures Politiques les Memoires & tant d'autres Piéces ſemblables. La petiteſſe de leur Volume, ou le peu d'interêt qu'on y prend au bout de quelques années, les font aiſément diſparoître & les Hiſtoriens qui viennent 70. ou 100. après ne ſavent presque plus où les prendre. Les Contemporains y trouvent donc d'amples materiaux qui manqueront aux autres, & comme l'abondance de ces Ecrits a été prodigieuſe ſous les regnes de *Guillaume* & d'*Anne*, il eſt incroyable combien on en peut encore tirer de lumieres. Auſſi voit on que le nouvel Hiſtorien d'*Angleterre*, en a merveilleuſement profité, y comprenant, d'une façon ſinguliere, l'Ouvrage poſthume de l'Evêque *Burnet*, qu'il ſuit ſouvent, & qu'il abandonne auſſi en diverſes rencontres. A l'aide de toutes ces Piéces,

ces, qui ſont peu connues hors du Royaume, ou qui y ſont tout à fait inconnues, qui même commencent à devenir rares parmi les *Anglois*, il nous donne ici des details très-circonſtanciés des Debats importans qu'il y a eu dans les Parlemens, des Mouvemens qu'il y eut dans les Aſſemblées du Clergé, des Affaires particulieres de quelque conſequence qui ſe ſont paſſées dans la *Grande Bretagne*, des Intrigues de la Cour, & du Gouvernement, des Negociations Etrangeres, & pour le dire en un mot, de tout ce qui rend la Lecture d'une Hiſtoire très-intereſſante, & très-agréable.

Mais on conçoit aiſément que la nature même des Materiaux, ſur leſquels il a travaillé, peut, quelquefois, l'avoir jetté dans ces erreurs involontaires, dont il reconnoit, dans ſa *Preface*, qu'il n'eſt pas plus exempt que le reſte des Hommes. Il me ſemble, au moins, qu'en plus d'un endroit, il a ſuivi trop fidelement les Idées de l'*Examiner*; ou de l'*Examinateur*, fameux Ouvrage que les Toris publierent par Feuilles Volantes, & qui venoit de quelques-uns de leur meilleurs Ecrivains, y compris Mylord *Bolingbroke* lui-même. Ce Papier, qui paroiſſoit periodiquement trois fois la Semaine, n'avoit pour but que de ſoulever le peuple contre le premier Miniſtere de la Reine, & comme le peuple ſe laiſſe toujours plus entraîner au faux qu'au vrai, jamais auſſi ne vit on d'Ouvrage où il y eût, en général, plus de deguiſement, & plus d'artifice. Tout n'y reſpiroit que colere, que vengeance, & que haine, toutes Paſſions aveugles & injuſ-

ces,

les. S'en rapporter à elles pour juger des choſes & des perſonnes, c'eſt ſe mettre dans l'inévitable néceſſité des jugemens temeraires. C'eſt cependant l'écueil où a donné le Continuateur de Mr. de *Rapin*, en s'abandonnant quelquefois à la conduite de l'*Examinateur*, qu'il a ſuivi, ſi je ne me trompe, avec trop de docilité. Je n'en donnerai que deux Exemples.

Je tire le premier de la Page 366. du dernier Volume, ſur l'An 1711. où il eſt parlé de la réſolution que la Chambre des Communes prit au ſujet des pauvres *Palatins*, que l'on diſoit que les Miniſtres précédens de la Reine avoient attirés, par invitation, en *Angleterre*. Après avoir rapporté les propres termes de cette Reſolution, voici le Commentaire que l'Hiſtorien y fait de ſon Chef.

„ Ces gens s'étoient d'abord refugiez en Hollande d'où on les avoit conduits à Londres, „ ſans doute de concert avec le Miniſtère, qui „ vouloit apparemment ſuppléer par ces Etrangers au grand nombre d'hommes, que la guerre faiſoit perir tant ſur mer que ſur terre. Ces „ Palatins joints aux Proteſtans François, pouvoient devenir formidables, ſur tout l'Acte „ de Naturaliſation les mettant au niveau avec „ les Habitans naturels du Royaume, & ils abſorboient de plus en plus le petit nombre des „ vrais Anglicans. .... (a) Les Whigs avoient eu ſoin à cœur de gratifier ces Etrangers, ſans „ doute parce qu'aucun d'eux n'étoit Anglican, „ ou du moins de la Haute Egliſe, & que dans

(a) *Ibid.* Pag. 445.

„ un beſoin ils pouvoient compter ſur eux.“ Je ne parlerai point de ce qui regarde les *Palatins*, parceque dans le dernier Volume de l'Evêque *Burnet* on trouve, là-deſſus, tous les éclairciſſemens néceſſaires. On y voit que ces pauvres gens ne furent attirez en *Angleterre*, ni par l'invitation des Miniſtres, ni par les moyens que ces Miniſtres leur en donnerent. On y voit auſſi qu'il n'y eut aucun de ces Palatins qui ſe fit naturaliſer *Anglois*, ni même qui eût ſongé à le faire. On y voit enfin que la jalouſie des Pauvres du Païs excita ſeule les cris contre ces Indigens venus du dehors, & je ne ſai pourquoi le nouvel Hiſtorien, ſans prendre ſeulement connoiſſance de ces Eclairciſſemens, adopte tous les ſoupçons, d'une Populace jalouſe, ſi ce n'eſt que l'Auteur de l'*Examiner* l'avoit fait ayant lui, ne prenant pas garde qu'il écrit lui-même pour les honnêtes gens, & que le Papier *Anglois* étoit écrit pour la Populace. Mais à dire le vrai ce que je trouve de plus ſingulier dans le Paſſage que je viens de tranſcrire regarde les Proteſtans *François* qui ſe ſont refugiez en *Angleterre*. On n'en ſera pas moins ſurpris que je l'ai été, lors qu'on ſaura ce que je vais dire. 1. Les *François* refugiez étoient alors au nombre de 30. à 40. mille ames dans la Ville de *Londres*, les autres étant ſi diſperſez, dans le Royaume, qu'ils n'y forment que ſept à huit Egliſes, même pour la plûpart très-petites. 2. Ces Refugiez ont dans *Londres* environ 20. Egliſes, dix desquelles ſont du Rit *Anglican*, & les autres reçoivent reſpectueuſement leur Miniſtres de la main des

Evê-

Evêques, lors que ceux-ci veulent bien leur en donner; ſans dire qu'il n'y en a presque aucun qui ſe faſſe le moindre ſcrupule de communier à l'*Anglicane*. 3. Les *François* Refugiez ſont repandus en divers Quartiers de la Ville de *Londres*, & comme (*a*) cette Capitale contient plus d'un Million d'habitans, ces Etrangers n'en feroient pas la Vingt-cinquieme Partie, quand même il y en auroit quarante mille. 4. L'Acte de Naturaliſation generale ne leur accordoit aucune faveur qu'on n'eut pû obtenir par des Actes de Naturaliſation particuliere. La ſeule difference étoit dans le prix, & dans la qualification. Au lieu que, ſuivant la Coûtume ordinaire, les Lettres de Naturalité coutent fort cher, & ne s'expedient qu'en faveur des perſonnes qui ont communié à l'*Anglicane*, les Whigs avoient fait paſſer en loi que l'on admît à la Naturaliſation tous ceux qui communieroient dans une Egliſe Proteſtante, & qui preteroient les Sermens de Fidelité & de Supremacie dans l'une des Cours de Juſtice; ce qui tous fraix faits ne pouvoit pas couter trois Ecus. A cela près l'effet de la Naturaliſation étoit le même, avant l'avenement de George I. à la Couronne, & toute perſonne naturaliſée étoit habile à gerer, ſans exception, tous les Emplois de l'Etat tant Civils que Militaires, de ſorte que l'Acte de Naturaliſation générale paſſé par les Whigs ne faiſoit aucune innovation à cet égard.

Que

(*a*) Voiez Stow. Deſcript. de Londres. Liv. I. Chap. 1. Pag. 3. Edit. 1720.

Que l'on prononce à preſent ſur ce court expoſé. Quarante mille ames *Françoiſes*, de tout Sexe, de tout âge, de toute Profeſſion, & preſque tout Mechaniques, diſperſées dans la vaſte étendue d'une Ville de près de deux Lieues de longueur, peuvent elles faire un Corps *formidable* au milieu de plus d'un Million d'habitans? Deux ou trois mille *Palatins* joints à ceux-là rendront ils *formidable* ce Corps qui ne l'étoit point auparavant? Etoit-ce donc l'Acte de Naturaliſation générale qui les rendoit *formidables*? Mais pourquoi, & à qui? Eſt-ce que tous les Boulangers, les Cordonniers, les Femmes, les Ouvriers en Soye & en Laine, qu'on naturaliſoit alloient ſe faire deputer au Parlement, & briguer les Magiſtratures? Eſt-ce que naturaliſés ils devenoient moins bons Sujets qu'ils ne l'étoient auparavant? Eſt-ce que diviſez entre eux ſur le Rituel Liturgique, ils ſe reüniront plûtôt contre l'Egliſe *Anglicane* que contre le *Presbyterianiſme*? Mais quand finirois-je ces queſtions, ſi je voulois faire toutes celles qui ſe preſenteroient naturellement là-deſſus? Venons au fait. Il eſt vrai que les *François* Refugiez n'étoient point pour la *Haute Egliſe*, & que les Whigs pouvoient compter ſur eux. Voilà leur crime. Voilà ce qui leur attira toute la fureur des Tories. Voilà ce qui engagea l'*Examinateur* à lancer contre eux les Traits les plus desobligeans, & les plus Satiriques. Dans ſon injuſte dépit il n'oublia rien pour les livrer en proie à la multitude, les repreſentant tantôt comme les derniers des Mortels, & tantôt comme des Sa-

Seditieux auſſi *formidables* à Egliſe *Anglicane* qu'au Gouvernement. Ils lui auroient plû s'ils avoient eû la lâcheté de ſe declarer pour la Perſecution, la ſottiſe de favoriſer *Louïs* XIV. l'imprudence de ſe joindre aux Amis du *Prétendant*. Mais s'ils ſe fuſſent prêtés à toutes ces choſes, quelle figure auroient ils fait dans une Hiſtoire où la Vérité & la Liberté ſeroient uniquement conſultées.

Le ſecond Exemple, que j'ai promis, regardera le Duc de *Marlborough*. Ce Seigneur, que l'Hiſtorien appelle quelque part le *Heros de l'Angleterre*, & que l'on pourroit appeller le *Heros de ſon Siécle*, ce Seigneur dis-je, n'eſt pas en général le Heros du Continuateur de Mr. de *Rapin*. On peut dire au contraire qu'il a pris comme à tâche, en toutes rencontres, de le rendre petit, ou d'empêcher au moins, autant qu'il ſe peut, que ſa Grandeur ne paroiſſe. La choſe va ſi loin, & l'affectation de ternir cet illuſtre Général eſt ſi marquée, que j'ai vû des Perſonnes très-impartiales, qui en étoient dans une indignation très-ſerieuſe, & qui ne comprenoient pas qu'un Auteur oſât s'émanciper de la ſorte. Pour moi, qui étois en *Angleterre*, dans les dernieres années du regne d'*Anne*, j'en ai été moins ſurpris. Je me ſouviens très-bien qu'alors on ne pouvoit entrer dans aucun Caffé de la Ville de *Londres*, où il n'y eût quelque ivrogne qui étoit gagé par les Toris pour vomir contre Mylord *Marlborough* toutes les Impertinences qui lui venoient à la bouche. Je me ſouviens auſſi qu'après avoir employé à ce vilain Manege les plus

vils Instrumens, enfin les Chefs du Parti se déchainerent eux mêmes, dans une Assemblée, où quelques restes de pudeur auroient dû les retenir. Ils y prirent le tour le plus lâche, le plus indigne, le plus odieux, en imputant au Duc calomnieusement, des Crimes imaginaires, & dont la Non-existence leur étoit parfaitement connuë. On trouvera tout cela parfaitement bien développé dans le dernier Volume de l'Evêque *Burnet*, auquel je renvoye, & que le nouvel Historien d'*Angleterre* auroit dû consulter. Il me semble au moins qu'il ne l'a pas fait, car il adopte, sans façon, tous les bruits injurieux que l'on fit courir contre Mylord *Marlborough*, & garde un profond silence sur les moiens de sa justification détaillés par l'Evêque; ce qui ne répond pas, certainement, à cette idée d'impartialité que l'Auteur promet dans sa Préface. Nous devons donc croire pour son honneur qu'en cet endroit il a négligé l'usage qu'il pouvoit faire de l'Histoire de Mr. *Burnet*, & s'en est rapporté trop credulement à l'*Examinateur*.

Ce qui me le persuade, ou peu s'en faut, est une Tirade d'Invectives contre le *Heros de l'Angleterre*, que je crois avoir luë dans ce Papier, lorsqu'il se debitoit en Feuilles volantes. Je ne la transcrirai pas toute entiere, parce qu'elle tiendroit trop d'espace. En voici donc seulement une partie. (*a*) „ Le Duc de Marlborough avoit „ fait honneur à sa patrie. Mais il en avoit été „ bien recompensé, & jamais Sujet n'étoit par-

„ venu

(*a*) Hist. d'Angl. &c. Vol. XII. p. 441, sur l'An. 1712.

» venu à un plus haut point de faveur. La Rei-
» ne l'avoit comblé de biens & d'honneurs, &
» l'Etat étoit en ſa diſpoſition, parceque les
» grands Emplois étoient dans ſes mains, ou
» dans celles de ſes proches & de ſes Creatures.
» Qu'il me ſoit permis de le demander. Etoit-
» ce la Reine qui devoit de la réconnoiſſance au
» Lord Churchill ſur les ſervices qu'il lui avoit
» rendus, ou bien étoit-ce le Lord Churchill
» qui en devoit à la Reine, pour les recompen-
» ſes qu'il en avoit reçuës? A parler exactement
» un Souverain ne doit point de reconnoiſſan-
» ce à ſon Sujet. Il ne fait que ſon devoir en
» s'aquittant de ſon mieux de l'Emploi, qui lui
» a été confié. Ce n'eſt même que par là qu'il
» peut reconnoitre l'obligation qu'il a pour le
» choix qui l'a diſtingué de ſes Egaux, & qui
» peut-être l'a mis au-deſſus de ceux qui lui étoient
» ſuperieurs, & par leur propre mérite, & par
» celui de leurs Ancetres. Les Partiſans les
» plus outrez du Duc de Marlborough ne peu-
» vent ſe diſpenſer d'avouer que ſa reputation
» en fait de guerre, quoique belle, n'étoit
» point aſſez éclatante pour que la Reine dût
» le mettre à la tête de ſes Armées preferable-
» ment à tant d'autres Seigneurs, qui avoient
» ſervi ſous le feu Roi, avec beaucoup de diſ-
» tinction. Au contraire ſes ſuccès paſſerent de
» beaucoup ce qu'on attendoit de lui. Un hom-
» me de beaucoup d'eſprit, qui a écrit en Style
» burlesque & allegorique l'Hiſtoire des tems
» dont nous parlons, dit que la Pratique &
» l'Uſage du Palais qui manquoient *à ce Gene-*

„ *val* étoient ſuppléez par de bons Clercs, dont „ il avoit ſoin de remplir ſon étude. Tel entre „ autres étoit le Lord Cadogan."

Je n'ai point encore oublié la ſurpriſe & l'indignation que ces Réflexions cauſerent à tout le Monde, lorſqu'on les vit dans l'*Examinateur*. On ne concevoit plus ce qui devoit deſormais s'appeller vrai mérite, mérite ſuperieur, mérite éminent. Quoi donc? Mylord *Marlborough* n'en avoit point, parcequ'il étoit le Favori de ſa Souveraine! parcequ'il ſe reſſentit abondamment de cette faveur! parce qu'il pouvoit y avoir, ſans qu'on les connut, des Seigneurs *Anglois* qui en auroient pû avoir plus que lui! parcequ'il avoit ſous lui de bons Officiers! parce qu'à l'exemple des Chevaliers errans il n'alloit pas tout ſeul affronter une Armée ennemie! & que s'il n'avoit point eû de Soldat à commander, il n'auroit remporté aucune Victoire! A ce compte il faudra, pour aquerir la reputation de grand Général, que l'on tienne au ſang des Rois; que l'on ſoit vû de mauvais œil à la Cour; que l'on ſoit reduit, comme *Beliſaire* à mandier ſon Pain, que l'on vive dans un Etat où il n'y ait que de la Canaille: & que l'on n'ait ſous ſoi que des Officiers ignorans & poltrons. Il eſt ſur qu'en *France* on ſe fait des choſes de tout autres idées. J'en prens à témoins Mrs. de l'Academie des quarante. Si quelcun ſe connoit en merite éminent, ce ſont ces Meſſieurs-là, & je vous prie quel Encens, quels Eloges ne donnent ils point à celui de leur Fondateur? Depuis plus de 90. ans que le Cardinal de *Richelieu* eſt mort, il eſt toujours

jours le *grand Cardinal*, le Genie Superieur, le plus grand des Genies. Cependant il fut plus que le favori de son Souverain, car il en étoit le Maître. Il eut entre ses mains la disposition de tout l'Etat, de tous les honneurs, de tous les Emplois, de toutes les Finances. La Reine Mère le distingua de ses Egaux, & le mit *peut-être au dessus de ceux qui lui étoient superieurs, & par leur propre mérite, & par celui de leurs Ancêtres.* Ses succès passerent souvent sa propre attente. Enfin il eut de *bons Clercs dans son Etude*, & tel fut entre autres le Cardinal *Mazarin*. Avouons le franchement. Si l'*Examinateur* a raison dans ce qu'il dit pour avilir Mylord *Marlborough*, tout ce que Messieurs les Academiciens *François*, débitent, si pompeusement, à l'honneur du *Grand Cardinal*, est d'une impertinence suprême, ou, pour mieux dire, il n'y aura plus, dans le monde, ni grands Hommes, ni grands Généraux que l'on puisse ou que l'on doive louer.

Je n'ignore pas que ces indignes réflexions échapperent à l'*Examinateur* pour marquer son ressentiment, de ce que Mylord *Marlborough* ne vouloit pas entrer dans les mesures du nouveau Ministere. Il en prit occasion d'accuser ce Seigneur d'ingratitude pour sa Souveraine & pour sa Bienfaitrice. Il prétendit que cette ingratitude effaçoit tous les services passez, & ne laissoit plus la moindre ombre de mérite réel. *Est-ce la Reine*, disoit-il, *qui doit de la reconnoissance au Lord Churchill, ou bien est-ce le Lord Churchill qui en doit à la Reine? Un Souverain n'en doit point*

au Sujet & le Sujet ne fait que ſon devoir, quand il fait de ſon mieux. On répondoit à cela diverſes choſes dont le détail n'eſt pas de ce lieu. Mais on ne convenoit pas tout à fait que ces Queſtions duſſent être faites par un *Anglois* à un Pair de la *Grande Bretagne*. Ce Pair doit à Dieu, & à ſa Patrie des égards qu'il ne peut ſacrifier à ſon Prince, quelqu'il ſoit, ſans lacheté, & ſans crime. Si dans le Conſeil, & dans la Chambre Haute, il a le malheur de ſe croire conſcientieuſement obligé de ſuivre un Avis contraire aux volontés de ſon Souverain, il en perdra, ſans doute, la confiance, & les bonnes graces. Mais en aura-t-il moins de mérite? En aura-t-il moins de vertu? Oui, aux yeux de ce Souverain irrité; mais non aux yeux du Dieu qui ſonde les cœurs & les Reins; mais non aux yeux du Public impartial qui trouve dans ſa fermeté le heroisme porté à ſon Comble; Mais non aux yeux des Hiſtoriens integres, qui ſe feront un devoir de ne *trop écouter ni un faux reſpect, ni une timide prudence.* L'*Examinateur* étoit donc un très-mauvais Guide, & le nouvel Hiſtorien d'*Angleterre*, n'auroit pas dû s'y fier, autant qu'il l'a fait.

Il eſt certain, au moins, c'eſt mon avis, que s'il ſe fût tenu un peu plus ſur ſes gardes contre des Piéces, qui à force d'eſprit & de feu, ſont très-impoſantes, ſon Ouvrage, très-beau en lui-même, n'en auroit été que plus beau. Peut-être auſſi que les Réflexions, qui paroiſſent venir de lui-même, ſoit pour juger des choſes, ſoit pour conduire le jugement du Lecteur, auroient pû être plus meſurées. J'en ai trouvé effectivement quel-

quelques-unes qui m'ont ſemblé tenir du Préjugé, ou de la Précipitation. En parcourant les deux Volumes j'en avois marqué du Doigt pluſieurs que j'avois d'abord deſſein d'examiner à loiſir. Mais cet Article commence déja à être ſi long, que je m'en tiendrai à deux Exemples, tirés, l'un du premier Volume, & l'autre du dernier.

Le premier eſt contenu dans les paroles ſuivantes (*a*). „ Le Prince d'Orange avoit ſujet de „ craindre que ſa Religion ne l'excluît du Thro„ ne d'Angleterre, &, ſans ce motif, il auroit „ ſuffi de ſa haine inveterée pour Louïs XIV. „ haine dont perſonne ne doutoit alors, & que „ Louïs XIV. connoiſſoit trop pour n'y pas ré„ pondre". A ſuivre le ſens naturel, & unique de ces paroles la haine qu'il y eut entre *Louïs* & *Guillaume* vint originairement du dernier. *Guillaume* donna les premiers ſignes de haine, & *Louïs*, de ſon côté, ne fit que ſuivre, & que répondre. Il eſt viſible que cette Expreſſion de l'Hiſtorien n'a pas été réfléchie. Il en donne lui-même la preuve lors qu'il dit dans la ſuite, ainſi que nous l'avons déja rapporté, que „ la „ qualité de Sujets d'une Puiſſance Etrangere ne „ ſervit de rien aux Reformez d'Orange, *que* „ cette Ville, & cette Principauté enlevées à la „ Maiſon de Naſſau furent reünies au Dauphi„ né, & *que* les Dragons à force de violences „ établirent l'Autorité & la Religion de *Louïs* „ XIV." De ſon aveu donc le Roi de *France* avoit

(*a*) Hiſt. d'Angl. Tom. XI. P. 7.

avoit été le premier Agreſſeur, il avoit manqué le premier une *haine inveterée*, & *Guillaume* n'en avoit que trop reſſenti les effets. Heureux même en quelque ſorte s'il ne les eut reſſentis que dans l'enlevement de ſa Principauté, ou que dans l'Erection des Chambres de *Metz* & de *Briſach* & dans le Titre mépriſant de *Bourgeois de la Haye*! Ce qui marque mieux la haine encore, & même la haine la plus injuſte & la plus *invetérée*, ce furent les intrigues continuelles de la Cour de *France* pour opprimer ce Prince encore mineur & comme pour l'étouffer dans le Berceau s'il eut été poſſible. Ce jeune Prince, encore Enfant, encore au College, encore incapable de former des Projets, & de rien entreprendre, ne parut il pas un Objet redoutable à *Louis* XIV. qui il dès lors de plus grand, & de plus cruel Ennemi? *Louis* XIV ne fut il pas dès lors l'ami de tous ſes Ennemis, & l'ennemi de tous ſes Amis? Le faiſoit il par amitié pour la République, & pour les Republicains? On vit bien le contraire en 1672. Il ne le faiſoit donc que parce qu'il craignoit, & qu'il haiſſoit le nom d'*Orange*. Ce nom lui rendoit odieux le Prince qui le portoit, & franchement ſi *Guillaume* répondit enſuite à une haine ſi lâche, & ſi *inveterée*, il ne s'en faut point étonner. Mais il ſeroit fort étonnant que quelqu'un vînt nous dire, après y avoir bien penſé, que *le Prince d'Orange portoit une haine inquietée à Louis XIV. & que Louis XIV. la connoiſſoit trop bien pour n'y pas répondre*. Pour parler juſte il faudroit déplacer les deux noms.

L'Autre Exemple, que j'avois en vûe, eſt la Ré-

Réflexion préliminaire que l'Hiſtorien fait avant que de venir aux particularitez du Procès que le Dr. *Sacheverell* eut à ſoutenir, contre les Communes, à la Barre des Pairs. Voici cette Réflexion qui a plus d'un égard, m'a paru curieuſe venant d'un Auteur qui n'ignore pas les Principes de la Communion Proteſtante, & qui même ne peut pas ignorer les uſages reçus en quelques Etats *Catholiques Romains*. Dans l'affaire de *Sacheverell* il s'agiſſoit, en tout & par tout de ces Cas de Droit, où la Souveraineté eſt intereſſée. Il eſt bon de s'en ſouvenir, en liſant les paroles ſuivantes qui ſont du Continuateur de Mr. de *Rapin*. (*a*) „Avant d'entrer dans „ le détail de cette Affaire, je croi devoir faire „ obſerver que la competence de cette Aſſemblée n'étoit pas ſi claire qu'on ne pût la conteſter avec ſuccès. Si l'Egliſe Anglicane, ſelon l'Article vingtiéme de la Profeſſion de Foi, „ a droit de Juger de la Doctrine, il paroit que „ Sacheverell n'étoit juſticiable en fait de ſa „ Doctrine, & du ſens qu'il avoit donné à l'Ecriture que des Evêques, & que des Univerſitez d'Oxford & de Cambridge. C'étoit-là „ en effet le ſentiment des Anglicans rigides. „ Mais la plupart des Non-Conformiſtes prétendoient, que la Reine, ſon Conſeil, les deux „ Chambres du Parlement, ſur tout la Chambre des Communes, compoſée des Deputez „ de toute ſorte d'Etats, avoient les lumieres „ néceſſaires pour juger de la bonté d'une Doc-

„ trine

(*a*) Hiſt. d'Angl. Tom. XII. Pag. 127.

„ trine. L'Accuſé toutefois ne diſputa point „ de cette Competence, & il fit bien. Ce dou„ te auroit aigri encore plus les Communes, & „ le Parlement Juge & Partie en ſa propre „ Cauſe, n'auroit pas manqué de decider en ſa „ faveur."

Il ſeroit difficile de faire plus de fautes en ſi peu de paroles. La Confeſſion de Foi *Anglicane* n'exclut point les Laïques du nom de l'Egliſe; & n'attribue nulle part au Clergé ſeul le Droit de juger de la Doctrine. Quoique dans la Conſtitution de l'Egliſe *Anglicane*, les Evêques, & les Univerſitez puiſſent juger de la Doctrine, parce qu'en effet il n'y a point de Particulier qui n'ait ce droit-là, cependant les Perſonnes même ne ſont juſticiables, ni des Evêques, ni des Univerſités qu'autant qu'elles en relevent, ou entant que Domeſtiques, ou entant que Membres. Il y a peu d'*Anglicans* rigides qui accordent ce Privilege aux ſeuls Evêques, tous le refuſent aux Univerſitez, & la plupart l'attribuent à l'Aſſemblée du Clergé. Ce n'eſt pas ſeulement *la plupart des Non-Conformiſtes* qui croient que des Laïques en Corps ou ſeparez peuvent juger de la bonté d'une Doctrine. Ce ſentiment eſt, en général celui de tous les Proteſtans, & l'eſt en particulier de *toute* la Baſſe Egliſe & de *tous* les Non-Conformiſtes. Perſonne ne croit que la Chambre des Communes ait *ſur tout* les lumieres néceſſaires pour juger de la Doctrine. *Sacheverell* n'avoit garde de recuſer la Chambre Haute comme incompetente, puiſqu'en tout cas il y voioit des Evêques dont ſe-

lon

lon l'Auteur, il étoit juſticiable. Enfin le Parlement n'étoit pas *juge & Partie en ſa propre cauſe*, puiſque la Chambre Baſſe étoit partie, & ne devoit point juger, & que la Chambre Haute, qui devoit juger, n'étoit point partie. Ces fautes-là ſont ſi groſſieres qu'on ne peut les imputer qu'à la précipitation avec laquelle on écrit bien ſouvent.

J'entrevoi pourtant que tout cela n'eſt venu, dans le fond, que du prejugé dans lequel ſemble être l'Hiſtorien, qu'une Aſſemblée Laïque n'eſt pas juge competent des perſonnes, & des choſes Eccléſiaſtiques. La raiſon qu'il en inſinuë, c'eſt qu'une Aſſemblée Laïque ne ſauroit avoir les Lumieres néceſſaires pour formet un bon jugement. On pourroit le renvoier, pour ſon inſtruction, au Parlement de *Paris*, & à tous les Parlemens de *France* qui prononcent ſouvent des Arrets ſur la Doctrine, & ſur tout, quand cette Doctrine intereſſe le Souverain & l'Etat, ſoit qu'elle porte atteinte aux Droits de la Couronne, ou qu'elle trouble la tranquillité publique. Quoique ce fût préciſément le Cas de *Sacheverell*, je ne m'en tiens pas là, & j'ajoûte que s'il ne faut qu'un degré ſuffiſant de lumieres pour être juge competent, en ſemblables matieres, ce Privilege ne peut être qu'injuſtement conteſté à la Chambre des *Pairs* de la *Grande Bretagne*. Sans parler des Evêques qui y ont tous ſéance, ni des Seigneurs qui y parviennent par les Emplois de la Robe, ni des douze Juges du Royaume qui y ſont toujours conſultez ſur les queſtions difficiles, la plûpart des Membres

de cet auguſte Corps, ont fait leurs Etudes, & ſont Gens de Lettres. Il y a donc autant de ſavoir qu'il n'y en ait jamais eû dans aucune Aſſemblée, ſans en excepter ni celle des Cardinaux, ni celle des Conciles. Je ne croirois pas même trop hazarder, ſi je diſois que dans le Concile de *Trente*, ſous la préſidence des Légats du St. Siége, il n'y eut jamais tant de lumiéres qu'il y en a dans la Chambre Haute du Parlement d'*Angleterre*. Au moins eſt il ſûr que les Avis n'y furent jamais ni moins contraints, ni plus libres.

Sur le tout, il me ſemble qu'un Hiſtorien, ne feroit aucun tort à ſon Ouvrage, s'il y évitoit certains objets délicats, à moins qu'il ne pût ſe diſpenſer abſolument d'en parler. Cela doit ſur tout s'entendre des Queſtions Religieuſes qui ſéparent la Communion de Rome des Communions Proteſtantes. La Controverſe n'eſt guére plus à la mode parmi les honnêtes Gens. On ne peut qu'à peine la ſouffrir dans les Chaires. Elle eſt encore plus inſupportable dans les Livres d'Hiſtoire, & le Continuateur de Mr. de *Rapin* eſt ſi judicieux, & ſi éclairé, qu'il ne peut que connoître à cet égard le goût de Public. On ne ſauroit pourtant dire qu'il n'ait quelquefois donné dans ce piége, en des occaſions même où rien ne l'obligeoit à le faire, & où peut-être la prudence vouloit qu'il ne le fit pas. Cela ſaute aux yeux dans l'Exemple que je viens d'en donner. J'y en ajouterai un autre qui m'a paru trop ſingulier pour être paſſé ſous ſilence. Il ſe trouve ſur l'An 1708. à la

Page

Page 233. du XII. Volume. Voici ce qu'y dit l'Hiſtorien d'*Angleterre*.

„ Avant de faire ces Conquetes [des *Iles de Sardaigne & de Minorque*] l'Amiral Leak avoit eû l'honneur de conduire à Barcelone la Princeſſe de Wolffenbuttel, Epouſe de Charles III. La difference de Religion ſembloit devoir mettre obſtacle à cette Alliance. En effet il y eut quelque difficulté; mais elle fut bientôt levée par les Théologiens Lutheriens aſſemblez à Helmſtad le 28. Avril 1707. Ils déciderent que les Catholiques ne ſont point dans l'erreur quant au fonds de la Doctrine, & qu'on peut ſe ſauver dans la Religion Catholique. Pourquoi donc tant de fracas, & de ſang répandu pour reformer cette Religion, dans laquelle on peut ſe ſauver, & dont la Doctrine eſt bonne? Que deviennent les accuſations de Luther contre cette Egliſe, accuſations qui ont été, à ce qu'il a prétendu, l'unique fondement de ſa Separation? Ces Docteurs Lutheriens prétendoient que tout Proteſtant raiſonnable penſoit ou devoit penſer comme eux. Pourquoi le Catholique n'eſt-il pas auſſi complaiſant? On ne voulut point à Ratisbonne du Dieu des Juifs, parceque c'étoit un Dieu impérieux qui vouloit ſouffrir point d'autres. Il en eſt de même de la Religion Catholique, ſon intolerance réünit contre elle toutes les autres."

Dès les paroles, *pourquoi donc tant de fracas*, Sieur Le n'eſt plus l'Hiſtorien qui parle; c'eſt le Commentateur, qui fait néceſſairement quelque vilaine jet-

jetter dans des Lieux Communs que l'on pardonneroit difficilement à quelque petit Miſſionnaire. Pour peu que l'on faſſe uſage de ſon jugement on doit bien ſentir que les Retorſions ne peuvent avoir lieu que contre les perſonnes mêmes qui cedent l'avantage. Si les Théologiens de *Helmſtad* ont decidé, comme on le ſuppoſe, qu'on peut ſe ſauver dans l'Egliſe Romaine, lors que l'on en connoit les Erreurs, les Superſtitions, les Abus, & la Tyrannie, on a bien pû repreſenter à ces Théologiens là qu'ils n'ont pas eu raiſon de perſeverer dans le Schiſme, & qu'au contraire ils devoient montrer l'exemple du retour à la Princeſſe qui les avoit conſultés. Mais qu'eſt ce que cela conclut contre *Luther*, contre les autres Théologiens *Lutheriens*, & contre le Corps entier des Proteſtans, qui ſont tous dans la perſuaſion, que *les Catholiques Romains ſont dans l'erreur quant au fonds de la Doctrine*, & que l'on ne peut offenſer Dieu plus cruellement qu'en profeſſant pour vrai ce que l'on croit être faux, & qu'en rendant à la Creature des hommages que l'on ſait ne devoir être rendus qu'à Dieu ſeul? Je ſuis perſuadé que dans le ſein même de la Communion de *Rome*, il y a des Théologiens aſſez pieux, aſſez ſages, pour reconnoître avec nous, que c'eſt un Peché, & un grand Peché que d'agir contre les lumieres de ſa Conſcience, & ſur tout contre celles d'une Conſcience éclairée. Ces Théologiens là pourroient ils donc decider qu'un Homme qui adore l'Hoſtie pendant qu'il ne la croit, qu'il ne la ſait, qu'il ne la regarde dans ſa Conſcience que com-

comme un morceau de Pâte, ne risque pas son salut autant que le feroit un autre qui regardant cette Hostie comme Jesus-Christ en personne ne lui feroit pas plus d'honneur qu'à un morceau de Pâte? Si les Docteurs de *Helmstad* ont raisonné autrement, ils n'ont parlé ni en vrais Protestans, ni en bons Casuistes, & le nouvel Historien d'*Angleterre* auroit bien pû se passer de faire sur une decision si visiblement fausse, un raisonnement qui ne sert qu'à choquer, sans raison, un Lecteur Protestant.

Je ne sai même si tous les Lecteurs *Romains* lui sauront gré de la queuë de sa Réflexion. *On ne voulut point à Rome du Dieu des Juifs parce que c'étoit un Dieu imperieux qui n'en souffroit point d'autres. Il en est de même de la Religion Catholique; son intolerance réünit contre elle toutes les autres.* Le sens caché de cette queuë est certainement à l'avantage de la Communion *Romaine*, qui selon l'Auteur est aujourd'hui ce que fut autrefois la Religion des *Juifs*, seule vraie comme elle & par consequent intolerante pour les mêmes raisons & avec la même justice. Mais l'Auteur n'ose le dire avec autant de clarté que je le lui fais dire, & il l'a dit d'une maniere si detournée qu'il pourroit facilement arriver que de bons Papistes se scandalisassent de ce Dieu *imperieux* donné aux *Juifs*, & de l'esprit de *persecution* attribué essentiellement à la Religion *Catholique*, non seulement contre le *Schisme* & contre l'*Heresie*, mais encore *contre toutes les autres Religions*.

Mais après tout quelle ne sera point la sur-

prise des personnes qui connoissent un peu l'Histoire Moderne, de voir ce lieu Commun de Controverse placé à la suite d'un Fait absolument très-faux, & d'une fausseté très-connuë. *Le Conseil*, ou la *Reponse*, dont il s'agit fut d'abord répandue sous le nom de *Mr. Jean Fabricius*, & bientôt après sous celui de tous les Théologiens de *Helmstad*. D'abord cette Faculté mépriſa un bruit qui ſe detruiſoit de lui-même; mais enfin inſtruite de l'impreſſion que ſon nom faiſoit ſur les *Eſprits*, & des facheuſes conſéquences qu'on en tiroit, elle ne crut pas devoir negliger l'affaire, & prit ſoin de deſabuſer inceſſamment le Public. Etant aſſemblée en Corps le 7. Septembre 1708. elle dreſſa une *Proteſtation*, où elle déclare que ni Mr. *Jean Fabricius*, ni aucun des Membres de leur Univerſité, n'avoit, ni compoſé, ni approuvé, ni eu aucune part à l'Ecrit qui couroit ſous leur nom, & que quiconque le leur avoit attribué leur faiſoit un grand tort. Cette Proteſtation fut auſſi-tôt répanduë dans toute l'*Europe*, & Mr. *Bernard* en reçut une Copie qu'il inſera dans ſes (z) *Nouvelles de la République des Lettres*. Après un éclat de cette nature, il n'eſt pas trop à fait dans les Regles de la décence d'avancer de ſang froid pour une vérité hiſtorique, ce qui eſt évidemment

(z) Voïez Nouv. de la Rep. des Lett. An. 1708. Mois d'Août. Article 2. Pag. 161. Voïez auſſi ce qu'en dit notre *Bibliotheque Raiſ.* au Tome X. pag. 15. & ſuivantes où le Fait de la pretendue Conſultation des Théologiens de Helmſtadt eſt diſcuté, & où l'on en démontre la fauſſeté.

ment de la plus grande fauſſeté hiſtorique. Au moins auroit il fallu pour la forme, avertir les Lecteurs qu'il avoit paru dans le monde quelque écrit qui ſembloit dire que les Théologiens de *Mahſtad* avoient deſavoué la *Réponſe* qui leur étoit attribuée, mais que ce deſaveu ne paroiſſoit pas ou aſſez ſimple ou aſſez authentique. Tout ce qu'on peut croire du ſilence profond de l'Auteur, à en juger favorablement, comme cela ſe doit, c'eſt que la Proteſtation du 7. Septembre 1708. lui a été inconnuë. Cependant un Hiſtorien qui penſe ne devroit pas ſe permettre de ne point approfondir ſoigneuſement des Faits particuliers dont il s'aviſe de tirer des Concluſions générales de la derniere importance.

Au reſte je ne penſe pas que les Remarques que je viens de faire, doivent prevenir qui que ce ſoit contre ces deux derniers Volumes de l'Hiſtoire d'*Angleterre*. Quiconque feroit cet abus de mes Obſervations Critiques, auroit grand tort; car il ſe priveroit d'une Hiſtoire très-curieuſe, & d'une Lecture toute pleine d'agrémens, tant par la grandeur & la diverſité des Evenemens, qui par le tour noble & ſpirituel dont ces Evenemens ſont narrés.

ARTICLE VIII.

MEMOIRES *de* MADEMOISELLE *de* MONTPENSIER, Fille de Gaſton d'Orléans,

Mémoires, Frere de *Louis* XIII. Roi de France. *Nouvelle Edition, où l'on a rempli les Lacunes qui étoient dans les Editions précédentes, corrigé un très-grand nombre de fautes, & ajouté divers Ouvrages de* MADEMOISELLE *très-curieux.* A Amsterdam, chez J. Wetstein & G. Smith. 1735. 12. 8 Voll. I. Tom. Pagg. 246. ſans compter la Préface qui contient 22. Pages. II. Tom. Pagg. 307. III. Tom. Pagg. 247. IV. Tom. Pagg. 251. V. Tom. Pagg. 264. VI. Tom. Pagg. 285. VII. Tom. Pagg. 229. VIII. Tom. Pagg. 348. ſans compter la Table des matiéres qui eſt fort ample.

POur donner au Public une juſte idée de cet Ouvrage, il eſt bon de faire remarquer d'abord combien cette nouvelle Edition differe de toutes celles qui ont paru juſqu'à preſent. Comme nous n'avons fait qu'indiquer ces changemens dans le dernier Volume de cette Bibliotheque, (a) nous nous propoſons d'entrer ici dans un plus grand detail, ſoit en donnant le précis des piéces qui en ſont ſuſceptibles, ſoit en expoſant les traits les plus remarquables par leſquels on pourra juger du mérite des autres. Pour ſuivre l'ordre que l'on obſerve dans l'Ouvrage même, nous commencerons par les Mémoires.

Ces Mémoires, tels qu'ils paroiſſent aujourdhui, ſont bien differens de ceux que l'on a publiés en divers endroits ſous le même titre, & aux

(a) *Tom. XIII. ſecunda Partis, pag. 208. Article VII.*

auxquels les Connoiſſeurs n'ont pas laiſſé de donner leur approbation. L'Auteur de cette nouvelle Edition nous apprend dans ſa Préface (*a*) que la premiere, quoique moins défectueuſe que les ſuivantes, ne ſatisfit pas entierement les Lecteurs intelligens & curieux. Il prétend en effet qu'on y trouva la plûpart des noms propres defigurés, des morceaux conſiderables ſupprimés, une infinité de petites Lacunes, des contreſens, des phraſes louches, & autres défauts de cette nature, qui firent ſouhaiter une Edition plus ample & plus correcte. Ce qu'il y a d'aſſez ſingulier, c'eſt que le commencement de ces Mémoires ne ſe rencontre dans aucune des Editions précédentes. Un autre morceau des plus curieux, que l'on avoit encore omis, c'eſt la relation entiere de ce fameux combat qui ſe donna en 1652. à la Porte de St. Antoine, & où la Princeſſe fit tirer le Canon de la Baſtille ſur les Troupes du Roi, & ouvrir les portes à Monſieur le Prince qui entra avec ſon Armée dans Paris. On ne doute point que cette derniere Edition, ne ſoit reçue favorablement du Public, tant parce qu'elle eſt à preſent complete, que parce qu'on a eu ſoin de corriger une infinité de fautes repandues çà & là dans toutes les autres. Tels ſont les changemens qui concernent uniquement les Mémoires, paſſons aux piéces que l'on y a ajoutées & qui font une partie conſiderable de l'Ouvrage.

Ce

(*a*) Pag. 5.

Ce qui suit immédiatement les Mémoires est un Recueil des Lettres que Mademoiselle écrivit à Madame de Motteville, & de quelques autres que cette Dame addressa à cette Princesse pour répondre à celles qu'elle en avoit reçues. Voici ce qui donna lieu à ce commerce. Dans le tems que Mademoiselle étoit à St. Jean de Luz où elle avoit accompagné la Cour pour le mariage du Roi, Madame de Motteville qui s'y trouvoit aussi lui donna un jour occasion de parler de la solitude des Deserts; & toutes deux moralisoient ensemble sur la vie heureuse qu'on y pouvoit mener, débarassé des fatigues de la Cour & au dessus des injustices qui s'y commettoient. „ Cette conversation, dit la Princesse, avoit un grand champ de morale; pour „ peu qu'on eût eu envie d'y mêler du Christia„ nisme, nous ne nous serions pas si elle fussions „ ou tues, mais la Reine étant sortie pour aller „ à la Comedie, je l'accompagnai jusqu'à la „ porte & m'en allai promener sur le bord de la „ Mer, où il me passa bien des idées dans l'es„ prit sur le plan d'un vrai solitaire. Je vou„ lois que ce fussent des gens qui n'eussent pas „ été rebutez de la Cour, & comme je m'en „ faisois un plan qui me paroissoit extraordinai„ re & beau à pratiquer, je m'en allai au plus „ vite à mon logis, j'y pris une plume & de „ l'encre, & j'écrivis une Lettre de deux ou „ trois feuilles de papier, que j'adressois à Ma„ dame de Motteville. Je la fis copier, & „ la lui envoyai par un homme inconnu. Je „ ne voulois point que dans ce désert il y eût,

„ ni

ni galanteries, ni mariage. Elle devina aisément que c'étoit de moi, par ce que je lui en avois dit chez Mr. le Cardinal. Elle me fit une Réponse qui m'obligea à lui écrire une seconde Lettre, & comme cela me plaisoit, & qu'elle y prenoit plaisir, nous entretinmes cette sorte de commerce une ou deux années. Si l'on avoit ramassé toutes ces Lettres il s'en seroit fait un volume assez gros. Elle est fort savante, ce qu'elle m'écrivoit étoit admirable: nous y mettions de l'Italien, de l'Espagnol. Il y avoit des citations de la St. Ecriture, des Peres même, des fragmens de Poëtes & quantité d'autres ramassis assez particuliers. On lui prit les deux premieres qu'elle m'écrivit, qu'on fit imprimer dans des Recueils qui portent pour titre: *Oeuvres Galantes*. Je dis qu'on les lui avoit prises, parce que je sai que les Originaux ou les Copies qu'elle m'envoioit n'ont pas sorti de mes mains, & j'en ai encore une marque certaine, qui est que pour y avoir voulu augmenter ou les a gâtées, que les miennes sont beaucoup plus naturelles & mieux écrites. J'avoue que je fus très-fâchée de les voir ainsi imprimées.

C'est Mademoiselle elle-même qui nous apprend toutes ces particularités dans ses Mémoires. Mais pour donner quelque idée de ces Lettres, nous allons extraire en peu de mots ce qu'elles contiennent de plus remarquable.

Dans la premiere, la Princesse entre dans un détail curieux de tout ce qui devoit nécessairement rendre la Solitude qu'elle avoit en vûe, agréa-

agréable. Elle voudroit premierement, que les perſonnes qui ſeroient dans le deſſein de ſe retirer de la Cour ou du monde, s'éloignaſſent de l'un & de l'autre ſans en être rebutées ; mais qu'elles le fiſſent par la connoiſſance du peu de ſolidité qu'on trouve dans ce commerce, & même parmi ſes amis. Elle ſeroit encore d'avis qu'il n'y eut point de gens mariez, mais que ce fuſſent toutes perſonnes veuves, ou qui euſſent renoncé à ce Sacrement. Elle ſouhaiteroit enſuite que l'on concertât tous enſemble du lieu de l'habitation, & que l'on déliberât ſi l'on choiſiſoit les bords de la Loire ou ceux de la Seine. Quelques-uns aimeroient mieux les bords de la Mer. Quant à la Princeſſe qui n'aimoit pas naturellement l'eau, elle auroit mieux aimé la vuë de la mer & des rivieres un peu en éloignement; que ſa maiſon eût été ſituée dans le voiſinage d'un grand bois, & que l'on y arrivât par de grandes routes, où le Soleil ſe feroit voir à peine en plein midi. Les dedans de cette maiſon, & tous les meubles, devroient être fort propres, mais ſans aucune magnificence. Elle devroit être environnée de jardins, dont le terroir ſeroit propre à produire les plus excellens fruits. Chacun ſeroit bâtir ſa maiſon à ſa fantaiſie, les uns dans le fond d'un bois, les autres au bord de la riviere. La ſituation que la Princeſſe choiſiroit pour elle, laiſſeroit dequoi choiſir aux autres, parce qu'au bas de la côte où elle ſe repréſente cette belle forêt, & d'où l'on pourroit ſe faire une ſi belle vuë, elle ſuppoſe qu'il y auroit de grandes prairies, & qu'elles ſeroient coupées de ruiſſeaux d'une eau claire & vive, qui en ſerpentant ſur l'her-

l'herbe iroient gagner la riviere. Toutes les viſites ſe feroient à cheval, en calêche, ou avec des chaiſes roulantes; quelquefois à pié, & quelquefois en caroſſe. Le ſoin qui occuperoit le plus ſeroit celui d'ajuſter ſa maiſon & ſon jardin. Ceux qui aiment la vie active, travailleroient à toutes ſortes d'ouvrages, comme à peindre ou à deſſiner, & les pareſſeux entretiendroient ceux qui s'occuperoient de la ſorte. Il n'y auroit perſonne qui n'eût ſa Bibliotheque. On y recevroit tous les Livres nouveaux, & tous les vers. On pourroit y entendre la Muſique, jouer du Lut, du Claveſſin & d'autres inſtrumens les plus agréables. Pour donner au corps un exercice convenable, il y auroit un jeu de mail dans ce bois, ou dans quelque belle allée. Un autre plaiſir bien innocent que propoſe encore la Princeſſe, ſeroit celui d'aller garder les troupeaux de Moutons dans les belles prairies, où elle voudroit que chacun eût ſa houlette & ſa capeline, qu'on y dinât ſur l'herbe verte de mets ruſtiques & convenables aux Bergers, & qu'on imitât quelquefois ce qu'on lit dans l'Aſtrée, ſans toutefois faire l'amour, qui ne lui plairoit point en quelque habit que ce ſoit. Lorſqu'on ſeroit revêtu de celui de Berger, elle ne déſaprouveroit pas qu'on tirât les Vaches, ni que l'on fît des fromages & des gâteaux. Elle ſouhaiteroit de plus que dans ce Deſert il y eût un Couvent des Carmelites, & qu'elles n'excedaſſent point le nombre que Ste. Thérèſe marque dans ſa Règle. L'intention de cette Sainte étoit qu'elles fuſſent Hermites, & le ſejour des

Her-

Hermites est dans les bois. Ce seroit dans leur Eglise qu'on iroit prier Dieu. Comme il y auroit d'habiles Docteurs retirez dans cette Solitude, on ne manqueroit pas d'excellens Sermons, ceux qui les aimeroient iroient plus souvent, les autres moins, sans être contraints dans leur devotion. Il y auroit enfin une belle Eglise servie par des Prêtres seculiers, & un Hôpital pour de pauvres enfans auxquels on feroit apprendre des metiers, & où l'on recevroit des malades.

Madame de Motteville dans sa Reponse à Mademoiselle, lui donne de grands éloges sur le plan qu'elle venoit de lui proposer, mais elle n'entre pas neanmoins dans toutes les vues de cette Princesse. Elle ne croit pas qu'il soit possible d'assembler tant de contraires ensemble, & trouver le moien, en fuyant la superfluité, d'orner les deserts de pompe & de grandeur. Cette demeure où l'on introduit des calèches & des carrosses, & où l'on ne garderoit les brebis que par divertissement, lui paroît plus propre à une Princesse qu'à une Bergere. Elle ne voudroit que de petites cabanes, dont on banniroit non seulement le magnifique, mais dans lesquelles on ne souffriroit que le necessaire. Chacun pourroit choisir la situation du lieu de sa demeure selon son inclination particuliere. Elle demanderoit que dans toutes les petites maisons il y eut chambres lambrissées de bois tout uni, dont le seul ornement seroit la netteté, & que chacun eut un cabinet rempli de livres, dans lesquels les Bergers apprendroient à former leur vie & leurs mœurs, & à jouïr de ce repos qu'ils auroient pre-

preferé aux turbulentes agitations de la Cour & du monde. Comme le grand nombre de Domestiques trouble toujours le calme des familles, deux ou trois suffiroient pour apporter les choses nécessaires au soutien de la vie, & au soin de la netteté, & pour garder les troupeaux, quand les saisons fâcheuses empêcheroient les Solitaires de s'y occuper eux-mêmes avec plaisir. Les habits seroient fort simples, mais fort propres, & autant éloignez de la vanité que de la laideur. Madame de Motteville trouve que la Princesse banniſt avec raiſon la galanterie du commerce des Solitaires; mais craignant que cette Loi ſi ſage ne fût mal obſervée, elle penſe qu'on ſeroit enfin obligé de permettre cette erreur ſi commune, qu'une vieille coutume a rendu legitime, & qui s'appelle mariage. Il eſt bon de remarquer que dans toute cette Réponſe Madame de Motteville ſuppoſe toujours, que la Princeſſe ſeroit la Souveraine de cette République champêtre, & qu'elle établiroit elle-même les loix en même tems qu'elle ſervoit d'exemple aux autres.

La Princeſſe dans ſa Replique témoigne un extrême étonnement de voir que Madame de Motteville entreprenne de prouver, qu'il eſt non ſeulement à propos, mais auſſi néceſſaire de ſe marier. Pour démontrer le contraire elle lui dit que ce n'eſt pas une choſe ſans exemple, que des perſonnes accommodent leur inclination au goût, & à l'humeur de ceux de qui l'on dépend. Elle rapporte à ce ſujet que dans le village de Raudan en Auvergne, jamais une Veuve ne s'é-

toit

toit remariée, & n'en avoit temoigné la moindre envie à quelque âge qu'elle eût perdu son mari, parce que la Comtesse de Randan en avoit usé ainsi. Mademoiselle aimeroit donc mieux permettre, que ceux qui auroient envie de se marier quittassent plûtôt la solitude, que de la rendre une habitation de gens sujets aux infirmitez de la nature. Mais pour faire voir par des raisons combien l'opinion de Madame de Motteville est mal fondée, la Princesse lui represente encore que comme on ne doit point être lié dans cette Société, on pourra se garantir du mariage par cette même liberté que chacun se sera conservée. Elle sera alors plûtôt un frein pour les passions, qu'une obligation contraignante; au lieu que dès qu'on est obligé à quelque chose, on la hait, on la deteste, & on voudroit en être dehors. Mademoiselle finit sa Lettre par cette réflexion, que ce qui a donné la superiorité aux hommes a été le mariage, & que ce qui a fait nommer les Dames le sexe fragile a été cette dépendance où le sexe les a assujetties, souvent contre leur volonté, & par des raisons de famille, dont elles ont été les victimes. Tirons nous, ajoute-t-elle, de l'esclavage, qu'il y ait un coin du monde où l'on puisse dire que les femmes sont Maitresses d'elles-mêmes, & qu'elles n'ont pas tous les défauts qu'on leur attribue, & célebrons nous dans les siécles à venir par une vie qui nous fasse vivre éternellement.

Peu s'en faut que Madame de Motteville ne se laisse entierement persuader par les raisons de la Princesse, on diroit-même qu'elle cherche à

les

les confirmer par ſes réflexions. *Vous decrivez*, lui dit-elle, *ſi éloquemment les defauts de ce petit Dieu qui cauſe tant de maux aux hommes, qu'il ſemble que ce ſeroit une entrepriſe trop hardie, que d'oſer ſeulement y ajouter une parole.* Elle va même jusqu'à prétendre que par ce Dieu les hommes ſont devenus les plus cruels ennemis du ſexe. Lorsque les Dames les aiment, c'eſt alors qu'ils croient avoir plus de droit de les perſécuter, & le bien qu'elles leur font leur cauſe toujours beaucoup de mal. Ils cachent ſous ces beaux mots d'adoration, de reſpect & de paſſion, ce venin, dont ils offenſent leur gloire. Elles ſouffrent par leurs trahiſons de violentes douleurs, & l'amour légitime par la froideur de ſon poiſon les prive ſouvent de bonheur. Malgré toutes ces raiſons qui ſemblent appuier celles de la Princeſſe, Madame de Motteville en revient toujours à ce qu'elle avoit propoſé d'abord, qu'il eſt fort à propos de permettre le mariage. Elle ſe fonde particulierement ici ſur la foibleſſe humaine, & compte beaucoup plus ſur ce qui ſe pratique ordinairement que ſur ce qu'il eſt quaſi poſſible de faire. La Souveraine de cette République champêtre doit commander à des hommes, & non pas à des Anges. Si on ne leur donne la permiſſion de ſe marier, de l'eſprit galant que la Souveraine leur permet ils iront à la galanterie, & ſans y penſer on banira l'amour legitime pour introduire parmi eux le criminel. Mais voici encore quelque choſe de plus fort qu'allegue Madame de Motteville en s'addreſſant à la Princeſſe. Depuis-la creation du monde, lui dit-elle, ce petit

Enfant que vous haïſſez ſi fort, & que je trouve en effet ſi mépriſable, eſt pourtant auſſi bien que le Soleil le pere de toutes choſes: c'eſt par lui, & dans l'ordre du mariage établi de Dieu même en la perſonne du premier homme, que les Nations trouvent leur durée & leur perpetuité. Le mariage doit être reveré comme celui qui règle la naiſſance & les biens de tous les hommes: il établit l'ordre ſur la terre, & enfin il eſt le ſeul lien par lequel l'homme & la femme ſe peuvent aimer & s'engager enſemble.

On peut juger par cet extrait du contenu de ces Lettres. La piéce qui les ſuit eſt une Hiſtoire qui a pour titre: *Les Amours de Mademoiſelle & de Mr. de Lauzun.* Comme cet Ouvrage n'eſt pas commun, & qu'il renferme d'ailleurs des circonſtances qui ne ſe trouvent pas dans les Memoires, nous allons tâcher de le faire connoitre, & l'on pourra juger par ce que nous en dirons de ce ce qu'il contient.

Si l'on en croit l'Auteur de l'Hiſtoire en queſtion, toute cette intrigue de Monſieur de Lauzun avec Mademoiſelle doit être regardée comme l'effet d'un pur hazard. Voici quelle en fut l'occaſion. Mr. de Lauzun ſe trouvant un jour dans une Compagnie où l'on s'entretenoit du mariage de Mademoiſelle, un de ceux qui étoient preſens s'addreſſant au Comte, lui parla en ces termes: Et vous Monſieur de Lauzun, à quoi ſongez-vous, & d'où vient qu'un homme d'eſprit comme vous êtes, s'oublie dans une occaſion ſi belle & ſi noble? Quoi, croiez vous que cette affaire ne mérite pas bien que vous y ſongiez

giez, vous pourriez bien plus mal emploier votre tems. On peut juger de la surprise que cette harangue causa à Mr. de Lauzun: il y répondit néanmoins, mais d'une maniere à faire comprendre qu'il n'oseroit jamais former un pareil dessein. De retour chez lui tout ce Dialogue qu'on lui avoit fait sur Mademoiselle lui repassa dans l'esprit, & après avoir medité long-tems sur ce qu'il auroit à faire, il prit enfin au bout d'un mois la ferme resolution de redoubler ses soins pour rendre ses devoirs à cette Princesse. D'abord il ne lui parla que de respects, de devoirs, de nouvelles & de mille autres gentillesses d'esprit capables d'attirer l'estime de tout le monde. L'attention que prit Mademoiselle à l'écouter, le rendit plus hardi & lui fit concevoir quelque raion d'esperance. Pour mieux réüssir dans son entreprise il étudia à se faire à l'humeur de la Princesse, & comme il avoit remarqué qu'elle aimoit la Cour & les beaux Esprits, il se resolut de prendre cette route, comme la plus courte & la plus aisée pour arriver à ses fins. Il lui représenta toute la magnificence du Louvre où l'on se rendoit des quatre coins de la terre, pour y admirer l'incomparable Monarque qui s'y tenoit avec toute sa Maison Royale. Et pour flatter en même tems cette Princesse il lui disoit, qu'elle avoit seule l'avantage d'être à la Cour sans sortir de chez elle, & qu'en otant le plus bel ornement de la Cour du Louvre, elle pouvoit en composer seule une toute entiere. Des discours si gracieux toucherent sensiblement Mademoiselle. Le Comte content de cet heureux com-

mencement, lui repréſenta enſuite qu'étant aimée du Roi, elle le ſeroit encore davantage, ſi elle vouloit temoigner quelque empreſſement pour lui. Mademoiſelle parut diſpoſeé à ſuivre ſes avis, & lui demanda ce qu'elle devoit faire pour réüſſir. C'eſt Mademoiſelle, répondit le Comte, qu'il faut qu'auparavant vous faſſiez une confidence particuliere avec quelqu'un, ſur qui vous fier. Mais où prendre, repliqua Mademoiſelle en ſouriant, quelque perſonne ſur qui l'on ſe puiſſe aſſurer? Ha, Mademoiſelle, répondit Mr. de Lauzun, que je ſerois heureux, ſi V. A. R. trouvoit en moi ſur qui s'aſſurer! Ha que je ſerois fidele! La Princeſſe après avoir tenu quelque tems le Comte en ſuſpens ſur le choix qu'elle vouloit faire, lui declara enfin qu'elle le prenoit pour ſon Confident.

Le Comte connut par-là qu'il étoit aſſez bien dans l'esprit de la Princeſſe. Cependant pour ſavoir ſi ſon bonheur étoit vrai ou faux, il s'aviſa d'une invention qui lui réüſſit merveilleuſement bien. Un jour qu'il étoit avec Mademoiſelle il lui declara que s'étant mis en tête que ſon A. R. devoit être bientôt mariée, il ſouhaitoit paſſionnément de ſavoir le premier ſur qui elle avoit jetté les yeux, afin d'être auſſi le premier à la feliciter ſur ſon choix. La Princeſſe qui s'étoit engagée à ne lui rien cacher, l'aſſura qu'elle lui tiendroit parole. Mais quand ſera-ce, Mademoiſelle, répondit Mr. de Lauzun, avec un transport & un empreſſement inconcevable? La Princeſſe qui en devinoit ſans doute la cauſe, lui répondit en ſouriant que ce ſeroit dans trois mois.

Ha,

Ha, Mademoiſelle, que ce tems va être long, repartit le Comte, & qu'il va mettre ma patience à une rude épreuve! Mais n'importe, continua-t-il, il faut attendre, puisque Votre A. R. le veut.

Le jour étant venu auquel le terme des trois mois expiroit, le Comte ne manqua pas de ſe rendre chez la Princeſſe. Voici en quels termes il lui parla après l'avoir ſaluée. Enfin eſt arrivé, Mademoiſelle, ce jour ſi deſiré & auquel je dois recevoir tant de joye. Je ne penſe pas que Votre Alteſſe Royale ſe dediſe de ſa parole, elle me l'a promis trop ſolemnellement pour y manquer. La Princeſſe lui ayant demandé s'il y avoit déja trois mois, le Comte lui repondit qu'au lieu de trois mois que ſon Alteſſe Royale avoit pris, il avoit laiſſé paſſer trois années, & que s'il vouloit compter ſelon l'ardeur de ſon attente, il étoit aſſuré qu'il iroit juſqu'à l'infini ſans trouver jamais le compte. Mais, lui dit Mademoiſelle, qu'eſt-ce que vous en ferez de cette confidence, quand je vous l'aurai faite? Ce que j'en ferai? repliqua Mr. de Lauzun, je m'en rejouïrai, & la joye que j'en attens, me rendra un des plus heureux hommes du monde. Eh bien, dit Mademoiſelle, je vous le dirai ce ſoir. Mais de quelle façon? repondit-il. Je vous l'écrirai ſur une vitre de mes fenêtres, dit la Princeſſe. Sur une vitre? Mademoiſelle, repliqua le Comte, & le prémier de votre Maiſon qui s'en approchera le ſaura même plutôt que moi. Comment voulez vous donc que je vous le diſe? dit Mademoiſelle. Comme il plaira à vo-

tre Alteſſe Royale, répondit-il, pourvu que je ſois le premier qui le ſache. Je vous tiendrai ma parole, repliqua la Princeſſe, mais ne penſez pas que je vous le diſe, je vous l'écrirai ſur du papier, & vous le donnerai ce ſoir, je vous le promets. Le ſoir étant arrivé Mademoiſelle s'en alla au Louvre. Mr. de Lauzun qui étoit dans une extrême inquietude ne manqua pas auſſi-tôt qu'il vit arriver cette Princeſſe, de ſe rendre auprès d'elle, & de debuter d'abord par le billet après lequel il ſoupiroit. Enfin, Mademoiſelle, lui dit-il, voici le ſoir arrivé, votre Alteſſe Royale me remettra-t-elle encore? Non, dit Mademoiſelle, & en même tems aiant tiré un billet plié & cacheté de ſon cachet, elle le donna à Mr. de Lauzun en lui diſant: Voilà, Monſieur, le billet dans lequel eſt ce que vous ſouhaitez ſi ardemment, mais ne l'ouvrez pas qu'il ne ſoit minuit paſſé, parce que j'ai remarqué ſouvent, que les jours du Vendredi, comme il eſt aujourd'hui, me ſont tout-à-fait malheureux. O Mademoiſelle! répondit le Comte que ce tems me va être long, & le moien d'avoir ſon bonheur entre les mains ſans l'oſer gouter? Peu de tems après, onze heures frapperent: le Comte qui tenoit ſa montre dans ſa main, ne manqua pas de la montrer à Mademoiſelle, & pendant tout ce tems-là jamais homme ne temoigna plus d'empreſſement que fit Mr. de Lauzun. Enfin le voici encore qu'il vient avec la montre à la main dire à Mademoiſelle que minuit étoit paſſé. Vous voiez, dit-il, Mademoiſelle, comme je ſuis fidelle à vos ordres, minuit vient de ſonner, &

& cependant voilà encore ce billet avec votre cachet deſſus tout entier ſans que j'y aye touché. Attendez encore un quart d'heure, dit Mademoiſelle, après je vous permets de l'ouvrir. Ce quart d'heure étant paſſé : il eſt donc tems, Mademoiſelle, dit-il, que je me ſerve du privilege que votre Alteſſe Roiale m'a donné, puiſqu'il eſt presque minuit & demie ? Oüi, répondit Mademoiſelle, allez, ouvrez-le, & m'en dites demain des nouvelles.

Le Comte ne fut pas plutôt arrivé chez lui que la prémiere choſe qu'il fit, fut d'ouvrir le billet, mais il ne fut pas peu ſurpris de voir ſon propre nom écrit de la main de Mademoiſelle ; car enfin, il eſt certain qu'il y avoit également ſujet de craindre & d'esperer. La Princeſſe pouvoit n'avoir fait tout cela que pour ſon plaiſir, & peut-être pour ſe moquer de lui. Il paſſa toute la nuit dans des inquiétudes horribles ; & ſon cœur qui avoit combattu longtems entre l'esperance & la crainte, étoit encore dans l'irreſolution ſur ce qu'il devoit faire lorsque le jour parut. Cette matinée tant deſirée étant enfin arrivée, il s'en va ſans tarder chez Mademoiſelle. Cette Princeſſe ne le vit pas plutôt dans ſa chambre avec un viſage pâle, & où l'image de la mort étoit entierement dépeinte, qu'elle s'approcha de lui, & lui dit : D'où vient ce changement ſi prompt ? Hier vous étiez le plus gai & le plus joyeux homme du monde, & aujourdhui vous paroiſſez tout-à-fait triſte & mélancolique. O Mademoiſelle ! répondit le Comte, je ne l'aurois jamais cru que votre Alteſſe

Roiale ſe fût moquée de moi ſi ouvertement. Mademoiſelle eut beau lui repreſenter qu'elle parloit ſincerement, le Comte ne voulut jamais la croire, jusqu'à ce qu'elle lui donna de nouvelles preuves de ſon amour & de la franchiſe avec laquelle elle agiſſoit. Mr. de Lauzun ne pouvant plus douter de la bonne volonté de la Princeſſe à ſon égard, ſe jetta à ſes pieds & lui témoigna la plus vive reconnoiſſance. Rien n'eſt plus beau ni plus paſſionné en même tems que les discours qu'on lui fait tenir dans cette occaſion.

Il ne reſtoit plus à Mr. de Lauzun qu'à avoir l'agrément du Roi. Il en fit bientôt naître lui-même l'occaſion. Un jour qu'il entretenoit le Roi ſur le ſujet de Mademoiſelle, ſa Majeſté qui ſe douta de quelque choſe lui dit en riant: mais Lauzun, il ſemble que tu n'ès pas trop mal dans l'esprit de ma Couſine, car à t'entendre parler d'elle, il faut neceſſairement que tu ayes plus d'accès auprès d'elle que beaucoup d'autres. Sire, repondit Mr. de Lauzun, je ſuis aſſez heureux pour n'y être pas mal; & cette Princeſſe me fait l'honneur de me traiter d'une maniére à me faire croire, que ſi Votre Majeſté m'eſt favorable, je puis prétendre à un bonheur qui n'a point de ſemblable. Madame de Montespan qui étoit là, fut ſenſiblement touchée de la maniére paſſionée & ſoumiſe avec laquelle Mr. de Lauzun venoit de parler au Roi, & s'addreſſant elle-même à Sa Majeſté elle lui dit: Et pourquoi, Sire, vous oppoſeriez-vous à ſa fortune? laiſſez le faire, il n'y a point de perſonne qui ait

ait plus de mérite que lui, que cela vous fait-il? Eh bien, dit le Roi, va Lauzun, je t'assure qu'au-lieu de t'être contraire, je te serai autant favorable que je le pourrai. Ha Sire, répondit Mr. de Lauzun, les Rois & les Souverains peuvent promettre tout sans qu'ils soient obligez à tenir s'ils ne veulent, puisqu'ils sont au dessus des Loix. Allez, Mr. de Lauzun, dit Madame de Montespan, le Roi le veut bien, poussez votre fortune. Mais Madame, reprit Lauzun, je ne puis rien que je n'aye la permission du Roi mon Maître. Le Roi voiant cet esprit dans une si louable & si soumise ambition, lui dit; Hé bien Lauzun, pousse ta fortune, je t'assûre, ma foi, que je t'aiderai de tout mon pouvoir & tu en verras les effets.

Le Comte n'eut pas plutôt reçu cette heureuse nouvelle de la parole que le Roi venoit de lui donner, qu'il se rendit chez Mademoiselle pour la lui communiquer. Jamais cette Princesse ne témoigna plus de joie que dans cette rencontre. La mort de Madame étant survenue dans ce tems-là, Mr. de Lauzun s'en alla d'abord chez Mademoiselle, & lui representa que la mort de cette Princesse lui laissoit une place plus sortable à sa condition, que celle qu'elle s'étoit destinée en jettant les yeux sur lui. Vous vouliez un Cadet, lui dit-il, mais il falloit que dans ce Cadet vous trouvassiez un grand Prince, & votre attente ne pouvoit jamais mieux être remplie que par la Personne de Monsieur frere unique du Roi. Rien n'est plus beau ni plus pathetique que le Discours que fit alors le Comte à la Princesse,

ceſſe, mais il eſt trop long pour être transcrit, & nous renvoions à l'Ouvrage même. Lorsque Mr. de Lauzun eut parlé, Mademoiſelle lui dit qu'elle auroit cru que ſon repos dût lui être plus cher, pour ne venir pas l'interrompre. Je ne ſonge, ajouta-t-elle, ni ne vis que pour vous. Ce n'eſt pas l'éclat ni la qualité que je cherche, vous ſavez que j'en ai refuſé ſouvent pour n'en pas refuſer aujourdhui. A ces mots Mr. de Lauzun ſe jetta aux pieds de Mademoiſelle, la priant de n'imputer une conduite ſi legere qu'à l'amour exceſſif qu'il avoit pour elle.

Comme les deux Amans n'attendoient plus que l'agrément du Roi, pour mettre fin à leurs déſirs, Mademoiſelle le demanda à Sa Majeſté qui acquieſça volontiers à tout. Lorsque la choſe eut été rendue publique, les Princes & les Princeſſes du ſang firent tant auprès du Roi, qu'ils l'engagerent à changer de ſentiment, en ſorte que Sa Majeſté aiant mandé un ſoir Mademoiſelle au Louvre, il lui en fit ſes excuſes. La prémiere parole que cette Princeſſe profera, après avoir ouï ce rude arrêt. Et que deviendra Mr. de Lauzun, Sire, & que deviendrai-je? Je ferai enſorte, reprit le Roi, qu'il aura lieu d'être ſatisfait.

Telle fut l'iſſue de toute cette intrigue, qui fit alors grand bruit tant à la Cour de France que dans les païs étrangers. Mademoiſelle raconte la plupart de ces circonſtances d'une maniere un peu differente dans ſes Memoires, & c'eſt ce qui nous a porté à donner un extrait de cette Hiſtoire qui paſſe pour une piéce peu commune.

ſie. Du reſte elle nous a paru très bien écrite, & nous ne doutons point qu'elle ne faſſe paſſer agréablement quelques heures de loiſir à ceux qui aiment ces ſortes d'Ouvrages.

La troiſieme piéce que l'on trouve à la ſuite des Memoires eſt de la façon de Mademoiſelle, & a pour titre, *La Deſcription de l'Iſle inviſible.* La Princeſſe nous explique elle-même ce que c'eſt que le perſonnage à qui cette Rélation eſt addreſſée. L'Epitre dédicatoire fait connoître ſon nom & ſes charges. Celle qu'il avoit au Parlement de Dombes, lui aiant cauſé quelque demêlé avec ſa Compagnie, il ſe vit obligé d'écrire ſouvent à Mademoiſelle pour ſes interêts; mais comme il ne le faiſoit jamais ſans exaggerer le rang de ſa charge, il donna lieu par-là à cette Princeſſe de prolonger ſon affaire, afin de s'en divertir. Dans le tems qu'elle étoit à Lyon, la charité qu'elle avoit pour lui, prévalut ſur le divertiſſement qu'elle en tiroit: néanmoins il lui vint en penſée de s'en procurer un nouveau. Elle lui fit croire qu'on lui propoſoit d'acheter une Iſle, & lui donna à entendre qu'elle le deſtinoit pour en être le Gouverneur. Le Chevalier demanda auſſitôt à la Princeſſe le nom de l'Iſle, elle lui dit qu'elle ne le ſavoit point. Il s'informa enſuite ſi on ne lui en avoit point envoié une Deſcription, Mademoiſelle voiant ſa curioſité augmenter, & qu'il prenoit la choſe à cœur au lieu qu'elle croioit borner ce divertiſſement par une converſation, trouva qu'il lui donnoit occaſion de la pouſſer plus loin, & elle lui dit qu'elle attendoit cette

Rela-

Relation au premier Ordinaire. Elle partit pour Dombes le lendemain, & n'aiant eu rien à faire le ſoir, elle ſe mit à écrire ce Roman, qui fut achevé le jour ſuivant avant le dîner.

La Description de l'Iſle inviſible eſt ſuivie de l'*Hiſtoire de la Princeſſe de Paphlagonie*, autre Roman inventé auſſi par Mademoiſelle. Monſieur Huet parlant de cette piéce & de la précédente, dit que la Princeſſe les aiant faites imprimer n'en tira qu'un fort petit nombre d'Exemplaires qu'elle s'étoit reſervez prenant bien garde qu'ils ne ſe repandiſſent dans le public ; mais qu'elle lui fit préſent d'un Exemplaire, à la marge duquel elle avoit fait mettre les noms des Perſonnes qui n'étoient point marquez dans l'Imprimé. Je n'aurois pas donné, dit-il, ces deux Brochures pour tout l'or du monde ; mais les aiant prêtées pour peu de jours à deux femmes du premier rang, avec qui j'étois lié depus long-tems, elles m'enleverent ces deux Romans & les garderent.

Lorsque Mademoiſelle parle de la derniere de ces piéces, elle dit (*a*) qu'*il en ſera de cette Hiſtoire comme de ces beautez qui n'ont guere d'eſprit ; pourvû qu'elles aient de l'agrément, & qu'elles faſſent des mines, elles ſoutiennent toutes ſortes de converſations ſans parler, & les perſonnes qui les quittent vont diſant que ces mines ſignifient de jolies choſes, & qu'elles en font plus entendre que ſi elles parloient davantage.* La Princeſſe n'a pas voulu apparemment faire l'éloge de ſon Ouvrage ;

(*a*) Dans ſa Lettre à la Marquiſe de Monglat.

ge: on peut dire néanmoins qu'il eſt imaginé avec esprit, developpé avec adreſſe, plein de graces, & de tours libres & naturels. On pourra en juger par le précis que nous en allons donner.

Après que Cyrus (*a*) ſe fut rendu maître de la Paphlagonie, la Reine de ce païs craignant que les charmes de ce grand Capitaine ne donnaſſent dans la vuë de ſa fille, l'envoia chez la Reine de Misnie (*b*) ſa tante. Cette jeune Princeſſe (*c*) étoit née avec beaucoup d'esprit & de beauté. Lorsqu'elle arriva chez ſa tante tout le monde en fut charmé. Rien ne reſſembloit mieux à Paris que la Ville où demeuroit la Reine de Misnie, & rien n'étoit plus ſemblable à la Place Royale qu'une place où étoit ſon Palais. C'étoit une femme grande, de belle taille & de bonne mine. Comme elle étoit ennemie mortelle du Soleil, elle ne ſe levoit jamais qu'à ſon coucher & ne ſe couchoit qu'à ſon lever. Elle craignoit la mort, tant par elle-même que par la communication de la Princeſſe Partheuie ſon amie intime, (*d*) qui en avoit des frayeurs au de-là de l'imagination. Quand Cyrus vint en Misnie il fit la cour à la Princeſſe de Paphlagonie. Il vint un jour chez elle, habillé en femme, & ne ſe demasqua qu'après l'avoir embraſſée. La Princeſſe tout en colere lui réprocha que c'étoit des jeux qu'il apprenoit chez la Reine

(*a*) Mr. le Prince. (*b*) La Comteſſe de Maure.
(*c*) Mademoiſelle de Vandi de la Maiſon d'Apremont.
(*d*) La Marquiſe de Sablé.

ne Gelatine. (*a*) Celle-ci étoit une veuve, qui depuis la mort de ſon mari étoit venuë habiter la ville de Moriſate, (*b*) Capitale de Misnie. Cette jeune femme avoit de la beauté, mais elle étoit étourdie & ſans jugement. Entre ſes principaux Officiers elle avoit un Chancelier (*c*) qui devint amoureux de la Princeſſe de Paphlagonie à un tel point, qu'il s'en rendit le jouet de tout le monde. Il n'y avoit jour qu'il n'arrivât quelque avanture chez la Reine Gelatine. Un certain Chevalier (*d*) jeune & étourdi comme elle, en devint amoureux. Ce Chevalier ne lui deplut point, mais elle s'en degouta dans la ſuite pour une lacheté qu'il avoit fait. Il arriva dans ce même tems en cette Cour un Prince Italien, (*e*) très-bien fait. Il avoit beaucoup d'esprit, écrivoit bien & ſe connoiſſoit en vers. Il avoit aimé la danſe & le jeu. Il n'ignoroit aucune langue, & avoit aimé la Peinture, la Sculpture, les bâtimens, les jardinages & les fontaines. Toutes ces choſes avoient ſuccedé les unes aux autres quand il devint amoureux de la Reine Gelatine. Cette Princeſſe l'aimoit auſſi beaucoup. Cependant ils entrerent en jalouſie l'un de l'autre, ce qui n'empêcha pas qu'ils ne ſe mariaſſent enſemble ſans s'aimer.

Cependant Cyrus pourſuivant ſes conquêtes, fut ſuivi du Roi de Misnie (*f*) & du Prince Italien.

(*a*) La Comteſſe de Fiesque ; qui ſe nommoit Gelone d'Harcourt. (*b*) Paris. (*c*) De Lionne Préſident de la Monnoye... (*d*) Le Comte de Grammont, alors le Chevalier de Grammont. (*e*) Le Comte de Fiesque. (*f*) Le Comte de Maure.

talien. Ce dernier aiant été tué dans les Guerres de Cyrus, la Reine Gelatine ſe retira en Italie dans les Etats de ſon Mari : ce fut là qu'elle prit amitié pour une certaine Marchande (*a*) qui avoit épouſé par amour un Soldat eſtropié de la garniſon d'une des places de ſon Mari. Cette Créature danſoit & chantoit bien, & jouoit auſſi du Luth. Elle s'étoit amourachée de ce pauvre Soldat, parce qu'il étoit jeune & qu'il avoit de l'esprit. Le Pere de cette femme mécontent de ce mariage, défendit ſa maiſon au Soldat. Comme ils virent cela, ils ſe retirerent chez la Reine Gelatine, qui fit le Mari Soldat dans ſon Château, & la femme la principale perſonne de ſa Cour. Cependant le Chevalier après s'être fait Bandi & avoir couru longtems ſur la Mer, vint trouver la Reine Gelatine & l'épouſa. La Princeſſe de Paphlagonie étant devenue Reine après la mort de ſa Mere retourna dans ſes Etats. Rien n'étoit égal à la joie de ſes peuples & à ſa proſperité. Elle dormoit quinze heures, & ne donnoit ſes Audiences qu'aux flambeaux. Elle ne vivoit que de conſommez, ne mangeoit que des Ortolans & des confitures. Elle étoit toujours couchée ſur un lit de repos, d'où elle ne levoit ſa tête, qui étoit ſur mille petits oreillers, pour perſonne.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée. Le Chevalier après avoir été couru par d'autres Bandits, vint échouer dans un port de Paphlagonie & s'étant mis à la tête de quelques Rebelles, il en-

(*a*) Madame de Frontenac.

entreprit de troubler les Etats de la Princeſſe. Celle-ci démanda du ſecours à la Reine des Amazones, (*a*) qui vint avec des troupes fort leſtes & fort aguerries : elle tailla en piéces tous ces Révoltez, & chaſſa les Conjurez hors de la Paphlagonie. Le Bandi avec toute ſa troupe alla chercher fortune en Thrace. Le Miniſtre du Roi de Thrace, (*b*) qui avoit fait fortune, jugea que ces Etrangers ſeroient propres à gouverner un Serail qu'il faiſoit bâtir. Il les envoia quérir & leur donna ce gouvernement. La Princeſſe de Paphlagonie aiant appris cette nouvelle, eut pitié du Bandi & de la Reine, qui avoient ſuivi les mauvais conſeils de la Créature qui les avoit perdus. Cette malicieuſe femme s'attacha depuis à une caballe de Thraciennes, dont les biens avoient été pillés dans la derniere guerre. Ces Dames de campagne (*c*) attiroient du monde chez elles, ſe faiſant aimer de peu & haïr de beaucoup. Toutes ces Dames commencerent à blamer les deſſeins de Gelatine; Elles s'aviſerent de faire des railleries de la Princeſſe de Paphlagonie. Elles porterent Gelatine à retourner lui faire la guerre, & à mettre le Miniſtre dans ſes Interêts pour fournir aux frais de la guerre. Il l'entreprit volontiers. La Reine des Amazones avertie de ce qui ſe paſſoit en donna avis à la Princeſſe de Paphlagonie, & envoia un Ambaſſadeur au Roi de Thrace pour lui faire

(*a*) MADEMOISELLE. (*b*) L'Abbé Fouquet.
(*c*) Me. de Schomberg, qui étoit d'Aumale, Me. d'Harcourt ſa Sœur.

re des plaintes de son Ministre & de Gelatille. Le Roi ordonna à son Ministre de satisfaire la Reine des Amazones sur toutes les choses en quoi il auroit pu manquer envers la Princesse de Paphlagonie. Gelatille & les autres voulurent à leur tour recourir à la miséricorde de la Princesse, & employerent pour cet effet la Princesse Aminte, (a) amie particuliere de cette Heroïne. Aminte partit de Thrace; & vint en Paphlagonie. Cette Princesse étoit aimable & aimée de tout le monde. Elle étoit fille de la Déesse d'Athenes (b) qui vivoit en ce tems-là, & qui fut adorée dès son vivant. La Divine Aminte sa fille, après avoir été quelques jours en Paphlagonie parla à la Princesse du sujet qui l'amenoit. La Princesse en écrivit à la Reine des Amazones, & celle-ci fit pour reponse que ces personnes étoient indignes de la bonté d'Aminte, & qu'il falloit les ensevelir dans un éternel oubli.

Il y avoit alors en Syrie un Roi de Damas, (c) qui s'étoit marié par une avanture assez bizarre à une Princesse des Celtes. Cette Princesse avoit nom Galathée. Son Pere, (d) Roi des Pictes, avoit beaucoup d'enfans, & fut bien aise de la marier au Roi de Damas. Il la vit, il l'aima, & il l'épousa en vingt quatre heures. Elle eut été bien aise que la chose n'eût pas été si pre-

(a) Me. de Montausier. (b) Me. de Rambouillet. (c) Mr. de Thiange, de la Maison de Damas, qui avoit épousé Mlle de Matignon, désignée ici sous le nom de *Galathée*. (d) Le Duc de Mortemart.

ſi precipitée, parce qu'elle étoit aimée d'un Prince des bords de la Garonne. (a) Ce Prince étoit jeune, bien fait, en grande eſtime, & puiſſamment établi auprès du grand Empereur des Celtes (b). Quoique Galathée eut bien du regret à quitter ſon pais, elle avoit grande impatience de s'en aller pour en faire partir ſon mari, qui lui faiſoit honte. Ils partirent, & lorsqu'elle fut arrivée dans ſon Roiaume, elle y vêcut les prémieres années avec beaucoup de hauteur, n'en voulant apprendre ni la langue ni les coutumes. Il revint dans ce tems-là un Ambaſſadeur extraordinaire, que la Princeſſe de Paphlagonie avoit envoié vers la Reine Uralinde. (c) Cette Reine étoit toujours très-ſuperbement vêtue. L'Ambaſſadeur avoit remarqué qu'en donnant ſa main à baiſer, elle montroit ſon coude, ce qui l'avoit fort ſurpris; mais que le conſiderant mieux, il l'avoit trouvé d'une grande beauté, & que par-là il avoit jugé qu'elle avoit raiſon.

Voilà en ſubſtance ce que contient ce Roman critique, qui eſt ſuivi d'un Recueil de divers Portraits, dont les uns ont été faits par Mademoiſelle, & les autres par des plus conſiderables perſonnes de la Cour. Ils ſont au nombre de cinquante-neuf. Ce fut Madame la Princeſſe de Tarente, & Mademoiſelle de la Trimouille qui mirent les Portraits à la mode, dans une

(a) Mr. de Candale fils. (b) Le Roi de France.
(c) Me. de Monglat, de la Maiſon de Hurault de Chiverni.

une viſite qu'elles rendirent à Mademoiſelle, qui étoit alors à Champigny. Elles lui parlerent de certains Portraits qu'elles avoient vus en Hollande, & ſur leſquels elles avoient fait le leur. Mademoiſelle eut la curioſité de les voir, & l'envie lui prit de faire le ſien, qui fut penſé & écrit en un quart-d'heure. Elle en compoſa enſuite pluſieurs autres. L'exemple de cette Princeſſe fut bientôt ſuivi, & l'on vit éclorre une infinité de Portraits. On doit s'attendre à trouver de la flatterie dans ces ſortes de piéces: auſſi y en a-t-il beaucoup dans la plupart de celles-ci. Il s'en rencontre néanmoins quelques-unes où le Panegiriſte n'a presque rien dit de trop. On peut mettre de ce nombre le Portrait de Monſieur Huet, celui de la Reine de Suede & quelques autres de Monſieur Huet.

Avant de finir cet Extrait, il eſt bon de faire remarquer qu'on a encore ajouté à cette nouvelle Editon, outre les piéces dont nous venons de parler, une Table des Matieres contenues dans tout l'Ouvrage, ce qui ne ſe trouvoit dans aucune des Editions précedentes. On peut dire néanmoins qu'il y a très-peu d'Ouvrages auxquels une Table ſoit plus neceſſaire qu'à celui-ci. La raiſon en eſt que Mademoiſelle n'aiant fait aucun partage de ſes Memoires, on ne peut y trouver qu'avec beaucoup de peine les faits que l'on veut conſulter. D'un autre côté ces faits ſont en ſi grand nombre, & la Princeſſe y fait l'hiſtoire de tant de perſonnes du premier rang, qu'une Table eſt abſolument neceſſaire tant à ceux qui ne ſont pas d'humeur de lire l'Ouvrage d'un bout

à l'autre, qu'à ceux qui veulent voir d'un coup d'œil tout ce qui concerne un même sujet.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE DUBLIN.

LE Docteur Hutchinson, Evêque de Down & de Connor, a publié *A Defence of the Ancient Historians* &c. C'est-à-dire, *Defense des Anciens Historiens, avec une application particuliere à l'Histoire d'Irlande & de la Grande Bretagne, & des autres Peuples du Nord : écrite en forme d'Entretien entre un Protestant & un Papiste, un Anglois & un Irlandois. A quoi l'on a joint deux Sermons, l'un preché à l'occasion de l'Union de l'Angleterre avec l'Ecosse, & l'autre devant l'Université de Cambridge en* 1698. In 8. Chaque Nation s'étant fait un point d'honneur de passer pour très ancienne, elle a produit des Histoires pour prouver cette Antiquité : mais les Critiques se sont inscrits en faux contre ces prétendues Histoires, & les ont regardées comme des Romans. Mr. Hutchinson croit qu'on a outré cette idée, & il prend la défense des Anciens Historiens, & particulierement de ceux d'Irlande &c. Ce n'est pas ici le premier Ouvrage de Mr. Hutchinson : avant que de quiter l'Angleterre il publia en 1718, un Traité contre l'opinion que le peuple a des Sorciers, *An historical Discourse on Witchcraft*, qui a été fort estimé.

On a imprimé ici par Souscription *The Works of*

S. S. D. D. D. S. P. D. in four Volumes, &c. C'eſt-à-dire, *les Oeuvres de Jonathan Swift, Docteur en Theologie, Doyen de St. Patric à Dublin : en quatre Volumes ; contenant I. les Mélanges de l'Auteur en proſe. II. Ses Poëſies. III. Les Voyages du Capitaine Lemuel Gulliver. IV. les Traitez qui regardent l'Irlande. Dans cette édition on trouve des changemens & des additions conſiderables, & pluſieurs Pièces qui n'avoient point encore paru.* In 12. 4 vol. L'Editeur nous aſſure dans la Préface que n'aiant pas pû engager l'Auteur à donner lui-même ſes Ouvrages, quelques inſtances qu'on lui en ait faites, on s'étoit trouvé obligé d'avoir recours à ſes amis, qui avoient bien voulu recueillir & revoir les Pièces qui paſſent pour être veritablement de lui. Il ne parle point du Livre intitulé *Tale of a Tub*, quoi qu'il ſoit généralement atribué au même Auteur.

DE CAMBRIDGE.

Le Docteur Bentley nous a donné une nouvelle édition des *huit Sermons* qu'il prêcha en 1692. en conſequence de la fondation de Mr. Boyle. Il y a joint *trois Sermons*, l'un preché à Cambridge quand il fut reçu Docteur en Theologie l'an 1696; l'autre preché devant cette Univerſité en 1715; & le troiſiéme devant le feu Roi George I. en 1717. Les huit Sermons étoient devenus extremement rares, quoiqu'il y eut eu cinq éditions.

Le Docteur Middleton, premier Bibliothecaire de cette Univerſité, vient de publier *A Diſſertation &c.*; c'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur l'Origine de l'Imprimerie en Angleterre; où l'on fait voir qu'elle a été premierement introduite & exercée par notre Com-*

patriote Guillaume Caxton, à Weſtminſter; & non pas par un Imprimeur étranger à Oxford. In 4.

Oratio de Phyſiologiæ explicandæ munere ex celeberrimi Woodwardi Teſtamento inſtituto, à Carolo Maſon, A. M. Coll. SS. Trin. Soc. & Lectore Woodwardiano. In 4.

Mr. Johnſon nous va donner une ſeconde edition de ſa Philoſophie: *Quæſtiones philoſophicæ, Operâ Tho Johnſon A. M. Coll. Magd. Cant. Soc. Editio ſecunda, multò auctior, & ad uſus Academicos accomodatior.* In 8.

DE LONDRES.

Mr. D. Wilkins qui eſt bien connu dans la Republic des Lettres, & à qui on eſt redevable de la magnifique Edition de Seldeni Opera in folio publiée à Londres en 1726, avec la Vie de l'Auteur, des Prefaces & des Tables de Matiéres de ſa façon, va donner au Public ſon bel Ouvrage intitulé: *Concilia Magnæ Britanniæ & Hiberniæ, a Synodo Verolamienſi A. D. CCCCXLVI. ad Londinenſem A. D. MDCCXVII: Accedunt Conſtitutiones & alia ad Hiſtoriam Eccleſiæ Anglicanæ ſpectantia:* a Davide Wilkins, S. T. P. Archidiacono *ſuffolcienſi*, collecta. Cet Ouvrage s'imprimera à Londre chez *Bowyer* aux Depens de R. Goſling, F. Gyles, T. Woodward & C. Davis Libraires, par Souſcription, & aux Conditions ſuivantes.

1. L'Ouvrage entier qui eſt déja prét à être mis ſous preſſe, contiendra environ neuf cent feuilles en quatre Volumes *in Folio*, & on ſe ſervira pour cet effet du même papier & des mêmes caracteres que ceux du Projet de Souscription.

2. Les

2. Les Souscripteurs payeront ſix Guinées, ſavoir trois en donnant leurs noms, & les trois autres lorsqu'on leur livrera l'Ouvrage entier.

3. On commencera à imprimer cet Ouvrage auſſi-tôt qu'on aura reçu deux cent-cinquante Souscriptions, & on le diſtribuera dans l'espace d'un an.

4. On imprimera les noms de ceux qui auront ſouscrit.

On peut ſouscrire à Amſterdam chez les Imprimeurs de cette Bibliotheque jusqu'au 1. de Juin de l'année courante, chez qui on peut voir un Specimen de l'Ouvrage, & une Liſte de toutes les Piéces qui entrent dans cet important Recueil.

On a publié un Volume de Sermons du feu Docteur Rogers: *Nineteen Sermons* &c. C'eſt-à-dire, *Dix-neuf Sermons ſur divers ſujets, publiés ſur les Originaux, & qui n'avoient point encore paru. Par Jean Rogers, Docteur en Theologie, Vicaire de St. Giles, Cripplegate, ſous-doyen & Chanoine de Wells, & Chapelain ordinaire de Sa Majeſté. Avec la Vie de l'Auteur.* In 8.

Ce Docteur Rogers pouſſoit fort loin l'autorité du Clergé, & il auroit volontiers fait main baſſe ſur les refractaires s'il l'avoit pû. Cela paroit par ſon Traité *de l'Egliſe Viſible & inviſible*, & par ſes autres Ecrits. On a écrit contre lui, pour tâcher de le ramener à des ſentimens plus moderez, & plus charitables.

Le Docteur Sykes a donné une *Seconde Defenſe de ſa Diſſertation ſur l'Eclipſe mentionée par Phlegon.* In 8. Dans cette brochure il répond particulierement aux Objections de Mr. Chapman, & de l'Auteur Anonyme qui lui avoit adreſſé une Lettre ſur ce ſujet écrite d'Oxford. Il répond auſſi à Mr. Whiston, un de ſes Adverſaires; & après a-

voir fait la revuë de cette dispute, il s'en rapporte, dit-il, au jugement du Public, & déclare qu'il ne veut pas la pouſſer plus loin.

Mr. Mac-Kercher ſe propoſe de faire imprimer par Souscription une nouvelle Traduction Angloiſe du Livre de Grotius *de Jure Belli & Pacis.* Il y joindra les Notes du Savant Mr. Barbeyrac, qui n'ont point encore paru en Anglois, & un Discours hiſtorique & Critique ſur les principaux Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait déja une Traduction Angloiſe de cet Ouvrage, mais elle fourmille de fautes. Mr. Mac-Kercher dans ſon *proſpectus* nous donne des exemples de la profonde ignorance de ceux qui y ont travaillé. Par exemple, lorsque Grotius dit qu'il y a deux manieres de prouver qu'une choſe eſt de Droit naturel, l'une *à priori* & l'autre *à poſteriori*, ils ont traduit, *par des arguments tirés de ce qui precede. ou de ce qui ſuit*, & dans un autre endroit ils diſent *l'Argument pris du premier & du dernier.* Lorsqu'il a remarqué que le nom d'Abgare eſt fort commun dans la Meſopotamie, comme il paroit par les Medailles, par Tacite, Appien, Dion, Capitolin, *Nomen Abgari frequens illis locis apparet ex nummis, Tacito, Appiano, Dione* &c.; ils ont traduit *le nom d'Abgarus eſt commun dans ces païs, comme cela paroit par les Medailles publiées autrefois par Tacite, Appien & Dion, auſſi bien que par les dernieres collections publiées par Capitolinus.* Cette Nouvelle Traduction ſera deux Volumes in quarto de deux cens feuilles. Le prix de la Souscription eſt une Guinée & demie, dont on payera une Guinée en ſouscrivant, & demie Guinée en recevant un exemplaire en blanc. On en tirera un petit nombre en grand papier pour les curieux, ſur le pied de deux Guinées & demie.

Les

Les Knaptons diſtribuent, *Propoſals* &c. C'eſt-à-dire, „ Projet pour imprimer par Souſcription *l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman depuis ſon Origine juſqu'à preſent. Ecrite originairement en Latin par Demetrius Cantemir, Prince de Moldavie, & traduite en Anglois ſur le Manuſcrit de l'Auteur* (communiqué par ſon fils le Prince Antiochus Cantemir, Miniſtre Plenipotentiaire de l'Imperatrice de „ Moſcovie auprès de Sa Majeſté Britannique George „ II.) *par N. Tindal. Maitre ès Arts, Vicaire de Great Waltham dans la Province d'Eſſex.*" Cet Ouvrage ſera d'un Volume in folio, & la Souſcription d'une Guinée, dont on payera la moitié d'avance. Il ſera orné des Portraits des Empereurs Ottomans, Gravés ſur des Copies faites d'après les Originaux qui ſont dans le Palais du Grand Seigneur, peints par le Peintre du dernier Sultan. Pendant que ce volume roulera ſous la preſſe, on en publiera tous les quinze jours huit feuilles pour un Shilling, ou douze ſous.

Mr. Tindal travaille auſſi pour les mêmes Libraires à la Traduction de la *Continuation de l'Hiſtoire d'Angleterre* de Mr. de Rapin, avec des Notes &c. Durant le cours de l'Impreſſion on en donnera toutes les ſemaines cinq feuilles pour ſix ſous.

Reflections on Mohammedism &c. *Reflexions ſur le Mahometiſme & ſur la Conduite de Mahomet, occaſionnées par une ſavante Traduction & expoſition de l'Alcoran qui paroît depuis peu.* Brochure in 8. L'Auteur ſe propoſe de donner une juſte idée de Mahomet & de ſa Religion, & de detruire celle qu'on s'en fait ordinairement. Il fait voir qu'on n'a pas rendu juſtice à ce grand homme, & que Prideaux ſur tout a debité bien des contes & de fauſſetés pour le rendre odieux. Du reſte, il déclare qu'en rendant juſtice à Mahomet, il eſt bien eloigné de le comparer à Jeſus-Chriſt, & de preferer ſa Religion au Chriſtianiſme.

An Eſſay on Phyſick &c. C'eſt-à-dire, *Eſſai de Medecine, où l'on tâche de faire revivre la methode des Anciens. Avec quelques Obſervations generales ſur l'Oeconomie animale & ſur la Matiere medicale. Par André Hooke, Docteur en Medecine.* In 8. Les Anciens Medecins, dit Mr. Hooke, donnoient peu de remedes, étudioient la Nature, & ne raiſonnoient que ſur les découvertes qu'ils faiſoient par leurs Obſervations & par l'experience; mais on donna enſuite dans les hypotheſes, on ſe jetta dans la Philoſophie qui

étoit à la Mode, on abandonna la realité pour courir après des chimeres, on tua Syſtematiquement & dans les formes. Cette brochure eſt eſtimable par bien des endroits.

Mr. Whiſton nous a donné *A Diſſertation* &c. *Diſſertation ſur l'Ordre que Dieu donna à Abraham de ſacrifier ſon fils Iſaac.* In 8. Mr. Whiſton ne doute point qu'Abraham n'ait été perſuadé qu'il devoit ſacrifier ſon fils, & qu'Iſaac, qui avoit alors, dit-il, vingt-cinq ans, ne l'ait auſſi crû ; mais il ajoute qu'ils étoient fermement perſuadés que ſi Dieu permettoit qu'Iſaac fut réellement ſacrifié, il le reſſuſciteroit dans peu de tems. Voici un autre Ouvrage de Mr. Whiſton bien plus conſiderable ; c'eſt ſa Traduction Angloiſe de *Joſephe*, faite ſur l'Original Grec de l'édition de Havercamp. Elle ſera enrichie de nouveaux Plans & de nouvelles Deſcriptions du Tabernacle de Moïſe, & des Temples de Salomon de Zorobabel, d'Herode, & d'Ezechiel, & de Cartes de la Judée & de Jeruſalem très correctes. Il y aura auſſi des Notes, des Obſervations, les Textes paralleles de l'Ecriture, & de bonnes Tables des Matieres. On trouvera à la marge la Veritable Chronologie de pluſieurs Hiſtoriens rapportée à celle de Joſephe. Mr. Whiſton, a découvert que cet Hiſtorien s'étoit fait Chrétien & qu'il a été Evêque de Jeruſalem. C'eſt ſur ce pied qu'il en parle dans une des cinq Diſſertations qu'il mettra à la tête de cet Ouvrage. On y trouvera 1. des Recherches fort étendues ſur la Veritable Chronologie de Joſephe. 2. Un Extrait de l'Exhortation de Joſephe aux Grecs, touchant le *Hades*, & la Reſurrection des morts. 3. des Preuves que cette Exhortation eſt veritablement de Joſephe, & que ce n'eſt autre choſe qu'une Homelie qu'il fit, lorſqu'il étoit Evêque de Jeruſalem. 4. Une preuve demonſtrative que Tacite, cet Hiſtorien Romain, a tiré de Joſephe l'Hiſtoire qu'il donne des Juifs. 5. Une Diſſertation de Cellarius contre Hardouin, pour juſtifier l'hiſtoire que Joſephe nous donne de la Famille d'Herode. A la fin du Livre il y aura un Recueil complet des anciens temoignages & monumens qui confirment ou éclairciſſent l'Hiſtoire de Joſephe, & les Livres du Vieux & du Nouveau Teſtament. Cet Ouvrage, qui contiendra environ 280. feuilles, fera un Volume in folio, imprimé par Souſcription, ſur de grand papier, de papier moyen, & de moindre papier pour ceux qui ne peu-

feuvent pas faire de la depenſe. Les Souſcripteurs payeront deux Guinées pour le Grand papier 2. une & demie pour le papier moyen &c. on donnera la moitié en ſouſcrivant & le reſte en recevant un exemplaire complet en blanc. A meſure que l'Ouvrage s'imprimera on le diſtribuera aux Souſcripteurs par parties, leur donnant douze feuilles le premier Samedi de chaque Mois, à commencer le premier Samedi du Mois de May 1735. juſqu'à ce qu'on ait le tout. Il y aura bien des traits curieux dans cet Ouvrage.

A Collection of Tracts, &c. *Recueil de Traitez de Morale & de Theologie, placez dans l'ordre qu'ils ont d'abord paru, ſavoir*, 1. *Lettre à un Deiſte.* 2. *le fondement de la Bonté morale. I. Partie.* 3. *le fondement de la Bonté Morale. II. Partie.* 4. *la Rectitude divine.* 5. *ſeconde Lettre à un Deiſte.* 6. *la Loi de la Verité. A quoi l'on a ajouté quelques Notes, & un ſupplement touchant la Rectitude. Par Jean Balguy Maitre ès Arts, Vicaire de North-Allerton dans la Province d'York, & Prebandier de Salisbury.* In 8

A Journey over-Land &c. *Voyage par terre depuis le Golphe de Honduras juſqu'à la Mer du Sud fait par Jean Cockburn, & cinq autres Anglois* &c. In 8. Ce n'eſt pas grand choſe.

La Traduction de l'*Hiſtoire du Concile de Trente* par le R. P. Courayer eſt ſous preſſe, & on en imprime quatre ou cinq feuilles par ſemaines. L'impreſſion en eſt fort belle.

La Nouvelle édition du *Treſor de la Langue Latine par Robert Etienne* eſt presque achevée : on compte de la delivrer aux Souſcripteurs le 25. du Mois d'Avril prochain. On en trouvera des Exemplaires chez les Imprimeurs de cette Bibliotheque.

Mr. Beſombe, travaille à une Traduction Françoiſe du Livre Italien du Pere Segneri intitulé *L'Incredulo Senza Scuſa*, c'eſt-à-dire, *l'Incredule ſans excuſe, ou l'Impie forcé juſques dans ſes derniers retranchemens*, & il ſe propoſe de la faire imprimer par Souſcription. Il y ajoutera trois Diſſertations de ſa façon ; la premiere ſur la Neceſſité d'une Revelation, & l'excellence du Chriſtianisme ; la ſeconde ſur l'Inſpiration de Moïſe & des Prophètes ; la troiſiéme ſur les Miracles, dont la certitude lui donnera occaſion d'établir la verité des faits contenus dans l'Evangile. L'Ouvrage entier ſera un Volume in 4. d'une groſſeur raiſonnable, imprimé ſur de beau papier & en beaux Caracteres ; & on commencera à imprimer dès qu'on

qu'on aura un nombre ſuffiſant de Souſcriptions. Le prix ſera de dix Shillings, dont on payera cinq d'avance, & les autres cinq en retirant l'ouvrage.

Meſſieurs Richardſon pere & fils, Peintres, viennent de publier *Explanatory Notes and Remarks on Milton's Paradiſe loſt* &c. C'eſt-à dire, *Remarques ſur le Paradis perdu de Milton. Par J. Richardſon Pere & fils. Avec la Vie de l'Auteur, & un Diſcours ſur ce Poëme, par Richardſon le Pere.* In 8. Dans la Vie qui eſt fort étenduë, Mr. Richardſon rapporte pluſieurs particularités de la Vie de Milton qui n'étoient pas connues. Il fait ſon portrait, & lui attribuë ſelon la méthode ordinaire des Biographes toutes les qualités d'un honnete homme. Il le peint auſſi par rapport à ſa taille, & ſe ſert d'un tour qui a paru nouveau. „ Il étoit, dit-il, d'une taille plutôt moyenne que petite, & bien proportionnée : ſur la fin de ſa Vie il étoit . . . non ; il n'étoit pas court & épais, mais „ il l'auroit été s'il avoit été un peu plus court & plus „ épais qu'il n'étoit. " Cela a plus de grace dans l'Original (*a*). Il fait l'hiſtoire du *Paradis perdu*, & en étale les beautez. Ce Poëme parut d'abord en 1667. in 4. Milton en donna une ſeconde édition l'année qu'il mourut, c'eſt-à-dire en 1674 ; Cette édition eſt corrigée & augmentée, & c'eſt ſelon Mr. Richardſon la ſeule qui ſoit authentique. Elle eſt extremement rare. On voit par là que Mr. Richardſon ne croit pas comme le Docteur Bentley que le Texte de cet Ouvrage ait été corrompu : auſſi ne s'eſt il pas emancipé de le corriger. La Vie eſt ſuivie des Notes, qui ſont claires, preciſes, judicieuſes, & developent le ſens de Milton ſans faire parade d'érudition.

Fleta, ſeu Commentarius Juris Anglicani : partim è Codice MS. Cottoniano, partim ex antiquis Rotulis, & veterumis tum Hiſtoria quam Legum Angliæ Scriptoribus emendatus, illuſtratus, & in integrum reſtitutus. Liber primus, antiqua Placita Coronæ continens. in folio. Cet Ouvrage eſt très eſtimé. On n'en connoit point l'Auteur, mais on conjecture qu'il a vêcu ſous le Regne d'Edouard I.

A Diſcourſe &c., c'eſt-à-dire, *Diſcours ſur l'Utilité des Traductions Orientales de la Bible pour en expliquer les paſſages diffi-*

(*a*) *He was rather a Middle Siz'd than a Little Man, and Well Proportion'd ; Latterly he was . . . No ; Not Short and Thick, but he would have been ſo, had he been Something Shorter and Thicker than he Was.*

Officiales, & recueillir les Souscriptions avec l'Hebreu : Du Projet pour imprimer les Versions Ethiopique, Copte, & Armenienne, comme un Supplément à la Polyglotte de Walton. In 4.

On a fait une seconde édition de la Traduction Angloise de la *Géographie de Varenius* augmentée de plusieurs Notes & de quelques planches. In 8. 2 vol.

Mr. Drake veut faire imprimer par Souscription l'*Histoire & les Antiquités de la Ville d'York depuis son origine jusqu'à présent*. On y trouvera aussi l'histoire de l'Eglise Cathédrale, & la Vie des Archevêques. Ce Ouvrage contiendra près de cent planches gravées par les meilleurs Maîtres. On compte qu'il aura 125. feuilles. Le prix de la Souscription est de deux Guinées, dont on payera la moitié d'avance & le reste en recevant un exemplaire. En faveur des Curieux on en tirera un petit nombre en papier royal pour le prix de quatre Guinées.

On traduit en Anglois l'*Histoire Ancienne* de Mr. Rollin, le *Spectacle de la Nature* de Mr. l'Abbé Pluche, les *Mémoires historiques & Militaires* du Marquis de Pesquieres &c.

D'AMSTERDAM.

Wetstein & Smith viennent d'achever & débitent actuellement la Nouvelle Edition des *Commentaires de Mr. Le Clerc sur le Pentateuque* ; on en a rendu compte dans les Nouvelles Litteraires de la précedente Partie de cette Bibliotheque, & demontré par beaucoup d'Exemples, ce qu'on peut encore prouver par une infinité d'autres, combien cette Edition surpasse les Editions précedentes & en particulier l'Edition grossiere & estropiée de Rubingue. Aussi le Tome VIII. de l'*Histoire ancienne des Egyptiens, &c. par Mr. Rollin*. Une Nouvelle Edition du Tome IV. du même Ouvrage paroîtra au premier jour. La seconde Edition du *Nouveau Testament Grec*, avec les Variantes & diverses Leçons in 8. d'après la fameuse Edition de l'Année 1711. *ex officinâ Wetsteniana*, paroît : on n'a qu'à consulter les Nouvelles Litteraires de cette Bibliotheque Tome XIII. Partie I. pag. 235. pour voir ce qu'il y a de particulier dans cette Edition pour la rendre préferable à l'Edition précedente. Les mêmes Libraires conjointement avec les *Janssons à Waesberge* viennent d'achever & distribuent actuellement aux Souscripteurs le second Volume du *Cabinet des Curiosités Naturelles de Mr. Albert Seba*, en Latin & en François, on en a aussi imprimé un petit nombre d'Exemplaires en Latin & en Hollandois, qui sont tous arretez par des Souscripteurs. On a donné le Plan & les Conditions de Souscription de cet Ouvrage dans le Tome XII. Partie I. de cette Bibliotheque,

page

page 236. & les Suivantes. Les Conditions portent que l'Ouvrage entier en 4. voll. coutera cent ſoixante florins d'Hollande, dont on payera pour le I. Volume cinquante, le 2. Vol. quarante, le 3. quarante & le 4. trente florins. Si on peut s'en rapporter au Temoignage du célébre Mr. Boerhaave, on n'a jamais vu rien ſur l'Hiſtoire Naturelle qui approche de cet Ouvrage, pour la Curioſité, l'Elegance, l'exactitude & la Magnificence. Voici quelques unes de propres paroles de ce ſavant Profeſſeur tirées de la Préface qui eſt à la tête du premier Volume.

„ Poſtquam enim apparatum, ſane regium, excuſſi, quem „ ſuis de Theſauris, omnium ditiſſimis, attulit ad promovendam harum elegantiarum notitiam, incompara„ bili hoc libro comprehenſam: credere debui, pulchrius „ usque haud apparuiſſe aliud eo in genere, nullum utilius, magisque durabile in ſera tempora, aut arden„ tius quærendum in ornamentum Bibliothecarum publica„ rum, quin & in delicias elegantium Spectatorum Artis pingendi, & Sculpturæ.

ERRATA.

Page 55. lin. 22. That is was as well grounded. liſez That is, was &c. lin. 23. that went *tho* the Univerſity, liſez that went *to* the Univerſity.

TABLE des ARTICLES.

I. Joh. Laur. Moshemii, *Diſſertationes ad Sanctiores Disciplinas pertinentes &c.* Pag. 5
II. P. Wesselingius, *Vetera Romanorum Itineraria ſive* Antonini Augusti *Itinerarium &c.* 62
III. C. Plinii Secundi, *Epiſtolæ ex recenſione* G. Cortii & P. Dan. Longolii. 84
IV. J. Barbeyrac, *Les Devoirs de l'Homme & du Citoien, Nouvelle Edition.* 132
V. *Les PP. d'*Orleans, Rouille' & Brumoy *Hiſtoire des Revolutions d'Espagne.* 138
VI. *Hiſtoire d'Angleterre de* Mr. De Rapin Thoiras *continuée Tom.* XI. & XII. 157
VII. *Memoires de Mademoiſelle de* Montpensier *&c. Nouvelle Edition.* 199
VIII. *Nouvelles Litteraires.* 228

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

GLoſſarium Græcum in Sacros Novi Fœderis Libros, ex MSS. primus edidit, Notisque Illuſtravit, Joan. Alberti, accedunt ejusdem Miscellanea Critica in gloſſas nomicas, Suidam, Heſychium. 8.

Steph. Blancardi Lexicon Medicum renovatum, Editio noviſſima cæteris longe auctior & perfectior. 8.

Dithmari Hackmanni Præcidanea Sacra ſive Animadverſionum Philologico-Criticarum ad Textum originalem Veteris Teſtamenti, Tomus Primus. 8.

Oribaſii Anatomia ex Libris Galeni cum Verſione Latina Joan. Bapt, Raſarii curante Gul. Dundaſs; cujus notæ accedunt. 4.

Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca Latina, Mediæ & Infimæ Ætatis, Liber IV. V. VI. 8.

Livres François.

Hiſtoire Ancienne des Egyptiens des Carthaginois, des Aſſyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perſes, des Macedoniens, des Grecs, par Mr. Rollin. Tome Huitieme.

L'Hiſtoire Eccléſiaſtique par Mr. Fleury, Tom. 33. & 34.

Atlas Portatif compoſé de CCLXXXV. Cartes, de pluſieurs habiles Geographes; où ſont repréſentées toutes les parties de la Terre avec un diſcours ſur la Cosmographie, contenant un abregé de la Sphere, de la Geographie & de L'Hydrographie, Ouvrage Curieux & utile pour l'Etude de la Geographie. fol. & 8.

Geographie Phyſique, ou Eſſay ſur L'Hiſtoire Naturelle de la Terre, traduit de l'Anglois de Mr. Woodward, par Mr. Noguez; avec la Réponſe

aux observations de Mr. Le Docteur Camerarius; plusieurs Lettres écrites sur la même matiere, & la distribution Methodique des Fossiles, traduit de l'Anglois, du même Mr. Woodward, par le R. P. Nicuron. 4.

*Reflexions Critiques sur l'Elegie par Mr. M***.* 8.

Oeuvres de Mr. Mont-Fleury, contenant ses Piéces de Theatre, representées par la trouppe des Comediens du Roi à Paris. 2 *Tom.*

L'Ecumoire, Histoire Japonoise par Mr. de Crebillon le Fils. 2 *Tom.*

Preservatif contre la Charlatanerie des faux Medecins, ouvrage posthume du Dr. J. Gazola, traduit de l'Italien. 8.

*La Vie de Marianne, ou les avantures de Madame la Comtesse de *** par Mr. de Marivaux.* 8. 2 *parties.*

Bibliotheque Janseniste, ou Catalogue Alphabetique des principaux Livres Jansenistes, ou suspects de Jansenisme, qui ont paru depuis la naissance de cette Heresie, avec des Notes Critiques. 8.

*Memoires Secrets de la Cour de Charles VII. Roi de France, contenant plusieurs anecdotes curieuses sur l'Histoire & les galanteries de cette Cour par Mad. D***.* 8. 2 *Tom.*

Histoire Generale de Portugal par Mr. de la Clede, contenant l'origine, les mœurs & les Guerres des anciens Lusitaniens, leur Etat sous la domination des Romains & l'Invasion des Gots & celle des Maures. 8 *Tomes.*

Lettres sur les Miracles, où l'on établit les Caracteres distinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'operent sur le Corps humain, des Miracles que les Jansenistes disent être operés par L'Abbé Paris, par Mr. des Vœux pour servir de réponse aux Discours sur les Miracles dans lequel Mr. de Maupas l'a combattu. 8.

Histoire d'un Voyage Litteraire, fait en M. DCC. XXXIII. en France en Angleterre & en Hollande. 12.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI & JUIN,
1735.

TOME QUATORZIEME.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXXXV.

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Avril, Mai & Juin, 1735.

ARTICLE I.

VETERA Romanorum ITINERARIA &c. *Curante* PETR. WESSELINGIO &c. [Suite de l'Extrait, qu'on a vû dans la I. Partie de ce Tome XIV. de nôtre *Bibliothéque* Artic. II.

L'ITINERAIRE *d'Antonin*, dont nous avons parlé, après Mr. WESSELING, eſt ſuivi fort à propos de celui qu'on appelle *Itinéraire de* JE'RUSALEM, ou ſi l'on veut, *de* BOURDEAUX; puis que la derniére de ces deux Villes eſt celle d'où l'Auteur commence à marquer la Route; & l'autre, celle jusqu'où il la pouſſe. Ce Second Itinéraire eſt, pour le fond, pres-

que toûjours ſemblable au prémier : mais on y voit outre cela bien des choſes particuliéres, qui ont leur utilité, & qui ne ſe trouvent guéres ailleurs. Le titre eſt ainſi conçû : *Itinérarium a* Burdigala Hieruſalem *usque, & ab* Heraclea *per* Aulonam, *& per Urbem* Romam Mediolanum *usque*. Il n'y a point de nom d'Auteur : mais c'étoit vraiſemblablement un homme de la Province d'*Aquitaine* : le lieu par où il débutte, l'inſinuë. Qu'il fût *Chrétien*, tout ce qu'il dit de *Jéruſalem*, & des autres lieux de la *Paleſtine*, le montre aſſez. Le tems, auquel il écrivit ſon *Itinéraire*, eſt auſſi à peu près certain, & tombe ſur les derniéres années de l'Empereur CONSTANTIN *le Grand* ; puis qu'à ce qu'il nous apprend lui-même, il paſſa de *Conſtantinople* à *Chalcédoine*, ſous le Conſulat (*a*) de *Dalmatius* & de *Zénophile*. Mr. *Weſſeling* rejette, comme également faux & inutile, un autre indice que (*b*) PIERRE PITHOU, le prémier Editeur, allégue ici, en prenant le fameux *Hannibal* de *Carthage*, pour un certain Roi de *Pont* & d'*Arménie*, nommé *Hannibalianus* ; à quoi l'Auteur de l'*Itinéraire* a donné occaſion, parce qu'il allonge ainſi le nom du Général *Carthaginois*, & que d'ailleurs il le qualifie (*c*) *Roi*.

Cet

(*a*) L'année 333. de l'Ere vulgaire.

(*b*) Dans ſa *Préface*.

(*c*) *Pag.* 572. où il dit : *Ibi* [in Manſione Libiſſa] *poſitus eſt Rex Annibalianus, qui fuit Afrorum.* Voiez là-deſſus la Note de Mr. *Weſſeling* ; qui ne dit point (ſans doute parce que la choſe eſt aſſez connuë) qu'il n'y a rien de parti-

Cet *Itinéraire* fut dreſſé en vuë de diriger ceux qui vouloient aller à *Jéruſalem*, & de leur en faciliter ainſi le Voiage. Quoi qu'on eût alors (*a*) des Cartes Géographiques, elles n'étoient pas fort communes: & d'ailleurs on ne les jugeoit pas auſſi propres à l'uſage des Voiageurs. Leur petiteſſe ne permettoit pas d'y marquer les lieux peu conſidérables, dans lesquels on s'arrêtoit, ou (*b*) pour coucher, ou ſeulement pour (*c*) prendre des relais. La diſtance des Gîtes, & des Poſtes, ne pouvoit pas non plus être connuë par-là ſi aiſément. Voilà pourquoi les Anciens indiquent ſouvent, avec la derniére exactitude, le nombre de Milles, ou autres Meſures, qu'il y avoit d'un lieu à un autre. Mr. *Weſſeling* allégue là-deſſus un paſſage remarquable de (*d*) GALIEN. Ce Médecin, en allant par terre jusqu'à la Mer, pour paſſer dans l'Ile de *Lemnos*, s'égara. Pour empêcher que le

particulier, en ce que l'Auteur de l'*Itinéraire* qualifie *Roi* le fameux *Hannibal* des *Carthaginois*, qui véritablement étoit enterré à *Libyſſa*. Les Auteurs *Grecs*, & *Latins*, donnent ce nom aux principaux Magiſtrats de *Carthage*, appellez *Suffetes*. Voiez les Interprêtes ſur CORNELIUS NEPOS, *in Hannibal.* Cap. 7. & ſur JUSTIN, *Lib.* XXII. *Cap.* 7. On peut y joindre HERODOTE, le Pére de l'Hiſtoire, qui appelle *Roi* de *Carthage*, un *Hamilcar*, fils de *Hannon*, Lib. VII. Cap. 165. Le même titre eſt donné à un autre *Hamilcar*, par DIODORE *de Sicile*, Lib. XX. Cap. 33. *pag.* 749. *Ed. H. Steph.* &c.

(*a*) Comme nous l'avons dit dans nôtre prémier Extrait, après Mr. *Weſſeling*.

(*b*) *Manſiones.*

(*c*) *Mutationes.* Voiez les Notes de Mr. WESSELING, ſur les *pagg.* 6. & 552, 553.

(*d*) Lib. IX. *Simplic. Medic. Facul.* pag. 117. *Ed. Baſil.*

le même cas n'arrivât à d'autres, il enſeigne à ſes Lecteurs la bonne route qu'il apprit depuis à tenir, avec les diſtances, marquées par *Stades*: Soin, qui auroit été fort ſuperflu, ſi les Cartes Géographiques euſſent ſuffi pour cela; il n'auroit eû qu'à y renvoier. De là vient encore, que ceux qui méditoient quelque Voiage dans une Province, où ils n'avoient jamais été, prioient leurs Amis, qu'ils ſavoient bien inſtruits là-deſſus, de leur communiquer un eſpéce d'Itinéraire, qui comprit les Villes, les Iles, & autres lieux, par où il falloit paſſer. On le prouve par une Epigramme de *Ménippe*, adreſſée à *Crinagoras*, fameux Géographe, & qui a été publiée, prémiérement par (*a*) SAUMAISE, enſuite par (*b*) LUC DE HOLSTEIN.

L'Auteur *Aquitain* avoit d'ailleurs une raiſon plus particuliére de travailler à un *Itinéraire* comme celui-ci. Vers le tems où il vivoit, l'envie d'entreprendre le Voiage de la *Terre Sainte* ſaiſiſſoit la plûpart des *Chrétiens*. Mr. *Weſſeling* témoigne ici l'étonnement que lui a ſouvent cauſé un tel phénoméne. Ni la Raiſon, ni l'Ecriture, ne nous apprennent rien, dit-il, d'où l'on puiſſe inférer quelque obligation impoſée aux Hommes, d'aller viſiter les *Lieux Saints*, comme on les appelle. La Raiſon nous dit, que par tout DIEU reçoit favorablement les hommages de ceux qui l'adorent & l'invoquent comme il faut, & qu'il n'eſt pas plus près dans un lieu, que

(*a*) *Exercit. in* SOLIN. pag. 597. *Ed. Traject.*
(*b*) In *Stephan.* De Urbib. voc. Σχοῖνος.

que dans un autre. Les Ecrivains Sacrez recommandent (*a*) de *prier en tout lieu*, ſans parler jamais ni de *Jéruſalem*, ni de la *Paleſtine*. Que l'on conſidére enſuite les diverſes incommoditez d'un tel Voiage, & l'occaſion de débauches qu'il fourniſſoit dans les lieux d'*Aſie* par où il falloit paſſer, où la Volupté régnoit. Ce n'étoient qu'impudicitez, qu'infamies, qui ſe commettoient dans les Hôtelleries, & dans les Gîtes; & il falloit être bien affermi dans la pratique des Loix de l'Honnêteté, pour ne pas ſe laiſſer corrompre par tant de mauvais exemples. Ces dangers ſont vivement repréſentez par (*b*) GRE'GOIRE *de Nyſſe*, qui étoit à portée de connoître les choſes de près. De plus, *Jéruſalem* même étoit alors une pépiniére de Brigands, d'Adultéres, d'Homicides: il n'y avoit que très-peu de gens-de-bien. Le même Evêque le témoigne (*c*) en termes bien expreſſifs; & il n'y a point ici d'exaggération. Le moien qu'on pût ſe flatter de remporter d'un tel lieu quelque fruit pour l'avancement dans la Piété? D'où venoit donc un ſi grand empreſſement à y courir? Voici les raiſons, que nôtre Auteur en a trouvées.

1. L'Impératrice HE'LE'NE étoit allée viſiter *Jéruſalem*. CONSTANTIN *le Grand*, ſon Fils, embellit de divers Bâtimens cette Ville, & celle de *Bethléhem*. Cela fit prendre envie à un grand nombre de gens d'entreprendre le Voiage de

(*a*) I. TIMOTH. Chap. II. *verſ.* 8.
(*b*) Epiſt. *De cunctis Jeroſolyma*: pag. 10, *Ed. Hanov.* 1607.
(*c*) *Ibid.* pag. 15.

de la *Terre Sainte*. Le Peuple eſt ſujet ordinairement à agir par exemple, plûtôt que par raiſon; ſur tout quand l'exemple vient des Princes.

2. Pluſieurs ſouhaittoient ardemment de voir & de toucher les lieux, où JE'SUS-CHRIST avoit été préſent en corps; comme le dit (*a*) PAULLIN dans une *Lettre à Sévére*. Ce déſir en lui-même n'avoit rien de blamâble, ſi l'on ſe fût tenu dans les juſtes bornes. La curioſité pouvoit même ici être & plus honnête & plus utile, que celle des Voiageurs, qui vont voir les Monumens de la grandeur *Gréque* & *Romaine*, uniquement à deſſein de connoître l'Antiquité; de quoi néanmoins on ne ſauroit leur faire un crime. Mais ce qui au commencement n'étoit l'effet que d'un motif raiſonnable, dégénéra bien tôt en ſuperſtition honteuſe.

3. On vouloit encore, à l'exemple de Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST, être (*b*) batizé dans le *Jourdain*. L'Empereur *Conſtantin* témoigne lui-même, (*c*) qu'il en avoit grande envie. Paſſe pour ceux, qui étoient voiſins de ce Fleuve. Mais

(*a*) *Non aliter affectus homines ad* Jeroſolyma *rapit, niſi ut loca, in quibus corporaliter præſens fuit* Chriſtus, *videant atque contingant.* Ce paſſage eſt cité par PIERRE DU MOULIN, dans ſon Traité *de Peregrinationibus*, Cap. 2. joint à l'Edition & la Verſion, qu'il donna de la Lettre de GRÉGOIRE *de Nyſſe*. Il raiſonne là auſſi, comme nôtre Auteur, ſur la curioſité, innocente en elle même, de connoître par ſes propres yeux les veſtiges de l'Antiquité ſacrée.

(*b*) EUSEB. *de Locis Sacr. Vic.* Βηθαναβαρά.

(*c*) Idem, *Lib.* IV. *De Vit. Conſtantin.* Cap. 62.

Mais d'y courir de lieux fort éloignez, & cependant de renvoier ſon bâtême, de préférer l'eau du *Jourdain* à toutes les autres, d'aller s'y baigner avec la plus grande ardeur du monde, comme faiſoient bien des (*a*) gens : d'où pouvoit venir cela, que d'un attachement Superſtitieux à des Dévotions arbitraires, condamnées avec tant de raiſon par l'Auteur même de la Religion Chrétienne ? Où voit-on, que ceux qui demandoient le Batême, aient été renvoiez au *Jourdain* ? Comment eſt-ce que les *Chrétiens* d'alors, & des Siécles poſtérieurs, n'ont pas fait attention à la demande (*b*) de l'Eunuque de la Reine de *Candace*, & à ce que l'Apôtre *Philippe* lui répondit ?

4. L'Auteur du PSEAUME CXXXII. *vers.* 7. dit : *nous adorerons au marchepié de ſes piez*, c'eſt-à-dire, nous nous proſternerons aux piez de DIEU, pour le prier. Les *Septante* (*c*) Interprêtes ont rendu ainſi ces paroles : *Adorons dans le lieu où ont été ſes piez.* Et ST. JE'ROME les ſuit dans ſa Verſion : *Adoremus in loco, ubi ſteterunt pedes ejus.* On s'aviſa, d'entendre par là le lieu où avoient été les piez de Nôtre Seigneur, c'eſt-à-dire, *Jéruſalem*, & la Campagne voiſine : d'où l'on inféra, que le Pſalmiſte exhortoit à aller prier DIEU dans ces lieux-là. C'eſt ainſi que

(*a*) HENRI *de Valois* allégue là-deſſus pluſieurs paſſages, dans ſa Note ſur l'endroit d'EUSE'BE, qui vient d'être indiqué.

(*b*) ACTES. Chap. VIII. *verſ.* 36, 37.

(*c*) Προσκυνήσωμεν εἰς τὸν τόπον, οὗ ἕστηκαν οἱ πόδες αὐτοῦ.

que l'expliquent (a) EUSE'BE, & (b) ST. JE'ROME en cela très mauvais Critiques, comme il eſt aiſé à nôtre Auteur de le montrer par l'Original.

5. Par ſurcroît, on entaſſoit grand nombre d'exemples de ceux que l'Hiſtoire Sainte du *Vieux Teſtament* dit être allez à *Jéruſalem*, pour y ſacrifier. D'où l'on prenoit occaſion de perſuader aux Ignorans, que cette Ville étoit beaucoup plus propre, que toutes les autres, au Culte Divin; ſans conſiderer, qu'il y a une grande différence entre les Cérémonies de l'ancienne Loi, & le Culte Evangélique; & que *Jéruſalem*, autrefois la Capitale de la Nation & de la Religion Judaïque, avoit été depuis dépouillée de cet honneur, ſelon la (c) prédiction même de JE'SUS-CHRIST.

6. Mais ce qui ſemble avoir le plus contribué à augmenter l'erreur, & à multiplier les Voiages qui en naiſſoient, c'eſt le bruit qui ſe répandit, que la *Croix* même, où nôtre Seigneur fut attaché, avoit été trouvée, & qu'il ſe faiſoit de grands Miracles, par l'attouchement de cette Rélique. On vit alors accourir de toutes parts, du fond de l'*Orient* & de l'*Occident*, des perſonnes de tout ſéxe; comme le témoigne (d) une Lettre de deux Femmes, *Paulla* & *Euſtachium*, écrite ſous leur nom par ST. JE'ROME, & où l'on

(a) *De Vit. Conſtantin.* Lib. III. Cap. 42.
(b) Epiſt. *Paulla* & *Euſtochii* ad *Marcellam*, pag. 125, 126. Tom. I. *Ed. Baſil.* 1537.
(c) JEAN, Chap. IV. *vers.* 21.
(d) *Ubi ſupr.* pag. 126. C. D.

l'on trouvè dans cette affluence de Voiageurs ; l'accompliſſement des paroles de Nôtre Seigneur (*a*) JE'SUS-CHRIST : *Par tout où ſera le corps, là s'aſſembleront les Aigles.*

7. Les Eccléſiaſtiques, qui auroient dû réprimer une telle ſuperſtition, étoient les prémiers à l'encourager. Ils élevoient juſqu'au Ciel ceux qui étoient allez à *Jéruſalem*, quoique la plûpart n'en revinſſent guéres plus gens de bien. Quelquefois auſſi, par une flatterie, dirai-je lâche ou impie ! (ce ſont les termes de nôtre Auteur) ils appliquoient à de tels Voiageurs les paroles de quelque ancien Oracle, pour s'attirer des libéralitez de la part des perſonnes riches. CE'DREN (*b*) en fournit un exemple remarquable. L'Impératrice EUDOCIE, Femme de THE'ODOSE II. avoit fait beaucoup de préſens à la Ville de *Jéruſalem*. On débita, que par là étoit accompli ce que dit DAVID, au *Pſeaume* LI. *vers.* 20. *Fais du bien par ta faveur à* Sion, *& que les murs de* Jéruſalem *ſoient rebâtis*. Comme le mot de *faveur* eſt exprimé en Grec par εὐδοκία, on trouva là le nom de l'Impératrice *Eudocie*, au lieu de la *faveur de* DIEU. Et ce qu'il y a de plus abſurde, on ſuppoſa, que, dans un Pſeaume, où le Roi Prophéte humilié demande à DIEU le pardon d'un Crime énorme qu'il avoit commis, il louë une Princeſſe coupable, comme lui, d'adultére, & juſtement répudiée par ſon Mari ; le tout ſans autre fondement,

(*a*) MATTHIEU, Chap. XXIV. *vers* 28.
(*b*) Pag. 277. *Edit. Baſil.* 1566.

ment, que le terme de *faveur* exprimé dans une Verſion Gréque par celui qui étoit dévenu le nom propre de cette Femme.

8. On faiſoit auſſi des éloges pompeux de la Ville de *Jéruſalem*, & des lieux voiſins, comme s'il n'y avoit eû rien dans le monde, qui en égalât la dignité, on qui en approchât. *Autant que la* Judée *l'emporte ſur toutes les autres Provinces, autant* Jéruſalem *eſt elle au deſſus du reſte de la* Judée. *Et pour tout dire en un mot, la gloire de toute la Province réjaillit ſur la Métropole, & toute la louange des parties ſe rapporte à la Capitale.* C'eſt ainſi encore que parlent (*a*) *Paulla* & *Euſtochium*, par la bouche de ST. JE'ROME.

9. Enfin on en vint, non pas d'abord, mais avec le tems, à impoſer pour pénitence le Voiage de la *Terre Sainte*, que l'on faiſoit regarder comme un bon moien d'expier les Crimes dont quelcun ſe ſentoit coupable. Comme ſi DIEU n'étoit pas préſent par tout, (*b*) ni par tout diſpoſé

(*a*) *Quanto enim* Judæa *cæteris Provinciis, tanto hac urbs* [Hieruſalem] *ſublimior eſt* Judæa. *Et, ut craſſius differamus, totius Provinciæ gloria Metropoli vindicatur, & quidquid in membris laudis eſt, omne refertur ad caput.* pag. 124. C.

(*b*) Notre Auteur cite ici, non ſeulement GRE'GOIRE *de Nyſſe*, qui ſe ſert de cette raiſon pour combattre les motifs ſuperſtitieux des Voiages dans la *Terre Sainte*, ubi ſupr. *pag.* 14, 17. mais encore ce paſſage de ST. AUGUSTIN: *Dominus non dixit: Vade in* Orientem, *& quære juſtitiam: naviga usque ad* Occidentem, *ut accipias indulgentiam.* Dimitte inimico, & dimittetur tibi. *Nihil extra te quære.* Serm. III. *De Martyr.* C'eſt ainſi que Mr. *Weſſeling* cite & indique le paſſage, comme avoit fait auſſi P. DU MOULIN.

posé à recevoir en grace ceux qui se répentent sérieusement! & qu'il eût fallu, pour le trouver favorable, aller à *Jérusalem*, par mer, par terre, à travers de mille périls, & avec de grandes dépenses.

Ces Voiages étant donc dévenus de bonne heure si communs, il est aisé de voir, pourquoi l'Auteur de l'*Itinéraire*, dont il s'agit, y a joint une descriptiοn exacte de tout ce qu'il y avoit de remarquable à *Jérusalem*, à *Bethléem*, & aux environs, sur tout par rapport aux Lieux qui avoient été les témoins des Miracles éclattans de Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST, de ses souffrances, & de sa mort. Car ce sont ceux-là principalement que les Voiageurs souhaittoient de voir. Mais il y a ici une difficulté. *Jérusalem*, dans le tems que nôtre homme d'*Aquitaine* y alla, se trouvoit presque déserte. Ses Habitans aussi étoient Paiens, Etrangers & Idolatres, grands scélérats: aucun *Juif* n'y demeuroit, & n'y entroit même. Cela paroît par des passages formels d'EUSE'BE, dans son (*a*) Commen-

LIN, *De Peregrinat.* Cap. 2. Mais ce Sermon de *St. Augustin*, & les autres *De Martyribus*, sont mis, comme supposez, dans l'*Appendix* du V. Tome de l'Edition des *Bénédictins*; & celui dont il s'agit se trouve-là, *Serm. CCXXV.* où le passage cité est *num.* 5. col. 264. *Ed. Amstel.* Et avant les paroles: *Dimitte inimico* &c. il y a: *Sed quid dicit?*

(*a*) In *Psalm.* LXIX. pag. 382. & in *Psalm.* LXXXVI. pag. 539. Le même EUSE'BE dit ailleurs, *in Psalm.* LVIII. pag. 267. que, de son tems il étoit même défendu aux *Juifs*, d'entrer seulement dans *Jérusalem*. Cependant l'Auteur

mentaire ſur les *Pſeaumes*, écrit vers ce tems-là. De tels Habitans pouvoient ils ſavoir les choſes qui étoient arrivées en tels ou tels lieux, ou y faire beaucoup d'attention ? D'où eſt-ce donc que l'Auteur de l'*Itinéraire* les avoit appriſes ? SAMUEL PETIT (*a*) n'a trouvé ici d'autre expédient, que de ſuppoſer, que bien des choſes qu'on lit dans l'*Itinéraire*, y ont été ajoûtées long-tems après, lorsque les *Chrétiens* d'*Europe* eurent conquis la *Paleſtine*, ſous la conduite de GODEFROI, Duc de *Bouillon*. Mais Mr. *Weſſeling* n'entre point dans cette penſée. Car il peut montrer, comme il le fait dans ſes Notes, que l'on trouve dans des Auteurs presque contemporains les mêmes choſes que *Petit* a cru ne pouvoir être de la main de l'Auteur de l'*Itinéraire*. Pour lui, il conjecture, que, malgré la dépravation des Habitans de *Jéruſalem*, il ne laiſſoit pas d'y avoir quelques bonnes gens, qui faiſoient l'office de ceux qu'on appelloit, *Myſtagogues*,

teur de cet *Itinéraire* poſe en fait, que les *Juifs* venoient tous les ans à *Jéruſalem*, où ils faiſoient de grandes lamentations, déchiroient leurs vêtemens, oignoient une *Pierre percée*, qu'ils croïoient être (ſelon la conjecture, de SCALIGER, approuvée par nôtre Auteur) celle que *Jacob* oignit à *Bethel*, & puis s'en retournoient. *pag.* 591. Mr. *Weſſeling* le confirme par des paſſages de GREGOIRE *de Nazianze*, Orat. XII. *pag.* 202. & de ST. JE'RÔME, *Comm. in* SOPHON. Cap. 2. Après quoi, pour juſtifier *Euſèbe*, il ſuppoſe, que la permiſſion, avoit été accordée aux *Juifs*, depuis qu'*Euſèbe* eût écrit ſon Commentaire ſur les *Pſeaumes*, & ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, où il avance la même choſe, *Lib.* IV. *Cap.* 6.

(*a*) Lib. III. *Obſervation.* Cap. 8.

gogues, ou *Périégétes*, (*a*) c'eſt-à-dire, qui montroient aux Etrangers les curioſitez du païs, & que ce qu'ils leur apprenoient des Lieux remarquables par quelque événement des tems avant ou après JE'SUS-CHRIST, ils le diſoient ou par conjecture, ou ſur la foi de quelque ancienne Tradition, qu'ils tenoient eux-mêmes d'ailleurs.

Nôtre Auteur, en finiſſant ſa *Préface*, ne dit que peu de choſe ſur la maniére dont il s'eſt pris à donner cette nouvelle Edition de l'*Itinéraire de Jéruſalem*; parce qu'il n'a pas beaucoup à dire. L'Edition de SCHOTT, eſt celle qu'il a ſuivie; la prémiére, publiée par PITHOU, n'étant point tombée entre ſes mains. Il n'a eû non plus aucun Manuscrit, dont il pût ſe ſervir: mais ſeulement une Collation, qu'ISAC VOSSIUS avoit écrite à la marge de l'Edition de *Schott*, toute ſemblable à une autre du Docteur RICHARDSON, qui l'avoit peut-être copiée lui-même ſur l'exemplaire de *Voſſius*. Ainſi il s'eſt contenté de marquer, dans ſes Notes, les corrections qu'il croit qu'on doit faire dans le Texte. Feu Mr. RE'LAND avoit réſolu de publier (*b*) cet *Itinéraire*, avec ſes Notes. Nôtre Auteur, avec ſa modeſtie ordinaire, n'oſe décider s'il a auſſi bien réuſſi, que l'auroit fait ce Savant. Mais bien des gens trouveront peut-être, qu'on n'a rien perdu au change. Mr. *Weſſeling* eſt au moins

(*a*) On les appelloit auſſi ξενάγοι. Voiez ce qui a été remarqué, après Mr. DU SOUL, dans le Tome VIII. de cette *Bibliothéque*, pag. 124.

(*b*) Voiez ſa *Palæſtina illuſtrata*, Lib. II. Cap. 4.

moins le ſeul, qui aît jusqu'ici éclairci, par des Notes pleines d'érudition & de bon goût, un Ouvrage, où ce ſoin étoit extrêmement néceſſaire.

VENONS à la derniére piéce du Recueil. Elle aſſortit bien les deux prémiéres. On y trouve dequoi confirmer ce qui paroiſſoit douteux & incertain dans les deux *Itinéraires*, qui d'autre côté ſervent eux-mêmes à éclaircir le *Synecdéme* de HIE'ROCLE'S.

Le plus ancien Auteur, qui aît cité cette *Notice Géographique* (car on peut exprimer ainſi le ſens du mot Grec) c'eſt l'Empereur CONSTANTIN (*a*) *Porphyrogennéte*. De là il paroît d'abord, que le *Hiéroclès*, qui l'a écrite, vivoit au moins avant le Neuviéme Siécle. C'eſt auſſi la conſéquence qu'ont tirée EMMANUEL SCHELSTRATE, Mr. FABRICIUS, & le Pére BANDURI: mais du reſte le dernier dit, qu'on ne ſauroit déterminer aucun tems précis. CHARLES DE ST. PAUL (*b*) le fixoit environ l'époque de l'invaſion des *Saraxins*, parce qu'il manquoit alors au *Synecdéme* pluſieurs Provinces, que les *Grecs* perdirent depuis l'Empire d'*Héraclius*: mais ces Provinces retrouvées dans un Manuscrit plus entier, ont détruit la conjecture. LUC DE HOLSTEIN en a avancé (*c*) une autre, ſelon laquelle cette Notice ſeroit écrite du tems de l'Impératrice

(*a*) *De Thematib.* Lib. II. Them. I.
(*b*) *Notit. Antiq.* pag. 30. *Ed. Amſt.*
(*c*) Tirée de ce que *Hiéroclès* parle de la Ville de *Pulchériopolis*, qui prit ſon nom de l'Impératrice *Pulchérie*, ſœur de THE'ODOSE II.

ratrice *Pulchérie*. Mais il n'en allégue qu'une raiſon bien foible. Mr. *Weſſeling* expoſe celles qu'il croit que le Bibliothéquaire du *Vatican* pouvoit avoir gardées par devers lui; & il les détruit enſuite par des argumens invincibles. *Hiéroclès* met la Ville de *Léontopolis* dans la Province d'*Osrhoëne*: c'eſt l'ancienne *Callinique*, qui ne fut ainſi appellée que quelques années après la mort de *Marcien*, Succeſſeur de *Théodoſe*, & qui prit ce nom de l'Empereur LE'ON, parce qu'il l'avoit rebâtie, (*a*) environ l'année 486. *Juſtinianopolis* (*b*) paroît auſſi au nombre des Villes de *Piſidie*. D'où pourroit venir ce nom, que de l'Empereur JUSTINIEN, qu'on ſait avoir tant aimé à perpétuer le ſien par de tels titres? La Province de (*c*) *Pannonie* eſt repréſentée comme faiſant partie de l'Empire d'*Orient*: l'Empereur *Marcien* l'avoit perduë, elle étoit alors en proie à *Attila*, & aux *Huns*. D'ailleurs, la *Notice des deux Empires* met cette Province hors des limites de l'Empire d'*Orient*: elle n'y fut compriſe, que du tems de (*d*) *Juſtinien*, qui la reconquit. Nôtre *Hiéroclès* ne ſauroit donc être d'une plus grande antiquité, que le régne de *Juſtinien*: & la queſtion ſe réduit à ſavoir, s'il peut être mis fort au deſſous. Le ſoin qu'il a, en détaillant les Provinces d'*Orient*, de marquer ſur chacune les titres de ceux qui les gouver-

(*a*) Voiez la Note de nôtre Auteur, ſur *pag.* 714, 715.
(*b*) Pag. 674.
(*c*) Pag. 657.
(*d*) Voiez la NOVELL. XI.

vernoient, peut servir (a) ici de guide. C'eſt une choſe certaine, que *Juſtinien* fit de grands changemens dans le Gouvernement des Provinces: qu'il établit ſur quelques-unes d'autres Magiſtrats, que ceux qui en avoient auparavant l'adminiſtration; qu'il changea les noms de quelques autres, ou de deux en fit une, & d'une au contraire deux. Ainſi, par exemple, il ordonna que le Gouverneur de (b) *Piſidie*, celui de (c) *Lycaonie*, & celui de (d) *Thrace*, ſeroient appellez, chacun dans ſon diſtrict, *Préteur Juſtinien*. Cependant la Notice de *Hiéroclès* appelle *Conſulaires*, les Gouverneurs de ces trois Provinces. Le même titre de *Conſulaires* y eſt donné au Gouverneur de la (e) *Phrygie Pacatienne*, & à celui de la (f) *Prémiére Galatie*: l'un & l'autre furent qualifiez *Comtes Spectables*, par ordre de *Juſtinien*. Dans la Notice de *Hiéroclès*, un *Correcteur* commande en *Paphlagonie*; un *Préſident*, en *Iſaurie*: *Juſtinien* fit du prémier (g) un *Préteur*, & de l'autre, un (h) *Comte*. La *Phénicie* du côté du *Liban* étoit gouvernée par un Magiſtrat, à qui (i) *Juſtinien* donna le titre de

(a) En quoi Mr. *Weſſeling* déclare qu'il ſuit lui-même l'Auteur de la *Diſſert. Chorograph. Ital. medii avi*, Sect. V. mais enſorte qu'il y mêle ſes propres remarques.
(b) NOVELL. XXIV. Cap. 1.
(c) NOVELL. XXV. Cap. 1.
(d) NOVELL. XXVI.
(e) NOVELL. VIII. Cap. 2.
(f) NOVELL. XXVII. *prine.*
(g) NOVELL. XXIX.
(h) NOVELL. XXVII.
(i) EDICT. IV.

de *Modérateur*, auſſi bien qu'à celui d'*Arabie*: dans la Notice de *Hiéroclès*, l'un s'appelle *Préſident*, l'autre *Conſulaire*. Or la plûpart des Conſtitutions, par leſquelles l'Empereur fit ces changemens, ſont dattées du Conſulat de *Béliſaire*. D'où l'on peut inferer avec raiſon, que le *Synecdéme* fut écrit avant le Conſulat de *Béliſaire*, c'eſt-à-dire, avant l'année DXXXV. de Nôtre Seigneur: autrement pourquoi *Hiéroclès*, qui par-tout ailleurs, décrit les Provinces dans l'état où elles étoient de ſon tems, auroit-il ſupprimé les nouveaux noms donnez à ces Gouverneurs par *Juſtinien*? On ne ſauroit non plus rendre aucune raiſon plauſible, pourquoi, dans le *Synecdéme*, il n'y a pas le moindre indice des Provinces ou entiérement retranchées par cet Empereur, ou autrement appellées, ou partagées; de quoi Mr. *Weſſeling* donne pluſieurs exemples, que l'on verra dans l'Original. Il y a d'ailleurs pluſieurs Villes, auxquelles *Juſtinien* (*a*) donna ſon nom, ou celui de ſa chére *Théodore*; & une Province même de *Syrie*, qu'il erigea tout exprès pour lui donner le nom de (*b*) *Théodoriade*, en l'honneur de cette Impératrice. Le moien de concevoir que *Hiéroclès* n'eût fait aucune mention de tout cela, ſi l'on ne ſuppoſe qu'il avoit écrit ſa Notice avant le Conſulat de *Béliſaire*, depuis lequel ces nouveautés furent introduites? On ne ſauroit néanmoins inferer de là,

(*a*) Dont NICOLAS ALEMAN a donné un Catalogue, *ad* PROCOP. Hiſt. Arcan. *Cap.* XI.
(*b*) NOVELL. VIII.

là, que *Hiéroclès* fût déja mort avant le Conſulat de *Béliſaire*, comme le croit (*a*) un Savant. Il peut avoir négligé d'ajoûter à ſa Notice les changemens faits depuis. Qui ſait même, s'il ne le fit pas, & ſi l'Ouvrage, tel que nous l'avons, n'eſt pas ſeulement la prémiére Edition? Rien n'empêche que l'autre ne ſe ſoit perduë. Conjecture pour conjecture, je ne ſai ſi l'autre n'eſt pas auſſi bien fondée.

Pour ce qui eſt de la Notice même, EMMANUEL SCHELSTRATE (*b*) a cru qu'elle n'étoit ni de celui dont elle porte le nom, ni complette. Nôtre Auteur le réfute aiſément là-deſſus. Il ne nie pourtant pas, qu'il ne manque, dans le *Synecdéme*, quelques Villes qui devroient y être, pour faire le nombre marqué par CONSTANTIN *Porphyrogennéte:* mais il en rejette la faute ſur les Copiſtes, qui ont ſauté bien des mots, qu'ils jugeoient corrompus, comme ils en ont eux-mêmes corrompu bien d'autres. Cela étoit même déja arrivé avant le tems de cet Empereur, comme il paroît par les morceaux de la Notice de *Hiéroclès*, qu'il a copiez.

Il s'agit maintenant de ſavoir, ſi le *Synecdéme* eſt une *Notice Eccléſiaſtique*, ou *Civile*? Le P. HARDOUIN (*c*) l'a cruë du prémier ordre, & pluſieurs autres après lui; mais ſans en donner aucune preuve. Le contraire paroît par l'Ouvrage

(*a*) Quon ne nomme pas. C'eſt apparemment l'Auteur de la *Diſſertation Chorographique* &c. indiquée ci-deſſus.
(*b*) Tom. II. *Antiq. Eccleſ.* pag 720.
(*c*) In *Antirrhetic.* & *Num. Vrb. Antiq. illuſtrat.*

vrage même. On n'y voit aucun (*a*) *Trône*, peu de *Métropoles*, point d'*Archevêques*, point (*b*) d'*Autocéphales*. Il y avoit ſouvent dans une Province pluſieurs *Métropoles*, quoi qu'inégales en dignité; en *Bithynie*, par exemple *Nicomédie*, *Nicée*, & *Chalcédoine*: à peine *Hiéroclès* donne-t-il ce titre à une ou deux, ſouvent à aucune. De plus, il marque pluſieurs Villes, qui n'eurent jamais d'Evêque. Nôtre Auteur le montre ici par l'exemple de la (*c*) *Scythie*, où ſont marquées quinze Villes: & cependant elles étoient toutes ſous la conduite d'un ſeul Evêque, ſavoir, celui de *Tomis*. *Hiéroclès* omet auſſi, dans la plûpart des Provinces, certaines Villes, qui avoient un Evêque: argument néanmoins, ſur lequel Mr. *Weſſeling* ne veut pas beaucoup inſiſter, parce qu'il croit que ces ſortes d'omiſſions peuvent ſouvent venir de la négligence des Copiſtes.

Le titre de *Synecdéme*, qui ſignifie *Compagnon de Voiage*, prouve, ſelon nôtre Auteur, que le but de *Hiéroclès* étoit de repréſenter, par une courte deſcription l'étenduë de l'Empire d'*Orient*, pour rendre ſervice à ceux qui vouloient en viſiter les Provinces. De là vient qu'il garde très-exactement l'ordre des Provinces, ſelon les Gouverneurs & les Lieutenans qui y commandoient.

(*a*) Siége Epiſcopal.

(*b*) Evêques indépendans, ou abſolument, ou par rapport à quelques autres ſeulement au deſſus d'eux. Voiez BINGHAM, *Orig. Antiq. Eccleſ.* Lib. II. Cap. 18.

(*c*) Pag. 637. où l'on peut voir les Notes de Mr. *Weſſeling*.

mandoient. Mr. *Weſſeling* le montre en détail; & de là il paroît, que *Hiéroclès* lui-même a voulu diſtinguer ſa Notice des *Notices Eccléſiaſtiques*.

J'ai déja rapporté, dans mon prémier Extrait, ce que nôtre Auteur dit des diverſes Editions du *Synecdéme*. En commençant à travailler à ſa réviſion & ſes Notes, il n'avoit d'autre ſecours, que la comparaiſon de ces Editions. Ainſi il ne pouvoit que choiſir, parmi les Diverſes Leçons de Manuscrits qui y ſont indiquées, celles qui lui paroiſſoient les meilleures. Mais l'impreſſion de ce Livre étant déja avancée jusqu'à la page 673. Mr. HAVERCAMP envoia à nôtre Editeur une Copie d'un Manuscrit Grec, intitulé, Τάξις πρώτου θρόνου μητροπολιτῶν, qui avoit été autrefois entre les mains de BONAVENTURE VULCAIN. Sur ce que feu Mr. JAQUES GRONOVIUS dit de ce Manuscrit, dans une Note ſur ETIENNE *de Byzance*, Mr. *Weſſeling* avoit déja ſoupçonné, que c'étoit une partie du *Synecdéme* de *Hiéroclès*, ou que du moins le *Synecdéme* s'y trouvoit joint. Sa conjecture s'eſt vérifiée par la lecture de la Copie. Le nom de *Hiéroclès* n'y eſt pas à la vérité: mais c'eſt le *Synecdéme* tout pur, & bien entier. Le titre y eſt conçû juſtement comme CONSTANTIN *Porphyrogennéte* le rapporte. Nôtre Editeur a donc fait uſage de ce Manuscrit, depuis l'endroit où il en eut communication. Pour ce qui précéde, il marque ici les variétez de lecture qu'il y a trouvées.

DONNONS maintenant quelques exemples des No-

Notes de Mr. *Wesseling*, sur les trois Itinéraires, selon l'ordre où ils sont rangez.

Dans la route d'*Afrique*, depuis la Ville de *Tamagade* jusqu'à *Lamasbe*, on (*a*) trouve, dans l'*Itinéraire d'*ANTONIN, un endroit, nommé *Diana Veteranorum*. Le docte JE'RÔME SURITA avoit mis ici dans le texte *Duana*, sur la foi d'un Manuscrit. Mais tous les autres portent *Diana*. C'est qu'il y avoit là un Temple de *Diane*, que l'on voit représenté sur la Carte de *Peutinger*, & où est indiqué un Gîte *ad Dianam*. Un peu plus haut, il est ici appellé simplement (*b*) *Diana*. Le mot de *Veteranorum* ajoûté, donna à entendre, qu'il y avoit là des *Soldats Vétérans*, qui y habitoient, ou y étoient campez ordinairement. Il paroît étrange néanmoins, que, sous des Empereurs Chrétiens, on voie un Temple idolatre, marqué comme subsistant encore. Mais on sait d'ailleurs avec certitude, que le Paganisme se maintint long tems en *Afrique*. Il ne faut que voir ce que dit (*c*) SALVIEN, du *Démon Céleste* de ce païs-là.

Sur *Gaza*, Ville de *Palestine*, nôtre Editeur (*d*) traite la question, d'où vient que cette Ville est appellée *déserte*, dans le Livre des (*e*) ACTES des Sts. Apôtres ? Car elle étoit certainement habitée & fort peuplée, du tems de ST. LUC.

Mr.

(*a*) Pag. 35. (*b*) Pag. 21.

(*c*) *De Gubernat. Dei*, Lib. VIII. Cap. 2. pag. 127. Edit. *Baluz.* sur quoi on peut voir la Note du Savant BALUZE ; & une de Mr. SCHULTING, sur ULPIEN, *Fragm. Tit.* XXII. *Jurispr. Ante-Justinian.* pag. 636, 637.

(*d*) Pag. 151. (*e*) Chap. VIII. vers. 26.

Mr. GALLAND, dans une (*a*) Lettre à feu Mr. RE'LAND, a cru lever la difficulté, en expliquant le (*b*) terme de l'Original comme s'il ſignifioit, non un lieu inhabité, mais un lieu qui n'étant pas fortifié, n'a point de garniſon, & n'en a pas beſoin. Il allégue là-deſſus un (*c*) paſſage d'HE'SYCHIUS, qui ne prouve nullement ce qu'il en infére, puis qu'il ne contient que l'explication d'un vers d'HOME'RE, (*d*) où le mot d'Ἔρημος ſe trouve. Ce mot à la vérité s'applique ſouvent aux Villes, où il n'y a point de Garniſon, quoi qu'elles en euſſent beſoin; & l'on en allégue ici des exemples, tirez de (*e*) THUCYDIDE, & de (*f*) XE'NOPHON. On l'emploie auſſi, en parlant des Perſonnes, pour dire, (*g*) qu'elles ſont ſans ſoûtien & ſans défenſe. Mais tout cela ne ſert de rien, pour fonder l'explication du paſſage de *St. Luc*, où il s'agit de la Ville de *Gaza*. Et quand même le terme d'Ἔρημος ſeroit ſuſceptible d'un tel ſens, il ne conviendroit point ici, puis que l'Evangéliſte, n'a rien dit qui ſuppoſe quelque Guerre, ou quelques embûches à craindre. Si donc il s'agit de la Ville de *Gaza*, (*b*) & non du *chemin*,

(*a*) *Paleſtin. Illuſtr.* Lib. III. pag. 788.
(*b*) Ἔρημος.
(*c*) Ἔρημα, ἀφύλακτα.
(*d*) *Iliad.* Lib. V. *vers.* 140.
(*e*) Lib. II. Cap. 90. & Lib. V. Cap. 75.
(*f*) *Hellen.* Lib. V. pag. 449. Je ne ſai de quelle Edition. Le paſſage ſe trouve, *pag.* 575. *D. Ed. Paris.*
(*g*) On cite ici DE'MOSTHE'NE, Orat. *in Ariſtocrat.* pag. 404. (pag. 430. C. *Ed. Baſil. Wolf.* 1572.)
(*b*) Car il y a une équivoque dans l'Original: Ἔστιν ὁδὸς

min, qui y méne; il vaut mieux dire, ſelon Mr. *Weſſeling*, qu'il y avoit dans le voiſinage une autre *Gaza*, mais alors ruinée, & par conſéquent *déſerte*. DIODORE *de Sicile* (*a*), & (*b*) DE'XIPE, font mention d'une *ancienne Gaza*: cette qualification ſuppoſe deux *Gaza*, l'une ancienne, l'autre nouvelle, de même que *Palætyr*, *Palæbyblus*, *Palæpaphos*, (*c*) *Palægambrium*. Nôtre Auteur, dans une (*d*) Note ſur *Hiéroclès*, confirme ſa penſée par un Paſſage de (*e*) ST. JE'ROME, où ce Pére aſſûre, que l'ancienne *Gaza* étoit détruite, ſi bien qu'à peine reſtoit-il quelque veſtige des fondemens, dans le lieu où elle avoit été ſituée; mais que celle qu'on voioit, avoit été bâtie en un autre endroit. Voilà un témoin oculaire, dont on n'a aucune raiſon de rejetter le témoignage, conforme à celui d'autres Auteurs. Cette nouvelle *Gaza*, du tems de l'Empereur *Gordien*, étoit une Ville Libre, magnifique, & de plus ſacrée. Cela paroît par une an-

ἀρὴν ἴρημας: ce qui peut ſe raporter ou à ὁδὸν, ou à Γάζαν. Mais il n'y a nulle apparence, comme le remarque Mr. RE'LAND, qu'on doive appliquer le mot de *déſert* au Chemin; car on ne voit pas qu'il peût être ainſi appellé, avec plus de fondement que pluſieurs autres Chemins de la *Paleſtine*.

(*a*) Lib. XIX pag. 715. *Ed. H. Steph.* où on trouve deux fois παλαιὰν Γάζαν.

(*b*) Παλαιγάζαν. Apud SYNCELL.

(*c*) C'eſt ainſi ajoûte nôtre Auteur, que XE'NOPHON appelle *Gambrium*, Hellen. III. *pag.* 375 (pag. 481. Ed. *Paris.* où il y a: Γάμβριον καὶ Παλαιγάμβριον.)

(*d*) Pag. 719.

(*e*) In *Lex. Sacr*, ad vocem GAZA, *pag.* 83. *Onomaſtic. Ed. Amſtel.*

ancienne (a) Inſcription, que Mr. *Weſſeling* rapporte ici, & corrige en même tems. Sa correction fait évanouïr une prétenduë Divinité, que le Traducteur y avoit trouvée comme adorée à *Gaza*, (b) ENCLYSEUS *patrius Deus*. Le Dieu qui faiſoit l'objet du culte de ceux de *Gaza*, s'appelloit autrement, ſavoir, *Marnas*; ſur quoi on renvoie à un Ouvrage (c) du Cardinal. NORRIS.

L'ITINE'RAIRE d'ANTONIN met en *Egypte* une *Babylone*, (d) qu'il appelle *Babylonia*. ST. JE'ROME (e) & (f) SAINT ATHANASE, diſent *Babylon*, juſtement comme (g) ST. PIERRE. Car on ne doute point, que ce ne ſoit de celle-là que l'Apôtre parle, & on renvoie à l'Evêque (h) PEARSON, comme aiant mis la choſe dans une pleine évidence. DIODORE *de Sicile* dit, (i) que cette Ville fut bâtie par *Séſoſtris*, Roi d'*Egypte*; & JOSEPH, l'Hiſtorien Juif, (k) en attri-

(a) Parmi celles de DONIUS, *Claſſ.* III. 41.

(b) Ἐγκλυσεὺς τοῦ πατρίου θεοῦ: il faut lire, ἐγκλυ Μάρνας: ce qui ſignifie, *par ordre du Dieu de ce pays-là*. Formule uſitée dans les Inſcriptions. Sur quoi Mr. *Weſſeling* en indique une de GRUTER, où il y a, en pareil cas: κατὰ πρόσταγμα θεοῦ. Pag. 21. *num.* 1.

(c) *Epoch. Syro-Macedon.* Diſſ. V. pag. 494. *Ed. Lipſ.*

(d) Pag. 169.

(e) *Vit. Hilarion.* Tom. I. p. 248.

(f) *Hiſt. Arian. ad Monach.* pag. 387.

(g) I. EPITRE, Chap. V. verſ. 13.

(h) Diſſ. *De Succeſſ. Roman Pontif.* Cap. 8.

(i) Lib. I. Cap. 56. pag. 36. *Ed. H. Steph.*

(k) *Antiq. Jud.* Lib. II. Cap. 15. §. 1. *Ed. Hudſon.* Mais il me ſemble, que JOSEPH ne donne point *Cambyſe* comme

attribuë la fondation à *Cambyſe*, Roi de *Perſe*. Un (*a*) Théologien Moderne prétend, qu'elle doit ſon origine à *Nabuchodonozor*, mais par une ſimple conjecture, peu certaine, quoi que ſavante. Les Auteurs, (*b*) qui ont écrit l'Hiſtoire de *Jéruſalem*, parlent ſouvent de la *Babylone* d'*Egypte*, ſous le nom d' (*c*) *Alkahira*. Elle ne ſe trouve pourtant pas marquée dans la Notice de *Hiéroclès*. Et là Mr. *Weſſeling* en témoigne (*d*) être fort ſurpris, puis qu'elle étoit alors aſſez célébre. A cette occaſion, il rapporte des paroles d'un (*e*) Auteur Grec, qui marque la diſtance où étoit cette Ville du *Golfe Arabique*.

Il y a tant à dire ſur *Athénes*, que, dans l'endroit de l'*Itinéraire* (*f*) où cette Ville paroît Mr. *Weſſeling* ſe contente de faire une remarque ſur la grandeur de ſon enceinte. L'Orateur (*g*) Dion *Chryſoſtôme* la fait de deux-cens *Stades*, & dit, qu'elle égaloit la moitié de l'étenduë de Ba-

me fondateur de cette *Babylone*: il dit ſeulement, qu'elle fut bâtie, dans le tems que *Cambyſe* ravageoit l'*Egypte*: Βαβυλὼν δὲ ὕστερον κτίζεται ἐκεῖ, Καμβύσου κατασκάψαντος τὴν Αἴγυπτον. Et ce deſſein de bâtir une Ville, ne s'accorde guéres avec la fureur d'un Conquérant, qui détruit tout.

(*a*) CAMPEG. VITRINGA, in ESAI. Cap. 19.

(*b*) On cite ici JACOB. DE VITRIACO, *Hiſt. Orient.* Lib. III. Cap. 7.

(*c*) PIETRO DELLA VALLE croit que c'eſt le *Vieux Caire* d'aujourdhui. *Viaggi*, Part. I. *Lett.* XI. pag. 232, *& ſuiv.* Tom. I. *Ed. Venet.* 1667.

(*d*) Pag. 728.

(*e*) JOAN. PHILOPON. *De Mund. Creat.* Cap. 5.

(*f*) Pag. 326.

(*g*) *Orat.* VI. p. 87. D.

Babylone. En quoi s'il ſuit (*a*) HE'RODOTE, il ſe trompe; puis que, ſelon cet Hiſtorien, *Babylone* avoit quatre-cens huit Stades de circuit. Mais (*b*) STRABON ne lui en donne que trois-cens quatre-vint-cinq. C'eſt peut-être là-deſſus, ou ſur le calcul de quelque autre, que *Dion* a réglé le ſien. Quoi qu'il en ſoit, *Athénes* étoit plus grande, que *Rome*, qui, au commencement du Cinquiéme Siécle, n'avoit que vint & un Milles de contour; comme le témoigne (*c*) OLYMPIODORE.

SUR *Thébes*, de *Béotie*, le Commentateur Eſpagnol s'étoit contenté de (*d*) dire, que cette Ville, qui autrefois avoit prétendu à l'Empire de la *Gréce*, étoit réduite, du tems de PAUSANIAS (*e*), qui écrivoit ſous l'Empire de *Marc Antonin*, à ſa Citadelle, & encore peu peuplée. Voici ce que Mr. *Weſſeling* y ajoûte. *Thébes*, au rapport de (*f*) THUCYDIDE, étoit éloignée de *Platées* de ſoixante-dix Stades. Il y faiſoit grand (*g*) froid en hiver. Elle étoit preſque déſerte du tems de *Trajan*, comme le témoigne (*h*) DION *Chryſoſtôme*. Il y avoit aſſez près de cette Ville, un lieu nommé Γραῖαι, dont parle (*i*) ETIENNE *de Byzance* ſeul. Mais nôtre Auteur

(*a*) Lib. I. *Cap.* 178.
(*b*) *Lib.* XVI. pag. 738 *Ed. Paris.*
(*c*) Apud PHOT. *Cod.* LXXX. *pag.* 198. *Ed. Rothom.*
(*d*) Pag. 327.
(*e*) *Arcad.* ſeu *Lib.* VIII. Cap. 33.
(*f*) Lib. II. Cap 5.
(*g*) COLUMELL *De Re Ruſt.* Lib. I. Cap. 4.
(*h*) *Orat.* VII pag. 123.
(*i*) Voc. Θέσπιαι.

teur le trouve auſſi dans un paſſage de (*a*) XENOPHON, & dans un autre de (*b*) POLYÆNUS, qui s'y rapporte, quoi que diverſement corrompus. Sa correction, (*c*) qui paroît fort vraiſemblable, eſt confirmée par le ſuffrage de Mr. *Hemſterhuis*.

DANS la route de *Leide* à *Strasbourg*, (*d*) un mot mal entendu a embarraſſé les Savans, & fait croire aux (*e*) uns, que *Leide* étoit la *Capitale* des deux *Germanies*; aux (*f*) autres, que c'étoit *Strasbourg*; quoi que ni l'une ni l'autre de ces deux Villes n'aît jamais eû cet honneur. *A Lugduno capite Germaniarum Argentoratum.* On a pris le mot *capite*, comme s'il ſignifioit une *Ville Capitale*. Et il eſt bien vrai, que les Anciens Auteurs l'emploient ſouvent en ce ſens-là. On en donne ici pluſieurs exemples, outre ceux que d'autres (*g*) avoient déja ramaſſez. Mais on trouve auſſi *caput* pour le lieu où commence un païs, & Mr. *Weſſeling* ne manque pas non plus (*h*) d'autoritez, pour le prouver. L'autre interprétation eſt auſſi détruite par la maniére dont les paroles ſont conçuës dans le Manuſcrit du *Vatican*, ſur lequel nôtre Editeur a ainſi réformé

(*a*) Lib. V *Hellen.* pag. 449. (575. C. *Ed. Paris.*) où il y a, ἀπὸ Γραὸς σήθεα.
(*b*) *Strateg.* Lib II. Cap. 1. où on lit: Ῥέας ἴδος.
(*c*) Γραίας ἴδεα, & ἴδος.
(*d*) Pag. 368.
(*e*) SAVARON, in SIDONIUM APOLLINAR. Lib. V. Epiſt. 7.
(*f*) PONTAN. *Diſquiſ. Chorogr.* Cap. 38.
(*g*) SAVARON, in *Lib.* IV. Ep. 25. *Sid. Apoll.* in fin.
(*h*) PLINE, Lib. X. Epiſt. 81. *num.* SOLIN, Cap. 28. ACT. S. VICTOR. Cap. 2.

formé le Texte: CAPUT GERMANIARUM. *A Lugduno Argentoratum.* Les prémiers mots contiennent le titre, & marquent le quartier d'où l'Auteur de l'*Itinéraire* va commencer à décrire une nouvelle Route. On peut l'inferer auſſi des autres Manuscrits, qui portent tous *Caput Germaniarum*, mais par une transpoſition viſible des Copiſtes: *A Lugduno caput Germaniarum Argentoratum.* Le docte (*a*) SAVARON, pour trouver ici quelque fondement au ſens de *caput*, pris pour une Ville Capitale, dit, qu'elle étoit la Capitale de la *Germanie Lionnoiſe* (*Germania Lugdunenſis*), à qui elle avoit donné ſon nom. Mais c'eſt entaſſer erreur ſur erreur. Car SIDONIUS APOLLINARIS entend viſiblement par la *Germanie Lionnoiſe* la *Bourgogne*, parce que les *Bourguignons* étoient d'origine *Germanique*; comme l'explique très-bien le P. SIRMOND.

Sur la même route, (*b*) on trouve, après un endroit, où eſt aujourdhui le (*c*) Village d'*Alfen*, la Ville d'*Utrecht*, appellée *Trajectum*; & cet *Itinéraire* eſt le plus ancien monument, de ceux qui nous reſtent, où il en ſoit fait mention. Elle eſt nommée *Caſtrum Trajectum*, *Vicus Trajectus*, *urbs Trajectus*, dans les Diplômes rapportez par HEDA: *Vetus Trajectum*, dans les *Annales* de BERTIN ſur l'Année 834. On l'appella depuis, en langage du païs, (*d*) *Trecht*. D'où

(*a*) *Ubi ſupr.* ad *Lib.* V. *Epiſt.* 7.
(*b*) Pag. 369.
(*c*) *Albiniana.* Voiez MENSO ALTING, *Deſcript. Germ. Inf.* Tom. I. pag. 2.
(*d*) WILLIBALD. & OTHOLON. in *Hiſt. Bonifac.*

D'où l'on fit enſuite *Oldtrecht*, en joignant à *Trecht*, tiré de *Trajectum*, la qualité d'ancienne (*Vetus*) qui étoit jointe autrefois à la déſignation du lieu où la Ville fut bâtie. Et que (*a*) cette Ville ſoit fort ancienne, il paroît de ce que dans le Neuviéme Siécle, elle (*b*) fut cedée à Louïs *le Débonnaire*, avec *Cologne*, *Tréves*, & autres Villes du Roiaume de Lothaire.

En voilà aſſez pour l'*Itinéraire d'*Antonin. Paſſons à celui de Jerusalem. Ici, auſſi bien que dans la Notice de *Hiéroclès*, toutes les Notes ſont de Mr. *Weſſeling*.

Il eſt fait mention, dans les deux *Itinéraires*, (*c*) d'une Ville de *Cappadoce*, nommée *Parnaſſe*; & *Hiéroclès* en parle auſſi, l'appellant (*d*) Παρνασσός. Comme cette Ville eſt peu connuë d'ailleurs, le Savant Ursinus, quoi qu'il en trouvât le nom dans un Manuscrit des (*e*) Fragmens de Polybe, l'a changé en un autre de ſa pure autorité. L'Hiſtorien y parle d'*Eumène* & *Attale*, qui marchoient contre *Pharnace*. Ils arrivérent, dit-il, en cinq jours au Fleuve *Halys*, & de là en ſix jours à *Parnaſſe*; où *Ariarathe*, Roi de *Cappadoce* les joignit: ἐντεῦθεν πάλιν ἀνέζευσαν εἰς Παρνασσὸν &c. De Παρνασσὸν *Urſinus* a fait Ἄμισὸν, *Amiſe*, Ville du *Pont*. Mais la ſituation de *Parnaſſe* convient parfaitement aux lieux, dont

(*a*) Voiez Willibrord. Bosschaerts Diſſ. XVI. *De Friſ. Apoſtolic.*

(*b*) Annal. Bertin. ad ann. 820.

(*c*) *Itiner. Anton.* pag. 144. *Hieroſolym.* pag. 576.

(*d*) *Pag.* 700.

(*e*) *Legat.* Cap. 55.

dont il s'agit. Ainſi on ne ſauroit douter, qu'il ne faille rétablir ici ce nom, autoriſé par le Manuscrit. Mr. *Weſſeling* redreſſe encore *Urſinus* ſur un autre nom, qu'il a changé au même endroit, ſans des raiſons ſuffiſantes.

VOICI des remarques curieuſes ſur la Ville de *Tarſe* en *Cilicie*, dont l'*Itinéraire* de *Jéruſalem* parle comme de la patrie de *St. Paul.* (*a*) *Civitas Tharſo. Inde fuit Apoſtolus Paulus.* Cette Ville paſſoit pour avoir été fondée par l'ancien *Perſée* de l'Hiſtoire fabuleuſe, comme on le prouve par un paſſage de (*b*) DION *Chryſoſtôme*; & par un autre de LIBANIUS (*c*), mais en le corrigeant: car, au lieu que *Tarſe*, déſignée clairement par le Fleuve *Cydre*, qui la traverſe, y eſt appellée la Ville de *Perſée*, les Copiſtes en ont fait la Ville des (*d*) *Perſes.* A cette occaſion, Mr. *Weſſeling* explique un mot du paſſage de *Dion*, qui a fort embarraſſé les Savans. Il y eſt parlé du (*e*) *Trident* d'*Apollon*, qui étoit un des ornemens ſacrez de *Tarſe*; & cependant, ſelon la Mythologie Paienne le *Trident* eſt une des armes de *Neptune.* On ne trouve ailleurs aucun Trident d'*Apollon.* C'eſt pourquoi ISAC CASAUBON (*f*) a voulu prémiérement changer, dans

(*a*) Pag. 579.

(*b*) *Orat.* XXXIII. pag. 394.

(*c*) Orat. XXVIII. *ad Senat.* (ou *ad Sever*) pag. 620.

(*d*) Ἀπὸ Περσῶν πόλεως, pour Περσέως: & auparavant, ἀπὸ θρασεῖν, pour ἀπὸ Θρᾴκης.

(*e*) Περὶ τὸ Περσέως, καὶ Ἡρακλέους, καὶ τοῦ Ἀπόλλωνος τῆς τριαίνης &c.

(*f*) *Diatrib. in* DION. Cap. 31. *pag.* 62, 63.

dans le Texte, *Apollon* en *Neptune*; & puis, peu content lui-même de cette conjecture, il laiſſe *Apollon*, & ôte le *Trident*, (*a*) pour y ſubſtituer la Déeſſe *Minerve*, comme jointe ici à *Apollon*. Nôtre Auteur, rejettant ces conjectures, & une autre auſſi peu fondée, de (*b*) SELDEN; trouve le Texte bien correct, & facile à expliquer ſans aucun changement. On apprend d'un (*c*) ancien Auteur, qu'il y avoit à *Tarſe* une *Epée Sacrée* d'*Apollon*, qui ſe nettoioit avec l'eau du *Cydne*, plus propre à cela, qu'aucune autre. Voilà le *Trident*, dont parle l'Orateur Grec, & dont il n'a fait que changer le nom. L'explication eſt appuiée du ſuffrage de Mr. *Hemſterhuis*. A l'égard de ce que dit l'*Aquitain*, au ſujet de *St. Paul*, & qui eſt conforme à ce que *St. Paul* (*d*) dit lui-même, qu'il étoit né à *Tarſe*, Ville de *Cilicie*; Mr. *Weſſeling* recherche, ſur quoi peut s'être fondé un ancien Auteur de (*e*) *Martyrologes*, qui a avancé, que *St. Paul* étoit né à *Giscale*, Ville de *Galilée*, & que de là, étant encore enfant, il paſſa à *Tarſe* avec ſes Pére & Mére. C'eſt de ST. JE'ROME, que cela a été tiré apparemment: car on le trouve dans ſon *Catalogue des* (*f*) *Ecrivains Eccléſiaſtiques*. Mais il traite lui-même ail-

(*a*) Καὶ τοῦ Ἀπόλλωνος τῆς τ' Ἀθηνᾶς.
(*b*) Qui liſoit, τῆς θεατρικῆς. In *Not.* a WOLF. edit.
(*c*) DEMETRIUS TARSENS. apud PLUTARCH. *de Oracul. defect.* pag. 433. B. *Ed. Wech.*
(*d*) ACTES, Chap. XXII. *vers.* 3.
(*e*) NOTKER. Martyr. II. *Non. Aug.*
(*f*) Tom. I. pag. 266. *Ed. Baſil.*

ailleurs (*a*) la choſe de *fable*. Le Patriarche (*b*) PHOTIUS aſſûre, que les Ancêtres de *St. Paul* avoient eû leur domicile à *Giscale*. On ne nie pas abſolument que cela ne puiſſe être: mais il faudroit de meilleurs garants, pour ſe le perſuader, que l'autorité ſeule de *Photius*; qui d'ailleurs fait ici une bévuë groſſiere: car il met *Giſcale* dans la Tribu de (*c*) *Benjamin*.

Mr. RE'LAND a (*d*) cru, que la Ville de *Céſarée* dans la *Paleſtine* étoit appellée *Cæſarea Paleſtina*, pour la diſtinguer des autres Villes qui portoient le même nom. Il ſe fonde ſur un endroit de l'*Itinéraire* de *Jéruſalem*, où il y a: (*e*) *Civitas Cæſarea Palæſtina, id eſt Judæa*. Et il confirme cette dénomination, non ſeulement par des paſſages d'Auteurs (*f*) Profanes, où l'adjectif *Palæſtinus* ſe trouve, mais encore par un Fragment de ST. HILAIRE, où il y a formellement: *apud Cæſaream Palæſtinam*. Mais nôtre Auteur trouve que cela ne conclut rien pour l'application à l'endroit dont il s'agit; autrement que ſignifiera ce qui ſuit, *id eſt, Judæa*? Il faut lire certainement *Cæſareæ Palæſtinæ, id eſt, Judææ*. Pour le paſſage de *St. Hilaire* (*g*), il eſt fort dou-

(*a*) Comment in *Epiſt. ad* PHILEMON.

(*b*) *Epiſt.* 246 pag. 377. *Ed. Londin.*

(*c*) La *Galilée*, dont *Giscale* faiſoit partie, étoit dans la Tribu de *Zabulon*.

(*d*) *Paleſtin. Illuſtr.* Lib. III. *pag.* 671.

(*e*) Pag. 585.

(*f*) *Paleſtino Syro*, TIBULL. Lib. I. Eleg. VIII. *vers.* 18. *Paleſtina aqua*, OVID. Faſt. Lib. II. *vers.* 464.

(*g*) *Fragm.* 3. *Oper. Hiſtoric.* pag. 1311. *Ed. Paris.* 1693.

douteux ; puisque, dans un autre endroit des (*a*) mêmes Fragmens, on lit, *Acacius ex Cæsarea Palæstinæ*. Sur cette même Ville, l'*Itinéraire* fait mention d'un *Bain*, qu'on y voioit, de CORNEILLE le Centenier. *Ibi est Balneus Cornelii Centurionis* &c. Voilà *Balneus* dit, au lieu de *Balneum*, comme le demande la pureté de la Langue Latine. Mr. *Wesseling* cite là-dessus un passage de PE'TRONE, (*b*) où le même mot se trouve ainsi au masculin; & il y joint d'autres exemples, d'où il paroît que, dans le langage vulgaire, on négligeoit souvent les régles des Grammairiens. Mais ce qu'il y a ici de plus à remarquer, c'est le *Bain de Corneille le Centenier*. Nôtre Auteur ne se souvient d'aucun autre Auteur, qui en aît parlé. Peut-être, dit-il, que l'on s'est imaginé qu'un certain Bain de *Césarée* avoit été bâti par *Corneille*, parce que ce Centenier aimoit beaucoup à faire du bien; & que la Ville de *Césarée* se distinguoit fort des autres par les Bains magnifiques qu'on y voioit; comme le témoigne (*c*) un ancien Rhéteur. La Maison de *Corneille* subsistoit encore à *Césarée*, du tems de (*d*) ST. JE'ROME. Y auroit-il eû un Bain joint? C'est surquoi nôtre Auteur n'oseroit rien décider.

APRE'S tout il n'y a pas grand fond à faire sur ce que l'on avoit débité à nôtre Voiageur, au sujet

(*a*) *Fragm.* II. pag. 1288.

(*b*) Cap. 41. où les Interprêtes veulent le corriger sans nécessité.

(*c*) CHORICIUS *Sophist.* Orat. in *Procop. Gazæum*, Cap. 10.

(*d*) *Epitaph. Paullæ*, pag. 172. Tom. I. *Ed. Basil.*

ſujet des Curioſitez de la *Terre Sainte*, que l'on y montroit alors. Les Traditions de ce tems-là étoient auſſi incertaines, & auſſi mêlées de Fables, que celles qu'on y a jointes dans les Siécles ſuivans; comme on le verra dans les Notes de Mr. *Weſſeling*. Cela même lui (*a*) fournit dequoi s'étonner, qu'entre tout ce que l'*Aquitain* dit de *Jéruſalem*, il n'y aît pas un mot de la *Croix* de Nôtre Seigneur, que l'on a aſſûré avoir été trouvée par les ſoins de l'Impératrice *Héléne*, ni par conſéquent des grands Miracles que l'on prétend avoir été faits par l'attouchement & la vertu de ce bois ſacré. Un Ecrivain, qui a ramaſſé avec tant de ſoin les moindres bruits populaires qui couroient, au ſujet des Lieux Saints de *Jéruſalem*; qui nous parle gravement de (*b*) la Caverne, où *Salomon* donnoit la torture aux Diables, de (*c*) la *Fontaine de* SILOE', comme tariſſant aux Jours de *Sabbat*, & d'autres ſemblables niaiſeries; auroit-il de propos délibéré paſſé ſous ſilence tant de merveilles débitées au ſujet de la *Croix*, & la trouvaille même de cette rélique? lui ſur tout, qui étoit allé à *Jéruſalem* très-peu d'années avant le tems où on en met l'époque? La conſéquence, que Mr. *Weſſeling* tire de là, eſt naturelle, & ajoûte une nouvelle preuve bien forte, à celles (*d*) qu'on a déja alléguées, ſur les faits conſiderez en eux-mê-

(*a*) Pag. 593. (*b*) Pag. 589. (*c*) Pag. 592.
(*d*) Voicz, par exemple, la *Bibliothéque Anc. & Moderne de* Mr. LE CLERC, Tom. XVI. pag. 113, *& ſuiv.* Tom. XV. pag. 416.

mêmes. C'eſt que, du tems de cet Auteur, on n'avoit point entendu parler à *Jéruſalem*, ni de la Croix trouvée, ni des Miracles, & autres choſes qui y avoient du rapport. Auſſi n'en voit-on rien, ni dans la Lettre de l'Empereur CONSTANTIN (*a*) à *Macaire*, ni dans les endroits où EUSE'BE décrit la *Terre Sainte*, & ce qui s'y étoit paſſé. Le P. DE MONTFAUCON (*b*) a prétendu néanmoins en montrer quelque indication dans un paſſage du Commentaire d'*Euſébe* ſur les PSEAUMES: mais ce paſſage, examiné ſans prévention, ne prouve rien. L'Evêque, expliquant ces paroles: (*c*) *Feras-tu des Miracles pour les Morts?* rapporte le ſens à JE'SUS-CHRIST, & l'infére des Miracles, qu'il dit qui s'étoient faits de ſon tems *auprès du Tombeau & de Nôtre Seigneur, & de l'Egliſe du Saint Sépulcre*, qu'il appelle *Martyrium*. Là-deſſus le Savant Bénédictin ſoûtient, que ces Miracles ne peuvent être, que ceux qui ſont rapportez par (*d*) SULPICE SE'VE'RE, par (*e*) SOCRATE, & par (*f*) SOZOME'NE. Mais d'où cela paroît-il? *Euſébe* parle en général de Miracles: & il ne dit rien ailleurs, quoi qu'il en eût des occaſions très-naturelles, de ceux qu'on attribuoit à la *Croix* de

(*a*) Pour faire bâtir L'Egliſe du *St. Sépulcre*. EUSE'BE rapporte cette Lettre, *De Vit. Conſtantin.* Lib. III. Cap. 30. & après lui SOCRATE, SOZOME'NE.

(*b*) *Diſſert. prælimin.* ad EUSEB. *Comm. in* PSALM. Cap. 3.

(*c*) PSALM. LXXXVII. verſ. 10. (LXXVIII. ſelon l'*Hébreu*.

(*d*) *Hiſt. Sacr.* Lib. II. Cap. 34, *& ſeqq.*

(*e*) *Hiſt. Eccl.* Lib. I. Cap. 17.

(*f*) *Hiſt. Eccl.* Lib. II. Cap. 1.

de Nôtre Seigneur. Bien plus : on ne ſauroit en aucune maniére entendre ce qu'il dit ici, des Miracles que les Auteurs nommez ci-deſſus diſent avoir été faits à l'occaſion de la *Croix* trouvée, puis que dans le tems où ils les placent, l'*Egliſe* du *St. Sépulcre* néxiſtoit point. Car *Euſébe* donne ceux dont il parle, comme faits de ſon tems auprès du *Sépulcre & de l'Egliſe* (Μαρτύριον) de Nôtre Seigneur. Or, de l'aveu du P. *de Montfaucon*, cette *Egliſe du St. Sépulcre* ne fut commencée de bâtir, que depuis qu'*Héléne* fut de retour de *Jéruſalem*; & elle n'étoit point encore achevée, quand *Euſébe* alla viſiter *Jéruſalem*. Les *Miracles* même, qu'il rapporte, ne ſont ni conformes (*a*) aux paroles du Pſalmiſte, où il croit les voir prédits, ni propres à établir l'opinion que le P. *de Montfaucon* fonde là-deſſus. Ces Miracles ſont *faits pour les Morts*, c'eſt-à-dire, ſelon *Euſébe*, en faveur de JESUS-CHRIST. En quoi conſiſtent-ils, ſelon lui? Le voici. Qu'y avoit-il de plus merveilleux pour les *Juifs*, & pour les *Païens* même, que de voir la Mére d'un Empereur, & pluſieurs à ſon exemple, courir avec empreſſement à un lieu auparavant fort mépriſé, pour y rendre à Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST l'honneur qui lui étoit dû; ce lieu embelli de Bâtimens magnifiques; la plûpart des *Païens* renoncer à leur Superſtition, pour embraſſer le Chriſtianiſme, & regarder comme un grand bonheur de pouvoir en faire profeſſion? C'eſt

(*a*) Où il s'agit de la *Réſurrection des Morts*. On peut voir là-deſſus les Interprétes.

C'eſt ce que veut dire *Euſébe* dans les paroles précédentes : (*a*) *Vous avez voulu* (il introduit Nôtre Seigneur parlant ainſi à ſon Pére) *que je ſubiſſe la mort, afin que vôtre miſéricorde fût annoncée dans les Tombeaux mêmes, que vôtre vérité fût connuë dans la perdition, que vos merveilles fuſſent prêchées dans les ténébres, & vôtre juſtice racontée dans un païs oublié. Que ſi quelcun*, ajoûte-t-il, *fait attention aux Miracles faits chez nous auprès du Sépulcre & de l'Egliſe de Nôtre Sauveur, il conviendra certainement, que la prédiction a été accomplie par l'événement.* Quelle liaiſon y auroit-il dans ces paroles, conclut Mr. *Weſſeling*, ſi *Euſébe* eût eû dans l'eſprit la *Croix* trouvée, & les Miracles qui y avoient du rapport?

Après l'*Itinéraire* de *Jéruſalem*, dont la fin eſt déſignée par *Explicit Itinerarium* : on trouve, comme tirées du Manuſcrit, ſur lequel *Pithou* le publia, (*b*) quelques lignes, qui contiennent des Etymologies de certains mots Gaulois, la plûpart incertaines, ou viſiblement ridicules; comme celle du *Rhône*, qui eſt appellé ici *Rhodanum*. Ce mot, dit l'Anonyme, ſignifie *violentum*, rapide: car & en *Gaulois*, & en *Hébreu*, *Rho* veut dire *nimium*, trop; & *Dan* un Juge, *Judicem*. Mais voici une autre étymologie, qui n'eſt pas à rejetter, ſelon Mr. *Weſſeling*. ARE-MORICI, *ante mare*. ARE, *ante*; MORE *dicunt Mare, & ideo* MORINI *Marini*. On ſait par

(*a*) *Comm.* pag. 549.
(*b*) Pag. 617.

par le témoignage de (*a*) JULES-CE'SAR, que toutes les Villes des *Gaules*, qui étoient voiſines de l'*Océan*, s'appelloient en langage du païs *Armoricæ*. PLINE même (*b*) dit, que l'*Aquitaine* portoit ce nom. Ainſi il y a tout lieu de croire, que *More* ſignifioit la Mer, & *are*, devant. La maniére dont *Céſar* décrit le païs des anciens *Morins*, juſtifie auſſi qu'ils étoient ainſi appellez, parce qu'ils étoient près de la Mer, *Marini*. Outre que le terme de *More*, pour dire la Mer, s'eſt conſervé dans les Langues *Allemande*, *Hollandoiſe*, & *Angloiſe*.

RESTE la Notice Gréque de HIE'ROCLE'S, ſur laquelle les Notes de Mr. *Weſſeling* ne ſont pas moins ſavantes & inſtructives.

On y voit, dans la Province de *Gréce*, ou d'*Achaïe*, une Ville nommée Ἐλατῖνα (*c*) dans tous les Manuscrits. CONSTANTIN (*d*) *Porphyrogennéte* l'appelle Ἐλαιοῦντα. Mais *Elatine* ne ſe trouve nulle part ailleurs: & la Ville d'*Eleuſine* étant dans l'*Attique*, eſt trop éloignée des autres, entre leſquelles *Hiéroclès* place celle-ci. Nôtre Auteur lit Ἐλάτεια, *Elatée*. Cette Ville de *Phocide*, très-connuë, convient ici par ſa ſituation. Il faut en reſtituer auſſi le nom, dans un paſſage corrompu de (*e*) LIBANIUS, où l'on a corrigé ἐν Βοιωτίᾳ, qui ne fait point de ſens

(*a*) *De Bell. Gall.* Lib. VII. Cap. 75. Lib. VIII. Cap. 31.
(*b*) *Hiſt. Natur.* Lib. IV. Cap. 17.
(*c*) Pag. 643.
(*d*) Lib. II. *Themat.* 5.
(*e*) Tom. I. pag. 110. où le Texte porte: τὴν δὲ Ἠλιδα ΕΩΤΕΙ κατειλημμένην.

ſens convenable. En mettant Ἐλάτειαν, l'Orateur fera dire à *Démoſthéne*, qu'*Eſchine* étoit la cauſe des maux que les *Athéniens* avoient ſouffert à la Bataille de *Chéronée*, parce que la priſe d'*Elatée* avoit donné lieu à cette Bataille. On trouve la même penſée exprimée plus clairement dans un autre endroit de (*a*) *Libanius*, où *Démoſthéne* parle ainſi : *J'accuſe* Eſchine *de tous les malheurs arrivez à* Chéronée ; *car les* (*b*) Athéniens *ne ſe ſeroient jamais engagez à la Bataille de* Chéronée, *ſi* Elatée *n'eût été priſe*. Cette correction eſt de Mr. Hemsterhuis, & paroîtra ſans doute inconteſtable.

Parmi les lieux de *Phrygie* & de *Pamphylie*, on en voit quelques-uns qualifiez Δῆμοι, (*c*) ce qui ne ſignifie que *Bourg* : & cependant ils ſont honorez du nom de *Ville* dans les Conciles. Ils avoient même leur Evêque particulier, quoi que cela fût défendu par les Canons, comme ceux du Concile de (*d*) *Sardes*, & de celui de (*e*) *Laodicée*. Mais, dit Mr. *Weſſeling*, l'ambition des Prélats faiſoit ſouvent fouler aux piez les meilleures Ordonnances des Conciles. Pour avoir un plus grand nombre de Suffragans, ils mettoient des Evêques dans des Bourgs, ou de petites Villes. En *Afrique*, pendant les Diſputes des *Donatiſtes*, le nombre des Evêques s'augmenta prodigieuſement : on en vit établir dans des Vil-

(*a*) *Ibid.* pag. 133.
(*b*) Οὐκ ἂν γὰρ ἐξῆλθον εἰς Χαιρώνειαν Ἀθηναῖοι, μὴ καταειλημμένης Ἐλατείας.
(*c*) Pag. 678.
(*d*) Can. VI. (*e*) Can. LVI.

Villages, dans des Métairies, dans de simples Fonds de terre; comme il paroît par la (*a*) *Conférence* de CARTHAGE.

LA Ville de *Nazianze* en *Cappadoce*, est célébre par le fameux Evêque GRE'GOIRE, qui en étoit originaire. Le Cardinal (*b*) (BARONIUS) a cru, que c'étoit la même que *Diocésarée*, dont PTOLE'ME'E & (*c*) *Pline* parlent, comme située en *Cappadoce*. Il se fonde, sur ce que (*d*) *Grégoire* lui-même dit, que *Diocésarée*, petite Ville, est le lieu où il a été élevé: or on sait, que *Grégoire* fut élevé principalement à *Nazianze*. De plus, il n'est fait aucune mention de *Diocésarée*, ni dans les Actes des Conciles, ni dans les Notices Ecclésiastiques; au lieu qu'on y voit souvent *Nazianze*. Ces raisons néanmoins n'ont point persuadé Mr. *Wesseling*. La derniére, dit-il, est de très-peu de poids. Car plusieurs Villes, autrefois considérables, n'ont aucun Evêque dans les Notices, & dans les Conciles: faut-il donc s'étonner, que l'on n'en trouve point de *Diocésarée*, qui étoit fort petite, selon le témoignage de (*e*) *Grégoire de Nazianze*? L'autre raison est plus spécieuse: mais comme *Grégoire* étoit né à *Arianze*, Maison de Campagne également éloignée de *Nazianze* & de *Diocésarée*, il peut se faire qu'il eût été élevé dans la derniére Ville, avant que son Pére devînt

(*a*) Cap. 181.
(*b*) In *Vit. Gregor. edita a* PAPEBROCH. IX. Maji.
(*c*) *Hist. Natur.* Lib. VI. Cap. 3.
(*d*) *Carm.* V. vers. 25.
(*e*) *Carm.* XXXII. in *Anecdot. Grec.* MURATOR.

vint Evêque de *Nazianze*. Or que ces deux Villes fussent voisines, cela paroît par (*a*) PTOLE'ME'E, qui joint de fort près *Diocésarée* & *Néanesse*, ou, comme porte un Manuscrit, *Naneſſe*, qui doit être *Nazianze*. D'ailleurs, dans une (*b*) Lettre, où *Grégoire* intercéde en faveur des *Diocésariens*, il ne dit rien de son Pére ou de sa Mére : raison néanmoins qui auroit été très-propre au dessein qu'il avoit d'appaiſer la colére d'*Olympius*. Il ajoûte au même endroit, (*c*) qu'il avoit bâti une Eglise à *Diocésarée* : cela est faux si on l'entend de *Nazianze*, puisque ce ne fut pas *Grégoire* lui-même, mais son Pére, qui bâtit à *Nazianze* une Eglise magnifique, comme il paroît par ce que dit le Fils (*d*) dans une de ses Harangues.

PARMI les Villes de *Palestine*, il y en a une dont le nom est écrit (*e*) Σίλλα. C'est une faute de Copiste, & nôtre Auteur corrige très-bien en lisant Πέλλα. *Pella* étoit dans la *Pérée*. Le séjour qu'y firent les *Chrétiens* sortis de *Jérusalem*, l'a rendue célébre. Elle prit son nom de celui de la Ville de *Macédoine*, qui en étoit la Capitale ; & les *Macédoniens* le lui donnérent, selon leur coûtume (*f*) d'imposer aux Villes, qu'ils conquéroient, le nom de quelcune de celles de leur ancienne domination. *Pella*, en langage *Ma-*

(*a*) *Geogr.* Lib. V. Cap. 6.
(*b*) Epist. XLIX.
(*c*) Tom. I. *pag.* 810. C.
(*d*) *Orat.* XIX. pag. 313.
(*e*) Pag. 720.
(*f*) APPIEN, *de Bell. Syriac.* pag. 201. *Ed. Amſtel.*

Macédonien, ſignifioit une *Pierre* ; & de là vint originairement le nom de la Ville, comme (*a*) on l'avoit déja prouvé par un paſſage d'ULPIEN, Commentateur de DE'MOSTHE'NE. Ainſi ETIENNE (*b*) *de Byzance* a tort de faire venir ce nom d'un certain homme, appellé *Pella*. Mr. HEMSTERHUIS redreſſe auſſi avec raiſon ceux qui croiant qu'il y avoit faute dans l'explication que donne HE'SYCHIUS du mot *Pella* : Πέλλα, λίθος : ont voulu changer le dernier mot en πίθος.

UNE des Provinces d'*Egypte* eſt appellée *Arcadie*, Ἀρκαδία, (*c*) par *Hiéroclès*. Les plus anciens Auteurs qui en aient fait mention, ſont (*d*) CYRILLE, & les Péres du (*e*) Concile d'*Epheſe*. L'Empereur *Arcadius* lui avoit donné ſon nom ; comme on l'apprend du Commentaire d'EUSTATHE (*f*) ſur DE'NYS le Géographe. Sur une telle autorité Mr. *Weſſeling* a été en droit de traiter de viſion la conjecture du P. HARDOUIN, qui dit, que cette Province fut ainſi appellée, parce qu'elle étoit au milieu de toute l'*Egypte*, comme l'*Arcadie* de *Gréce* au milieu du *Péloponnèſe*. Au reſte, celui qui la gouvernoit, avoit le titre de *Préſident*, que l'on trouve auſſi dans la *Notice* (*g*) de l'Empire d'*Orient*. Une de ſes Villes étoit *Héraclée*, appellée

(*a*) SPANHEM. *De Præſt. & Uſu Numism.* Diſſ. IX. pag. 654. Tom. I.
(*b*) Voc. Πέλλα.
(*c*) Pag. 729.
(*d*) Epiſt. *ad Attic.* pag. 205.
(*e*) *Pag.* 474.
(*f*) In *vers.* 251. (*g*) Cap. 1.

lée *la grande*. C'eſt au voiſinage de celle-ci, que nâquit ANTOINE, le prémier Moine, & l'introducteur de la Vie Monaſtique. On le prouve par un paſſage de SOZOMÈNE, (*a*) où néanmoins le docte HENRI DE VALOIS (*b*) a trouvé la patrie d'*Antoine*, comme miſe dans l'autre *Héraclée* d'*Egypte*, nommée *la petite*, pour la diſtinguer de la précédente. Κώμη δὲ αὕτη ἐστὶ Ἡρακλείας, τῆς πρὸς Αἰγυπτίους ἄκρας. Le dernier mot ἄκρας eſt, ſelon lui, le nom *Egyptien*, de la *petite Héraclée*. Mais il cite lui-même un Manuscrit, où on lit ἀμφὶ σι; & un paſſage de (*c*) NICE'PHORE, tiré viſiblement de celui de *Sozoméne*, dont voici les paroles: Ὁμορος δὲ ἄντη Ἡρακλείᾳ τῶν πρὸς Αἰγυπτίους Ἀμφίδων. De là Mr. *Weſſeling* infére, qu'il faut auſſi lire dans *Sozoméne*: Κώμη δὲ ἄντη ὅμορος Ἡρακλείᾳ τῆς πρὸς Αἰγυπτίους Ἀμφιδίας: d'autant plus que le Manuscrit indiqué porte, τῆς πρὸς Αἰγυπτίους Ἀμφίσι. Que ſi l'on retient le τοῖς des autres Manuscrits, il n'y a d'autre changement à faire dans tout le paſſage, que d'ajoûter un mot de deux lettres, en liſant: ἐν τοῖς πρὸς Αἰγυπτίοις Ἀμφισι.

ON ne voit point la Ville de *Barcé* parmi celles d'*Afrique*. Cependant à l'occaſion de *Ptolémaïs*, qui en étoit voiſine, (*d*) nôtre Auteur nous

(*a*) *Hiſt. Eccleſ.* Lib. I. Cap. 13.

(*b*) En quoi je vois, qu'il a été abandonné par TILLEMONT, qui met la *grande Héraclée* pour patrie d'*Antoine*, *Mémoires pour l'Hiſt. Eccleſ.* Vol. XIX. pag. 184. *Ed. de Bruxell.*

(*c*) Lib. VIII. Cap. 4.

(*d*) Pag. 732.

nous donne des remarques curieuſes ſur un point d'Antiquité Eccléſiaſtique, qui regarde le lieu du Martyre de l'Apôtre SAINT JAQUES. ISIDORE, où l'Auteur du Livre *De Vita & Obitu Sanctorum*, qui paſſe ſous ce nom, en parle ainſi: *Hic ab Herode Tetrarcha gladio cæſus occubuit, ſepultus in arce Marmaria.* C'eſt ainſi que porte un Manuſcrit des (*a*) Jéſuites d'*Anvers*: mais dans d'autres, citez par (*b*) MARIANA, il y a, *in arce* ou *arca Carmarica*, *Marmarita*, *Marmorica*, *Achimarmarica*: & dans un (*c*) ancien Martyrologe, *Acaia Marmarica*. De ces maniéres de lire étrangement corrompuës les Ecrivains Espagnols ont tiré dequoi appuier leur opinion imaginaire, ſur l'honneur qu'ils prétendent qu'a l'*Eſpagne* d'avoir les Réliques de *St. Jaques*, comme y aiant été enſeveli dans quelque endroit. *Mariana* a forgé ici un Tombeau de marbre, *arcam marmoricam*. Mais pour ne rien dire de cette étrange façon de parler, *marmoricam*, pour *marmoream*: l'Auteur, dont il s'agit, parle par tout ailleurs des lieux, où les Saints ont été enterrez, & non de la forme ou de la matiére de leurs Tombeaux. D'autres (*d*) Ecrivains de la même nation, abandonnant l'explication forcée de *Mariana*, veulent qu'on liſe *Tamarica*: & c'eſt, diſent-ils, le quartier de la *Galice*, où habitoient autrefois les *Tamarici*, dont parle

(*a*) Tom. VI. *Act. Sanct.* Jul. *pag.* 85.
(*b*) *Diſput. de adventu S. Jacob. in Hiſpan.* Cap. 7.
(*c*) *Anecdot.* EDM. MARTENE, Tom. III. *pag.* 1549.
(*d*) MAURUS CASTELL. FERRERIUS, & GASPAR SANCTIUS, *Act. Sanct. Tom.* VI. *Jul.* pag. 14.

parle (*a*) POMPONIUS MELA. Mais ſuppoſé même qu'il fût certain, que cet endroit de la *Galice* eſt le païs des anciens *Tamarici*; il y a une grande différence entre *Tamarica*, & *Marmarica*. Et qu'eſt-ce qu'*arca*, ou *arx Tamarica*? Où trouve-t-on rien de ſemblable? Si l'on examine la choſe ſans esprit de prévention & de parti, qu'y a-t-il de plus naturel, que de lire: *in* Barce *Marmarica*? FRE'CULPHE dit (*b*) poſitivement, que *St. Jaques* fut enterré dans la *Marmarique*, (*intra Marmaricam*): & un Auteur Grec (*c*) Anonyme, dans une Ville de la *Marmarique*: ἐν πόλει τῆς Μαρμαρικῆς. On voit auſſi, que les Copiſtes ont ſouvent corrompu, & d'une maniére fort étrange, le mot de *Marmarica*; comme (*d*) SIMLER & SURITA le remarquent, ſur le prémier Itinéraire. On objectera peut-être, que le prétendu *Iſidore* eſt un Auteur, à qui on ne doit pas ſe fier, & qui brouille ſouvent les choſes. J'en conviens, dit Mr. *Weſſeling*: mais par ce qu'il dit on voit aſſez, qu'il avoit entendu parler de la *Marmarique*, & non de *Tamarica*, ni d'une *arca marmorica*: ce qui ſuffit ici. Au reſte, que *Barcé* ſoit très-bien miſe dans la *Marmarique*, il paroît de ce que, ſelon (*e*) PLINE, le païs des *Marmarides* s'étendoit depuis *Paretonium* jusques à la *Grande Syrte*. On peut voir par cette Note de Mr.

(*a*) Lib. III. Cap. 1.
(*b*) Tom. II. Lib. II. Cap. 4.
(*c*) Qui eſt au devant des Oeuvres d'ŒCUMENIUS.
(*d*) In *Itinerar. Antonin.* pag. 70.
(*e*) *Hiſt. Natur.* Lib. V. Cap. 5.

Mr. *Weſſeling*, & par quantité d'autres, combien d'erreurs, & d'erreurs ſouvent de conſéquence, ſont aiſées à diſſiper, par les lumiéres d'une judicieuſe critique.

ME voila à la fin des Notes ſur tout le Livre, d'où j'ai tiré par ci par là les exemples qu'on vient de lire, ſans un choix ſcrupuleux; car j'aurois été ſouvent embarraſſé à choiſir entre tant de choſes curieuſes, & cet Extrait n'auroit point eû de fin, ſi j'euſſe voulu y inſérer tout ce que j'aurois crû pouvoir y entrer. Les *Index* ne furent jamais plus néceſſaires, qu'ici: auſſi y en a-t-on joint autant qu'il en falloit. Le prémier contient tous les noms des Villes & des Lieux, dont il eſt fait mention dans les trois Piéces Géographiques. Le ſecond indique les choſes les plus remarquables, qui ſe trouvent dans les Notes. Un troiſiéme & dernier eſt pour les Auteurs expliquez, ou corrigez, par Mr. *Weſſeling*.

ARTICLE II.

CONSIDE'RATIONS *ſur les* cauſes *de la* GRANDEUR *des* ROMAINS, *& de leur* DE'CADENCE. In octavo, *pagg.* 277. A *Amſterdam*, chez *Jaques Desbordes*, 1735.

LA voix publique donne cet Ouvrage à l'Auteur des LETTRES PERSANES. Si ce n'eſt pas lui, il lui reſſemble au moins beaucoup, pour

pour la maniére de penſer & de s'exprimer; mis à part la différence que demandoit le genre Epiſtolaire, & le caractére de ceux qu'on ſuppoſe écrire des Lettres.

Les cauſes de la *Grandeur* & de la *Décadence* de l'ancienne ROME, ſont un objet fort intéreſſant, & qui mérite toute l'attention de ceux qui cherchent dans l'Hiſtoire autre choſe, qu'à s'amuſer, ou à ſe charger la mémoire de faits, de noms, de coûtumes, & autres choſes ſemblables. Nôtre Auteur a fait ici un excellent uſage de ſes lectures, de ſon eſprit, & de ſa pénétration.

ROME doit ſa naiſſance à la Guerre, & s'eſt aggrandie par la Guerre. C'eſt à montrer, de quelle maniére les *Romains* mirent en uſage ce moien, comment les circonſtances en favoriſérent le ſuccès prodigieux, & prévinrent l'effet des obſtacles qui pouvoient s'y oppoſer, qu'aboutit tout ce que dit nôtre Auteur ſur le prémier chef de ſon Livre.

I. La Ville, dans ſes commencemens, n'étoit faite, que pour renfermer les Beſtiaux, & les fruits de la Campagne, comme le ſont aujourdhui celles de la *Crimée* (*a*). „ (*b*) ROMULUS, „ & ſes Succeſſeurs, furent presque toûjours „ en

(*a*) Pag. 2.

(*b*) Nôtre Auteur auroit pû citer ici SALLUSTE, qui dit: *Neque ſuperbia obſtabat, quominus* [majores noſtri] *aliena inſtituta, ſi modo proba erant, imitarentur.* Bell. Catilin. *Cap.* 52. *Ed. Waſſ.* (51. *Corr.*) Mais POLYBE, dont le témoignage eſt encore de plus de poids, rend ce témoignage aux *Romains*, *Lib.* VI. *Cap.* 23.

„ en guerre avec leurs Voiſins, pour avoir des „ Citoiens, des Femmes, ou des Terres: ils re„ venoient dans la Ville avec les dépouilles des „ Peuples vaincus; c'étoient des Gerbes de Blé, „ & des Troupeaux; cela y cauſoit une grande „ joie. Voilà l'origine des *Triomphes*, qui fu„ rent dans la ſuite la principale cauſe des Gran„ deurs, où cette Ville parvint. "

Les forces de *Rome* s'accrurent beaucoup par ſon union avec les *Sabins*, Peuple dur & belliqueux; de qui ils empruntérent divers uſages. „ Ce (*a*) qui a le plus contribué à rendre les *Ro„ mains* les maîtres du Monde, c'eſt qu'aiant „ combattu ſucceſſivement contre tous les Peu„ ples, ils ont toûjours renoncé à leurs uſages, „ dès qu'ils en ont trouvé de meilleurs. "

L'établiſſement des *Conſuls annuels*, mis à la place des Rois chaſſez, fut une autre cauſe du haut degré de puiſſance où *Rome* s'éleva par les armes. (*b*) „ Les Princes ont dans leur vie des „ périodes d'ambition, après quoi d'autres paſ„ ſions, & l'oiſiveté même, ſuccédent: mais la „ République aiant des chefs qui changeoient „ tous les ans, & qui cherchoient à ſignaler leur „ Magiſtrature, pour en obtenir de nouvelles, „ il n'y avoit pas un moment de perdu pour l'am„ bition; ils engageoient le *Sénat* à propoſer au „ *Peuple* la Guerre, & lui montroient tous les „ jours de nouveaux Ennemis. " Le Sénat y étoit d'ailleurs aſſez porté de lui-même, pour ſe débarraſſer des plaintes & des demandes continuelles

(*a*) Pag. 2. (*b*) Pag. 5 & 6.

nuelles du Peuple, en l'occupant au dehors. La Guerre auſſi étoit preſque toûjours agréable au Peuple, parce que, par la ſage diſtribution du Butin, on avoit trouvé moien de la lui rendre utile. On avoit mis de la diſcipline dans la maniére de piller; & le Pillage étoit le ſeul moien que les Particuliers euſſent pour s'enrichir, dans une Ville ſans commerce, & preſque ſans arts. Les Citoiens, qui reſtoient dans la Ville, jouiſſoient auſſi des fruits de la Victoire; une partie des Terres du Peuple Vaincu étant diſtribuée aux pauvres Citoiens, ſous la charge d'une rente en faveur de la République.

Une Nation, comme celle-là, „ toûjours en „ Guerre, (*a*) & par principe de Gouvernement, devoit néceſſairement périr, ou venir „ à bout de toutes les autres, qui, tantôt en „ guerre, tantôt en paix, n'étoient jamais ſi „ propres à attaquer, ni ſi préparées à ſe défendre.

„ Par là les *Romains* aquirent une profonde „ connoiſſance de l'Art Militaire. Dans les „ Guerres paſſagéres la plûpart des exemples ſont „ perdus: la Paix donne d'autres idées, & on „ oublie ſes fautes, & ſes vertus même."

Les *Romains* ne faiſoient jamais la Paix, que Vainqueurs: autre ſuite de leur principe de la Guerre continuelle. Leurs prétenſions croiſſoient, à proportion de leurs défaites. Par là ils conſternoient les Vainqueurs, & s'impoſoient à eux-mêmes une plus grande néceſſité de vaincre.

(*a*) Pag. 7. 8.

cre. Toûjours exposez aux plus affreuses vengeances, la Constance & la Valeur leur dévinrent insensiblement des Vertus nécessaires.

L'*Italie* étoit peuplée de trois différentes Nations, les *Toscans*, les *Gaulois*, & les *Grecs*, qui avoient des intérêts assez séparez, & nulle connoissance de ce qu'on appelle parmi nous la *Politique*; non plus que les autres Peuples de ce tems-là. On n'y connoissoit pas non plus l'usage des Machines propres à faire les Siéges; & de plus les Soldats n'aiant point de paie, on ne pouvoit pas les retenir long tems devant une Place: aussi peu de leurs Guerres étoient décisives. On se battoit, pour avoir le pillage du Camp Ennemi, ou de ses Terres; après quoi le Vainqueur, & le Vaincu, se retiroient chacun dans sa Ville (*a*). „ C'est ce qui fit la résistance des „ Peuples d'*Italie*, & en même tems l'opiniâ„ treté des *Romains* à les subjuguer. C'est ce „ qui donna à ceux-ci des Victoires qui ne les „ corrompirent point, & qui leur laissérent tou„ te leur pauvreté. S'ils avoient rapidement „ conquis toutes les Villes voisines, ils se se„ roient trouvez dans la décadence, à l'arrivée „ de *Pyrrhus*, des *Gaulois*, & d'*Annibal*; & „ par la destinée de presque tous les Etats du „ Monde, ils auroient passé trop vîte de la Pau„ vreté aux Richesses, & des Richesses à la „ Corruption. Mais *Rome* faisant toûjours des „ efforts, & trouvant toûjours des obstacles, „ faisoit sentir sa puissance, sans pouvoir l'éten„ dre,

(*a*) Pag. 10.

» dre, & dans une circonference très-petite, » elle s'exerçoit à des Vertus, qui devoient être » fatales à l'Univers.

L'aggrandiſſement de *Rome* dépendoit auſſi de ſa Liberté. On le vit manifeſtement pendant le peu de tems que dura la tyrannie des *Décemvirs*. L'Etat ſembloit alors avoir perdu l'ame, qui le faiſoit mouvoir. Les Peuples voiſins ne trouvérent aucune réſiſtance.

II. On verra, dans le II. Chapitre de cet Ouvrage, comment les *Romains* perfectionnérent l'art de la Guerre; à quoi ils donnoient tout leur eſprit & toutes leurs penſées. C'eſt ſans doute un Dieu, dit (*a*) VE'GE'CE, qui leur inſpira la *Légion*.

III. Il n'eſt pas poſſible aujourdhui qu'un petit Etat, comme l'étoit celui des *Romains*, devienne puiſſant par ſes propres forces, quoi que les Peuples de nôtre *Europe* aient à peu près les mêmes Arts, les mêmes Armes, la même Diſcipline, & la même maniére de faire la Guerre. Comment donc les *Romains* ont-ils pû s'aggrandir ſi fort? Pour rendre raiſon de ce phénoméne, qui paroît inconcevable à ceux qui ne ſentent pas la différence des ſituations; nôtre Auteur

(*a*) *Non tantum humano conſilio, ſed etiam divinitatis inſtinctu, Legiones a* Romanis *arbitror conſtitutas.* De Re Militar. *Lib.* II, *Cap.* 21. (& non pas *Cap.* 1. comme il y a ici, apparemment par une omiſſion de l'Imprimeur.) Nôtre Auteur fait parler ici VE'GE'CE en Païen: & néanmoins celui-ci parle ſeulement de la *Divinité* en général. On croit auſſi que *Végéce* étoit Chrétien, à cauſe de ce qu'il dit en parlant du Serment des Soldats, *Cap.* 5.

Auteur fait remarquer, que, dans ces anciens tems, les petites Républiques pouvoient avoir des Armées, parce que les Fondateurs avoient également partagé les Terres; & de bonnes Armées, parce que chacun avoit ainſi un égal intérêt, & très-grand à défendre ſa patrie. L'exemple de *Lacédémone* (*a*) en eſt une bonne preuve. Ce fut auſſi le partage égal des Terres qui rendit *Rome* capable de ſortir de ſon abbaiſſement; & cela ſe ſentit bien, quand elle (*b*) fut corrompuë.

IV. V. Les Guerres des *Romains* avec les *Gaulois*, & avec *Pyrrhus*; le paralléle de *Carthage* & de *Rome*; la Guerre d'*Annibal*; l'état de la *Gréce*, de la *Macédoine*, de la *Syrie*, & de l'*Egypte*, après l'abbaiſſement des *Carthaginois*; fourniſſent matiére aux réflexions des deux Chapitres ſuivans, ſur les cauſes des Victoires, par leſquelles *Rome* triompha de tant de Peuples.

VI. On détaille après cela les divers moiens dont la Politique profonde du *Sénat Romain* ſe ſervoit, pour ſoûmettre tous les Peuples. Tout lui étoit bon, pourvû qu'il allât à ſes fins; & la foi des Traitez y étoit ſacrifiée. C'eſt la méthode des Conquérans de tous les Siécles. Il y en a de plus habiles, & de plus hardis les uns que les autres: mais rien de ſi ſacré, que leur ambition ne foule aux piez.

VII. POMPE'E, par la rapidité de ſes Victoires,

(*a*) Voiez PLUTARQUE, la Vie. *Agid. & Cleom. pag. 609. Edit. Wech.*

(*b*) Voiez *Tite Live*, Liv. VII. Ch. 12.

toires, fut celui, qui acheva le pompeux Ouvrage de la Grandeur de *Rome*, en remportant une grande Victoire sur *Mithridate*, le seul de tous les Rois, qui se défendit avec courage, & mit les *Romains* en péril; mais qui ayant été trahi par un de ses Fils, & par une Armée épouvantée, mourut en Roi. La Puissance de *Rome*, bien loin d'augmenter depuis commença à déchoir par son propre poids, & par les atteintes données à la Liberté Publique.

VIII. Il y eut toujours des divisions dans la Ville, depuis l'expulsion des *Rois*, & pendant que *Rome* conquéroit l'Univers. Les Familles Patriciennes s'étoient emparées seules de toutes les Magistratures & de toutes les dignitez; de sorte que le Gouvernement fut d'abord Aristocratique. Le Peuple, à qui les *Patriciens*, contre leur institution, avoient inspiré un désir immodéré de la Liberté leur enleva peu-à-peu toutes leurs prérogatives, & l'Aristocratie se changea enfin en un Etat populaire. Avec tout cela, la Constitution du Gouvernement se trouva telle, soit par l'effort du Peuple, la force du Sénat, & l'autorité de certains Magistrats, sur tout des *Censeurs*; que tout abus du pouvoir y put toujours être corrigé.

IX. Ainsi ce ne sont pas (*a*) ces divisions, qui perdirent *Rome*, comme tant d'Auteurs le disent. Elles y étoient nécessaires, elles y avoient toujours été, & elles y devoient toujours être. Mais voici, selon nôtre Auteur, deux (*b*) grandes causes de la décadence de *Rome*, la grandeur de

(*a*) Pag. 97. (*b*) Pag. 92, & *suiv.*

de l'Empire, & la grandeur de la Ville.

Lors que la domination de *Rome* étoit bornée dans l'*Italie*, tout Soldat étoit également Citoien: chaque Conſul levoit une Armée, & d'autres Citoiens alloient à la Guerre ſous celui qui ſuccédoit. Le nombre de Troupes n'étant pas exceſſif, on avoit attention à ne recevoir dans la Milice, que des gens qui euſſent aſſez de bien pour avoir intérêt à la conſervation de la Ville. Le Sénat voioit de près la conduite des Généraux, & leur ôtoit la penſée de rien faire contre leur devoir. Mais lorſque les Legions paſſérent les *Alpes*, & la Mer; les Gens-de-Guerre, que l'on étoit obligé de laiſſer, pendant pluſieurs Campagnes, dans les Païs que l'on ſoûmettoit, perdirent peu-à-peu l'eſprit des Citoiens; & les Généraux, qui diſpoſoient des Armées, & des Royaumes, ſentirent leur force, & ne purent plus obéir. Les Soldats ne reconnoiſſant que leur Général, & fondant ſur lui toutes leurs eſpérances, ce ne furent plus les Soldats de la République, mais de *Sylla*, de (*a*) *Marius*, de *Pompée*, de *Céſar*. *Rome* ne ſavoit plus, ſi celui qui étoit à la tête d'une *Armée* dans quelque Province, étoit ſon Général, ou ſon Ennemi.

Rome avoit ſoûmis tout l'Univers, avec le ſecours des Peuples d'*Italie*, auxquels elle avoit donné en différens tems divers priviléges. La plûpart de ces Peuples ne s'étoient pas d'abord ſou-

(*a*) Celui ci enrôlla indifféremment tout le monde. Voïez SALLUSTE, *Bell. Jugurth.* Cap. 91. *Ed. Weſſ.* (86. *Ed. Cort.*

ſouciez du droit de *Bourgeoiſie* chez les *Romains*; & (*a*) quelques-uns aimérent mieux garder leurs uſages. Mais lors que ce droit fut celui de la Souveraineté univerſelle, qu'on ne fut rien dans le monde, ſi l'on n'étoit Citoien Romain, & qu'avec cela on étoit tout; les Peuples d'*Italie* réſolurent de périr, ou d'être *Romains*. Ne pouvant en venir à bout par leurs brigues & par leurs priéres, ils ſe révoltérent, (*b*) dans tout ce côté qui regarde la *Mer Ionienne*. Les autres Alliez alloient les ſuivre. *Rome* forcée alors par la néceſſité, accorda ce droit tant déſiré aux Alliez, qui n'avoient pas encore ceſſé d'être fidéles, & peu-à-peu elle l'accorda à tous. Pour lors *Rome* ne fut plus cette Ville, dont le Peuple n'avoit eû qu'un même eſprit, un même amour pour la Liberté, une même haine pour la Tyrannie; où cette jalouſie du pouvoir du Sénat, & des prérogatives des Grands, toûjours mêlée de reſpect, n'étoit qu'un amour de l'égalité. Chaque Ville d'*Italie*, dont les Peuples étoient devenus ſes Citoiens, y apporta ſon génie, ſes intérêts particuliers, & ſa dépendance de quelque grand Protecteur. La Ville déchirée ne forma plus un tout enſemble: & comme on n'étoit Citoien que par une eſpéce de fiction, qu'on n'avoit plus les mêmes Magiſtrats, les mêmes Dieux, les mêmes Temples, les mêmes Sépultures; on ne vit plus *Rome* des mêmes yeux, on n'eut

(*a*) *Tite Live*, Lib. IX. Cap. 45.
(*b*) *Appien de Bell. Civ.* Lib. I. pag. 634, *& ſeqq.* Ed. Amſtel.

n'eut plus le même amour pour la patrie, & les ſentimens Romains ne furent plus. Les Ambitieux firent venir à *Rome* des Villes, & des Nations entières, pour troubler les ſuffrages, ou ſe les faire donner. Les Aſſemblées furent de véritables conjurations.

X. LA SECTE d'EPICURE, qui s'introduiſit à *Rome* ſur la fin de la République, contribua beaucoup à gâter le cœur & l'eſprit des *Romains*. Les *Grecs* en avoient été infatuez avant eux; auſſi avoient-ils été plûtôt corrompus. POLYBE (*a*) dit, que, de ſon tems, les Sentimens ne pouvoient donner de la confiance pour un *Grec*, au lieu qu'un *Romain* en étoit, pour ainſi dire, enchaîné. Mais les choſes changerent bien à cet égard, comme on le montre par un fait remarquable, qui ſe trouve dans les Lettres de (*b*) CICERON.

Une autre ſource de Corruption, ce fut la grandeur des fortunes particulieres, produite par la grandeur de l'Etat, & qui produiſit elle-même un luxe & des Profuſions ſans bornes. Avec tout cela, *Rome*, par la force de ſon inſtitution, conſerva encore une Valeur Héroïque, & toute ſon application à la Guerre; au milieu des Richeſſes, de la Molleſſe, & de la Volupté, ce qui, dit notre (*c*) Auteur, n'eſt, je croi, arrivé à aucune autre Nation du monde.

XI. CES Vertus Guerrieres, jointes avec une

(*a*) Lib. VI. Cap. 54.
(*b*) *Ad Attic.* Lib. IV. *Epiſt.* 16.
(*c*) Pag. 104.

une ambition démésurée, ne pouvoient qu'aboutir enfin à des Guerres Civiles, & perdre entiérement la République, en la déchirant. Les Guerres de *Marius* & de *Sylla*, firent voir toutes les horreurs des suites qu'ont les divisions intestines. *Sylla*, quoiqu'il quittât ensuite la Dictature, ou par modération, ou par fantaisie, avoit fait deux choses, qui mirent *Rome* dans l'impossibilité de conserver sa Liberté: l'une, de donner les Terres des Citoiens aux Soldats; l'autre, d'introduire l'usage des proscriptions.

La République devant donc nécessairement périr, il n'étoit plus question que de savoir comment, & par qui elle devoit être abattuë. Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savoit pas aller à son but si directement que l'autre, effacérent par leur crédit, par leurs exploits, par leur vertu, tous les autres Citoiens: POMPE'E parut le prémier, & CE'SAR le suivit de près. (*a*) On verra dans l'Original les réflexions que fait nôtre Auteur, sur le caractére & la conduite de ces deux Rivaux, sur le succès, qui rendit *César* maître de la République, sur la maniére dont il gouverna, sur sa fin tragique.

XII. L'E'TAT de *Rome*, après la mort de *César*, fait le sujet du Chapitre suivant. Dans un si grand nombre de réflexions, entassées, & serrées, nous devons desormais encore plus choisir ce qui fait le plus au but principal de cet Ouvrage.

XIII.

(*a*) *Pag.* 107, & *suiv.*

XIII. AUGUSTE, devenu (a) maître établit l'ordre, c'eſt-à-dire, une ſervitude durable, & le Gouvernement qui fût le plus capable de plaire, ſans choquer ſes intérêts, & il en fit un Ariſtocratique, par rapport au Civil, mais Monarchique, par rapport au Militaire: Gouvernement ambigu, qui n'étant pas ſoûtenu par ſes propres forces, ne pouvoit ſubſiſter que tandis qu'il plairoit au Monarque, & étoit entiérement Monarchique par conſéquent.

Comme du tems de la République, on eut pour principe de faire continuellement la Guerre; ſous les Empereurs, (b) la maxime fut d'entretenir la Paix. Les Victoires ne furent regardées que comme des ſujets d'inquiétude, avec des Armées qui pouvoient mettre leurs ſervices à trop haut prix.

XIV. LA Puiſſance Souveraine, ſous *Auguſte*, avoit agi inſenſiblement. (c) Sous *Tibére*, ſon Succeſſeur, elle renverſa tout avec violence. Il exerça ſa tyrannie à l'ombre des Loix, & ſous les couleurs de la Juſtice; tyrannie la plus cruelle de toutes. Les Sénateurs alloient au devant de la ſervitude; & le Sénat tomba dans un état de baſſeſſe qui ne ſe peut exprimer.

XV. CALIGULA (d) rétablit les *Comices*, ou Aſſemblées du Peuple, que *Tibére* avoit ôtées, & abolit ce Crime arbitraire de Léze-Majeſté, qu'il avoit mis en vogue. Qu'y gagna-t-on? *Caligula* faiſoit mourir militairement tous ceux qui

(a) Pag. 136, & ſuiv. (b) Pag. 141.
(c) Pag. 145, & ſuiv. (d) Pag. 154, & ſuiv.

qui lui déplaiſoient. Et ce n'étoit pas à quelques Sénateurs qu'il en vouloit; il tenoit le Glaive ſuſpendu ſur le Sénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier.

Cette épouvantable tyrannie des Empereurs venoit de l'eſprit général des *Romains*. Comme ils tombérent tout-à-coup ſous un Gouvernement arbitraire, & qu'il n'y eut preſque point d'intervalle chez eux entre commander, & ſervir; ils ne furent point préparez à ce paſſage par des mœurs douces. L'humeur féroce reſta: les Citoiens furent traitez, comme ils avoient traité eux mêmes les Ennemis Vaincus, & furent gouvernez ſur le même plan. La vuë continuelle des Combats de Gladiateurs, rendoit auſſi les *Romains* extrémement féroces. Accoutumez d'ailleurs à ſe jouer de la Nature Humaine en la perſonne de leurs Enfans & de leurs Eſclaves, ils ne pouvoient guéres connoître cette Vertu, que nous appellons *Humanité*. Lorsque l'on eſt cruel dans l'état Civil, que peut-on attendre de la Douceur & de la Juſtice Naturelle?

Le Peuple de *Rome*, ce que l'on appelloit *Plebs*, ne haïſſoit pas les plus mauvais Empereurs. Depuis qu'il n'avoit plus l'Empire, & qu'il n'étoit plus occupé à la Guerre, il étoit devenu le plus vil de tous les Peuples. Il regardoit le Commerce & les Arts, comme des choſes propres aux ſeuls Eſclaves; & les diſtributions de Blé, qu'il recevoit, lui faiſoient négliger les Terres. On l'avoit accoûtumé aux jeux & aux Spectacles: depuis qu'il n'eut plus de *Tribuns* à écouter, ni de Magiſtrats à élire, ces choſes

ſes, qu'on ne faiſoit que ſouffrir, lui devinrent néceſſaires, & ſon oiſiveté lui en augmenta le goût. *Caligula*, & autres Empereurs, le favoriſérent, en prodiguant pour ce ſujet toutes les Richeſſes de l'Empire. Par là le peuple jouïſſoit des fruits de la Tyrannie, & en jouïſſoit purement: car il trouvoit ſa ſûreté dans ſa baſſeſſe.

La condition des (*a*) Empereurs n'étoit pas meilleure, que celle du Sénat, ou du Peuple. Comme ce n'étoit pas une ſeule Armée, qui eût le droit ou la hardieſſe d'en élire un, c'étoit aſſez que quelcun fût élû par une Armée, pour devenir deſagréable aux autres. Ainſi comme la grandeur de la République fut fatale au Gouvernement; la grandeur de l'Empire le fut à la vie des Empereurs. S'ils n'avoient eû qu'un païs médiocre à défendre, ils n'auroient eû qu'une principale Armée, qui les aiant une fois élûs, auroit reſpecté l'ouvrage de ſes mains.

XVI. LES levées (*b*) qu'on faiſoit dans les Provinces, produiſirent, entr'autres, cet effet, que les Empereurs, pris ordinairement dans la Milice, furent presque tous étrangers, & quelquefois Barbares. *Rome* ne fut plus la Maîtreſſe du Monde, mais elle reçut des Loix de tout l'Univers. Chaque Empereur y porta quelque choſe de ſon païs, ou pour les maniéres, ou pour les mœurs, ou pour la Police, ou pour le Culte. Et *Héliogabale* alla juſqu'à vouloir détruire tous

(*a*) Pag. 168.
(*b*) Pag. 173, & ſuiv.

tous les objets de la vénération de *Rome*, & ôter tous les Dieux de leurs Temples, pour y placer le sien. „ Ceci, indépendamment des voies secrétes que DIEU employa, & que lui seul „ connoît, servit beaucoup à l'établissement de „ la *Religion Chrétienne*: car il n'y avoit plus rien „ d'étranger dans l'Empire, & l'on y étoit préparé à recevoir toutes les Coûtumes qu'un „ Empereur voudroit y établir."

Ce qu'on appelloit l'*Empire Romain*, (*a*) dans le III. Siécle, étoit une espéce de République irréguliére, telle à peu près que l'Aristocratie d'*Alger*, où la Milice, qui a la Puissance Souveraine, fait & défait un Magistrat, qu'on appelle le *Dey*. Et peut-être (ajoûte nôtre Auteur) est-ce une régle générale, que le Gouvernement Militaire est plûtôt Républicain, que Monarchique, à certains égards. Les Harangues, que les Empereurs (*b*) faisoient aux Soldats, furent à la fin du genre de celles que les *Consuls* & les *Tribuns* avoient faites autrefois au Peuple. Et quoique les Armées n'eussent pas un lieu particulier pour s'assembler, qu'elles ne se conduisissent point par de certaines formes, qu'elles ne fussent pas ordinairement de sang froid, délibérant peu & agissant beaucoup, elles disposoient néanmoins en Souveraines de la Fortune publique. Qu'étoit-ce qu'un Empereur, que le Ministre d'un Gouvernement violent, élû pour l'utilité

(*a*) Pag. 172. *& suiv.*

(*b*) On en trouve plusieurs dans les *Historiæ Augustæ Scriptores*.

tilité particuliére des Soldats? Ce qui arriva dans l'association de (a) PHILIPPE à l'Empire, montre clairement, que l'Armée, dans ſes divers jugemens, exerçoit la Magiſtrature ſuprême.

Les *Barbares*, au commencement inconnus aux *Romains*, enſuite ſeulement incommodes, leur étoient devenus redoutables. Pendant le cours des Conquêtes de *Rome*, les *Germains*, dans leurs Forêts, & les Peuples du *Nord*, dans leurs glaces, furent mépriſez, à cauſe de leur pauvreté, qui ne pouvoit pas être l'objet de leur ambition. Il s'y conſerva, ou même il s'y forma des Nations, qui enfin aſſervirent les *Romains*.

L'affreux déſordre, qui étoit dans la Succeſſion à l'Empire, étant venu à ſon comble, on vit paroître, ſur la fin du régne de VALE'RIEN, & pendant celui de GALLIEN, ſon Fils, trente Prétendans divers, qui s'étant après entre détruits, aiant eû un régne très-court, furent nommez (b) *Tyrans*.

Valérien aiant été pris par les *Perſes*, & *Gallien*, ſon Fils, négligeant les affaires; les Barbares pénétrérent par tout. L'Empire ſe trouva dans le même état où il fut, environ un Siécle (c) après, en *Occident*; & il auroit dès-lors été détruit, ſans un concours heureux de circonſtances, qui le relevérent.

XVII.

(a) Voiez JULIUS CAPITOLIN. in *Gordiano III.* Cap. 30.
(b) Voiez TREBELL. POLLION, in *Triginta Tyranno.*
(c) Cent-cinquante ans après, ſous HONORIUS.

XVII. Les Empereurs (*a*) cherchérent enfin à prévenir les trahiſons continuelles des Soldats. Dans cette vuë, Diocle'tien, ſous prétexte de la grandeur des affaires, régla, qu'il y auroit toûjours deux *Empereurs*, & deux *Céſars*. Il jugea, que les quatre principales Armées étant occupées par ceux qui auroient part à l'Empire, elles s'intimideroient les unes les autres; que les Armées n'étant pas aſſez fortes pour entreprendre de faire leur Chef Empereur, elles perdroient peu-à-peu la coûtume d'élire, & qu'enfin la dignité de *Céſar* étant toûjours ſubordonnée, la puiſſance partagée entre quatre pour la ſûreté du Gouvernement, ne ſeroit pourtant, dans toute ſon étenduë, qu'entre les mains de deux.

Jusques-là néanmoins, ce n'étoit qu'une puiſſance unique, exercée par pluſieurs Aſſociez, en qui on avoit confiance. Mais Gale're (*b*) & Constance Chlore, n'aiant pû s'accorder, ils partagérent réellement l'Empire. Constantin ſuivit ce plan, & par là il s'introduiſit une coûtume, qui fut moins un changement, qu'une révolution.

De plus, l'envie qu'eut *Conſtantin* de faire une Ville nouvelle, la vanité de lui donner ſon nom, le détermina à porter en *Orient* le ſiége de l'Empire. Alors *Rome* presque entiére y paſſa. Les Grands y menérent leurs Eſclaves c'eſt-à-dire,

(*a*) Pag. 183, *& ſuiv.*

(*b*) Paul Oroſe, Lib. VII. Cap. 17. Aure'lius Victor, *De Cæſar.* Cap. 40. Eutrope eſt plus formel là-deſſus, *Lib.* X. *Cap.* 1.

dire, presque tout le Peuple; les Terres, n'étant guéres cultivées que par les Eſclaves des Citoiens Romains; & l'*Italie* fut ainſi privée de ſes habitans. Les Richeſſes de *Rome* allérent auſſi à *Conſtantinople*.

Cette diviſion de l'Empire, quoi que déja trop grand, le ruina, parce que toutes les parties de ce grand Corps, depuis long-tems enſemble, s'étoient, pour ainſi dire, ajuſtées pour y reſter, & dépendre les unes des autres.

Conſtantin, après avoir affoibli la Capitale, frappa un autre coup ſur les frontiéres. Il ôta les Légions, qui étoient ſur le bord des grands Fleuves, & les diſperſa dans les Provinces. Ce qui produiſit deux maux: l'un, que la barriére, qui contenoit tant de Nations, fut enlevée; & l'autre, que les Soldats, vêcurent & s'amollirent dans le *Cirque*, & dans les Théatres.

XVIII. L'AFFOIBLISSEMENT de l'Empire, produit par diverſes cauſes, & l'irruption des *Barbares*, qui y venoient fondre de toutes parts, engagérent les Empereurs à prendre des maximes (*a*) toutes contraires à celles par leſquelles *Rome* avoit vaincu tous les Peuples. Ils achetérent la paix des *Barbares*, & devinrent leurs tributaires. Ceux à qui ils avoient une fois donné de l'argent, regardoient cette gratification, comme un droit aquis pour l'avenir. D'autres en vouloient avoir autant. Refuſoit-on aux uns ou aux autres, ou vouloit-on donner moins? C'é-

(*a*) Pag. 198, & ſuiv.

C'étoient autant de mortels Ennemis qu'on ſe faiſoit.

Pour ſe précautionner contre les invaſions ſubites des *Barbares*, & avoir en même tems une Milice moins chére, que l'ordinaire, devenuë fort à charge par la diminution des richeſſes de l'Empire; on faiſoit des Traitez avec quelque autre Nation Barbare. On étoit ſervi pour le moment: mais dans la ſuite on avoit autant de peine à réduire les Auxiliaires, que les Ennemis. Les Corps des Troupes Nationales étoient d'ailleurs remplis de Soldats Barbares.

Les *Romains* perdirent enfin leur Diſcipline Militaire. Ils abandonnérent jusqu'à leurs propres armes, (*a*) & négligérent de fortifier leur Camp.

Les Tributs, devenus plus néceſſaires à meſure que l'Empire s'affoibliſſoit, devinrent intolérables. On voit décrites au long, dans (*b*) SALVIEN, les horribles exactions, auxquelles les Peuples étoient expoſez. Les Citoiens, pourſuivis par les Traitans, n'avoient d'autre reſſource, que de ſe réfugier chez les *Barbares*, ou de don-

(*a*) Voiez VE'GE'CE, *De Re Milit.* Lib. I. Cap. 20.

(*b*) Dans tout le V. Livre *De Providentia Dei.* Nôtre Auteur renvoie auſſi, dans une Note, au diſcours d'un *Romain*, établi parmi les *Huns*, ſur ſa félicité dans ce païs-là: diſcours rapporté par PRISCUS, dans ſon *Ambaſſade.* Ce *Romain* étoit *Grec* de nation: & dans le détail qu'il fait de ce que l'on a à craindre ou à ſouffrir chez les *Romains*, & dont on eſt à l'abri chez les *Huns*, il n'oublie pas la grandeur des Tributs. On trouvera le Diſcours, *pag.* 45, 46. *Ed. Hæſchel.*

donner leur liberté au prémier qui la vouloit prendre.

XIX. LORS que les *Barbares* ne trouvérent plus à piller, & qu'on ne put plus leur paier des Tributs aſſez forts pour les faire ſubſiſter, ils furent (*a*) forcez de s'établir dans les Terres de l'Empire.

Celui d'*Occident* fut le prémier abbattu. En voici les raiſons, ſelon nôtre Auteur.

Les Barbares aiant paſſé le *Danube*, trouvoient à leur gauche le *Bosphore*, *Conſtantinople*, & toutes les forces de l'Empire d'*Orient*, qui les arrêtoient. Cela faiſoit qu'ils ſe tournoient à main droite, du côté de l'*Illyrie*, & ſe pouſſoient vers l'*Occident*. Il ſe fit un reflux de Nations, & un tranſport de Peuples de ce côté-là ; les paſſages de l'*Aſie* étant mieux gardez, tout refouloit vers l'*Europe*, au lieu que dans la prémiére invaſion, faite par *Attila*, les forces des Barbares ſe partagérent.

L'Empire aiant été réellement diviſé, les Empereurs d'*Orient*, qui avoient des Alliances avec les Barbares, ne voulurent pas les rompre, pour (*b*) ſecourir ceux d'*Occident*. Et comme ceux-ci n'avoient point de forces de mer, qui étoient tou-

(*a*) Pag. 216, *& ſuiv.*

(*b*) Notre Auteur en indique un exemple tiré de PRISCUS, qui dit, que ceux d'*Occident* aiant demandé une Armée Navale à ceux d'*Orient*, on la refuſa, à cauſe d'une Alliance de l'Empereur d'*Orient* avec *Genſeric*, Roi des *Vandales*. Le paſſage ſe trouve à la *pag.* 30. où *Priſcus* remarque auſſi, combien la diviſion de l'Empire d'*Orient* & d'*Occident*, fut préjudiciable à celui-ci.

toutes en *Orient*, les *Vandales*, & d'autres Peuples, attaquérent les Côtes d'*Occident* par tout.

Les *Orientaux* firent bien pis. Voulant ſe ſoulager des Barbares, ils les engagérent à aller porter leurs Conquêtes en *Occident*. Ainſi ZE'NON, pour ſe défaire de THE'ODORIC, (*a*) lui perſuada d'aller attaquer l'*Italie* (*b*), qu'*Alaric* avoit déja ravagée. Les Empereurs Romains furent enfin contraints de ſe retirer à *Ravenne*.

Rome s'étoit aggrandie, parce qu'elle n'avoit eû que des Guerres ſucceſſives; chaque Nation, par un bonheur inconcevable, ne l'attaquant que quand l'autre avoit été ruinée. *Rome* fut détruite, parce que toutes les Nations l'attaquérent à la fois, & pénétrérent par tout.

XX. LES Barbares (*c*) s'entredétruiſirent pour la plûpart, avant que d'avoir pû ſe bien établir dans l'Empire, & cela fit que l'Empire d'*Orient* ſubſiſta encore aſſez long-tems. Outre que le *Nord* s'épuiſa enfin lui-même. Dans ces circonſtances, JUSTINIEN entreprit de reconquérir l'*Afrique* & l'*Italie*. Il y réuſſit, par la valeur & la conduite du fameux *Beliſaire*. Mais plus ces conquêtes furent rapides, & moins elles eurent un établiſſement ſolide. L'*Italie* & l'Afrique furent à peine conquiſes, qu'il fallut les reconquérir.

D'ail-

(*a*) Nôtre Auteur ne cite perſonne. Le fait eſt rapporté diverſement par les Auteurs. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de l'examiner.

(*b*) *Rome* étoit alors au pouvoir d'ODOACRE, Roi des *Hérules*.

(*c*) Pag. 220, *& ſuiv.*

D'ailleurs le gouvernement tyrannique de *Juſtinien*, & cela pendant un long régne, furent des malheurs réels, mêlez à des ſuccès inutiles & une gloire vaine. Nôtre Auteur ne ſeroit point naturellement porté à croire tout ce que PROCOPE nous dit là-deſſus dans ſon *Hiſtoire Secréte*; parce que les éloges magnifiques qu'il a fait de ce Prince dans ſes autres Ouvrages affoibliſſent ſon témoignage dans celui-ci. „ Mais, „ (*a*) (ajoûte-t-il) j'avouë que deux choſes ſont „ que je ſuis pour l'*Hiſtoire Secréte*. La prémiére, c'eſt qu'elle eſt mieux liée avec l'étonnante foibleſſe où ſe trouva cet Empire, à la fin „ de ce régne & dans les ſuivans. L'autre eſt „ un monument, qui exiſte encore parmi nous; „ ce ſont les Loix de cet Empereur, où l'on „ voit, dans le cours de quelques années, la Juriſprudence varier davantage, qu'elle n'a fait „ dans les trois-cens derniéres années de nôtre „ Monarchie. Ces variations (*b*) ſont la plûpart ſur des choſes de ſi petite importance, „ qu'on ne voit aucune raiſon qui eût dû porter „ un Législateur à les faire, à moins qu'on n'explique ceci par l'*Hiſtoire Secréte*, & qu'on ne „ diſe que ce Prince vendoit également ſes Jugemens & ſes Loix. Mais ce qui fit le plus „ de tort à l'état politique du Gouvernement, „ fut le projet qu'il conçut de réduire tous les „ Hommes à une même opinion ſur les matiéres de Religion, dans des circonſtances qui „ ren-

(*a*) Pag. 226, *& ſuiv.*
(*b*) Dans les NOVELLES.

» rendoient ſon zéle entiérement indiſcret.
» Comme les anciens *Romains* fortifiérent leur
» Empire, en y laiſſant toute ſorte de Culte,
» dans la ſuite on le réduiſit à rien, en coupant
» l'une après l'autre les Sectes qui ne dominoient
» pas. Ces Sectes étoient des Nations entie-
» res . . . . . *Juſtinien*, qui les détruiſit par
» l'Epée, ou par ſes Loix, & qui les obligeant
» à ſe révolter, s'obligea à les exterminer, ren-
» dit incultes pluſieurs Provinces. Il crut avoir
» augmenté le nombre des Fidéles : il n'avoit
» fait que diminuer celui des Hommes, &c.

XXI. XXII. XXIII. Le reſte du Livre fait voir les déſordres de l'Empire Romain, réduit à celui d'*Orient*, ou l'*Empire Grec*, ſa foibleſſe, les cauſes de tout cela, & les raiſons pourquoi néanmoins il ſubſiſta ſi long-tems. Mais il eſt tems de finir cet Extrait. L'Original mérite d'être lû tout entier, & avec attention, par ceux qui veulent s'inſtruire à fond d'une matiére auſſi curieuſe, que celle dont il s'agit.

ARTICLE III.

Histoire *ancienne des* Egyptiens, *des* Carthaginois, *des* Asyriens, *des* Babyloniens, *des* Medes *&* *des* Perses, *des* Macedoniens, *des* Grecs. Par Mr. Rollin, ancien Recteur de l'Univerſité de *Paris*, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Roial, & Aſſocié à l'*Académie Roiale des Inſcriptions & Belles-Lettres*. Tome Septiéme. *In* 12.

pagg. 496. A *Amſterdam*, chez *J. Wetſtein*, & *G. Smith*, 1735.

L'HISTOIRE, dont il reſte à parler dans cet Ouvrage, ſelon le plan de l'Auteur, & qui eſt celle des Succeſſeurs d'*Alexandre*, renferme l'eſpace de deux cens quatre-vingts treize années, depuis la mort de ce Conquérant, & le commencement du régne de *Ptolomée*, fils de *Lagus*, en *Egypte*, juſqu'à la mort de CLE'OPATRE, où l'*Egypte* devint, ſous l'Empereur AUGUSTE, une Province de l'*Empire Romain*.

On verra, dans cette Hiſtoire, „ tous (*a*) „ les crimes, qu'une ambition effrénée entraine „ ordinairement après elle : jalouſie, mauvaiſe „ foi, trahiſon, ingratitude, abus criant du Sou„ verain Pouvoir, cruauté, impiété ; en un „ mot, l'oubli de tous les ſentimens de probité „ & d'honneur, & le violement de toutes les „ Loix, tant Humaines que divines. Ce ne ſe„ront plus que diſcordes funeſtes, que batailles „ ſanglantes, que révolutions affreuſes. Des „ hommes, autrefois amis, élevez enſemble, „ d'une même nation, compagnons des mêmes „ exploits & des mêmes conquêtes, conſpire„ront à mettre en piéces l'Empire, qu'ils avoi„ent tous concouru à former aux dépens de leur „ ſang. On verra les Capitaines d'*Alexandre* „ immoler à leur ambition la Famille de ce Prin„ce, ſon Frére, ſa Mére, ſes Femmes, ſes „ Enfans, ſes Sœurs, & n'épargner point eux„ mê-

(*a*) *Avant-propos*, pag. 1, & ſuiv.

» mêmes ceux à qui ils devoient ou ils avoient
» donné la vie. Ce ne ſont plus ces beaux Siécles de la *Gréce*, féconds en grands hommes & en grands exemples. Si l'on en trouve encore quelques traces & quelques reſtes, ce ſont comme des éclairs qui paſſent rapidement, & qui ne ſe font remarquer que par la profonde nuit qui les précéde & les ſuit.

Le déſagrément qui naît de là, devient encore plus grand par l'obſcurité & la confuſion qui régne dans cette Hiſtoire, pleine d'une prodigieuſe diverſité d'événemens, qui ſe croiſent les uns les autres, & dont le fil ſe rompt à chaque moment.

D'ailleurs, plus d'Anciens Auteurs, qui puiſſent conduire un Ecrivain, dans ces ténébres & dans ce cahos. DIODORE *de Sicile* manque bientôt; & aucun autre ne prend ſa place. Il ne trouve nulle part rien de ſuivi. On ne peut donner ni les liaiſons des événemens, ni les circonſtances exactes des faits eſſentiels, ni le motif des réſolutions, ni le caractére propre des principaux Acteurs. Nôtre Auteur ſe trouve heureux, & ſe conſole, quand POLYBE, ou PLUTARQUE, viennent à ſon ſecours. Dans ce qu'il dit des Succeſſeurs d'*Alexandre*, qui eſt peut-être la partie de l'Hiſtoire Ancienne la plus compliquée, & la plus mêlée d'obſcuritez & d'embarras, USSERIUS, PRIDEAUX, & (*a*) VAILLANT, ſont ſes guides ordinaires; & ſouvent

(*a*) *Hiſtoria* PTOLEMÆORUM : & SELEUCIDARUM *Imperium.*

vent il ne fait que copier *Prideaux*. Avec cela, il ne ſe promet pas de pouvoir mettre dans ſon Hiſtoire toute la clarté qu'il ſouhaitteroit.

Après plus de vint ans de Guerre, les principaux Compétiteurs ſe trouvant réduits au nombre de quatre, PTOLE'ME'E, CASSANDRE, SE'LEUCUS, & LYSIMAQUE; l'Empire d'*Alexandre* ſe partagea en quatre Roiaumes fixes, ſelon la prédiction de (*a*) *Daniel*, par un accord ſolemnel, & par un Traité conclu entre les Parties. Trois de ces Roiaumes, ſavoir, l'*Egypte*, la *Macédoine*, la *Syrie*, ou l'*Aſie*, ont une ſuite de Rois aſſez claire & diſtinguée. La quatriéme, qui comprenoit la *Thrace*, une partie de l'*Aſie Mineure*, & quelques Provinces voiſines, ſouffrit beaucoup de variations.

Le Roiaume d'*Egypte* eſt celui où il y a eû le moins de changement; parce que PTOLE'ME'E, qui y étoit établi ſous le nom de Gouverneur, à la mort d'*Alexandre*, s'y conſerva toûjours dans la ſuite, & le laiſſa à ſa poſtérité. Ainſi c'eſt celui qui ſert comme de baſe à la Chronologie de nôtre Auteur, & qui fixe ſes différentes Epoques.

Pour répandre quelque lumiére ſur l'Hiſtoire de ce Volume, & en faciliter la lecture, il donne, dans ſon *Avant-propos*, (*b*) un Abrégé Chronologique des quatre Roiaumes dont on vient de parler.

A cela il joint enſuite un ſemblable Abrégé de l'Hiſtoire de pluſieurs petits Roiaumes, déja formez,

(*a*) Chap. XI. (*b*) Pag. 8, & ſuiv.

formez, ou qui ſe formérent après le partage des Capitaines d'Alexandre. Tels ſont 1. Les Rois de BITHYNIE. 2. Ceux de PERGAME. 3. Ceux de PONT. 4. Ceux de CAPPADOCE. 5. Ceux d'ARME'NIE. 6. Ceux d'EPIRE. 7. Les Tyrans d'HE'RACLE'E. 8. Les Rois de SYRACUSE.

Il y eut auſſi des Rois particuliers au *Boſphore Cimmérien*, dans la *Thrace*, à *Cyréne* dans l'*Afrique*, dans la *Paphlagonie*, la *Colchide*, l'*Ibérie*, l'*Albanie*, & dans pluſieurs autres endroits. Mais leur hiſtoire n'eſt pas fort connuë, & ils ont eû peu de ſuite.

Il n'en eſt pas de même du Roiaume des PARTHES, que l'on verra dans la ſuite ſe former, & qui ſe rendra terrible à l'*Empire Romain*. Celui des BACTRIENS prit auſſi naiſſance dans le même tems. Nôtre Auteur parlera de l'un & de l'autre en ſon lieu.

Ce Septiéme Tome contient ce qui s'eſt paſſé ſous les trois prémiers Rois d'*Egypte*, ſavoir, PTOLOME'E, Fils de Lagus, qui régna trente-huit ans; *Ptolémée Philadelphe*, qui en régna quarante; PTOLE'ME'E *Euergéte*, dont le régne dura vint-ſept ans. La juſte meſure du Volume n'a pas permis d'y renfermer celui de PTOLE'ME'E *Philopator*, comme l'Auteur l'eſperoit d'abord.

Nous ne donnerons pas une idée auſſi détaillée des choſes contenuës dans ce Volume, que nous avons fait des précedens. Cela méneroit trop loin, par les raiſons mêmes que nôtre Auteur allégue de la multiplicité des faits compliquez, & difficiles à débrouiller, qui rendent l'Hiſtoire de ces tems obſcure & confuſe. Il ſuffira

ſuffira donc de rapporter quelque peu d'exemples ; & j'en choiſirai de ce qui ne ſe trouve pas dans *Prideaux*, que Mr. *Rollin* copie ici encore plus qu'auparavant, comme il l'a déclaré lui-même.

CASSANDRE, (*a*) apres la mort d'*Antipater*, ſon Pére, Roi de *Macédoine*, & de *Grece*, vint pour ſe rendre maître d'*Athénes*, avec une Flotte de trente-cinq Vaiſſeaux. Il y avoit du trouble dans la Ville; & d'ailleurs les *Athéniens* ne voicient aucun ſecours à eſperer. Ils prirent donc le parti de chercher à faire quelque ſorte de Paix avec *Caſſandre*, & lui envoiérent pour cet effet des Députez au port de *Pirée*, où il étoit entré. Il voulut bien les écouter, & on convint (*b*) enfin, „ Que les *Atheniens* demeureroient „ maîtres de la Ville, des Terres, de leurs revenus, & des Vaiſſeaux: Quant à la Citadelle, „ il fut réglé qu'elle reſteroit au pouvoir de *Caſſandre*, juſqu'à ce qu'il eût terminé la Guerre „ avec les (*c*) Rois. Et par rapport aux affaires „ de la République, il fut réſolu, que ceux qui „ poſſéderoient dix Mines de revenu, qui font „ mille Drachmes, auroient part au Gouvernement; ce qui étoit la moitié moins que lors „ qu'*Antipater* ſe rendit maître d'*Athénes*. Enfin les *Athéniens* permirent à *Caſſandre* de „ choiſir un Citoien, tel qu'il lui plairoit, pour „ gouverner la République". DE'ME'TRIUS *de Pha-*

(*a*) Pag. 92, *& ſuiv.*

(*b*) DIODORE *de Sicile*, Lib, XVIII. Cap. 74.

(*c*) Qui ne l'étoient que de nom: ſavoir, *Aridée*, Frere d'ALE'XANDRE le Grand, & *Aléxandre*, Fils de *Roxane* & d'*Aléxandre*.

Phalére fut choiſi pour remplir cette dignité, qu'il exerça pendant dix ans. Mr. *Rollin* raſſemble ici, & en d'autres endroits, (*a*) les choſes qu'on trouve dans les anciens Auteurs de l'Antiquité, ſur le Gouvernement & la vie de ce Chef d'*Athénes*, également homme d'Etat, homme de Lettres, & Philoſophe. En quoi il avouë avoir fait grand uſage d'une Diſſertation de Mr. BONAMY, inſérée dans les *Mémoires* (*b*) *de l'Académie des Belles-Lettres.*

VOICI quelque choſe, qui ſe rapporte à l'Hiſtoire d'un autre DE'ME'TRIUS, ſurnommé *Poliorcéte*, & Fils d'*Antigone*, Roi de *Macédoine* & de *Gréce*. (*c*) Pendant que ce Prince aſſiégeoit *Rhodes*, un célébre (*d*) peintre, nommé *Protogéne*, avoit ſon attelier dans le Faux-bourg, & ni la préſence des Ennemis, ni le bruit des armes, ne lui firent point quitter ſa demeure, ni interrompre ſon travail. *Démétrius* en fut ſurpris: & comme il lui en demandoit un jour la raiſon; *c'eſt que je ſai*, répondit-il, *que vous avez déclaré la Guerre aux* RHODIENS, *& non aux Arts.* Il ne ſe trompoit point; & effectivement le Prince diſpoſa auſſi tôt une Garde autour de ſon attelier, afin qu'il fût plus en repos, ou du moins en ſûreté. Le chef d'œuvre de ce Peintre étoit l'*Jalyſus*. On appelloit ainſi un Tableau, où il avoit peint quelque hiſtoire d'un an-

(*a*) Pag. 162, 273, *& ſuiv.*
(*b*) Tom. VIII.
(*c*) Pag 201, *& ſuiv.*
(*d*) PLINE, *Hiſt. Nat.* Lib. XXXV. Cap. 10. PLUTARQUE, *In Demetr. Vit.* pag. 898. *Ed. Weſh.*

ancien Héros de ce nom, que les *Rhodiens* reſpectoient comme leur Fondateur, quoi que connu ſeulement dans la Fable. *Protogéne* avoit emploié (*a*) ſept ans à l'achever. La prémiére fois qu'*Appellès* le vit, il fut ſi ſurpris & ſi tranſporté d'admiration, que la voix lui manqua tout-à-coup. Enfin, revenu à lui-même, il s'écria; *Grand travail! Oeuvre admirable! Il n'a pourtant pas ces graces que je donne à mes ouvrages, & qui les élévent juſqu'aux cieux.* S'il en faut croire (*b*) PLINE, pendant tout le tems que *Protogéne* travailla à ce Tableau, il ſe condamna lui-même à ne vivre que de lupins bouillis, pour empêcher que la bonne chére n'émouſsât la fineſſe de ſon goût & de ſon ſentiment. Ce Tableau avoit été depuis porté à *Rome*, & conſacré dans le Temple de la *Paix*, où il étoit encore du tems de *Pline*. Il y périt enfin dans un Incendie. Le même (*c*) *Pline* prétend, que ce Tableau ſauva *Rhodes*, parce qu'étant dans un endroit par lequel ſeul *Démétrius* pouvoit prendre la Ville, il aima mieux renoncer à la victoire, que de s'expoſer à faire périr par le feu un ſi précieux monument de l'art. C'auroit été, dit nôtre Auteur, pouſſer bien loin le goût & le reſpect pour la peinture. Et on ſait d'ailleurs les véritables raiſons qui obligérent *Démétrius* à lever le Siége. Il y avoit, au reſte, dans le Tableau, un

(*a*) Voiez ELIEN, *Var. Hiſt.* Lib. XII. Cap. 40.
(*b*) *Ubi ſupr.*
(*c*) *Ibid* & *Lib.* VII. *Cap.* 38. AULU-GELLE dit à peu près la même choſe, *Lib.* XV. *Cap.* 3.

un chien, qui faiſoit ſur tout l'admiration des Connoiſſeurs, & qui avoit beaucoup coûté au Peintre. Ils s'agiſſoit de repréſenter ce Chien tout haletant après une longue courſe, & la bouche encore pleine d'écume. *Protogéne* s'appliqua à cette partie de ſon Tableau avec tout le ſoin dont il étoit capable, ſans pouvoir jamais ſe contenter. De dépit enfin il jetta ſur l'ouvrage l'Eponge dont il s'étoit ſervi pour effacer, & le hazard fit ce que l'art n'avoit pû faire. On reprochoit à *Protogéne* d'être trop difficile, & de trop retoucher ſes Tableaux. *Appellès* en effet, quoiqu'il le regardât d'ailleurs preſque comme ſon maître, le blâmoit de ne pouvoir quitter le pinceau, & finir ſes ouvrages; défaut, qui en matiére d'Eloquence, comme dans la Peinture, eſt fort nuiſible. *Il faut en tout*, diſoit *Cicéron*, (*a*) *ſavoir juſqu'où l'on doit aller, & c'eſt avec raiſon qu'*Apelle *reprochoit à certains Peintres, de ne pas ſentir où il falloit s'arrêter.*

L'HISTOIRE de *Pyrrhus*, Roi d'*Epire*, Prince fameux, dont *Prideaux* ne dit qu'un mot par occaſion, (*b*) ſe trouve ici rapportée aſſez au long, à meſure que la ſuite des événemens en amène les diverſes parties. On y voit ſa naiſſance; le danger qu'il courut d'être égorgé, étant encore à la mammelle; ſon éducation; la maniére dont il fut rétabli dans ſes Etats, puis encore chaſſé, & remis en poſſeſſion; comment-il devint Roi de *Macédoine*, mais pour peu de tems ſeulement, &

(*a*) *Orator.* Cap. 22.
(*b*) Pagg. 224, 234, 300, *& ſuiv.*

& par intervalles, ſans pouvoir s'y maintenir; ſes diverſes Expéditions, en *Italie*, en *Sicile*, dans le *Péloponnéſe*, où il forma inutilement le Siége de *Lacédémone*; après quoi il fut tué à celui d'*Argos*.

ON lira auſſi avec plaiſir la fondation, ou le rétabliſſement & l'augmentation de (*a*) la *République* des ACHE'ENS, qui ſe rendit ſi puiſſante, par une Confédération aſſez ſemblable à celle des *Provinces-Unies* des *Païs-bas*. Cela améne toute l'hiſtoire du célébre ARATUS, ſur lequel POLYBE & PLUTARQUE ont fourni à nôtre Auteur des narrations plus ſuivies & plus circonſtanciées, que dans la plus grande partie du reſte de l'Ouvrage. Il a pû auſſi tirer de *Plutarque*, ce qui regarde deux Rois de *Lacédémone*, (*d*) AGIS & CLEOMENE.

ENCORE un autre exemple, que nous prendrons de la fin même du Volume. Sous le regne de PTOLE'ME'E *Philopator*, il arriva à *Rhodes* un grand (*e*) Tremblement de terre, qui y cauſa des dommages conſidérables. Le fameux *Coloſſe*, qui paſſoit pour une des Merveilles du Monde, fut abbattu, & entiérement détruit. La perte, cauſée par un tel accident, & aux Maiſons particulieres, & aux Edifices publics, montoit à des ſommes immenſes. Dans cette extrémité, les *Rhodiens* députérent chez tous les Princes voiſins pour implorer leur ſecours. Il y eut entre eux une

(*a*) Pag. 401, *& ſuiv.*
(*b*) Pag. 429, *& ſuiv.*
(*c*) POLYBE, Lib. V. Cap. 88, *& ſiqq.*

une émulation bien digne de louange, & qui eſt ſans exemple. HIE'RON & GE'LON, en *Sicile*, & PTOLE'ME'E, en *Egypte*, ſe ſignalérent entre tous les autres. Les prémiers fournirent plus de cent Talens (*a*), & poſérent dans la Place Publique deux Statuës, l'une du *Peuple Rhodien*, l'autre du *Peuple Syracuſain*, dont la prémiére étoit couronnée par l'autre; pour marquer, dit (*b*) POLYBE, que les *Syracuſains* comptoient avoir reçu eux-mêmes une grace & un bienfait, d'avoir pû procurer quelque ſoulagement à ceux de *Rhodes*. Le Roi d'*Egypte*, ſans parler de beaucoup d'autres dépenſes, qui montoient à des ſommes conſidérables, fournit trois-cens Talens; un million de meſures de Froment; de la matiére pour bâtir dix Galéres à cinq rangs de rames, & autant à trois rangs; une quantité infinie de bois pour d'autres Bâtimens; en particulier, pour rétablir le Coloſſe, trois mille Talens. ANTIGONE, SE'LEUCUS, PRUSIAS, MITHRIDATE, & tous les autres Princes, auſſi bien que toutes les Villes, ſignalérent leur libéralité. Les Particuliers voulurent auſſi entrer en part de cette gloire; & l'on cite une Dame, appellée *Chryſéis*, véritablement (*c*) digne de ſon nom, qui ſeule donna cent-mille meſures de Froment. Que les Princes d'à préſent (dit là-deſſus *Polybe*) qui croient avoir beaucoup fait,

(*a*) *Cent mille Ecus*, dit nôtre Auteur; ſans doute ſelon la valeur préſente de la Monnoie de *France*: car ce n'eſt que ſoixante mille Ecus, ou Ducatons de *Hollande*.

(*b*) *Ubi ſupr.* Cap. 68.

(*c*) Qui ſignifie *d'or*.

fait, quand ils ont donné quatre ou cinq-mille Ecus, comprennent combien ils ſont éloignez de ceux dont on vient de parler? En aſſez peu d'années, *Rhodes* fut rétablie dans un état plus opulent & plus magnifique, qu'elle n'avoit jamais été, à l'exception du *Coloſſe*, qui, comme on ſait, étoit une Statuë d'airain d'une grandeur prodigieuſe. L'argent, qu'on leva dans la contribution générale de tant de Princes & de Villes, montoit, dit-on, à cinq fois autant que la perte. Au lieu d'emploier cet argent à relever le Coloſſe, comme c'étoit la principale intention des Donateurs; (*a*) les *Rhodiens* le gardérent, & s'en enrichirent, ſous prétexte que l'Oracle de *Delphes* leur avoit défendu de remettre ſur pié cette Statuë énorme. Elle demeura donc abattuë, ſans qu'on y touchât, pendant 894. ans; au bout desquels MOAWIAS, le ſixiéme Caliphe, ou Empereur des *Sarazins*, aiant pris *Rhodes*, (*b*) vendit le Coloſſe à un Marchand Juif. Celui-ci en eut la charge de neuf-cens Chameaux, c'eſt-à-dire, environ ſept-mille deux cens quintaux, ſelon le calcul qu'on fait, en comptant huit quintaux pour une charge, & le déchet de l'airain en tant d'années.

(*a*) STRABON, Lib. XIV. pag. 652. *Ed. Paris.*
(*b*) ZONARE, pag. 722. *Ed. Baſil.* 1557. Tom. III. CEDRENE, pag. 855. *Ed. Baſil.* 1566.

ARTICLE IV.

A new Account of ſome parts of GUINEA, *and the Slave-Trade: containing* I. *The Hiſtory of the late Conqueſt of the Kingdom of* WHIDAW *by the King of* DAHOME'. *The Author's Journey to the Conqueror's Camp; where he ſaw ſeveral Captives ſacrificed*, &c. II. *The manner how the* Negroes *become Slaves: The numbers of them yearly exported from* Guinea *to* America: *The lawfulneſs of that Trade: The mutinies among them on board the Ships where the Author has been* &c. III. *A Relation of the Author's being taken by Pirates, and the many dangers he underwent. By Captain* WILLIAM SNELGRAVE.

C'eſt-à-dire:

NOUVELLE RELATION de quelques endroits de GUINE'E, & du *Commerce d'Eſclaves* qu'on y fait: Contenant I. L'hiſtoire de la derniére Conquête du Roiaume de WHIDAW, par le Roi de DAHOME': le Voiage de l'Auteur au Camp de ce Conquérant, où il vit ſacrifier quelques Priſonniers de Guerre, &c. II. La maniére dont les *Négres* deviennent Eſclaves; le nombre de ces Eſclaves, qu'on emméne tous les ans de *Guinée* en *Amérique*; la juſtice de ce Trafic; les mutineries de quel-

ques Eſclaves à bord d'un Vaiſſeau où étoit l'Auteur &c. III. Une Rélation de la maniére dont l'Auteur fut pris par des Pirates, & des divers dangers qu'il courut. Par le Capitaine WILLIAM SNELGRAVE. En grand *in octavo*, pagg. 248. Sans la *Préface*, & une *Introduction*, qui en contiennent 18. A *Londres*, aux dépens de *Jaques*, *Jean*, & *Paul Knapton*, 1734.

L'HISTOIRE de la Conquête du Roiaume de DAHOME', eſt la principale piéce de ce Recueil, que l'Auteur ſe propoſoit d'offrir à la curioſité du Public. Il y a joint par occaſion les ſuivantes, dont le titre annonce aſſez le ſujet.

On comprend auſſi par là, que nôtre Capitaine ne nous promet pas une Rélation complette de la *Guinée*, de ſes Habitans, de leurs Mœurs, leurs Coûtumes, leur Commerce &c. Il déclare, dans ſon *Introduction*, que l'on doit avoir recours pour tout cela à la *Rélation de la Côte de Guinée*, par BOSMAN comme ce que l'on a juſqu'ici de plus parfait; & il témoigne n'y avoir rien lû, dont il n'aît reconnu la vérité par expérience, auſſi loin qu'il a pû étendre ſes propres obſervations. Ainſi il ſe contente de nous donner quelques remarques générales, qui ſe rapportent principalement au Commerce des *Anglois* en *Guinée*.

Ce Commerce avoit ſi fort augmenté, depuis la Paix d'*Utrecht*, qu'au lieu qu'en l'année 1712. il n'y eut que trente-trois Vaiſſeaux Anglois, qui abordaſſent à la Côte de *Guinée*, il y en eut plus de

de deux-cens en l'année 1726. au grand avantage de la Navigation, & des Plantations *Angloiſes* de l'*Amérique*.

Mr. SNELGRAVE a parcouru dans ſes divers Voiages toute cette Côte, le long d'un espace de ſept-cens lieuës, depuis la Riviére nommée *Sherberow*, jusqu'au Cap de *Lopez Gonſalvez*, près de la Côte d'*Angola*; & une ſi vaſte étenduë lui a fait voir diverſes ſortes de Peuples & de Commerce. Dans (*a*) la longueur de deux-cens cinquante lieuës, depuis la Riviére *Sherberow*, autour du Cap *Palmas*, jusqu'à celle d'*Ancober*, près d'*Axim*, il n'y a point d'Etabliſſement ni de Comptoir d'*Européens*: mais ils y vont commercer, & voici comment. Auſſi tôt que les gens du païs apperçoivent un Vaiſſeau ſur leurs Côtes, ils allument du feu ſur le Rivage, pour avertir les Vaiſſeaux par la fumée, qu'ils n'ont qu'à venir à l'ancre. Et quand les Vaiſſeaux ſont à l'ancre, ils viennent eux-mêmes dans des *Cannots*, faits d'un ſeul Arbre, avec leurs marchandiſes. Les *Européens* n'ont pas oſé riſquer d'aller plus loin dans la plus grande partie de cette Côte: & ſi quelques-uns l'ont fait, ils s'en ſont mal trouvez; les Habitans en étant fort barbares. Nôtre Capitaine y a abordé en quelque peu d'endroits: mais il n'a jamais pû rien apprendre de ſatisfaiſant, de ceux qui habitent dans l'intérieur du païs. Il n'a non plus trouvé aucun Homme Blanc, qui y eût été; & il croit, que

(*a*) Qu'on appelle, dit l'Auteur, la *Côte du Contre-vent*, *Windward Coaſt*.

que ſi quelcun entreprenoit d'y pénetrer, il ſeroit infailliblement maſſacré par les Naturels du païs, qui craindroient qu'il ne voulût faire quelque découverte à leur préjudice. Cependant le Commerce ſur la Côte, de la maniére qu'on vient de dire, & qui conſiſte en *Négres*, en *Dents d'Eléphant*, & autres marchandiſes; s'y fait ſûrement & de bonne foi. Les Habitans viennent franchement à bord des Vaiſſeaux; à moins qu'ils n'aient quelque ſujet de plainte; ce qui n'eſt que trop ſouvent arrivé, à la honte des *Anglois*, & des *François*, qu'on a vû emmener par force les Marchands, ſous prétexte d'en avoir eux-mêmes reçû quelque injure. En de tels endroits, le Commerce a été fermé pour long-tems; & les Innocens ont paié pour les Coupables. Car ſi quelque petit Vaiſſeau y abordoit malheureuſement, on cherchoit à y entrer par ſurpriſe, & on maſſacroit tout ce qui s'y trouvoit; comme nôtre Auteur aſſûre qu'il en a vû divers exemples de ſon tems.

Dans la *Côte d'or*, qui eſt de cinquante lieuës, depuis la Riviére d'*Ancober* juſques à *Acra*, on trouve pluſieurs Comptoirs, tant de *Hollandois*, que d'*Anglois*; qui chacun ont une *Ville de Négres* ſous leur protection. Par là il ſemble qu'on devroit avoir une connoiſſance exacte de l'intérieur du païs: mais la politique de ces Peuples ne permet à aucun *Homme Blanc*, d'y pouſſer un peu loin. De plus, ceux qui habitent un peu avant dans le païs, ont beaucoup de jalouſie contre les *Négres*, qui ſe mettent ſous la protection des Comptoirs d'*Europe*. Ainſi, quelque ſoin

que

que nôtre Auteur aît pris de s'informer des uns & des autres, lors qu'en tems de paix quelques-uns de l'intérieur du païs venoient sur la Côte, il n'a rien appris sur quoi l'on puisse compter. Tout ce qu'on lui disoit, lui paroissoit fabuleux & contradictoire; de quoi il ne s'étonne point, parce que les *Négres* sont grands menteurs. Le commerce des *Européens* a néanmoins beaucoup adouci les mœurs des Habitans de la *Côte d'Or*: on peut y aborder par tout sans aucun péril; quoi que la plus grande partie ne soit pas dépendante des Comptoirs d'Europe.

Il n'y a plus de ces Etablissemens depuis *Ara*, qu'à *Whidaw* & à *Jaqueen*, dans tout le reste de la Côte de *Guinée*; & la plûpart des Peuples en sont fort barbares. Nôtre Auteur parle sur tout du *Vieux Callabar*, où il a été deux fois, & la prémiére fois, il y vit le sacrifice d'un Enfant; la seconde, il l'empêcha, en achétant du Roi la victime, qui devoit être immolée pour sa prospérité. La proposition qu'il en fit à ce Prince inhumain, eut plus de pouvoir sur son esprit, que les représentations qu'il lui avoit faites sur l'injuste barbarie d'un tel Sacrifice. Il s'attendoit à paier l'Enfant dix fois du moins au delà de ce qu'il pouvoit valoir dans le commerce: mais il fut bien surpris, quand le Roi lui demanda un paquet de Bracelets couleur d'azur, qui ne valloit qu'environ demi-Guinée. Il trouva moien d'avoir aussi la mére du pauvre Enfant, âgé de dix-huit mois; & cet acte d'humanité lui fut fort utile. Aussi tôt que les *Négres*, au nombre de trois-cens, qu'il avoit sur son

bord, eurent ſû l'hiſtoire, ils lui en témoignérent de grands remercimens, en battant des mains, & chantant des chanſons à leur maniére en ſa louange. Aucun d'un ſi grand nombre ne ſe mutina pendant tout le voiage; tant cela leur donna une idée avantageuſe des Hommes Blancs. Venons au Corps de l'Ouvrage.

I. LE (*a*) Roiaume de *Whidaw* eſt au ſixiéme degré, quarante minutes, de Latitude Septentrionale, entre *Acra* & *Jaqueen*. *Sabée*, ſa Capitale, eſt ſituée à ſept milles de la Mer. Avant la Révolution, dont on écrit ici l'hiſtoire, le Roi permettoit aux *Européens* d'avoir dans cette Ville des Maiſons pour leur commerce. Il les protégeoit, quant à leurs perſonnes & à leurs biens; & après que leurs affaires étoient finies, il les laiſſoit retirer en ſûreté. L'accès à la Rade, où les Vaiſſeaux demeuroient à l'ancre, étoit libre à toutes les Nations de l'*Europe*, qui y venoient pour le trafic des *Négres*. Auſſi n'y avoit-il aucun autre endroit, ſur la Côte de *Guinée*, où il s'en fît un ſi grand. Par là les Habitans s'étoient fort civilizez, & il y avoit du plaiſir à avoir affaire avec eux. Le plus grand inconvénient auquel on étoit expoſé, c'étoit que le menu Peuple y eſt fort hardi & adroit à voler: mais auſſi, quand on en ſurprenoit quelcun ſur le fait, on pouvoit en faire ſon Eſclave.

La Polygamie eſt permiſe dans ce païs-là, à un point fort exceſſif. Les Hommes de grande condition y ont pour l'ordinaire quelques centaines

(*a*) Liv. I. pag. 1, *& ſuiv.*

nes de Femmes & de Concubines : les autres à proportion. Le païs s'étoit par là ſi fort peuplé, que tout y paroiſſoit plein de Villes & de Villages, & comme le terroir en eſt très-bon, & bien cultivé, il reſſembloit à un grand Jardin. Le Commerce, qui y fleuriſſoit depuis long-tems l'avoit beaucoup enrichi. Mais ces richeſſes, jointes à la fertilité du païs, avoient auſſi rendu les Habitans orgueilleux, efféminez, & voluptueux.

Le Roi, qui régnoit dans le tems dont il s'agit, (*a*) étoit monté ſur le Trône à l'âge de quatorze ans, & en avoit plus de trente. Mais il s'étoit livré aux Grands du païs, ſur lesquels il ſe repoſoit de toutes les affaires du Gouvernement, dont eux-mêmes lui déroboient ſoigneuſement la connoiſſance. Auſſi, du naturel dont il étoit, il ne s'en ſoucioit guéres. Indolent, adonné aux plaiſirs, il avoit pluſieurs milliers de Femmes. C'étoient les ſeuls Domeſtiques qu'il eut, à tous uſages: aucun Homme n'étoit admis dans ſa Maiſon. Les Grands du païs, profitant de ſa négligence & de ſa molleſſe, s'érigérent en petits Tyrans, & ne cherchérent qu'à avancer leurs intérêts particuliers. De là naquit la diviſion parmi le Peuple: il ſe forma des Partis, qui affoiblirent la Nation, & la rendirent la proie de ſes Voiſins, auxquels ſans cela elle auroit été en état de tenir tête, quoi que réunis contr'elle.

Le Roi de DAHOME' avoit ſes Etats fort avant dans l'intérieur de la *Guinée*; & il s'étoit rendu célé-

(*a*) En l'année 1726.

célébre par plusieurs Victoires remportées depuis quelques années sur ses Voisins. Il envoia un Ambassadeur au Roi de *Whidaw*, pour lui demander la permission de trafiquer sur la Côte, offrant de lui paier les droits qu'il prenoit ordinairement pour les *Négres* qu'on emmenoit de chez lui. Il fut refusé tout net. Dès-lors il résolut de s'en venger à la prémiére occasion. Le Roi de *Whidaw* étoit bien éloigné de craindre les effets de ce ressentiment. Il dit lui-même à nôtre (*a*) Capitaine, dans une audience qu'il lui donna aussi tôt après le départ de l'Ambassadeur: *Si le Roi de* Dahomè *s'avise de m'attaquer, quand je l'aurai pris, je ne lui ferai pas couper la tête, comme c'est la coûtume dans nos Guerres, mais je le garderai pour Esclave, & cela en l'emploiant aux plus vils services.*

Cependant le Roi de *Dahomè*, Prince également politique & courageux, vouloit demeurer quelque tems en repos, pour affermir les Conquêtes qu'il avoit déja faites, & qui s'étendoient jusqu'au Roiaume d'*Ardra*, immédiatement voisin de celui de *Whidaw*. Mais une chose imprévuë, qui arriva bien tôt après, l'engagea à prendre les armes. Le Roi d'*Ardra* avoit fort maltraité son Frére, nommé HUSSAR. Celui-ci envoia secrétement implorer l'assistance du Roi de *Dahomè*, lui offrant une grosse somme d'argent, s'il vouloit le venger. La proposition plût au Roi de *Dahomè*, & il se disposa aussi tôt à éxécuter ses engagemens. Le Roi d'*Ardra* en aiant eû le vent,

(*a*) Pag. 6.

vent, envoia demander du ſecours au Roi de *Whidaw*, lui repréſentant qu'il étoit de leur intérêt commun de s'oppoſer aux progrès du Conquérant. Mais l'indolent Voiſin refuſa d'entrer en ligue. Ainſi le Roi d'*Ardra*, réduit à ſe défendre lui ſeul, mit en campagne toutes ſes forces, qui conſiſtoient en cinquante mille hommes de ſes Sujets. Après trois jours de combat, ſon Armée fut entiérement défaite, & lui-même pris & décapité.

Il y avoit alors à *Ardra* un Européen, nommé *Bullfinch Lambe*, que le Roi d'*Ardra* détenoit priſonnier, & d'une maniére fort dure, depuis deux ans, pour quelques affaires avec la *Compagnie d'Afrique*, établie à *Jaqueen*. Il fut pris dans cette Guerre, & amené au Roi de *Dahomè*. Ce Prince n'avoit jamais vû d'Homme Blanc. *Lambe* en fut traité avec beaucoup de douceur. Le Roi lui aſſigna peu de tems après une Maiſon, avec pluſieurs Domeſtiques, & lui donna pour Femmes quelques-unes de ſes proches Parentes. Trois ans après, *Lambe* ſouhaittant fort de retourner en *Europe*, le Roi le congédia, avec un beau préſent d'Or & d'Eſclaves. Il envoia même un Meſſager, pour ordonner aux Villes & Villages, par où l'*Européen* devoit paſſer ſur la Côte, juſqu'à *Jaqueen*, d'avoir pour lui toute ſorte d'égards, & de fournir largement ce qui ſeroit néceſſaire à ſon entretien.

Après le départ de cet Etranger, le Roi de *Dahomè* réſolut de faire une irruption dans le païs de *Whidaw*. *Lambe* néanmoins l'en avoit diſſuadé, en lui repréſentant, d'un côté, le grand nom-

nombre des Habitans, fort expérimentez à ſe ſervir d'Armes à feu; de l'autre, que les Hommes Blancs, qui y trafiquoient, aſſiſteroient infailliblement les gens du païs, pour leur propre intérêt. Mais le Prince intelligent avoit des Espions dans le païs de *Whidaw*, de qui il apprenoit combien les Grands & le Peuple étoient diviſez; & que le Roi ne devoit être compté pour rien, n'aiant aucune part au Gouvernement. Il profita habilement des circonſtances, & entra dans le païs de *Whidaw* du côté du *Nord*. APPRAGAH étoit Gouverneur héréditaire de ces quartiers-là: il envoia inceſſamment demander du ſecours à ſon Roi. Mais il avoit des Ennemis en Cour, qui ſouhaittoient ſa ruïne; on n'eut aucun égard à ſa demande. Après quelque légére réſiſtance, il ſe ſoûmit au Roi de *Dahomé*, qui le reçut fort obligeamment.

Ce Prince eut ainſi l'entrée dans le cœur du païs. Mais il falloit paſſer une Riviére, qui coule à un demi-mille de diſtance de *Sabee*, la Capitale, & la Réſidence du Roi de *Whidaw*. Cinq-cens hommes courageux auroient arrêté là toute ſon Armée; auſſi demeura-t-il campé quelque tems, avant que d'entreprendre le paſſage. Mais l'indolence, & la ſotte confiance des gens du païs, le lui ouvrit. Ils n'y mirent pas la moindre garde. Comptant ſur leur grand nombre; qu'ils croioient ſeul capable d'intimider l'Ennemi; ils ſe contentoient d'aller matin & ſoir au bord de la Riviére, offrir un Sacrifice à leur principale Divinité, pour la prier de ne pas permettre que les Ennemis paſſaſſent. Cette Divini-

vinité eſt un Serpent, d'une ſorte particuliére, qui ne ſe trouve que dans leur païs; & ſi bénin, que, ſi par hazard on met le pié deſſus ſans y penſer (car il eſt défendu ſur peine de la vie de le faire de propos déliberé) & qu'on vienne à en être mordu, on n'en reçoit aucun dommage. Voilà une des raiſons, pourquoi ces Peuples en ont fait l'objet d'un Culte réligieux. A cela ſe joint une tradition conſtante parmi eux, que, toutes les fois qu'ils étoient menacez de quelque malheur, ils n'avoient qu'à implorer l'aſſiſtance du Serpent, qui les en garantiſſoit infailliblement.

Cependant le Roi de *Dahomè* envoia dire aux *Européens*, qui étoient dans le païs de *Whidaw*, que, s'ils demeuroient neutres, & qu'on ne les trouvât point en armes, ils ne recevroient aucun dommage, ni en leurs perſonnes, ni en leurs biens, au cas qu'il réuſſît dans ſa conquête; qu'il aideroit même leur Commerce, & diminueroit les droits qu'exigeoit le Roi de *Whidaw*: que ſi au contraire ils ſe déclaroient contre lui, ils éprouveroient les effets de ſa vengeance. Quand on vit enſuite, que la Riviére étoit laiſſée à la garde du Serpent, dont on n'avoit pas grand peur; le Général d'un Corps de Troupes du Roi de *Dahomè* envoia deux-cens hommes, bien réſolus, pour ſonder le gué, & traverſer la Riviére. Cela ſe fit ſans oppoſition. Les Soldats marchérent enſuite droit à la Ville de *Sabee*, en jouant de leurs Inſtrumens de Muſique. C'étoit environ trois heures après midi; & cependant les Gardes avancées dormoient preſque toutes éveil-

éveillées au bruit des cris & de la muſique des Ennemis, elles ſe ſauvérent dans la Ville, publiant que toute l'Armée du Roi de *Dahomé* avoit paſſé la Riviére. Auſſi tôt que la nouvelle en fut venuë aux oreilles du Roi de *Whidaw*, il prit la fuite; & ſes Sujets, à ſon exemple, ſaiſis d'épouvante, en firent autant. Les Soldats n'aiant pas trouvé le Roi dans ſon Palais, où ils étoient allez d'abord, envoiérent donner avis à leur Général de ce qui ſe paſſoit. Il fit dès le lendemain matin traverſer la Riviére au reſte de l'Armée, & la mena à *Sabee*. Quand il vit les effets d'une Conquête ſi aiſée & ſi promte, il en croioit à peine à ſes yeux. Les *Européens*, qui s'y trouvoient, n'étoient pas moins ſurpris de la lâcheté inconcevable du Peuple de *Whidaw*, qui les laiſſoit eux-mêmes au pouvoir de l'Ennemi, avec tous leurs biens. Les Vainqueurs, (ſi l'on peut appeller ainſi des gens à qui perſonne n'a fait ſeulement mine de réſiſter) trouvant dans les (*a*) Maiſons quantité de ces Serpens, qu'on y gardoit comme Animaux domeſtiques, & en même tems Divinitez Tutélaires du païs; les prenoient par le milieu du corps, & leur diſoient: *Si vous êtes Dieux, parlez, & tirez-vous vous-mêmes du péril.* Les pauvres Serpens ne répondant rien, ils leur coupoient la tête, leur fendoient le ventre, & les mangeoient, après les avoir fait griller, ſur des charbons. Le Roi, de *Whidaw*, avec un grand nombre de ſes Sujets, trouva moien de paſſer ſur des Canots dans une Ile de la

(*a*) Pag. 11, 12.

la Côte, ſéparée du reſte par une Riviére. Mais quantité d'autres, qui n'eurent pas le même avantage, ſe noiérent, en voulant ſe ſauver à la nage dans des Iles qu'il y a près de *Popoe*, païs voiſin le plus proche du leur du côté d'*Oueſt*, & dans leſquelles ils auroient été en ſûreté, s'ils euſſent pû y parvenir. Pluſieurs milliers d'autres, qui s'étoient retirez dans les Bois de toutes parts, y périrent enſuite ou de famine, ou par l'épée de l'Ennemi.

Le prémier *Européen*, dans la Maiſon duquel entrérent les Soldats de *Dahomè*, après la priſe de *Sabee*, fut Mr. *Duport*, Gouverneur alors de la Compagnie *Angloiſe* d'*Afrique*. Ces Barbares, qui n'avoient jamais vû d'Homme blanc, n'oſoient approcher de lui. Il leur fit ſigne, & leur tendit la main. Alors convaincus que c'étoit un Homme, qui ne différoit d'eux que par la couleur, ils fouillérent dans ſes poches, ſe ſaiſirent de tout ce qu'ils y trouvérent de quelque prix, & l'emmenérent priſonnier. Quarante autres, *Anglois*, *François*, *Hollandois*, ou *Portugais*, furent traitez de la même maniére. Le jour ſuivant, ils furent tous envoiez au Roi de *Dahomè*, qui, avec une autre Armée, étoit campé à quarante milles de là dans le Roiaume d'*Ardra*. On les y traita fort mal d'abord; Mr. *Duport* n'aiant pû pendant quelques jours avoir audience du Roi. Mais comme alors il s'en plaignit vivement, ce Prince témoigna en être fort fâché, & proteſta que c'étoit contre les ordres qu'il avoit donnez à ſes Capitaines, de traiter honnêtement les Hommes Blancs. Il ajouta, qu'il eſpéroit

péroit que ces Meſſieurs rejetteroient ce qui s'étoit paſſé ſur le deſtin de la Guerre, & l'impoſſibilité de faire attention à tout dans la confuſion des affaires. « Mais à l'avenir, conclut-il, vous ſerez certainement mieux traitez. Effectivement; peu de jours après, on les mit en liberté ſans aucune rançon; & on les envoia aux Forts *Anglois* & *François*. Ils ne purent pourtant rien recouvrer du butin qu'on avoit fait ſur eux. Le Roi donna ſeulement quelques Eſclaves au plus conſidérable de la troupe, & leur promit, qu'auſſi tôt qu'il auroit affermi ſa conquête, il feroit fleurir le Commerce, en quoi il auroit un égard particulier à leurs intérêts.

Voilà ceux de qui nôtre Auteur tient tout ce qu'on vient de lire ſur la Conquête: car il arriva à la Rade de *Whidaw*, ſur la Galére *Cathériſe*, à la fin du mois de *Mars* de l'année 1727. & il alla au *Fort Anglois*, qui eſt à trois milles de la Côte, peu de jours après que les Priſonniers relâchez y furent venus, c'eſt-à-dire, trois ſemaines après la priſe de *Sabee*. Il ne reſta là, que trois jours, après il fit voile *vers le Port*, ou Rade, de *Jaqueen*, qui eſt à ſept lieuës de *Whidaw* du côté de l'*Eſt*, & a environ trente milles de Côte. C'étoit auparavant le Port du Roiaume d'*Ardra*: & le Gouverneur héréditaire de *Jaqueen*, paioit tribut au Roi en pains de Sel, dont il ſe fait là une grande quantité. Ce Seigneur, après la Conquête d'*Ardra*, envoia offrir au Roi de *Dahomé* de ſe ſoûmettre à lui, moiennant le même tribut; & il fut volontiers reçû ſur ce pié-là. Nôtre Capitaine, arrivé le 3. d'*Avril*

Avril au Port de *Jaquem*, où il n'avoit point encore été, fit, dès le lendemain, un traité avec le Gouverneur, pour avoir là un Comptoir. Le jour ſuivant, il vit venir un Meſſager du Roi de *Dahomé*, qui, aiant ſû trop tard le ſéjour qu'il avoit fait à *Whidaw*, l'invitoit à ſe rendre auprès de lui dans ſon Camp; l'aſſûrant, qu'il y ſeroit en toute ſûreté, & très-bien traité. Cette invitation l'embarraſſa: il craignoit, ſoit qu'il l'acceptât, ou qu'il ne l'acceptât pas. Mais enfin il ſe détermina au prémier parti pour l'intérêt de ſon Commerce; & avec d'autant moins de peine, que deux *Hollandois*, & le Frére du Seigneur de *Jaquem*, voulurent l'accompagner dans ce Voiage. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur, dans le détail de tout ce qu'il vit, & qu'il fit auprès du Conquérant. Il ſuffira de s'arrêter à quelques particularitez remarquables.

Quand nôtre (*a*) Capitaine, & ſes compagnons, furent arrivez à demi-mille du Camp du Roi de *Dahomé*, ils trouvérent un Meſſager envoié de la part de ce Prince, pour les complimenter, & leur dire de ſe préparer, pour être en état de paroître devant un *Grand Homme*, qui à quelque diſtance de là viendroit les recevoir. Ce *Grand Homme* étoit la principale perſonne de la Cour, ou le *Grand Capitaine*, comme les *Négres* le qualifiérent. Il parut à l'endroit marqué, & reçut nos gens d'une maniére fort étrange pour eux, quoi qu'envoié pour leur faire honneur. Il étoit au milieu de cinq-cens Soldats, qui avoient des

(*a*) Pag. 27, *& ſuiv.*

des Armes à feu, l'Epée nuë, des Boucliers & des Drapeaux à leurs mains; qui d'ailleurs faisoient des cérémonies fort grotesques & ridicules. Le *Grand Capitaine*, & avec lui quelques-uns de ses Officiers, s'approchérent des nouveaux venus, tantôt faisant le moulinet sur leurs Têtes avec l'Epée nuë, tantôt en mettant la pointe sur leur poitrine, tantôt sautant autour d'eux, comme des Singes, & faisant les mêmes tours, les mêmes postures, que cet animal. Enfin néanmoins, après quelque tems passé en de tels exercices, le *Grand Capitaine*, devenu plus grave, leur donna la main, les félicita sur leur arrivée, au nom du Roi, & but à leur santé avec du Vin de Palme fort commun dans ce païs-là. Ils lui rendirent le compliment, & à leur tour burent à la santé du Roi, avec du Vin & de la Biére qu'ils portoient; ce qui parut être fort agréable au Grand Capitaine. Les cérémonies achevées, ils marchérent avec lui au Camp, accompagnez des Soldats, & régalez du son de quelques Instrumens, qui faisoient une musique enragée.

Les égards qu'on eut ensuite pour eux, & les civilitez qu'on leur fit par ordre du Roi, ne sentoient point le Sauvage. (*a*) Mais la prémiere fois qu'on les mena à la *Porte*, ou au quartier du Roi, ils furent frappez d'objets fort desagréables à leur vuë & à leur odorat. C'étoient les Têtes entassées de quatre-mille hommes du païs de *Whidaw*, que les *Dahomiens* avoient sacrifiez à leur Dieu, trois semaines auparavant, en reconnois-

(*a*) Pag. 35, *& suiv.*

noissance de la grande Conquête, mais qui, comme nous l'avons dit, leur avoit si peu coûté. Dans l'audience que nos *Européens* eurent le lendemain, après les complimens de part & d'autre, le Roi leur dit, par la bouche du Truchement, „ Qu'il les prioit de rester un peu au„ près de lui, pour voir comment il paioit à ses „ Soldats les Prisonniers faits à la Guerre, & „ les Têtes de ceux qui y avoient été tuez.

On venoit tout fraichement de lui amener plus de dix-huit-cens Prisonniers, d'un païs nommé *Tuffoe*, dont les Habitans avoient tué douze de ses Femmes, pour se saisir de leur riche bagage. Il ordonna, qu'on fît venir tous ces Prisonniers en sa présence, dans une large Cour palissadée, où il étoit. Là il en choisit lui-même un grand nombre, pour être immolez à son *Fetiche*, ou Ange Gardien. Les autres, il les destina ou à demeurer Esclaves pour son propre usage, ou à être vendus aux *Européens*. Certains Officiers, établis pour cet emploi, recevoient les Prisonniers de la main des Soldats, & leur paioient à chacun la valeur de vint *Schillings-sterlin* pour chaque Homme, & de dix, pour chaque Femme, ou chaque jeune Garçon ou jeune Fille. Le paiement se fit en *Cowries*. C'est une sorte de Coquille des *Indes Orientales*, d'où les *Européens* en portent une grande quantité à *Whidaw*; & elle y sert de Monnoie courante, aussi bien que dans tous les Païs voisins. Les Soldats apportérent ensuite quelques milliers de Têtes, penduës à des Cordons. L'un en tenoit une, l'autre deux, trois ou davantage, selon le nombre

de ſes exploits. Chaque Tête leur fut paiée la valeur de cinq *Schillings*, en même monnoie. Après quoi, on emporta toutes ces Têtes, pour les mettre ſur un grand tas d'autres qu'il y avoit près du Camp; & desquels, auſſi bien que de celles d'autres Ennemis vaincus, le Roi vouloit faire ériger un Monument de ſes Conquêtes. Ce Prince fit auſſi préſent à ſes Courtiſans & ſes Officiers, d'environ deux-cens Priſonniers.

Le même jour, nôtre Auteur, & ſes Compagnons, furent (*a*) témoins du Sacrifice des Priſonniers, dont les préparatifs ſeuls effraiérent ſi fort le Frére du Seigneur du *Jaquéen*, qu'il ne ſe crut pas en ſûreté, malgré la parole du Roi. Quelques-uns des Principaux d'*Ardra* & de *Whidaw*, échappez à l'Epée du Conquérant, dirent même à Mr. *Snelgrave*, lorsqu'il eut occaſion de les voir, & de leur demander, comment ils avoient été ſi lâches, que de laiſſer leur païs ſans coup férir en proie au Roi de *Dahomè*, Que leur nation avoit été intimidée par la ſeule crainte de tomber entre les mains de ces *Cannibales*, qui ſacrifioient & mangeoient leurs Priſonniers. *Mais*, repliqua nôtre Capitaine, *n'eſt-ce pas tout un, quand on eſt mort de ſervir de pâture aux* (*b*) *Vautours, ou aux Hommes?* *Non*, diſoient-ils, en levant les épaules. *La penſée d'être mangez par ceux de nôtre propre eſpéce, eſt plus terrible pour nous, que la crainte d'être tué.*

Voici la cérémonie de ces Sacrifices barbares, faite

(*a*) Pag. 40, *& ſuiv.*
(*b*) Il y en a un grand nombre dans ce païs-là.

faite ſur le prémier Priſonnier, qui parut. C'étoit un homme bien fait, entre cinquante & ſoixante ans. Il avoit les mains liées ſur le dos, & à ſa contenance, il paroiſſoit intrépide. Comme il fut près d'un petit Théatre, dreſſé là pour cet effet, le *Feticher*, ou Prêtre, mit ſa main ſur la tête de la Victime, en prononçant quelques paroles de Conſécration, qui durérent environ deux minutes. Enſuite il donna le ſignal de l'exécution à un homme qui étoit derriére avec une large Epée. La tête du Priſonnier fut auſſi-tôt coupée d'un ſeul coup, & la populace aſſemblée jetta alors de grands cris. On mit cette Tête ſur le Théatre; & le Corps aiant reſté quelque tems à terre, juſqu'à ce que le ſang ſe fût écoulé, des Eſclaves l'emportérent dans un lieu voiſin du Camp. La Tête de cette Victime étoit pour le Roi; le Sang, pour le *Fetiche*, ou le Dieu de la nation; le Corps pour le Commun Peuple.

Quand nos *Européens* eurent vû quelques autres perſonnes ainſi ſacrifiées, avec une horreur qui leur faiſoit ſouhaitter de pouvoir ſe retirer au plus vîte, un des Principaux de la Cour s'approcha d'eux, & leur demanda, s'ils trouvoient ce ſpectacle à leur gré. „ Point du tout (lui répondit-on) car nôtre Dieu nous a expreſſément „ défendu de traiter les Hommes d'une maniére „ ſi cruelle. Nôtre curioſité nous a porté à venir voir ces Sacrifices; & ſi nos yeux n'en avoient été les témoins, nous n'aurions jamais „ crû qu'on pût ſe réſoudre à faire quelque choſe de ſemblable". Mr. *Snelgrave* demanda alors au Trucheman, *ſi le Seigneur, avec qui il venoit*

venoit de s'entretenir paſſoit pour un homme qui eût le cœur bon & généreux. Oui, dit-il. Mais (ajoûta nôtre Auteur) *ſi par malheur il ſe trouvoit dans le même cas, que ces pauvres malheureux; trouveroit-il bon, qu'on le traitât ainſi? Point du tout*, répondit le Trucheman. Là-deſſus, Mr. *Suelgrave*, lui repréſenta, que la grande Loi & des Noirs, & des Blancs, par rapport aux autres Créatures leurs ſemblables, étoit, *de ne pas faire à autrui ce que l'on ne voudroit pas qui nous fut fait à nous-mêmes.* Pour toute réponſe à l'objection, le Trucheman dit, *C'eſt la coûtume.* Et auſſitôt il ſe retira.

Un Colonel de l'Armée, avec qui Mr. *Suelgrave* lia converſation un peu après, voulut lui donner de bonnes raiſons de cette coûtume. Il en fondoit la néceſſité & l'utilité ſur l'expérience, dont ceux de ſa nation étoient ſi fort perſuadez, qu'ils ne ſe promettroient déſormais aucun bon ſuccès dans leurs Guerres, s'ils manquoient à offrir de tels Sacrifices des Ennemis vaincus. Les grandes Conquêtes, que ſon Maître avoit fait en peu d'années, ſans avoir reçû aucun échec, lui en paroiſſoient une preuve inconteſtable. Nôtre Auteur alors lui demanda: *Mais à quoi bon ſacrifier tant de vieilles gens?* „ C'eſt, dit-„ il, qu'il vaut mieux les faire mourir, que de „ leur laiſſer la vie. L'âge & l'expérience les „ aiant rendus habiles & prudens, s'ils vivoient, „ ils cabaleroient toûjours contre leurs Maîtres, „ & troubleroient ainſi le païs. Car, après a-„ voir été les Principaux chez eux; ils ne s'ac-„ coûtumeroient jamais à l'eſclavage. J'ai vû

„ auſſi

„ aussi, ajoûta Mr. *Snelgrave*, sacrifier plusieurs „ jeunes gens bien faits, que les *Européens* au„ roient très-volontiers achetés". *Hô! pour ceux-là*, répliqua le Colonel, *ils sont destinez à accompagner dans l'autre monde les Femmes du Roi, qui ont été massacrées par les gens de leur nation.* De-là il paroît, que ces Peuples ont une idée, quelque fort grossiére, d'une Vie à venir, comme le remarque nôtre Auteur. Il voulut alors tâcher de découvrir ce qu'ils pensoient de leur Dieu: mais il n'en put tirer que des réponses fort confuses, & tout ce qu'il conclut des discours du Colonel, ce fut, qu'ils regardoient ce Dieu comme un Ange Gardien, invisible, & subordonné à un autre Dieu. „ Peut-être, (a„ joûta-t-il) que c'est nôtre Dieu, qui a com„ muniqué tant de choses extraordinaires aux „ Hommes Blancs, selon ce que j'en ai appris „ de Mr. *Lambe:* mais comme il n'a pas jugé „ à propos de se faire connoître à eux, ils doi„ vent se contenter de celui qu'ils adorent.

Le jour suivant, nos *Européens* étant allez visiter le lieu où l'on avoit mis les Corps des Prisonniers sacrifiez, (*a*) y trouvérent quantité de sang, mais aucun reste de chair, & par un os seulement. Le Peuple avoit tout mangé, la nuit passée. Pour confirmer, que cette Nation est *Antropophage*, Mr. *Snelgrave* ajoûte ce qu'il apprit depuis d'un Chirurgien Anglois, qui avoit été envoié au Camp du Roi de *Dahomé*, c'est que, dans le Grand Marché, où il n'a jamais été lui-

(*a*) Pag. 51, & *suiv.*

lui-même, ce Chirurgien vit vendre publiquement de la Chair Humaine; apparemment des Prisonniers qui ne devoient pas être sacrifiez, & qu'on n'espéroit pas de pouvoir vendre aux *Europ.*, comme fort âgez; car il en avoit vû plusieurs de tels, parmi ceux qu'on amena de *Juffoe*.

Nous passons le reste du I. Livre, où l'Auteur parle de ses négociations pour le Commerce, avec le Roi de *Dahomè*, & d'autres choses, qui ne sont pas assez intéressantes, pour en charger cet extrait.

Il vient ensuite (*a*) un *Supplément*, où l'on raconte sur la foi de quelques *Européens*, qui étoient à *Jaqueen*, après le départ de nôtre Capitaine, ce qui se passa depuis dans le païs de *Whidaw*, & celui de *Dahomè*.

Le Roi de *Whidaw* étoit toûjours dans son Ile, avec grand nombre de ses Sujets, qui l'y avoient suivi. Celui de *Dahomè* ne pouvant l'y forcer, & le faire périr, comme il le souhaittoit fort; se contenta de garder le païs de *Whidaw*, en y tenant une Armée campée à *Sabee*, la Capitale. Mais cette Armée étant ensuite fort diminuée, un Capitaine du Roi de *Whidaw*, nommé *Offue*, encouragé par là, sortit de l'Ile, avec un grand nombre de ses gens, & alla se planter près du Fort *François*, éloigné environ quatre milles de *Sabee*. Comme il y a des Canons dans ce Fort, il crut que cela suffiroit à le défendre contre les *Dahomiens*, en cas d'attaque. Aussi-tôt que

(*a*) Pag. 111, & *suiv.*

que le Roi de *Dahomé* eût appris le retour du Capitaine, il résolut d'envoier une Armée pour le chasser. *Offue* alors se retira, avec son monde, dans le Fort, ne sachant pas encore que c'étoit le Gouverneur même qui avoit engagé les *Dahomiens* à entreprendre l'Expédition. Le jour après qu'il fut entré dans le Fort, l'Armée du Roi de *Dahomé* arriva. Celui qui la commandoit, fut fort surpris d'apprendre que les *François* avoient retiré & pris sous leur protection les *Dahomiens*, contre la promesse secrète que le Gouverneur avoit faite au Roi; & il attaqua le Fort. Mais n'aiant que de petites Armes, il n'auroit pas fait grand chose, sans un accident qui arriva. Le feu prit aux Maisons du Fort, qui n'étoient couvertes que de chaume, selon l'usage de ces païs-là. Les *Européens* en furent fort allarmez, sachant qu'il y avoit une grande quantité de Poudre dans leur Magazin, & ne voiant aucun moien d'arrêter l'incendie. Ainsi ils prirent le parti de se retirer au Fort *Anglois*, qui n'est éloigné que d'une portée de Mousquet. Les *Négres*, qui restérent, peu sensibles au péril, qu'ils ne connoissoient pas assez, s'en trouvérent mal. Le Magazin de Poudre sauta, & en tua plus de mille; plusieurs autres furent blessez. A la faveur du trouble & de la fumée, le Capitaine *Offue*, avec plusieurs de sa nation, se sauva au Fort *Anglois*. Mr. *Wilson*, alors Gouverneur de ce Fort pour la Compagnie d'*Afrique*, accorda généreusement sa protection à ceux de *Whidaw*. Et crainte d'accident, il fit aussi tôt enlever le Chaume de dessus les Maisons. Les *Dahomiens* s'étant ap-

proches, on tira sur eux le Canon, dont quelques-uns furent tuez, & les autres contraints de se retirer plus loin.

Les *Dahomiens*, maîtres du Fort *François*, envoierent le lendemain demander au Gouverneur du Fort *Anglois*, pourquoi il avoit fait tirer sur leur Armée. Mr. *Wilson*, leur répondit, que comme ils étoient eux-mêmes venus à main armée, sans donner aucune connoissance du sujet de leurs hostilitez, & qu'ils avoient attaqué les *François*, leurs Voisins, il regardoit cette insulte comme intéressant tous les *Européans* établis dans le pais, lesquels étoient obligez de se donner mutuellement du secours. L'Ambassadeur, qui étoit un des Principaux de l'Armée, repliqua, qu'ils n'avoient eû nul dessein d'attaquer le Fort *François*; leur Roi n'ayant aucune quérelle avec les Hommes Blancs: mais que le Gouverneur de ce Fort y avoit retiré le Capitaine *Ossue*, & ses gens, contre sa promesse. En même tems, il dit en face au Gouverneur: „ Vous savez bien, „ que, par l'entremise d'un Chirurgien *François*, „ qui étoit alors auprès de mon Maître, vous „ lui avez persuadé d'envoier ici une Armée, „ contre le Capitaine *Ossue*; avec promesse de ne „ donner à celui-ci aucune protection". Le Gouverneur *François* le nia; mais tous ceux qui étoient présens, n'en crurent pas moins la chose vraie. On soupçonna fort, qu'il avoit fait cette trame, pour vendre cher sa protection au Capitaine *Ossue*, & dans d'autres vuës infames. Si cela est, il en fut bien puni: car ceux de *Whidaw*, pour se venger, le tuérent dans la suite.

Quel-

Quelques mois après, le Roi de *Dahomé* eut (*a*) un grand revers de fortune. Les Fils du Roi de *Wemey*, & quelques autres Princes, dont le Conquérant avoit, depuis peu d'années, pris & fait mourir les Péres, s'étoient réfugiez chez les *J-oes*, Nation puiſſante dans l'intérieur du païs. Après la défaite du Capitaine *Offue*, le Roi de *Whidaw* envoia demander au Roi des *J-oes* la protection; & à ſa ſollicitation, ſoûtenuë par celle des Princes auxquels il avoit donné retraite, il fit marcher une Armée contre le Roi de *Dahomé*. Les *J-oes* combattent tous à cheval: & comme ils ſont fort avant dans le *Nord* du côté de *Nubie*, ils ne peuvent ſe mettre en campagne vers le *Sud*, que dans la ſaiſon du Fourrage, & par un tems ſec. Le Roi de *Dahome* avoit déja éprouvé, combien ce grand nombre de Chevaux étoit terrible à ſon Armée, qui ne conſiſtoit qu'en Infanterie. Il ne fut la marche des *J-oes*, que peu de jours avant qu'ils arrivaſſent dans ſon païs. Il prit auſſi tôt le parti d'enterrer toutes ſes Richeſſes, de brûler ſes Villes, & de ſe ſauver enſuite dans les Bois, avec tout ſon monde. Cela eſt ordinaire aux *Négres*, quand ils ſe ſentent trop foibles pour réſiſter à l'Ennemi. Car ils n'ont point de Villes fortifiées, comme en *Europe*. Ainſi quiconque eſt maître de la Campagne, commande à tout le païs, au long & au large.

Les *J-oes* aiant manqué leur coup, ne laiſſérent pas de pouſſer outre, & allérent chercher l'En-

(*a*) Pag. 120, *& ſuiv.*

l'Ennemi. Campez près des Bois, où il étoit retranché, ils livroient ſouvent des aſſauts, & faiſoient des Priſonniers. Les *Dahomiens* ſe trouvérent enfin réduits, faute de proviſions, à manger pluſieurs de leurs Eſclaves. Cependant ils prirent patience, jusqu'au tems des Pluies, qui s'approchoit, & qui, auſſi bien que le manque de fourrages, contraignit les *J-oes* à ſe retirer. Les *Dahomiens* alors s'en retournérent chez eux, & rebâtirent leurs Villes. C'étoit environ le mois de *Juillet* de l'année 1729.

Il ſembloit après cela qu'on n'avoit plus rien à craindre du Roi de *Dahomè*. (*a*) Mr. *Teſte-ſole*, qui ſuccéda, alors à Mr. *Wilſon* dans le Gouvernement du *Fort Anglois*, étant dans cette penſée, avertit le Roi de *Whidaw*, qu'il pouvoit maintenant abandonner l'Ile de ſon réfuge, & rentrer en poſſeſſion de ſon païs. Ce Prince le crut aiſément. Pour plus grande ſûreté néanmoins, il engagea ceux de *Popoe*, ſes Voiſins, & qui habitent dans des Iles, à lui fournir des Troupes. Avec quelques mille hommes, qu'il en reçut, joints à quinze mille des ſiens, il campa quelque tems dans ſon propre païs, près des Forts *Anglois* & *François*. Le Roi de *Dahomè*, occupé à rebâtir ſes Villes, & ne comptant pas que ceux de *Whidaw*, du courage deſquels il avoit fort mauvaiſe opinion, oſaſſent rien entreprendre; n'avoit envoié perſonne à la Côte, pour en ſavoir des nouvelles, depuis le départ des *J-oes*. Il fut extrémement ſurpris, lors qu'aiant à peu

(*a*) Pag. 123, *& ſuiv.*

à peu près fini ſes affaires, il apprit de quelques Marchands d'Eſclaves, qui étoient allez par ſon ordre aux deux Forts des *Européens*, qu'une Armée du Roi de *Whidaw* étoit là campée. Cela l'intrigua beaucoup. Car il avoit perdu quantité de ſes meilleurs Soldats, lors de l'irruption des *Joes*; & depuis peu, il avoit envoié une Armée contre des Peuples de l'intérieur du païs, pour gagner ainſi des Eſclaves; ne faiſant aucun commerce ordinaire, que de ceux qu'il prenoit à la Guerre. Au défaut de forces ſuffiſantes, il ſe tira d'affaires par un ſtratagême. Il fit armer un grand nombre de Femmes, comme Soldats; mit des Officiers à chaque Compagnie, avec des Couleurs, des Tambours & des Paraſols, à la maniére des *Négres*. Ces Compagnies de Femmes furent placées à l'arriere-garde, pour empêcher la découverte. Quand l'Armée ſe trouva en préſence de l'Ennemi, ceux de l'Armée du Roi de *Whidaw*, effraiez d'un ſi grand nombre, ſur lequel ils ne comptoient pas, diſputérent entr'eux, ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Quelques-uns vouloient qu'on s'enfuit dans les Iles. D'autres, commandez par le Capitaine *Oſſue*, & les *Popoes*, ſes Alliés vouloient qu'on en vînt aux mains. Pendant ces conteſtations, le Roi de *Dahomè* s'avança hardiment: le Capitaine *Oſſue*, & le Général des *Popoes* en firent autant de leur côté, & attaquérent l'Aile droite ſi vivement, qu'ils la chaſſérent pendant quelque tems. Mais ceux de *Whidaw*, qui étoient auprès de leur Roi, prirent lâchement la fuite, malgré tout ce qu'il fit pour les retenir. Les *Dahomiens* de

de l'Aile gauche s'en étant apperçus, ils donnérent sur l'arriére garde des Soldats d'*Offue*, qui, aussi bien que les *Popos*, furent à leur tour mis en fuite. Le Roi de *Whidaw* se sauva alors, & se jettant dans le Fossé fec du *Fort Anglois*, à l'aide de ses Fils, il sauta par dessus la muraille. Quantité de gens de son Armée furent tuez, & d'autres pris.

Le Gouverneur, Mr. *Testefole*, prévoioit bien, que le Roi de *Dahomè* lui demanderoit celui de *Whidaw*, & que, s'il refusoit de le lui livrer, il l'y contraindroit en l'affamant. Pour se tirer d'embarras, il persuade au Prince réfugié de sortir de nuit secrétement du Fort, & de retourner dans son Ile. Le Roi de *Dahomè*, qui fut depuis informé de tout, ne l'oublia pas. Ce Gouverneur imprudent lui donna même de nouveaux sujets de plainte, par la maniére dont il traitoit les *Dahomiens*, qui venoient à son Fort. Enfin il tomba entre leurs mains, & périt d'une maniére tragique. On l'attacha à un Pieu, & l'aiant étendu sur le ventre, on lui déchiquetta avec un Couteau aigu les Bras, le Dos, les Cuisses, les Jambes, en divers endroits. On rempliſſoit les blessûres de jus de Limon, de Sel, & de Poivre, mêlez ensemble. Enfin on lui coupa la tête, après l'avoir ainsi martyrizé, on mit son Corps en piéces, on fit griller les morceaux, & on les mangea. Le Roi de *Dahomè* nia depuis, que cela eût été fait par son ordre. Mais il ne punit aucun de ceux qui avoient été les auteurs de cette sanglante tragédie; malgré toutes les instances qu'on lui fit là-dessus. Quelques-uns même

même de ceux qui avoient mangé de la chair du Gouverneur, furent assez insolens, pour dire un jour à des *Portugais*, qui leur parloient de ce massacre, *Que le Boeuf Anglois étoit très-bon.*

Le Roi de *Dahomé* ne voulut pas néanmoins (*a*) profiter de l'occasion que lui fournissoient deux *Européens*, qui s'étoient sauvés du *Fort Anglois*. Ils lui dirent, qu'il n'y restoit que quatre Hommes Blancs, & qu'ainsi il pourroit aisément prendre la Place. Mais il répondit: „ Je „ n'ai aucun démêlé avec la Nation *Angloise*; „ car ce qui est arrivé au défunt Gouverneur, „ il se l'est attiré par son imprudence. J'espére „ que désormais la Compagnie d'*Afrique* enverra des gens plus capables de commander dans „ le Fort." Quelque tems après, ce Prince habile, prévint sagement une nouvelle attaque qu'il avoit à craindre des *Fantins*, & à force de présens, il conclut la Paix avec eux.

Il ne demeura (*b*) pas pour cela en repos; son ambition ne le lui permettoit pas. Il attaqua les *Tahoos*, autre Nation avancée dans le Continent. Mais, quoiqu'il eût remporté sur eux quelques avantages, il fut contraint de s'en retourner chez lui, après avoir perdu la plus grande partie de ses Troupes, & en même tems sa réputation.

Le Prince de *Jaquéen*, qui craignoit toujours quelque chose de la part du Roi de *Dahomé*, commença alors à se flatter, qu'on pourroit venir

(*a*) Pag. 134, *& suiv.*
(*b*) *Additions* au *Supplément*, pag. 147 *& suiv.*

nir à bout de le détruire. (*a*) Un Hollandois, nommé Mr. *Hertog*, qui demeuroit alors à *Jaquen*, & y faiſoit un commerce conſidérable, engagea ce Seigneur à ſe liguer avec le Roi de *Weemey*, & autres Princes voiſins. Le Roi de *Dahomé* aiant découvert le complot, comme auſſi que ceux de *Jaqueen* étoient après à faire une Fortification, avec le ſecours des *Européens*; réſolut de s'en venger. Il fit ſemblant d'entreprendre une ſeconde Expédition bien avant dans le païs, & fit même marcher ſes Troupes de ce côté-là. Mais l'Armée aiant rebroufſé chemin pendant la nuit, alla droit à *Jaqueen*, en paſſant par le païs de *Whidaw*, avec tant de diligence, quoiqu'elle fût de plus de quinze-mille hommes; qu'on n'en ſut rien à *Jaqueen*, qu'au moment qu'elle entra dans la Ville, le 22. de *Mars* 1732. Le Prince, & les principaux de ſon peuple, trouvérent moien de ſe ſauver ſur des Canots dans une Ile fortifiée, au milieu de la Riviére, qui coule au derriére de la Ville. Mais toutes les richeſſes de ce Prince demeurérent en proie au Conquérant. Sa Mére même fut priſe, & on n'a jamais ſû ce qu'elle devint. Les Comptoirs des *Européens*, pleins de marchandiſes de grand prix, furent auſſi entiérement pillez. Les *Dahoméens*, non contens du grand butin qu'ils trouvérent dans la Ville, firent un terrible carnage des Habitans du païs, & y brûlérent tout, Villes & Villages. Mr. *Hertog* s'étoit ſauvé, non ſans peine. Le Capitaine *Robert More*,

(*a*) *Pag. 150, & ſuiv.*

More, Directeur du Comptoir Anglois, & ceux des Comptoirs *François* & *Portugais*, furent faits priſonniers, & menez au Roi de *Dahomé*, qui étoit à *Ardra*. Mais il les relâcha peu de tems après, à la priére de Mr. *Dean*, Gouverneur de la Compagnie d'*Afrique* au *Fort Anglois* de *Whidaw*. Depuis ce tems-là, le Commerce des *Européens* eſt ruiné dans toute la Côte. Le peu, qui en reſte, ſe fait principalement à *Appah*, Place à l'abri des entrepriſes du Roi de *Dahomé*, par un Marais & une Riviére, qui l'environnent.

II. Dans le ſecond Livre de ces Mémoires, on (*a*) trouve d'abord les différentes maniéres dont les *Négres* deviennent Eſclaves.

1. De tems immémorial, c'eſt la coûtume chez les Peuples d'*Afrique*, que tous les Priſonniers de Guerre ſont réputez Eſclaves, du moment qu'ils tombent entre les mains de l'Ennemi. Mais comme on n'a pas toûjours occaſion de les vendre aux Hommes Blancs, on eſt ſouvent obligé d'en tuer un grand nombre, lors qu'on en a pris plus qu'il n'en faut pour les plantations; crainte que ces Eſclaves ne ſe rebellent, & n'attentent à la vie de leurs Maîtres.

2. Pluſieurs Crimes, parmi ces Peuples, ſont punis de quelque Amende. Si celui qui y eſt condamné, n'a pas de quoi paier, on le vend pour Eſclave.

3. Il en arrive de même aux Débiteurs inſolvables, ou qui refuſent de paier leurs Dettes. Mais,

(*a*) Pag. 158, *& ſuiv.*

Mais, en ce cas-là, il eſt permis à leurs Amis de les racheter. On en vend peu de cette ſorte aux *Européens*: les gens du païs les gardent ordinairement pour leur uſage.

4. Quelques Peuples de l'intérieur de la *Guinée* vendent leurs propres Enfans, encore même qu'ils n'y ſoient pas contraints par la néceſſité. Nôtre Auteur n'en ſait rien néanmoins que par ouï dire. Il n'a jamais vû pratiquer cela ſur la Côte, ou aux environs; hormis dans une Diſette ou une Famine extrêmes, comme pendant la déſolation du païs de *Whidaw*.

De tout cela, il ne peut que réſulter un fort grand nombre d'Eſclaves. Et nôtre Auteur aſſûre, ſans rien exaggerer, qu'il y a telle année, où les *Européens* de toute Nation, qui trafiquent ſur la Côte de *Guinée*, en tranſportent pour le moins ſoixante-dix mille.

Un tel trafic eſt-il légitime? Il paroît d'abord avoir quelque choſe de barbare, & de contraire à la Nature. Nôtre Auteur croit néanmoins, qu'on peut le juſtifier auſſi aiſément, qu'aucune autre ſorte de Commerce; & voici les raiſons qu'il oppoſe aux objections, qu'on fait ſouvent là-deſſus.

1. Des Priſonniers faits à la Guerre, ſeroient tous inhumainement maſſacrez, ſi on ne trouvoit occaſion de les vendre aux *Européens*. Ainſi la vie eſt conſervée par là au moins à bien des perſonnes utiles.

2. Quand ces Eſclaves ſont amenez aux Plantations, ils y ſont ordinairement beaucoup mieux traitez, qu'ils ne ſeroient chez eux; les Maîtres, qui

qui les paient cher, aiant par là intérêt de ne pas les perdre.

3. Ce trafic a si fort enrichi les Plantations *Angloises*, que les avantages qu'elles en retirent sont presque incroiables; sur tout dans les Iles de *Sugar*, dont le Climat étant presque aussi chaud, que celui de *Guinée*, les *Négres* sont plus propres à y cultiver les Terres, que les Hommes Blancs: Ainsi & les Négocians, & les Esclaves même, trouvent leur compte à ce commerce. Les avantages réels, qui en proviennent, surpassent d'ailleurs beaucoup les inconvéniens, vrais ou faux. Et après tout, le pis qu'on peut dire, c'est qu'ici, comme dans tous les autres avantages temporels, il y a un mélange de bien & de mal.

L'hiſtoire des troubles cauſez par les Mutineries des *Négres*, ſur les Vaiſſeaux où nôtre Capitaine étoit en divers voiages, occupe le reſte de ce Livre; & quoique c'en ſoit la principale partie, nous la laiſſons dans l'Original.

La Rélation, qui compoſe le dernier Livre, (*a*) eſt plus curieuſe. On y voit, comment nôtre Capitaine, qui commandoit un Vaiſſeau de ſeize Canons, & quarante-cinq hommes d'équippage, fut pris par des Pirates, qui vinrent de nuit dans une Barque, où il n'y avoit que douze hommes; les dangers qu'il courut; la maniére dont il en fut délivré; comment il ſe tira des mains de ces brutaux; & diverſes autres choſes racontées par occaſion. Mais il vaut mieux lire

(*a*) Pag. 193 & ſuiv.

lire tout cela de ſuite dans le Livre même; & notre Extrait eſt déja aſſez long.

Il y a, dans tous ces Mémoires, un grand air de ſincérité & de fidélité. La maniére même, dont ils ſont écrits, prévient les moindres ſoupçons d'un deſſein d'en impoſer aux Lecteurs. On n'y ſent point l'art affûrément. Tout y eſt narré avec la négligence d'un homme, qui entend mieux la Marine & le Commerce, qu'à s'exprimer nettement, & à ranger les choſes en bon ordre. Ainſi il n'étoit pas fort néceſſaire, qu'il prît à témoin, comme il fait dans ſa *Préface*, quelques perſonnes vivantes qui ont vû ou en tout, ou en partie, ce qu'il dit dans ſon Hiſtoire du Roi de *Dahomè*, & dans celle de ſa priſe par les Pirates. C'eſt auſſi ſans beaucoup de raiſon, qu'il craint l'incrédulité de ſes Lecteurs, au ſujet des Sacrifices de Victimes Humaines, qu'il a vûs. On ſait, que l'uſage en eſt des plus anciens dans le Paganiſme, & a été autrefois fort commun, parmi des Nations mêmes d'ailleurs civilizées. Mais il n'y a point de païs, où cette impiété barbare aît autrefois régné plus long-tems qu'en *Afrique*, & à *Carthage* même. Les Péres y immoloient leurs propres Enfans. Il fallut que l'Empereur (*a*) *Tibére* exerçât une punition rigoureuſe ſur les Prêtres d'*Afrique*, pour faire perdre l'envie aux autres de répandre ainſi le ſang humain, ſous ombre de Religion. Faut-il s'étonner, ſi, dans les endroits où le Paganiſme

(*a*) Voiez TERTULLIEN, *Apologet.* Cap. 9. MINUCIUS FELIX, *Octav.* Cap. 30, & là-deſſus les Interprétes.

me s'eſt maintenu, une ſi ancienne Superſtition dure encore? Je trouve bien plus étrange, que des *Chrêtiens*, malgré toutes les lumiéres du Chriſtianisme & de la Raiſon, perſécutent d'autres Chrétiens, pour cauſe de Religion, jusqu'à leur ôter la vie, ou leur faire ſouffrir des maux quelquefois pires que la mort; comme on n'en a vû & on n'en voit encore que trop d'exemples.

ARTICLE V.

HISTOIRE LITTERAIRE *de la* FRANCE *où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétabliſſement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les lettres en chaque ſiecle, de leurs anciennes écoles, de l'établiſſement des univerſités en France, des principaux Colléges; des Académies des Sciences & des Belles lettres, des meilleures Bibliotheques Anciennes & Modernes; des plus célébres Imprimeries, & de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature; avec les Eloges Hiſtoriques des Gaulois & des François qui s'y ſont faits quelque réputation, le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits, des remarques Hiſtoriques & critiques ſur les principaux Ouvrages, le dénombrement des différentes Editions: le tout juſtifié par les citations des Auteurs originaux, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de St. Maur.* 2. vol. in 4. à Paris ruë St. Jacques,

chez Osmont. Huart. Clouſier & Quay des Auguſtins chez Hourdel. David le Jeune. Chaubert. & chez Giſſei ruë de la vieille Boucherie. 1733.

LE prémier Tome a deux parties, la prémiére renferme 424. pp. ſans compter la Table des citations contenuës dans ce prémier Tome & le ſuivant, avec les éditions dont on s'eſt ſervi qui contient 64. pp. avec la Préface. La ſeconde Partie du prémier Tome contient 450. pp. avec la Table Chronologique, ſans la Table des matiéres. Les deux prémiers Volumes qui paroiſſent ſont ornés de vignettes avec des Hiéroglyphes convenables à l'état des Sciences de chaque ſiécle; les Caracteres ſont beaux il ſeroit à ſouhaiter que le papier y répondît. Les ſavans Bénédictins de la Congrégation de St. Maur, toujours attentifs à procurer au public le fruit de leurs études, viennent de rendre à la France par cet Ouvrage un grand nombre de gens illuſtres dans les beaux Arts & dans les Sciences, qu'elle ſembloit avoir perdus par l'éloignement des tems, ou que des païs fiers des dépoüilles de la Gaule avoient adoptés. Ils ont arraché avec un ſoin infatigable toutes les épines qui ne peuvent manquer de ſe rencontrer dans cette pénible étude. L'amour pour la gloire de la Nation leur a fait vaincre tous les obſtacles. Le titre ſeul de cet Ouvrage en montre le deſſein. Ces ſavans Religieux ſe propoſent *de ménager aux François l'agrément d'avoir un recueil complet des Ecrivains qu'eux & les Gaulois leurs prédéceſſeurs, avec qui ils n'ont*

n'ont fait dans la ſuite qu'un même peuple, ont donnés à la République des lettres. Tous ceux de la Nation dont on a connoiſſance qui ont laiſſé quelque monument de littérature, ſoit que leurs ouvrages ſoient perdus, ſoit qu'ils nous reſtent en quelque langue & ſur quelque ſujet que ce ſoit, trouvent place dans cet ouvrage: on y voit ceux même qui ont excellé dans les Sciences, & brillé dans le Monde ſavant, quoiqu'il ne paroiſſe pas qu'ils aient fait uſage de leurs plumes. Aux Ecrivains Gaulois ou François ils joignent les Auteurs qui ont paſſé un tems conſidérable dans les Gaules, ou qui y ſont morts après s'y être établis. Ainſi on n'eſt point étonné d'y trouver l'Orateur Lactance au quatriéme ſiecle: liberté néanmoins dont ils n'uſent qu'avec un ſage ménagement. Pour ceux qui ne s'y ſont montrés qu'en paſſant, comme St. Athanaſe, St. Jerôme & d'autres, on ſe contente d'indiquer en ſon lieu le perſonnage qu'ils y ont fait.

Dans les premiers âges ces judicieux Hiſtoriens s'approprient les Gaules qui étoient renfermées entre les Pyrénées & les Alpes d'une part, Le Rhein & l'Océan de l'autre. Depuis le 3. ſiécle, que les Gaules ont été érigées en Monarchie par les François qui s'en rendirent les maîtres, jusqu'au neuviéme, ils conſervent la même étenduë de païs qu'elles avoient anciennement, mais vers la fin du 9. ils abandonnent aux Allemands le Diocèſe entier de Tréves, avec les Métropoles de Cologne, de Mayence, & leurs Evechés ſuffragans, ils laiſſent auſſi le Diocèſe de Basle, d'Yverdun, d'Avanche, ou de Lauſane. Com-

me Strasbourg apartient à la France, ils n'ont point voulu le démembrer. Les Archevêchés d'Utrecht, & de Maline aiant été ſous la dépendance de la Monarchie ſont conſervés jusqu'au commencement du 16. ſiécle auſſi bien que l'Evêché de Liége. Dans la ſuite ils bornent la France de ces côte-là par les païs compris aujourdhui ſous les Métropoles de Rheims, de Cambray, & les trois évêchez de Metz, Toul, & Verdun. La Loraine devient par-là une partie de la France, comme elle l'eſt en effet pour le ſpirituel. Des raiſons particuliéres les ont engagés d'en uſer de même a l'égard de la Savoye, ils ne pouvoient manquer d'y comprendre Genéve, quoique depuis long-tems cette Ville faſſe une République à part, mais outre quelle a autrefois fait partie de la France, elle n'eſt presque peuplée que de François réfugiés. Nos Auteurs n'ont point voulu charger leurs ouvrages des écrivains des autres peuples, parce que cette Hiſtoire eſt conſacrée uniquement a la gloire de la nation Françoiſe & que ſa richeſſe lui ſuffit ſans qu'elle ait beſoin de ſe parer de celle des autres.

Cette Hiſtoire eſt diviſée par ſiécle; elle commence par les tems qui ont précéde la naiſſance de J. C. Les écrivains de chaque ſiécle tiennent leur rang ſelon la date de leur mort, ou ſi elle n'eſt pas connuë ſuivant l'époque de leur derniere action; ou du tems auquel ils ont fleuri. On rapporte l'Hiſtoire de la vie d'un Ecrivain, on traite de ſes Ecrits véritables exiſtans, ou perdus, ou diſcutés, ou de ceux qui ſont douteux. On examine ceux qu'on lui a ſuppoſés, ſa doctri-

doctrine, ſa maniere d'écrire, & le jugement qu'on en a porté. „ En faiſant connoître, diſent ils, ſes bonnes qualités (d'un écrivain) ſans „ nous établir ſes panégyriſtes, nous aurons ſoin „ de marquer auſſi ſes défauts, ſans nous ériger en „ Cenſeurs, même de ſa doctrine, quoi qu'il ſoit „ hérétique." On fait le dénombrement des différentes Editions de ſes ouvrages, en marquant avec ſoin celles qui méritent la préférence. Les actes des Martyrs bien atteſtés, auſſi bien que les canons des Conciles, s'y trouvent comme des monumens trop reſpectables pour être oubliés. Il y a un Diſcours Hiſtorique a la tête de chaque ſiécle qui renferme le ſort des Lettres parmi la Nation Françoiſe dans ce ſiécle, leurs progrès, leur décadence, l'origine & la conſtitution de différentes Académies anciennes & modernes, comment s'eſt formé ce grand nombre de Colleges & d'Univerſités, quel a été dans le Royaume le ſuccès du ſecret important de l'Imprimerie, l'ardeur à former des Bibliotheques. On voit par-là que cet ouvrage n'eſt point un ſimple Catalogue des Auteurs François.

La reconnoiſſance de nos Auteurs trouve place dans cette Préface, ils font une mention honorable de ceux qui ont bien voulu contribuer à leur travail par leurs lumiéres & leurs découvertes, & ils prient les Savans de vouloir bien leur faire part de leurs remarques. Mais nous allons donner une idée plus préciſe de cet ouvrage, & pour ne point nous écarter des bornes de l'extrait, nous ne toucherons que légerement chaque matiére.

La prémiere partie du prémier Volume traite des Lettres dans les ſiécles qui ont précedé J. C. elle renferme auſſi l'état des Lettres dans le prémier, le ſecond, le troiſiéme ſiécles de l'Egliſe.

Etat des Lettres durant les ſiécles qui ont précédé la naiſſance de J. C.

Suppoſé que Mercure fils de Jupiter ait régné dans les Gaules, ce fut ce Prince qui par ſon eſprit & ſon éloquence ſut polir la rudeſſe & adoucir la férocité des peuples de ſon empire *. Les Gaulois, ſe polirent inſenſiblement & allierent le courage avec l'eſprit. L'amour que les Gaulois eurent pour les Sciences leur inſpira de la vénération pour toutes les Divinités qu'ils s'imaginoient y préſider, ils firent élever une ſtatüe à Hercule avec tous les attributs qu'on donne ordinairement à Mercure, afin de montrer par-là leur inclination à la guerre & aux Sciences: les Gaulois croioient l'immortalité de l'ame, *opinion* ſelon nos Auteurs qu'ils n'ont pû puiſer que des Patriarches, parce qu'ils n'ont jamais eû de communication avec les autres *Nations* dont ils étoient ſéparés par le Rhin & les Alpes à l'Orient, au Midi par la Méditerranée & les Pirénées, par l'Océan à l'Occident & au Nord. Ce fut auſſi des Patriarches qu'ils eurent les notions de l'Aſtronomie, de la Géometrie, de la Géographie, de la Phyſique. La Philoſophie des Grecs

* Il régnoit pendant que Joſeph gouvernoit l'Egypte ſous Pharaon, vers l'an du Monde 2300. environ 1700. ans avant J. C.

Grecs a eu l'avantage de l'ancienneté sur celle des Romains, il en est de même de la Philosophie des Gaulois sur celle des Grecs. St. Clement d'Alexandrie établit cette vérité. Les prémiers Philosophes que l'on sache avoir paru chez les Grecs sont Mnesiphile, Solon, Thémistocle, Xénophane, Thalès, Pythagore; & ces Philosophes n'ont commencé à fleurir que vers la 46. Olympiade, un peu moins de 700. ans avant J. C. & il y avoit déja long-tems que les Druïdes qui étoient les Philosophes des Gaulois philosophoient dans les Gaules. St. Clement prouve même par Alexandre l'Historien que Pythagore avoit été instruit par les Gaulois. Ce fut d'eux par conséquent qu'il prit *l'opinion* de l'immortalité de l'ame qu'il accommoda depuis à son Système de la Metempsychose.

Après avoir traité de l'origine des Sciences chez les plus anciens Gaulois, les RR. PP. Bénédictins parlent de leur prémiere maniere d'écrire. D'abord ils n'écrivirent rien des productions de leur esprit, quoiqu'ils eussent déja la connoissance du secret de l'écriture, & César assure que les anciens Druïdes Gaulois enseignoient la Théologie, l'Astronomie, la Géographie & la Physique sans rien écrire eux-mêmes ni y faire écrire à leurs Disciples; ce que Pythagore avoit encore pris d'eux. Quoi qu'on ne puisse fixer précisément le tems auquel ils firent usage de l'écriture, il est cependant certain qu'ils s'en servoient long-tems avant que les Romains pénétrassent dans les Gaules. Nos Auteurs font une grande Dissertation pour prouver que les Caracte-

racteres dont les Druïdes ſe ſervoient étoient Grecs dans leur origine quoique dans la ſuite ils ayent été ſujets à quelques changemens (a). Après quelques obſervations ſur les différentes maniéres d'écrire ils prouvent que les Gaulois ont eû leurs Savants en tout genre de Littérature.

Les Bardes étoient Poëtes & Muſiciens, ils rédigeoient l'Hiſtoire en vers, & compoſoient des Poëmes ſur les actions éclatantes des grands hommes & les chantoient eux-mêmes, d'où ils avoient pris le nom de Bardes qui en Langue celtique ſignifie chanter. La Satyre trouvoit auſſi place dans leurs vers, peut-être que ce n'étoit qu'une proſe miſe en cadence; au reſte ces Poëtes étoient fort eſtimés & l'on a ſouvent vû deux Armées en préſence, l'épée déja tirée, terminer leurs querelle ſans coup férir à la vûe des Bardes.

Il y avoit auſſi dans les Gaules une autre eſpece de Savans, qui comme les Bardes paroiſſent avoir été confondus avec les Druïdes; on les appeloit *Vates*, nom que les Latins ſemblent avoir emprunté des Gaulois pour ſignifier un Devin. Leur occupation principale conſiſtoit à prendre les auſpices, à tirer les augures, & les autres Divinations, en s'en tenoit ſcrupuleuſement à ce qu'ils decidoient. Lorſqu'il s'agiſſoit de quelques affaires importantes ils plongeoient un poignard dans le ſein d'un homme & on auguroit de l'événement à venir par la maniére dont il tomboit, par les convulſions des différentes par-

(a) Il y a quelque lieu de croire qu'ils reçurent ces Caracteres des Phocéens fondateurs de Marſeille.

parties de ſon corps, & le rejailliſſement de ſon ſang. Cette coûtume ſelon Céſar paroît venir des Druïdes de la grande Bretagne.

Les Druïdes étoient tout enſemble les Prêtres, les Philoſophes, les Théologiens, les Juriſconſultes, les Médecins, les Rhéteurs, les Orateurs, les Mathématiciens, les Géometres, les Aſtrologues des Gaules. En qualité de Prêtres ils offroient des Sacrifices, en qualité de Théologiens ils expliquoient la Religion; quelque ſanguinaires qu'ils fuſſent dans leurs Sacrifices, comme on l'a déja remarqué, ils ne laiſſoient pas de paſſer pour les plus intégres de la Nation, c'étoit à leur Tribunal qu'on décidoit les différends, ils s'aſſembloient pour cela dans le Païs des Chartrains une fois l'année, & ceux qui ne vouloient pas ſe ſoûmettre à leur déciſion paſſoient pour impies & pour ſcélérats.

A la doctrine de l'immortalité de l'ame ils joignoient celle de l'habitation d'un autre Monde, & ils l'enſeignoient aux autres; ce qui faiſoit tant d'impreſſion ſur eux qu'ils ſe prêtoient de l'argent en ce monde pour ſe le rendre en l'autre. Le reſte de leur Théologie rouloit ſur les propriétés, la force, la puiſſance de leurs faux Dieux; ils croioient qu'ils deſcendoient de Pluton, auſſi donnoient-ils à la nuit la préférence ſur le jour.

Les Druïdes ſe mêloient auſſi de Médecine, mais ils y étoient ignorans, & toute leur Science ſe terminoit à quelques remedes qu'on a depuis nommés Empiriques, & leur Médecine étoit dégénérée en Magie.

L'inſtruction de la jeuneſſe faiſoit une des principa-

cipales occupations des Druïdes, ils parloient par sentence, souvent par énigme, ils tenoient leurs écoles dans le fond des bois, & ils ne faisoient rien écrire à leurs Disciples, comme on l'a déja observé. Nos Auteurs appellent cette coûtume *bizarrerie*; il est pourtant certain que les Villes portent trop à la dissipation & aux dérangemens, & que l'étude aime la solitude; aussi les Anciens avoient-ils placé les Muses sur une montagne escarpée, éloignée du bruit & du tumulte. On ne doit point appeller *bizarre* la coûtume de ne faire rien écrire aux jeunes gens, leur esprit en est plus attentif, & si cette règle fatiguoit la mémoire elle étoit utile au jugement. Les femmes parmi les Druïdes se mêloient aussi de Science & s'adonnoient particuliérement aux Augures & à la Magie, elles en donnoient des Leçons aux autres femmes. La Secte des Druïdes se conserva dans les Gaules jusques sous le règne des Empereurs Chrétiens vers le commencement du quatriéme siécle.

Tel étoit l'état des Lettres dans les Gaules lorsqu'on y vit passer les maximes *de la Gréce* avec toutes les Sciences dont les Grecs faisoient profession. Dès lors il commença à s'y former une sorte de Savans plus raisonnables, ce furent les Académiciens de Marseille, de Jeunes Phocéens sortis d'Ionie dans l'Asie mineure fonderent cette Ville sous le regne de Tarquin l'Ancien vers la seconde année de la quarante-cinquiéme Olympiade, la cent cinquante-cinquiéme année de la fondation de Rome, environ 600. ans avant la naissance de J. C. Le Gouvernement de cette nou-

nouvelle République, étoit Ariſtocratique. Marſeille devint bien-tôt une Ecôle de politeſſe & le ſéjour des Sciences, les Romains même choiſirent cette Ville préférablement à Athenes pour leurs études. Les Marſeillois s'appliquoient beaucoup plus dans ces commencemens à la Marine qu'à l'Agriculture, auſſi cultiverent-ils avec ſoin l'Aſtronomie & les Mathématiques. Cette noble émulation que ces nouveaux venus montroient pour les Lettres fit une ſi heureuſe impreſſion ſur les Gaulois que l'étude des Sciences devint leurs délices, ils abandonnerent les Druïdes & gagerent des Profeſſeurs pour ſe former dans toutes les différentes Sciences. La Gaule Narbonoiſe ſe reſſentit la prémiere du voiſinage de Marſeille. Narbonne, Corbilum, Arles, Vienne, Touloufe, Lyon, Nismes, Bourdeaux firent fleurir les Lettres, mais Autun ſe diſtingua ſur toutes les autres après Marſeille. De la Gaule Narbonoiſe les Sciences ſe répandirent non ſeulement dans le reſte des Gaules, mais s'étendirent jusques dans les païs voiſins. Rome même fut rédevable du prémier goût qu'elle prit pour les Lettres à Lucius Plotius Gaulois qui y enſeigna le prémier la Rhétorique.

La Gaule que les Romains nommoient Ciſalpine ſe ſignala ſur toutes les autres par ſon amour pour les Sciences. On ſait que les Gaulois après avoir brûlé Rome s'étoient habitués par droit de conquête dans cette partie conſidérable de l'ancienne Italie. Ainſi on pourroit enrichir les Gaules de Virgile, Catulle, Tite Live & de bien d'autres, on pouroit auſſi revendiquer les Savans de la Galatie,

tie, car cette partie de la Gréce a été conquiſe par les Gaulois d'où on l'appela Gallo-Grece & par corruption Galatie. Les Romains aiant ſubjugué les Gaulois les contraignirent à joindre les coûtumes Romaines à celles des Grecs, qu'on y ſuivoit déja: on prit tout à la fois l'uſage de trois Langues différentes, la Grecque, la Latine, la Gauloiſe ou la Celtique, qui étoit la Langue naturelle du Païs.

La Gaule disputoit à Rome l'avantage de bien parler la Langue Latine; les Romains la parloient avec plus de gravité, & les Gaulois avec plus de facondité, plus d'élegance, ce qui ne ſera pas aiſé de perſuader.

Nos Savans Bénédictins examinent avec ſoin l'origine de la Langue Celtique, & ils concluent quelle vient de la Langue primitive du Monde d'où il ſe forma autant de Dialectes qu'il y eut de Nations différentes.

La Domination des Romains dans les Gaules y aporta une nouvelle ardeur pour les Sciences. Les Gaulois devenus membres de la République Romaine & propres en cette qualité à y exercer les prémiers emplois ſe trouverent obligés pour y parvenir de s'appliquer à l'étude qui étoit la voye qui y conduiſoit. Tel étoit l'ordre que l'on ſuivoit dans les études de ces prémiers tems. On commençoit par la Grammaire pour apprendre à parler & écrire correctement la Langue naturelle, on faiſoit précéder l'étude du Grec à celle du Latin, de la Grammaire on paſſoit à la Poëſie, puis à la Philoſophie, après quoi on s'appliquoit à la Rhétorique, & pendant cette étude on s'inſtruiſoit de l'Hiſtoire, l'étude enfin étoit

étoit la paſſion de toute la Nation, de ſorte que Claudien ne croioit pas pouvoir faire plus d'honneur à l'Empereur Honorius, que de lui donner pour Compagnie les doctes Gaulois avec le Sénat Romain.

— — *te Gallia doctis*
Civibus & toto ſtipavit Roma Senatu.

Quoiqu'une foule de Savans ayent brillé dans les Gaules, néanmoins à un petit nombre près, nous ne ſavons rien de tous les autres. Voici un mot de ceux dont parlent les Auteurs de cette Hiſtoire.

I. Pytheas Philoſophe, Aſtronome & Geographe. Il y a apparence que cet illuſtre Marſeillois a écrit au moins dès le tems d'Ariſtote & d'Alexandre le Grand; il laiſſa des ouvrages de Geographie dont il ne nous reſte plus rien.

II. Euthymenes de Marſeille, Geographe & Hiſtorien, fleuriſſoit plus de 320. ans avans la naiſſance de J. C. Nous n'avons plus rien de lui.

III. On croit qu'Eratoſthene étoit de Marſeille, il étoit Philoſophe & Hiſtorien: il parut la cent trentiéme année avant le commencement de notre Ere vulgaire. Eratoſthene laiſſa à la poſterité une Hiſtoire, qui a pour titre Γαλατικὰ, mais elle eſt perduë.

IV. Rome fut le Théatre où Lucius Plotius parut avec le plus d'éclat. Il enſeigna le prémier la Rhetorique à Rome, comme on l'a déja dit, plus de 90. ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne. Il avoit pris naiſſance dans les Gaules, ſes Ecrits ne ſubſiſtent plus.

V. Marc-Antoine Gniphon nâquit dans les Gaules plus d'un ſiecle avant notre Ere vulgaire. Ciceron Préteur alloit écouter ſes Leçons à Rome, il étoit Profeſſeur de Belles-Lettres & d'Eloquence; nous n'avons plus rien de lui.

VI. Il y a apparence que Valerius Cato étoit de la Gaule Narbonoiſe. Il vint au Monde un peu plus d'un ſiecle avant le commencement de l'Ere Chrétienne; il étoit Poëte & Grammairien & mourut dans une extrême pauvreté qu'il ſouffrit avec toute la conſtance d'un Philoſophe. Ses Ouvrages ſont perdus.

VII. C. Roſcius, le plus fameux Comedien qui ait paru dans toute l'antiquité, étoit Gaulois, mais les vertus intérieures de Roſcius étoient au deſſus de tous ſes talens extérieurs. Ciceron avoit contracté une amitié très-étroite avec lui; ce qui lui donne place ici c'eſt un Livre qu'il compoſa pour faire le parallele des jeux de Théatre avec l'Eloquence.

VIII. Divitiac d'Autun ami de Céſar étoit Druïde & par conſéquent Philoſophe.

IX. C. Valerius Procillus Favori & Ambaſſadeur de Céſar étoit le prémier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonoiſe, il joignoit à ſa nobleſſe beaucoup d'Eloquence & de courage.

X. & XI. Telon & Gyarée tous deux freres, tous deux Aſtronomes & Mathematiciens nâquirent en Provence dans le même tems que Jules Céſar à Rome; ils furent tous les deux des prodiges de valeur & périrent dans le même combat naval.

XII.

XII. Frejus donna la naiſſance à Cornelius Gallus, il excella dans la Poëſie, Auguſte l'éleva, mais il ſe méconnut dans ſon élevation; il fut diſgracié & ſe tua de deſeſpoir. On lui à attribué pluſieurs Ouvrages dont il ne reſte rien.

XIII. l'an 671. de la fondation de Rome, du tems de Jules Céſar, nâquit Publius Terentius Varro Poëte & Hiſtorien, il étoit d'Atace petit bourg ſur la Riviere d'Aude dans la Gaule Narbonnoiſe. A quelques vers près qu'on trouve dans les anciens Auteurs le malheur des tems nous a envié le reſte.

XIV. De tous les Savans dont nous venons de parler, Trogus Pompejus Hiſtorien eſt celui qui a fait le plus d'honneur à ſa patrie. Il tiroit ſon origine du Païs des Vicontiens dont Vaiſon dans la prémiere Viennoiſe étoit la Capitale. Cet Hiſtorien écrivoit ſous Auguſte, il avoit fait une Hiſtoire intitulée les Hiſtoires Philippiques, il ne nous en reſte que l'Abregé de Juſtin. Voilà les Auteurs des Gaules qui avant la naiſſance de J. C. ſe ſont garantis de l'oubli des tems.

Etat des Lettres dans le prémier ſiecle de l'Egliſe.

Dans ce ſiecle les Lettres ſouffrirent quelque alteration, mais elle ne fut pas conſiderable: les Sciences continuerent toûjours à être la voie ordinaire pour parvenir aux Charges de l'Empire. Jamais les Gaules ne fournirent à la Ville de Rome plus de Maîtres d'Eloquence, & à l'Etat plus de Magiſtrats. Entre ces illuſtres Gaulois qui firent un des plus grands ornements de Rome & du Senat, on compte un Lucius Veſtinus, un Perticus qui avoit mérité d'avoir une ſtatue

à Rome, un Valerius Aſiaticus qui fut élevé deux fois à l'honneur du Conſulat. Il ne faut point oublier Titus Aurelius Fulvius ou Fulvus ayeul paternel de Tite Antonin le meilleur & le plus équitable de tous les Empereurs Payens. Il étoit de Nismes de la Gaule Narbonnoiſe. Claude le plus Savant Empereur qu'eut Rome en ce ſiecle, prit naiſſance & reçut ſa premiere éducation dans les Gaules, auſſi bien que Petrone. Charmis & Crinas exercerent en Italie la Médecine avec un ſuccès prodigieux, en un mot l'amour que les Gaulois avoient pour les *Sciences* jetta ſi loin ſon éclat, qu'il n'y eût pas jusqu'à la grande Bretagne qui ne ſe reſſentît de ſes effets. Marſeille continuoit d'être une Ecole publique de Sageſſe & de Science, auſſi bien qu'Autun. Vienne au rapport de Martial avoit autant de *Savans* que de citoïens: des jeux Litteraires s'établirent à Lyon; dans ces exercices celui qui étoit vaincu par l'éloquence de ſon Emule étoit obligé de fournir le prix au victorieux & de faire ſon éloge, & ceux qui avoient mal réuſſi & que les Auditeurs avoient ſifflés étoient *condamnés*, à effacer leurs piéces avec une éponge ou avec leurs langues. Vers la fin de ce ſiecle (en 94.) l'Empereur Domitien publia un Edit contre les Philoſophes qui étoient alors en grand nombre à Rome; mais cet évenement ne fut préjudiciable qu'à la Ville de Rome; car ces Philoſophes exilés ſe répandirent dans quelques-unes des Provinces des Gaules, qui ne paroiſſent pas s'être fait beaucoup de réputation auparavant.

Quoiqu'on s'appliquât dans les Gaules à y faire

re fleurir les Sciences, on n'y négligea pas les Beaux Arts. Un certain Zenodore entr'autres s'aquit la réputation d'un des plus excellens Graveurs & Sculpteurs qui euſſent jamais paru: ce fut lui qui fit le fameux Coloſſe, qu'on avoit réſolu d'élever à Neron, mais qui fut enſuite conſacré à l'honneur du Soleil. Quelque floriſſantes que fuſſent les Belles-Lettres dans les Gaules, elles ne laiſſerent pas de perdre quelque choſe de leurs prémieres beautés: une des cauſes qui produiſit ce changement fut le peu de ſoin que les parens prenoient de la prémiere éducation de leurs Enfans, les méres négligeoient de les nourrir, elles les donnoient à quelque étrangere Grecque ou autre à laquelle on aſſocioit un *indigne laquais*.

Une autre cauſe de l'afoibliſſement de l'Eloquence vint de la part des Maîtres & de leur maniére d'enſeigner: le ſtile devint enflé, les jeux de mots fréquens, le naturel banni, notre 18. ſiecle ne nous fournit-il point un pareil afoibliſſement de l'Eloquence? Les parens pouſſoient trop tôt leurs enfans au Barreau; ils les vouloient former à l'Eloquence & ils ignoroient les principes de la Grammaire.

Noms des Auteurs qui ont brillé en ce ſiecle.

I. Vibius Gallus, l'un des plus éloquens Orateurs de ſon tems, vint au Monde dans les Gaules; il nâquit au ſiecle de Ciceron.

II. Il paroit qu'Oſcus, ou ſelon d'autres Oſcius étoit de Marſeille; il parut à Rome du tems d'Auguſte & de Tibere, mais il ne ſe fit pas eſtimer.

III. & IV. Agrotas Orateur, & Pacatus Rhe-

teur de Marſeille fleuriſſoient à Rome ſous le Regne d'Auguſte & de Tibere.

V. Nos Auteurs croient que Caſtor Orateur qu'on fait natif de Marſeille n'a jamais exiſté.

VI. Il y a apparence que Germanicus Ceſar nâquit à Lyon, l'an 740 de la fondation de Rome. Ce Prince s'apliqua fort à la Poëſie & nous avons encore de lui une Traduction en vers Latins des Phénomènes d'Aratus de Cilicie.

VII. Votienus Montanus Orateur, l'un des plus grands hommes de ſon ſiecle, nâquit à Narbone avant le commencement de l'Empire d'Auguſte. Il reſte quelques Fragmens de ſes Plaidoiers que Seneque le Déclamateur à conſervé dans ſes Ouvrages.

VIII. Julius Montanus Poëte étoit frere de Votienus Montanus: on n'a de lui que ſix vers.

IX. La Ville de Frejus fut le lieu de la naiſſance de Julius Græcinus Philoſophe, il fut Pére du célèbre Agricola, cet excellent homme perit pour n'avoir pas voulu ſe porter accuſateur d'un innocent que l'Empereur Caligula lui avoit commandé d'accuſer. Ses Ouvrages ſont perdus.

X. Claude Empereur nâquit à Lyon dix ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne, il prit le ſurnom de Germanicus. Ce fut lui qui fit une Ordonnance pour faire paſſer dans l'uſage commun trois caractères de ſon invention. Il ne reſte rien de ſes Ouvrages.

XI. Julius Florus Orateur mérita le titre de Prince de l'Eloquence des Gaules, il étoit né environ 20. ans avant le commencement de l'Ere Chré-

Chrétienne, il ne faut pas le confondre avec Florus l'Hiſtorien.

XII. La ville d'Arles donna la naiſſance à Claudius Quirinalis Rheteur, il brilla à Rome du tems de Claude, il ſe tua lui-même pour éviter la peine que méritoit ſes crimes.

XIII. Urſulus ou Surculus Rheteur étoit de Toulouſe, il enſeigna la Rhetorique dans les Gaules avec beaucoup de réputation ſous l'Empire de Neron.

XIV. Nismes donna naiſſance à Domitius Afer Orateur: Quintilien avoit été ſon diſciple. Il brilloit du temps de Tibere. On n'a de ſes Ecrits que quelques Sentences que l'on trouve dans Quintilien, Dion, & Pline le jeune.

XV. Petrone naquit aux environs de Marſeille dans la Gaule Narbonoiſe: il s'apliqua à la Poëſie. On ne peut diſconvenir que Petrone ne fût un homme d'érudition, & un eſprit élevé, vif, enjoué, qui ſavoit mêler avec art le plaiſant avec le ſérieux. Il avoit été élevé aux plus hautes Dignités de la République, & il fit les délices de la Cour de Neron tant que cet Empereur aima les plaiſirs délicats. Mais les plaiſirs brutaux auxquels il ſe livra, le rendirent ennemi de Petrone qui ſe fit ouvrir les veines pour éviter la colere de l'Empereur. On ne remarqua dans ſa mort ni crainte, ni affectation, ni déſeſpoir, ni orgueil. Nous avons de lui la Satyre contre Neron qu'il lui envoya avant de mourir, & quelques autres Ouvrages qui font honneur à leur Auteur.

XVI. L'Empire de Neron vit fleurir Demoſthene Médecin Gaulois, il étoit de Marſeille: il ne

reſte que quelques Fragmens de ſes ouvrages.

XVII. Crinas Marſeillois parut à Rome ſous le regne de Neron. Pline ſemble le faire Auteur d'une Secte que l'on pouvoit qualifier la Secte des Iatromathematiciens, l'antiquité ne nous donne nulle connoiſſance de ſes Ecrits.

XVIII. Dans le temps que les deux Médecins dont nous venons de parler brilloient à Rome Charmis Marſeillois y accourut pour faire fortune par le moyen de la Médecine. Ce fut lui qui ordonna les bains froids même en hiver pour pouvoir ſe diſtinguer des autres. Nous ne ſavons rien de ſes Ouvrages. Les RR. PP. Benedictins ſe déclarent contre les bains froids & croient avec Pline que Charmis ne les ordonna que par une envie de ſe diſtinguer & par une eſpece de Charlatanerie. Cependant de leur propre aveu Antonius Muſa du tems d'Auguſte en avoit ordonné; on ſait que ce fut avec ſuccès & que depuis on en a fait revivre la pratique en Angleterre, dont on s'eſt trouvé ſi bien que l'uſage en eſt tres fréquent.

XIX. La Ville de Lyon donna naiſſance à Æbutius Liberalis Philoſophe; il y a apparence que ce Liberalis exerça la charge de Capitaine des Gardes de Tite Empereur.

XX. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément de quel païs étoit Gabinien Rheteur, la preſomption eſt en faveur des Gaules. Il y fleuriſſoit ſous l'Empire de Veſpaſien, il ne paroit nulle part aucun de ſes Ecrits.

XXI. Julius Secundus Orateur étoit Gaulois de nation & Neveu de Julius Florus; il parut à Rome

Rome du tems de Veſpaſien. Il ne reſte rien de ſes Ecrits.

XXII. L'Orateur Marcus Aper étoit Gaulois, quoiqu'étranger il parvint à Rome aux plus hautes dignités : il vivoit du tems de Veſpaſien la ſoixante-quatorzieme année de notre Ere commune. Nous avons de lui le fameux Dialogue des Orateurs ſur la corruption de l'Eloquence : cet Ouvrage a été attribué tantôt à Tacite, tantôt à Quintilien.

XXIII. Quoiqu'Antonius Primus brillât dans la profeſſion des armes il ne laiſſa pas d'étudier les Belles-Lettres. Il nâquit à Toulouſe après les premieres années de ce Siecle. C'étoit un homme d'intrigue & d'exécution : il fut chaſſé du Senat où il tenoit le rang de Senateur, il y rentra néanmoins, & rendit de grands ſervices à Veſpaſien qui prétendoit à l'Empire. Il ne reſte rien de ſes Ecrits que quelques Fragmens de harangue.

XXIV. & XXV. Satrius Rufus Orateur & Arſanus Jurisconſulte Gaulois fleurirent en même tems ſous l'Empire de Veſpaſien.

XXVI. Cnæus Julius Agricola, l'un des plus illuſtres Conquérans de la Grande Bretagne, nâquit à Frejus l'an 38 de l'Ere commune : il fut le premier inſtituteur de l'Etude & des Lettres dans cet Iſle ; nous avons ſa Vie écrite par Tacite ſon Gendre. Il ne reſte aucun monument ſinon une de ces harangues.

Etat des Lettres dans le ſecond Siecle de l'Egliſe.

Ce Siecle eſt l'Epoque du Chriſtianiſme dans les Gaules : Dieu ſe ſervit du miniſtère des Grecs pour

y répandre les ſemences de l'Evangile. St. Potin ſorti d'Aſie avec S. Irenée ſon Prêtre vint prêcher la Foi à Lyon; de Lyon la prédication de l'Evangile ſe répandit bientôt en divers autres endroits des Gaules; la Langue Gréque y étoit encore fort commune. Les Egliſes étoient autant d'Ecoles où les Chrétiens ſe formoient dans la Science du Chriſtianiſme: l'Evêque étoit le Maître qui enſeignoit, l'Ecriture Sainte étoit la Philoſophie qui étoit enſeignée. Dans la ſuitte le nombre des fidèles venant à croître l'Evêque ſeul ne pouvoit fournir à l'inſtruction d'un ſi grand peuple; il choiſiſſoit quelques perſonnes capables pour ſuppléer à ſon défaut. On nommoit ces perſonnes prépoſées pour inſtruire, Scolâtre ou Scholaſtique, quelquefois Chancelier, Primicier ou Chefcier, *dignités* (remarquent fort judicieuſement nos Auteurs) *qui ſubſiſtent encore dans pluſieurs Cathédrales, mais ſeulement de nom, quoiqu'il y ait des revenus conſidérables qui y ſont attachés.* Les Monaſtères de leur côté ouvrirent auſſi des Ecoles, on vit enſuite ſe former divers Collèges où l'on enſeigna généralement toutes les Sciences en uſage. De-là ſe ſont érigés ce que l'on nomme aujourd'hui Univerſité. Avant le quatrième Siecle il ne paroit pas que les Chrétiens étudiaſſent au moins dans les Ecoles publiques les Sciences profanes, ils les regardoient comme des études étrangeres à la Religion. Et on ne demandoit d'un Prêtre ou d'un Evêque qu'une profonde étude de l'Ecriture Ste. „ Pour la méthode, diſent nos „ Auteurs, les anciens Peres ne la découvroient

„ point

„ point ſans beſoin, & la diverſifioient ſelon les „ ſujets . . . . ils ne ſuivoient pas d'ordinaire la „ méthode Geometrique qui ne s'attache qu'à „ l'ordre des vérités en elles-mêmes, mais la mé„ thode Dialectique qui s'accorde aux diſpoſitions „ de celui à qui on parle, & qui eſt le fond de „ la véritable Eloquence. Elle travaille cette „ méthode à ôter les obſtacles que les paſſions „ ou les préjugés ont mis dans l'eſprit de l'audi„ teur.

Outre la voie d'inſtruction la Convocation des Conciles que l'on commença à mettre en uſage dès ce Siecle dans l'Egliſe des Gaules contribua à affermir la Doctrine. Le premier que l'on ſache s'être tenu fut au ſujet du different ſur le jour auquel on devoit célébrer la Fête de Pâque; les Egliſes d'Aſie croioient qu'il falloit la célébrer le quatorzième de la Lune de Mars. Toutes les autres Egliſes du Monde Chrétien ſoutenoient que l'on ne pouvoit célébrer la Fête de la Réſurrection que le Dimanche. Telle étoit la premiere Conſtitution des Lettres parmi les Chrétiens des Gaules en ce ſecond Siecle de l'Egliſe: mais parmi les Payens ont vit tomber l'Eloquence Romaine dans presque une entiere décadence. Mais elle ſe maintint encore glorieuſement dans les Gaules, les Ecoles qui y étoient etablies le Siecle précédent y ſubſiſterent encore pendant celui-ci avec honneur. Le malheur des tems nous a privé de la connoiſſance d'un grand nombre de gens de Lettres que le Siecle a vû naître, auſſi bien que de leurs Ecrits.

Noms

Noms des Auteurs connus qui ont brillé dans ce Siecle.

I. Valerius Paulinus Senateur étoit de Frejus, il fleuriſſoit à Rome quelques années avant la fin du Siecle précédent : il fut Conſul, & ami de Pline le jeune. On n'a rien de lui.

II. Il paroît que Lyon étoit le païs natal de Geminius, il avoit lié un commerce réglé de Lettres avec Pline le jeune, on n'a rien des Ecrits qu'il préparoit pour le public.

III. L'Orateur Rufin étoit ami de Pline le jeune, il fleuriſſoit ſous Trajan.

IV. Vers le commencement de ce Siecle Abascante étoit Médecin à Lyon ; il a écrit ſur la Médecine, mais on ne connoit point ſes Ouvrages.

V. Il y a quelque apparence que Salvius Liberalis Orateur étoit Gaulois de nation ; il avoit de l'éloquence, du feu, de la ſubtilité & beaucoup d'ordre dans ſes pièces. Il brilla ſous l'Empire de Veſpaſien, de Tite, de Domitien, & de Trajan.

VI. Pline le jeune a donné de grandes louanges au Poëte Sentius Augurinus, Gaulois de nation & ſon ami. On n'a de lui que *quelques vers.*

VII. Florus étoit probablement Gaulois de nation : il fleuriſſoit dès l'Empire de Trajan & continua à briller ſous celui d'Adrien. On le regarde communément comme le meilleur Hiſtorien qui ait paru depuis les Siecles de la pure Latinité. On a de lui un Abregé de l'Hiſtoire Romaine & quelques petites Pièces de Poëſies.

VIII. Arles fut le lieu de la naiſſance de Favorin, l'un des plus ſavans hommes de ſon Siecle, il étoit Hiſtorien, Philoſophe, & Orateur. On remar-

remarque qu'il vint au monde hermaphrodite. Dès l'Empire de Trajan il commença à ſe faire de la réputation, & la ſoutint ſous le Regne d'Adrien & une partie de celui de Tite Antonin. Favorin laiſſa un grand nombre d'Ecrits, mais aucun n'eſt parvenu juſqu'à nous.

IX. Menecrate nâquit à Marſeille, il ſe diſtingua par la Science du Droit parmi les Juriſconſultes. Le malheurs des tems nous ont privé de ſes Ouvrages.

X. Titus Aurelius Fulvius Boïonius Antoninus, plus connu ſous le nom d'Antonin le bon, étoit originaire de la ville de Nîmes. Il fut adopté par Adrien & enſuite ſon ſucceſſeur à l'Empire. Ce Prince acquit une rare Eloquence & une grande connoiſſance de la belle Littérature. Il ne reſte de lui qu'une Lettre en faveur des Chrétiens.

XI. L'Orateur Fronton étoit Gaulois, dès le tems d'Adrien il paſſoit pour le plus célèbre Avocat de Rome. Il fut élevé au Conſulat. On n'a de lui que l'Extrait d'un Traité ſur la propriété des mots.

XII. & XIII. Charmoleus & Zenothemis Juriſconſultes étoient des prémiers Citoiens de la Ville de Marſeille. Il ne reſte rien de leurs Ouvrages.

XIV. Les prémiers Martyrs de Lion. On en fixe communément le nombre à quarante-huit; il y en avoit de tout ſexe, de tout âge, & preſque de toutes conditions. Ils ſouffrirent le Martyre la dix-ſeptieme année de l'Empire de Marc-Aurele. On a perdu les Lettres qu'ils écrivi-

rent

rent contre l'Hérésie des Montanistes.

XV. Les Eglises de Lyon & de Vienne écrivirent une Lettre à leurs Freres d'Asie & de Phrygie, pour leur apprendre le Martyre des Sts. dont nous venons de parler. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de cette Lettre.

XVI. Fauste étoit d'Autun. Il composa les Actes de St. Andoche & de ses compagnons Martyrs, nous sommes privés de cet Ouvrage.

XVII. Le prémier Concile de Lyon se tint selon toutes les apparences l'an 169. Il y étoit question de la Pâque, où on décida qu'elle devoit se célébrer le Dimanche. Les Peres de ce Concile écrivirent cependant au Pape Victor pour l'engager à ne pas séparer de sa communion ceux qui n'avoient pas le même sentiment. On a perdu la Lettre de ce Concile au Pape.

Etat des Lettres dans le troisiéme Siécle de l'Eglise.

Quelques succès qu'eût l'Evangile dans les Gaules, les Gaulois formerent encore en ce Siécle deux peuples differens l'un de l'autre par les differentes Religions dont ils faisoient profession. Il faut donc distinguer deux genres de Littérature la sacrée & la profane.

On ne sait que fort peu de choses de l'Histoire particuliére de l'Eglise des Gaules dans ce tems, cependant le progrès qu'y fit la Religion Chrétienne nous répond de celui des Sciences Ecclesiastiques; les soins de St. Irenée Evêque de Lyon y contribuerent beaucoup, aussi bien que ceux de ses Disciples Cajus & S. Hippolyte. Cajus combatit les Montanistes; S. Hippolyte fut un savant Interprête de l'Ecriture. Rome contri-

tribua auſſi à étendre dans les Gaules les Sciences Eccléſiaſtiques qui n'étoient autre choſe que la cognoiſſance de l'Evangile. Elle y envoia St. Gatien qui fixa ſon Siège à Tours, St. Trophime à Arles, St. Paul à Narbonne, St. Saturnin à Toulouſe, St. Dènis à Paris, St. Auſtremoine à Clermont en Auvergne & St. Martial à Limoges. Ces Sts. Evêques introduiſirent alors dans les Gaules le Rit Romain & la Verſion Latine de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. De-là il arriva que les Eccleſiaſtiques en particulier venant à négliger la Langue Gréque, négligerent de conſerver les Ouvrages écrits en la même Langue; c'eſt ce qui nous a fait perdre les écrits de S. Irenée & de tant d'autres dont nous ne ſavons pas même les noms: cependant ce Siécle vit fonder une infinité d'Egliſes comme celle de Meaux, d'Angers, du Mans &c. Differens peuples Barbares qui ſe répandirent dans les Gaules ſervirent à la propogation de la Foi, car ces peuples ſe laiſſoient toucher par la Religion de ceux dont ils étoient les Vainqueurs. Malgré la précaution des Evêques l'Héréſie de Novatien trouva moyen de s'y gliſſer. Marcien Evêque d'Arles l'embraſſa, cependant il fut le ſeul des Evêques des Gaules qui ſe livra à l'Erreur: La Vérité trouva de généreux défenſeurs; il n'y a point de Siécle, où il s'élevât plus de differents Hérétiques qu'en celui-ci & le précédent: auſſi les Ouvrages Catholiques ne rouloient que ſur les héréſies, ou ſur l'explication de l'Ecriture. On voit par le peu qui en reſte que l'on donnoit beaucoup dans la figure; St. Hippolyte y donne

le

le plus & fraia le chemin aux autres.

La Littérature profane ne fit pas en ce ſiecle le même progrès que la Littérature ſacrée, elle s'y ſoutint pourtant encore avec plus d'honneur qu'en nulle autre Province de l'Empire. La fin du ſecond ſiecle de l'Egliſe eſt comme l'Epoque de la décadence de l'Hiſtoire & des Belles-Lettres en ce ſiecle-ci, le mal ne fit qu'aller en croiſſant. Les guerres, les troubles, & le peu de goût des Empereurs en furent la cauſe. Caracalla étoit lennemi juré des gens de Lettres. Les irruptions des Barbares dans les Gaules en éloignerent les Muſes timides. L'Empereur Aurelien les y rapella pour quelque tems. Mais l'incurſion des peuples d'Allemagne, des Lyges, les François, les Bourguignons, les Vandales les en bannirent. Cependant la réſidence des Empereurs dans les Gaules les firent revenir. Tous les Savans couroient à Trêves, où ils ſavoient que leur mérite ſeroit récompenſé. Eumene quoique Secretaire d'Etat enſeigna l'Eloquence à Autun. Titien ſe fit plus d'honneur en enſeignant l'Eloquence que par l'éxercice du Conſulat auquel il fut élevé. Enfin on vit les Sciences refleurir plus que jamais dans les Gaules par le grand nombre de Collèges qui y furent fondés, entre leſquels celui de Toulouſe eſt fort célèbre. L'on s'eſt peu embaraſſé de conſerver les Ouvrages qui ont paru dans ce ſiecle & qui méritent ſans doute d'être regrettés. Il faut remarquer que les ſuperſtitions fondées ſur l'Aſtrologie ont presque toûjours regné dans les Gaules & dans la France. Nous ne verrons presque aucun ſiecle où cette

te ſuperſtition ennemie de la Vérité n'ait infecté la République des Lettres.

Noms des Auteurs connus qui ont paru dans ce ſiecle.

I. S. Irenée, la lumiere des Gaules, étoit Grec de nation, il vint au Monde vers l'an 130. de notre Ere vulgaire. Ce Saint Docteur avoit aprofondi toutes les Sciences avec beaucoup de ſoin & de lumiére. Il fut le ſecond Evêque de Lyon, le Martyre termina ſa vie ſous l'Empire de Severe. Nous n'avons de St. Irenée que ſes cinq Livres contre les Héréſies, encore ne les avons-nous pas en Langue originale, le reſte de ſes Ecrits eſt perdu. Par rapport à ſes ſentiments, les RR. PP. Bénédictins regardent comme une erreur condamnée l'opinion qu'il avoit ſur les mille ans, ſavoir que les juſtes doivent paſſer mille ans ſur la terre après cette vie & avant le jugement dernier.

Il paroit que la judicieuſe remarque de Monſieur de Tillemont auroit du les rendre plus réſervés ſur la condamnation des millenaires; car comme nous l'apprend fort bien ce ſavant Hiſtorien, le Concile de Rome qui a condamné certains millenaires groſſiers n'a jamais prétendu embraſſer dans ſa condamnation les millenaires tels qu'étoient Papias diſciple de Jean, St. Juſtin, St. Irenée & bien d'autres qui étoient diſciples des diſciples même des Apotres.

II. Antonin Caracalla Empereur ne trouve place ici que par le dommage qu'il a cauſé aux Savans & à leurs Ecrits. Il naquit à Lyon & fut tué par Macrin qui lui ſuccéda.

III. Cajus Evêque des Nations pour y annoncer la Foi, paroit être né dans les Gaules, où il avoit été disciple de St. Irenée. Il étoit très-éloquent. On ne sait point le tems de sa mort, & il ne reste de ses Ecrits que certains traits que nous ont conservés Eusebe, St. Jerôme, Théodoret, & Photius.

IV. St. Hippolyte Evêque, Docteur de l'Eglise & Martyr avoit été disciple de St. Irenée. On croit qu'il naquit dans les Gaules; on ne sait en quel tems & en quel lieu il souffrit le Martyre. Il nous reste peu des Ouvrages de ce Pere quoiqu'il en ait composé beaucoup qui ont fait honneur à l'Eglise. On peut le regarder comme Interprête, Canoniste, Théologien, Controversiste, Historien, Chronologiste, Orateur, Poëte Chrétien.

V. Junius Titianus l'un des plus Savans hommes de son tems étoit Géographe, Orateur, & Rhetéur, il fleurissoit entre le commencement & le milieu de ce siècle. L'Empereur Maximin I. le choisit pour enseigner l'Eloquence Latine au Prince son fils, il fut honoré du Consulat, mais il acquit plus de gloire à gouverner les Ecoles de Lyon & de Besançon auxquelles il présidoit à l'alternative. On sait qu'il étoit Gaulois, il a fait d'excellens Ouvrages dont il ne reste que les Titres.

VI. Faustin Evêque de Lyon l'an 250. s'employa fort pour faire déposer Marcien Evêque d'Arles. Il écrivit à ce sujet deux Lettres à St. Cyprien & une au Pape Etienne.

VII. S. Martial premier Evêque de Limoges fut

fut l'un des sept illustres Missionnaires que la Providence envoya en ce siècle dans les Gaules. On croit qu'il y vint environ l'an 250. Il passa sa vie dans une grande sainteté, tout occupé à la conversion des peuples idolatres. On lui a attribué deux Lettres, l'une aux Toulousains, l'autre aux Bourdelois, mais elles ne sont point de lui.

VIII. Saturnin Tyran sous Probe acquit une grande connoissance des Belles-Lettres; son talent particulier étoit pour la guerre; il s'y montra grand Capitaine, ses Troupes l'ayant nommé Empereur presque malgré lui; il ne jouit pas longtems de sa nouvelle dignité, car Probe l'assiégea dans le Château d'Apamée, où il fut tué. Il reste un Fragment du Discours qu'il fit à son Armée lorsquelle le proclama Empereur, on y remarque une éloquence digne des bons siècles.

IX. Carus Empereur, étoit des Gaules quoiqu'originaire de Rome: il naquit à Narbonne, il avoit beaucoup de cœur, un génie rare & une habileté singuliere pour la guerre. Un coup de foudre lui ôta la vie; on a de lui des Loix & de Rescrits pleins d'équité.

X. Numerien Empereur fils de Carus excelloit dans la Poësie, & étoit un prodige d'éloquence. Aper Préfet du Prétoire le fit tuer secrètement.

XI. S. Eugène Martyr pourroit bien être des Gaules, il fut Disciple de St. Denis, prémier Evêque de Paris. On lui a attribué quelques Poësies Chrétiennes, mais elles paroissent supposées.

XII. L'Orateur Mamertin paroît être de Trêves, où il enseigna les Belles-Lettres, il reste de lui

deux Panégriques à la louange de Maximin Hercule. C'eſt le prémier qui ait pris le titre de Panégyriſte de l'Empereur.

XIII. S. Genès Martyr à Arles étoit Greffier, ou Notaire, il avoit un talent particulier d'écrire en notes. Il étoit originaire ou peut-être natif de la Ville d'Arles. Il ne put prêter ſa main à la condamnation des Chrétiens; le Juge irrité le fit mourir, à ce que l'on croit, du tems de Dioclétien.

Dans la prémiere Partie de ce prémier Tome nous avons vu l'état des Sciences dans les Gaules dans les ſiècles qui ont précédé la naiſſance de J. C. & dans les trois prémiers ſiècles de l'Egliſe. Cette ſeconde Partie montre l'état des Sciences dans les Gaules dans le quatrième ſiècle de l'Egliſe.

Il n'y a point de ſiècle plus floriſſant que celui-ci pour les Sciences, quoique l'Eloquence n'eût plus cet éclat des ſiècles précédens. Les Empereurs y contribuerent beaucoup en faiſant leur réſidence ordinaire dans les Gaules. De-là ils arrêtoient les incurſions des Barbares & favoriſoient l'ardeur des Gaulois pour les Lettres. Le Chriſtianiſme prit un nouveau luſtre par l'acquiſition qu'il fit de l'Empereur Conſtantin le Grand. Ce Prince accorda des privilèges à toutes les perſonnes de Lettres, & fit une Loi contre les ſuperſtitions de l'Aſtrologie. La mort funeſte de Conſtant troubla pendant quelque tems la tranquilité des Gaules. Mais Julien qui fut ſurnommé l'Apoſtat parut d'abord favorable aux Egliſes Catholiques contre les Ariens & rétablit le bon ordre. Ce Prince

ce vint fixer ſon ſéjour à Paris Ville peu conſidérable alors, mais que ſa réſidence commença à rendre célèbre. Cet Empereur y aſſembla un grand nombre de Savans, ce qui lui fut d'autant plus facile qu'ils accouroient en foule auprès d'un Prince qui faiſoit profeſſion de Philoſophe. Mais s'il fut favorable aux Lettres dans les commencemens, l'Ordonnance qu'il fit dans la ſuite pour tâcher de les éteindre y préjudicia beaucoup. Valentinien I. rétablit cette brêche & appella auprès de lui le fameux Auſone pour inſtruire ſon fils Gratien qui dans la ſuite n'oublia rien pour faire fleurir les Sciences. Entre toutes les Ecoles fameuſes de ce tems, celle de la Ville de Trêves ſéjour ordinaire des Empereurs, étoit la plus fameuſe. C'eſt ce qui y attira St. Jerôme & Bonoſe ſon ami. Il y avoit dans chaque College, outre les Profeſſeurs, un Principal ou Modérateur qui enſeignoit quelquefois lui-même & un Sous-Principal. On ne ſouffroit point que perſonne y enſeignât qu'il ne fût reconnu pour un homme de bien & qu'il ne poſſédât le don de la parole. Les Ecoles de Bourdeaux, d'Autun, de Toulouſe conſerverent en ce ſiècle leur réputation. On vit à Poitiers & Angoulême élever des Chaires d'Eloquence, auſſi les Gaules prodiguoient leurs Savans à toutes les autres Nations; les Poëtes n'y étoient ni moins illuſtres ni moins nombreux que les Orateurs. Il ne fut pas beaucoup fertile en Hiſtoriens; ils ne reſte guére que l'Hiſtoire d'Eutrope & le Recueil des Oeuvres d'Auſone & quelques Panégyriques en ce genre de Litterature profane; enfin le génie des Gaulois en ce

ſiècle ſe portoit particuliérement à l'Eloquence & à la Poëſie, mais l'une & l'autre n'étoit plus ce qu'elles avoient été dans les bons ſiècles. Il y avoit encore dans toutes les grandes Villes des Profeſſeurs publics de la Langue Grecque, pour la Langue Latine elle étoit encore vulgaire. Voilà pour les Sciences profanes.

Les Lettres étant plus floriſſantes que jamais, l'Egliſe y fut auſſi dans ſa plus grande ſplendeur. Des Evêques s'établirent dans toutes les Villes conſidérables & l'Egliſe Gallicane s'acquit une grande réputation pour la Science & l'intégrité de la Foi. Les Donatiſtes du parti de Majorin furent condamnés à Arles. L'Arianisme qui s'éleva dans ce ſiècle à Alexandrie trouva dans les Gaules de puiſſans Adverſaires; la Foi reçut quelque atteinte au Concile de Rimini, mais la foibleſſe des Prélats Gaulois ne ſervit qu'à montrer avec plus d'éclat leur courage à ſe relever, les menaces ne purent leur faire accorder leur communion à Saturnin d'Arles protecteur de l'Héréſie. S. Hilaire de Poitiers ne fut point ſouillé par la corruption, & ſa fermeté lui attira l'exil. L'Héréſie des Priſcillianiſtes qui commença à ſe développer ſur la fin de ce ſiècle, fit naître à l'Egliſe Gallicane l'occaſion d'exercer ſon zèle, elle condamna l'erreur & ceux qui trop échaufés contre les Hérétiques ſollicitoient leurs morts, tel étoit entr'autres L'évêque Itace. St. Ambroiſe entretenoit un commerce de Littérature avec des perſonnes ſtudieuſes des Gaules & s'honoroit de leur amitié.

Jusqu'ici les Erreurs étrangeres n'avoient pu cor-

corrompre cette Egliſe, mais elle eut le malheur de voir naître dans ſon propre ſein l'héréſie de Vigilance à la fin de ce ſiècle, mais elle n'y fit pas de grands progrès.

St. Martin Evêque de Tours peupla les environs de cette Ville de Moines qui dans ces tems heureux ne s'occupoient qu'à écrire des Livres, auſſi c'eſt à eux que nous ſommes redevables de ce qui nous reſte des Livres de la bonne Antiquité eccleſiaſtique & profane.

Les meilleurs établiſſemens deviennent ſouvent très-pernicieux. Quelle étrange comparaiſon de ces Moines anciens à ceux de ce tems. Si ceux-là ne ſe faiſoient connoître que par leur application à être utiles au public, ceux-ci ne ſe font remarquer dans la ſociété que par leur attention à lui être à charge, ſi on en excepte un très-petit nombre.

I. Ce fut à Autun qu'Eumène Orateur & Rhéteur prit naiſſance après le milieu de ce ſiécle. Il fut Secretaire d'Etat & Modérateur du College d'Autun; il fut auſſi Panégyriſte de l'Empire, & nous avons encore ſes Harangues.

II. Nous n'apprenons des Faſtes de l'Egliſe de Paris que le nom ſeul de Maſſus Evêque de cette Ville.

III. On croit que l'Anonyme dont il eſt queſtion étoit de la Gaule Belgique, il étoit Panégyriſte de l'Empire & floriſſoit à Trêves au commencement de ce ſiècle. On a de lui deux Panégyriques.

IV. Le prémier Concile d'Arles ſe tint l'an 314.

Les Donatiſtes y furent condamnés & Cécilien abſous, ils firent d'excellens Réglements.

V. Cecilius Argicius Arborius Ayeul maternel du Poëte Auſone étoit de la Ville d'Autun, il s'appliqua à l'Aſtronomie & à la Philoſophie & mourut âgé de plus de 90. ans.

VI. Sous le Grand Conſtantin S. Retue Evêque d'Autun parut avec éclat, il étoit regardé comme un des plus ſavans Evêques de ſon ſiècle. On n'a plus rien de ſes Ouvrages.

VII. *Divers Grammairiens à Bourdeaux.* Thalaſſe dont on ne connoît ni la famille ni le lieu de ſa naiſſance ne paroît pas s'être fait beaucoup de réputation. Phœbitius étoit de Bayeux & Pere du Rheteur Pater; il ne ſe fit point tant de réputation que ſon fils. Concordius, chaſſé de ſon païs qui nous eſt inconnu, vint enſeigner la Grammaire à Bourdeaux, où il paroît n'avoir acquis ni réputation ni bien. Macrinus, le prémier Maître d'Auſone dans ſon enfance, s'eſt rendu immortel par la douceur & la diſcrétion dont il étoit envers les Enfans qu'il enſeignoit, & les progrès qu'il leur faiſoit faire. Pour Sucuro, de condition ſervile, aiant été affranchi, il enſeigna les prémiers principes de la Grammaire à la Jeuneſſe de Bourdeaux. Dans ce même tems Corinthe, Sperchée, & Méneſthée ſon fils y faiſoient la même fonction pour le Grec.

VIII. L'Actance Orateur & Défenſeur de l'Egliſe pouvoit être Africain, mais il brilla dans les Gaules où il mourut. Il y fut appellé par l'Empereur Conſtantin pour enſeigner l'Eloquence Latine à ſon fils Criſpe Céſar. Ce grand homme s'eſt

fait

fait beaucoup estimer. Il a laissé à la postérité un grand nombre d'Ecrits, mais il y en a peu qui soient venus jusqu'à nous; il y en a qu'on lui a supposé.

IX. On sait peu de chose de Nazaire Orateur & Rheteur. Il enseigna avec éclat l'Art de parler. La Gaule lui donna la naissance. Il étoit Panégyriste de l'Empire; on a de lui un Panégyrique à la louange de l'Empereur Constantin.

X. Il y a un Ecrivain Gaulois qui a fait un Poëme intitulé *de Laudibus Domini*; on ne sait point le nom de l'Auteur.

XI. Æmilius Magnus Arborius oncle maternel du Poëte Ausone étoit originaire d'Autun & l'un des plus célèbres Rheteurs de son siècle: il possédoit la Science de l'Astrologie & étoit Chrétien.

XII. L'Empereur Constantin le jeune nâquit à Arles l'an 316. Il étoit né avec un génie heureux: il protegea les gens de Lettres, & les Evêques Catholiques; il fut tué dans un combat. On a de lui diverses Loix pour la Police & le bien de l'Empire.

XIII. Nous avons encore, une Pièce intitulée *Menodie* ou *Oraison funèbre* de Constantin le jeune. L'Auteur a caché son nom.

XIV. Le Tiberien dont il s'agit ici fut Préfet des Gaules: on le croit d'Aquitaine; il y a apparence qu'il a fait certains Ouvrages que nous n'avons plus.

XV. *Différens Grammairiens.* Leuntius enseigna la Grammaire à Bourdeaux & ne s'y acquit pas beaucoup de gloire. Il possédoit parfaitement

le caractre d'homme plaisant. Lucanus son frere qui exerçoit la même profession dans la même Ville étoit encore moins estimé que lui dans la même Science. Acilius Glabrio fils d'Aquilinus semble être né à Bourdeaux, & étudia avec Ausone dans la même Ville. Il y obtint une Chaire de Grammairien & s'acquit de la réputation dans cet Emploi.

XVI. Le premier Concile de Cologne se tint, à ce que croyent quelques-uns, l'an 346. Il y a apparence que ce Concile n'a jamais existé.

XVII. S. Maximin Evêque de Treves a été regardé dans son siècle comme le plus grand Evêque des Gaules, il étoit de Poitou. Ce St. Pontife soutint la Foi contre les Eusebiens dans differens Conciles, & par des Ecrits, que nous n'avons plus.

XVIII. *Plusieurs Rheteurs.* Luciolus enseigna l'Eloquence à Bourdeaux: il excelloit tant en vers qu'en prose, il fut collegue d'Ausone. Luciolus fut emporté par une mort violente & prématurée. Alethius Minervius autre Professeur d'Eloquence nâquit à Bourdeaux entre le commencement & le milieu du IV. siècle. Il enseigna avec une réputation égale à celle de son Pere qui s'appelloit Tiberius Victor Minervius. Staphylius naquit à Auch dans la Novempopulanie & y professa l'Eloquence. C'étoit un genie rare, d'une profonde érudition. Sa mort fut aussi douce que la vie qu'il avoit menée.

XIX. Le second Concile d'Arles est plutôt un Conciliabule qu'un Concile. La Foi y fut trahie par le plus grand nombre. L'Empereur qui y étoit

toit présent y soutint ouvertement les Hérétiques. St. Hilaire en avoit fait l'Histoire, mais il ne nous en reste plus que quelques Fragmens.

XX. I. Concile de Beziers. Les Ariens n'aiant pu obtenir dans le Concile dont nous venons de parler la condamnation de St. Athanase, firent assembler celui de Beziers, l'an 356. Les Actes de ce Concile fabuleux ne sont point venus jusqu'à nous; ce qui est certain c'est que S. Hilaire de Poitiers fut exilé à cause de la fermeté qu'il fit paroître dans ce Concile.

XXI. Il n'y a point de preuve pour croire Gennade Gaulois de nation, il étoit Orateur & brilloit à Rome au milieu de ce siécle. Dans ce même tems Crispus & Urbicus illustroient le College de Bourdeaux où ils enseignoient ensemble la Grammaire Grecque & Latine. Pomponius Maximus Herculanus enseigna aussi quelque tems la Grammaire à Bourdeaux, il étoit neveu du Poëte Ausone. Une mort prématurée fit tomber les grandes esperances qu'on avoit conçues de son mérite extraordinaire.

XXII. On sait peu de chose de St. Paulin Evêque de Tréves & Confesseur en 349. Il fut élu Evêque à la place de S. Maximin; il soutint la Foi contre Ursace & Valens mourut en Phrygie après cinq ans ou environ d'exil. On n'a rien de lui quoiqu'il ait fait quelques Traités sur la Divinité de J. C.

XXIII. Attius Patera étoit originaire de Bayeux, il vint à Bourdeaux où il enseigna la Rhetorique après les prémiéres années de ce siécle, de-là il alla à Rome où il forma d'habiles Rheteurs;

teurs; perſonne de ſon tems n'avoit ni plus d'érudition, ni plus d'éloquence. Il mourut dans une extrême vieilleſſe.

XXIV. Tiberius Victor Mineriſius nâquit à Bourdeaux à la fin du troiſième ſiècle. Il s'acquit beaucoup d'honneur en cette Ville, à Conſtantinople, à Rome où il enſeigna la Rhétorique. On préſume qu'il a laiſſé quelques Pièces d'éloquence qui ne ſont point parvenues jusqu'à nous.

XXV. Bourdeaux donna la naiſſance à Exupere Rheteur ſous le regne de Conſtantin; il profeſſa la Rhetorique à Toulouſe & à Norbonne & fut Gouverneur d'Eſpagne, il avoit tous les talens des grands Orateurs. Vers le même tems Citorius enſeignoit la Grammaire Grecque à Narbonne, de-là il paſſa à Bourdeaux où il contribua à faire fleurir les Sciences; il étoit de Syracuſe en Sicile.

XXVI. Il y a apparence que le prémier Concile de Paris ſe tint en l'an 361. St. Hilaire de Poitiers en fut l'ame, les Péres de ce Concile reconnurent la faute qu'ils avoient faite à Rimini, il ſe juſtifierent du ſoupçon des erreurs de Sabellius & dépoſerent quelques Evêques attachés à l'Arianisme. Leur Lettre Synodale nous aprend que Saturnin étoit excommunié.

XXVII. Suivant une conjecture fort probable on croit qu'un Traité de la pénitence pour conſoler le pécheur, eſt de Paul Evêque de Paris qui, à ce que l'on croit, en eſt le ſeptième Evêque depuis S. Denis.

XXVIII. Saturnin Evêque d'Arles étoit un très-

très-méchant homme ; il soutint l'Arianisme dans les Gaules & écrivit sur ce sujet quelques Traités que nous avons perdus. Le Concile de Paris le déposa & l'excommunia. On ne sait ce que ce Prélat devint dans la suite.

XXIX. L'un des plus doctes & des plus éloquens hommes de son siècle étoit Alcime Historien, Orateur & Poëte. Agen lui avoit donné la naissance, il professa l'Eloquence à Bourdeaux. Il ne reste rien de tous ses Ecrits.

XXX. A la fin du troisième siècle Sedatus compatriote d'Ausone, nâquit à Bourdeaux. Après avoir enseigné la Rhétorique en differens lieux, une Chaire d'Eloquence le fixa à Toulouse. Il fut un des plus célèbres Rheteurs de son tems.

XXXI. S. Hilaire Evêque de Poitiers Docteur de l'Eglise & Confesseur étoit de cette Ville. Il vint au Monde au commencement du quatrième siècle. Il soutint la Foi de Nicée dans différens Conciles où il s'aquit beaucoup de gloire, par ses Ecrits qui sont remplis d'éloquence & d'érudition. Les Ouvrages qui restent de lui font regretter ceux qu'on a perdus ; on lui en a supposé d'autres.

XXXII. On ne connoit Héliodore Prêtre de Poitiers que par sa dignité de Prêtre & par ses liaisons avec St. Hilaire, il étoit son compagnon d'étude.

XXXIII. Salluste l'un des plus intègres Officiers des regnes de Constance & de Julien l'Apostat étoit Gaulois de nation. Il étoit Payen, mais il avoit de grands égards pour les Chrétiens. Il

fut

fut Préfet des Gaules & on ne sait point ce qu'il devint après la défaite de Julien.

XXXIV. Claude Mamertin Orateur pourroit bien être Gaulois de nation, il avoit de l'éloquence. Julien l'éleva à différentes dignités, enfin il fut Consul. On a encore le Discours que fit Mamertin en présence de Julien le jour qu'il entra dans le Consulat.

XXXV. Les Gaules virent fleurir Hellespontce Orateur & Philosophe, au milieu du IV. siècle: il réunissoit en lui toutes sortes d'excellentes qualités. On ne voit pas qu'il ait rien écrit.

XXXVI. Le Rheteur Agrice pouvoit être né vers 315. Il fut Professeur à Bourdeaux & y brilla par son éloquence. On a sous son nom un Traité de la propriété & de la différence des mots de la Langue Latine.

XXXVII. Attius Tiro Delphidius étoit fils du Rheteur Patere, son ambition lui fit prendre toute sortes de voyes pour s'élever aux Charges, aucune ne lui réussit, il enseigna l'Eloquence où il brilla; outre cela il étoit Poëte & Orateur. On n'a plus rien de lui.

XXXVIII. Bourdeaux vit naître Ammonius Anastasius Grammairien au commencement du IV. siècle. Il mourut pauvre & sans nom. Du tems qu'Anastase enseignoit la Grammaire à Poitiers, Rufus y professoit la Rhetorique avec moins de réputation encore que le Grammairien.

XXXIX. Ursulus & Harmonius enseignoient en même tems la Grammarie à Trêves sous L'empire de Valentinien & se firent honneur dans cette

cette Profession. C'eſt à Harmonius qu'on eſt redevable des Poëſies d'Homere telles que nous les avons maintenant.

XL. En 374. Se tint le prémier Concile de Valence. On ne ſait pas le ſujet de ſa tenue. Les Peres de ce Concile firent pluſieurs Canons; on a deux Lettres de ce Concile.

XLI. Théodore Secretaire d'Etat étoit Gaulois, il ſe rendit habile dans l'étude des Belles-Lettres. Etant convaincu d'avoir voulu ſe faire Empereur, il porta la peine de ſa trahiſon.

XLII. Julius Auſonius Médecin nâquit à Baſas l'an 287. Il fut élevé à la dignité de prémier Médecin de l'Empereur Valentinien I. il fut enſuite Préfet d'Illyrie & mérita tous ces honneurs. Il laiſſa quelques Ecrits ſur la Médecine, mais les malheurs des tems nous en ont privés.

XLIII. Marcel nâquit à Bourdeaux quelques années après le commencement de ce ſiècle. Il enſeigna la Grammaire à Narbonne où il gagna beaucoup de bien, mais il perdit tout par ſon peu de ſoin & ſon mauvais génie. Dans ce même tems floriſſoit auſſi un Nonius Marcel Grammairien qui a fait un Livre ſur la propriété des termes Latins. Népotien étoit dans le même tems un des plus célebres Profeſſeurs de Grammaire, enſuite de Eloquence à Bourdeaux. Il vécut jusqu'à 90. ans.

XLIV. Entre les Diſciples de St Hilaire de Poitiers que l'on connoit peu, on nomme un St. Juſte & on lui attribue la Vie de ce St. Docteur qui ne peut être de lui.

XLV. Eutrope Hiſtorien étoit ou de Bourdeaux

deaux ou de Baſas, il floriſſoit du tems du Poëte Auſone. On croit qu'il a fait pluſieurs Ecrits. Il ne reſte de lui que ſon Abregé de l'Hiſtoire Romaine. C'eſt un Ouvrage parfait en ſon genre vû le tems où il a été fait.

XLVI. Victorius fleuriſſoit après le milieu de quatrième ſiècle. Il étoit Sous-Principal du College de Bourdeaux; il y donna quelques leçons de Grammaire qui ne lui donnerent pas beaucoup de réputation quoiqu'il eût de l'eſprit & de l'aſſiduité au travail. Dynamius de Bourdeaux fleurit au même tems, il enſeigna la Rhetorique à Lerida où il mourut.

XLVII. L'Empereur Gratien nâquit en l'année 359. dans la Ville de Sirmich, mais il fut éleyé dans les Gaules, où il demeura presque toûjours: il avoit d'excellentes diſpoſitions & un génie heureux pour les Lettres, & ſur-tout un grand talent pour l'Eloquence. Il donna des Loix pour favoriſer les Sciences. On a de lui une Lettre écrite à Ambroiſe: il fut tué près de Lyon par Andragathius Officier du Tiran Maxime. Il n'avoit que 24. ans.

XLVIII. Le I. Concile de Bourdeaux ſe tint à l'occaſion des Priſcillianiſtes, l'an 383. ou 384. mais ces Hérétiques en appelerent au Tyran Maxime & le Concile eut la foibleſſe d'avoir égard à leur oppoſition. On n'a presque rien de cette Aſſemblée.

XLIX. S. Servais Evêque de Tongres eſt connu ſous divers noms, on ſait peu de choſe de lui. Il aſiſta aux Conciles de Sardique & de Rimini.

L. Sibure Préfet du Prétoire étoit de Bourdeaux

deaux ou de Baſas; c'étoit un grand homme de Lettres. Nous n'avons rien de ce qu'il a écrit.

LI. Theon Poëte faiſoit ſa demeure à Medoc, il étoit lié d'amitié avec le Poëte Auſone. Nous n'avons point les Lettres qu'il écrivoit à ſon ami. Proculus faiſoit dans ce même tems l'ornement des Gaules par ſes talens & ſur-tout par ſes Poëſies, il étoit auſſi ami d'Auſone.

LII. Parmenien Evêque Donatiſte de Carthage pourroit bien être des Gaules; il fut ordonné vers l'an 355. On ne connoit que deux de ſes Ouvrages qui ne ſubſiſtent plus; il faut qu'il ait eu d'éminentes qualités pour ſucceder au fameux Donat.

LIII. S. Juſte Evêque de Lyon aſſiſta aux Conciles de Valence & d'Aquilée & fit abdication volontaire de l'Epiſcopat pour ſe retirer dans les deſerts d'Egypte où il mourut. Il avoit un grand commerce de Lettres avec St. Ambroiſe; il ne nous en eſt reſté aucune.

LIV. Icare Comte d'Orient étoit originaire des Gaules. Il fut l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. Il enſeignoit la Rhetorique à Rome dans le même tems que S. Auguſtin l'enſeignoit à Milan. A la faveur de ſon ſavoir Icare s'avança dans les Charges. Il ne reſte aucun monument de ſon ſavoir.

LV. Afranius Syagrius étoit de la Ville de Lyon ou des environs. Son mérite & ſon ſavoir le firent parvenir aux plus grandes Charges de l'Empire. Auſone étoit un de ſes amis. Syagrius publia lui-même ſes Poëſies qui furent fort eſtimées,

mais qui ne sont point venues jusqu'à nous.

LVI. Valentinien II. du nom naquit dans les Gaules sur la fin de l'an 371. apparemment dans la Ville de Trêves. Il vint au Monde avec un riche naturel ; dans un âge tendre il avoit les mœurs & la gravité d'un vieillard. Il fut indignement étranglé par le Comte Arbogaste Général de l'Armée, pour faire regner le Tyran Eugène.

LVII. Le Concile de Nîmes se tint vers la fin de ce siècle, mais on ne sait pas précisément en quelle année. On ignore le sujet de la convocation de ce Concile & ce qui y fut décidé ; peut-être étoit-ce sur l'affaire des Ithaciens.

LVIII. On ne sait quelles furent la naissance & l'éducation de S. Phébade. Il fut fait Evêque d'Agen au moins dès 357. Il assista au Concile de Rimini où il se laissa tromper, mais il se releva de sa chute dans celui de Paris. Ce St. Evêque fut dans l'Occident ce qu'étoit le grand Osius dans l'Orient. On a de lui quelques écrits contre les Ariens, mais on a perdu les autres.

LIX. Ausone Rheteur, Orateur, & Poëte naquit à Bourdeaux sous l'Empire du grand Constantin vers l'an 309. Il professa les Belles-Lettres à Bourdeaux, d'où il fut appellé par l'Empereur Valentinien I. qui étoit à Trêves, pour instruire le jeune Gratien son fils. Il fut élevé par son mérite à toutes les Dignités de l'Empire. Ses Ouvrages ont toûjours été fort estimés. On n'en a qu'une partie qui est en vers, si on en excepte une seule de ses Lettres.

LX. Axius Paulus étoit du Païs de Bigorre. Il s'appliqua à l'Eloquence & à la Poësie. On ne sait

où

où il professa la Rhetorique. Il étoit ami d'Ausone qui l'estimoit beaucoup.

LXI. On ignore quelle fut la Patrie de Grégoire Préfet des Gaules, mais il étoit Gaulois de nation. Il avoit été disciple d'Ausone. C'étoit un génie rare. Symmaque lui disoit en lui parlant, *oratione mirabilis es*. On n'a rien de lui.

LXII. Rufin Ministre d'Etat se distingua entre les Beaux Esprits & les hommes de Lettres. Théodose entassa sur lui Dignités sur dignités, il en abusa & périt misérablement. On loue beaucoup son éloquence de laquelle nous n'avons aucun monument; la Fable de Pasiphaé pourroit bien être de lui.

LXIII. On ignore le nom d'un fameux Gaulois qui fut choisi pour instruire un des fils de l'Empereur. Symmaque l'estima beaucoup & fut en liaison avec lui.

LXIV. S. Ambroise Evêque de Milan, Docteur de l'Eglise & Confesseur, nâquit à Trêves vers l'an 340. son pere étant Préfet du Prétoire des Gaules sous Constantin le jeune. Il reste de lui d'excellens Ecrits.

LXV. S. Martin nâquit à Sabarie de parens payens, mais distingués dans le monde. Il servit sous Constance & Julien l'espace de 23. ans. Il vécut dans cette Profession plutôt en Moine qu'en Soldat; il obtint son congé & se mit sous la conduite de S. Hilaire de Poitiers. Il fut élevé sur le Siège de Tours. Il opéra une infinité de merveilles & soutint la Foi. Il mourut âgé de 81. ans. On nous a conservé sous le nom de ce Saint une Profession de Foi touchant le Mystère de la Tri-

nité; c'eſt l'unique Ecrit que l'on ſache être ſorti de ſa plume.

LXVI. Tetrade Poëte fut diſciple d'Auſone & enſeigna à Angoulême; il quita ſa Chaire de Profeſſeur pour s'appliquer uniquement à la Poëſie, & il s'y fit admirer.

LXVII. Sur la fin du IV. ſiècle floriſſoit Latinus Pacatus Drepanius Orateur & Poëte; il étoit Gaulois. Auſone l'avoit choiſi pour ſon Cenſeur ordinaire quoique Drepanius fut beaucoup plus jeune que lui. Son mérite l'éleva aux prémières Dignités de l'Empire. Il ne nous reſte rien de ſes Poëſies, mais nous avons ſon Panégyrique à la louange de l'Empereur Théodoſe.

LXVIII. Pallade Rheteur étoit Gaulois & fit admirer ſon éloquence à Rome, où il enſeigna la Rhetorique. Il fut enſuite élevé aux Charges de l'Empire. Il étoit ami de Symmaque.

LXIX. Le prémier Concile de Turin ſe tint ſelon les apparences en 398, ou 399. Il s'aſſembla pour rétablir la paix dans les Gaules.

LXX. On n'a pas de preuves que Sulpice Alexandre fût *Gaulois, on ne ſait presque rien* de ſes Ouvrages, encore moins de ſa perſonne. Il avoit écrit une Hiſtoire dans laquelle il avoit inſéré pluſieurs traits touchant la Nation des Francs.

Malgré la ſéchereſſe de cet Extrait le Lecteur verra bien ſans doute que cette Hiſtoire Litteraire des Gaules eſt un Ouvrage dont la lecture eſt agréable, inſtructive, & que la reconnoiſſance du Public doit être très-grande ſi elle eſt proportionée au ſoin des RR. PP. Bénédictins, qui dans cette Hiſtoire nous donnent un Livre néceſſai-

ceſſaire aux Bibliothéques & important à tous ceux qui aiment la belle Litterature. Nous donnerons une autre fois l'Extrait du ſecond Volume & de ceux qui ſuivront & qui deviendront encore plus intereſſants, parce qu'ils aprocheront plus de nôtre ſiècle.

ARTICLE VI.

De l'Uſage des ROMANS *où l'on fait voir leur utilité & leurs différens Caractères, avec une Bibliotheque des Romans accompagnée de Remarques Critiques ſur leur Choix & leurs Editions. Par M. le C.* GORDON DE PERCEL. *Tome I. pp.* 334. *ſans la Préface & les Pieces curieuſes.* A Amſterdam chez la Veuve de Poilras à la Vérité ſans fard. 1734.

C'Eſt dans la Baſtille que cet Ouvrage fut entrepris. L'Auteur à qui il ſeroit heureux d'être moins connu ſe propoſa de diſſiper par ce travail l'ennui de ce triſte ſéjour qu'il s'étoit, dit-on, procuré par ſes perfidies. Il ſemble qu'il ſe ſoit efforcé pour ſe mettre en bonne humeur, il s'eſt monté ſur le ton burleſque lors même qu'il s'agit de traiter dogmatiquement des matieres graves, & s'il le quitte ce n'eſt que pour tomber dans le cauſtique le plus envenimé. On ne lui reprochera pas de s'être mis humblement à genoux dans ſa Préface devant ſon Lecteur, on l'accuſeroit plutôt d'avoir man-

qué de respect au Public. Il faut aussi lui rendre la justice que mérite la bonne foi de ses aveux ; il convient qu'il y a plusieurs contradictions dans son Ouvrage, même dès le premier » Chapitre, qu'il a hazardé certaines choses, » qu'il s'est laissé aller à quelques bizarreries, » enfin qu'il a fait flêche de tout bois. » La raison qu'il rend d'une conduite aussi singuliere, c'est qu'il n'a pas fait son Ouvrage en un jour ; » & comme son esprit n'est pas tous les jours » monté sur le même ton, il travailloit au jour » la journée, sans trop s'embarasser le matin de » ce qu'il avoit écrit la veille. »

Après des aveux qui suffisent pour décider qu'un Livre est mépriſable, il est étrange que l'Auteur veuille exiger de ſes Lecteurs qu'ils lui fassent la grace de l'estimer ; ce seroit une grace toute gratuite qu'on peut lui garantir qu'il n'obtiendra point. Un Ecrivain ne mérite l'estime du Public, que lorsqu'il instruit ou qu'il plaît.

Cet Ouvrage est *divisé en sept Chapitres.*

L'Auteur rapporte dans le premier le jugement de ceux qui ont parlé contre les Romans. Il prétend que rien n'a plus contribué à leur donner de la réputation que la défense que les dévots ont fait de les lire ; c'est ce qui m'est arrivé à moi-même, dit-il, si l'on ne m'avoit point averti qu'il ne faut pas lire de Romans, que rien n'étoit si pernicieux que ces inventions diaboliques, je n'y aurois pas pensé. La lecture qu'il en a faite l'a persuadé qu'ils n'étoient pas si mauvais qu'on lui avoit dit ; & comme il aime

me aſſez ſon imagination pour lui rendre tous les ſervices qui ſont en ſon pouvoir, il a continué à les lire, & c'eſt pour donner ce même goût qu'il rapporte ce qui s'eſt dit de plus conſidérable contre ce genre de lecture. Cette tradition ſe borne cependant à Gerſon, au P. Théophile Raynaud, à M. Nicole, à M. Arnaud d'Andilly & aux Journaliſtes de Trevoux. Ce concert des Janſéniſtes & des Jéſuites n'étonne point notre Auteur; il a imaginé un expédient pour les obliger d'approuver la lecture des Romans. Il ſuppoſe un homme dans une Maiſon de Campagne où il n'y ait d'autre reſſource contre l'ennui que la lecture, il n'y aura par hazard d'autres Livres que la Réponſe aux Provinciales par le P. Daniel, l'Hiſtoire des cinq Propoſitions par M. Dumas, & Zaïde & la Princeſſe de Clèves: Il n'y a point de Janſéniſte, à moins que ce ne ſoit *un ignorant, un ſot ou même un faux frère & un apoſtat*, qui ne décide qu'il ne faille plutôt lire ces deux Romans que les Livres du Jéſuite ou du Docteur. L'Auteur offre de parier le triple contre le ſimple que tout bon Janſéniſte n'héſitera pas dans cette occaſion de permettre la lecture des Romans.

Il n'eſt pas moins perſuadé qu'il n'y a point de Jéſuite depuis le Pere Général juſqu'au Frere Portier du moindre Collége, qui ne conſeille plutôt la lecture du *Roman comique*, de l'*Arioſte*, de la *Pſyché* de la Fontaine, que celle des *Lettres Provinciales* ou de la *Morale Pratique*, & il en apporte pour preuve une Hiſtoire qui a pour garand l'Abbé Faydit: quoique les Peres

ayent condamné les Romans, S. Jean Damascène en a fait un ſous le titre de *Barlaam* & de *Joſaphat* qui a été traduit en François par Jean de Billi Chartreux & par le Pere Antoine Girard Jéſuite, qu'il faut diſtinguer de celui de Toulon qui ſe contentoit, dit l'Auteur, de mettre groſſiérement en pratique les Romans les plus groſſiers, & ne s'eſt guères embaraſſé d'en traduire ou d'en faire d'ingénieux & de ſpirituels. Le Pere André Pinto Ramirez Jéſuite Portugais, & le P. Adam Kontſen Jéſuite Allemand ont publié des Romans. La Traduction de Dom Quichotte eſt de M. de St. Martin très-lié avec les Janſéniſtes.

L'Abbé de Villiers qui a écrit vivement contre la lecture des Romans, en a lui-même fait un ſous le titre de *Mémoires du Comte de . . . , rédigez par M. de S. Evremond.*

De grands Evêques n'ont pas regardé cette occupation comme indigne d'eux, & entr'autres M. Camus Evêque du Bellei, M. de Fenelon & M. Huet. La raiſon qui a décrié les anciens Romans, c'eſt que *les Amans y ſont trop facilement heureux*; il y a beaucoup plus de pudeur dans les Ouvrages modernes, cependant on fait lire Homère & Virgile aux Enfans & on leur défend Cléopatre & Pharamond.

L'Auteur ſoutient enſuite que ce qui tend à augmenter l'eſpèce humaine eſt plus héroïque que ce qui n'a pour but que ſa deſtruction. » Ainſi, dit-il, on devroit regarder comme un » Héros, un Héros même digne d'une triple im- » mortalité, celui qui auroit la force de faire

» qua-

» quarante mille hommes depuis quinze jusqu'à
» soixante-cinq ou soixante-dix ans ; ce seroit
» environ deux hommes par jour, ce n'est pas
» trop. On ne peut pas dire que je porte les
» choses à l'excès ; & dans mon esprit je pré-
» fére ce Héros à tous ces Destructeurs de l'hu-
» manité qui se croient de grands hommes, par-
» ce qu'ils ont le talent d'en faire périr quinze
» ou seize cens mille, comme ont fait Alexan-
» dre & César. C'est où j'en suis dans un âge
» plus mûr & plus avancé. ".

Les Romans modernes ont pour but *de nombreuses Peuplades*, ils sont donc préférables à ces Poëmes antiques si pernicieux par les mauvais exemples qu'ils donnent aux ames sauvages & barbares pour la destruction du genre humain. Ce n'est pas que les anciens Romanciers ne parlent quelquefois d'amour, mais ce n'est pas ce qui fait le principal sujet de leur Ouvrage. D'ailleurs ils ne connoissent que le grossier de cette passion & ils semblent avoir ignoré cette tendre délicatesse, si bien représentée dans Cyrus & dans Polexandre.

Le second Chapitre de ce Livre a pour but de prouver que les Romans doivent être préférés à l'Histoire. Il n'y a point d'Historien dans lequel on ne trouve ou des fausſetés ou des inexactitudes ; on ne court point risque d'être trompé en lisant les Romans, on sait que tout ce qui y est est imaginé, & si par hazard il s'y rencontre une avanture réelle, cela fait un double plaisir ; Je croi n'y trouver que du fabuleux &, j'y trouve du vrai, c'est être trompé à son profit.

Les Hiſtoires ſont remplies d'incertitudes, elles ne nous aprennent point les reſſorts ſecrets des grands évenemens. Les Romans au contraire nous développent les motifs les plus cachés, de ſorte que l'eſprit le plus curieux n'a rien à deſirer. La vertu eſt ſouvent malheureuſe dans l'Hiſtoire, elle eſt toûjours récompenſée dans les Romans, enfin les femmes qui ſont les mobiles eſſentiels des grandes affaires paroiſſent à peine dans l'Hiſtoire, au lieu qu'elles jouent les plus grands rolles dans les Romans. L'Auteur fait à cette occaſion l'apologie du beau ſexe, il porte la galanterie juſqu'à faire l'éloge de la Papeſſe Jeanne. „ Je ſai bien, dit-il, que ce n'étoit pas une fille ſage, mais en récompenſe „ c'étoit un bon Pape, il nous en faudroit encore quelques-uns de cette trempe." Il prend delà occaſion d'admirer la protection de Dieu ſur ſon Egliſe. „ Voyez, fait-il dire à des gens „ ſages, comme cette Barque eſt divinement „ conduite. La foibleſſe, les déréglemens, les „ abſences même du Pilote viſible n'y font aucun tort. La Bonté divine ne fait acception „ ni de perſonnes ni de ſexe. Eſt-ce Pape ou „ Papeſſe; peu lui importe, celui qui conduit „ les Papes peut bien conduire une Papeſſe." L'Auteur traite enſuite de nouveau de la lecture des Romans, & il rapporte des paſſages de M. Huet, de Nicolas Antonio & de Michel Medina qui en juſtifient la lecture.

Il s'agit dans le III Chapitre des conditions néceſſaires pour qu'un Roman plaiſe & inſtruiſe. Il y a dans la compoſition de ce genre d'Ouvrage

vrage des défauts à éviter & des maximes à obſerver.

Le prémier défaut ſeroit d'offenſer la Religion; le ſecond ſeroit d'écrire contre la perſonne des Rois ou contre le Gouvernement. Il ne ſeroit pas plus prudent d'attaquer les Miniſtres que le Prince même; on auroit plutôt appaiſé Louis XIII. que le Cardinal de Richelieu; les gens qui tiennent à la Cour par Charges, Dignités, faveur ou naiſſance doivent être ménagés; ils ſe font quelquefois juſtice eux-mêmes & paſſent par deſſus les formalités pour châtier un Auteur ſatirique. Il faut auſſi que les bonnes mœurs ſoient toûjours reſpectées & que les expreſſions qui peuvent offenſer la pudeur ſoient bannies à jamais.

Ce que notre Auteur dit à l'occaſion des défauts que l'on doit éviter dans les Romans eſt ſenſé: ce ſont à la vérité des réflexions fort communes; mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût profité lui-même des préceptes qu'il donne & qu'il eût reſpecté davantage la pudeur dans l'endroit même où il ſemble en prendre le parti.

Les maximes à obſerver dans la compoſition des Romans ſont 1. de ne choiſir que des ſujets nobles & qui puiſſent mériter l'attention des honnêtes gens. C'eſt pourquoi l'Auteur desapprouve *Lazarille de Tormes*, *Guſman d'Alfarache*, *Gilblas de Santillane*; & s'il épargne le *Roman Comique*, c'eſt en faveur du ſtile, des portraits & des épiſodes.

2. Il faut que le vrai-ſemblable ſoit obſervé.

3. La vertu doit y être honorée & la ſageſſe ré-

récompensée. Le but d'un Auteur sage doit être de donner de l'horreur pour le vice & d'augmenter le nombre des gens vertueux.

4. Un Roman bien fait doit servir à former l'esprit, on doit y trouver l'art de plaire & la connoissance du monde.

Enfin c'est l'Amour qui fait l'ame des Romans; tout doit être rapporté à cette passion, * il faut prendre les grands exemples d'amour & de fidélité qui de notre âge ont mérité des Sacrifices & des Temples, c'est ce dont l'Auteur traite dans son Chapitre IV. qui n'est presque rempli que de digressions satiriques & licentieuses dans lesquelles nous ne le suivrons pas.

Il fait voir dans son V. Chapitre que les Romans ont l'avantage d'inspirer le goût de la lecture à la jeunesse.

L'expérience nous apprend que plusieurs personnes doivent l'aversion qu'ils ont pour la lecture à la tyrannie de leurs premiers Maîtres qui les obligeoient de ne s'occuper que de Livres fatiguans. Il n'y a pas sujet de craindre ce dégoût dans la lecture des Romans: c'est ce qui fait croire à l'Auteur que l'on devroit faire usage de ce genre de Livres pour faire aimer la lecture aux jeunes gens. Mais on a remarqué qu'en voulant éviter un inconvénient par ce remede, on tomboit dans un autre écueil; un jeune homme accoutumé au merveilleux des Romans, & qui ne s'est occupé que de ces tendres Intrigues qui en font tout le sujet, ne prend plus de

* Chapelain, *Ode au Card. de Richelieu.*

de plaisir aux lectures ordinaires. L'Histoire lui paroît trop simple, rarement il y voit de ces grands évenemens si communs dans les Romanciers. Son cœur ne sent point d'émotions & ne trouvant point le piquant des récits de la Calprenede & des Scuderis dans la vérité historique, elle lui devient fastidieuse. C'est ce qui est arrivé plusieurs fois. Mais il est aisé de se préserver de ces deux précipices, sur-tout dans ce tems-ci. On vient de publier des Livres (*a*) excellens qui sont capables d'interesser tous les jeunes gens qui n'ont point l'esprit gâté par de mauvaises lectures.

Les Romans sont non seulement amusans, si on s'en rapporte (*b*) à l'Auteur, mais ils sont propres aussi à former les mœurs; les préceptes qu'on y trouve sont plus capables de faire impression que ceux que donne une Mére ou une Gouvernante chagrine. Une jeune personne apprend dans les Romans à éviter les dangers auxquels la jeunesse est si exposée; si vous avez jamais des filles, disoit la Fontaine (*c*), laissez-les lire; une fille qui n'a jamais rien lu croit qu'on n'a garde de la tromper & n'en est que plutôt prise. Il en est de l'Amour comme du jeu, c'est prudemment fait que d'en apprendre toutes les ruses, non pas pour les pratiquer, mais afin de s'en garantir.

Enfin l'usage du monde, Science si nécessaire à ceux

(*a*) Histoire de M. Rollin, Spectacle de la Nature.
(*b*) Chap. VI. (*c*) Psyché.

à ceux qui ſont deſtinez à vivre dans le grand monde s'apprend dans les Romans mieux que dans aucun autre Livre. Il eſt vrai que l'on peut abuſer des Romans; mais de quoi les hommes n'abuſent-ils pas?

Le goût pour les narrations fabuleuſes eſt de tous les tems & de tous les païs. Les Orientaux aiment tant le merveilleux, que quand les Miſſionnaires ont prêché l'Evangile chez eux, ils ont cru devoir ajoûter des traits fabuleux au récit de l'Ecriture. C'eſt ainſi qu'en a agi Jerôme Xavier dans la Vie de J. C, qu'il a faite en Langue Perſane. Les Maures ont été de tous les Peuples le plus galant; on peut les regarder en Amour comme les Maîtres des Eſpagnols. Les Anglois les ont ſuivis & nous ont devancés par les Romans de Chevalerie de la Table ronde. Les François ont commencé par faire des Romans en Vers, ou plutôt en proſe rimée. Des prémiers Ouvrages étoient un mêlange bizarre de Chriſtianiſme & de Paganiſme, J. Chriſt & Apollon, Cupidon & le St. Eſprit, la Ste. Vierge & Vénus, tout cela ſe trouvoit réuni. On s'eſt jetté depuis dans la Chevalerie, la bravoure y jouoit le prémier rôle. Les Contes vinrent enſuite, l'Amour y regnoit preſque ſeul. Enfin au commencement du XVII. ſiècle on eſt venu aux grands Romans d'amour. On s'eſt jetté depuis dans les petites Hiſtoriettes. Les Contes des Fées leur ont ſuccédé. On en eſt préſentement aux Hiſtoires ſecrettes. Les Italiens ont eu leurs Romanciers, qui ont écrit avec un très-grand ſuccès. L'Allemagne, la Hollande & le Nord ont

ont moins donné dans ce genre d'Ouvrage, l'Imagination y eſt plus froide & on y eſt trop ſérieux pour y connoître les gentilleſſes de l'Amour.

L'Auteur finit cet Ouvrage par aſſigner à chaque âge l'eſpèce de Roman qui lui convient. Les Contes des Fées & les Mille & une nuit ſont pour l'Enfance; à l'Adoleſcence on peut donner l'Aſtrée, Cyrus, Clelie. Dans la maturité de l'âge il faut de petites Hiſtoriettes, des Nouvelles amoureuſes & hiſtoriques; mais pour la vieilleſſe le Decameron, l'Heptameron & les Cent Nouvelles nouvelles ſont ce qu'il lui faut.

C'eſt ici où finit la Diſſertation ſur l'uſage des Romans. On y trouve quelques réflexions ſenſées, à la vérité, mais elles ſont très-communes. Au reſte cet Ouvrage eſt écrit avec peu de ſageſſe, l'Auteur permet à ſon imagination tout ce qui peut l'amuſer ſans conſulter ce qu'il doit à la bienſéance & au Public. On prendroit plutôt ce Livre pour le travail d'un jeune Mouſquetaire qui ſe croit tout permis que pour l'Ouvrage d'un Eccléſiaſtique à qui la maturité de l'âge devroit avoir donné plus de gravité. L'Auteur y a placé quelques Anecdotes aſſez curieuſes; mais qui eſt-ce qui oſera s'en rapporter à ſon autorité? Il y en a ſur le Prince Eugène; ſur le Duc d'Orléans Régent de France, ſur le Pere Daniel Jéſuite dont il rapporte une Hiſtoire qui ne fait guère d'honneur à ſon exactitude hiſtorique.

Lorſque le P. Daniel, dit-il, écrivoit ſon Hiſtoire, M. Boivin le Cadet s'aviſa de communiquer à cet habile Jéſuite les Recueils de M. de

Lo-

Lomenie & ceux de M. le Comte de Bethune. Le prémier de ces Recueils eſt un dépouillement fait par Mrs. Du Puy de tout ce qu'il y a de plus précieux dans le Tréſor des Chartres, & le ſecond renferme une infinité de Lettres originales des Rois, Princes, Princeſſes & autres Seigneurs François depuis le regne de Loüis XI. Ces deux Recueils peuvent aller à treize ou quatorze cens Volumes *in folio*; le P. Daniel fut deux heures à les parcourir, il ne revint plus à la Bibliothéque du Roi, il dit néanmoins en ſortant qu'il étoit fort content de tout ce qu'il avoit vû; mais il parla plus ſincerement à un de ſes Confreres, en lui diſant que toutes ces Pieces étoient des Paperaſſes dont il n'avoit que faire pour écrire l'Hiſtoire.

Ce Volume eſt terminé par deux Pièces qui regardent M. Rouſſeau, elles avoient été imprimées en Hollande, & le Gouvernement les avoit jugées ſi peu dignes de l'impreſſion qu'il les avoit ſupprimées.

La prémiére de ces Pièces a pour titre *Eloge Hiſtorique de M. Rouſſeau*, il avoit été compoſé dans le deſſein d'être mis à la tête de la nouvelle Edition des Oeuvres de Regnier. Ce Poëte en ayant été averti employa le crédit du Comte de Sinzendorf qui obtint une défenſe des Etats de Hollande de ne point laiſſer paroître cet Eloge Hiſtorique. C'étoit rendre un plus grand ſervice à l'Auteur de cette ſanglante Satyre qu'à celui qui y eſt traité ſi indignement. Il s'y agit principalement des mœurs du Poëte qui y eſt repréſenté, comme le plus méchant de tous les hom-

hommes, *sur l'esprit & le cœur duquel Satan continue de verser avec profusion ses agréables influences.*

Nous ne ferons point l'analyse de cet Eloge de nouvelle espèce, ce seroit en quelque sorte être complice des fureurs de celui qui l'a fait. Nous nous contenterons de remarquer que la passion & la haine s'y montrent à découvert & que l'on n'a jamais rien vu de plus outré.

Les amis de M. Rousseau s'étant addressés à M. le Marquis de Fenelon Ambassadeur de France à la Haye, pour le prier de faire supprimer cet Eloge historique, l'Abbé Lenglet écrivit à ce Seigneur pour le détourner de cette entreprise. Cette Lettre se trouve ici, il assure qu'il n'est point l'Auteur de l'Eloge, qu'il lui a été seulement communiqué, qu'il a donné quelques observations à l'Auteur & qu'il peut bien avoir contribué à l'impression par ses soins & par ses avis. Il justifie cet Ecrit en soutenant que l'on ne sauroit trop décrier un homme qui s'est rendu publiquement l'Apologiste de l'amour que les Loix défendent sous peine du feu: hé que fait-on même, dit-il, si ce n'est point par la lecture des infamies du Poëte Rousseau malheureusement tolerées en Hollande, que les affreux desordres inconnus jusqu'alors dans les Provinces Unies, ont infecté depuis quelque tems les Membres de cette sage République? On peut juger par ce trait du reste de la Pièce qui n'est pas moins outrageante que l'Eloge. Au reste il étoit fort inutile d'écrire cette Lettre, s'il est vrai, comme l'assure l'Abbé Lenglet, que Mr. le Marquis de Fenelon

ait répondu aux amis de Mr. Rousseau qu'il venoit de relire ses Instructions & qu'il n'y avoit rien lu qui regardât les affaires du Parnasse ni les differens des Poëtes & des Auteurs; que d'ailleurs, Mr. Rousseau n'étant plus Sujet de Sa Majesté Très Chrétienne, il ne convenoit point à son Ministre de se mêler de lui ni de ce qui le regardoit.

ARTICLE VII.

BIBLIOTHEQUE DES ROMANS, *avec des Remarques Critiques, sur leur choix & leurs differentes Editions.* Tome II. pagg. 360.

CE second Volume comprend les titres de tous les Romans rangés dans l'ordre suivant. 1. Anciens Romans Grecs & Latins. 2. Romans d'amour Espagnols, Romans d'amour Italiens, Romans d'amour François. 3. Romans Héroïques. 4. Romans Historiques & Historiés secretes pour l'Ancienne Histoire. 5. Nouvelles Espagnoles, Nouvelles Françoises. 6. Romans de spiritualité & de morale. 7. Romans de Chevalerie. 8. Romans antiques en Vers François, imprimés ou manuscrits, dont les dattes sont connues. Autres anciens Romans manuscrits en Vers & en Prose, depuis l'an 1250. jusqu'en 1450. par ordre alphabétique. 9. Romans Satyriques. 10. Romans de Politique. 11. Contes des Fées & autres Contes merveilleux.

leurs. 12. Contes & Nouvelles amoureuses Sérieuses & Tragiques, Italiens. Contes François. 13. Romans Comiques. 14. Romans divers qui ne se rapportent à aucune des Classes précédentes.

Après le titre du Livre l'Auteur porte quelquefois son jugement. Il faut avouer qu'un Ouvrage de cette nature seroit fort utile s'il étoit fait avec exactitude & sagesse, ce seroit un guide auquel on pourroit avoir recours lorsqu'on veut se délasser par la lecture de quelque Livre agréable. Mais il s'en faut bien que cette partie de l'Ouvrage de l'Abbé Englet puisse contenter ses Lecteurs, il semble qu'il n'ait entrepris de juger que pour satisfaire sa malignité, & le stile qu'il emploie est celui d'un vrai bouffon. En voici quelques exemples.

(*a*) En parlant de la Traduction de l'Ane d'or d'Apulée par M. l'Abbé Compain de St. Martin, il remarque que ce Traducteur a passé quelques endroits un peu *chatouilleux*, & il ajoute: hé, les pecores de Traducteurs qui ne sont pas capables de nous faire entendre sagement & agréablement les choses les plus joyeuses!

(*b*) Après avoir donné le titre de l'Histoire des Amours de Grégoire VII. du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé, & de la Marquise d'Urfé, il fait cette réflexion: mais pourquoi ces honnêtes gens-là ne feroient-ils pas amoureux, Grégoire VII. de la grande Comtesse Mathilde, & le Cardinal de Richelieu de la Duchesse d'Aiguillon sa Niece? Il aime si fort cette façon de par-

(*a*) Pag. 17. (*b*) Pag. 84.

parler par interjection & par interrogation, qu'il s'en ſert à tous propos. (a) L'Auteur de l'Amazolide s'eſt donné le nom de Mr. de l'Hoſtelfort. Oh, dit l'Abbé Lenglet, que ce Mr. de l'Hoſtelfort ſeroit un habile homme s'il ne vouloit plus écrire!

Après avoir dit (b) que le but de l'Auteur de la Curioſité dangereuſe eſt de montrer que les meres ne doivent point laiſſer aller leurs filles ſeules en pelerinage ou aux promenades, il ajoute: hé bien, elles iront à la Meſſe, au Sermon & à Vêpres & n'en feront pas moins leurs petites affaires.

En parlant (c) de l'Anti-Joſeph, ou bien plaiſant & fidele Narré d'un Miniſtre de la Religion prétendue Reformée vendu publiquement à Clerac, ayant été enfermé en un coffre par une honnête Dame de ladite Ville à laquelle il faiſoit l'amour, il ſe fait cette demande ſi peu convenable à un Prêtre Catholique, pourquoi les bonnes gens ne feroient-ils pas auſſi bien l'amour que les Eccleſiaſtiques Catholiques? (d) Hé pourquoi, dit-il, après avoir parlé de l'Abbé à ſa toilette, tant critiquer les pauvres Abbés? Les bonnes gens ſont ſi utiles aux honnêtes compagnies qu'à peine pourroit-on s'en paſſer, & s'il n'y en avoit pas on ſeroit obligé d'en faire faire qui leur reſſemblaſſent.

Quand le ton plaiſant ſaiſit l'Auteur, il ne reſpecte ni Religion, ni Morale. Il dit (e) de Griſelidis qu'on en a fait un Proverbe François, qui va de pair avec la Patience du bon homme Job;

(a) Pag. 128. (b) Pag. 151. (c) Pag. 261.
(d) Pag. 263. (e) Pag. 109.

Job: (*a*) nos peres, ſelon lui, ne laiſſoient pas en ſe divertiſſant copieuſement de penſer un peu à Dieu & aux Saints du Paradis, il penſe même *que c'eſt ce qui leur faiſoit trouver tant de plaiſir dans les joyes de ce monde.*

Si l'Abbé Lenglet ſe contentoit de faire une ſage Critique des Auteurs dont il parle, le Public lui auroit obligation: mais ce ſont ſouvent des Satyres perſonnelles qui n'ont aucun rapport au Livre dont il s'agit. S'il parle de la Roſalinde, il aſſure qu'on attribue cette imitation qui eſt médiocre à une perſonne qui eſt en place, & qui pourroit mieux faire en ne faiſant point de Livres, mais en conduiſant bien les affaires de ſon Intendance (*b*). S'il eſt queſtion de M. Prevôt il dit qu'il fait de bons tours en Angleterre, en Hollande & par-tout ailleurs (*c*). Que ne pouvant pas aiſément pratiquer des Romans dans ſon Ordre, il a eu la bonté de ſe retirer en Angleterre, d'où on l'a chaſſé parce qu'il en pratiquoit trop; qu'il a eu l'honneur de faire banqueroute & s'eſt fait enlever par une jeune Fille ou Femme, (*d*) qu'il voudroit aujourd'hui ſe faire Bénédictin de Clugni, ſans doute pour aller de là juſqu'à Conſtantinople prêcher l'Alcoran & devenir Mufti, s'il ſe peut, & fixer enſuite ſa Religion au Japon.

Les *Chats* de Mr. de Monterift fourniſſent à l'Abbé Lenglet une occaſion d'invectiver contre l'Auteur & même contre toute l'Académie par cette plaiſanterie digne de lui (*e*): Ce

(*a*) Pag. 195. (*b*) Pag. 103. (*c*) Pag. 116.
(*d*) Pag. 360. (*e*) Pag. 351.

Ce Livre est cause que l'Auteur a été reçu dernierement de l'Academie Françoise; on dit qu'un autre Bel Esprit va faire un pareil Livre sur les Rats pour être admis dans cette auguste Assemblée.

Il y a quelquefois dans cet Ouvrage des inexactitudes qui ne sont point pardonnables à un homme qui demeure à Paris, comme (a) quand il fait Mr. de Marivaux de l'Academie Françoise.

Il y a longtems qu'il n'a paru de Livres où les bienséances ayent été plus méprisées, la hardiesse de l'Auteur est d'autant plus étonnante que rien ne lui seroit plus avantageux que l'obscurité. Il est de son interêt & de son honneur qu'on ne parle, ni de lui, ni de ses Livres; mais il y a grande apparence que l'honneur le touche peu: ce qu'il y a de triste pour lui, c'est qu'il est incorrigible.

Il donna en 1731. une nouvelle Edition de Marot, à laquelle il joignit des observations où il semblait avoir pris à tache de *ne rapporter que des saletés grossieres & dégoutantes, des profanations aussi criminelles qu'insensées.* On le lui reprocha (b) dans ce tems-là, mais il n'en est pas devenu plus sage.

(a) Pag. 40.
(b) Voiez le *Journal Litteraire* Tom. XVII. pag. 208.

A R-

ARTICLE VIII.

INSTRUCTION SUR LE JUBILE' DE L'EGLISE PRIMATIALE DE ST. JEAN DE LYON, *à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de la Nativité de* ST. JEAN-BAPTISTE, *qui arrive le 24. Juin de cette Année* 1734. *Imprimée par l'ordre de Monseigneur l'Archevêque.* A Lyon, chez Pierre Valfray, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé. 1734. Avec Privilege du Roi. 12. Pagg. 161. sans compter la Préface.

CE petit Ouvrage, que l'on attribue au P. *Colonia* Jesuite, & qui paroît revêtu de tous les caractères d'authenticité qu'une Pièce de cette nature doit avoir, m'a semblé si curieux à plusieurs égards que je me suis fait un vrai plaisir d'en conserver la mémoire. Il n'a été fait à la verité que pour le petit Peuple, & l'on voit clairement, en bien des endroits, que l'Auteur, qui l'a composé, rioit tout bas de la sottise & de la crédulité des Dévots pour lesquels il se donnoit la peine d'écrire. Mais comme cela se debite du plus grand serieux, & que l'on y met en jeu *Wiclef*, *Luther*, les *Calvinistes*, & les Protestans, il faut le recevoir avec la même gravité qu'on le donne. Nous allons mettre au fait les Lecteurs en leur developpant le sujet & l'occasion de l'Ecrit.

On saura donc 1. que toutes les fois que le Dimanche de Pâque tombe sur le 25. d'*Avril*, le

jour que l'on appelle la *Fête-Dieu*, arrive le 24 de Juin qui eſt celui de la St. Jean Baptiſte. Ce concours ne revient donc que rarement, & ſeroit encore plus rare ſi ce n'étoit,

2. Que dans les années où le 14. de la Pleine Lune eſt un Dimanche, la Pâque, qui devroit naturellement ſe célébrer ce jour-là, eſt renvoyée au Dimanche ſuivant. La raiſon du renvoi eſt priſe du ſcrupule que ſe ſont fait les Chrétiens d'obſerver cette Fête le même jour que les Juifs obſervent la leur. L'Auteur de cette *Inſtruction* en cite pour garand un prétendu Canon du Concile I. de *Nicée*, que le P. *Hardouin* a inſeré dans le 12. Tome de ſon *Recueil*, quoi qu'uniquement tiré de la *Paraphraſe Arabe*. S'il eût daigné faire choix de ſes Autorités, il ne lui auroit pas été impoſſible d'en alleguer de moins ſuſpectes. Mais tout eſt bon quand on ne travaille que pour la Multitude dévote, & certaines gens n'y cherchent pas plus de façon avec elle. Quoi qu'il en ſoit, le renvoi du Dimanche de la Pleine Lune au ſuivant eſt d'ancienne coûtume, & par conſequent,

3. Il dût avoir lieu l'Année précedente, 1734. La Pleine Lune arrivant le 18. d'Avril, qui étoit un jour de Dimanche, cet ancien Uſage vouloit que la Pâque des Chrétions fût différée jusqu'au 25. Cependant quelques *Breviaires*, imprimés dans les derniers temps, à *Lyon*, ne ſuivoient point cette Règle dans la Table des Fêtes mobiles, & marquoient le jour de Pâque au 18 d'Avril. Pour rectifier ce deſordre, *Clement* XII. écrivit à Meſſire *Charles François de Chateauneuf*, Arche-

Archevêque de *Lyon*, un Bref en date du 23. Decembre 1733. pour l'avertir que c'étoit *une erreur contraire à ce qui a été prescrit par le St. Siége, lequel renvoye cette Solemnité au* 25. D'où il s'ensuit que la *Fête-Dieu* coïncidoit l'année derniere 1734. avec la *St. Jean Baptiste*.

Or 4 lors que ce concours des deux Fêtes arrive, l'Eglise Métropolitaine & Primatiale de *Lyon* célèbre un grand Jubilé, sur le Mandement de l'Archevêque & sur la Publication du Chapitre. Ce Jubilé ne peut donc revenir qu'une fois en cent ans, quelquefois plus, & quelquefois moins. Celui du Siécle précédent tomba sur l'an 1666. & celui du suivant ne tombera que sur l'an 1886.

5. Cette Solemnité a donc aussi l'avantage d'être frappante par sa rareté. Elle en a un autre qui l'est beaucoup plus encore, puis qu'elle promet *un grand & général Pardon, & pleniere Indulgence*, à ceux qui *après s'être duement confessés, & communiés*, un autre jour, dans une autre Eglise, visiteront l'Eglise Primatiale, y demeurant *le temps seulement de cinq* PATER *& cinq* AVE *ou de quelque autre courte Priere à la volonté* de ceux qui la feront, *afin que chacun puisse profiter d'une occasion si rare & si salutaire.* Ce sont les propres termes des *Mandemens*, & de la *Publication*, que nous avons copiés pour faire sentir de quelle douceur doit être cette grande journée, & quelle foule de monde elle doit attirer à *Lyon*. Quand la Grace de Dieu coûte si peu de chose, il faudroit être bien résolu à se

damner, pour ne pas *profiter d'une occasion si rare & si salutaire.*

6. Il faut pourtant ajoûter que ce n'eſt pas ſeulement la Confeſſion, la Communion, & la Viſite, qui rendent cette Obſervation méritoire. C'eſt en particulier l'intention des Prieres, qui ont pour but *l'exaltation de notre Mere Ste. Egliſe, l'union des Princes Chrétiens, & l'extirpation de l'Héréſie.* Je dis ſeulement *l'intention* & le *but*, parce que, dans cette circonſtance, on peut ſe borner à des Prieres, qui ne diſent pas un mot de ces trois choſes. C'eſt ce que nous apprenons de l'Auteur de cette *Inſtruction*, quand il ſe fait demander *quelles ſont les Prieres qu'il faudra faire dans l'Egliſe Métropolitaine?* Il fait à cette Queſtion diverſes Réponſes, dont voici la plus categorique. „ Les Prieres Vocales, *dit-il*, qu'on peut faire ſont ſans nombre: *Mais* „ l'uſage eſt qu'on récite cinq fois l'Oraiſon Do- „ minicale, & cinq fois la Salutation Angelique. „ C'eſt ainſi que les Souverains Pontifes s'en ſont „ expliqués pluſieurs fois dans leurs Bulles, & en „ particulier le défunt *Pape Benoit XIII.* dans „ celle de ſon Jubilé de 1726. & c'eſt ainſi que „ je l'ai appris moi-même de la bouche de Cle- „ ment XI." Sa premiere Réponſe eſt trop relative à celle-ci pour ne la pas tranſcrire. „ Il n'y a rien „ de déterminé, *dit-il*, *ſur la qualité des Prie-* „ *res. L'unique* choſe qu'on nous ordonne, c'eſt „ d'aller viſiter l'Egliſe de St. Jean Baptiſte, & „ d'y prier avec un reſpect intérieur & extérieur „ pour l'exaltation de l'Egliſe notre Mere, pour „ l'union entre les Princes Chrétiens, & pour

„ la

„ la converſion des Hérétiques & des Schiſma-
„ tiques, & ſur-tout pour la remiſſion de nos
„ propres péchés, ou ce qui eſt équivalent & ſuffiſant, d'y prier ſelon les intentions de l'Egliſe notre Mere, & conformant nos intentions aux ſiennes". Je ne ſai ſi cet Auteur a cru que les termes d'*extirper* & de *convertir* ſont ſynonymes, ou ſi ce ne ſeroit point ſon Syſtême, qu'on ne peut *convertir* les gens qu'en les *extirpant*. Il eſt ſeulement certain que les *intentions de l'Egliſe*, bien & duement exprimées dans la Publication du Chapitre pour le Jubilé de 1666, ſont que les Prieres s'y faſſent pour *l'extirpation de l'Héréſie*, & par conſéquent pour celle des Hérétiques qui ne ſe voudront pas *convertir*. Il eſt donc vraiſemblable que l'Auteur de l'*Inſtruction* a fait de ſes termes, ce qu'il veut que les Dévots faſſent de leurs Prieres, & qu'en conformant ſes intentions à celles de l'Egliſe, il a cru expliquer *ſuffiſamment* ſa penſée, en diſant toute autre choſe que ce qu'il a voulu dire. En effet les intentions de ſa Mere Egliſe, à l'égard des Hérétiques, ne ſont que trop ſuffiſamment connuës, & tous les vrais Enfans de cette bonne Mere, y compris ſur-tout les Moines, les Eccléſiaſtiques, & le petit Peuple y entrent toujours de bon cœur. Portés déja, par la malignité du Cœur humain, à ſouhaiter ardemment l'*extirpation de l'Héréſie* & des *Hérétiques*, à quel degré de fureur ne ſe portera point leur zèle, animé par les ordres & par les intentions de leur Ste. Mere Egliſe, qui leur en fait un Mérite auprès de Dieu lui-même? Ils y trouvent

Leur

Leur Bien premierement, & puis le Mal d'autrui.

L'Homme, dans ſon état de corruption, ne connoit point de Mobiles plus forts; eh que la Dévotion doit être attirante quand elle n'en donne point d'autres!

7. Auſſi devons-nous remarquer que ce Jubilé attire, à *Lyon*, une multitude incroyable de monde. Elle eſt ſi grande, cette Multitude, que le Chapitre prend toujours les plus ſures précautions qui lui ſont poſſibles pour prévenir mille & mille deſordres qui en pourroient réſulter. Encore les précautions ne ſont-elles pas ſuffiſantes. Donnons-en pour preuve *Claude* de *Rubys*, qui a écrit l'Hiſtoire de *Lyon* en quatre Livres. L'Auteur de l'*Inſtruction* rapporte de lui les paroles ſuivantes, tirées du 53. Chapitre du Livre III. „ L'Année 1546. la Fête-Dieu s'étant rencontrée le „ jour de la St. Jean, *dit de Rubys*, le 24. jour „ de Juin fut le grand Jubilé de St. Jean de Lyon, „ où ſe gagnoient les mêmes Indulgences plenieres que l'on gagne allant à Rome *Anno Sancto*. „ Pour gagner ce grand Jubilé, on vit à Lyon „ une telle affluence de peuple de tous les quartiers de la France, des Païs de Lorraine, Savoye, Breſſe & autres divers endroits que l'on „ ne ſe pouvoit tourner par les Ruës, & parce „ que les Hôtelleries, Tavernes & Cabarets de „ la Ville ne furent pas capables pour heberger „ une telle multitude, on fut contraint de dreſſer des feuillées par les Ruës, comme on fait „ aux Vogues des Villages, ou des Tentes à la

„ fa-

» façon des Cabarets de la Cour, où on donnoit
» à manger aux gens. Et outre ce n'y avoit
» bonne Maiſon en la Ville qui n'eût des Sei-
» gneurs & Dames, ou de ſes amis de dehors
» logés; comme auſſi parce que les Confeſſeurs
» diſperiés par les Egliſes & Convents, ne pou-
» voient ſuffire à ouïr en Confeſſion un ſi grand
» peuple, il y en avoit bon nombre qui confeſ-
» ſoient par les Ruës & ſous les Tentes & Feuil-
» lages. Davantage, quoique pour éviter la
» confuſion qui eût été, ſi ceux qui alloient &
» venoient du Pardon ſe fuſſent rencontrés par
» même chemin pour aller gagner le Pont de
» Saône; on fit un Pont de bois derriere St.
» Jean ſur des Batteaux .... & ne laiſſa la foule
» du peuple d'être ſi grande depuis ledit Pont
» jusqu'à l'Egliſe de St. Jean, qu'il y demeura
» pluſieurs perſonnes étoufées, & y en eût eu
» davantage ſans le ſecours que firent pluſieurs
» gens de bien à ceux qui étoient dans cette
» foule, leur jettant du Pain trempé & du Vin
» en abondance par les Fenêtres, que les pauvres
» gens recevoient ouvrant la bouche, & hâle-
» tant comme Pouſſins. La Fontaine qui eſt
» en la Place de St. Jean jetta du Vin par ſes
» Tuyaux, tant que le Pardon dura". Deſorte que s'y enyvra qui voulut ou qui put, ce qui aſſûrément ne diminuoit, en nulle façon, les deſordres. Il faut croire que la Fontaine de vin n'a plus coulé depuis ce tems-là, & que l'on a eu ſoin de pourvoir aux autres accidens dont cet Hiſtorien a parlé. Mais il n'y a point d'apparence que l'on ait rien fait pour empêcher le con-

cours de ce monde infini. L'interêt de la Ville, celui des Prêtres, celui du Chapitre, celui du Primat, tout nous doit persuader au contraire que l'on travaille bien plus à groſſir la foule qu'à l'écarter, & c'eſt à quoi ſervent

8. Les petits Ouvrages que l'on fait compoſer & répandre d'avance pour prévenir le Public en faveur de ce Jubilé. On l'annonce avec emphaſe, & l'on employe à ce Miniſtere des perſonnes qui ſachent donner du poids à ce qu'elles écrivent. Celui qui travailla pour la Solemnité de 1666. fut le Pere de *la Chaize*, alors Profeſſeur en Théologie dans le College de la Ste. *Trinité*, & dix ans après Confeſſeur de *Louis* XIV. Son Ecrit, tout petit qu'il étoit puis qu'il ne contenoit que 39. Pages, parut alors auſſi ſuffiſant qu'on l'avoit jugé néceſſaire. Mais comme ces Pièces volantes qui ne ſont que des eſpèces d'Almanachs, ſe perdent auſſi tôt que l'occaſion, qui les fit naître, eſt paſſée, & que d'ailleurs les lumieres augmentent ſur certains Etabliſſemens à meſure qu'on s'éloigne davantage de leur origine, il fallut une nouvelle *Inſtruction* pour le Jubilé de 1734. & c'eſt celle dont il s'agit ici, que l'on attribue, ainſi que je l'ai déja dit, au P. *Colonia* & qui certainement vient ou de ſa main, ou de celle de quelqu'un de ſes Confreres.

Sur l'expoſé de ces Eclairciſſemens Préliminaires, que nous avons tirés de l'Ouvrage, on voit, à peu près, quelle en eſt la deſtination & la fin. Mais comme l'exécution en a été commiſe à un homme d'eſprit, & que les perſonnes de

ce

de caractère, imitent le Créateur en ce que d'un Rien elles font quelque chose, on nous permettra d'entrer dans le détail.

On trouve d'abord une *Préface*, dans laquelle on apprend que le *premier Objet de ce petit Ouvrage, entrepris par les ordres les plus respectables, a été d'éclaircir les difficultés ou les doutes qu'on pourroit former au sujet du Grand Jubilé qui devoit être célébré à Lyon en* 1734. Ces Doutes regardent 1. les Titres de l'Eglise Primatiale de *Lyon* à la publication de son Jubilé, ou 2. tous les Jubilés en général, ou 3. enfin la nature, les fins, les fruits, & les Dévotions du Jubilé de *Lyon*. L'Auteur se fait fort de lever toutes ces difficultés. Les Titres, dit-il, seront si *bien constatés; que dans le genre des Faits Historiques, il n'y en aura point* qui le soit mieux. Ce qu'il promet sur le second Point n'est guere moins positif. Cependant il paroit sentir que la matiere est fort délicate, & il prend, avec habileté, les devans, pour prévenir les Objections, en les rendant odieuses. Ce qu'il dit là-dessus n'est pas l'endroit le moins curieux de l'Ouvrage. Il ne sera donc pas inutile de l'entendre parler.

„ Notre Jubilé, *dit-il*, étant essentiellement „ relatif à celui de l'Année Sainte de Rome, sur „ lequel il est uniquement fondé, & dont il est „ une participation & une extension, il est vi„ sible que tous les traits que l'Héréfie, le Liber„ tinage, ou l'amour de la Nouveauté lancent „ aujourd'hui contre le premier, & contre la „ Doctrine des Indulgences qui en fait le fond, „ retombent directement sur le second, & que

„ pour

» pour démontrer ſolidement la vérité du nôtre, » il faut faire ſentir la vérité du premier qui en » eſt le fondement. C'eſt auſſi ce que je me » ſuis efforcé de faire, mais brievement, dans la » ſeconde Partie de cet Ouvrage. Cette précaution » auroit été peu néceſſaire dans un meilleur Siécle que le nôtre. Mais elle l'eſt infiniment aujourd'hui qu'une indociliité ſuperbe a commencé de regner dans le centre même du Chriſtianiſme, & qu'une infinité de perſonnes, ſans être des Libertins décidés, ſe piquent néanmoins de ne point penſer comme le ſimple Peuple; ce qui eſt le plus grand des malheurs en matiere de Foi & de Religion. L'abus qu'on a pû faire des Indulgences en certain tems, leur a paru, mais à tort & ſans raiſon, un Titre ſuffiſant pour les condamner ou pour les mépriſer. Ils ont donné, peut-être ſans le vouloir, ou ſans le ſavoir, dans le ſens reprouvé de Wiclef & de Luther, ſolemnellement anathematiſés par les Conciles de Conſtance & de Trente.

Quand on le prend ſur ce ton, qui ſeroit aſſez téméraire pour ouvrir la bouche? Il faut néceſſairement qu'on ſe taiſe, à peine de paſſer pour *Hérétique*, pour *Libertin*, pour *Novateur*, pour Compagnon de *Wiclef*, & de *Luther*, & d'être un jour damné comme ſoumis actuellement aux Anathêmes lancés par les Conciles. En voilà plus qu'il n'en faut pour effrayer tous les faiſeurs de Difficultés, & quand on les a bien épouvantés de la ſorte, on peut leur dire tout ce qu'on voudra ſans craindre qu'ils repliquent. Les

payât-on de Chanſons & de Gambades, il faudra bien qu'ils s'en contentent, & qu'ils prennent tout cela pour une *Vérité ſolidement démontrée*. Pour nous, qui ne nous intimidons pas ſi facilement, nous prendrons la hardieſſe d'examiner, en ſon lieu, cette *Demonſtration ſi ſolide*. En attendant nous ferons ici quelques Réflexions ſur les paroles de l'Auteur de l'Inſtruction, qui viennent d'être lûës.

On nous y donne *en matiere de Foi & de Religion*, une Règle qui eſt également nouvelle & commode. Cette Règle eſt de *penſer comme le ſimple Peuple*, c'eſt-à-dire, de croire ce qu'il croit. Pour l'intelligence de cette Maxime, il faut ſavoir ce que c'eſt que le *ſimple Peuple*, & ce que c'eſt *qu'il penſe* en matiere de Religion & de Foi. Quant à la premiere de ces deux Queſtions, la Réponſe eſt aiſée. Le *ſimple Peuple* eſt le *petit Peuple*, les Crocheteurs, les Artiſans, les Laboureurs, les Vignerons, les Servantes. Je ſai bien qu'en *Angleterre* Mrs les Eccléſiaſtiques de la *Haute Egliſe* rapportent au *ſimple Peuple*, qui le *Populace*, tous les Laïques ſans exception, y compris les Marquis, les Ducs, les Juriſconſultes, en un mot tout ce qui n'eſt pas dans le Sacerdoce. Tiendroit-on le même Langage en *France*? Je ne l'ai pas ouï dire, & m'en tiens à la déciſion de Mr. de *la Bruyere* (*a*) qui peſoit ordinairement la force des Termes. „ Qui dit le „ Peuple, *dit-il*, dit plus d'une choſe, c'eſt une „ vaſte

(*a*) Carakt. Chap. X. Tom. I. Pag. 432. 8vo. Amſt. 1731.

„ vaſte expreſſion, & l'on s'étonneroit de voir ce qu'elle embraſſe, & juſques où elle s'étend. „ Il y a le Peuple qui eſt oppoſé aux Grands, „ c'eſt la Populace & la Multitude. Il y a le Peuple qui eſt oppoſé aux Sages, aux Habiles, & „ aux Vertueux, ce ſont les Grands comme les „ Petits". A ſuivre cette Définition, le *Peuple* ſe rapporte à deux Claſſes, dont la premiere contient les Gens qui ſont petits par leur Naiſſance, leurs Titres, leur Etat, ou leur Profeſſion, par oppoſition aux Nobles, aux Grands Seigneurs, aux Officiers de la Couronne, aux Généraux, &c. & dans la 2. ſera la Canaille, tant titrée que non-titrée, c'eſt-à-dire, les Gens de tout Etat, & de toute Naiſſance qui ſont petits en tout, du côté de l'Eſprit, du côté du Cœur, & du côté de la Conduite. De ces deux ſens le premier étant le plus favorable, il faut croire que c'eſt celui de l'Auteur de l'*Inſtruction*; & comme alors quantité de Perſonnes Lettrées, telles que les Preſidens, les Conſeillers, les Avocats, les Médecins, les Philoſophes, & autres ſemblables ſeroient compriſes dans la dénomination générale de *Peuple*, il faut croire encore que cet Auteur a bien voulu ne les pas confondre dans la foule, & qu'il a joint l'Epithete de *ſimple* à celui de *Peuple* pour deſigner les Conditions les plus baſſes, & la plus vile Multitude.

Qu'eſt-ce donc que ce *ſimple Peuple penſe en matiere de Religion & de Foi*? Il ſeroit bien curieux de le ſavoir, & bien malaiſé de le dire. Il eſt vrai que dans les Païs Proteſtans, il n'y a guére de ſi petites Gens à qui l'on n'apprenne pas

des l'Enfance le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu, & l'Oraiſon de notre Seigneur *Jeſus-Chriſt*. Non ſeulement tout cela leur eſt enſeigné dans une Langue qu'ils entendent, & par conſéquent aux mots de laquelle ils peuvent attacher des idées, mais encore leurs Miniſtres ne ſe propoſent pour but dans leurs Sermons que leur Inſtruction. Auſſi voit-on en effet que le *ſimple Peuple Proteſtant* penſe quelque choſe en fait de Foi & de Religion; qu'il peut dire ce qu'il croit, qu'il peut même ſouvent le defendre & le ſoutenir, par raiſon, d'une maniere à chagriner les Eccléſiaſtiques *Romains*. Cependant ce qu'il penſe en *matiere de Foi & de Religion*, eſt d'ordinaire très-ſuperficiel, & généralement parlant peu de choſe. Que ſera-ce donc du *ſimple Peuple* de la Communion *Romaine*, & comment deſirer ce qu'il penſe de ſa Religion? Nous ſerions ſuſpects, ſi nous entreprenions d'en fixer les idées. Quelque Théologien de la Société nous en dira de plus fines nouvelles. Voici donc ce qu'en dit un Jeſuite dans ſon *Inſtruction pour les Confeſſeurs*; Ouvrage plein de Bon-Sens, de Piété & de Droiture (*a*). Il

Pa-

(*a*) *Caſpar Loarte Hiſpanus de Inſtructio Confeſſar. Cap. 30. Pag. 103. Ed. Bruxel.* 1696. Clare videtur quod rudis Vulgus fidem nullam habeat expreſſam & explicitam, non tantum Articulorum omnium, ſed ne ullius omnino. Id quod ſcientia eſt, ex eis multi vix tantillum habent ceteri, ut horum aliquid addiſcant; cum tamen ad audiendam Catechelin veniant, ubi res illæ docentur & exponuntur; nihil tamen capiant omnino aut retineant nullique eorum rationem poſſint interrogati.

» paroît clairement, *dit-il*, que le groſſier Vul-
» gaire n'a aucune Foi expreſſe & explicite, je ne
» dirai pas de tous les Articles de la Foi, mais
» non pas même d'un ſeul. Et ce qu'il y a de
» plus mauvais, c'eſt que la plûpart des Gens de
» cette ſorte ont à peine aſſez de cervelle, pour
» en apprendre quoi que ce ſoit, & que même
» lors qu'ils viennent écouter les Catechiſmes,
» où ces choſes ſont enſeignées & expliquées,
» ils n'y comprennent & n'en retiennent rien du
» tout, deſorte qu'étant interrogés, ils ne peu-
» vent rendre raiſon d'aucune.

Il réſulte de tout cela que *penſer comme le ſim-
ple Peuple en matiere de Foi & de Religion*, c'eſt
en ignorer totalement les Articles, & n'avoir pas
même le moindre ſouci de ſavoir, ni ce que l'on
doit croire, ni pourquoi on le croit. C'eſt aller
machinalement à la Meſſe, marmoter entre les
dents cinq *Pater* & cinq *Ave* que l'on n'entend
pas, chommer les Fêtes, & les Vigiles des Saints
dont on ne connoît que le nom, ſe perſuader
bonnement qu'il n'y auroit point d'Egliſe ſi les
Cloches n'en étoient pas baptiſées, & prendre
pour l'eſſentiel de la Religion le Benitier, les
Chapelets, le Froc des Moines, l'Aube du Prê-
tre, la Croſſe de l'Evêque, les Proceſſions ſo-
lemnelles, les plus beaux Crucifix, les Notre-
Dames les mieux habillées. En un mot, c'eſt dire
que l'on croit ce que l'Egliſe croit, ſans con-
noître ce qu'elle croit, & ſans s'en informer. Il
ne ſe peut donc rien de plus oppoſé à l'*Héréſie*,
au *Libertinage* d'eſprit, & à l'*amour de la Nou-
veauté* que la diſpoſition des gens de cet ordre,

&

& c'eſt auſſi en les conſiderant dans cette oppoſition ſi viſible, que l'Auteur de l'Inſtruction nous donne leur maniere de penſer pour Règle de Foi.

Mais il me permettra de lui repréſenter reſpectueuſement que cette Règle de Foi me paroît nouvelle, en *France*. On y diſoit autrefois qu'il falloit penſer & croire comme ſon Curé. On y a dit ſouvent qu'il falloit croire & penſer comme le Pape. On y a dit depuis 50. à 60. ans qu'il falloit être de la Religion du Roi, & croire ce qu'il croit. Mais on n'avoit point dit encore qu'il falloit croire & penſer comme le *ſimple Peuple*. Ceci eſt tout neuf, & s'il venoit de quelque main Hérétique, Libertine, ou amoureuſe de Nouveautés, on ne ſauroit guere qu'en dire. Certaines perſonnes même s'imagineroient groſſierement que la Religion y eſt jouée; car il y en aura toujours qui *ſans être des Libertins décidés* ſe croiront dans l'obligation de penſer de cette Religion & mieux, & autrement que le *ſimple Peuple*. Pour ſe tenir à cet égard perpetuellement ſur ſes gardes, il ſuffit de ſavoir ce que c'eſt que le Peuple, & ſa maniere de penſer. Donnons-en la peinture, qu'en a faite *Naudé* dans ſes *Conſidérations Politiques*. Elle eſt ſi vive & ſi naturelle que l'application à notre ſujet s'en fera d'elle-même.

(a) » Ceux, *dit-il*, qui ont fait la plus entiere & la plus particuliere Deſcription *de la Populace*

(a) Gab. Naudé, *Conſid. Pol. ſur les Coups d'Etat*, Chap. IV. Pag. 210. Ed. 1667.

„ leur, la repréſentent, à bon droit, comme une
„ Beſte à pluſieurs Teſtes, vagabonde, errante,
„ folle, étourdie, ſans conduite, ſans eſprit, ni
„ jugement..... Mais moi, je paſſe plus outre,
„ & dis qu'elle eſt inférieure aux Beſtes, pire
„ que les Beſtes, & plus ſotte cent fois que les
„ Beſtes mêmes; car les Beſtes, n'ayant point
„ l'uſage de la Raiſon, elles ſe laiſſent conduire
„ à l'Inſtinct que la Nature leur donne pour ré-
„ gle de leur vie, actions, paſſions & façons
„ de faire, dont elles ne ſe départent jamais, ſinon
„ lors que la méchanceté des Hommes les en fait
„ ſortir. Là où le Peuple, (j'entens par ce mot
„ le Vulgaire ramaſſé, la Tourbe & les populaire,
„ gens ſous quelque couvert que ce ſoit de baſ-
„ ſe, ſervile, & mechanique Condition) étant
„ doué de la Raiſon, il en abuſe en mille ſortes,
„ & devient par ſon moyen le Theatre où les
„ Orateurs, les Predicateurs, les faux Prophe-
„ tes, les Impoſteurs, les ruſez Politiques, les
„ Mutins, les Seditieux, les Depitez, les Su-
„ perſtitieux, les Ambitieux, bref tous ceux qui
„ ont quelque nouveau deſſein, repreſentent leurs
„ plus furieuſes & ſanglantes Tragedies..... Ses
„ plus belles parties ſont d'être inconſtante &
„ variable, approuver & improuver quelque
„ choſe en même tems, courir toujours d'un
„ contraire à l'autre, croire de léger, ſe mutiner
„ promptement, toujours gronder & murmurer. Bref tout ce qu'elle penſe n'eſt que
„ Vanité, tout ce qu'elle dit eſt faux & abſurde,
„ ce qu'elle improuve eſt bon, ce qu'elle ap-
„ prouve mauvais, ce qu'elle loue infallie, &

„ tout

» tout ce qu'elle fait & entreprend n'eſt que
» pure folie..... Qu'un Pierre l'Hermite vien-
» né prêcher la Croiſade, il fera des Reliques du
» poil de ſon Mulet. Qu'on lui diſe en riant
» qu'une Canne, ou une Oiſon ſont inſpirées du
» St. Eſprit, il le croira ſerieuſement. Que la
» Peſte ou la Tempête ruïne une Province, il
» en accuſera ſoudain des Graiſſeurs, ou Magi-
» ciens.

Il ſeroit donc très-poſſible que des perſonnes délicates & conſcientieuſes ſur l'Article de la Religion, interpretaſſent en mauvaiſe part la nouvelle Règle de penſer comme le *ſimple Peuple*. Mais quand on conſidere qu'elle vient d'un Jeſuite illuſtre, & qu'elle doit avoir eu l'approbation de Meſſire *Charles* FRANÇOIS *de Chateauneuf de Rochebonne*, Archevêque, Comte de *Lyon*, Primat de *France*, & Pair de *France*, on ſe ſent du penchant à croire qu'il n'y a point là de ſiniſtre deſſein, & que ſi la Maxime eſt ſcabreuſe, elle doit avoir des commodités qui en compenſent tous les inconvéniens.

Elle eſt effectivement très-commode. Il n'y en a point qui le ſoit davantage, ni pour la facilité de la Foi, ni pour ſa Certitude. Celle qui renvoye au Pape ſeroit certainement préférable à toute autre, ſi elle étoit praticable à tous les Chrétiens. Quand on croit ce que le Pape croit, on eſt infailliblement dans le vrai, s'il eſt infaillible. Mais comment ſavoir ce qu'il croit, ou comment le ſavoir avec infaillibilité? On conteſte ſes Bulles, on en conteſte le ſens, on en conteſte l'authenticité. Il faut donc ſavoir les choſes

de sa propre bouche, ce n'est là une difficulté presque insurmontable. Tout le monde ne peut pas avoir le bonheur d'entendre sortir les Oracles de cette Bouche sacrée. L'Auteur de cette Instruction a bien joui de ce précieux avantage. Il nous a dit plusieurs fois qu'il avoit parlé à *Clement XI.* & qu'il en avoit appris qu'il suffisoit pour toutes Preuves des *Faits* & des *Actes*, pourvû qu'on les dit en nombre quinaire, & non autrement. Mais il y a peu de gens qui, comme lui, puissent être admis à consulter le Vicaire de *Jesus-Christ* en personne, & comment régler la Foi sur celle du Pape, pendant tout le temps qu'elle sera incertaine ou inconnue? Il en est à peu près de même de celle du Roi. Comme ce qu'il croit doit être, selon toutes les apparences, infiniment assuré d'Orthodoxie, puis qu'on ne prêche d'autre Règle aux Huguenots de France, il y gagne quant aux Faits, je ne prétends point le combattre. La Religion des Rois est ordinairement fort éclairée, & la Profondeur Théologique est un de leurs Privileges. Le malheur est que peu de personnes peuvent savoir par elles-mêmes ce que les Monarques pensent sur les Matieres de Foi, parce qu'ils peuvent penser ici une chose, & qu'ils ne penseront pas en 1684. Enfin il y a mille dangers à suivre la seule Règle commune, qui est de croire comme son Curé; car ce Curé peut être entaché d'Hérésie, de Libertinage, ou d'amour de Nouveauté, témoin cette infinité d'Ecclésiastiques Jansenistes, & Anticonstitutionnaires, qui sont d'une *Indocilité superbe*. Tout au contraire est de plain pied dans la Maxime de *penser com-*

me

me le simple peuple du *simple peuple* ne s'embarasse de rien en matiere de Foi & n'en pense rien, du bien ou du mal tout ce qu'on veut. O l'heureuse disposition! O la Foi aimable!

Certes ainsi qu'on pensoit *dans un meilleur siecle que le nôtre*, dans ce jadis si beau & si fortuné pour la Religion Chrétienne, où tout étoit *simple peuple*, où les plus grands Seigneurs ne savoient mieux dire si *Credo* ou si *Amen* n'étoit pas plus connu parmi les Chrétiens que l'Alcoran. C'est alors que les choses de la Foi alloient bon train! Ou pour tout Famille à la bénédicité posoit sur la table des Missels ou donnoit la moitié des Sols Parisis pour mourir dans le Froc d'un Moine. On se ruinoit en Voyages d'Outre-Mer & en Pélerinages. On auroit vendu sa Femme & ses Enfans pour acheter des Indulgences, & pour gagner des Pardons.

Oui ce siecle-là fut *meilleur que le nôtre*. Ajoutez-lui tout vous ne trouverez presque plus personne qui veuille être *simple Peuple*. On veut savoir ce que l'on croit, & pourquoi on le croit. On soupçonne que les Gens d'Eglise pourroient abuser de l'ascendant qu'ils ont pris sur la Conscience, & vendre leurs Jubilés plus cher qu'ils ne valent. Une *Indolilité spirituelle* se répand peu à peu au long & au large. L'Auteur de cette Instruction nous apprend qu'elle *commence à regner dans le centre même du Christianisme*. La plainte est grave & mérite attention. Qu'est-ce, s'il vous plait, que le centre du Christianisme? Ce n'est ni *Londres*, ni *Berlin*, ni *Geneve*, ni la *Haye*. C'est *Rome*, apparemment, & quoi?

dans *Rome* même on oſeroit penſer comme *Wiclef* & *Luther*? On oſeroit ſe moquer du Threſor des Indulgences? On oſeroit ſoupçonner que tout ce Négoce n'eſt que Charlatanerie, & que Tour de Paſſe-Paſſe? Qui eſt-ce donc qui le feroit à *Rome*, dans ce centre, dans cette Capitale du Monde Chrétien? A coup ſûr ce n'eſt pas le *ſimple Peuple*, car ſi l'on y penſoit comme lui, tout iroit à merveille, & *le plus grand des malheurs eſt* qu'on ne penſe pas comme lui en *matiere de Foi & de Religion*, & qu'on ſe pique même de ne pas penſer comme lui. Ceux qui penſent autrement ne ſont pas néanmoins des *Libertins décidés*. Il faut donc que ce ſoient des Gens qui gardent le *decorum*, & qui ont le *decorum* à garder, les Prélats de Cour, les Cardinaux, & peut-être le Pape lui-même. Cela pourroit bien être, & je croirois volontiers qu'ils ſont les premiers à rire de la *ſimplicité* du *Peuple* au ſujet des Jubilés de *Rome* & de *Lyon*, quoiqu'ils ſeront certainement les derniers à le déſabuſer.

J'entre donc de toute mon ame dans la douleur de l'Auteur de l'*Inſtruction*. Obligé d'écrire pour défendre les dévotions du *ſimple peuple*, il craint les railleries, il appréhende qu'on ne ſe moque de lui dans le centre même du Chriſtianiſme, il lui ſeroit bien mortifiant que le Pape & les Cardinaux ſe divertiſſent à ſes dépens dans les petites Ruvettes qu'ils font ſur le compte du ſimple peuple & des Indulgences. C'eſt le *plus grand des malheurs* pour un Homme d'Eſprit que d'être expoſé de la ſorte. Il a raiſon de crier d'avance contre les Moqueurs, à l'*Hérétique*, au *Libertin!*

Je

Je ne ſai pourtant par quelle fatalité outrageuſe, il a donné un peu ſut-même dans l'Hereſie & dans le Libertinage. A-t-on bien pris garde à l'Aveu qui lui eſt échappé dans les paroles que j'en ai rapportées. Il y confeſſe que l'on a quelquefois abuſé des Indulgences. *L'abus*, dit-il, *qu'on a pu faire des Indulgences, en certain tems.* Quel eſt ce *certain tems-là* ? & quel fut cet abus? Le Tems eſt ſans doute celui de *Léon* X. & l'abus qu'on en fit alors en Allemagne eſt le même qu'on en fait encore dans tous les Païs de la Catholicité. Que faut-il donc penſer ? *Léon* X. n'étoit-il pas ſouverain dispenſateur du Threſor des Indulgences, comme ſes Succeſſeurs le ſont encore, ou bien ce qui étoit alors un Abus ne l'eſt-il plus à preſent ? Ce Aveu ſent terriblement l'Hereſie, & je crains fort que l'Auteur de l'*Inſtruction* qui a été à *Rome*, & qui s'y eſt entretenu avec *Clément* XI. n'y ait contracté quelques grains de cette *Théologie ſuperbe* qui *commence à regner dans le centre même du Chriſtianiſme*. *Clément* XI. ne ſe feroit-il point réjouï un peu avec lui de la *ſimplicité* du *Peuple* ? Ce Pape étoit homme à le faire. Car s'il pleuroit volontiers en public, il rioit auſſi bon cœur avec ſes Intimes. Je m'en rappelle un trait trop plaiſant & trop curieux, pour ne le pas rapporter. On y verra au naturel le caractère de ce Pontife. Afin qu'on le voye tout entier, je remonterai d'un peu plus haut la Citation ſuivante. Elle eſt tirée d'un Ouvrage qui paroît venir de bon lieu.

Cet-

„ (a) Clement XI. *y dit-on*, avoit eu le talent de la parole, d'assez bonnes études, & des connoissances curieuses ; de la fermeté dans ses idées, de l'opiniâtreté dans ses sentimens ; mais de l'irrésolution quand il falloit entreprendre, & de la foiblesse dès qu'il falloit résister, & il ne se tiroit d'affaire qu'avec la ressource de ses détours, qui ne lui manquoit jamais au besoin : Le chagrin ne faisoit point sur lui de longues impressions. Comme il vouloit conserver toujours son cœur dans la joye, il s'épanouissoit volontiers durant ces soirées qu'il passoit avec ses Confidens du Palais, & leur permettoit aussi de donner carriere à leur belle humeur. On pourra juger quelle étoit la trempe de son esprit, par un fait que raconta le Cardinal de la Trimouille à celui de qui nous le tenons.

„ Le Signor *Toti*, Prélat Romain, étoit fort lié d'amitié avec le Signor *Albani*, tandis qu'ils étoient tous deux en Prélature. Quand *Albani* devint Cardinal, la liaison continua toujours ; mais lorsqu'il fut Pape, le trop de distance entre l'un & l'autre rompit le commerce. Cependant une place d'Auditeur de Rote venant à vaquer, le Signor *Toti* crut qu'il en pouvoit faire la demande, & que le Pape se souviendroit du temps passé. Il se fit donc inscrire au nombre de ceux qui souhaitoient d'avoir audience, & quand on porta les noms

„ au

(a) Anecd. ou Memoires Secrets sur la *Constitution Unigenitus*, III. Partie, pag. 253. Ed. Utr. 1724.

» au Pape, pour lui demander le jour & l'heure
» qu'il vouloit donner à chacun; comme il vit
» *Toti* sur la liste, il se douta de ce que c'étoit,
» & lui assigna son audience immédiatement a-
» vant celle d'un Cardinal. Il faut remarquer
» que ceci arrivoit après la levée du Siège de
» *Turin*, & lors que les Troupes du Prince *Eu-*
» *gene* tenoient en allarmes toute l'*Italie*. *Toti*
» ne fut pas plûtôt admis aux genoux du Pape,
» que le St. Pere se jette à son cou, l'embrasse
» cordialement, pleure sur lui de tendresse, lui
» témoigne combien il est consolé de répandre
» ses peines dans le cœur d'un ancien ami, &
» lui expose les frayeurs que lui causoit l'Armée
» d'*Allemagne*. Le pauvre *Toti*, sensible à l'hon-
» neur que lui faisoit le Pape, de lui tenir ainsi
» la tête serrée entre ses bras, s'attendrit à son
» tour, & ce fut à qui pleureroit le mieux, &
» à qui feroit le plus d'imprecations contre les
» *Allemands*. Au milieu de ces effusions pathéti-
» ques, on vint annoncer la visite du Cardinal.
» C'est l'ordre que quand ces Eminences sont
» annoncées, toute audience cesse; desorte que
» le Pape, en relâchant *Toti*, lui donna promp-
» tement sa bénédiction. Quand il eut repassé
» dans l'antichambre, & qu'il eut essuyé ses ten-
» dres larmes, il se souvint tout à coup qu'il
» n'avoit pas dit un mot de son affaire, & se re-
» pentit fort de sa distraction; mais au moment
» qu'il se preparoit à rentrer, après l'audience
» du Cardinal, le Maître de Chambre & les Ca-
» meriers sortirent, nommant tout haut celui
» que le Pape venoit de déclarer Auditeur de

» Rote.

» Rote. Tout bien désolé retourna dans sa mai-
» son. Le Pape ne se contenta pas de lui avoir
» joué ce tour ; car il s'en divertit le soir avec
» la Troupe de ses affidés. Tout, dit-le fut, en
» fut tellement outré de douleur, qu'il en tom-
» ba malade, & mourut quelques jours après.
» Quand le Cardinal de la Trimouille faisoit ce
» récit, comme il contoit plaisamment, & d'un
» air comique, on en rioit de tout son cœur. »

Les Protestants sont priés de peser bien ce passage : ils ne regardent d'ordinaire le Pape & les Cardinaux, que comme des Vieillards hargneux, chagrins, rebarbatifs, qui froncent toujours les sourcils, & dont le front ne se dérida jamais. Quelle sottise! Ils viennent de l'apprendre. Le Pape & les Cardinaux rient comme le *simple peuple*, & de meilleur cœur encore, parce que personne n'ose rire à leurs dépens, & qu'ils rient aux dépens du *simple peuple*, & tant & toutes les fois qu'il leur plaît. Ce *simple peuple* est leur jouet ordinaire. Il l'est quelquefois des Jésuites eux-mêmes. Je ne voudrois pourtant pas dire que cela se doive entendre sans exception. Il faut croire charitablement que parmi les gens qui ne sont pas simple peuple, il y en a quelques-uns qui *pensent comme lui*, & le P. *Colonia*, s'il est l'Auteur de cette Instruction, doit être mis dans ce nombre. Il plaide avec trop d'adresse, & trop de zèle en faveur des Dévotions populaires, pour ne le pas faire sérieusement, & ce seroit *le plus grand des malheurs qu'une indocilité superbe* lui eût fait dicter les leçons d'une Humilité si docile.

Son

Son Ouvrage, ainſi que nous l'avons déja inſinué, ſe diviſe en trois Parties. Dans la I. il rapporte l'Origine & l'Antiquité du Jubilé de Lyon & il y établit les Titres qui le fondent, & qu'il dit être *inconteſtables*. Dans la II. il répond aux Difficultés qu'on pourroit faire contre le Jubilé de Lyon, & en général contre la Doctrine des Jubilés & des Indulgences; & la III. contient une Inſtruction familiere, ou une eſpèce de Catechiſme ſur ce qu'il faut faire pour gagner le Jubilé de Lyon.

Il commence la I. par une définition du Jubilé extraordinaire dont il parle, & nous dit que *c'eſt un Jubilé periodique accordé à perpetuité par le St. Siège à la grande Egliſe de Lyon, pour toutes les Années que la Fête-Dieu tombera, dans le même jour, avec la Nativité de St. Jean Baptiſte, Patron de cette Egliſe*, & il ajoute, par voye de Commentaire ou d'Avis, que ce *Jubilé particulier de Lyon eſt une participation du Jubilé univerſel de l'Année ſainte*. Il explique enſuite, en peu de mots, les diverſes parties de cette Définition, & reſerve toutes ſes forces pour le plus important. Ce plus important eſt de prouver d'une maniere invincible que toutes les fois que le concours des deux Fêtes eſt arrivé, le Jubilé en queſtion a été ſolemniſé dans l'Egliſe de St. Jean de Lyon. Car, s'il faut l'en croire, *ce fait une fois bien conſtaté toutes les difficultés diſparoiſſant, une poſſeſſion immémoriale & jamais conteſtée, étant déciſive*.

En lui accordant ce Principe, on s'imagineroit peut-être qu'il va faire remonter l'origine de ſon

pour les Chrétiens de *Lyon* !

Puis donc que le simple peuple en est content, ne troublons pas sa joie & voyons seulement les Titres qui la fondent. Il y en a deux. Le 1. est pris du Jubilé de Lyon même, & le 2. se tire de celui de Rome. Leur autre est *intrinseque*, ou *par participation*.

Quant au 1. Titre il est incontestable que le Jubilé de *Lyon* a été célebré pour la premiere fois en 1222. le jour de la Fête-Dieu, concourut avec la St. Jean, & que depuis ce tems-là la même solemnité a été observée dans le même cours

cours des deux Fêtes, c'eſt-à-dire, en 1546. 1666. & 1734. L'ancienneté de ſon Origine, ne peut être conteſtée de l'Epoque que nous avons marquée, puiſque l'Auteur de l'Antiquité le prouve d'une maniere évidente. Que la Fête du St. Sacrement ne fut adoptée par l'Egliſe Gallicane qu'en vertu d'un Décret du Concile de Rouen en 1352. Et que le contenu de cette nouvelle Fête n'ait été connu avant la plus ancienne, c'eſt ce que dit notre Auteur, qu'on ſuppoſe. (a) Il eſt auſſi vrai que depuis ce tems-là même, ce contenu n'eſt devenu que dans les trois derniers ſiecles indiqués. Or il n'eſt pas moins vrai que quelques années avant l'établiſſement de la Fête-Dieu, le Jubilé de Rome à été célébré. Cela paroît par les Mandemens de l'Archevêque de Rouen, par les Actes Capitulaires, & par les Mémoires de Berthelot, dont quelques-uns de ces extraits, par un Bénédictin imprimés en 1681, par le Hiſtorien de Rouen, qui ſe trouvent en quelques endroits Manuſcrits de la même Ville.

Quand Chriſtus Dieu ...
Quand Pleny ...
Et lorque ...
Quand Jubilé ...

Ces diverſes preuves ſont ſi triomphantes que l'Au-

(a) Il faut pourtant obſerver, que l'Auteur ne cite aucun Document par lequel il conſte que le Jubilé ait été célébré en 1351.

l'Auteur les traite avec un air capable de désoler les *Libertins décidés* dont l'*Indocilité superbe* lui est si bien connue. Aussi n'y a-t-il pas lieu de penser que ce soit là-dessus qu'ils entreprennent de le chicaner. Ce ne sera vraisemblablement que sur des Questions incidentes, & dignes de leur indocilité. Ils demanderont 1. qui a conféré aux Archevêques & au Chapitre de *Lyon* le pouvoir de publier un Jubilé? 2. Supposé qu'aucun Pape ne l'ait fait, en vertu de quoi ils s'en sont revêtus de leur Autorité privée? & 3. sur quoi fondé ils ont attribué une vertu singulière au concours des deux Fêtes? Des Eclaircissemens simples & méthodiques sur ces trois demandes auroient fait grand plaisir. L'Auteur de l'Instruction l'a senti, mais je ne sai pour quelles raisons il a renversé cet ordre si naturel, & brouillé assez confusément tout ce qu'il a trouvé à propos d'en dire. Il me permettra pour ma commodité & pour celle de mes Lecteurs de remedier à ses déplacemens, & de le suivre sur les 3. *Questions* précedentes, comme si c'étoit lui-même qui les eût arrangées.

Sur la 1. renvoyée à la 2. Partie, il avoue qu'il n'y a ni Bulle ni Brefs des Papes, & cependant il soutient le droit de l'Archevêque & du Chapitre. Cet Aveu placé dans la 1. Partie n'auroit pas produit un bon effet, & la prudence qu'il a eue de ne pas offrir si-tôt cet objet est fort louable. Des gens, qui pensent comme le *simple Peuple*, ne s'en feroient pas avisés. Nous n'en dirons pas ici davantage, parce que nous esperons d'y revenir dans la suite. Nous finirons

même

même ici cet Extrait qui peut-être n'eſt déja que trop long. Les raiſons qui nous l'ont fait entreprendre, nous engagent à en donner la continuation, & l'on peut y compter, s'il plait à Dieu de nous conſerver la vie.

En attendant nous ajouterons un mot, que tout le monde ne jugera pas inutile. C'eſt que le Jubilé de *Lyon*, ayant pour l'un de ſes objets l'extirpation de l'Héréſie, il eſt fort vraiſemblable que ce fut l'origine du bruit effrayant qui ſe répandit, l'année derniere, dans les *Provinces Unies*, que le jour de la *St. Jean*, 24. de Juin, tous les Hérétiques devoient être exterminés. Peut-être que le concours des deux Fêtes fit lire tous les Catholiques *Romains*, l'impreſſion que l'Archevêque & le Chapitre de *Lyon* auroient ſouhaité qu'il y fit, & qu'un Jéſuite du premier rang, employé à ſonner la Trompette, ſervit à rendre plus vive encore l'attente de quelque événement extraordinaire dans une rencontre ſi rare. En tout tems le *ſimple Peuple* fut bien ſot & bien crédule. Que ne ſera-t-il point quand les Prélats les plus diſtingués, & les Savans les plus célèbres, encenſent ſa ſottiſe, & fortifient ſa crédulité?

ARTICLE IX.

ROBERTI STEPHANI THESAURUS LINGUÆ LATINÆ. *Editio nova prioribus multò auctior & emendatior.* Londini, typis & expenſis Sant.

Harding in Vico St. Martin's Lane, 1734.

Quand il s'agit de donner au Public une nouvelle Edition d'un Livre qui a fait les délices de tout le monde, on ne peut s'empêcher de dire, ou du moins de penser, que c'est une entreprise bien hardie. Il faut bien que l'Editeur ait quelque chose de nouveau à donner, ou quelque chose de meilleur que ce qui a paru jusqu'alors, pour oser se flatter de faire oublier les Editions précédentes. Nous ne savons pas si celle-ci est dans ce cas; mais nous allons la parcourir.

Dans la Préface, le Nouvel Editeur nous apprend qu'il a eu entre les mains un Exemplaire de l'Edition de Cambridge, 1711. 2 Vol. in 8. *amplement corrigé par les Ecrivains eux-mêmes*, & qu'il a suivi cet Exemplaire. Il ajoute qu'il a aussi consulté les Editions de Londres, 1720. 2 Vol. in 8. & de Glasgow, 1732. 2 Vol. in 8. Il nous donne ensuite la Liste des Souscripteurs, qui est fort longue, & qui fait voir que cette Edition a été fort bien reçue. Elle est suivie d'une Préface, ou plutôt d'une Histoire des Dictionnaires Latins: nous allons la parcourir.

DICTIONNAIRE *ou* Trésor de la Langue Latine, par Robert Estienne. Nouvelle Edition, *ample & correcte, avec les corrections & additions de* A. Thysius, Th. Goulston, Sam. Pitiscus, Th. Harding. Libraires dans St. Martin's-Lane, 1734. 4 Voll. in Folio.

On trouve à la fin ces paroles, *qui font voir qu'il a été imprimé à Mayence en 1470. Ad Moguntinum Typographiæ Archetypum, &c.* Il y a donc lieu de croire que cette nouvelle Edition est très-agréable au Public, puisque celle-ci est encore de beaucoup plus précieuse que les précédentes. Nous en sommes redevables à quatre Savans de l'Université de Cambridge, Mr. Law, Membre du Collége de Christ; Mr. Taylor, Membre du Collége de St. Jean, & Greffier de l'Université; Mr. Johnson, Membre du Collége de la Magdeleine; & Mr. Hutchinson, Bibliothécaire du Collége de la Trinité. Ces Messieurs ont cru que cet Ouvrage étoit digne

d'être

d'être offert au Roi, & leur Epître Dédicatoire est fort bien tournée. Elle est suivie d'une longue Préface, où l'on fait l'Histoire des Dictionnaires Latins: nous allons la parcourir.

Peu de tems après l'Invention de l'Imprimerie, il parut un Dictionaire Latin intitulé *Catholicon*. C'est le troisiéme Livre qui ait été imprimé, & le premier Dictionaire qui ait été donné au Public.

On trouve à la fin ces paroles, qui font voir qu'il a été imprimé à Mayence en 1470. *Altissimi presidio cuius pendet in eloquentia lingue fluentia. Quique numero sepe parvulis revelat quod sapientibus celat. Hic liber, egregius catholicon dominice incarnationis anno* MCCCCLX. *altissimo in urbe nobilissime patrie inclite Gutenberg. Quam dei clementia non alio ingenio humane industrie quam ad laudem dei omnipotentis ac matris eius gloriosissime virginis Marie ac totius curie celestis dignatus est promovere illustrare. Nec ulli sit dubium preferre illustrem Gutenbergensem ecclesie filium patronum fundatorem quos ex divina propitiatione ad tantum impressionis atque scientie fecundum exordium rare & divine.*

On n'y a pas marqué le nom de l'Imprimeur, mais ce ne peut être que Jean Fust & Pierre Schoeffer, puisqu'il n'y avoit alors d'autre Imprimerie à Mayence que la leur, & on peut même dire que c'étoit la seule qu'il y eut en Europe. L'Auteur du *Catholicon* se nommoit *Johannes Balbus*: il étoit de l'Ordre de St. Dominique, & natif de Genes, ce qui fait qu'on l'appelle ordinairement *Johannes de Janua*, ou *Januensis*. Son Dictionaire n'est pas méprisable pour ce tems-là, & il a eu beaucoup de cours,

comme cela paroît par les Editions qui en ont été faites. Il composa cet Ouvrage en 1290, & profita de deux Dictionaires, l'un composé par *Papias* en 1053, & l'autre par *Hugutio* ou *Uguscio*, natif de Pise & Evêque de Ferrare, qui fleurissoit en 1196, & qui avoit aussi profité du travail de Papias. Le Dictionaire de Papias a été imprimé cinq ou six fois: la prémiere Edition est de Milan 1476, & la derniere de Venise 1496.

JEAN TORTELLIUS, d'Arezzo, Camerier du Pape Nicolas V. a fait un Dictionaire imprimé à Trevigo en 1477, à Vicenza en 1480 &c. Il étoit ami de Laurent Valla qui lui a dedié ses *Elegances de la Langue Latine*. *Junianus Maius*, Napolitain, en a aussi publié un dont la prémiere Edition est imprimée à Naples en 1475. Celui du célèbre JEAN REUCHLIN, fut imprimé à Bâle en 1480. Reuchlin étoit fort jeune quand il le fit, & d'ailleurs il n'avoit pas tous les secours nécessaires; ainsi il ne faut pas être surpris si cet Ouvrage en porte des marques.

NICOLAS PEROT, Archevêque de Siponto, fit d'amples Commentaires sur Martial, qui furent imprimez à Venise après sa mort en 1492. sous le titre de *Cornu-copia*. AMBROISE CALEPIN, Ermite de St. Augustin, natif de Calepio dans le Bergamasc, ne fit que copier Perot dans le Dictionaire qu'il publia à Rhegio en 1502. Cette premiere Edition est très-peu connue. Il en donna une seconde plus ample & plus correcte à Venise en 1509, & depuis ce tems-là il s'en est fait dix-huit Editions. Cependant les Savans ont toujours regardé cet Ouvrage comme

me très-défectueux; Calepin n'ayant pas eu assez de goût & de lumières pour profiter des Ouvrages des autres; & ceux qui y ont fait des Additions s'étant plûtot attachez à y entasser sans discernement toutes sortes de Mots, qu'à choisir ce qui n'appartient qu'à la bonne Latinité.

MARIUS NIZOLIUS, de Berfello, travailla à un Dictionnaire composé des Mots & des Phrases de Ciceron, qui fut imprimé à Bâle en 1550. Il a été perfectionné dans les Editions suivantes par Cælius Secundus Curio, Marcellus Squarcialupus, Alexandre Scot &c.

Mais tous ces Dictionnaires furent effacez par celui de ROBERT ETIENNE. D'abord il ne s'étoit proposé que de corriger & augmenter Calepin, mais après quelques tentatives, il trouva qu'il n'étoit pas possible d'en faire un Ouvrage digne du Public. Ainsi il aima mieux travailler de son chef; & pendant deux ans, il s'appliqua avec des soins & des peines incroyables à composer un nouveau Dictionnaire. Cet Ouvrage parut en 1531, & fut très-bien reçu du Public.

Cependant l'Auteur après en avoir fait une revûe exacte, trouva qu'il y avoit encore beaucoup à ajoûter & à corriger. Il s'attacha donc à le mettre en meilleur état; en quoi il fut assisté par Guillaume Budé, Lazare Bayf, & Jaques Tousfain.

Dans l'Edition précedente on avoit accompagné les Mots Latins des termes François qui y répondoient; on les conserva dans celle-ci par déference pour quelques personnes qui le souhaiterent.

tenus. Cette seconde Edition fut imprimée en 1536. cinq ans après la premiere. Robert Etienne en donna une troisiéme en 1543. encore plus ample que les précedentes, car ces sortes d'Ouvrages se perfectionnent à l'infini. Il remarque les Mots François qui ne se trouvoient pas dans le gros Ouvrage. Cet Ouvrage s'augmenta du nombre des expressions tirées des Anciens Auteurs, & corrigea celles qui avoient été mal rapportées. Il marqua exactement les quantités des Syllabes. Les passages de Columelle, Varron, Columelle, Pline, Festus, Tite-Live, Martial, Perse, Juvenal, Virgile, & des autres Poëtes furent cités fidellement d'après les meilleures Editions qu'on en eut alors. Avec tout cela il y avoit encore de défauts considerables, car on y trouvoit point les Mots & les Phrases de plusieurs bons Auteurs Latins, qui n'avoient pas encore été imprimez, comme Publius Syrus, Phædre, Grasius Falisc. Hyginus, Solin, les Panegyristes, les Auteurs de l'Histoire Auguste, &c. On n'y avoit pas pû profiter des Fragmens des anciens Poëtes & des Historiens, que des Savans nous ont donnez depuis. On n'y avoit rien pris des Inscriptions, qu'on trouve aujourd'hui dans les Recueils de Gruter, Boissard & autres. Le second défaut c'est qu'on y mit quelquefois des termes fabriquez par les Ecrivains de ce temps-là, ou puisez du Grec, & qui ne se trouvent point dans les Auteurs de la pure Latinité.

Robert Etienne mourut à Geneve en 1559. Quatorze ans après sa mort, c'est-à-dire en 1573. Philippe Pingyius, Florentin, publia à Lyon une

une nouvelle Edition du Trésor de la Langue Latine. Il paroît que cette plus ample, plus exacte, & plus correcte que la dernière de Robert Etienne, mais on souhaiteroit ici quelque chose de moins mauvais. On trouve à la fin de l'Ouvrage quelques pages pleines de fautes d'impression, & on auroit souhaité une grande table des passages des Auteurs Latins citez par Robert Etienne. On y a inséré des longues & inutiles dissertations des Antiquitez Romaines tirées mot à mot de Budé, Manuce, Cornelius Gemmus, Erasme, Rhodiginus, Festus, Alexandre ab Alexandro, Hermolaus Barbarus, &c. & on y a ajoûté des histoires particulieres de Rome, d'Athenes, de Pisistrate, de Philostrate, Tertullien, &c. des explications de noms de jurisprudence, de Rhetorique, &c. On auroit bien voulu ne trouver dans cette magnifique Edition aucune fausse date, ni aucune glose, mais la pointe des Savans est d'être chagrins, & ne pas vouloir se contenter de peu de chose. Ce n'est pas à nous à critiquer, au contraire nous voudrions exprimer dans la Préface, que nous nous faisons plaisir à nous joindre à tous ceux qui pensent comme nous sur le merite de cet ouvrage. *Si verò aliquis brevitatem vellet, illud sufficiebat dicimus, non audebamus eam subducere Lectoribus plurimis. Nonnumquam obstabat plurimarum conjectura scribendum erat. Et ne periret aliqua utilitas quam studiosis præstare volumus, exprimenda erat Lugdunensis Editio*, Delicia Domini *Vulgi. Facuisset aliter vel omnino penitus ablata fuisset omnis spes* Thesauri *recudendi. Ea scilicet Nepotes nostros manet felicitas, ut in Thesauro Latinitatis nihil aliunde arcessitum expetant.* Ridebit

secundum non multo post futurum, si vanus non fit spes nostra, Thesaurum Linguæ Latinæ *in ordinem atque fere in consilium* LEXICI UNIVERSALIS *abeuntem: Illi, credo, fuit erit verbum forense & juridica ex* Brissonio, Calvino; *Historica ex* Glandorpio *& Dictionariis Historicis* C. Stephani, *vel* Nic. Loydii, *&c.*

CÆLIUS SECUNDUS CURIO publia à Basle en 1576. un Dictionaire sous le titre de *Forum Romanum*, qui n'est qu'un Abregé de celui de Robert Etienne. THEODOSIUS TREBELLIUS fit la même chose: il fit imprimer à Bâle un Dictionaire intitulé *Linguæ Latinæ Promptuarium*, qui étoit extrait de celui d'Etienne.

ETIENNE DOLET profita aussi du travail de Robert Etienne dans ses *Commentaires de la Langue Latine*, qui sont une espece de Dictionaire, non pas suivant l'ordre de l'Alphabet, mais par Lieux Communs, où à l'occasion des matieres qu'il traite, il rapporte les Mots & les Phrases dont les Romains se servoient pour les exprimer. Il n'en a donné que deux Volumes imprimez à Lyon en 1536. & 1538.

Robert Etienne avoit publié en 1538. un Dictionaire Latin-François, qui étoit un Abregé de son gros Ouvrage. JEAN FRISIUS de Zurie le fit réimprimer dans cette Ville, mais il substitua l'Allemand au François. THOMAS COOPER le fit aussi réimprimer en Angleterre, substituant l'Anglois au François; & on a cru longtems que cet Ouvrage, qu'on estimoit beaucoup, étoit entierement de lui. Tous les Dictionaires dont on vient de parler ne sont proprement

que

que des Ouvrages de Grammaire, où l'on aprend les Mots & les Phrases de la Langue Latine: cela est fort bon pour ceux qui étudient cette Langue; mais pour ceux qui la savent déja, ils recherchent des connoissances plus solides & plus étendues, ils demandent des choses & non pas des mots, & jusques dans les discussions grammaticales ils veulent du raisonnement & de la réflexion. Pour les satisfaire BASILE FABER publia à Leipsic en 1571. un Dictionaire d'une nouvelle espèce sous le Titre de *Thesaurus Eruditionis Scholasticæ*. On y trouve des traits de Critique, de Philologie, d'Histoire; & tout ce que l'Antiquité fournit de singulier & de remarquable touchant la Religion, la Philosophie, les Mœurs, les Coûtumes &c. Il n'étoit guére possible qu'un seul homme pût remplir un Plan si vaste & si étendu: aussi plusieurs Savans sont-ils venus au secours de Faber, & ont suppléé à ce qui manquoit à son Ouvrage, dans les differentes éditions qu'ils en ont donné. Celle de Matthias Gesnerus, imprimée à Leipsic en 1726. l'emporte sur toutes les autres.

Le Dictionaire d'Etienne & celui de Faber étant tous deux parfaits dans leur genre, il sembloit qu'en prenant de celui-ci ce qui manquoit à l'autre, on en pouvoit faire un Ouvrage où il n'y auroit rien à désirer. Cette idee s'offre naturellement, & les nouveaux Editeurs de Robert Etienne ont bien sû la mettre à profit. Citons-les encore une fois. *Lexicographorum Gente in duas quasi familias divisa, quarum una* STEPHANUM, FABRUM *alterum auctorem habet, primum omnium*

omnium id nobis visum est commodissimum, siqua ratione & arte id poterat fieri, ut essent in nostro Thesauro *hæc duo consilia communione quadam inter se conjuncta. Ea mente erant Operæ, quas in* Fabro *reformando insumpserunt Viri præstantissimi, nobis conferendæ atque digerendæ. Contulimus & digessimus. Dolendum erat, commoditates quas vel hinc vel inde capere potuissemus, nulla necessitate distrahi & discerpi. Concludendi itaque erant & conglutinandi hominum labores literarum necessitudine autea conjunctissimi.*

Ainsi l'on a fait entrer dans cette Edition du Dictionaire de Robert Etienne tout ce qu'il y avoit de curieux & d'interessant dans celui de Faber, qui pouvoit convenir. D'ailleurs, elle est augmentée d'un grand nombre de Mots & de Phrases tirées des Auteurs Classiques, des Fragmens, & des Inscriptions, qu'on a mis au jour depuis la dernière Edition de Robert Etienne: On y a aussi inseré les expressions des Peres, qui tiennent un milieu entre celles des Auteurs de la pure, & celles de la basse Latinité. Sur chaque lettre de l'Alphabet, on a fait plusieurs remarques sur sa prononciation, ses changemens, sur ce qu'elle signifie étant mise seule & par voye d'abreviation dans les Inscriptions, les Médailles, &c. Ces Remarques sont tirées des plus célèbres Auteurs, & on a toujours soin de les citer, afin que ceux qui voudront s'instruire plus à fond de toutes ces choses puissent consulter ces Auteurs. L'arrangement alphabetique des Mots & des Phrases a été rendu plus clair & plus distinct. Mais ce qui distingue encore

plus

plus particuliérement cette Edition, c'eſt la Citation des paſſages des anciens Auteurs faite d'après les meilleures Editions, & accompagnée des Chiffres qui marquent le Livre, le Chapitre, le Vers, &c.

La Préface eſt ſuivie de la Vie de Robert Etienne extraite de l'*Hiſtoire des Etiennes* de Mr. Maittaire. Il a fait lui-même cet Extrait, & y a joint une liſte fort exacte de tous les Livres que ce célébre Imprimeur a donnez au Public.

Du reſte, cette nouvelle Edition eſt pour le papier que pour le caractére a de quoi contenter les plus difficiles.

ARTICLE X.

EXTRAIT *d'une Lettre de* Mr. SAMUEL MASSON, *de* Dordrecht, *le* 21. *Fevrier* 1735.

AYant lû par hazard tout récemment la II. Partie du XIII. Tome de la *Bibliothéque Raiſonnée*, j'y ai vû, avec la derniére ſurpriſe, pag. 374. *ſeq.* Que Mr. MOSHEIM m'accuſe *d'avoir attaqué, en termes injurieux, les Luthériens*; pour me ſervir des termes radoucis du trop obligeant & charitable Journaliſte. Je dis *radoucis*; car les paroles de l'Illuſtre Traducteur de CUDWORTH, rapportées dans l'endroit que je viens de coter, renferment quelque choſe de plus fort, & un traitement que je ne ſache pas avoir jamais mérité. J'ai l'honneur de lui déclarer

ser aujourd'hui, avec tous les égards dûs à ſon autorité & à ſon ſavoir, & avec toute la ſincerité imaginable, que j'ai eu toute ma vie & que j'ai encore un profond reſpect & une entiére veneration, jointe à une eſtime & une charité parfaites, pour Mrs. les *Lutheriens*. Je les regarde comme nos Freres, ſi ce n'eſt pas de Pére & de Mére, du moins comme Freres Uterins. Je déplore tous les jours nôtre triſte ſéparation, & l'éloignement dans lequel ils ſont par rapport à nous. A Dieu ne plaiſe donc que ma *bile* ſe ſoit jamais échauffée contre eux, & que j'aye jamais eu le moindre deſſein de les choquer, de les irriter, de les *provoquer par des termes injurieux*. Mon innocence paroît, d'une maniére ſi claire & ſi manifeſte, qu'elle a d'abord ſauté aux yeux du ſavant & judicieux Journaliſte. Ce galant homme en a été ſi fort convaincu, qu'il n'a pu s'empêcher de prendre ma cauſe en main, & de me défendre, quelque inconnu que je lui ſois, contre un Auteur même pour lequel il a toutes ſortes d'égards. En effet, en citant la *Concorde* qui ſe fit en 1536. à *Wittemberg* entre LUTHER, BUCER &c. je n'ai eu d'autre but que de faire voir, que ce dernier avoit alors tenu le même langage que CALVIN tint dans la ſuite, & qui ſe trouve dans ſon Catéchiſme, *Sect.* 53. Il faut l'avouer, j'ai l'eſprit trop bouché, pour pouvoir comprendre, comment *J. Ch. nous fait participans de ſa propre ſubſtance* dans l'Euchariſtie, & comment *le Corps & le Sang y ſont offerts & pris* SUBSTANTIELLEMENT, ni comment on fonde tout cela ſur l'Ecriture. J'ai-

toujours crû, que *Manger la chair & boire le Sang de Christ*, c'eſt croire que par ſa chair & ſon ſang nous ſommes rachetez; &c. Voiez *Joh.* 6. 51, 53. &c.

VOILA un Extrait de la Lettre de Mr. SAMUEL MASSON; car on avoit mal dit *Philippe*, après Mr. MOSHEIM. La mépriſe eſt pardonnable, quand il y a pluſieurs Savans de même nom & de même famille. Au reſte, l'Auteur de l'Extrait eſt très-diſpoſé à prendre le parti de ceux qu'il voit injuſtement cenſurez, quand il n'auroit pas pour eux autant d'eſtime, qu'il en a pour Mr. *Samuel Maſſon*.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

MR. Blackwell a publié *An Enquiry in to the Life and Writings of Homer*: c'eſt-à-dire, *Recherches ſur la Vie & ſur les Ouvrages d'Homere*. In 8. Dans cet Ouvrage, qui eſt aſſez gros, on s'attache à réſoudre cette queſtion: „ Comment eſt-il „ arrivé que depuis deux mille ſept cens ans „ qu'Homere a écrit, perſonne ne l'ait égalé dans „ le Poëme épique; & qu'avant ce tems-là perſonne ne l'ait ſurpaſſé, que nous ſachions?" Mr. Blackwell attribue cette eſpece de prodige à un grand nombre de circonſtances qui ont concouru à nous procurer les Poëmes inimitables d'Ho-

d'Homere. Il ſpecifie toutes celles qui y ont eû part, le Climat & le periode où ce Poëte a vécu, les Mœurs, les Coutumes, la Religion de ce tems-là; la beauté du genie d'Homere, ſon éducation, ſes Voyages &c. Tout cela eſt appuyé de l'autorité des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, citez en original à la marge. Cet Ouvrage eſt orné de pluſieurs Vignettes qui ont rapport au ſujet & qui ſont fort belles.

The Mechanical Practice of Phyſick, in which the ſpecifick Method is examin'd and exploded, &c. C'eſt-à-dire, *Pratique Méchanique de la Médecine, où l'on examine & rejette la Méthode des Specifiques; & où l'on refute l'Hypotheſe de la fermentation animale & des mouvemens muſculaire de Bellini. Avec quelques Remarques & Scholies ſur le Traité de la petite Verole du Docteur Lobb; ſur le Livre de l'Economie animale du Docteur Rabinſon; & ſur le Syſtême du Profeſſeur Boerhaave touchant les Eſprits animaux & le Mouvement muſculaire. Par T. Morgan, Docteur en Médecine.* In 8. Bien des gens prétendent que la Médecine ne roule que ſur des conjectures, & que les Médecins eux-mêmes ne s'accordent point, puiſque l'un déſaprouve ce qui eſt aprouvé par un autre; en un mot que la Médecine ne ſauroit être reduite à des régles generales & à des principes fixes & conſtans, & qu'ainſi ce n'eſt que forfanterie & artifice pour attraper de l'argent. C'eſt pour détruire ce prejugé que Mr. Morgan a publié cet Ouvrage, où il fait voir que la pratique de la Médecine eſt fondée ſur des principes ſûrs & invariables de Méchanique.

Mr. Caleb Smith a inventé un inſtrument pour découvrir la Longitude par mer, & il en a donné la deſcription & la maniere de s'en ſervir dans une Brochure qui a pour titre: *The Deſcription and*

Uſe

„ ce qu'il a nommé *Astronomical Instrument* &c. „ Description & Usage d'un nouvel Instrument Astronomique, pour prendre la hauteur du Soleil „ & des Etoiles sur mer sans Horizon, avec une „ Methode aisée & sûre d'observer les Eclipses des „ Satellites de Jupiter, ou de quelque autre Planete sur un Vaisseau, pour déterminer la différence des Meridiens sur mer. A quoi l'on a „ ajouté des Tables pour supputer le tems que les „ Eclipses du premier Satellite de Jupiter arrivent „ dans le Meridien de Londres, avec la figure „ de l'Instrument en Taille douce in 4.

Il paroît une nouvelle Brochure de l'Auteur Anonyme qui attaque l'inspiration divine & l'authenticité de l'Evangile de St. Matthieu (*a*). Il prend pour sujet de sa dissertation des Critiques, dit-il, sur le Discours de la Dissertation ou des Recherches touchant l'Evangile selon St. Matthieu, publiées à l'occasion de la vraie ou fausse Fête de l'Evêque de Londres. Ou Réponse à tout ce que Mr. Twells a avancé dans son Traité qu'il a publié pour la défense de cet Evangile. Par un Auteur. In 8. Il prétend que Mr. Jones n'est pas l'Auteur des Brochures qui ont paru sous son nom, mais une personne employée par Mr. l'Evêque de Londres, que les Remarques ameres & ce mauvais tour plaisant de plusieurs Journalistes, & que les Jurés n'ayant pas voulu le croire, il déclare que c'est ici le dernier Ouvrage qu'il publiera sur cette matiere, ne croyant pas qu'on puisse ajouter rien d'efficace à ce qu'il a dit.

Il y a quelque tems qu'un Anonyme publia une Bro-

(*a*) Voyez le X. Tome de cette Bibliotheque p. 229. & suiv.

Brochure pour faire voir la néceſſité qu'il y a de revoir & corriger la Liturgie Anglicane, *An Eſſay for a Review of the Book of Common Prayer* &c. Il vouloit entr'autres choſes qu'on en retranchât le Symbole attribué à St. Athanaſe, comme l'ont ſouhaité pluſieurs Théologiens de l'Egliſe Anglicane diſtinguez par leurs lumieres & par leur moderation. Mais les ignorans & les bigots ne furent pas contens de ſon Ecrit, & il fut obligé de ſe défendre dans une autre Brochure intitulée *A Defenſe of the Eſſay* &c. On l'a attaqué de nouveau dans un Livre qui a pour titre: *The Athanaſian Creed a Preſervative againſt Hereſies* &c. C'eſt-à-dire, *Le Symbole d'Athanaſe eſt un Preſervatif contre les Hereſies: Traité où l'on fait voir qu'il eſt raiſonnable & néceſſaire de le conſerver dans la Liturgie. Pour repondre à deux Ecrits publiez depuis peu, l'un intitulé* Eſſai où l'on montre la néceſſité qu'il y a de revoir la Liturgie: *& l'autre,* Défenſe de cet Eſſai. *On y examine auſſi les paſſages tirez de Chillingworth, de l'Evêque Taylor, de l'Archevêque Tillotſon, du Docteur Cave, de Mr. Hales, de l'Evêque Stillingfleet, & de Mr. l'Archevêque de Cantorbery.* In 8. Ce zelé Athanaſien en veut auſſi à l'Auteur de l'Ecrit intitulé *Scripture Liberty aſſerted* &c. C'eſt-à-dire, *Défenſe de la Liberté que l'Ecriture nous donne, & du dogme de la Trinité tel qu'elle nous l'enſeigne: contre un Livre écrit par le Docteur Waterland, ſous le titre d'*Importance du dogme de la Sainte Trinité *&c. Par un Miniſtre de la Campagne.* In 8. Le Dr. Waterland n'eſt point épargné dans cet Ouvrage; on l'accuſe formellement d'être Tritheïte, de reconnoitre trois Dieux, trois Etres diſtincts &c.

A new general English Dictionary &c. *Nouveau Dictionnaire Univerſel Anglois*, „ deſtiné principalement „ pour „

„ pour l'uſage & l'inſtruction de ceux qui n'enten-
„ dent pas les Langues ſavantes. Où les mots difficiles
„ & les termes d'Art employez dans l'Anatomie,
„ l'Architecture, l'Arithmetique, l'Algebre, l'Aſ-
„ tronomie, la Botanique, la Chimie, la Théo-
„ logie, le Jardinage, la Grammaire, la Faucon-
„ nerie, le Blaſon, l'Hiſtoire, le Manege, la
„ Chaſſe, l'Agriculture, la Juriſprudence, la Lo-
„ gique, les Mathematiques, la Mechanique, l'Art
„ Militaire, la Navigation, la Peinture, la Poë-
„ ſie, la Rhetorique, la Sculpture, la Chirurgie
„ &c. ſont non ſeulement expliquez, mais accen-
„ tuez ſelon la veritable prononciation, & mar-
„ quez par des lettres capitales qui deſignent à
„ quelle partie d'Oraiſon ſe rapporte chaque mot.
„ On a mis à la tête, une courte Grammaire An-
„ gloiſe, avec des Règles generales pour changer
„ facilement la forme d'une partie d'Oraiſon en
„ une autre, enſorte que ſi on en fait bien l'ap-
„ plication ceux qui n'entendent que l'Anglois,
„ pourront écrire auſſi correctement & élegam-
„ ment que ceux qui ont été verſez pendant quel-
„ ques années dans le Latin, le Grec &c. Avec
„ un Supplément contenant les Noms propres des
„ plus célèbres Royaumes, Provinces, Citez,
„ Villes, Rivieres &c., dans tout le Monde con-
„ nu. Et auſſi les plus fameux Empereurs, Rois,
„ Reines, Prêtres, Poëtes, Philoſophes, Géné-
„ raux &c., ſoit Juifs, Payens, Mahometans &
„ Chrétiens; mais particulierement ceux dont il
„ eſt parlé dans le Vieux ou dans le Nouveau Tes-
„ tament. Le tout redigé ſelon l'ordre alphabe-
„ tique &c. Ouvrage commencé par feu Mr.
„ Thomas Dyche, Maître d'École à Stratford-le-
„ Bow, Auteur du Guide de la Langue Angloiſe

„ &c., & presentement fini par Guillaume Par„ don, Gentilhomme". Qui ne croiroit en voyant ce titre que l'Ouvrage doit être pour le moins un Volume in folio épais de trois doigts? Cependant ce n'est qu'un in Octavo assez médiocre.

Mr. Jackson a répondu au Livre de Mr. Law touchant les idées de l'Espace, du Tems, &c. (a) *A Defense of a Book* &c., C'est-à-dire, *Défense d'un Livre Intitulé* l'Existence & l'Unité de Dieu prouvées par sa nature & par ses attributs. *Ou nouvelle Défense de la Demonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu par le Dr. Clarke. Pour servir de Réponse à un Livre de Mr. Law publié depuis peu sous le titre de* Recherches *sur les Idées de l'Espace, du Tems, de l'Immensité & de l'Eternité; aussi bien que de l'Existence par elle-même, l'Existence nécessaire, & l'Unité de la Nature divine.* In 8. Cette dispute roule à peu près sur les mêmes matieres que celle que Mr. Leibniz eut avec le Dr. Clarke; Mr. Law soutient avec Leibniz qu'il n'y a point de Vuide ou d'Espace réel absolu &c.

On a publié une Brochure posthume du Dr. Wolton sur la Méthode d'étudier la Théologie: *Some Thoughts concerning a proper Method of studying Divinity.* In 8. pagg. 36. Il y donne une fort bonne liste des Livres qui conviennent à ceux qui veulent être Théologiens. Le Dr. Wolton avoit écrit ce petit Ouvrage pour l'instruction d'un de ses Amis, mais il le revit ensuite & l'augmenta pour le donner au public, & peu de tems avant la mort il en chargea une personne qui a fidellement executé son dessein.

Le Dr. Berkeley a soutenu ce qu'il avoit avancé dans son *Analyste* (b) contre les nouveaux Mathe-

(a) Voyez Tom. XIII. p. 230.
(b) Voyez Tom. XII. p. 470.

thematiciens : *A Defense of Free-Thinking in Mathematicks* &c. C'eſt-à-dire, *Défenſe de la Liberté de penſer dans les Mathematiques ; ou Réponſe à une Brochure de* Philalethes Cantabrigienſis *intitulée*, La Geometrie ne favoriſe pas l'Incrédulité, ou Défenſe de Mr. le Chevalier Newton & des Mathematiciens d'Angleterre. *Avec un Appendice touchant l'Ecrit de Mr. Walton intitulé* Défenſe des Principes des Fluxions contre les Objections contenuës dans l'Analyſte. *Où l'on tâche de mettre cette controverſe dans un ſi grand jour, que chaque Lecteur ſoit capable d'en juger. Par l'Auteur du petit Philoſophe.* In 8. Le Mathematicien de Cambridge qui a pris le nom de *Philalethes Cantabrigienſis*, ne laiſſera apparemment pas Mr. Berkeley jouïr long-tems de la Victoire dont il ſe flate ; il prouvera ſans doute d'une maniere claire, nette & diſtincte que ce Theologien n'entend point la matiere dont il s'agit, & le chaſſera de tous ſes retranchemens. Mr. Walton, qui profeſſe les Mathematiques à Dublin, a refuté l'Ecrit de Mr. Berkeley ; mais ce Théologien l'a traité avec cet air de hauteur qui lui eſt aſſez ordinaire. Il dit qu'il n'a fait que copier le Mathematicien de Cambridge, il voudroit qu'on le catechisât pour voir ce qu'il ſait, & il introduit ſes Ecoliers lui faiſant pluſieurs queſtions qui contiennent les difficultez que l'*Analyſte* avoit faites contre les Mathematiciens. Mr. Walton a répondu dans une Brochure imprimée d'abord à Dublin & réimprimée ici ſous ce titre : *The Catechiſm of the Author of the Minute Philoſopher fully answered* : il répond mathematiquement à toutes les demandes du Catechiſte, & faiſant reflexion qu'il a affaire à un Théologien qui poſſede l'Art de rendre ſes Adverſaires odieux & qui veut faire

paſſer les Mathematiciens pour des Incredules il y ajoute ſa Confeſſion de Foi, qui eſt aſſûrément Orthodoxe.

A compleat and Impartial Hiſtory of all the memorable Naval Expeditions &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire de toutes les plus fameuſes expeditions navales de la Nation Angloiſe, depuis la Conquête des Normans en 1066 juſqu'à la fin de l'année* 1733. *Recueillie des meilleurs Hiſtoriens Anglois & Etrangers, Anciens & Modernes, imprimez & manuſcrits, &c. Par T. Lediard.* In folio.

An Account of the Progreſs of an Epidemical Madneſs: C'eſt-à-dire, *Relation du progrès d'une Manie Epidemique.* In 8. Cette Brochure eſt écrite en forme de Lettre adreſſée au Preſident & aux Membres du College des Médecins. Les Etrangers, leur dit l'Auteur, ont remarqué que cette Nation a plus de Maniaques qu'aucun autre Peuple du Monde, ce qui ne nous eſt pas fort honorable. Le grand nombre de ceux qui ſont renfermez dans le celebre Hopital de Bethelehem (*a*), ſans compter ceux qui ſont entre les mains des Médecins particuliers, & cette grande multitude de Peuple à qui on laiſſe la liberté d'aller où ils veulent, & qui hantent les Caffez & les autres lieux publics, ont peut-être donné lieu à cette remarque. On a, ajoute-t-il, attribué cet étrange phenomène à pluſieurs cauſes, comme au Climat, à la lecture de la Bible en Langue vulgaire, à notre coutume de manger plus de viande ou d'être plus carnaciers que nos voiſins; mais ces raiſons ne me ſatisfont point, c'eſt pourquoi je me flate qu'il en reſultera quelque avantage pour le Public, ſi je me ſers de votre canal pour lui communiquer quelques Obſer-

(*a*) Les petites Maiſons.

ſervations que j'ai faites ſur cette maladie épidemique, pendant près de trente ans que j'ai pratiqué la Médecine. L'Auteur marque enſuite les ravages qu'a fait cette Maladie dans l'Etat, dans l'Egliſe, chez les Dames; & les ſymptomes qu'elle a eu en Angleterre depuis le regne de Charles II. en France ſous celui de Louïs XIV. &c. Il s'eſt ouvert par-là un grand champ à la ſatire, & il s'y égaye tout à ſon aiſe.

Mr. Baxter, Gentilhomme Ecoſſois, a fait imprimer ici *An Enquiry into the Nature of the Human Soul* &c. C'eſt-à-dire, *Recherches ſur la Nature de l'Ame de l'Homme, où l'Immaterialité de l'Ame eſt prouvée par les Principes de la Raiſon & de la Philoſophie.* In 4. C'eſt de la plus fine Metaphyſique. L'Auteur prouve l'Immaterialité de l'Ame en faiſant voir que la Matiere étant une ſubſtance ſolide & qui reſiſte au mouvement, ne ſauroit avoir aucune activité, & qu'ainſi les effets qu'on attribue ordinairement à certains pouvoirs reſidant dans la Matiere, ſont produits immediatement par le pouvoir d'un Etre immateriel: par conſéquent que Mr. Locke a eu tort de ſoutenir que la Matiere pouvoit penſer. Il fait voir enſuite que l'Ame étant une ſubſtance ſimple & indiviſible, elle doit être immortelle; qu'elle conſerve toujours ſon activité, & doit penſer toujours, quoi qu'en diſe Mr. Locke. Il refute les Objections que Lucrece & d'autres font contre l'immaterialité de l'Ame; & montre que les ſonges ne ſont pas l'effet d'aucun mechaniſme, mais d'une cauſe douée d'activité & d'intelligence. Il refute le Dr. Berkeley qui nie l'exiſtence de la Matiere & d'un Monde Materiel: & finit en prouvant que la Matiere n'eſt pas éternelle, ni l'effet éternel d'une cauſe éternelle.

Mr. Jackſon, dont on vient de parler, a publié une Diſſertation ſur le même ſujet, mais dans un autre gout: *A Diſſertation on Matter and Spirit* &c. *Diſſertation ſur la Matiere & ſur l'Eſprit; avec quelques Remarques ſur un Livre intitulé* Recherches ſur la Nature de l'Ame de l'Homme. In 8. Il s'attache à prouver que comme nous ne connoiſſons point l'eſſence interne ou la ſubſtance de la Matiere & de l'Eſprit, C'eſt-à-dire, ce qui eſt le fondement & le ſujet des proprietez qui reſident dans cette ſubſtance; nous ne pouvons pas être certains que ces deux Attributs, Matiere & Eſprit, ne ſubſiſtent point dans une ſeule & même eſſence, & ne ſavons pas ſi la ſubſtance ou le ſujet interne de ce que nous appellons Matiere, ne peut pas par la puiſſance de Dieu être capable de penſer &c. En conſéquence de ſon Syſtême Mr. Jackſon refuſe les raiſons que Mr. Baxter a alleguées pour prouver l'immaterialité de l'Ame, &c.

On s'eſt aperçu depuis quelques années que le Papiſme faiſoit ici de grands progrès, & on a trouvé mauvais que Mr. l'Evêque de Londres s'amuſât à harceller une poignée de Libertins, au lieu de ſe précautionner contre un ennemi ſi redoutable. Mais il faut croire que le mal n'étoit pas ſi grand qu'on le faiſoit, puiſque ce Prelat ſi zelé pour la Religion Proteſtante n'avoit encore fait aucun mouvement. Cependant il a exhorté depuis peu les Eccleſiaſtiques de ſon Diocèſe à prendre un ſoin particulier de leurs Ouailles, & a propoſé de réimprimer les Traitez de Controverſe qui furent publiez ſous le regne de Jaques II. Ce Recueil s'imprime actuellement par Souſcription ſous le titre de *Preſervative againſt Popery*, &c. C'eſt-à-dire, *Preſervatif contre le Papiſme, ou Diſcours ab-*

ſe ſur les principaux points de controverſe entre les Proteſtans & les Papiſtes: écrits & publiez par les plus fameux Théologiens de l'Egliſe Anglicane, particuliérement ſous le regne de Jaques II. Ce Recueil contiendra deux Volumes in folio d'environ quatre cens ſoixante feuilles. Le prix de la Souſcription eſt de deux Guinées, dont on payera une en ſouſcrivant, & l'autre en recevant l'Ouvrage complet.

Les Miniſtres Presbyteriens ont auſſi ſignalé leur zèle contre l'ennemi commun: ils ſe ſont partagé entr'eux les principaux points de controverſe; qu'ils traitent en forme de Sermon, & ces Sermons ſont imprimez. Depuis le commencément de Janvier ils ont prêché tous les huit jours un de ces Sermons. Pluſieurs Catholiques y ont aſſiſté; ce qui a donné lieu à deux Conférences, dont on a publié une Relation ſous ce titre: *Two Conferences* &c., C'eſt-à-dire, *Deux Conférences tenues le 7 & le 13 de Fevrier 1735. dans le Cabaret de la Cloche dans Nicholas-Lane, entre deux Prêtres de l'Egliſe Romaine, un Théologien de l'Egliſe Anglicane, & Mr. Chandler & le Docteur Hunt, Miniſtres Non-Conformiſtes* &c. Brochure in 8.

On a traduit en Anglois avec des Additions l'Abregé que Mr. Wolton avoit fait en Latin du Treſor des Langues Septentrionales du Docteur Hickes. *Wolton's short View of George Hickes 's Grammatico-Critical and Archæological Treaſure of the Ancient Northern Languages* &c. Mr. Shelton, Gentilhomme du Comté de Norfolk l'a traduit, & y a ajouté des Notes & des Corrections, &c. In 4.

Mr. Maitland, Membre de la Societé Royale, veut faire imprimer par Souſcription *The Hiſtory* &c. C'eſt-à-dire, *l'Hiſtoire, les Antiquitez, & l'E-*

tat préſent des Villes de Londres & de Weſtminſter, le Bourg de Southwark, & les lieux voiſins dans les Comtez de Middleſex & de Surrey. Cet Ouvrage ſera diviſé en neuf Livres qui contiendront un détail très-exact de tout ce qu'il y a de remarquable dans ces deux Villes, leur Grandeur, le nombre des Habitans &c. Il contiendra environ deux cens feuilles in Folio, & ſera enrichi d'un grand nombre de planches, entr'autres d'un plan de Londres & de ſes Fauxbourgs fait en 1570, &c. Les Souſcripteurs payeront deux Guinées pour le petit papier, & quatre pour le grand; la moitié d'avance & le reſte en recevant le Livre imprimé.

Mr. Peck Maitre és Arts & Recteur de Godeby, près de Melton dans la Comté de Leiceſter, a publié deux Volumes in Folio d'un Ouvrage intitulé *Deſiderata curioſa: or a Collection* &c. C'eſt-à-dire, *Recueil de diverſes Pieces Manuſcrites rares & curieuſes (qui regardent principalement l'Hiſtoire d'Angleterre) dont pluſieurs ſont tirées de Manuſcrits originaux, & les autres d'anciennes Copies manuſcrites, ou des Recueils de Manuſcrits de pluſieurs fameux Antiquaires, & d'autres perſonnes celèbres, tant du Siecle paſſé que de celui-ci. Ce Recueil contient un grand nombre de particularitez curieuſes & anecdotes. Le prix eſt de deux Guinées.*

Le même Auteur vient de donner un *Catalogue complet de tous les Ouvrages qui ont été écrits pour & contre le Papiſme ſous le regne de Jaques II.* &c. In 4. Ce Catalogue eſt beaucoup plus ample & plus exact que ceux qui avoient déja paru.

Les *Lettres d'un Perſan demeurant à Londres à un de ſes Amis à Ispahan* ont été ſi fort recherchées qu'il s'en eſt fait trois éditions en très-peu de tems. Les traits ſatiriques qu'on y trouve contre le Miniſtere

lifere n'ont ſans doute pas peu contribué à les faire valoir. Mr. Littleton jeune Gentilhomme & Membre de la Chambre de Communes, en eſt l'Auteur. On en a publié un ſecond Volume, mais qui ne paroit pas venir de la même main.

Elements of Chymiſtry &c. *Elemens de Chimie, ou Leçons annuelles de Mr. Boerhaave Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité de* Leyde *traduites en Anglois par Timothée Dallowe, Docteur en Medecine, avec pluſieurs additions & corrections faites avec l'approbation de l'Auteur.* Tom. I. in 4.

Scripture Politicks &c. C'eſt-à-dire, *La Politique de l'Ecriture Sainte: ou deſcription de la Conſtitution originale & des Revolutions qu'il y a eu dans le Gouvernement Religieux, & Civil du Peuple chez qui le Sauveur du Monde a voulu naitre ſelon l'idée que nous en donne la Bible. Par Samuel Croxall, Docteur en Théologie, Archidiacre de Shrewsbury dans le Diocèſe de Hereford.* In 8. Mr. Croxall s'étoit déja fait connoître par pluſieurs Ouvrages qui ont été bien reçus du public.

On ſe propoſe de publier par ſouſcription: *A New Treatiſe of Architecture* &c. *Nouveau Traité d'Architecture, contenant les cinq Ordres ſelon les quatre plus célebres Auteurs, Vignole, Palladio, de Lorme & Scamozzi avec* 125 *Planches & l'explication de chaque Planche. Traduit en Anglois ſur l'Original de Mr. de Nativelle par Mr. Charles Rivers.* Cet Ouvrage contiendra deux Volumes in Folio d'environ 200 feuilles, y compris les Planches, & ſera imprimé ſur de très-beau papier imperial. Le prix de la Souſcription eſt de ſix Guinées, dont on payera la moitié d'avance &c.

La

La Lettre suivante a été écrite en Anglois par Mr. François Hutcheson *Professeur en Philosophie dans l'Université de Glasgow en Ecosse, à* G. Smith *un des Imprimeurs de cette Bibliotheque, son ancien & intime Ami ; on l'a fait traduire en François, & on croit faire plaisir aux Curieux en l'insérant ici.*

GLASGOW le 28 Fevrier 1734.
11 Mars 1735.

MONSIEUR,

Vous voulez que je vous rende compte du Traité que Mr. *Robert Simson* Professeur de Mathématique ici, vient de donner au Public sur les Sections Coniques: il faut vous satisfaire, & je le puis d'autant plus aisément, que je me suis souvent entretenu avec l'Auteur sur cette matiere, & qu'il m'a dit plusieurs choses dont il ne parle point dans sa Préface, & que vous trouverez ici.

La méthode qu'ont suivie presque tous les Modernes qui ont traité des Sections Coniques, est le principal motif qui l'a porté à écrire ces Elémens. Il avoit remarqué qu'ils démontrent algébriquement les Propriétés de ces Sections, & écartent presque entierement la méthode géométrique employée par les Anciens: ce qui, joint à l'application que l'on fait mal à propos de l'Algebre à d'autres sujets géométriques, (application que *Descartes* a le premier introduite dans la Géométrie, & que le Dr. *Wallis* a employée le premier dans les Sections Coniques,) est cause qu'on trouve aujourd'hui très peu de personnes qui sachent faire usage des méthodes soit *Analytique* soit *Synthétique* des Anciens dans la résolution des Problèmes, ou

dans

dans la démonstration des Théorèmes. Pour arrêter en quelque sorte le progrès de ce mal qui s'étend de jour en jour, l'Auteur a écrit ces Elémens selon la méthode des Anciens; quoiqu'il se soit servi des mêmes Descriptions des Sections *in plano*, que *Kepler* le prémier, & Mr. *de la Hire*, le Marquis *de l'Hôpital* & beaucoup d'autres après lui, ont employées.

Dans les 3 prémiers Livres, les Propriétés élémentaires des Sections sont démontrées séparément, afin que le Lecteur ne soit pas obligé de considérer toutes les Sections à la fois: mais dans les 4 autres Livres, pour éviter de répéter ou les mêmes Démonstrations, ou des Démonstrations fort semblables entre elles, les Propriétés des différentes Sections sont démontrées dans les mêmes termes, par-tout où la chose a pu se faire. Une autre raison pour donner séparément les prémières Propriétés de chaque Section, est, que les Démonstrations des Propriétés de la Parabole sont généralement plus aisées & plus simples que celles des mêmes Propriétés des deux autres Sections. Et comme les Propriétés élémentaires du Cercle, qui est l'espèce la plus simple de *l'Ellipse*, sont déja démontrées dans *Euclide*, il a par leur moyen démontré quelques-unes des principales Propriétés de l'Ellipse: & dans l'Hyperbole, les Propriétés des Asymptotes contribuent à rendre les Démonstrations des Propriétés des Tangentes & des Diamètres plus aisées & plus simples; nouvelle raison pour les traiter séparément dans les 3 prémiers Livres. On en peut voir un exemple dans la 40. Proposition du 3. Livre, comparée avec la 20. du 2. Livre des Coniques d'*Apollonius*.

L'Auteur a cherché la solution des Problèmes les

les plus difficiles par le moyen des *Data* d'Euclide, conformément à la méthode des Anciens, qui eſt & plus commode & plus naturelle que celle des Modernes, & qui donne des Conſtructions de Problèmes plus ſimples & plus élégantes, comme on s'en appercevra ſans peine en comparant la ſolution du Problème de la Prop. 6. du Liv. 4. avec la ſolution algébrique du même Problème dans la Prop. 12. Art. 66. Liv. 2. & dans l'Art. 431. Liv. 10. des Sections Coniques du Marquis *de l'Hôpital*. Voici le Problème: „ Trouver deux Diamètres conjugués d'une Ellipſe, qui faſſent entre eux un Angle égal à un Angle donné, deux „ autres Diamètres conjugués étant donnés de poſition & de grandeur". Il le propoſe dans le Corollaire de la Prop. 11. Art. 65. de ſon ſecond Livre, & il ajoute, que „ comme la ſolution de „ ce Problème *eſt aſſez difficile*, il la renvoie au „ 10. Livre". Cependant il donne, dans la 12. Propoſition, la ſolution du Cas de ce Problème où les deux Diamètres conjugués ſont les Axes, après avoir montré dans la Prop. 11. la manière de trouver ces Axes: & dans le 10. Livre il donne la ſolution du Cas général où les Diamètres ne ſont point les Axes. Sur quoi il faut remarquer, que ce qui lui fait trouver plus de difficulté dans ce Cas que dans celui où les Axes ſont donnés, c'eſt la méthode des ſolutions algébriques qu'il emploie, par laquelle il eſt plus aiſé de réduire un Problème à l'Equation lorſqu'il y a un Angle droit parmi les choſes cherchées ou données dans le Problème, que lorſque l'Angle eſt oblique: car dans ce dernier cas ils ſont obligés d'abaiſſer une perpendiculaire, (du moins c'eſt leur pratique conſtante) comme pour avoir un Triangle rectangle; & cela, quoi-

quoique cette perpendiculaire n'ait nul rapport avec le Problème, ſinon qu'elle ſert à faire entrer l'Angle oblique dans leur raiſonnement: ce qui peut ſe faire plus aiſément & plus naturellement par les *Data* d'Euclide. C'eſt-là une des raiſons générales des ſolutions peu naturelles & peu élégantes des Problèmes géométriques par la méthode algébrique. Mais, qu'il n'y ait réellement pas plus de difficulté à réſoudre le Problème que j'ai rapporté, dans le Cas général, lorsque l'Angle formé par les Diamètres donnés eſt oblique, que lorsque les Diamètres ſont les Axes & que l'Angle par conſéquent eſt droit, c'eſt ce qui paroîtra clairement ſi l'on compare les ſolutions de ces deux Cas dans la Prop. 6. du 4. Liv. de ce nouveau Traité, dont le prémier eſt le Cas des Axes, & le ſecond celui de tous autres Diamètres conjugués. Ils ſont expoſés l'un & l'autre fort au long, afin de montrer qu'il n'y a nulle différence dans leurs ſolutions, ſi ce n'eſt que dans le prémier on fait uſage du 32. & du 31. des *Data* d'Euclide, au-lieu que dans l'autre on emploie le 44. & le 29. Outre cela, la recherche & la compoſition des deux Cas ſont plus aiſées & plus courtes que par la méthode algébrique. Ce qui les fait paroître plus longues, c'eſt que la Démonſtration de la ſolution du Cas général eſt entièrement omiſe dans le 10. Liv. du Marquis *de l'Hôpital*, de même que la recherche & la compoſition de la détermination du Problème; au-lieu que dans la 6. Prop. du Liv. 4. de Mr. *Simſon*, elles ſont données tout au long dans les deux Cas.

Outre un grand nombre de nouvelles Démonſtrations de Propoſitions déja connues, on trouve dans cet Ouvrage pluſieurs Propoſitions entièrement

ment nouvelles. En particulier, cette Propriété des Sections Coniques plus générale qu'aucune autre de leurs Propriétés connues jusqu'ici, savoir celle qu'*Apollonius* démontre dans la Prop. 16. & les sept suivantes de son 3. Livre, est rendue deux fois aussi générale par Mr. *Simson* dans les Propp. 14. & 23 de son 4. Livre, en l'étendant aux lignes qui ne rencontrent point du tout la Section, aussi bien qu'à celles qui la touchent ou la coupent; & cela par le moyen de la 12. de la 13. & de la 21. du même Livre. La 18. & la 24. du 4. Livre, & la 12. du Liv. 5. qui en dépend, sont nouvelles; & de cette dernière l'Auteur tire aisément, dans ses deux Corollaires, la solution du Problème qui consiste à „ décrire une Section Conique qui passe „ par trois points donnés, & touche deux lignes „ droites données de position", solution qui n'avoit pas encore été faite comme il faut. De cette même Prop. 12. du 5. Liv. la solution de ce Problème plus difficile, „ Décrire une Section Conique „ qui passe par deux points donnés, & touche „ trois lignes droites données de position", se peut déduire aisément, sans avoir recours aux ennuyeuses transmutations de la Section, dont le Chev. *Newton* s'est servi dans la 25. & la 26. Prop. du 1. Liv. de ses *Principes*. Voici la solution que l'Auteur m'a donnée de ce Problème.

PROPOSITIO.

„ *Datis in Sectione Conica duobus punctis* A, B, „ *datisque positione tribus rectis lineis* CD, CE, DE, „ *quæ sectionem contingunt; dabuntur in ipsis puncta* „ *contactus*, F, G, H.

Jungantur enim AB, FG, FH, HG, *& occurrat*

rit AB *tribus reliquis in* K, L, M, *punctis. Quoniam igitur dantur duo puncta in ſectione viz.* A, B, *& duæ poſitione ſunt duæ rectæ* GD, CE *Sectionem contingentes, dabitur* (*per Cor.* 1. *Prop.* 12. *Lib.* 5.) *punctum* K, *in quo recta* AB *occurrit rectæ* FG *quæ per contactus tranſit; & ſimiliter dabuntur puncta* L, M. *Et quoniam quatuor rectæ lineæ ſunt* LM, LF, KF, MG, *& dantur tria interſectionum puncta* L, K, M, *in una rectarum; alia vero duo* G, H, *tangunt rectas* CE, DE *poſitione datas, tanget reliqua interſectio* F *rectam poſitione datam* (*per Prop. in Tranſactionibus Philoſophicis* N°. 337. pag. 330); *idem vero punctum* F *tangit aliam rectam* GD *poſitione datam: dabitur igitur punctum* F: *& ſimiliter dabuntur puncta* G, H; *unde Sectio Conica facile deſcribi poterit.*

Problema vero quo deſcribenda eſt Sectio quæ tangat quatuor rectas poſitione datas, & tranſeat per punctum datum, ſolvi poterit ope Prop. 7. *ejusdem Lib.* 5.

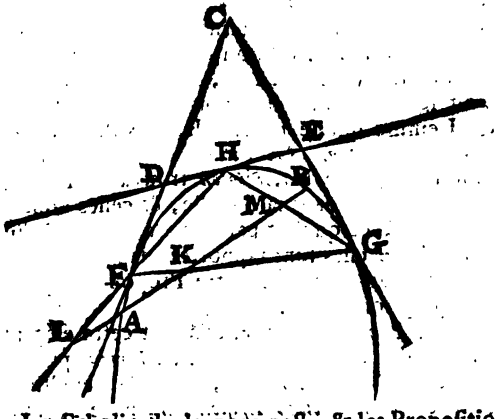

La Scholie de la page 198, & les Propoſitions dont elle eſt déduite, contiennent une Propriété

des Sections très générale & d'un très grand uſage, que l'Auteur a découverte à l'occaſion que je vais dire. Mr. *Mac-Laurin*, ſavant Profeſſeur de Mathématique à Edimbourg, étant ſur ſon départ pour la France en 1723, Mr. *Simſon* lui communiqua une Propoſition de *Pappus d'Alexandrie* qu'il avoit rétablie, ſavoir: „ *Si a tribus punctis datis* „ *in recta linea, ducantur tres recta lineæ, & ipſa-* „ *rum interſectiones duæ tangant rectas poſitione da-* „ *tas; tangat reliqua interſectio rectam lineam poſitio-* „ *ne datam*". Cette Propoſition a été imprimée enſuite dans les *Tranſactions Philoſophiques*, comme elle vient d'être rapportée. A ſon retour, Mr. *Mac-Laurin* dit à Mr. *Simſon*, „ qu'il avoit trou- „ vé que ſi les trois points donnés n'étoient point „ dans une ligne droite, tout le reſte demeurant „ comme dans le cas précédent, alors le *Lieu* ſe- „ roit une Section Conique, & que par le moyen „ de ce *Lieu* on pourroit décrire une Section Co- „ nique à travers cinq points donnés"; méthode qu'il montra à Mr. Simſon, mais ſans lui donner la démonſtration ni du *Lieu*, ni de la méthode: il lui dit ſeulement, qu'il l'avoit faite par le moyen d'un Lemme qui ſe trouve dans les Principes du Chevalier *Newton*. Ce fut en cherchant ces Démonſtrations, que Mr. *Simſon* trouva les Propoſitions contenues dans ſa Scholie, & celles dont elles dérivent: ce qu'il fit par la même méthode ſuivant laquelle elles ſont rapportées dans ſon Livre, ſans le ſecours d'aucune autre Propoſition que de celles qui y ſont citées.

La 19. Prop. du Liv. 5. contient cette élégante Propriété de la Parabole, que Mr. *Fermat* propoſe à démontrer au Dr. *Wallis*, dans la pénultième Lettre du *Commercium Epiſtolicum*, page 859. vol. 2. des

3. des Oeuvres de ce Docteur. Sur quoi il faut remarquer, que cette même Propriété a lieu dans l'Hyperbole & dans toute ligne parallèle à l'une de ſes Aſymptotes, ſavoir: „ Si de deux points donnés dans l'Hyperbole ou dans des Hyperboles „ oppoſées, l'on tire deux lignes droites à un troiſième point quelconque dans l'une des Courbes, „ elles couperont des ſegmens, d'une ligne parallèle quelconque à l'une des Aſymptotes, & „ donnée de poſition, entre elles-mêmes & le „ point où la parallèle rencontre l'Hyperbole, leſquels auront une raiſon donnée". L'Auteur réſerve pour une autre occaſion la démonſtration de cette Propoſition.

A la fin du Livre on trouve une nouvelle Quadrature de la Parabole; de même que les Propoſitions & les Démonſtrations d'*Archimède*, dans leſquelles il compare l'Ellipſe avec le Cercle & avec d'autres Ellipſes.

Je ſuis &c.

F. H.

DE HAMBOURG.

Petit & *Du Montier*, viennent d'imprimer à *Hambourg* un I. Tom. de *Sermons ſur les Chapitres IX. X. & XI. de l'Ep. de St. Paul aux Romains.* Ce Tome ne contient que l'Explication du IX. Chapitre. mais on promet dans la Preface, de donner les ſuivans, *ſi ceux-ci ſont favorablement reçus du Public.* Dès le Titre même on a eu ſoin d'en indiquer l'eſprit & le but; car il y eſt marqué, que cette Matiere eſt expliquée *du Pouvoir de Dieu qui éclate dans le Choix des Peuples.* Mais comme c'eſt là *quitter la route des Explications ordinaires*, qui veut que l'Apôtre traite de la Prédeſtination dans ces Chapitres, l'Auteur s'applique, dans une longue & curieuſe *Préface*, à faire voir les difficultés qu'il y a dans la Méthode commune. Il montre en détail, que ces difficultés ſont grandes dans tous les Syſtêmes. Supralapſaires, Univerſaliſtes, Particulariſtes, Remontrans, Contreremontrans, il n'y a point de Théologiens, s'il faut l'en croire, qui ne ſe trouvent

quelquefois en certain défilé délicat dont ils ſe tirent avec peine, ſi tant eſt même qu'ils s'en puiſſent tirer. Les Perſonnes qui penſent feront bien de méditer ſerieuſement ce que l'Auteur dit des uns & des autres. Il y a beaucoup de raiſonnement, & point du tout d'aigreur. Cet Auteur ne ſe nomme point, mais il dit, dans ſa Preface, que la *Doctrine que* ces Chapitres *contiennent* lui *a paru ſi utile qu'il a cru qu'il pourroit la prêcher avec fruit*, & que *le Seigneur* lui *ayant fait la grace d'achever la Matiere par pluſieurs Sermons*, on lui *a demandé diverſes fois* qu'il *les fît imprimer, tant pour expoſer les ſentimens modernes, qu'on oſe enſeigner parmi nous aux yeux de nos Freres de la Confeſſion d'Augsbourg, que pour donner aux Lecteurs le loiſir de ſuivre ſon Raiſonnement.* Il eſt donc Theologien de Profeſſion & apparemment Paſteur de quelque Egliſe dans un Endroit de l'*Allemagne* où la Confeſſion d'*Augsbourg* eſt le Parti dominant. Sans approfondir ſon Explication, & ſur-tout ſans l'adopter, nous devons dire à la gloire du Prédicateur, que ſon ſtile eſt net, concis, agréable, que le choix de ſes Matieres eſt d'un homme intelligent & ſavant, qui ſe propoſe d'inſtruire, & qui ne perd point ſon but de vue; que ſa Methode eſt celle d'un homme d'eſprit, qui met à l'écart l'inutile & qui traite tous ſes Lecteurs en perſonnes ſenſées. Au reſte nous ne ſavons ſi ſon Ouvrage ne trouvera point de la contradiction, ou ici ou ailleurs, & nous ſouhaiterions bien que des Diſputes qui ont déja fait tant de bruit ne fuſſent pas reveillées. Ce I. Tome, qui eſt un 8. de 474 pages, ſans compter la Préface, ſort bien imprimé ſur de beau Papier & en beaux Caracteres, contient 10. Sermons, qui ſont tous, à peu près, de la même longueur.

DE GENEVE.

Les Freres *De Tournes* donneront dans le Courant de cette année une Nouvelle Edition en Latin de toutes les Oeuvres de Medecine du fameux *Etmuller*. Cette Edition faite aujourdhui après un grand nombre d'autres ſera publiée par les ſoins du célèbre *Jean Jaques Manget* Docteur en Medecine & Medecin de S. M. le Roi de Pruſſe; il a bien voulu quoi que dans un age avancé ſe donner tous les ſoins neceſſaires pour mettre cet Ouvrage dans ſa perfection; il l'a enrichi de pluſieurs reflexions, de Connexions des differentes matieres; de corrections des fautes qui ſe trouvoient abondamment dans les formules ou preſcriptions des remedes les plus

chem-

eſſentiels, & qui cependant avoient été abſolument negligés dans toutes les autres Editions au grand préjudice des jeunes Medecins; comme encore de quelques notes & obſervations de pratique bien choiſies. On peut voir dans la Préface qu'il a mis à la tête dudit Ouvrage qui ſera en 4. vol in folio, le détail de tout ce qu'y entre & le jugement que le Public doit porter des Ouvrages de ce laborieux & ſavant Auteur.

Les mêmes Libraires donneront auſſi dans peu une nouvelle Edition des Ouvrages de *Sydenham*, en 2 vol. 4. Cette Edition ſera en meilleur ordre que la précedente, tout ce qui eſt de l'Auteur même ſe trouvera au 1. volume qui ſera enrichi de l'excellent Indice qui eſt dans la derniere Edition de Leyde; & le ſecond ſera augmenté des Conſtitutions Epidemiques d'Allemagne & d'Italie, qui ont paru depuis celles qui avoient déja été inſerées dans cet Ouvrage.

TABLE des ARTICLES.

I. PETR. WESSELING, Vetera Romanorum Itineraria, &c. *II. Extrait.* 243
II. *Conſiderations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur decadence.* 288
III. ROLLIN, *Hiſtoire ancienne, &c. Tom. VII.* 311
IV. W. SNELGRAVE, *Nouvelle Relation de quelques endroits de Guinée* &c. en Anglois. 323
V. *Hiſtoire Litteraire de la France.* 357
VI. L'Abbé LENGLET, *de l'Uſage des Romans.* 405
VII. ——— *Bibliotheque des Romans.* 418
VIII. *Le P. COLONIA, Inſtruction ſur le Jubilé de l'Egliſe Primatiale de S. Jean de Lyon.* 423
IX. ROB. STEPHANI Theſaurus Linguæ Latinæ. 451
X. *Extrait d'une Lettre de M.* SAM. MASSON. 461
XI. NOUVELLES *Litteraires.* 462

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

MOſis Prophetæ Libri quinque, ex tranſlatione Joan. Clerici, cum ejusdem Paraphraſi perpetua, Commentario Philologico, Diſſertationibus Criticis, & Tabulis Chronologicis ac Geographicis. Editio nova auctior & emendatior, fol.

Novum Teſtamentum Græcum, cum Locis Parallelis, Variantibus Lectionibus, criſi perpetua &c. Opera G. D. T. M. D. cum ejusdem Prolegomenis ac Notis. Editio altera auctior atque emendatior. 8.

M. Tulli Ciceronis Selectæ Orationes, ad Exemplar probatiſſimorum Codicum expreſſæ cum Chriſt. Cellarii argumentis, Rhetorico Artificio, Verborum, Rerum ac Rituum interpretationibus. Additus eſt Index Adnotationum. Curavit & auxit, ſapientum Græcorum Apophthegmata ſubjunxit A. H. Weſterhovius. 8.

Notitia Hungariæ novæ Hiſtorico-Geographica, divisa in partes quatuor, exprimens Regionis ſitus, Terminos, Montes, Campos, Fluvios, Lacus, Thermas, Cœli ſolique Ingenium, Naturæ munera, Prodigia, Incolas eorumque mores, urbes, arces, oppida &c. &c. Fide optima, adcuratione ſumma elaboravit Matthias Bel, accedunt Mappæ ſingulorum Comitatuum. Tom. I. fol.

Georg. Bernh. Bilfingeri de Harmonia Animi & Corporis Humani maxime præſtabilita, ex mente illuſt. Leibnitii commentatio Hypothetica. 8.

Conſpectus phyſiologiæ Medicæ & Hygieines in forma tabularum repræſentatus & ad Dogmata Stahliana potiſſimum adornatus. Auctore D. Joan. Junchero. 4.

Livres François.

MEmoires & Avantures d'un Homme de qualité qui s'eſt retiré du Monde. 7 *Tom. Nouv. Edition.* 12.

Voyage Merveilleux du Prince Fan-Faredin dans la Romancie; contenant pluſieurs Obſervations, Hiſtoriques, Geographiques, Phyſiques, Critiques & Morales. 12.

Lettre de Monſieur La Croze à l'Auteur du Voyage Litteraire: pièce omiſe dans l'Edition de ce Voyage faite à la Haye. 8.

Oeuvres de Moliere. Nouvelle Edition. 12. 4 *Tomes.*

TABLE
DES
MATIERES.

A.

ABASCANTE, Medecin de Lyon. 380
Abelard, (*Pierre*) pourquoi St. Bernard lui ſuſcita des affaires. 11
Æbutius Liberalis, Philoſophe, natif de Lyon. 376
Afranius Syagrius, ami d'Auſone. 401
Agrice, Profeſſeur à Bourdeaux. 398. Traité qui reſte de lui. *ibid.*
Agricola, (*Cnæus Julius*) Conquérant de la Grande Bretagne. 377. Lieu & tems de ſa naiſſance. *ibid.*
Aleime, un des plus doctes & des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. 397
Alphonſe VIII. ſurnommé le *Noble*, Roi de Caſtille. 146. Bataille qu'il perdit près d'*Alarcas*. *ibid. & ſuiv.*
Amazones (la Reine des) voyez *Montpenſier*.
Ambroiſe (St.) natif de Trêves. 402
Aminte, voyez *Montauſier*.
Antonin le Bon, originaire de Nîmes. 381. Son éloquence. *ibid.*
Antonius Primus, ſon caractère. 377
Arnaud, (*Antoine*) cité. 37
Arndius (*Jean*) s'eſt attiré de grandes diſputes, & pourquoi. 11
Artemonius (L. M.) eſt le même que *Samuel Crellius*. 34
Athenes, (la Déeſſe d') Voyez *Rambouillet*.
Attius Patera, originaire de Bayeux. 395. Son érudition & ſon éloquence. 396
Auguſtin, (St.) aveu que fait ce Pere de l'Egliſe. 25, 26
Auſone, natif de Bourdeaux. 402. Elevé à toutes les dignités de l'Empire. *ibid.* Ses Ouvrages. *ibid.*
Auſonius, (*Julius*) prémier Médecin de l'Empereur Valentinien. 399
Axius Paulus, natif du Païs de Bigorre, & ami d'Auſone. 402, 403

TABLE

B.

BARBEYRAC, (Mr.) ſa Traduction du Traité de Puffendorf *des Devoirs de l'Homme & du Citoyen* 132. *& ſuiv.* Raiſons qui l'ont porté à ne pas repondre à un jeune Docteur de Leide. 134. Son averſion pour les Diſputes. 134, 135. Attaqué mal-à-propos. 135, 136
Bardes, (les) à quelles Sciences ils s'appliquoient. 364
Bayle, éloge qu'il fait d'un argument de Paſcal. 58
Bollingbroke, (le Vicomte) ſon éloge. 176
Brentius, cité. 81
Bibdens. Diſſertation de cet Auteur. 2

C.

CABA, fille du Comte Julien, violée par le Roi Don Rodrigue. 154, 155
Calvy, Evêque des Nations, ſa grande éloquence. 386
Camdale, (Mr. de) le fils, ſon portrait. 226
Caracalla (*Antonin*) Empereur étoit de Lyon. 385. Dommage qu'il a cauſé aux ſavans & à leurs Ecrits. *ibid.*
Carus, Empereur, natif de Narbonne. 387. ſon éloge. *ibid.* Tué par la foudre. *ibid.*
Cecilius Arviſius Arbonius Ayeul maternel du Poëte Auſone. 392
Charlemagne, ſon expedition contre les Sarraſins Eſpagnols. 241. *& ſuiv.*
Charmis Médecin de Marſeille. 376. Il ordonnoit les Bains d'eau froide même en hiver. *ibid.*
Charmolaus, un des premiers Citoyens de Marſeille. 381
Chamnitius, ſa maniere d'écrire. 81
Chillingworth cité. 38
Cicéron (Mr.) argument de cet Auteur. 49
Claudius Quirinalis le donna la mort, & pourquoi. 375. Lieu de ſa naiſſance. *ibid.*
Cleſſelius, (*Jean André*) refuté. 32
Clement XI. hiſtoire curieuſe qui fait connoître le caractère de ce Pape. 440, 445.
Clerc, (Mr. le) Diſſertation de cet Auteur. 27
Colonia (le Pere) Jéſuite. 423. Auteur de l'*Inſtruction ſur le Jubilé* &c. *ibid. & ſuiv.*
Conſtantin, Evêque, natif d'Arles. 393. Son éloge. *ibid.*
Cornelius Gallus, lieu de ſa naiſſance. 371. Il ſe tue de deſeſpoir. *ibid.*
Corte, (*Gottlieb*) hiſtoire abregée de ſa vie, 87. *& ſuiv.*
Crellius (*Samuel*) ſe déguiſe ſous le nom d'*Artemonius*. 34
Crinas Marſeillois, Auteur d'une Secte. 376

DES MATIERES.

D.

DEMOSTHENE Médecin Gaulois, natif de Marſeille 370

Domitius Afer, ce qui nous reſte des Ecrits de cet Orateur. 378

Druides (les) de quelle maniere ils enſeignoient les Sciences. 361. Leurs fonctions. 365. Leurs ſentimens ſur l'état des Ames après la mort. *ibid.* En quoi conſiſtoit leur Théologie. *ibid.* Leur ignorance dans la Médecine. *ibid.* Juſqu'à quel tems cette Secte s'eſt conſervée dans les Gaules. 368

E.

EGYPTE, ce Royaume eſt celui où il y a eu le moins de changement. 314

Eratoſthene, Philoſophe & Hiſtorien. 369

Erreur. Difficulté de diſtinguer l'Erreur d'avec ce qu'on nomme communément *Héréſie*. 69

Etienne, (*Robert*) nouvelle Edition de ſon *Dictionnaire de la Langue Latine*. 451. *& ſuiv.*

Eumène, Orateur & Rheteur, natif d'Autun. 391, 392. Harangues. *ibid.*

Euthymènes de Marſeille, en quel tems il floriſſoit. 369

Exupere, Rheteur, natif de Bourdeaux. 399, 400. Eloge de l'Abregé de ſon Hiſtoire Romaine. *ibid.*

Exupere, Rheteur, natif de Bourdeaux. 396

F.

FAVORIN, ſon grand ſavoir. 379. Il vint au monde hermaphrodite. 381

Fauſte, Auteur des Actes de S. Audoche & de ſes Compagnons. 482

Fauſtin, les Lettres à St. Cyprien & au Pape Etienne. 386

Ferdinand d'*Arragon*, mari d'*Iſabelle*, Reine de Caſtille. 248. Son caractere. *ibid.* *& ſuiv.*

Fiesque (la Comteſſe de) repréſentée ſous le nom de Reine *Gelatine*. 221, 222. Son Hiſtoire. *ibid.*

Fiesque (le Comte de) ſon portrait. 222

Florus (*Julius*) ne doit pas être confondu avec *Florus* l'Hiſtorien. 377

Florus, ſon éloge. 380. Ses Ouvrages. *ibid.*

Fouquet, (l'Abbé) repréſenté comme Miniſtre du Roi de Thrace. 224

Fronteau (M. de) ſon Hiſtoire. 228

Fronton, Orateur, ce qui nous reſte de lui. 381

G.

GALLAND (Mr.) ſentiment de cet Auteur. 264
Gaſtrell (Mr.) raiſonnement de ce Théologien Anglois. 45
Gauſſen (*Etienne*) cité. 14
Gaza, Ville de Paleſtine, pourquoi appellée diſerte. 263
Gelatine. (la Reine) voyez *Fiesque*.
Geminius, ſon commerce de Lettres avec Pline le jeune. 380
Genès, (St.) Martyr à Arles. 388. Son talent d'écrire en Notes. *ibid.*
Germanicus Céſar natif de Lyon. 374
Gnipho (*Marc-Antoine*) Profeſſeur des Belles Lettres & d'Eloquence à Rome. 370
Gracinus, (*Julius*) natif de Frejus. 374. Cauſe de ſa mort. *ibid.*
Grammont, (le Comte de) ſes amours. 222
Gratien, (l'Empereur) ſon grand talent pour l'éloquence. 400. Tué près de Lyon. *ibid.*
Grotius, refuté. 10
Guillaume III. Roi d'Angleterre. 170. Ce qui ſe paſſa à ſon Couronnement. *ibid. & ſuiv.*

H.

HARDOUIN, (le Pere) ſentiment de ce Jéſuite. 260
Harley, (*Robert*) Comte d'*Oxford* & de *Mortimer*, ſon éloge. 175, 176
Héréſie, difficulté qu'il y a de définir ce que c'eſt. 25, 26. Comment on doit la conſiderer. 26. Il n'y a point de mots dont le ſens ait reçu plus de définitions differentes. *ibid.* Danger qu'il y a de qualifier l'Héréſie. 27. C'eſt par des Conſéquences qu'on trouve ſouvent de l'Héréſie dans les opinions d'autrui. *ibid.*
Hilaire, (St.) ſes Ouvrages. 397
Hippolyte, (St.) conjecture ſur le lieu de ſa naiſſance. 386. Sciences auxquelles il s'étoit appliqué. *ibid.*
Huber, (*Ulric*) cité. 23
Hutcheſon (Mr. *François*) ſa Lettre à Mr. *Smith*, ſur le Traité de Mr. *Simſon* touchant les Sections Coniques. 476
Hulſius, (*Henri*) cité. 23

I.

JAQUE II. Roi d'Angleterre, ſon portrait. 168. *& ſuiv.*
Jaworski, (*Etienne*) Archevêque Moſcovite. 33. Publie un Livre intitulé, *La Pierre de la Foi*, &c. *ibid.* Vue qu'a eu cet Auteur en écrivant cet Ouvrage. *ibid.*
Jearo, Comte d'Orient, un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. 401
Jerôme (St.) blâmé, &c. pourquoi. 31

Ignace,

DES MATIERES.

Irenée, (St.) ſon grand ſavoir. 385. Martyriſé. *ibid.* Son opinion ſur les mille ans. *ibid.*
Iſle, *Deſcription de l'Iſle inviſible* par Mademoiſelle de *Montpenſier.* 219. *& ſuiv.*
Italie, de combien de Nations elle étoit autrefois peuplée. 293
Itineraire de Jeruſalem, Tems auquel cet Ouvrage a été fait. 244. Difficulté qu'il y a d'en connoître l'Auteur. *ibid. & ſuiv.*
Jubilé, Hiſtoire du Jubilé de l'Egliſe Primatiale de St. Jean de Lyon. 423. *& ſuiv.* Multitude de monde qui ſe trouve à Lyon le jour de ce Jubilé. 428, 429
Julien, ſurnommé l'Apoſtat, vient fixer ſon ſéjour à Paris. 389. Grand nombre de Savans qu'il y aſſembla. *ibid.*

K.

KING, (*Pierre*) ſes Lettres ſur le *Miracle de la Legion Fulminante.* 50. Son ſtile. *ſa*

L.

LACTANCE appellé en France par l'Empereur Conſtantin. 382
Latinus Pacatus Drepanius, Orateur & Poëte. 404. Elevé aux prémieres dignités de l'Empire. *ibid.*
Lauzun, (Mr. de) Hiſtoire de ſes Amours. 210. *& ſuiv.*
Lenglet, (Mr. l'Abbé) façon de parler qui lui eſt familiere. 419, 420.
Leopold, (l'Empereur) ſon portrait. 173. *& ſuiv.*
Leydecker (*Melchior*) cité 23
Lionne, (Mr. de) Préſident de la Monnoie. 222
Locke (Mr.) cité. 49
Louis XIV. déſigné ſous le nom du *Grand Empereur des Celtes.* 216
Lucius Plotius enſeigna le prémier la Rhetorique à Rome. 369. Tems auquel il vivoit. *ibid.*
Luther cité pour modele, & à quel ſujet. 11

M.

MAMERTIN, ce qui nous reſte de cet Auteur. 387, 388
Marcus Aper, tems auquel il vivoit. 377. Son *Dialogue des Orateurs.* *ibid.*
Marlborough (Mylord) jugement qu'on en porte. 183. *& ſuiv.* juſtifié. 186. *& ſuiv.*
Martial, (St.) premier Evêque de Limoges. 387. Miſſionnaire dans les Gaules. *ibid.*

TABLE

Martin, (St.) ſon origine. 403. Elevé ſur le Siège de Tours. *ibid.*

Marham, (Mr.) particularité ſur ſon ſujet. 61, 62.

Maſſon, (*Mr. Jean*) N. édition de ſa Vie de *Pline le Jeune*. 85. *& ſuiv.*

Maſſon, (Mr. *Samuel*) Extrait d'une Lettre de cet Auteur. 461, *& ſuiv.*

Maſſus Evêque de Paris. 391

Maure, (le Comte de) repréſenté ſous le nom de *Roi de Miſnie*. 224

Maure, (la Comteſſe de) repréſentée ſous le nom de *Reine de Miſnie*. 221

Maximin (St.) Evêque de Trêves, natif de Poitou. 394

Mazarin, (la Ducheſſe de) ſon portrait. 172, 173

Melanchthon, ſa maniere d'écrire. 11

Miſnie, (la Reine de) voyez *Maure*.

Ménocrate de Marſeille, ſavant Juriſconſulte. 381

Monglat, (Me. de) de la Maiſon de Hurault de Chiverni, deſignée ſous le nom de *Rem Uralinda*. 228

Mantauſier, (Me. de) ſon éloge. 225. Repréſentée ſous le nom d'*Aminte*. *ibid.*

Monterif, (Mr. de) plaiſanterie à ſon ſujet. 421, 422

Monſaſcon, (le Pere) refuté. 277, 278

Montpenſier, (Mad de) Ses *Memoires*. 199. *& ſuiv.* Son plan pour rendre la Solitude agréable. 203. *& ſuiv.* Hiſtoire de ſes Amours. 210. *& ſuiv.* Repréſentée ſous le nom de *Reine des Amazones*. 224

Morſeuil, (le Duc de) deſignée ſous le nom de *Roi des Pilles*. 225

Moſheim, (Mr.) ſon *Recueil de Diſſertations Théologiques*. 5. *& ſuiv.* Lettre de cet Auteur. 54. *Réponſe* aux plaintes de ce Théologien. 55. *& ſuiv.*

Motteville, (Me. de) ſes ſentimens ſur la vie ſolitaire. 206. *& ſuiv.*

Moyle, (*Guillaume*) ſes Lettres ſur le *Miracle de la Legion Fulminante*. 50. Son ſtile. 52. Accuſé par quelques-uns d'irreligion, & diſculpé par d'autres ſur cet article. 53. Il n'étoit pas ami des Eccléſiaſtiques, & pourquoi. 54.

N.

NAZAIRE Orateur & Rhéteur. 392

Negres, de quelle maniere ils deviennent Eſclaves. 353. Grand nombre que les Européens en tirent de la Côte de Guinée. 354. Si ce trafic eſt légitime. *ibid.* Combien il a enrichi les Plantations Angloiſes. 355

Norbanus Licinianus accuſé en juſtice comme Prévaricateur, &c

& obligé de répondre dans le moment. 116
Numerien Empereur, fils de Carus. 387. Ses grands talens pour la Poëſie & l'éloquence. *ibid.* Sa mort. *ibid.*

O.

ORLEANS, (le P. *Joſeph* d') ſon *Hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne.* 138. *& ſuiv.* Son éloge. 139, 140
Oſcus, ou *Oſcius*, natif de Marſeille. 378

P.

PALLADE, ſon éloquence. 404. Elevé aux Charges de l'Empire. *ibid.*
Paphlagonie, *Hiſtoire de la Princeſſe de Paphlagonie*, eſpéce de Roman. 220. *& ſuiv.*
Paphlagonie, (la Princeſſe de) voyez *Vendi.*
Parthenie, (la Princeſſe) voyez *Sablé.*
Paſcal, Auteur des *Lettres Provinciales*, cité. 14. Attaqué par l'Abbé *de Villars.* 38. Et par Mylord Shaftsbury. 38.
Paulinus, (*Valerius*) natif de Fréjus. 380. Tems auquel il floriſſoit à Rome. *ibid.*
Percel, (Mr. *Gordon de*) ſon Traité de l'*Uſage des Romans.* 405. *& ſuiv.* Mis à la Baſtille où il a entrepris cet Ouvrage. *ibid.* Son peu d'égards pour ſes Lecteurs. *ibid. & ſuiv.*
Petrone, lieu de ſa naiſſance. 375. Son éloge. *ibid.* Il ſe fit ouvrir les veines pour éviter la colere de Néron. 375.
Peuple. Ce qu'on doit entendre par le *ſimple Peuple.* 433. *& ſuiv.*
Pfaffius cité. 39
Pictes, (le Roi des) voyez *Mortemar.*
Pline le Jeune, nouvelle édition de ſes Lettres. 85. *& ſuiv.*
Polygamie permiſe dans le Royaume de *Whidaw.* 328
Pompée, victoire qu'il remporta ſur Mithridate. 295
Privôt (Mr.) décrié par l'Abbé Lenglet. 421
Procillus, (C. *Valerius*) ſon éloge. 370. Sa grande éloquence. *ibid.*
Protogene, célébre Peintre, hiſtoire à ſon ſujet. 317. *& ſuiv.*
Puffendorf, (le Baron de) ſon Traité *des Devoirs de l'Homme & du Citoyen.* 132. *& ſuiv.*
Pythéas, tems auquel cet Auteur a écrit. 369. Ses Ouvrages. *ibid.*

Q.

QUESTIONS que l'on doit éviter dans la Théologie. 20

R.

RAMBOUILLET, (Mad. de) repréſentée ſous le nom de *Déeſſe d'Athénes.* 223

Rapin Thoyras. (Mr. de) Continuation de ſon Hiſtoire d'Angleterre. 157 *& ſuiv.*
Regius, (*Jean*) cité. 23
Religion. Si on doit disputer ſur les matieres de Religion. 7.
Remi, (St.) un des plus ſavans Evêques de ſon tems. 392
Rodrigue (le Roi Don) viole *Cava* fille du Comte Julien. 154, 155.
Roell, (*Alexandre*) cité. 23.
Rollin, (Mr.) ſon *Hiſtoire des Egyptiens.* 311 *& ſuiv.*
Romains, cauſe de leur grandeur & de leur décadence. 288. *& ſuiv.* Comment ils aquirent une profonde connoiſſance de l'Art Militaire. 291. Politique dont ils ſe ſervoient pour ſoumettre tous les Peuples. 294. Gâtez par la Secte d'Epicure. 298. Et par la grandeur des fortunes particulieres. *ibid.* D'où venoit leur humeur feroce. 301. Ils deviennent tributaires des Barbares. 306. Ils perdent leur Diſcipline Militaire. 307
Romans, but des Romans modernes. 409. S'ils doivent être préférés à l'Hiſtoire. *ibid. & ſuiv.* Défauts que l'on doit éviter dans leur compoſition. 411. Maximes qu'il y faut obſerver. 411, 412. Leurs avantages. 412, 413. Eſpéce de Romans qui convient à chaque âge. 415
Rome, (la Ville de) à quoi elle doit ſa naiſſance. 289. A quoi elle ſervoit dans ſes commencemens. *ibid.* Comment elle s'accrut. 290. Cauſes de ſa ruïne. 295. Son état après la mort de Céſar. 299. *& ſuiv.* Ce qu'étoit l'Empire Romain dans le III. ſiécle. 303
Roſcius, le plus fameux Comédien de toute l'Antiquité. 370. Son étroite amitié avec Ciceron. *ibid.*
Rouſſeau. (Mr.) Deux pièces qui regardent ce Poëte. 416. *& ſuiv.*
Rufin, ami de Pline le Jeune. 380
Rufin Miniſtre d'Etat. 403. Dignités dont il abuſe. *ibid.*

S.

SABLE' (la Marquiſe de) repréſentée ſous le nom de *Princeſſe Parthenie.* 221
Salvius Liberalis, ſes grands talens. 380
Saluſte, ſon integrité. 397. Egards qu'il avoit pour les Chrétiens. *ibid.*
Saturnin, ſes grands talens pour la Guerre. 387. Sa mort. *ibid.*
Schelſtrate, (*Emanuel*) ſentiment de cet Auteur. 260
Scholaſtiques, leur hardieſſe à traiter des queſtions difficiles. 13. Expreſſions obſcures dont leur langage eſt rempli. 14
Sentius Augurinus loué par Pline le Jeune. 380

Shaftsbury (Mylord) attaque un argument de Mr. Pascal, 39. Son éloge. *ibid.* Ses sentimens sur la Religion Chrétienne. *ibid.*
Silius Italicus, vénération qu'il avoit pour la memoire de Virgile. 109
Snelgrave, (*William*) sa *Relation de la Guinée*. 323. *& suiv.*
Spanheim, (*Fréderic*) cité. 18
Spinosa, passage de cet Auteur. 7, 8. Il a détruit la *Liberté*, & établi une *Nécessité fatale*. 28. Sentiment dangereux de ce Philosophe. *ibid.*

T.

TACITE, un de ses passages. 111
Telon Astronome & Mathematicien périt dans un combat naval. 370
Termes d'Art, si on peut en faire usage dans la Théologie. 12. *& suiv.*
Théologie, en quel sens elle devint *Cartesienne* du tems de Descartes. 18. Elle devient en quelques endroits *Leibnitzienne*, ou *Wolfienne*. 19. Maniere d'enseigner la Théologie à ceux qui se destinent au St. Ministere. *ibid.* Inconvenient de l'expliquer selon certaines méthodes. 29
Théologien. Qualités que doit avoir un Théologien. 31
Thiange, (Mr. de) son Histoire. 225
Tillotson, pourquoi il haïssoit les disputes Théologiques. 8. A quoi il employa deux de ses Sermons. 37, 38
Titianus, (*Junius*) un des plus savans hommes de son tems. 386. Honoré du Consulat. *ibid.*
Titus Aurelius Fulvius ou *Fulvus* ayeul paternel de l'Empereur Tite Antonin. 372. Lieu de sa naissance. *ibid.*
Tombeaux. Origine de la coûtume de visiter les Tombeaux des Martyrs. 110
Toti, (le Signor) Prélat Romain, joué par Clement XI. 444, 445.
Trajan, (l'Empereur) répond à une Lettre de Pline. 124, 125
Tremblement de terre arrivé à Rhodes sous le regne de Ptolémée Philopator. 320. Dommages qu'il causa. *ibid.*
Trogus Pompeius, son Histoire intitulée, *les Histoires Philippiques*. 371

V.

VALENTINIEN II. tems auquel il naquit. 402. Son heureux naturel. *ibid.* Etranglé par le Comte Arbogaste. *ibid.*
Valerius Cato, tems auquel cet Auteur vint au monde. 370

Van-

Vaudi, (Mad. de) de la Maiſon d'Apremont, repréſentée ſous le nom de Princeſſe de *Paphlagonie*. 221
Varro, (*Publius Terentius*) Poëte & Hiſtorien. 371. Lieu de ſa naiſſance. *ibid.*
Vates, eſpéce de Savans dans les Gaules. 364. Leur principale occupation. *ibid.* Origine de ce terme. *ibid.*
Vérités. Quelles Vérités ſont réellement *Capitales* ou *Fondamentales*. 26
Vibius Gallus, ſa grande éloquence. 373
Villars (l'Abbé de) attaque Mr. Paſcal. 38, 39
Votienus Montanus, ce qui nous reſte de ſes Plaidoyers. 374. Et des Ouvrages de ſon frere *Julius Montanus*. *ibid.*
Uralinde, (la Reine) voyez *Montlat*.
Urſulus ou *Surculus* Rheteur, natif de Toulouſe. 375
Utrecht, noms que portoit autrefois cette Ville. 270. Son antiquité. *ibid. & ſuiv.*

W.

WAVEN, (*Jean van der*) cité. 23
Weſſeling, (Mr.) ſon édition des *anciens Itineraires des Romains*. 62. *& ſuiv.* 243. *& ſuiv.*
Wilmot, (*Jean*) Comte de Rocheſter, converti par le Docteur Burnet. 47
Witrius, (*Herman*) cité. 23

Z.

ZENODORE, fameux Graveur & Sculpteur. 373
Zénothemis, un des premiers Citoyens de Marſeille. 381

FIN DE LA TABLE